Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2023

TROUVER SES MARQUES

OCDE

Commission européenne

Les indicateurs de l’intégration des immigrés 2023

TROUVER SES MARQUES

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et de la présidente de la Commission européenne. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE ou de l'Union européenne.

Les noms de pays et territoires, cartes et les avertissements territoriaux employés dans ce document sont ceux qu'utilise l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Note de la République de Türkiye
Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'Ile. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'Ile. La Türkiye reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Türkiye maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne
La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Türkiye. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE/Commission européenne (2023), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2023 : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/d5253a21-fr.

ISBN 978-92-64-38864-2 (imprimé)
ISBN 978-92-64-77126-0 (pdf)
ISBN 978-92-64-89523-2 (HTML)
ISBN 978-92-64-50301-4 (epub)

Les indicateurs de l'intégration des immigrés
ISSN 2959-7382 (imprimé)
ISSN 2959-7390 (en ligne)

Union européenne
ISBN 978-92-68-01169-0 (pdf)
Catalogue number: DR-08-23-034-FR-N (pdf))

Crédits photo : Couverture © FKT, puzzle: © ISerg/iStock, people: © arthobbit/iStock.

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm.

© OCDE/Union européenne 2023

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : https://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

Avant-propos

Cette publication présente une comparaison internationale approfondie des résultats des immigrés et de leurs enfants en matière d'intégration pour l'ensemble des pays de l'UE et de l'OCDE, ainsi que certains autres pays sélectionnés. Elle est le fruit d'une coopération entre la Commission européenne (DG Migration et Affaires intérieures) et la Division des migrations internationales de l'OCDE, dans le cadre d'un suivi régulier d'indicateurs comparables de l'intégration dans les pays de l'UE et de l'OCDE.

La présente publication est la quatrième édition d'une série qui a débuté en 2012 avec un rapport pilote de l'OCDE, suivi de deux éditions publiées conjointement par l'UE et l'OCDE en 2015 et 2018. Elle s'appuie sur les données et les informations qui ont été rassemblées dans les trois premières éditions et dans le cadre des vastes travaux menés sur les questions d'intégration par la Division des migrations internationales de l'OCDE. Elle a également bénéficié des données que lui ont fournies Eurostat, la Commission Européenne, le Centre de recherche et de formation sur les migrations de l'OIM (MRTC) et des éléments qui ont été spécifiquement demandés aux pays de l'UE et de l'OCDE. Cette publication n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien des Délégués du Groupe de travail de l'OCDE sur les migrations et des offices statistiques nationaux qui ont apporté leur précieux concours à la collecte de données pour ce rapport.

Le chapitre 1 passe en revue les questions étudiées, propose un tableau de bord comparatif des résultats d'intégration, et porte une attention particulière à l'évolution dans le temps des résultats d'intégration. Il contient aussi une classification des pays en fonction des similitudes de leur population immigrée. Le chapitre 2 présente des informations contextuelles sur la population immigrée, notamment ses caractéristiques sociodémographiques et la composition des ménages, par rapport à celles de la population née dans le pays, ainsi que des facteurs spécifiques à la population immigrée – par exemple la catégorie d'entrée, le pays d'origine et la durée du séjour.

Le cadre général étant mis en place dans les chapitres 1 et 2, le reste de la publication examine ensuite les indicateurs de l'intégration. Le chapitre 3 analyse les indicateurs clés des compétences des immigrés et de leur intégration sur le marché du travail. Il s'intéresse ainsi au niveau d'éducation des immigrés, à leurs compétences linguistiques et à leur degré de participation à des formations, à leur situation sur le marché du travail et à la qualité des emplois qu'ils occupent. Le chapitre 4 examine la capacité des immigrés à atteindre certains standards de conditions de vie. Il présente plusieurs aspects des conditions de vie : revenu du ménage, conditions de logement, état de santé et accès aux soins de santé. Le chapitre 5 porte sur l'engagement civique des immigrés, au travers de l'acquisition de la nationalité et la participation électorale. Il se concentre également sur leur intégration sociale : de quelle manière les immigrés s'impliquent dans la société d'accueil, s'ils perçoivent de la discrimination et l'attitude de la société d'accueil à l'égard de l'immigration et de leur intégration.

Cette publication comprend également trois chapitres spéciaux dédiés à montrer les résultats d'intégration de groupes spécifiques. Le chapitre 6 se concentre sur l'intégration des immigrés âgés et très âgés, c'est-à-dire les personnes nées à l'étranger ayant plus de 64 ans et plus de 74 ans. Le chapitre 7 regarde l'intégration des jeunes ayant des parents nés à l'étranger. Le chapitre 8 discute les questions d'intégration des ressortissants de pays tiers, c'est-à-dire les citoyens de pays non-membres de l'UE qui vivent dans

l'UE ou d'autres pays européens de l'OCDE. Il examine leurs résultats à partir de la mesure des « indicateurs d'intégration de Saragosse » de l'UE.

La présente publication a été rédigée par Yves Breem (chef de projet), Alina Winter et Helen Ewald, sous la supervision de Thomas Liebig ; ainsi que de Luca Barani (Direction Générale de la migration et des affaires intérieures (HOME), Unité C2 « Voies légales et intégration », Commission Européenne). Jongmi Lee a fourni un appui statistique. La publication a également bénéficié des contributions de Luca Barani et Elisabeth Kamm. Ken Kincaid a procédé à la mise en forme, et Dominika Andrzejczak, Charlotte Baer et Lucy Hulett ont apporté leur soutien à la publication de l'ouvrage.

La publication a enfin tiré parti des commentaires fournis par Jean-Christophe Dumont, Mark Pearson et Stefano Scarpetta (tous trois de l'OCDE), Aikaterini Dimitrakopoulou et Ursula Honich (DG Migration et Affaires intérieures) ainsi que des observations formulées par les Points de Contact Nationaux du Réseau Européen de l'Intégration et de plusieurs fonctionnaires des différentes unités de la DG Migration et Affaires intérieures.

Éditorial

Depuis la publication du dernier rapport conjoint de l'UE et de l'OCDE « Les indicateurs de l'intégration des immigrés : Trouver ses marques 2018 », les migrations et les politiques migratoires ont été affectées par des événements majeurs : la COVID-19, l'effondrement de l'Afghanistan face aux Talibans, ou encore la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui a provoquée la plus grave crise de réfugiés en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous avons pu observer un élan de solidarité envers les réfugiés ukrainiens sans précédent par la suite. Environ quatre millions d'entre eux vivent désormais dans la seule UE, sous couvert de la directive européenne sur l'octroi de la protection temporaire.

Ce qui demeure est le constat que la plupart des migrations sont des migrations régulières. Près de trois millions de personnes se voient délivrer des permis de séjour tous les ans dans l'UE, alors qu'environ 330 000 entrées irrégulières ont eu lieu en 2022. En moyenne au cours de la dernière décennie, environ 5 millions de flux permanents ont été enregistrés dans les pays de l'OCDE tous les ans. Les immigrés aident à combler les déficits de compétences et contribuent à l'économie des pays d'accueil et l'intégration n'a jamais été aussi vitale. Au niveau de l'UE, le plan d'action sur l'intégration et l'inclusion 2021-2027 fournit un cadre permettant aux pays de l'UE et aux autres parties prenantes d'agir ensemble.

Il est essentiel de suivre les progrès réalisés en matière d'intégration des immigrés et d'identifier les défis à venir. Au cours de la dernière décennie, l'intégration des immigrés s'est de manière générale améliorée dans de nombreux domaines. C'est le cas, en particulier, de l'intégration sur le marché du travail. De nombreux pays d'accueil de l'OCDE sont confrontés depuis quelques années à d'importantes pénuries de main-d'œuvre dans un large éventail de professions et de secteurs. Dans le même temps, les nouveaux arrivants ont généralement un niveau d'éducation plus élevé qu'auparavant. Mais de meilleures politiques d'intégration ont également contribué à ces améliorations. L'intégration, cependant, comporte de multiples facettes et va au-delà de l'intégration des adultes sur le marché du travail. L'amélioration des résultats scolaires des enfants d'immigrés est ainsi une autre évolution prometteuse. La participation à l'enseignement préscolaire des enfants d'immigrés a augmenté presque partout. Ce qui suggère que la situation devrait encore s'améliorer à l'avenir. Par ailleurs, plus ils restent longtemps dans le pays d'accueil, plus les immigrés installés maîtrisent la langue du pays. Après 10 ans de résidence, les immigrés qui arrivent pour des raisons familiales ou humanitaires trouvent un emploi presque au même niveau que les personnes nées dans le pays, malgré les difficultés qu'ils ont rencontrées pour accéder au marché du travail lors de leur arrivée.

Mais de nombreux défis demeurent. Malgré toutes ces évolutions positives sur le marché du travail, les immigrés ont toujours des taux d'emploi inférieurs à ceux de leurs homologues nés dans le pays. Si les immigrés trouvaient un emploi aussi facilement que les natifs, 2.4 millions de personnes supplémentaires travailleraient et contribueraient à l'économie dans la seule UE. De même, si le niveau de pauvreté des immigrés était le même que celui des personnes nées dans le pays, près de 10 millions de personnes sortiraient de la pauvreté, à l'échelle de l'OCDE. En outre, plus d'un immigré sur six vit dans un logement surpeuplé dans l'ensemble de l'UE – un taux supérieur de 70 % à celui des personnes nées dans le pays. Et cet écart s'est creusé au cours de la dernière décennie. Il est particulièrement inquiétant de constater que les immigrés sont plus nombreux à se sentir discriminés aujourd'hui que dix ans auparavant. Ce sentiment n'aide pas à accompagner leurs efforts concrets d'intégration au sein de leur nouvelle société d'accueil.

Le suivi des résultats d'intégration peut contribuer à lutter contre les stéréotypes. Par exemple, l'Eurobaromètre ponctuel de l'UE montre qu'une personne sur quatre pense que les résultats scolaires des enfants d'immigrés ont diminué au cours de la dernière décennie. Mais ce n'est pas le cas : dans la plupart des pays, à l'âge de 15 ans, les enfants nés dans le pays d'accueil de parents immigrés ont des résultats scolaires nettement meilleurs (ce qui équivaut à environ une demi-année de scolarisation en plus à l'échelle de l'OCDE) que les enfants d'immigrés dix ans plus tôt. Dans la plupart des pays de l'UE, les jeunes nés dans le pays de parents immigrés ont connu, au cours de la dernière décennie, une hausse de l'emploi au moins deux fois supérieure à celle de leurs pairs dont les parents sont nés dans le pays.

Le rapport souligne la nécessité de mieux communiquer sur les succès et les défis persistants en matière de migration et d'intégration, et qu'un débat public mieux informé peut aider. Il montre également qu'il est essentiel de mettre davantage l'accent sur les conditions de vie des immigrés : les progrès les concernant sont moins visibles dans ce domaine que dans d'autres, alors qu'il s'agit d'une préoccupation croissante à l'intérieur de chaque pays membres de l'OCDE et entre eux.

Investir dans des politiques d'intégration et d'inclusion est payant : les faits montrent que l'intégration est possible et bénéfique pour les immigrés et leurs familles, mais aussi pour nos économies et nos sociétés. En parallèle, l'échec de l'intégration coûte cher. Dans un contexte de diminution de la population active et de pénurie croissante de main-d'œuvre dans de nombreux pays d'accueil, il convient de redoubler d'efforts pour intégrer les immigrés et leurs familles.

Ce troisième rapport conjoint de l'UE et de l'OCDE examinant les résultats d'intégration est un pas majeur vers des politiques d'intégration mieux renseignées. Le rapport peut également faciliter la coopération à la fois entre les pays, entre les autorités nationales mais aussi entre une grande variété d'acteurs. C'est notamment le cas dans le contexte de l'UE, où des initiatives comme le Réseau européen d'intégration existent déjà pour promouvoir une telle coopération. Le rapport indique également les domaines dans lesquels il serait particulièrement utile de poursuivre les recherches, par exemple la reconnaissance des qualifications étrangères, comment mieux accompagner la transition entre l'école et le travail, et la lutte contre les discriminations. En fournissant un examen complet des principaux résultats et défis en matière d'intégration et en soulignant les opportunités qui peuvent découler de ces résultats en matière d'intégration, nous espérons que ce rapport apportera une contribution aux politiques d'intégration des pays de l'UE et de l'OCDE.

Mathias Cormann,

Secrétaire général de l'OCDE

Ylva Johansson,

Commissaire européenne aux Affaires intérieures

Table des matières

Avant-propos 3

Éditorial 5

Acronymes et abréviations 11

Résumé 12

1 Indicateurs de l'intégration des immigrés : panorama et enjeux 15

En bref 16
1.1. De l'importance de disposer de données fiables sur l'intégration des immigrés et de leurs enfants pour un débat de qualité sur les politiques à mener 17
1.2. Valeur ajoutée des comparaisons internationales 23
1.3. Classification des pays de destination des immigrés 25
1.4. Évolution des résultats en termes d'intégration au fil du temps 40
1.5. Conclusion 43
Annexe 1.A. Vue d'ensemble de la structure de la publication 45
Annexe 1.B. Sources et limites des données 50
Notes 51

2 Composition des populations et ménages immigrés 53

En bref 54
2.1. Taille de la population immigrée 56
2.2. Proportion de femmes 58
2.3. Taux de fécondité 60
2.4. Concentration dans les zones densément peuplées 62
2.5. Ménages immigrés 64
2.6. Composition des ménages immigrés 66
2.7. Flux d'entrées par catégorie 68
2.8. Durée du séjour et régions d'origine 70

3 Compétences des immigrés et intégration sur le marché du travail 73

En bref 74
3.1. Niveau d'éducation 76
3.2. Accès à la formation pour adultes 78
3.3. Maîtrise de la langue 80
3.4. Emploi et activité 82
3.5. Chômage 86

3.6. Risques d'exclusion du marché du travail 88
3.7. Inactivité subie 90
3.8. Types de contrats 92
3.9. Temps de travail 94
3.10. Temps partiel subi 96
3.11. Niveau de qualification des emplois 98
3.12. Déclassement 100
3.13. Travail indépendant 102

4 Conditions de vie des immigrés 105
En bref 106
4.1. Revenu des ménages 108
4.2. Pauvreté relative 110
4.3. Risque de pauvreté ou d'exclusion (AROPE) 112
4.4. Mode d'occupation des logements 114
4.5. Surpeuplement des logements 116
4.6. Conditions de logement 118
4.7. Taux de surcharge financière liée au coût du logement 120
4.8. Caractéristiques du cadre de vie local 122
4.9. État de santé autodéclaré 124
4.10. Facteurs de risque pour la santé 126
4.11. Accès aux soins de santé et besoins médicaux non satisfaits 128

5 Engagement civique et intégration sociale des immigrés 131
En bref 132
5.1. Acquisition de la nationalité 134
5.2. Participation électorale 136
5.3. Attitudes de la société d'accueil à l'égard de l'immigration 138
5.4. Interactions avec les immigrés 140
5.5. Participation à des organisations bénévoles 142
5.6. Discrimination perçue 144
5.7. Confiance dans les autorités publiques 146
5.8. Points de vue de la société d'accueil sur l'intégration 148
5.9. Points de vue de la société d'accueil sur l'évolution des résultats d'intégration 150
5.10. Facteurs sociaux perçus comme étant nécessaires à la bonne intégration des immigrés 154

6 Intégration des personnes âgées immigrées 157
En bref 158
6.1. Âge de la population immigrée 160
6.2. Pauvreté relative 162
6.3. Conditions de logement 164
6.4. État de santé autodéclaré 166
6.5. Accès à des soins professionnels à domicile 168

7 Intégration des jeunes de parents nés à l'étranger 171
En bref 172
7.1. Jeunes de 15 à 34 ans de parents nés à l'étranger 174
7.2. Enfants de moins de 15 ans de parents nés à l'étranger 176
7.3. Régions d'origine des parents 178
7.4. Éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE) 180

7.5. Concentration dans les établissements scolaires d'élèves de parents nés à l'étranger 182
7.6. Compréhension de l'écrit 184
7.7. Élèves de 15 ans ne possédant pas les compétences de base en compréhension de l'écrit 186
7.8. Sentiment d'appartenance et bien-être à l'école 188
7.9. Perception des enjeux mondiaux et interculturels à l'école 190
7.10. Niveau d'éducation des jeunes adultes 192
7.11. Décrochage scolaire 194
7.12. Jeunes ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET) 196
7.13. Mobilité intergénérationnelle en termes d'éducation 198
7.14. Emploi 200
7.15. Chômage 202
7.16. Déclassement 204
7.17. Emploi dans le secteur des services publics 206
7.18. Pauvreté relative des enfants et des jeunes 208
7.19. Surpeuplement des logements 210
7.20. Participation électorale 212
7.21. Discrimination perçue 214

8 Les ressortissants de pays tiers dans l'Union européenne et les pays européens de l'OCDE 217
En bref 218
8.1. Taille et composition par âge et par sexe 220
8.2. Durée du séjour et régions de nationalité 222
8.3. Niveau d'éducation 224
8.4. Taux d'emploi et d'activité 226
8.5. Chômage 228
8.6. Travail indépendant 230
8.7. Déclassement 232
8.8. Revenu des ménages 234
8.9. Pauvreté relative 236
8.10. Mode d'occupation des logements 238
8.11. État de santé autodéclaré 240
8.12. Résidents de longue durée 242
8.13. Participation aux élections 244
8.14. Acquisition de la nationalité 246
8.15. Discrimination perçue 248

Annexe A. Caractéristiques de la population et des ménages immigrés 251

Annexe B. Compétences et marché du travail 257

Annexe C. Conditions de vie 281

Annexe D. Engagement civique et intégration sociale 297

Annexe E. Jeunes de parents nés à l'étranger 305

Glossaire 322

Suivez les publications de l'OCDE sur :

https://twitter.com/OECD

https://www.facebook.com/theOECD

https://www.linkedin.com/company/organisation-eco-cooperation-development-organisation-cooperation-developpement-eco/

https://www.youtube.com/user/OECDiLibrary

https://www.oecd.org/newsletters/

Ce livre contient des...

StatLinks

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

Vous trouverez un StatLink sous chaque tableau ou graphique de cet ouvrage. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de copier le lien dans votre navigateur internet ou de cliquer dessus depuis la version électronique de l'ouvrage.

Acronymes et abréviations

ACS	American Community Survey (États-Unis)
AELE	Association européenne de libre-échange (voir le glossaire pour plus de détails)
AES	Enquête sur l'éducation des adultes (UE)
AROPE	En risque de pauvreté et d'exclusion
ASEW	Australian Survey on Education and Work (Australie)
Benelux	Belgique, Pays-Bas, Luxembourg
CASEN	Encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional (Chili)
CITE	Classification internationale type de l'éducation (voir le glossaire pour plus de détails)
CITP	Classification internationale type des professions (voir le glossaire pour plus de détails)
CPS	Current Population Survey (États-Unis)
EAJE	Éducation et accueil des jeunes enfants
EAPS	Economically Active Population Survey of Korean nationals (Corée)
ECE	Encuesta Continua de Empleo (Costa Rica)
ECR	Enquête canadienne sur le revenu
EFT	Enquête sur les forces de travail
EHIS	Enquête santé européenne
ENAHO	Encuesta Nacional de Hogares (Pérou)
ENOE	Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo (Mexique)
ENSP	Enquête nationale sur la santé de la population (Canada)
EPH	Encuesta Permanente de Hogares (Argentine)
EQLS	Enquête européenne sur la qualité de vie
ESCC	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
ESG (GSS)	Enquête sociale générale (General Social Survey)
ESS	Enquête sociale européenne
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
EVS	European Value Study
GEIH	Gran Encuesta Integrada de Hogares (Colombie)
G-SOEP	German Socio-Economic Panel (Allemagne)
HES	Household Economic Survey (Nouvelle-Zélande)
HIS	Integrated Household Survey (Israël)
ICF	Indicateur conjoncturel de fécondité
IMC	Indice de Masse Corporelle
IMD	Base de données sur les migrations internationales (OCDE)
IMO	Perspectives des migrations internationales (OCDE)
IPUMS	Integrated Public Use Microdata Series
LAC	Pays d'Amérique latine
MAH	Module ad hoc (UE)
NEET	Ni en emploi, ni en formation, ni en études
NHIS	National Health Interview Survey (États-Unis)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves (OCDE)
RPT	Ressortissants de Pays Tiers
SESC	Statut économique, social et culturel (voir le glossaire pour plus de détails)
SIH	Survey of Income and Housing (Australie)
SILC	Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (UE)
SILCLF	Survey on Immigrant's Living Conditions and Labour Force (Corée)
UE	Union européenne (voir le glossaire pour plus de détails)
WVS	World Value Survey

Résumé

Cette publication présente le plus grand ensemble de données sur les caractéristiques et les résultats des immigrés et de leurs enfants, couvrant tous les pays de l'UE et de l'OCDE, à travers 83 indicateurs analysant le marché du travail, l'éducation, les conditions de vie et l'intégration sociale. Les pays de l'UE et de l'OCDE accueillent un nombre important et croissant d'immigrés (54 et 141 millions de personnes nées à l'étranger respectivement), soit une augmentation de 20 % chacun au cours de la dernière décennie.

Les populations immigrées varient fortement d'un pays à l'autre en termes de taille et de durée de résidence, mais aussi d'âge moyen, de niveau d'éducation, de langue, de concentration dans des zones densément peuplées et de catégories principales d'entrée. Ces différences déterminent en grande partie les résultats d'intégration.

Dans la plupart des pays et pour la plupart des indicateurs, les immigrés – notamment ceux qui sont nés en dehors de l'UE -, font moins bien que les personnes nées dans le pays, et les enfants d'immigrés font également moins bien que leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays. Toutefois, des progrès considérables ont été accomplis au cours de la dernière décennie, notamment en ce qui concerne l'intégration des immigrés sur le marché du travail. L'amélioration est notable malgré la détérioration importante enregistrée au début de la crise du COVID-19, qui a été suivie d'une reprise rapide et d'un retour aux niveaux d'avant 2020. Cette amélioration est attribuable à un ensemble de facteurs tels que de meilleures politiques d'intégration, des conditions du marché du travail plus favorables qu'il y a dix ans et des niveaux d'éducation plus élevés chez les nouveaux arrivants. En 2020, 39 % des immigrés arrivés dans l'UE au cours des cinq années précédentes étaient diplômés de l'enseignement supérieur et 50 % dans l'OCDE, contre 25 % et 35 %, respectivement, dix ans plus tôt. La maîtrise de la langue du pays d'accueil par les nouveaux arrivants s'est également améliorée en Europe et aux États-Unis, où cette tendance est particulièrement marquée. Il s'agit également d'un domaine où l'amélioration avec le temps des résultats d'intégration des immigrés est très visible, puisque 70 % des immigrés résidant depuis dix ans ou plus dans l'ensemble de l'UE ont au moins une maîtrise avancée dans la langue du pays d'accueil, contre 40 % des nouveaux arrivants (États-Unis : 74 % contre 63 %).

Bien que ces résultats soient encourageants, les immigrés ne réussissent pas à rattraper les résultats des personnes nées dans le pays. Plus d'un tiers des personnes nées à l'étranger n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement primaire dans l'ensemble de l'UE, soit près de deux fois plus que les natifs. De plus, les immigrés ont du mal à trouver un emploi qui leur permette d'utiliser pleinement leurs compétences. Par rapport à leurs pairs nés dans le pays, les immigrés titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont moins susceptibles de travailler dans tous les pays et sont presque partout plus souvent déclassés dans leur emploi. Toutefois, les diplômes du pays d'accueil réduisent les écarts de déclassement avec les natifs de 75 % dans l'ensemble de l'UE, et davantage encore dans les pays hors UE.

Environ un jeune de moins de 35 ans sur quatre est né à l'étranger ou a des parents nés à l'étranger. Les résultats des jeunes âgés de 15 à 34 ans nés dans le pays de parents immigrés suivent des tendances similaires à celles des adultes nés à l'étranger. Ils reflètent également un progrès intergénérationnel, avec notamment des écarts de niveau d'éducation plus faibles par rapport à leurs pairs dont les parents sont nés dans le pays que les écarts observés entre leurs parents et leurs pairs natifs. Les jeunes descendants

d'immigrés rattrapent leur retard sur le marché du travail et, malgré la crise du COVID-19, leurs taux d'emploi sont aujourd'hui généralement plus élevés et leurs taux de chômage plus faibles qu'il y a dix ans. Les enfants d'immigrés ont également amélioré leurs résultats au test de lecture PISA, tant dans l'OCDE que dans l'UE, tandis que ceux des enfants dont les parents sont nés dans le pays sont restés relativement stables, comblant ainsi une partie de l'écart. Les différences entre enfants d'immigrés et enfant de natifs restent néanmoins élevées dans la plupart des pays d'Amérique latine et d'Europe. Enfin, la participation des enfants d'immigrés à l'enseignement préscolaire a augmenté pratiquement partout, réduisant, voire comblant dans de nombreux pays l'écart de fréquentation avec les enfants de parents nés dans le pays.

Des améliorations sont également constatées dans d'autres domaines. Les opinions sur la migration des personnes nées dans le pays sont devenues plus favorables dans la plupart des pays au cours de la dernière décennie. Toutefois, il n'y a pas eu d'amélioration significative des conditions de vie, qui restent un sujet de préoccupation. Moins d'immigrés que de personnes nées dans le pays sont propriétaires de leur logement et une part disproportionnée d'entre eux vit dans de mauvaises conditions de logement. Par exemple, plus d'un immigré sur six vit dans un logement surpeuplé dans les pays de l'OCDE et de l'UE – un taux supérieur de 70 % à celui des natifs, et les écarts se sont creusés au cours de la dernière décennie dans les pays de l'UE. Dans quatre pays sur cinq, les immigrés sont également plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de vivre en dessous du seuil de pauvreté relative de leur pays de résidence. Les inégalités de revenu sont plus importantes chez les personnes nées à l'étranger que chez celles nées dans le pays.

Dans l'ensemble de l'UE et de l'OCDE, environ 15 % de la population née à l'étranger a plus de 64 ans, une proportion plus faible que chez les personnes nées dans le pays. Les immigrés âgés constituent néanmoins un groupe de plus en plus important dans la plupart des pays, à la fois en termes absolus et en proportion de la population immigrée totale. Dans la plupart des pays, les immigrés âgés sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté (relative) que leurs homologues nés dans le pays, et cette incidence a augmenté au cours de la dernière décennie. De mauvaises conditions de vie restent également un défi majeur pour les jeunes enfants dont les parents sont immigrés. Dans la plupart des pays, le taux de pauvreté des enfants vivant dans des ménages immigrés est au moins 50 % plus élevé que celui des enfants vivant dans des ménages natifs.

L'intégration sociale des immigrés est une préoccupation croissante, bien que difficile à évaluer. Dans la plupart des pays, les immigrés participent moins aux organisations bénévoles que les personnes nées dans le pays et sont plus susceptibles que les natifs de faire confiance à la police et au système juridique dans deux tiers des pays. La perception de la discrimination est un indicateur clé de la cohésion sociale. Elle a augmenté au cours de la dernière décennie dans l'UE, en Nouvelle-Zélande et au Canada, en particulier chez les femmes. Plus important encore, les personnes nées dans le pays et dont les parents sont nés à l'étranger sont plus susceptibles que les adultes nés à l'étranger de se sentir discriminés en raison de leur appartenance ethnique dans la plupart des pays.

Dans les pays de l'UE, la perception du public envers les immigrés et envers leur contribution à la société est souvent en contradiction avec les données disponibles. Par exemple, alors que l'on constate une augmentation de la proportion de personnes ayant un niveau d'éducation élevé parmi les immigrés de pays tiers, cette progression n'est pas perçue comme tel dans la plupart des pays. De même, dans la plupart des pays européens d'immigration de longue date, alors que le public pense que les résultats scolaires des enfants d'immigrés sont en baisse, ceux-ci se sont fortement améliorés au cours de la dernière décennie.

Faits et chiffres clés

Le niveau d'études des immigrés a progressé dans la plupart des pays

Augmentation de la part des immigrés très instruits entre 2010 et 2020, évolution en points de %

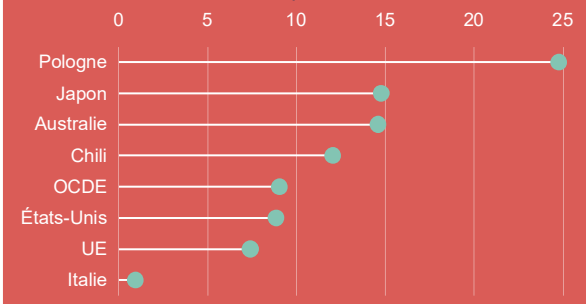

En moyenne, les femmes affichent un meilleur niveau d'études que les hommes.

Les résultats scolaires des enfants d'immigrés se sont améliorés ces dix dernières années dans la plupart des pays

Évolution des scores PISA en compréhension de l'écrit, en mois équivalents de scolarité (2009/2018), enfants d'immigrés de 15 ans

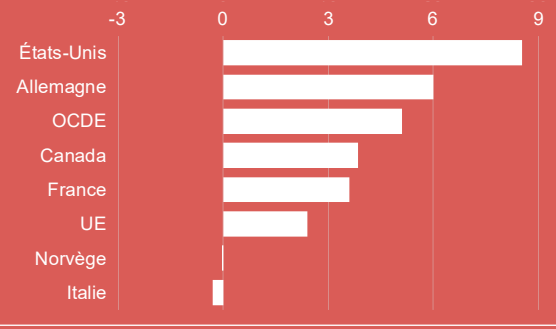

La situation des immigrés sur le marché du travail s'améliore au fil du temps

Taux d'emploi des immigrés selon la durée du séjour

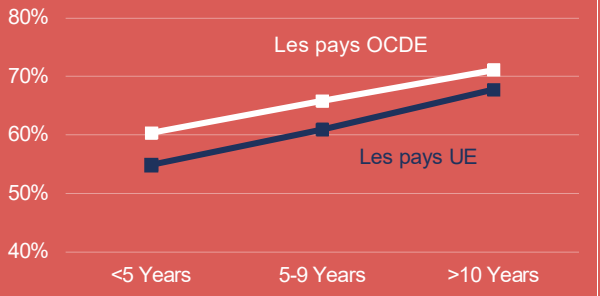

Bien qu'elles partent de plus bas, les femmes immigrées progressent plus rapidement.

Trouver un emploi est plus difficile pour les immigrés hautement qualifiés qui sont diplômés de l'étranger

Taux d'emploi des immigrés diplômés du supérieur

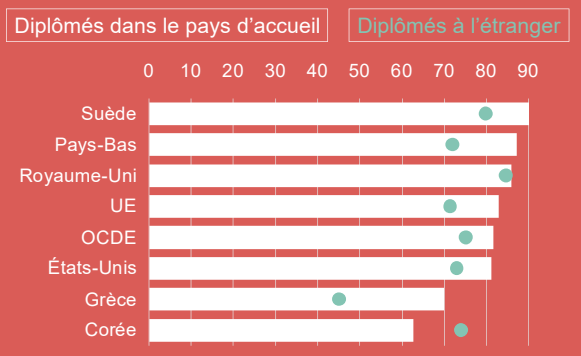

Le taux de pauvreté des immigrés et de leurs enfants reste largement supérieur à celui des personnes nées dans le pays

Taux de pauvreté relative des enfants (%), - de 16 ans vivant dans des ménages immigrés et des ménages natifs, 2019

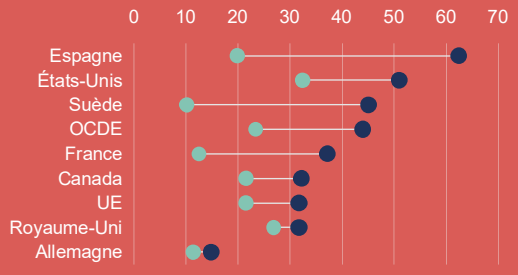

Et ce, malgré un recul du taux de pauvreté des enfants dans 3 pays sur 5 au cours de la dernière décennie.

Les immigrés sont beaucoup plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés que les personnes nées dans le pays

Taux de logements surpeuplés à travers les pays de l'OCDE

Dans les deux tiers des pays de l'UE et de l'OCDE, le taux de surpeuplement parmi les immigrés est au moins deux fois plus élevé que parmi les personnes nées dans le pays, et les écarts se sont creusés au cours de la dernière décennie.

1 Indicateurs de l'intégration des immigrés : panorama et enjeux

Ce premier chapitre pose les bases de la présente publication et apporte un cadre analytique pour évaluer les résultats d'intégration. Étant donné que les différences entre les pays en termes d'intégration dépendent de la composition de leur population née à l'étranger, une classification des pays de l'UE et de l'OCDE est établie dans ce chapitre en fonction de la taille et de la catégorie d'entrée de la population immigrée, ainsi que de l'expérience de ces pays en matière d'immigration. Une analyse plus approfondie de ces groupes de pays permet de cerner les enjeux communs en matière d'intégration et les différences entre les pays d'un même groupe. Les progrès réalisés sur le plan de l'intégration sont ensuite présentés au regard de dimensions clés.

En bref

Les comparaisons internationales de l'intégration des immigrés apportent de nouveaux éclairages importants, mais nécessitent la prise en compte de la composition des populations immigrées

- Ces populations immigrées sont en hausse dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'UE. Avec leurs descendants, elles représentent une part croissante de la population totale des pays d'accueil. Dans l'UE, près d'un quart de la population âgée de 15 ans et plus possède au moins un grand-parent né à l'étranger.
- Les comparaisons internationales offrent aux décideurs politiques des points de référence leur permettant de comparer les résultats de leur pays avec ceux d'autres pays. Elles mettent également en évidence les enjeux communs en matière d'intégration, et peuvent révéler des aspects de l'intégration que les données nationales ne donnent pas à voir.
- Étant donné que les différences entre les pays en termes d'intégration dépendent largement de la composition de leur population née à l'étranger, les pays de l'UE et de l'OCDE peuvent être répartis en 13 groupes en fonction de la taille et de la catégorie d'entrée de la population immigrée, ainsi que de leur expérience en matière d'immigration.

L'intégration des immigrés a progressé sur plusieurs fronts, mais de nombreux défis restent en termes de conditions de vie

- Dans la plupart des régions, la situation économique et sociale des immigrés et de leurs enfants est généralement moins enviable que celle des personnes nées dans le pays et leurs enfants, mais ces écarts ont tendance à s'atténuer d'une génération à l'autre et à mesure que la durée de séjour des immigrés s'allonge. L'intégration des personnes admises pour raisons humanitaires et familiales, qui sont généralement éloignés du marché du travail à leur arrivée, prend du temps.
- Ces dix dernières années, l'intégration des immigrés sur le marché du travail a progressé, de même que les résultats scolaires de leurs enfants. Malgré ces progrès, les conditions de vie des immigrés ne sont pas toujours meilleures qu'il y a dix ans.
- Dans l'UE, entre 2011 et 2021, le taux d'emploi des immigrés récents a augmenté dans deux tiers des pays. Ces progrès sont en partie la conséquence de leur niveau d'éducation en moyenne plus élevé, comparé aux cohortes précédentes. Près de la moitié d'entre eux sont diplômés du supérieur dans l'OCDE en 2020, contre moins d'un tiers 10 ans auparavant.

1.1. De l'importance de disposer de données fiables sur l'intégration des immigrés et de leurs enfants pour un débat de qualité sur les politiques à mener

L'intégration des immigrés et de leurs enfants demeure au premier rang des préoccupations politiques des pays de l'UE et de l'OCDE. De nombreux pays ont actualisé et intensifié leurs programmes d'intégration ces dernières années, en réponse à l'afflux massif provoqué par les crises récentes de réfugiés en 2015/16 et en 2022. Dans le même temps, la généralisation récente des pénuries de main-d'œuvre ont donné lieu à des actions pour attirer un plus grand nombre de travailleurs étrangers, et ont contribué à stimuler la course mondiale aux talents. Si l'intégration des nouveaux arrivants fait l'objet d'une grande attention des pouvoirs publics, dans de nombreux pays, ils ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble de la population née à l'étranger, qui est elle-même confrontée à de nombreuses difficultés d'intégration. En effet, plusieurs indicateurs d'intégration montrent que les immigrés résidant dans le pays depuis de nombreuses années, ainsi que leurs enfants, continuent d'accuser un retard par rapport aux personnes nées dans le pays et leurs enfants dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'UE.

L'intégration des immigrés et de leurs enfants contribue à des sociétés plus inclusives et plus unies. Elle permet aux immigrés de prendre pleinement part à la société et contribue à faire accepter l'arrivée de nouvelles cohortes d'immigrés par les sociétés d'accueil. En effet, une intégration réussie est un processus à double sens, comme le souligne le Plan d'action de l'UE en faveur de l'intégration et de l'inclusion pour la période 2021-27. La présente publication définit l'intégration comme la capacité des immigrés à obtenir les mêmes résultats sociaux et économiques que les personnes nées dans le pays, compte tenu de leurs caractéristiques.

Il est crucial de communiquer des données fiables aux décideurs politiques et au public afin d'évaluer correctement les résultats sur le plan de l'intégration, d'éliminer les obstacles à une intégration réussie et de lutter contre la désinformation. Bien que les indicateurs de l'intégration dépendent fortement de la composition de la population immigrée et ne renseignent donc généralement pas efficacement sur l'effet des politiques d'intégration, ils permettent aux décideurs de cerner les enjeux, de fixer des objectifs clairs et d'évaluer les progrès accomplis. Ce chapitre évalue les avantages de la conception d'outils de suivi de l'intégration au niveau international. Il établit ensuite une classification des pays de l'OCDE et de l'UE en fonction de la taille et de la catégorie d'entrée de la population immigrée, ainsi que de l'expérience de ces pays en matière d'immigration. Enfin, il présente succinctement certains indicateurs clés ainsi que leur évolution au cours de la dernière décennie, au moyen d'un comparatif général. Les dernières données disponibles au moment de la rédaction du présent chapitre datant de 2021, l'impact des entrées d'ampleur sans précédent venant d'Ukraine n'est pas pris en compte dans les indicateurs de l'intégration figurant dans cette publication.

1.1.1. Quelle est la population cible ?

Le présent rapport définit les immigrés comme la population née à l'étranger (voir également l'Encadré 1.1 pour une définition des personnes nées dans l'UE). De fait, si la nationalité peut changer au cours de la vie, le lieu de naissance, lui, reste le même. En outre, les conditions d'acquisition de la nationalité sont très différentes d'un pays d'accueil à l'autre, ce qui complique les comparaisons internationales. Dans les pays plus libéraux à cet égard, comme les pays caractérisés par une migration d'installation, ainsi que le Japon, la Corée, le Mexique et la Türkiye, la plupart des ressortissants étrangers peuvent être naturalisés au bout de cinq années de résidence. Quelques pays européens, comme la Suède, appliquent aussi des critères relativement favorables à certaines catégories de personnes. En revanche, les enfants nés dans le pays de résidence de parents nés à l'étranger sont nombreux à ne pas détenir la nationalité de leur pays de naissance dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale et dans les pays germanophones.

Encadré 1.1. Personnes nées dans l'UE et ressortissants de l'UE en mobilité

L'expression « personne née dans l'UE » fait référence à une personne née dans un pays membre de l'UE/AELE, qui s'installe dans un autre pays membre de l'UE/AELE. Cette définition est basée sur le pays de naissance et se distingue de l'expression « ressortissants de l'UE en mobilité » qui est basée sur la nationalité et désigne les ressortissants de l'UE résidant dans un autre pays membre de l'UE. Dans la pratique, ces deux groupes se recoupent largement. Sur les quelque 15 millions de personnes nées dans l'UE et les 12 millions de ressortissants de l'UE en mobilité, 9.5 millions de personnes appartiennent aux deux groupes.

Toutefois, plus d'un tiers des personnes nées dans un autre pays de l'UE (soit plus de 5 millions de personnes) possèdent la nationalité du pays d'accueil et sont donc nées dans l'UE mais ne font pas partie des ressortissants de l'UE en mobilité. En outre, étant donné que la citoyenneté européenne n'est pas accordée automatiquement aux personnes nées dans l'UE, il existe également un petit groupe d'environ 300 000 personnes qui sont nées dans un autre pays membre de l'UE mais sont ressortissantes de pays tiers.

Parallèlement, près d'un million de personnes nées en dehors de l'UE possèdent la nationalité d'un pays membre de l'UE (soit par la naissance, soit par naturalisation) mais résident actuellement dans un autre pays membre de l'UE. Ces personnes sont, de ce fait, des ressortissantes de l'UE en mobilité, mais ne sont pas nées dans l'UE. De même, près de 2 millions de personnes possédant la nationalité d'un autre État membre de l'UE sont nées dans leur pays de résidence actuel et sont donc des ressortissantes de l'UE en mobilité, mais ne sont pas nées dans l'UE.

Pour ce qui est de la définition des enfants d'immigrés, la plupart des pays les définissent comme des personnes nées dans le pays d'au moins un parent né à l'étranger, bien qu'il arrive que cette expression se réfère également aux personnes nées dans le pays et possédant une nationalité étrangère. La plupart des pays disposent de peu de données sur les personnes nées dans le pays de parents nés à l'étranger, parce qu'il est rare qu'ils recueillent des informations sur l'origine des parents. Le présent rapport évite l'emploi de l'expression très répandue d'immigrés « de la deuxième génération », qui laisse entendre que le statut d'immigré se transmet de génération en génération. Elle est en outre inappropriée, puisque dans les faits les personnes concernées ne sont pas immigrées mais nées dans le pays. De même, ce rapport n'emploie pas l'expression « personnes issues de l'immigration », qui est souvent utilisée pour englober à la fois les immigrés et leurs descendants nés dans le pays. En effet, les problématiques liées à l'intégration des personnes nées à l'étranger – en particulier celles qui ont émigré à l'âge adulte – et des enfants d'immigrés élevés et instruits dans le pays d'accueil sont très différentes.

Plusieurs raisons expliquent l'écart entre les résultats des immigrés – en particulier ceux arrivés à l'âge adulte – et ceux des personnes nées dans le pays. Les immigrés ont été élevés et instruits dans un environnement, et souvent une langue, qui peuvent être différents de ceux du pays d'accueil. Si certaines de ces problématiques risquent d'empêcher leur pleine intégration, elles constituent généralement de moins en moins une entrave à mesure que la durée de séjour dans le pays d'accueil s'allonge. La situation des individus nés à l'étranger, mais arrivés enfants dans les âges de scolarité obligatoire, est différente de celle des étrangers arrivés à l'âge adulte. En fait, pour ces derniers, certaines caractéristiques clés, comme le niveau d'études, ne sont guère influencées par les politiques d'intégration (puisqu'ils ont effectué leur scolarité à l'étranger) et ne devraient donc pas être considérées comme des indicateurs d'intégration. En revanche, le niveau d'études est un indicateur clé pour les individus qui sont arrivés enfants et pour ceux qui sont nés dans le pays de parents nés à l'étranger.

Enfin, la problématique est très différente s'agissant des personnes nées dans le pays de parents nés à l'étranger[1]. Dans la mesure où elles ont été élevées et instruites dans le pays d'accueil, elles ne devraient pas rencontrer les mêmes obstacles que leurs parents. À bien des égards, les résultats des enfants nés dans le pays de parents nés à l'étranger sont par conséquent un meilleur indicateur de l'intégration que les résultats des personnes nées à l'étranger.

Le Graphique 1.1 donne un aperçu de la population soit née à l'étranger, soit dont l'un des deux parents ou les deux sont nés à l'étranger. Les immigrés sont répartis en deux groupes, à savoir ceux arrivés à l'âge adulte et ceux arrivés enfants dans les âges de scolarité obligatoire (c'est-à-dire avant l'âge de 15 ans). D'après les données des enquêtes menées auprès des ménages, environ une personne sur sept vivant dans l'UE (voir Encadré 1.2) et une sur neuf vivant dans la zone OCDE sont nées à l'étranger, soit 54 millions et 142 millions de personnes, respectivement. Parmi elles, un quart sont arrivées dans la zone OCDE avant l'âge de 15 ans. Cette part est légèrement supérieure dans l'UE (29 %). Les personnes nées dans le pays d'au moins un parent né à l'étranger représentent environ 7 % de la population totale de l'UE et de la zone OCDE, soit respectivement environ 28 et 91 millions de personnes, respectivement. Si aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Israël, la majorité des personnes nées dans le pays de parents nés à l'étranger comptent deux parents immigrés, dans l'UE, la plupart sont d'ascendance mixte, c'est-à-dire nées d'un parent né dans le pays et d'un parent né à l'étranger. Globalement, environ une personne sur cinq dans l'UE est née à l'étranger ou compte au moins un parent né à l'étranger. Cette part est légèrement inférieure dans les pays de l'OCDE.

Encadré 1.2. Note méthodologique sur le traitement du Royaume-Uni dans le contexte de l'UE

En raison de la sortie du Royaume-Uni de l'UE, la présente édition n'inclut pas ce pays dans les moyennes et les totaux de l'UE. En outre, les immigrés nés au Royaume-Uni sont désormais considérés comme des personnes nées en dehors de l'UE. De même, les citoyens britanniques résidant dans les États membres de l'UE sont considérés comme des ressortissants de pays tiers. Toutefois, comme ils possédaient le statut de ressortissants de l'UE en mobilité avant 2020 et que la plupart des enquêtes ne fournissent pas d'informations détaillées sur le pays de naissance, il n'est pas possible de les compter parmi les ressortissants des pays tiers lors des années précédentes. Bien que cela fausse certaines comparaisons dans le temps (voir chapitre 8), l'impact est limité du fait que les ressortissants britanniques résidant à l'étranger ne représentent que 3.5 % de l'ensemble des ressortissants de pays tiers présents dans l'UE. La part de ressortissants britanniques est toutefois beaucoup plus élevée en Irlande, qui a donc été exclue de toutes les comparaisons dans le chapitre 8.

Les immigrés représentent environ la moitié de la population au Luxembourg, près des deux cinquièmes en Suisse et un tiers en Australie et en Nouvelle-Zélande. À l'autre extrémité du spectre, moins d'un dixième de la population est né à l'étranger dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, les pays d'Asie et les pays d'Amérique latine membres de l'OCDE. Les immigrés sont plus nombreux que les personnes nées dans le pays d'au moins un parent né à l'étranger dans l'ensemble des pays, à l'exception de certains pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que du Mexique, de la France et d'Israël. Globalement, la moitié de la population est née à l'étranger ou compte au moins un parent né à l'étranger en Australie, en Suisse et en Israël, une part qui dépasse 70 % au Luxembourg. Dans les autres pays européens accueillant des immigrés de longue date, cette part est comprise entre un et deux cinquièmes. En revanche, dans les pays d'Amérique latine (à l'exception du Costa Rica), les pays asiatiques ainsi que la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, moins d'une personne sur dix fait partie de ce groupe.

Graphique 1.1. Immigrés et personnes nées dans le pays de parents nés à l'étranger

Population totale, 2021 ou année la plus récente

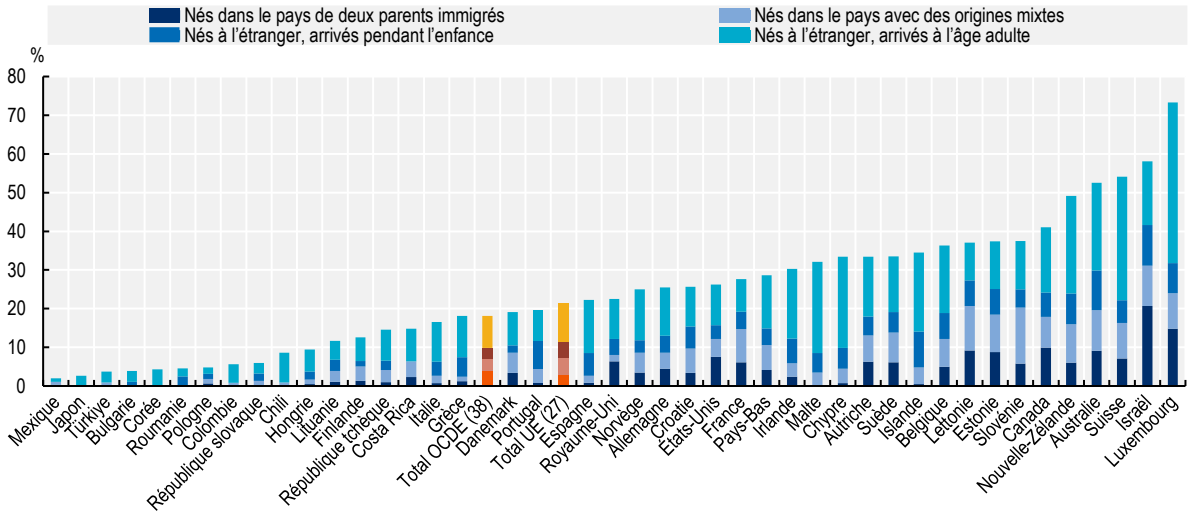

Note : au Japon, en Corée, au Mexique et en Türkiye, les estimations relatives aux descendants d'immigrés se fondent sur les parts observées dans les enquêtes PISA 2003 (15-34 ans nés dans le pays) et PISA 2018 (moins de 15 ans nés dans le pays). En Colombie, au Costa Rica et au Chili, les estimations relatives aux descendants d'immigrés se fondent sur les parts observées dans les enquêtes PISA 2009 (15-34 ans nés dans le pays) et PISA 2018 (moins de 15 ans nés dans le pays).
D'autres notes et sources figurent dans leurs StatLinks respectifs.

StatLink https://stat.link/vlja9h

Graphique 1.2. Immigrés et personnes nées dans le pays comptant au moins un grand-parent né à l'étranger

15 ans et plus, 2021

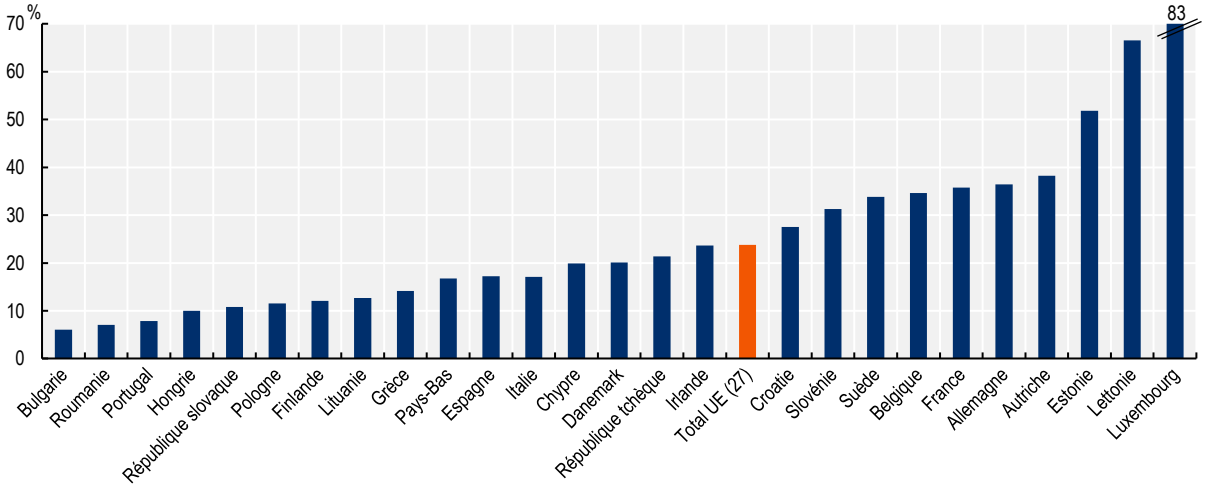

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

StatLink https://stat.link/5l47wk

Si de nombreuses enquêtes sur les ménages collectent des données sur les immigrés et leurs enfants, on en sait peu sur les petits-enfants d'immigrés[2]. Pour la toute première fois, un Eurobaromètre spécial 519, mis en place par la Commission européenne en 2021, permet d'estimer leur part parmi les citoyens de l'UE. En partant de l'hypothèse que l'ensemble des ressortissants de pays tiers comptent au moins un grand-parent né à l'étranger, et en additionnant cette part et celle des citoyens de l'UE ayant au moins un grand-parent né à l'étranger, on constate que dans l'UE, près d'un quart de la population âgée de 15 ans et plus compte au moins un grand-parent né à l'étranger (Graphique 1.2). Près de la moitié de ces personnes sont nées en dehors de l'UE. Au Luxembourg et en Lettonie, respectivement environ quatre cinquièmes et deux tiers de la population de cette tranche d'âge comptent au moins un grand-parent né à l'étranger. Cette part est également élevée dans les pays européens accueillant des immigrés de longue date (sauf aux Pays-Bas), où plus d'un tiers de cette population est concerné.

1.1.2. Comment l'intégration est-elle mesurée ?

La présente publication suit les résultats en termes d'intégration et leur évolution dans le temps, en terme relatif. Elle compare les résultats des immigrés avec ceux des personnes nées dans le pays (chapitres 2 à 6), les résultats des enfants nés dans le pays de parents immigrés avec ceux de leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays (chapitre 7), et les résultats des ressortissants de pays tiers avec ceux des ressortissants du pays de résidence en Europe (chapitre 8). Ces indicateurs sont faciles à comprendre et peuvent aider à mieux mettre en lumière les problèmes d'intégration. Toutefois, ils sont influencés par la composition de la population immigrée, ainsi que par un large éventail de conditions et d'actions et ne rendent pas nécessairement compte des succès ou des échecs de l'action publique. En effet, la politique d'intégration n'est qu'un facteur parmi d'autres et son poids varie selon le pays. Pour évaluer correctement les effets de la politique d'intégration, d'autres mesures sont nécessaires (voir Encadré 1.3).

Encadré 1.3. Évaluer la politique d'intégration par le suivi et l'analyse

Les indicateurs cibles sont un moyen courant de mesurer l'efficacité d'une politique d'intégration spécifique. Ils servent directement d'objectifs d'action ou de critères de comparaison pour un groupe précis dans un horizon temporel prédéfini. Citons par exemple l'objectif de réduire le taux de chômage des immigrés de 2 points de pourcentage à l'horizon 2025 dans un pays où les immigrés sont davantage touchés par le chômage.

Les enquêtes de satisfaction menées auprès d'un groupe prédéfini de bénéficiaires sont un moyen courant d'évaluer l'efficacité d'une politique spécifique conçue pour atteindre de tels objectifs. Bien qu'elles soient relativement faciles à mettre en œuvre, ces enquêtes ne constituent pas une mesure objective de l'efficacité. En outre, les opinions sont généralement influencées par de nombreux facteurs sans rapport avec les objectifs du programme.

Les comparaisons ex ante et ex post des résultats constituent un moyen plus objectif de mesurer et de suivre l'effet d'une politique. Toutefois, la situation sur le marché du travail, par exemple, peut être influencée par la conjoncture économique générale ainsi que par d'autres mesures (par ex. d'autres interventions des pouvoirs publics sur le marché du travail). Il est possible d'éliminer en partie ces effets en comparant l'évolution de la situation du groupe cible au fil du temps avec celle d'un groupe de référence présentant les mêmes caractéristiques mais n'étant pas concerné par la politique en question. Toutefois, cette méthode n'est pas non plus exempte de biais. En particulier, les effets de sélection mais aussi d'abandon sélectif des participants au programme peuvent fausser les résultats. Des plans d'études plus complexes, comme des essais contrôlés randomisés, la définition de différents horizons temporels avant et après la participation aux programmes, ainsi que des programmes pilotes régionaux, peuvent contribuer à réduire ces biais et d'autres facteurs de confusion.

Graphique 1.3. Comparaison de la part des personnes peu instruites immigrées et natives

15-64 ans sortis du système éducatif, 2020

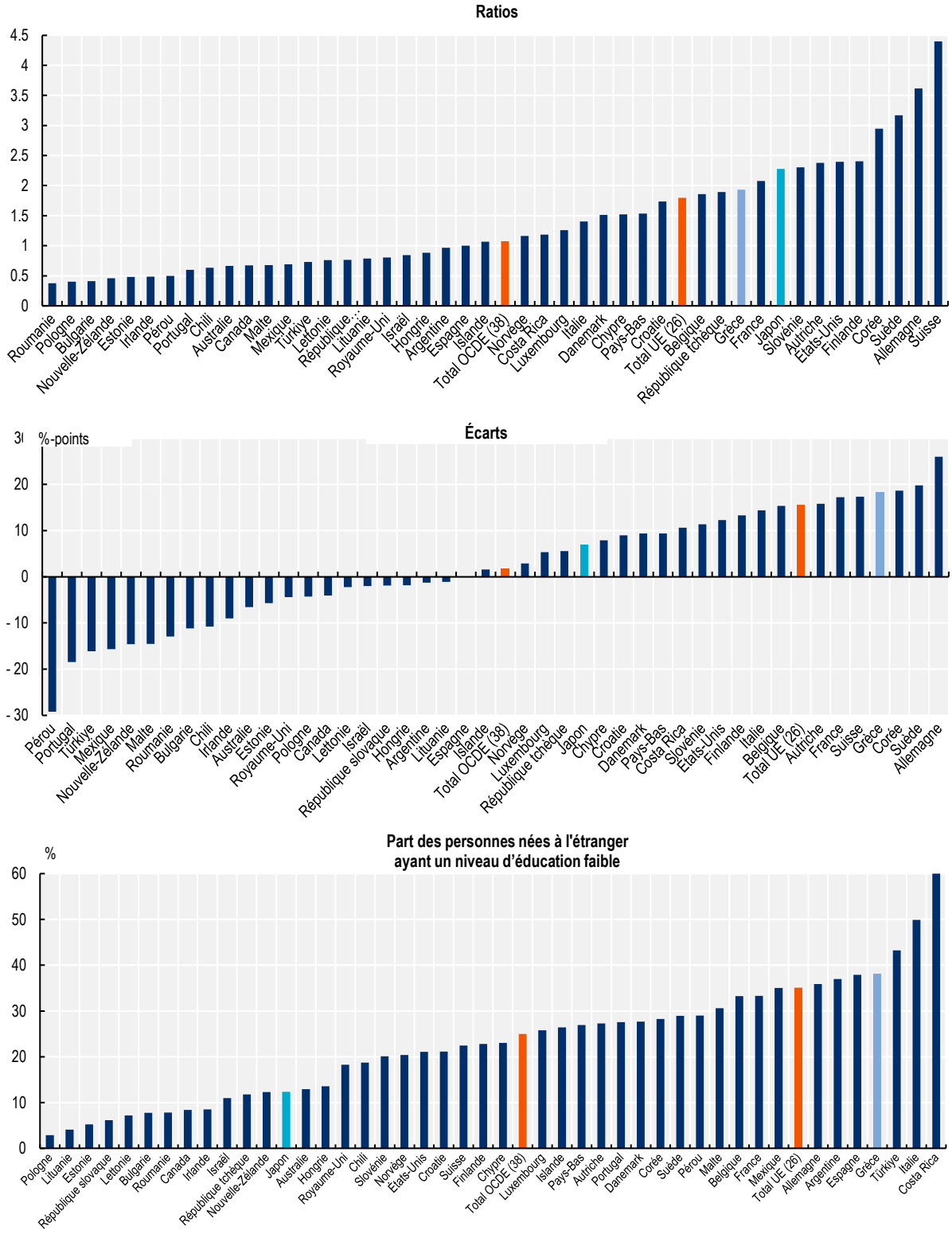

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

StatLink https://stat.link/covx7q

Les deux méthodes les plus courantes pour évaluer les résultats d'un groupe cible par rapport à ceux d'un groupe de référence sont les suivantes : i) calculer les écarts entre les résultats (principalement exprimés en points de pourcentage, étant donné que la plupart des indicateurs sont des parts ou des taux) et ii) établir un ratio entre les deux résultats.

Le Graphique 1.3 compare la part des personnes peu instruites nées à l'étranger et celle des personnes nées dans le pays. Il montre dans quelle mesure le recours à différentes méthodes de calcul peut modifier le classement des pays. Dans cet exemple, le ratio entre la part d'immigrés peu instruits et la part de personnes peu instruites nées dans le pays est relativement élevé au Japon et en Grèce, les immigrés étant environ deux fois plus susceptibles d'être peu instruits que les personnes nées dans le pays. Si l'on s'intéresse à l'écart en points de pourcentage entre les deux groupes, la Grèce recule dans le classement, tandis que le Japon remonte vers le milieu de la distribution. Si ces deux mesures évaluent l'écart entre la part d'immigrés peu instruits et la part de personnes peu instruites nées dans le pays, les ratios ne rendent pas compte de l'ampleur de ces parts. De fait, si la part d'immigrés peu instruits relevée en Grèce est l'une des plus élevées de la zone OCDE, le Japon est l'un des pays où elle est la plus faible. Ce rapport présente donc les indicateurs en valeurs absolues tout en examinant également les écarts en points de pourcentage, mais a rarement recours aux ratios.

1.2. Valeur ajoutée des comparaisons internationales

Les comparaisons internationales apportent une forte valeur ajoutée aux indicateurs au niveau national. Plus spécifiquement, elles :

a) Offrent des points de référence pour l'évaluation des performances

Les comparaisons internationales permettent aux pays de comparer leurs résultats à ceux d'autres pays. Elles peuvent fournir des points de référence pour l'évaluation des performances nationales et aider à interpréter l'ampleur des écarts.

Graphique 1.4. Taux de surpeuplement des logements aux échelons national et international dans les pays d'immigration de longue date

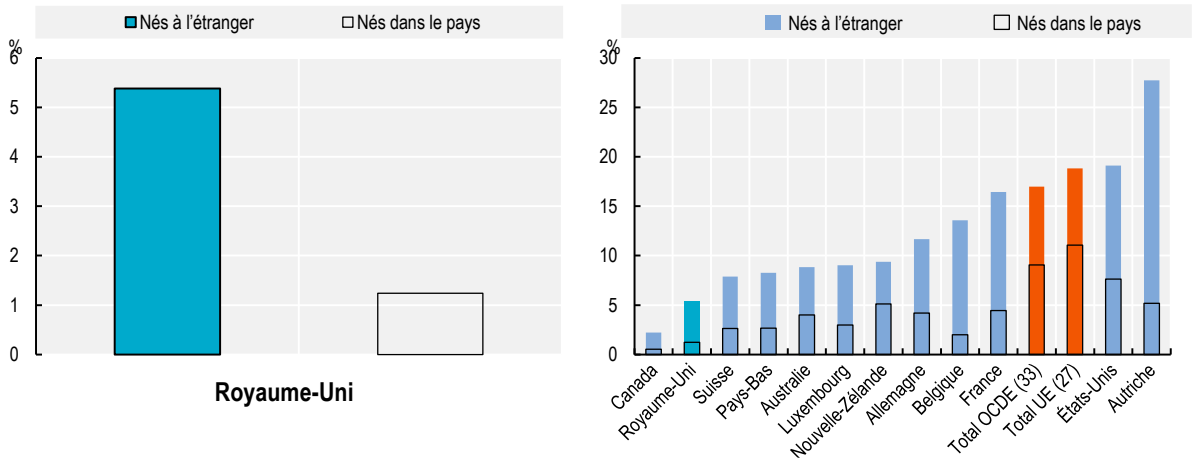

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

StatLink https://stat.link/h6o783

Par exemple, comme le montre le Graphique 1.4, un simple examen à l'échelon du Royaume-Uni ne permet pas de déterminer si l'écart observé entre le taux de surpeuplement des logements des immigrés et le taux de surpeuplement des logements (voir l'indicateur 4.5 pour une définition précise) des personnes nées dans le pays, à savoir 4 points de pourcentage, est important ou non. Toutefois, une comparaison à l'échelon international aide à mettre la situation en perspective. Il en ressort que l'écart observé au Royaume-Uni est plus faible que celui observé dans la quasi-totalité des autres pays d'immigration de longue date.

b) Permettent de cerner les enjeux communs en matière d'intégration

Les comparaisons internationales mettent également en avant les difficultés que partagent les pays et qui sont liées à la nature même du processus migratoire, plutôt qu'au contexte particulier des pays d'accueil. Par exemple, par rapport aux personnes nées dans le pays, les immigrés sont davantage exposés à la pauvreté quasiment partout (Graphique 1.5). L'environnement socioéconomique des populations nées à l'étranger varie considérablement d'un pays à l'autre et ne peut expliquer que partiellement les écarts observés entre les deux groupes en termes de taux de pauvreté. Les obstacles spécifiques auxquels les immigrés sont confrontés sur le marché du travail, comme les barrières linguistiques et la dévalorisation des diplômes étrangers, ainsi que l'accès limité aux prestations sociales, voire la discrimination, peuvent également contribuer des taux de pauvreté des immigrés plus élevés.

Graphique 1.5. Taux de pauvreté relative

16 ans et plus, 2020

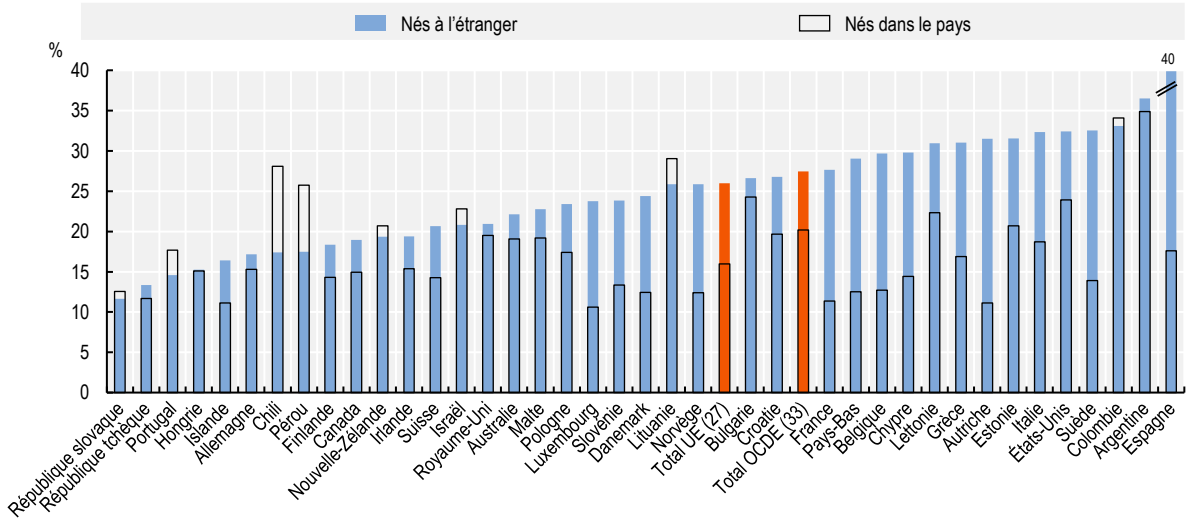

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

StatLink https://stat.link/4nhgts

c) Mettent en évidence les difficultés qui restent invisibles à l'examen des seules données nationales

Les comparaisons internationales permettent également de mettre en évidence des difficultés invisibles à l'examen des seules données nationales, notamment quand il existe une forte corrélation entre la présence d'immigrés et d'autres facteurs d'inégalité. Par exemple, on prétend généralement, surtout en Europe, que la concentration de descendants directs d'immigrés dans les mêmes établissements scolaires risque de nuire à la performance éducative globale de ces établissements. Les résultats fondés sur les données du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) montrent qu'en Europe,

où les parents immigrés sont largement surreprésentés au bas de l'échelle des qualifications, les résultats scolaires des élèves sont généralement inférieurs quand ils sont scolarisés dans des établissements accueillant des effectifs importants de descendants d'immigrés (Graphique 1.6) Toutefois, dans certains pays de l'OCDE, comme l'Australie, le Canada et Israël, où les immigrés sont surreprésentés parmi les diplômés du supérieur, les enfants obtiennent de meilleurs résultats quand ils sont scolarisés dans des établissements fréquentés par de nombreux descendants d'immigrés. Ce qui ressort de ces résultats, en revanche, c'est que, dans tous les pays, les résultats scolaires des enfants sont systématiquement inférieurs dans les établissements accueillant d'importants effectifs d'enfants dont la mère a un faible niveau d'études. À l'échelle de l'OCDE, ils accusent un retard de près de deux ans par rapport aux élèves scolarisés dans des établissements accueillant peu d'élèves de cette catégorie. Cela s'explique principalement par l'impact important du niveau d'études de la mère sur les résultats scolaires de son enfant. Dans ce cas, les comparaisons internationales permettent de cibler le véritable problème à traiter, à savoir non la forte concentration de descendants d'immigrés en tant que telle, mais la concentration d'enfants dont les mères ont un faible niveau d'études.

Graphique 1.6. Résultats scolaires en fonction de la concentration d'élèves dont au moins un des parents est né à l'étranger et dont la mère a un faible niveau d'études

Écart entre les résultats moyens au PISA des élèves de 15 ans scolarisés dans des établissements situés au-dessus du seuil de 75/25 % et ceux des élèves scolarisés dans des établissements situés au-dessous du seuil de 75/25 %, 2018

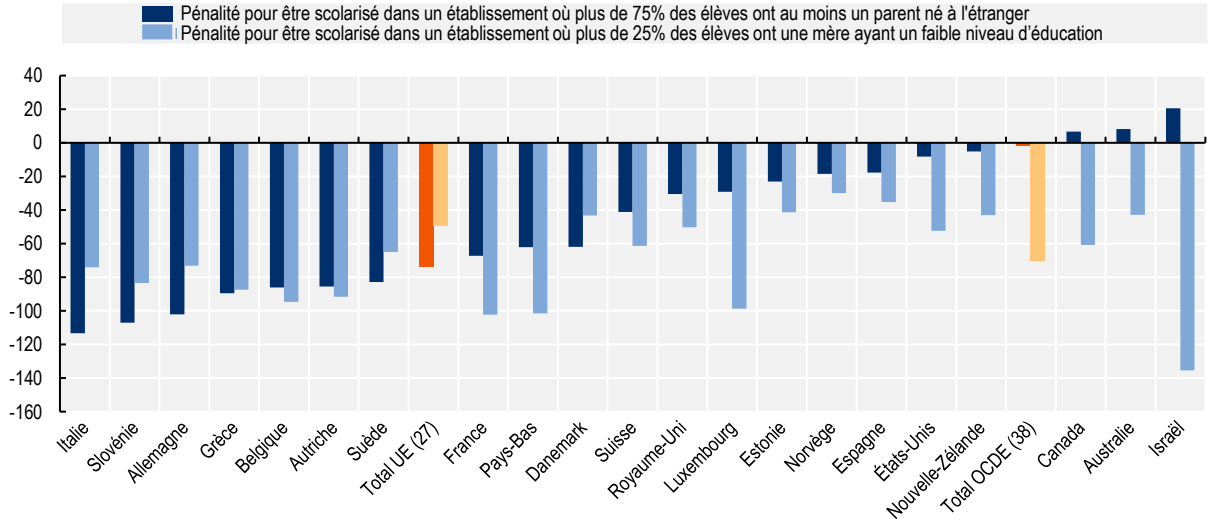

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

StatLink https://stat.link/ftx0lk

1.3. Classification des pays de destination des immigrés

Les différences de composition de la population née à l'étranger doivent également être prises en compte dans le cadre de l'interprétation des résultats des immigrés sur le plan de l'intégration. En particulier, le motif de la migration a généralement une forte incidence sur ces résultats. Les immigrés admis pour raisons humanitaires, par exemple, se heurtent à des obstacles spécifiques au moment d'entrer sur le marché du travail. En raison du caractère forcé de leur migration, ils n'ont généralement pas eu le temps de préparer leur séjour, souffrent de détresse psychologique, et n'ont que peu d'attaches, voire aucune,

avec le pays dans lequel ils arrivent. En revanche, les travailleurs immigrés ont souvent déjà fait l'objet d'une sélection en fonction de leurs compétences et/ou de leur emploi dans le pays d'accueil et s'en sortent beaucoup mieux sur le marché du travail, à leur arrivée notamment (voir Graphique 1.7 et également Graphique 1.11 ci-dessous).

Pourtant, jusqu'à récemment, les enquêtes auprès des ménages recueillaient rarement des informations sur les motifs de la migration. Depuis 2021, l'Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) intègre tous les deux ans une question sur le motif de la migration, ce qui permet de présenter les résultats en termes d'intégration de différents groupes d'immigrés au sein de l'UE. À l'extérieur de l'UE, seuls quelques pays recueillent des données sur les motifs légaux de séjour des immigrés (par ex. la Corée) ou sont en mesure d'établir un lien entre les enquêtes auprès des ménages et leurs bases de données relatives aux permis de séjour (par ex. le Canada), qui peuvent présenter des différentes avec les motifs de migration déclarés par les immigrés.

Comme le montre le Graphique 1.7, la catégorie des travailleurs immigrés est celle qui enregistre les taux d'emploi les plus élevés dans la quasi-totalité des pays européens, tandis que les personnes admises pour raisons humanitaires sont les moins susceptibles d'occuper un emploi. Les migrants qui viennent rejoindre des membres de leur famille obtiennent généralement des résultats à peine meilleurs que ceux des personnes admises pour raisons humanitaires dans l'ensemble de l'UE, en dépit d'attaches a priori plus fortes avec le pays d'accueil.

Graphique 1.7. Taux d'emploi des personnes nées à l'étranger selon le motif de migration dans l'UE

15-64 ans, 2021

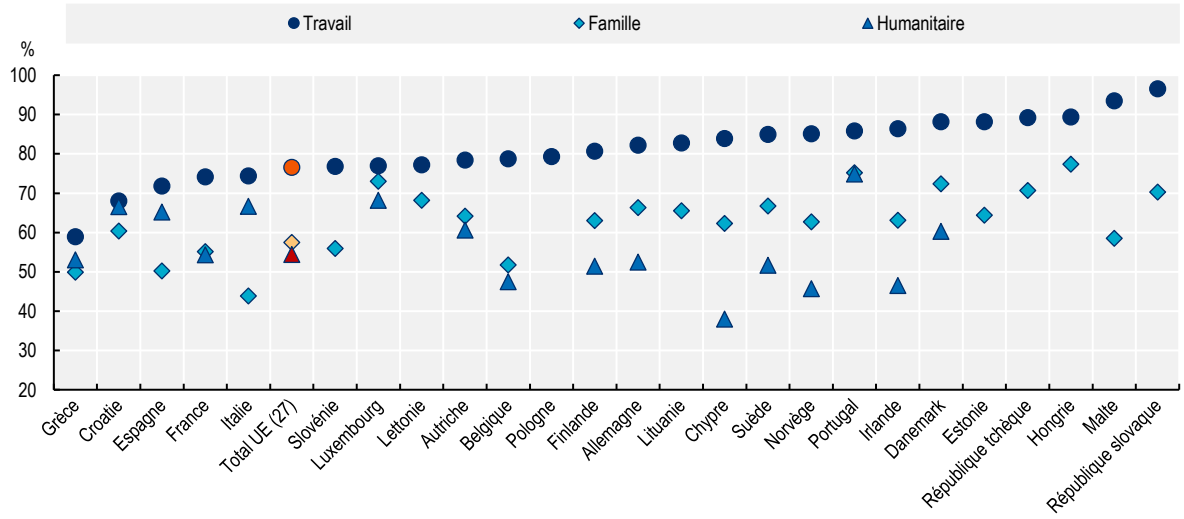

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

StatLink https://stat.link/iesdtc

Ces informations, ainsi que d'autres informations contextuelles, sont cruciales pour interpréter correctement les résultats des immigrés et les différences observées avec la population née dans le pays. La taille et la composition des populations immigrées varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre, en fonction notamment de facteurs géographiques, historiques, linguistiques et politiques. Par exemple, si les personnes admises pour raisons humanitaires et leurs familles représentent une part importante de la population immigrée en Suède, cette part est beaucoup plus faible dans des pays comme l'Australie, le Canada ou le Royaume-Uni.

Tout récemment, l'afflux sans précédent de réfugiés en provenance d'Ukraine a eu un effet significatif sur la composition de la population immigrée de plusieurs pays (voir Encadré 1.4). Les pays d'Europe centrale et orientale, qui accueillaient principalement des travailleurs immigrés par le passé, ont notamment enregistré une forte hausse du nombre de migrants admis pour raisons humanitaires. Les dernières données disponibles au moment de la rédaction du présent chapitre datant de 2021, l'impact de ces entrées n'est pas pris en compte dans les indicateurs de l'intégration figurant dans cette publication.

Encadré 1.4. Premières données relatives à l'intégration des réfugiés en provenance d'Ukraine

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, déclenchée le 24 février 2022, a provoqué un exode vers les pays de l'OCDE. En avril 2023, plus de 4.7 millions de personnes étaient enregistrées au titre de la protection temporaire dans la seule Union européenne (UE). Environ un million d'autres sont parties ou doivent se rendre dans des pays de l'OCDE non membres de l'UE, comme le Canada, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Türkiye et Israël. Malgré des incertitudes en ce qui concerne la durée de leur séjour, de nombreux réfugiés ont atteint leur destination finale et commencent à s'intégrer dans les sociétés d'accueil.

Les pays de l'OCDE ont promptement réagi face à la crise, en permettant aux réfugiés de bénéficier de certains dispositifs pour entrer sur leur territoire, et en octroyant différents types d'aides aux nouveaux arrivants, comme une aide financière, un hébergement d'urgence et un accès à l'éducation et aux soins.

Dans la plupart des pays d'accueil, les réfugiés en provenance d'Ukraine se sont également vu accorder un accès immédiat et sans restriction au marché du travail, et ils bénéficient de mesures d'aide à l'intégration sur le marché du travail, généralement mises en œuvre par les services publics de l'emploi. En outre, les tensions sur les marchés du travail, les réseaux préexistants d'immigrés ukrainiens et le niveau d'études relativement élevé des réfugiés favorisent leur intégration sur le marché du travail. Compte tenu de ces facteurs, les réfugiés en provenance d'Ukraine ont mis moins de temps à trouver un emploi que d'autres groupes de réfugiés dans nombre de pays d'accueil. Neuf mois après le début de la guerre d'agression russe, plus de 40 % d'entre eux occupaient déjà un emploi aux Pays-Bas, en Lituanie, en Estonie et au Royaume-Uni. Ailleurs, cette part était plus faible, mais est néanmoins en hausse.

Malgré leur entrée relativement rapide sur le marché du travail, les premières données donnent à penser qu'elle s'est souvent faite au détriment de la recherche d'emplois en adéquation avec leurs compétences. En Espagne, par exemple, où près des deux tiers des réfugiés adultes ont un niveau d'études élevé, seule une personne sur sept environ exerce une profession hautement qualifiée. Les emplois hautement qualifiés sont souvent assortis de barrières à l'entrée importantes, de procédures de reconnaissance potentiellement longues, et d'exigences de qualifications et de compétences linguistiques propres à chaque pays. Seul un petit nombre de réfugiés ukrainiens déclarent parler la langue de leur pays d'accueil, du moins dans les pays non anglophones, et ils sont nombreux à considérer le manque de compétences linguistiques comme un obstacle majeur à leur recherche d'emploi. Étant donné qu'une part importante des réfugiés en provenance d'Ukraine sont des mères accompagnées de jeunes enfants, la disponibilité de services de garde d'enfants est également cruciale pour favoriser l'accès à des emplois suffisamment qualifiés.

Outre les aides à l'entrée des réfugiés sur le marché du travail, les pays d'accueil ont déployé des efforts considérables pour accroître leurs capacités d'accueil en classe et d'enseignement, et pouvoir ainsi accueillir les enfants ukrainiens. Dans la mesure où les enfants représentent un tiers de l'ensemble des flux de réfugiés, leur scolarisation s'inscrit parmi les priorités de la politique d'intégration de la plupart des pays d'accueil. Le nombre d'enfants a considérablement augmenté dans les écoles

des pays d'accueil au début de l'année scolaire 2022-23, mais les données disponibles mettent en évidence des différences d'un pays à l'autre. En novembre 2022, plus de deux tiers des mineurs ukrainiens étaient scolarisés en Irlande et aux Pays-Bas, contre seulement environ un tiers en Pologne, souvent parce que les élèves continuaient à suivre le programme scolaire de leur pays à distance. Toutefois, si l'enseignement à distance a permis d'assurer la continuité de l'éducation des enfants au cours des premiers mois de l'exode, il peut avoir un impact négatif sur leur intégration à plus long terme.

Source : OCDE (2023), « Que savons-nous des compétences et des premiers résultats sur le marché du travail des réfugiés ukrainiens ? », https://doi.org/10.1787/c7e694aa-en.

Les pays de destination membres de l'OCDE et de l'UE peuvent être répartis en 13 groupes, sur la base de la taille et de la catégorie d'entrée (travail, raisons familiales, humanitaires, libre circulation) de leur population immigrée, ainsi que de leur expérience en matière d'immigration – autant d'éléments qui ont une incidence sur les résultats sur le plan de l'intégration. Les populations nées à l'étranger présentent une composition structurelle identique au sein des pays d'un même groupe (Graphique 1.8). Ces groupes de pays font souvent face à des enjeux similaires en termes d'intégration, ce qui rend les comparaisons internationales particulièrement intéressantes. D'autres affichent des résultats assez variés, car certains facteurs non pris en compte lors de la constitution des groupes, comme la taille et la vigueur de l'économie, ont également une incidence sur l'intégration. Dans la mesure où toute classification appelle une certaine simplification, il est impossible de prendre en compte l'ensemble des déterminants des processus d'intégration, qui sont complexes. Le Graphique 1.9 présente les résultats de chaque groupe de pays au regard des différents indicateurs et leur évolution au fil du temps, sous forme synthétique.

Graphique 1.8. Classification des pays de destination de l'OCDE et de l'UE en fonction des caractéristiques de la population née à l'étranger, 2021

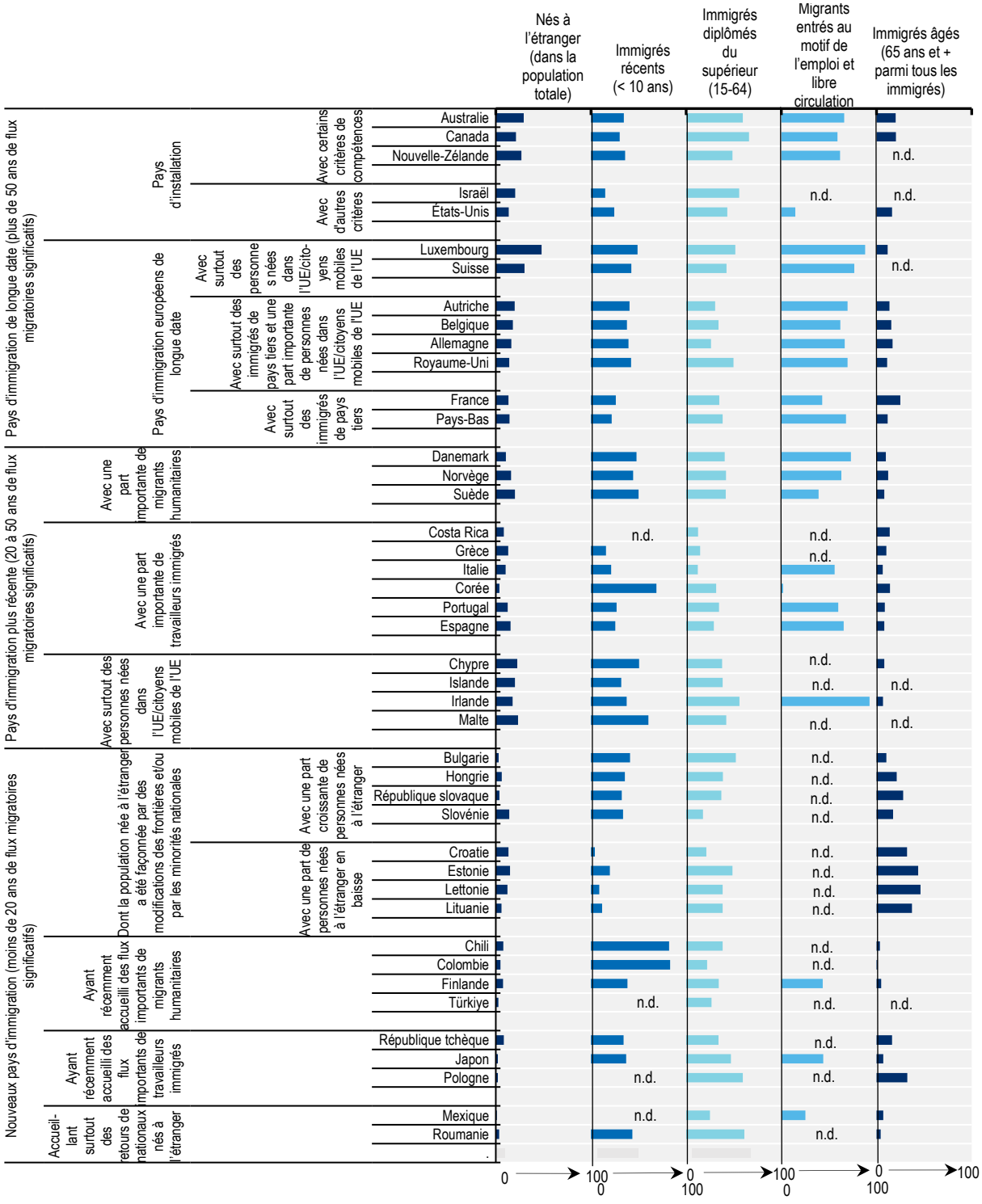

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

StatLink https://stat.link/lgwdon

Groupe 1.1 : Pays d'installation avec certains critères de compétences (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande)

Ces pays se caractérisent par une migration d'installation et l'immigration est considérée comme faisant partie du patrimoine national. En moyenne, les immigrés représentent environ un quart de la population, et les personnes ayant au moins un parent né à l'étranger en représentent un sixième. Dans ces pays, les politiques d'immigration visent principalement à attirer des travailleurs immigrés pour répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée de leurs économies. Par conséquent, les travailleurs immigrés et leurs accompagnants représentent la majeure partie de la population née à l'étranger. En outre, en raison d'une immigration sélective de longue date, la part moyenne des immigrés diplômés de l'enseignement supérieur est supérieure à celle de leurs homologues nés dans le pays, mais aussi à celle de leurs homologues nés à l'étranger dans la quasi-totalité des autres pays. Cette part a considérablement augmenté en Australie et au Canada au cours de la dernière décennie, où elle s'élève respectivement à 60 % et 66 %.

Les immigrés obtiennent généralement de bons résultats dans les pays d'installation (voir Graphique 1.9). Comme il s'agit principalement de travailleurs immigrés très instruits accompagnés de membres de leur famille, ils bénéficient d'une bonne situation sur le marché du travail, sont en bonne santé, et sont moins susceptibles d'être touchés par la pauvreté ou de vivre dans des logements surpeuplés que les immigrés de la plupart des autres pays. Bien qu'ils ne rattrapent généralement pas complètement leurs homologues nés dans le pays (à quelques exceptions près), les écarts sont généralement plus faibles que ceux observés dans l'ensemble de la zone OCDE (voir Encadré 1.5). En outre, plus de quatre cinquièmes des immigrés résidant dans ces pays depuis au moins dix ans ont obtenu la nationalité du pays d'accueil, soit une part bien supérieure à celle observée dans la plupart des autres pays de l'OCDE, où l'acquisition de la nationalité est plus difficile. Le niveau d'études élevé des immigrés semble également avoir une incidence positive sur leurs enfants. Contrairement à ce que l'on observe dans la plupart des autres pays, les personnes nées dans le pays de parents nés à l'étranger obtiennent de meilleurs résultats à l'école et sur le marché du travail que les personnes dont les parents sont nés dans le pays.

Groupe 1.2 : Pays d'installation avec d'autres critères (Israël, États-Unis)

Comme dans le groupe précédent, l'installation d'immigrés a largement contribué à l'édification de la nation. Ces derniers représentent un cinquième de la population israélienne et un septième de la population des États-Unis. L'immense majorité d'entre eux sont des immigrés installés résidant depuis au moins dix ans dans leur pays d'accueil (environ cinq sixièmes en Israël et trois quarts aux États-Unis). Israël encourage l'immigration de la diaspora juive, tandis que le regroupement familial est une composante importante de la politique d'immigration des États-Unis. Par conséquent, près de deux tiers des immigrés permanents aux États-Unis sont venus en premier lieu pour des raisons familiales.

Bien que la proportion de travailleurs immigrés soit plus faible que dans les pays du groupe 1.1, les immigrés (et leurs enfants) obtiennent des résultats favorables sur le marché du travail, et une part relativement importante d'entre eux est très instruite (43 % aux États-Unis et 56 % en Israël). Pourtant, ces immigrés éprouvent des difficultés à trouver un emploi correspondant à leurs qualifications. Environ un tiers des immigrés occupant un emploi sont déclassés. En Israël, les immigrés très instruits sont même près de deux fois plus susceptibles d'être déclassés que leurs homologues nés dans le pays. En outre, aux États-Unis, les immigrés accusent toujours un retard par rapport aux personnes nées dans le pays en termes de conditions de vie.

Groupe 2.1 : Pays européens d'immigration de longue date avec une prédominance de de personnes nées dans l'UE/citoyens mobiles de l'UE (Luxembourg, Suisse)

Ces pays attirent un grand nombre de travailleurs immigrés hautement qualifiés en provenance de l'UE/AELE. Si l'immigration est ancienne, l'afflux d'immigrés diplômés de l'enseignement supérieur a été

particulièrement important au cours de la dernière décennie. Par conséquent, les immigrés résidant depuis moins de dix ans dans le pays d'accueil représentent au moins deux cinquièmes des populations immigrées dans ces pays.

En raison de la forte proportion de travailleurs immigrés et d'immigrés bénéficiant de libre circulation (77 % des flux permanents en Suisse, et 88 % au Luxembourg au cours des 15 dernières années), la situation des immigrés sur le marché du travail est généralement bonne. Plus de 72 % des personnes nées à l'étranger occupent un emploi, et les taux de déclassement comptent parmi les plus bas de l'OCDE. Toutefois, les conditions de vie des immigrés sont moins favorables. Ils se heurtent notamment à des difficultés disproportionnées pour trouver un logement adéquat, et affichent des taux de pauvreté relative plus élevés. Dans le même ordre d'idées, les résultats scolaires et la situation sur le marché du travail des personnes nées dans le pays de parents nés à l'étranger sont nettement moins bons que ceux de leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays. En outre, malgré quelques améliorations au cours de la dernière décennie, les taux d'acquisition de la nationalité restent faibles parmi les immigrés résidant dans le pays depuis au moins dix ans.

Groupe 2.2 : Pays européens d'immigration de longue date avec une prédominance d'immigrés de pays tiers et une part importante de personnes nées dans l'UE/citoyens mobiles de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni)

Depuis les années 1950, les politiques actives de « travailleurs invités » mises en œuvre dans ces pays ont attiré principalement des immigrés peu instruits originaires de pays comme l'ex-Yougoslavie, la Türkiye et le Maroc, qui ont occupé des emplois non qualifiés pendant l'expansion économique de l'après-guerre. Au lieu de venir temporairement, comme prévu initialement, beaucoup de ces immigrés se sont finalement installés avec leur famille. Le Royaume-Uni fait exception au sein de ce groupe, car il a fait venir des travailleurs immigrés plus instruits en provenance de ses anciennes colonies sans recourir aux programmes de « travailleurs invités ». Depuis les années 1990, la plupart de ces pays ont également accueilli des flux importants de migrants pour raisons humanitaires, en particulier l'Allemagne et l'Autriche. Sous l'effet de la poussée des migrations humanitaires en 2015/2016 et de l'afflux continu de ressortissants de l'UE en mobilité au cours de la dernière décennie, la part des personnes nées à l'étranger dans la population totale a augmenté dans ces pays. En 2020, environ deux immigrés sur cinq résidaient dans leur pays d'accueil depuis moins de dix ans. Contrairement aux groupes précédents, la part des immigrés de niveau d'éducation élevé va de 26 à 34 % seulement, dans ces pays. Toutefois, plus de deux cinquièmes des personnes nées dans l'UE présentes dans ces pays ont suivi des études supérieures (à l'exception de l'Allemagne, où moins d'un tiers d'entre elles sont diplômées du supérieur). Au Royaume-Uni, l'ensemble des immigrés sont plus instruits, près de la moitié d'entre eux étant titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Bien que ces pays comptent une part importante de travailleurs immigrés ou d'accompagnants (les personnes arrivées dans le cadre de la libre circulation étant incluses), le taux d'emploi des immigrés est bien inférieur à celui des personnes nées dans le pays. Les écarts, entièrement imputables aux immigrés de pays tiers, s'élèvent à au moins 6 points de pourcentage, sauf au Royaume-Uni, où l'on n'observe aucune différence. Les femmes non ressortissantes de l'UE sont confrontées à des difficultés bien plus nombreuses sur le marché du travail et ont une situation beaucoup moins enviable que les hommes non ressortissants de l'UE et les femmes nées dans le pays. Les désavantages liés au faible niveau d'études des parents immigrés sont souvent transmis à leurs enfants, dont les résultats scolaires et la situation sur le marché du travail restent bien inférieurs à ceux de leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays (sauf au Royaume-Uni encore une fois). Dans ces pays, les immigrés sont également plus susceptibles d'être pauvres, de vivre dans un logement inadéquat ou de se déclarer en mauvaise santé que les personnes nées dans le pays, bien que les écarts soient beaucoup plus faibles en Allemagne et au Royaume-Uni. En Belgique, malgré la forte proportion de personnes nées dans l'UE, les résultats des

immigrés et de leurs enfants sont plus proches de ceux du groupe 2.3 ci-dessous que de ceux de l'Autriche, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

Groupe 2.3 : Pays européens d'immigration de longue date avec une prédominance d'immigrés de pays tiers (France, Pays-Bas)

À l'instar des pays du groupe 2.2, la France et les Pays-Bas ont mis en œuvre des programmes de travailleurs invités afin de pallier les pénuries de main-d'œuvre (non qualifiée) pendant l'essor économique de l'après-guerre. Ils ont accueilli par ailleurs un nombre important de travailleurs immigrés et d'immigrés pour raisons familiales originaires de leurs anciennes colonies. De ce fait, leur population immigrée est majoritairement extracommunautaire. De nombreux immigrés (près de 70 % en France et 78 % aux Pays-Bas) sont installés dans des zones urbaines, et leur part continue de croître. Contrairement à ce que l'on observe dans les pays du groupe 2.2, les nouveaux arrivants ne représentent qu'une petite part de la population immigrée. Ainsi, environ trois quarts des personnes nées à l'étranger résident dans leur pays d'accueil depuis au moins 10 ans, et la grande majorité d'entre elles (62 % en France et 75 % aux Pays-Bas) possèdent la nationalité de leur pays d'accueil.

Les problèmes d'intégration rappellent ceux du groupe 2.2, et sont en partie imputables au faible niveau d'études d'une part importante de la population née à l'étranger (plus d'un quart aux Pays-Bas et un tiers en France sont peu instruits). Plus précisément, les immigrés obtiennent de moins bons résultats sur le marché du travail que les personnes nées dans le pays. On observe des écarts importants entre les taux d'emploi de ces deux groupes (7 points de pourcentage en France et 16 aux Pays-Bas). De même, la pauvreté relative, les problèmes de logement et de santé sont beaucoup plus fréquents chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays, les disparités s'étant creusées au cours de la dernière décennie. De même, les résultats scolaires et la situation sur le marché du travail des jeunes nés dans le pays de parents nés à l'étranger sont généralement bien moins bons que ceux de leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays.

Groupe 3.1 : Pays d'immigration plus récente comptant une part importante de migrants humanitaires (Danemark, Norvège, Suède)

Depuis les années 1990, la migration humanitaire a été un moteur important des migrations à destination de ces pays et a donné lieu à une diversification croissante des pays d'origine. Toutefois, les migrants de l'UE/AELE jouissant de la liberté de circulation et les travailleurs immigrés constituent toujours l'essentiel de la population immigrée (sauf en Suède). Ils représentent plus de trois cinquièmes des flux d'immigration permanente à destination du Danemark et de la Norvège enregistrés ces 15 dernières années. En raison de la hausse du nombre de travailleurs immigrés et d'immigrés admis au titre de la libre circulation, ainsi que de la poussée des migrations humanitaires faisant suite à la crise en Syrie de 2015/2016 (bien que dans une moindre mesure au Danemark), la part des personnes nées à l'étranger dans la population totale de ces pays a augmenté de plus d'un tiers au cours de la dernière décennie, pour s'établir à 16 % en moyenne en 2021. Par conséquent, près de la moitié des immigrés résident dans leur pays d'accueil depuis moins de dix ans, et un quart d'entre eux depuis moins de cinq ans. Au moins deux immigrés sur cinq sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, une part qui a augmenté entre 2010 et 2020 et qui est désormais similaire à celle des personnes nées dans le pays.

Les immigrés admis pour raisons humanitaires et leurs familles, ainsi que les immigrés extracommunautaires récents, sont particulièrement vulnérables en termes d'intégration sur le marché du travail, et leurs résultats économiques sont généralement loin d'égaler ceux des personnes nées dans le pays. Comme partout ailleurs, la situation de ces groupes sur le marché du travail n'est pas favorable. Ils enregistrent des taux de pauvreté relative supérieurs à ceux des personnes nées dans le pays, et leurs conditions de logement sont moins enviables. Il en va de même pour les personnes nées dans le pays de parents nés à l'étranger, qui accusent un retard en termes de résultats scolaires et de situation sur le

marché du travail par rapport à leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays. Malgré ces difficultés, l'intégration sociale des immigrés et l'attitude des personnes nées dans le pays à leur égard sont plus favorables que dans la plupart des autres pays européens. Par exemple, les immigrés qui remplissent les conditions requises sont beaucoup plus susceptibles de voter aux élections nationales, font davantage confiance à la police et au système judiciaire, et sont plus enclins à faire du bénévolat que les autres immigrés. En outre, en Suède, six immigrés installés sur sept possèdent la nationalité suédoise, alors que le taux d'acquisition de la nationalité est beaucoup plus faible au Danemark et en Norvège.

Groupe 3.2 : Pays d'immigration plus récente comptant une part importante de travailleurs immigrés (Corée, Costa Rica, Espagne, Grèce, Italie, Portugal)

Les travailleurs immigrés et les immigrés admis pour raisons familiales représentent la majeure partie de la population née à l'étranger dans ces pays. Dans les pays d'Europe du Sud, la croissance économique conjuguée à la baisse de la fécondité a entraîné des pénuries de main-d'œuvre dans les emplois peu qualifiés à partir du milieu des années 1980 et jusqu'à la crise financière mondiale. Des immigrés non européens et, plus tard, des immigrés en provenance d'Europe centrale et orientale ont contribué à pallier ces pénuries. Au cours de la même période, au Costa Rica, la stabilité politique et les conditions économiques favorables ont attiré un nombre croissant de travailleurs immigrés peu instruits, principalement en provenance du Nicaragua et d'autres pays voisins. En moyenne, les immigrés représentent environ 11 % de la population de ces pays. En Corée, où les travailleurs immigrés temporaires sont nombreux, cette part est beaucoup plus faible (environ 4 %).

Au Costa Rica, en Grèce et en Italie, les immigrés peu instruits sont majoritaires. Environ un immigré sur six seulement est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur. En revanche, la part d'immigrés diplômés de l'enseignement supérieur, qui a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, est beaucoup plus importante au Portugal, en Corée et en Espagne (environ un sur trois). Si le taux d'emploi des immigrés est globalement similaire ou supérieur à celui des personnes nées dans le pays (à l'exception de la Grèce et de l'Espagne), les immigrés titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont des difficultés à mettre totalement leurs compétences en pratique. Ils sont beaucoup moins susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues nés dans le pays, et ceux qui en ont un occupent majoritairement des postes inférieurs à leur niveau de qualification. Les immigrés sont également beaucoup plus susceptibles de travailler à temps partiel, d'être titulaires d'un contrat temporaire ou de faire des heures supplémentaires que les personnes nées dans le pays. De même, leurs conditions de vie sont moins favorables, ils enregistrent des taux de pauvreté environ deux fois supérieurs à ceux des personnes nées dans le pays et sont beaucoup plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés. Ces difficultés sont transmises à leurs enfants, qui obtiennent des résultats médiocres sur le marché du travail, tant en termes absolus que par rapport à leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays. Le Portugal fait exception à cet égard. Du fait de l'amélioration considérable des résultats en termes d'intégration au cours de la dernière décennie, l'écart entre les taux de surpeuplement des logements des immigrés et des personnes nées dans le pays s'est beaucoup réduit, et l'écart de pauvreté s'est même inversé (en faveur des immigrés). Les immigrés installés au Portugal sont également beaucoup plus susceptibles d'acquérir la nationalité, ce qui n'est pas le cas dans les autres pays du groupe.

Groupe 3.3 : Pays d'immigration plus récents avec une prédominance de personnes nées dans l'UE/citoyens mobiles de l'UE (Chypre, Islande, Irlande, Malte)

Ces pays ont attiré un grand nombre de travailleurs immigrés en provenance de l'UE/AELE au cours de la dernière décennie. Environ un tiers des personnes nées à l'étranger en Islande et en Irlande résident dans leur pays d'accueil depuis moins de 10 ans. À Malte et à Chypre, cette part atteint même 50 à 60 %, respectivement. Contrairement au groupe précédent, deux immigrés sur cinq environ ont fait des études supérieures, cette proportion étant encore plus importante en Irlande (56 %).

Les écarts en termes de résultats sur le marché du travail et de conditions de vie sont généralement marginaux dans ces pays, voire inexistants, notamment en raison de la situation socioéconomique favorable des immigrés. Toutefois, ces résultats varient d'un pays à l'autre, et chaque pays rencontre des problèmes d'intégration qui lui sont propres dans certains domaines. Par exemple, les immigrés très instruits sont très souvent déclassés en Islande et à Malte, où ils sont respectivement environ quatre et trois fois plus susceptibles d'occuper un emploi inférieur à leur niveau de qualification que les personnes nées dans le pays. En outre, à Chypre, les immigrés souffrent autour de deux fois plus de la pauvreté relative que les personnes nées dans le pays. En Islande, les enfants d'immigrés nés dans le pays ont des difficultés à s'intégrer dans le système scolaire, la moitié d'entre eux présentant des lacunes en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans.

Groupe 4.1 : Nouveaux pays d'immigration dont la population née à l'étranger est façonnée par des modifications des frontières et/ou par les minorités nationales, et dans lesquels la part de personnes nées à l'étranger augmente (Bulgarie, Hongrie, République slovaque, Slovénie)

Dans ces pays d'Europe centrale et orientale, la population née à l'étranger est façonnée par les minorités nationales originaires des pays voisins (c'est le cas en Hongrie par exemple) et par des modifications des frontières, principalement liées à l'édification de la nation à la fin du XXe siècle. Par conséquent, les taux d'acquisition de la nationalité du pays d'accueil parmi les immigrés installés comptent parmi les plus élevés de la zone OCDE. Ces dernières années, les pays de ce groupe ont également accueilli des flux importants de migrants, de travailleurs principalement, en provenance d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est. En conséquence, les immigrés récents (c'est-à-dire dont la durée de résidence est inférieure à 10 ans) représentent environ un tiers de la population immigrée, et une part encore plus importante en Bulgarie (41 %). Malgré la hausse du nombre d'entrées, les immigrés représentent toujours une part relativement faible de la population totale (moins de 7 %), sauf en Slovénie, où une personne sur sept est née à l'étranger. La part des immigrés titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté dans l'ensemble des quatre pays, s'échelonnant de 18 % en Slovénie à 52 % en Bulgarie.

De même, les résultats en matière d'intégration sont hétérogènes. En Hongrie, les immigrés (et leurs enfants nés dans le pays) obtiennent de bons résultats sur le marché du travail et bénéficient de conditions de vie globalement similaires à celles des personnes nées dans le pays. C'est également le cas en République slovaque, bien que dans une moindre mesure. En revanche, en Bulgarie, ils ont du mal à s'intégrer sur le marché du travail, et en Slovénie, ils sont touchés de manière disproportionnée par la pauvreté relative et les mauvaises conditions de logement.

Graphique 1.9. Panorama des résultats d'intégration des immigrés et des descendants d'immigrés

				Taux d'emploi		Taux de décla-ssement		Taux de pauvreté		Tx de surpeu-plement des logements		Personnes en bonne santé		Acquisition de la nationalité		Score PISA	
				Nés à l'étranger	2021/2011	Nés à l'étranger	2021/2011	Nés à l'étranger	2020/2010	Nés à l'étranger	2020/2010	Nés à l'étranger	2020/2010	Nés à l'étranger (l'écart avec la moyenne OCDE)	2020/2010	Nés dans le pays de deux parents immigrés	2018/2009
Pays d'immi-gration de longue date (plus de 50 ans de flux migratoires significatifs)	Pays d'insta-llation	Avec certains critères de compétences	Australie	○	○	○	-	+	+	+	○	..	..	+	○	+	○
			Canada	○	+	+	..	○	+	+	..	+	○	+	○	+	+
			Nouvelle-Zélande	+	..	○	+	+	..	..	..	..	..	..	..	+	+
		Avec d'autres critères	Israël	+	..	-	..	+	+	..	..	..	..	..	..	+	○
			États-Unis	+	+	+	+	○	○	○	+	○	○	○	+	+	+
	Pays d'immi-gration européens de longue date	Avec surtout des personnes nées dans l'UE/citoyens mobiles de l'UE	Luxembourg	+	+	+	○	-	-	○	○	○	+	-	+	-	+
			Suisse	-	○	+	+	○	○	○	-	-	+	-	○	-	-
		Avec surtout des immigrés de pays tiers et une part importante de personnes nées dans l'UE/citoyens mobiles de l'UE	Autriche	-	○	○	-	-	○	-	-	-	+	-	-	-	+
			Belgique	-	+	+	+	-	+	○	-	-	○	○	○	-	○
			Allemagne	-	+	○	-	+	+	○	○	+	○	○	-	-	+
			Royaume-Uni	○	+	+	+	+	+	+	+	○	-	○	-	+	○
		Avec surtout des immigrés de pays tiers	France	-	+	+	○	-	-	○	-	-	○	○	○	○	+
			Pays-Bas	-	+	○	○	-	-	○	-	-	-	+	-	-	-
Pays d'immi-gration plus récente (20 à 50 ans de flux migratoires significatifs)	Avec une part importante de migrants humanitaires		Danemark	-	+	○	-	-	○	○	-	○	..	-	-	-	○
			Norvège	-	○	-	-	-	-	○	-	+	+	○	-	-	○
			Suède	-	+	○	+	-	-	-	-	..	..	+	+	-	+
	Avec une part importante de travailleurs immigrés		Costa Rica	+	..	-	..	..	..	..	..	..	..	..	..	○	..
			Grèce	○	-	-	+	-	+	-	+	+	+	-	+	○	-
			Italie	○	○	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	○	○
			Corée	○	-	○	-	..	..	-	..	..	..	..	..	..	..
			Portugal	+	+	..	..	+	+	○	+	+	+	+	+	+	○
			Espagne	○	+	-	○	-	○	○	-	-	-	-	-	○	○
	Avec surtout des personnes nées dans l'UE/citoyens mobiles de l'UE		Chypre	○	○	○	+	-	○	+	○	+	○	-	-	..	..
			Islande	○	○	-	-	○	+	○	○	..	..	+	+	-	..
			Irlande	+	+	+	+	○	-	+	-	○	-	-	-	+	○
			Malte	+	+	-	-		+	+	○	+	+	○	-	+	..
Nouveaux pays d'immi-gration (moins de 20 ans de flux migratoires significatifs)	Dont la population née à l'étranger a été façonnée par des modifi-cations des frontières et/ou par les minorités nationales	Avec une part croissante de personnes nées à l'étranger	Bulgarie	-	..	..	..	+	○	-	-	+	+	..	..	..	..
			Hongrie	+	+	+	○	+	-	+	+	+	+	+	○	+	-
			République slovaque	+	+	○	-	+	+	+	-	○	-	+	+	○	..
			Slovénie	-	+	○	-	○	-	-	+	..	..	+	-	○	+
		Avec une part de personnes nées à l'étranger en baisse	Croatie	○	+	+	+	○	○	+	+	+	+	+	○	+	○
			Estonie	○	+	-	..	○	-	+	+	-	+	-	○	○	+
			Lettonie	○	+	+	+	○	-	+	+	○	○	-	+	+	○
			Lituanie	-	+	○	-	+	-	+	+	○	-	+	○	○	○
	Ayant récemment accueilli des flux importants de migrants humanitaires		Chili	+	..	-	..	+	..	+	..	..	..	..	..	+	..
			Colombie	+	..	..	..	+	..	-	..	..	..	..	..	..	..
			Finlande	-	+	○	..	○	+	○	-	..	..	○	-	-	-
			Türkiye	-	-	+	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
	Ayant récemment accueilli des flux importants de travailleurs immigrés		République tchèque	+	+	○	-	+	○	○	○	○	-	○	-	○	+
			Japon	○	+	+	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
			Pologne	+	+	○	-	○	○	+	-	○	○	..	..	..	..
	Accueillant surtout des retours de nationaux nés à l'étranger		Mexique	-	○	+	..	..	..	..	..	..	..	..	..	-	○
			Roumanie	-	..	..	..	..	..	..	..	..	..	-	-	..	..

Note : **2018/21 :** « +/- » : les résultats des immigrés/descendants d'immigrés (par rapport à ceux des personnes nées dans le pays/descendants de personnes nées dans le pays) sont plus/moins favorables qu'en moyenne dans l'OCDE ; « 0 » : pas d'écart statistiquement significatif (à 1 %) par rapport à la moyenne de l'OCDE.
Évolution entre 2009/11 et 2018/21 : « +/- » : évolution de plus de 2 points de pourcentage en faveur/au détriment des immigrés ou des descendants d'immigrés ; « 0 » : évolution comprise entre -2 points de pourcentage et +2 points de pourcentage ; pour PISA, « +/- » : hausse/baisse supérieure à 10 points du score moyen des immigrés en compréhension de l'écrit, « 0 » si l'évolution du score est comprise entre -10 points et +10 points ; l'évolution se rapporte à des valeurs absolues, et non à des écarts par rapport aux personnes nées dans le pays. « .. » : les données ne sont pas disponibles ou les échantillons sont trop petits.

StatLink https://stat.link/c6f4nw

Groupe 4.2 : Nouveaux pays d'immigration dont la population née à l'étranger est façonnée par des modifications des frontières et/ou par les minorités nationales et dans lesquels la part de personnes nées à l'étranger diminue (Croatie, Estonie, Lettonie, Lituanie)

Comme dans le groupe 4.1, une part importante des personnes nées à l'étranger sont comptabilisées comme telles dans ces pays en raison de modifications des frontières au début des années 1990, ou parce qu'elles font partie des minorités nationales originaires des pays voisins. Au moins quatre immigrés sur cinq (et même 96 % en Croatie) résident dans leur pays d'accueil depuis plus de dix ans. Ces pays, ainsi que la Pologne, sont ceux dont la population immigrée compte la part la plus importante de personnes âgées au sein de la zone OCDE. En Estonie et en Lettonie, plus de deux immigrés sur cinq sont âgés de 65 ans ou plus. Jusqu'aux récents afflux de réfugiés (voir Encadré 1.4), le nombre d'entrées était limité, ce qui ne permettait pas de compenser le vieillissement de la population née à l'étranger. Par conséquent, la population née à l'étranger a diminué dans ces pays au cours de la dernière décennie, ce qui contraste fortement avec la situation de tous les autres pays de l'OCDE, à l'exception d'Israël et de Chypre. En 2021, ces pays comptaient environ une personne sur sept née à l'étranger. Cette part était plus faible en Lituanie (6 %).

Dans les pays baltes, les résultats de l'intégration sont étroitement liés à la pyramide des âges de la population née à l'étranger. De nombreux immigrés d'âge actif étant proches de l'âge de la retraite, les taux d'activité et d'emploi sont plus faibles chez les personnes nées à l'étranger que chez les personnes nées dans le pays. En outre, les problèmes de santé des immigrés sont de plus en plus préoccupants. Un nombre disproportionné d'entre eux sont en surpoids, et ils sont moins susceptibles de se déclarer en bonne santé que les personnes nées dans le pays, même si l'on tient compte du fait qu'ils sont plus âgés. Le taux de pauvreté relative des immigrés est également supérieur à celui des personnes nées dans le pays (sauf en Lituanie) et la pauvreté des personnes âgées, en particulier, a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, tant chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays. En revanche, dans la mesure où plus de quatre immigrés sur cinq sont propriétaires de leur logement, leurs résultats en termes d'intégration sont généralement plus favorables dans ce domaine. La Croatie se distingue des autres pays sur le plan de l'intégration, les écarts entre les immigrés et les personnes nées dans le pays en termes de situation sur le marché du travail et de conditions de vie étant généralement plus faibles, voire inexistants.

Groupe 4.3 : Nouveaux pays d'immigration ayant récemment accueilli des flux importants de migrants humanitaires (Chili, Colombie, Finlande, Türkiye)

Ce groupe se compose d'un ensemble hétérogène de pays dont la population immigrée était peu importante jusqu'au début des années 2010, mais qui ont vu arriver un grand nombre de migrants pour raisons humanitaires au cours de la dernière décennie. Par conséquent, la population née à l'étranger a considérablement augmenté dans ces quatre pays, et plus particulièrement en Colombie. Alors que le Chili et la Colombie accueillent principalement des Vénézuéliens, qui partagent la même langue et ont un niveau d'études relativement élevé, pour raisons humanitaires, la Finlande et la Türkiye accueillent une part importante de réfugiés en provenance de pays asiatiques, comme la Syrie et l'Irak, où les niveaux d'études sont plus hétérogènes. Par conséquent, les résultats sur le plan de l'intégration varient considérablement d'un pays à l'autre dans ce groupe. Les immigrés sont plus susceptibles d'occuper un emploi que les personnes nées dans le pays au Chili et en Colombie, alors qu'on observe la situation inverse en Finlande et en Türkiye. En outre, en Colombie, deux tiers des immigrés vivent dans des logements surpeuplés, une proportion plus de deux fois supérieure à celle des personnes nées dans le pays. En revanche, au Chili et en Finlande, les conditions de logement des immigrés sont beaucoup plus proches de celles des personnes nées dans le pays.

Groupe 4.4 : Nouveaux pays d'immigration ayant récemment accueilli des flux importants de travailleurs immigrés (Japon, Pologne, République tchèque)

Ces pays accueillent des flux croissants de travailleurs immigrés en provenance de pays géographiquement proches, le vieillissement démographique et les pénuries de main-d'œuvre entraînant un besoin accru de main-d'œuvre étrangère. Une partie de ces flux étant temporaires, la part de la population née à l'étranger reste relativement faible (2 % de la population totale en Pologne et au Japon, et 8 % en République tchèque, où une part importante de la population née à l'étranger a été façonnée par des modifications des frontières au début des années 1990). Le niveau d'études des immigrés est variable dans ces pays, la part des diplômés de l'enseignement supérieur étant très importante en Pologne et au Japon (60 et 47 %, respectivement) et beaucoup plus faible en République tchèque (environ un tiers). Étant donné que la plupart des immigrés sont venus travailler, leurs résultats sont généralement favorables sur le plan de l'intégration économique. Par exemple, le taux d'emploi des immigrés a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie et est désormais supérieur à celui des personnes nées dans le pays, même si ce n'est que légèrement, au Japon. Les indicateurs relatifs aux conditions de vie sont disponibles uniquement pour la République tchèque et la Pologne. Dans ces pays, les écarts sont généralement moins importants que dans la plupart des autres pays de l'OCDE.

Groupe 4.5 : Nouveaux pays d'immigration accueillant majoritairement des retours de nationaux nés à l'étranger (Mexique, Roumanie)

Ces pays se caractérisent par une importante diaspora, et les descendants nés à l'étranger de rapatriés nationaux représentent une part considérable de leur population née à l'étranger. Du fait de la hausse des flux migratoires de retour au cours des dernières années, les personnes nées à l'étranger sont beaucoup plus jeunes dans ces pays que dans les autres pays de l'OCDE. Plus d'un tiers d'entre elles ont moins de 15 ans, et une part importante n'a atteint l'âge actif que récemment. Comme les populations nées à l'étranger sont encore assez peu nombreuses, les données relatives à leurs résultats en termes d'intégration sont limitées. Les rares données disponibles montrent que, malgré un niveau d'études plus élevé, les personnes nées à l'étranger s'en sortent moins bien sur le marché du travail que les personnes nées dans le pays, ce qui pourrait s'expliquer en partie par leur plus grande jeunesse. Les écarts entre les taux d'emploi sont relativement importants et se sont creusés au cours de la dernière décennie.

Encadré 1.5. Note méthodologique : Mesure des écarts entre les immigrés et les personnes nées dans le pays dans les pays de l'UE et de l'OCDE

Les résultats sur le plan de l'intégration varient considérablement d'un pays à l'autre et sont déterminés par le contexte national. C'est pourquoi il est utile d'examiner ces résultats à l'échelle de la zone OCDE ou de l'UE. Pour chaque indicateur, ce rapport présente les résultats de l'ensemble des immigrés résidant dans les pays de l'OCDE et de l'UE, opposés à ceux de l'ensemble de la population née dans ces pays – ces résultats sont désignés sous le nom de **total à l'échelle de l'OCDE/de l'UE**. Contrairement à la **moyenne de l'OCDE/de l'UE**, c'est-à-dire la moyenne des résultats de l'ensemble des pays de l'OCDE ou de l'UE, cette évaluation considère l'ensemble des pays de l'OCDE/de l'UE comme une entité unique, à laquelle chaque pays contribue proportionnellement à la taille de sa population née dans le pays ou à l'étranger. Toutefois, comme les immigrés sont inégalement répartis entre les pays de l'OCDE et de l'UE, les écarts entre les immigrés et les personnes nées dans le pays à l'échelle de l'OCDE ou de l'UE peuvent parfois être trompeurs. Par exemple, cinq pays d'immigration seulement (l'Allemagne, la France, l'Autriche, l'Espagne et l'Italie) accueillent les deux tiers des quelque 54 millions d'immigrés établis dans l'UE, alors que ces pays représentent moins de 60 % de la population native. De ce fait, les valeurs moyennes des indicateurs relatifs aux personnes nées à l'étranger rendent mieux compte de la situation régnant dans ces pays que celles des indicateurs relatifs aux personnes nées dans le pays, alors que c'est exactement l'inverse dans les pays comptant une part relativement faible d'immigrés. Pour certains indicateurs, cet effet de composition peut masquer les écarts visibles à l'échelon national.

Pour tenir compte de ce déséquilibre, une solution consiste à pondérer l'écart entre les personnes nées à l'étranger et les personnes nées dans le pays en fonction de la taille de la population née à l'étranger – on parle alors d'écart corrigé à l'échelle de l'OCDE ou de l'UE. Cela donne plus de poids aux écarts observés dans les pays comptant une forte population immigrée.

Le Graphique 1.10 confronte les écarts entre les totaux à l'échelle de l'OCDE et de l'UE et les écarts pondérés pour certains indicateurs. Cette pondération n'a pas d'effet majeur sur la plupart des indicateurs fondamentaux, comme l'emploi, le chômage, les taux de déclassement et l'état de santé perçu. Toutefois, l'indicateur relatif aux taux de participation à des œuvres de bienfaisance montre que, dans certains cas, elle peut modifier considérablement les résultats. Les taux de participation à des œuvres de bienfaisance des personnes nées dans le pays sont inférieurs à la moyenne dans les pays où cette population est importante (par ex. la Pologne et la Roumanie). Pour ce qui est des personnes nées à l'étranger, leurs taux de participation à des œuvres de bienfaisance sont supérieurs à la moyenne dans les pays comptant une part importante d'immigrés (par ex. l'Allemagne et l'Autriche). Par conséquent, bien que les immigrés enregistrent des taux de participation inférieurs à ceux des personnes natives dans deux tiers des pays, le total de l'UE met en évidence des taux de participation similaires pour les deux groupes. Toutefois, après pondération des écarts en fonction de la taille de la population née à l'étranger, la participation des personnes nées dans le pays à des œuvres de bienfaisance apparaît supérieure de 11 points de pourcentage à celle des immigrés. La pondération des écarts à l'échelle de l'UE en fonction de la taille de la population née à l'étranger a également un impact significatif sur les taux de pauvreté, les taux de surpeuplement, la part de personnes âgées vivant dans un logement insalubre et les besoins médicaux non satisfaits, bien que dans une moindre mesure. Des effets similaires, mais légèrement moindres, ont été observés en appliquant cette méthode aux écarts à l'échelle de l'OCDE.

Graphique 1.10. Panorama des écarts entre les immigrés et les personnes nées dans le pays

	Taux d'emploi	Taux de déclassement	Taux de pauvreté	Taux de surpeuplement	Pourcentage de personnes en bonne santé	Participation à des organisations bénévoles
Australie	(2.6)	8.6	3.0	4.8	..	4.1
Autriche	(6.3)	13.8	20.4	22.6	(7.1)	(6.9)
Belgique	(7.4)	5.3	17.0	11.6	(6.4)	(8.8)
Bulgarie	(11.8)	..	2.3	14.2	8.5	..
Canada	(0.5)	3.7	(6.6)	1.7	1.3	2.2
Chili	16.2	25.0	(10.7)	4.6	..	(7.8)
Colombie	5.1	..	(1.0)	33.3	..	(6.3)
Costa Rica	5.5	23.2	..	..	..	..
Suisse	(6.3)	0.2	6.4	5.3	(5.4)	(15.2)
Chypre	(0.0)	12.6	15.4	3.7	7.6	4.5
République tchèque	5.7	8.7	1.7	8.1	(2.7)	2.6
Allemagne	(9.4)	13.3	1.9	7.5	1.3	(18.1)
Danemark	(6.7)	12.4	12.0	11.7	(2.7)	(12.5)
Estonie	(3.2)	18.6	10.8	(0.7)	(5.2)	..
Grèce	(2.5)	22.8	14.1	20.2	3.6	..
Espagne	(2.9)	17.4	22.2	10.2	(4.9)	..
Finlande	(7.2)	14.2	4.1	8.9	..	..
France	(7.1)	6.4	16.3	12.0	(5.5)	(5.3)
Croatie	1.7	(0.1)	7.1	(3.1)	3.2	(9.5)
Hongrie	7.4	0.5	0.2	(4.9)	4.4	0.3
Irlande	2.6	5.8	4.0	4.3	(1.2)	5.6
Islande	(3.5)	31.9	5.3	8.9	..	(8.4)
Israël	13.8	15.9	(2.0)	..	..	..
Italie	1.2	30.8	13.6	25.8	5.5	..
Japon	0.7	(0.5)	..	..	..	..
Corée	0.0	11.6	..	26.3	..	..
Lituanie	(4.4)	7.3	(3.2)	(6.7)	(3.2)	..
Luxembourg	8.0	1.0	13.1	6.1	(0.0)	..
Lettonie	(3.1)	1.7	8.6	(4.5)	0.2	2.4
Malte	6.1	20.1	3.6	(0.9)	9.4	(2.9)
Mexique	(9.4)	(7.0)	..	..	..	..
Pays-Bas	(15.9)	9.7	16.5	5.6	(7.4)	(7.0)
Nouvelle-Zélande	3.7	6.7	(1.4)	..	..	(2.6)
Norvège	(7.8)	20.6	13.5	10.5	4.4	(10.2)
Pologne	10.2	11.3	6.0	4.6	1.2	..
Portugal	6.9	..	(3.1)	4.9	8.5	..
Roumanie	(7.9)	..	..	..	..	..
Suède	(14.1)	10.5	18.6	17.2	..	(16.5)
Slovénie	(4.3)	8.3	10.5	13.7	..	(6.5)
République slovaque	4.3	10.6	(0.9)	0.2	(1.1)	..
Türkiye	(7.5)	(1.5)	..	..	..	..
Royaume-Uni	0.1	5.6	1.4	4.1	(0.3)	3.8
Etats-Unis	2.3	1.5	8.5	11.5	0.0	(8.5)
UE écart moyen	(2.2)	10.4	7.8	5.9	(0.3)	(3.1)
Ecart au niveau de l'UE	(4.5)	12.0	10.0	7.7	(0.2)	0.8
Ecart ajusté au niveau de l'UE*	**(5.7)**	**11.7**	**11.9**	**12.2**	**(1.2)**	**(10.7)**
OCDE écart moyen	(1.0)	10.3	7.0	8.9	(1.3)	(4.4)
Ecart au niveau de l'OCDE	1.5	0.7	7.3	8.0	2.0	2.8
Ecart ajusté au niveau de l'OCDE*	**(1.3)**	**5.7**	**7.8**	**10.6**	**(0.5)**	**(7.1)**

StatLink https://stat.link/g1qyjw

Note : *Les écarts corrigés sont pondérés en fonction de la taille de la population née à l'étranger dans chaque pays. Un chiffre négatif (positif) signifie que les taux des immigrés sont inférieurs (supérieurs) à ceux des personnes nées dans le pays. Les chiffres négatifs sont présentés entre crochets.
D'autres notes et sources figurent dans le StatLink.

1.4. Évolution des résultats en termes d'intégration au fil du temps

Afin de permettre une vision à long terme sur les avancées potentielles sur le plan de l'intégration, il est essentiel de suivre les résultats de l'intégration au fil du temps. La présente publication a recours à plusieurs méthodes pour évaluer les progrès réalisés sur le plan de l'intégration. Pour la quasi-totalité des indicateurs, elle compare la situation de la population immigrée et de la population née dans le pays à celle qui prévalait dix ans auparavant[3]. Dans la mesure du possible, elle compare également les résultats d'immigrés ayant séjourné plus ou moins longtemps dans le pays d'accueil. Elle analyse en outre les progrès intergénérationnels sur le plan des résultats scolaires.

Le paysage migratoire de l'OCDE a considérablement évolué au cours de la dernière décennie. En raison du nombre croissant d'immigrés bénéficiant de la libre circulation et de l'afflux de personnes admises pour raisons humanitaires en Europe et en Amérique du Sud depuis 2015, la population née à l'étranger a augmenté quasiment partout. Dans l'ensemble, les résultats en termes d'intégration se sont globalement améliorés au sein de la zone OCDE au cours de la dernière décennie, malgré des variations significatives d'un pays et d'un indicateur à l'autre.

La situation des immigrés sur le marché du travail s'est considérablement améliorée dans les pays l'OCDE après la longue récession économique qui a débuté en 2007/2008. Entre 2011 et 2021, les taux d'emploi des immigrés ont augmenté presque partout, d'où une réduction des écarts observés avec les personnes nées dans le pays. Dans la plupart des pays, les écarts entre les immigrés et les personnes nées dans le pays se sont également resserrés en termes de taux de chômage (de longue durée), de travail à temps partiel subi, de contrats temporaires et de taux de déclassement. Ces évolutions positives ont été observées malgré les incidences extrêmement négatives de la pandémie de COVID-19 sur les travailleurs immigrés. Si la crise a temporairement mis un frein aux progrès accomplis au cours de la dernière décennie, les résultats des immigrés se sont redressés bien plus fortement. En 2021, ils avaient déjà retrouvé voire dépassé les niveaux observés avant la crise dans la plupart des pays.

Ces progrès sont non seulement imputables à de meilleures politiques de l'emploi et à des conditions économiques plus favorables, mais également à une évolution de la composition socioéconomique des populations immigrées. En 2020, près de la moitié des immigrés récents (résidant depuis moins de cinq ans) dans les pays de l'OCDE étaient titulaires d'un diplôme universitaire, contre moins d'un tiers dix ans auparavant. Comme un bon niveau d'éducation améliore l'accès au marché du travail, les immigrés récents sont plus susceptibles de travailler en 2021 que leurs homologues une décennie auparavant dans deux tiers des pays. L'augmentation du taux d'emploi des immigrés récents a été ainsi d'environ 4 points de pourcentage dans l'UE, voire bien plus au Canada et aux États-Unis.

De même, dans la plupart des pays, les enfants nés dans le pays de parents nés à l'étranger rattrapent lentement les enfants dont les parents sont nés dans le pays, tant en termes de réussite scolaire que de résultats sur le marché du travail. Deux tiers des pays ont fait état d'une amélioration des résultats des enfants d'immigrés en compréhension de l'écrit entre 2009 et 2018, alors que les résultats des enfants dont les parents sont nés dans le pays sont restés stables, autant dans l'UE que dans l'OCDE dans son ensemble. En outre, malgré la pandémie de COVID-19, tous les indicateurs clés du marché du travail (emploi, chômage et taux de déclassement) se sont améliorés entre 2012 et 2020 chez les jeunes adultes au sein de l'UE. Les progrès ont été plus marqués chez les jeunes nés dans le pays de parents nés à l'étranger que chez leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays. Cela n'a en général pas été le cas à l'extérieur de l'UE.

Le tableau est plus nuancé en ce qui concerne les conditions de vie des immigrés. Dans environ la moitié des pays, les taux de pauvreté relative des immigrés ont davantage reculé que ceux des personnes nées dans le pays, tandis que dans l'autre moitié, la pauvreté relative a gagné davantage de terrain chez les personnes nées à l'étranger que chez les personnes nées dans le pays. On observe la même évolution en ce qui concerne les taux de surpeuplement des logements. Il n'y a guère qu'en matière de santé que

la plupart des pays ont réalisé des progrès considérables dans les années 2010, tant du côté des personnes nées à l'étranger que des personnes nées dans le pays. Il semble que la pandémie de COVID-19 n'ait pas entravé ces progrès, bien que cette observation puisse également être due à des biais dans les données autodéclarées ou, dans certains pays, à des entretiens menés avant le début de la pandémie. L'amélioration des conditions de vie a également été inégale d'un pays à l'autre. Par exemple, dans l'UE, les taux de surpeuplement des logements ont augmenté chez les immigrés, alors qu'ils ont diminué chez les personnes nées dans le pays, ce qui n'a pas été le cas à l'extérieur de l'UE. Néanmoins, on observe également d'importantes disparités au sein de l'UE. Alors qu'au Portugal et en Finlande, par exemple, les conditions de vie des immigrés ont convergé vers celles des personnes nées dans le pays (à l'exception des conditions de logement en Finlande), elles s'en sont écartées aux Pays-Bas, en Suède et en France.

De même, l'évolution des indicateurs relatifs à l'intégration sociale et à l'engagement civique est moins nette. Les taux d'acquisition de la nationalité ont chuté au cours de la dernière décennie dans un peu moins des deux tiers des pays, en raison notamment d'un durcissement des exigences et de l'évolution de la composition de la population immigrée. En outre, la participation aux élections nationales des immigrés possédant la nationalité du pays d'accueil a reculé entre 2002-10 et 2012-20 au sein de l'UE, alors qu'on a observé l'inverse aux États-Unis. Pourtant, la confiance envers les institutions publiques, comme le Parlement, s'est renforcée chez les immigrés au sein de l'UE au cours de la dernière décennie, plus encore que chez les personnes nées dans le pays. Le tableau est tout aussi ambigu en ce qui concerne la cohésion sociale. Bien qu'au sein de l'UE, les personnes nées dans le pays soient plus nombreuses à avoir une opinion positive de l'immigration que dix ans auparavant, la discrimination perçue a augmenté.

1.4.2 L'intégration a tendance à s'améliorer à mesure que la durée de séjour augmente

L'amélioration du processus d'intégration peut également être mesurée en comparant les résultats d'immigrés ayant séjourné plus ou moins longtemps dans le pays d'accueil. En général, les résultats en termes d'intégration s'améliorent à mesure que la durée de séjour dans le pays d'accueil s'allonge. Toutefois, il existe des différences considérables d'une catégorie d'immigrés à l'autre.

Le Graphique 1.11 présente les taux d'emploi pour l'ensemble de l'UE selon la raison de la migration, la durée du séjour et le genre. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence car les taux de non-réponse à la question sur la raison de la migration sont relativement élevés (plus de 40 %) en Autriche, en Estonie et au Danemark. Les progrès en matière d'intégration sur le marché du travail sont particulièrement visibles chez les migrants humanitaires et familiaux, qui n'ont en général que de faibles liens avec le marché du travail du pays d'accueil à leur arrivée. En 2021, seule la moitié environ des hommes immigrés récemment arrivés pour des raisons familiales ont un emploi. À l'échelle de l'UE, les taux d'emploi de ceux arrivés pour des raisons humanitaires sont similaires, bien que ce groupe ait tendance à obtenir de moins bons résultats dans la plupart des pays. Cela s'explique en grande partie par les résultats favorables sur le marché du travail des réfugiés vénézuéliens récemment arrivés en Espagne, dont la langue commune, les liens familiaux et les niveaux d'éducation élevés facilitent l'intégration. Après dix ans de séjour, les taux d'emploi atteignent le pic d'environ 70 % chez les migrants humanitaires et familiaux de sexe masculin, mais restent légèrement inférieures à ceux de leurs homologues nés dans le pays, qui s'élèvent à 74 %.

Les femmes qui migrent pour des raisons familiales et humanitaires ont encore plus de difficultés à entrer sur le marché du travail, moins d'un tiers et d'un quart d'entre elles étant en emploi, respectivement, au cours de leurs cinq premières années de séjour. Cependant, après dix ans de résidence, les taux d'emploi atteignent près de 60 % pour les deux groupes. En revanche, les migrants de travail de sexe masculin et féminin ont des taux d'emploi élevés dès l'arrivée, mais ces taux diminuent légèrement avec la durée de séjour.

Graphique 1.11. Taux d'emploi des personnes nées à l'étranger en fonction du motif de migration dans l'UE, de la durée de séjour et du genre

Immigrés âgés de 15 à 64 ans dans l'UE, 2021

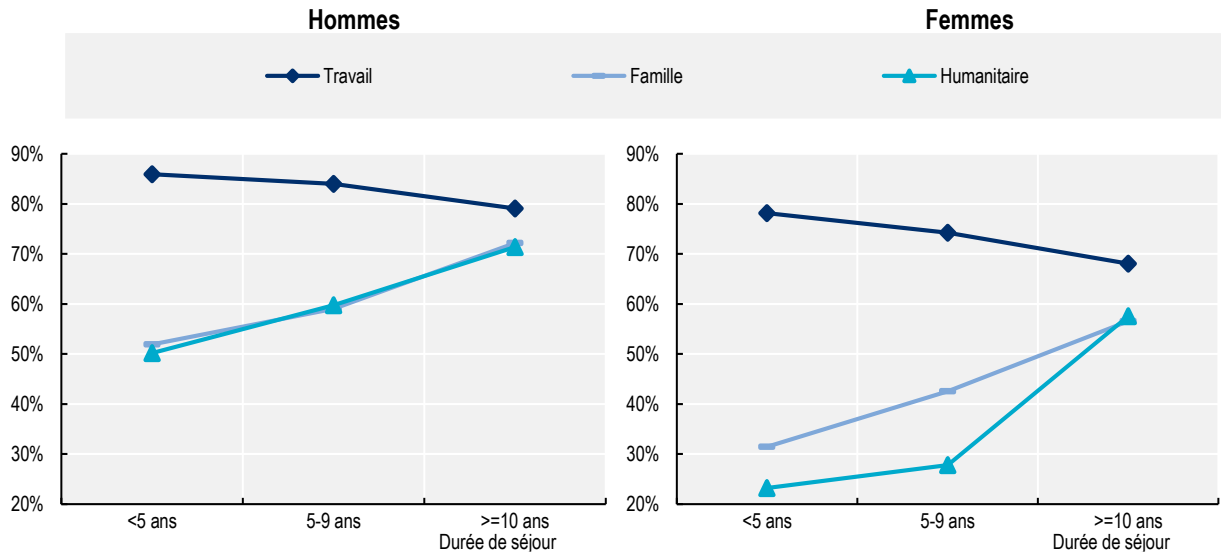

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

StatLink https://stat.link/6hry8d

1.1.3. L'intégration a tendance à s'améliorer au fil des générations

Des mesures rétrospectives des résultats des parents sont disponibles pour certains indicateurs, ce qui permet de mesurer les progrès de l'intégration au fil des générations. Par exemple, les Statistiques 2019 de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU SILC) recueillent des données sur le niveau d'études le plus élevé des parents des répondants. Cela permet de comparer la mobilité intergénérationnelle en matière d'éducation des personnes nées dans le pays d'au moins un parent né à l'étranger avec celle de leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays. Comme les jeunes dont les parents sont très instruits ne peuvent pas être plus instruits que ces derniers, ils ne sont pas pris en compte ici. Ces données montrent que les personnes nées dans le pays de parents étrangers, ou d'ascendance mixte, ont plus de chances de bénéficier d'une mobilité ascendante que leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays. Dans l'ensemble de l'UE, 54 % du premier groupe ont réussi à dépasser le niveau d'études de leurs parents, contre seulement 47 % du second groupe (Graphique 1.12).

Graphique 1.12. Jeunes dont le niveau d'études est supérieur à celui de leurs parents

16-34 ans sortis du système éducatif dont les parents ont un niveau d'études moyen ou faible, 2019

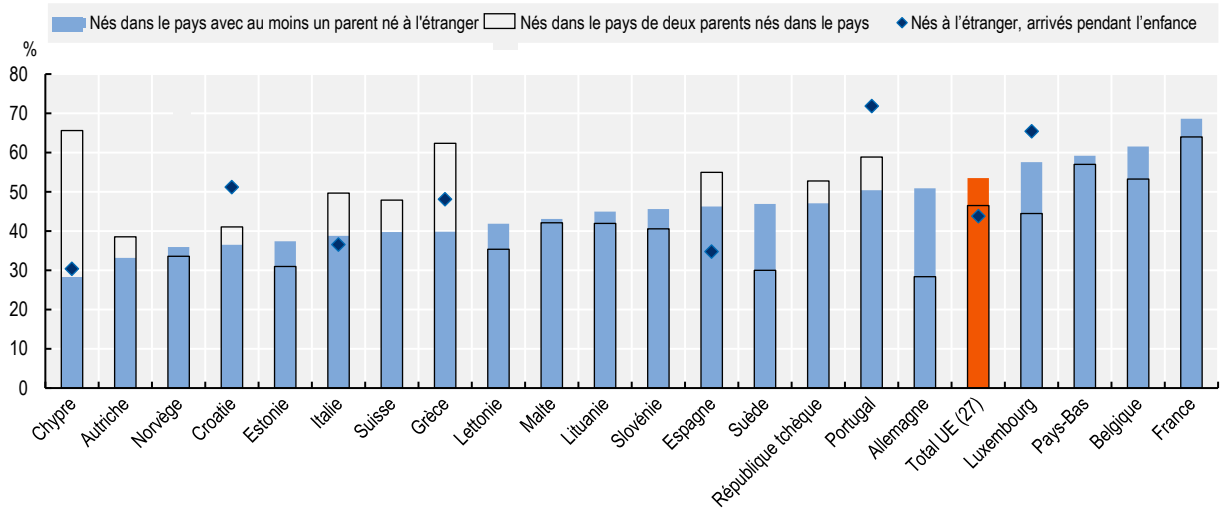

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

StatLink https://stat.link/dn7hce

Il est également possible de retracer les progrès intergénérationnels d'un pays à l'autre en comparant les résultats des enfants d'immigrés nés dans le pays avec ceux des immigrés arrivés enfants appartenant à la même tranche d'âge. Cette approche rend compte des résultats des deux groupes à un moment précis et dans un même environnement. Toutefois, les conclusions relatives aux progrès effectués sur le plan de l'intégration intergénérationnelle sont susceptibles d'être faussées du fait que les parents des immigrés arrivés enfants et des enfants d'ascendance étrangère nés dans le pays ne sont pas arrivés au même moment. Si les nouveaux arrivants affichent dès le départ de meilleurs (ou de moins bons) résultats en matière d'intégration, une comparaison de leurs résultats avec ceux des enfants des cohortes précédentes sous-estimera (surestimera) les progrès réalisés sur le plan de l'intégration intergénérationnelle. Sur la base de cette méthode, les résultats du chapitre 7 donnent à penser que certains résultats sur le plan de l'intégration se sont améliorés au fil des générations. Dans la zone OCDE, les enfants nés dans le pays de parents nés à l'étranger obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les enfants immigrés arrivés avant l'âge de 15 ans, et bénéficient de meilleures conditions de logement. À l'inverse, ils obtiennent des résultats similaires ou inférieurs en termes de résultats d'intégration sur le marché du travail (emploi, chômage, déclassement). Toutefois, ce résultat est partiellement imputable à un contexte socioéconomique plus favorable pour les cohortes d'immigrés, plus jeunes en moyenne.

1.5. Conclusion

Les pays de l'UE et de l'OCDE accueillent un nombre croissant d'immigrés accompagnés de leurs enfants, et leur intégration figure toujours au premier rang des préoccupations politiques de nombreux pays. Le suivi des résultats internationaux sur le plan de l'intégration peut apporter d'importants éclairages dans ce contexte. Il permet de définir des points de repère, de cerner les enjeux communs des différents pays en matière d'intégration, et de collecter des informations utiles qui ne peuvent être apportées en utilisant exclusivement des données nationales. Étant donné que les différences entre les pays en termes d'intégration dépendent également de la composition de leur population née à l'étranger, les comparaisons

internationales entre des pays dont la population née à l'étranger présente des caractéristiques principales semblables sont particulièrement précieuses. Dans ce contexte, les pays de l'OCDE et de l'UE dans ce rapport ont été répartis en 13 groupes partageant des similitudes en termes de taille et de catégorie d'entrée de la population immigrée, ainsi que d'expérience en matière d'immigration. Si les résultats en termes d'intégration varient considérablement d'un pays à l'autre, chaque pays est confronté à des difficultés qui lui sont propres, et il n'existe pas de champion dans tous les domaines. En effet, dans la majorité des pays, les immigrés et leurs enfants obtiennent de moins bons résultats que les personnes nées dans le pays et leurs enfants dans la plupart des domaines. Toutefois, des progrès considérables ont été accomplis dans certains domaines au cours de la dernière décennie, notamment sur le plan de l'intégration des immigrés sur le marché du travail. Cette amélioration s'explique par le niveau d'études plus élevé des nouveaux arrivants, l'amélioration des politiques d'intégration et des conditions du marché du travail plus favorables qu'il y a dix ans. En outre, on observe généralement une amélioration des résultats en termes d'intégration à mesure que la durée de séjour s'allonge, et d'une génération à l'autre. Bien que ces résultats soient encourageants, il reste encore un long chemin à parcourir pour combler entièrement le fossé entre les immigrés (et leurs enfants) et les personnes nées dans le pays (et leurs enfants).

Annexe 1.A. Vue d'ensemble de la structure de la publication

Le Tableau d'annexe 1.A.1 présente une vue d'ensemble des caractéristiques et des domaines d'intégration examinés dans cette publication, notamment une liste détaillée des indicateurs présentés pour chaque domaine.

Tableau d'annexe 1.A.1. Informations contextuelles et domaines d'intégration des immigrés et de leurs enfants étudiés dans la présente publication

	Description	Indicateurs
Caractéristiques (Chapitre 2)	Les caractéristiques sociodémographiques des immigrés influencent les résultats d'intégration. Elles comprennent l'âge, le genre, la structure familiale, les conditions de vie et la concentration géographique. Outre ces facteurs, qui s'appliquent également aux personnes nées dans le pays, il existe certains déterminants spécifiques aux immigrés, tels que la catégorie d'entrée, la durée de séjour et la région d'origine. Pour comprendre les résultats de l'intégration, il est indispensable de savoir comment ces caractéristiques diffèrent d'un pays à l'autre et comment les immigrés se comparent aux personnes nées dans le pays.	Part de la population née à l'étranger par : - Zone rurale ou urbaine - Genre Fécondité Ménages immigrés Composition des ménages Entrées d'immigrés par catégorie d'entrée Répartition de la population immigrée par : - Durée de séjour - Régions d'origine
Compétences et marché du travail (Chapitre 3)	Les compétences des immigrés et leur intégration efficace sur le marché du travail sont essentielles à leur participation à la vie économique du pays d'accueil. Les compétences et les qualifications des immigrés sont en effet des indicateurs de leur capacité à s'intégrer dans la société d'accueil. L'emploi est souvent considéré comme l'indicateur le plus important du processus d'intégration. Toutefois, si l'emploi est important en soi, la qualité des emplois compte aussi beaucoup dans la façon dont les immigrés parviennent à trouver leur place dans la société.	Répartition de la population immigrée par : - Niveau d'éducation - Lieu d'obtention du diplôme - Maîtrise de la langue du pays d'accueil Participation à une formation pour adultes Taux d'emploi Taux d'activité Taux de chômage Taux de chômage de longue durée Proportion de personnes craignant de perdre ou de ne pas trouver un emploi Proportion d'inactifs souhaitant travailler Part des salariés: - effectuant de longues heures de travail - travaillant à temps partiel - en temps partiel involontaire Répartition des emplois par : - Types de contrats - Niveau de qualification Taux de déclassement Part des travailleurs indépendants Raison d'être de l'activité indépendante Part du chiffre d'affaires d'une activité indépendante provenant du client principal Taille des entreprises
Conditions de vie (Chapitre 4)	Ce chapitre présente une série d'indicateurs sur les conditions de vie, à savoir les revenus, le logement et la santé des immigrés.	Revenu médian Distribution des revenus Taux de pauvreté relative Risque de pauvreté ou d'exclusion Part des propriétaires occupants Part des locataires à loyer au taux du marché

	Description	Indicateurs
		Part des locataires à loyer modéré Taux de surpeuplement des logements Part des logements insalubres Taux de surcharge financière liée au coût du logement Proportion de personnes déclarant avoir des difficultés d'accès aux infrastructures non-récréatives Part des personnes déclarant avoir au moins un problème majeur dans leur quartier Part des personnes en bonne santé autodéclarée Surpoids Consommation quotidienne de tabac Part des personnes déclarant des besoins médicaux non satisfaits Part des personnes déclarant des besoins dentaires non satisfaits Part de personnes ayant des difficultés à payer les soins de santé Part des ménages n'ayant pas utilisé de services de santé ou de soins dentaires au cours des 12 derniers mois
Engagement civique et intégration sociale (Chapitre 5)	L'intégration sociale est difficile à mesurer. Les indicateurs présentés ici se réfèrent à l'acquisition de la nationalité, à la participation aux élections et aux organisations bénévoles, à la confiance dans les institutions du pays d'accueil et à une série d'indicateurs liés à l'opinion publique.	Acquisition de la nationalité Participation autodéclarée aux dernières élections nationales Perception de la présence des immigrés dans le pays d'accueil Impact économique et culturel perçu de l'immigration Taux de participation à des organisations bénévoles Part des personnes qui déclarent avoir confiance dans la police, le parlement, le système juridique Part des personnes qui pensent que l'intégration des immigrés est un succès Points de vue de la société d'accueil sur l'évolution des résultats d'intégration Facteurs sociaux perçus comme étant nécessaires à la bonne intégration des immigrés Discrimination auto-déclarée en raison de l'appartenance ethnique, de la nationalité ou de la « race »
Intégration des personnes âgées immigrées (Chapitre 6)	Les immigrés âgés sont de plus en plus nombreux dans la plupart des pays. Pourtant, alors qu'ils atteignent un âge avancé, les difficultés qu'ils rencontrent pour s'intégrer sont peu connues, ainsi que les résultats qu'ils obtiennent dans ce domaine. Ces difficultés sont difficiles à cerner étant donné que la population âgée immigrée, qui correspond à des flux migratoires anciens, est souvent très différente des autres cohortes d'immigrés. Dans la plupart des pays d'immigration de longue date, cette population a été façonnée par les arrivées de « travailleurs invités » peu qualifiés et par l'immigration familiale qui a suivi. Ce chapitre présente pour la première fois une vue d'ensemble de certains indicateurs pour ce groupe avant le début de la pandémie COVID-19.	Part des personnes âgées et très âgées Taux de pauvreté relative Part des logements insalubres Part des personnes en bonne santé autodéclarée Accès à des soins professionnels à domicile
Intégration des jeunes de parents nés à l'étranger (Chapitre 7)	Les jeunes dont les parents sont nés à l'étranger et qui ont grandi et ont suivi leur scolarité dans le pays d'accueil se heurtent à des difficultés qui sont différentes de celles des immigrés arrivés à l'âge adulte. Ce chapitre présente leurs résultats scolaires, des indicateurs sur les conditions de passage de l'école à la vie active, ainsi que des indicateurs sur les conditions de vie et l'intégration sociale qui sont particulièrement pertinents pour ce groupe. Il compare les	Jeunes dont les parents sont nés à l'étranger selon : -L'origine des parents -Le niveau d'éducation Enfants dont les parents sont nés à l'étranger Participation à l´éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE) Concentration dans les établissements scolaires d'élèves de parents nés à l'étranger

	Description	Indicateurs
	résultats des descendants d'immigrés avec ceux des descendants de parents nés dans le pays et des immigrés arrivés pendant l'enfance.	Compréhension de l'écrit Élèves de 15 ans ne possédant pas les compétences de base en compréhension de l'écrit Proportion d'élèves résilients Sentiment d'appartenance et bien-être Proportion d'élèves déclarant avoir été victimes de harcèlement Proportion d'élèves qui se sentent mal à l'aise et pas à leur place à l'école Proportion d'élèves qui s'accordent à dire que les immigrés doivent être traités comme des membres à part entière de la société Proportion d'élèves qui déclarent traiter les gens avec respect, quelle que soit leur culture Proportion d'élèves estimant pouvoir surmonter les difficultés d'interaction avec des personnes de différentes cultures Proportion d'élèves qui pensent que la plupart de leurs professeurs ont certaines attitudes discriminatoires vis-à-vis d'autres groupes culturels Taux de décrochage scolaire Taux de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif (NEET) Part de jeunes dont le niveau d'études est plus élevé que celui de leurs parents Taux d'emploi Taux de chômage Taux de déclassement Emploi dans le secteur des services publics Pauvreté relative des jeunes Pauvreté relative des enfants Taux de surpeuplement des jeunes Taux de surpeuplement des enfants Part des jeunes disposant d'un endroit calme pour étudier Participation autodéclarée aux dernières élections nationales Discrimination auto-déclarée en raison de l'appartenance ethnique, de la nationalité ou de la « race »
Ressortissants de pays tiers (Chapitre 8)	Ce chapitre examine l'ensemble des « indicateurs de Saragosse » sur les ressortissants de pays tiers (RPT) dans l'Union européenne et autres pays européens de l'OCDE, ainsi que d'autres indicateurs pertinents. Il compare leurs résultats avec ceux des ressortissants du pays de résidence et ceux d'autres pays de l'Union européenne.	Part de RPT, par : -âge -durée de séjour -régions de nationalité -niveau d'éducation Taux d'emploi Taux d'activité Taux de chômage Part des travailleurs indépendants Taille des entreprises Taux de déclassement Revenu médian Distribution des revenus Taux de pauvreté relative Part des propriétaires occupants Part des locataires à loyer au taux du marché Part des locataires à loyer modéré Part des personnes en bonne santé autodéclarée Part des RPT ayant le statut de résident de longue durée

Nouveautés de cette édition

Après trois premières éditions parues en 2012, 2015 et 2018, voici la quatrième édition de « Trouver ses marques ». Elle comporte un certain nombre de nouveautés par rapport aux éditions précédentes, afin de donner une vision globale de l'intégration, tout en restant simple d'utilisation.

Pour commencer, de nouveaux indicateurs ont été ajoutés à cette édition, dans l'objectif de répondre aux défis actuels en matière d'intégration. Par exemple, la pandémie de COVID-19 a montré que le mode de vie et l'accès aux soins ont une incidence sur les risques sanitaires. Les confinements nationaux instaurés pendant la pandémie ont également démontré l'importance de vivre dans des logements décents. Dans ce contexte, cette nouvelle édition de « Trouver ses marques » présente un ensemble plus complet d'indicateurs relatifs aux conditions de vie. Elle aborde de nouveaux aspects du logement et de la santé, comme le taux de surcharge des coûts du logement, les caractéristiques du quartier d'habitation, les facteurs de risque pour la santé et l'accès aux soins de santé. En outre, elle s'intéresse à la marginalisation en incluant un indicateur relatif à la pauvreté et aux risques d'exclusion sociale.

Encadré d'annexe 1.A.1. Comment lire cette publication

Cette nouvelle édition de « Trouver ses marques » adopte une nouvelle structure de présentation des indicateurs. Chaque indicateur d'intégration des immigrés est introduit par un encadré présentant le contexte de l'indicateur. Il en donne une définition, comme dans les éditions précédentes, mais explique également, le cas échéant, en quoi cet indicateur d'intégration est important, ainsi que les éventuels problèmes de mesure. Cet encadré est suivi de trois paragraphes. Le premier paragraphe décrit la situation actuelle dans les pays de l'OCDE et de l'UE. Le deuxième paragraphe retrace l'évolution de l'indicateur au cours des 10 dernières années. Le troisième paragraphe expose les facteurs contextuels qui expliquent les différences entre les pays. L'exposé en question est subdivisé en quatre catégories : égalité des genres, niveau d'études, pays d'origine (UE/pays tiers, pour les pays de l'UE) et durée du séjour. À la fin de chaque page, un encadré intitulé « Principales conclusions » résume les principaux enseignements à tirer.

Par ailleurs, les pouvoirs publics accordent une importance croissante à la lutte contre l'exclusion sociale. Pour mieux appréhender cette réalité, cette édition présente plusieurs nouveaux indicateurs de l'intégration sociale, comme la participation à des œuvres de bienfaisance. Étant donné que la cohésion sociale, un facteur essentiel de l'intégration, dépend également de l'attitude de la société d'accueil, le chapitre intègre également plusieurs nouveaux indicateurs relatifs aux opinions des personnes nées dans le pays sur l'intégration. Il confronte par ailleurs les opinions relatives à l'évolution des résultats sur le plan de l'intégration à la réalité.

Ensuite, pour la première fois, cette édition comprend un chapitre spécialement consacré à l'intégration des immigrés âgés, c'est-à-dire nés à l'étranger et âgés de plus de 64 ans. Ce groupe croît rapidement dans de nombreux pays de l'OCDE et de l'UE, et souffre souvent de multiples vulnérabilités. Pourtant, à ce jour, on dispose de relativement peu d'informations sur son intégration. Les immigrés âgés n'ayant généralement plus aucun lien avec l'éducation et l'emploi, ce chapitre spécial met l'accent sur leurs conditions de vie.

Enfin, cette publication s'accompagne d'une page Web interactive détaillée. Grâce aux dernières avancées technologiques en matière de visualisation des données, l'outil Web sert d'explorateur convivial des indicateurs de cette édition. Il se décompose en cinq parties, dans la mesure du possible : i) une page de couverture comportant un lien vers la publication complète, ii) un comparatif général des résultats de l'intégration, iii) un navigateur permettant de rechercher les indicateurs par chapitre, iv) des métadonnées.

La page du navigateur, une composante centrale de l'outil, permet d'explorer un ensemble complet d'indicateurs de l'intégration et d'établir une comparaison avec la situation relevée dix ans auparavant. En outre, les utilisateurs ne sont pas tenus de s'arrêter aux moyennes et peuvent ventiler la plupart des indicateurs selon plusieurs dimensions. Les graphiques et tableaux interactifs accompagnés de notes de lecture propres aux indicateurs devraient favoriser une meilleure compréhension et améliorer la visibilité des travaux relatifs aux indicateurs de l'intégration des immigrés. L'outil Web est accessible via une page Web dédiée (https://oe.cd/indicateurs-integration-immigres).

Annexe 1.B. Sources et limites des données

Les indicateurs présentés dans cette publication se fondent principalement sur des données provenant d'enquêtes auprès des ménages. Contrairement aux recensements, qui n'ont généralement lieu que tous les cinq ou dix ans et ne couvrent qu'un éventail limité de résultats sur le plan de l'intégration, ces enquêtes sont réalisées à intervalles fréquents (souvent annuellement) et offrent une source de résultats plus complète. En outre, alors que les données administratives ne sont disponibles que pour un petit nombre de pays et dépendent de règles et de définitions nationales (relatives à la comptabilisation de l'emploi par exemple), les enquêtes auprès des ménages ont généralement recours à des méthodes normalisées de collecte des informations. Toutefois, il convient de prendre en considération certaines limites.

Tout d'abord, étant donné que ces enquêtes ciblent généralement les personnes vivant dans des logements ordinaires, certains groupes d'immigrés, comme les sans-papiers ou les travailleurs temporaires, les étudiants en mobilité internationale vivant dans des résidences et les personnes admises pour raisons humanitaires dans des camps de réfugiés, risquent de passer au travers des mailles du filet. Dans certains pays, ces groupes représentent une part importante de la population née à l'étranger. En Türkiye, par exemple, l'Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) de 2021 couvre moins d'1 million d'immigrés d'âge actif nés en Asie, alors que ce pays compte à lui seul 2.2 millions de réfugiés syriens d'âge actif.

Deuxièmement, pour couvrir les pays aussi largement que possible, cette publication associe des enquêtes provenant de différentes sources. Toutefois, il n'est pas toujours possible d'harmoniser les différentes sources de données du fait que les questions sont formulées différemment d'une enquête à l'autre, en particulier lorsqu'il s'agit des conditions sociales et de vie. Par exemple, les taux moyens de bénévolat sont mesurés différemment (adhésion ou participation au cours du dernier mois) dans les deux enquêtes transnationales utilisées dans cette publication. Par conséquent, les résultats des deux enquêtes ne sont pas entièrement comparables. Pourtant, ces deux enquêtes donnent des informations précieuses sur les écarts entre les immigrés et les personnes nées dans le pays, qui font l'objet de la présente publication.

Troisièmement, certains résultats sont plus faciles à mesurer que d'autres. De nombreux indicateurs relatifs à l'intégration sociale ou à l'état de santé reposent sur des mesures subjectives, comme les comportements, les sentiments et les perceptions. Ces dernières sont en général fortement influencées non seulement par les différents contextes nationaux dans lesquels les questions sont posées, mais aussi par la connaissance générale de la question, par les débats de société ou les incidents qui sont très médiatisés peu avant le jour de l'enquête. Par exemple, les écarts observés entre les pays en termes de discrimination autodéclarée ne sont pas seulement imputables au fait que la fréquence des actes de discrimination varie d'un pays à l'autre, mais dépendent également du degré de sensibilisation des immigrés à ce problème.

Quatrièmement, la pandémie de COVID-19 a mis un frein à de nombreuses collectes de données. La situation sanitaire a donné lieu à des pénuries de personnel et à des restrictions visant à freiner la propagation de la pandémie, ce qui a allongé les délais des enquêtes sur le terrain au sein de la zone OCDE. Par conséquent, de nombreuses enquêtes ont pris du retard, et les enquêtes nationales sur les forces de travail qui se sont poursuivies ont souvent mis en évidence un contexte fortement affecté par la crise. La situation a évolué en 2021, avec la mise à disposition progressive des données sur les forces de travail. Si la quasi-totalité des indicateurs relatifs à la main-d'œuvre prennent appui sur des données récentes, plusieurs autres indicateurs reposent sur des données recueillies avant le début de la pandémie de COVID-19.

Enfin, le fait que la plupart des enquêtes sur les ménages soient réalisées à intervalles réguliers permet de comparer la quasi-totalité des indicateurs dans le temps. Toutefois, outre l'évolution structurelle de la population immigrée au fil du temps, les changements de méthode peuvent également avoir une incidence sur la comparabilité dans le temps en raison de « ruptures dans les séries chronologiques statistiques ». Cela a par exemple été le cas de l'EFT-UE en 2021. Afin d'améliorer l'harmonisation, le nouveau règlement-cadre sur les statistiques sociales européennes intégrées (règlement IESS) a entraîné plusieurs modifications de la conception de l'enquête EFT-UE. Citons par exemple la limitation du recours aux entretiens assistés par un questionnaire papier, une harmonisation des définitions de la population cible (toutes les personnes membres de ménages ordinaires résidant dans un État membre pendant au moins six mois par an) et d'une séquence fixe de questions. Il existe désormais des règles claires concernant l'estimation de la situation sur le marché du travail des travailleurs familiaux, des personnes en congé parental ou des travailleurs saisonniers pendant la saison creuse. L'incidence de ces changements varie d'un pays à l'autre, en fonction des définitions en vigueur avant la mise en œuvre du règlement IESS. Cette publication remédie à la rupture de série en corrigeant les principaux résultats sur le marché du travail antérieurs à 2021 par l'application d'un facteur de correction propre au pays (fondé sur le ratio entre les valeurs corrigées et les valeurs non corrigées fournies par Eurostat). Faute de valeurs corrigées ventilées par lieu de naissance, les mêmes facteurs de correction ont été utilisés pour les résultats des personnes nées à l'étranger et ceux des personnes nées dans le pays. Cet exercice repose donc sur l'hypothèse que la rupture de série affecte de la même manière les personnes nées dans le pays et celles nées à l'étranger.

Notes

[1] Par exemple, le Plan d'action de l'UE en faveur de l'intégration et de l'inclusion pour la période 2021-27 couvre à la fois les ressortissants de pays tiers et les citoyens de l'UE « issus de l'immigration », c'est-à-dire les citoyens qui avaient la nationalité d'un pays tiers et qui sont devenus citoyens de l'Union par naturalisation dans l'un des États membres de l'UE, ainsi que les citoyens de l'Union dont l'un des parents ou les deux sont nés dans un pays tiers.

[2] L'enquête « Trajectoires et Origines 2 » (TeO2) (2019-20) menée en France fait figure d'exception, du fait qu'elle inclut une question sur le pays de naissance des quatre grands-parents des répondants.

[3] L'horizon temporel de 10 ans a été choisi pour des raisons pratiques. Si certains indicateurs évoluent d'une année sur l'autre (par exemple les taux d'emploi), d'autres sont de nature structurelle et n'évoluent qu'au bout d'un certain temps (par exemple les résultats scolaires, les conditions de logement).

2 Composition des populations et ménages immigrés

Ce chapitre examine la taille de la population immigrée (Indicateur 2.1) et les caractéristiques sociodémographiques des immigrés, qui influent sur leur intégration. Sont prises en compte les caractéristiques liées à l'âge (voir chapitre 6), au genre (Indicateur 2.2), à la fécondité (Indicateur 2.3), à la concentration géographique (Indicateur 2.4), et à la composition des ménages et des familles (Indicateurs 2.5 et 2.6). Outre ces déterminants, qui s'appliquent aussi aux personnes nées dans le pays, on en relève d'autres qui sont propres aux immigrés, comme la catégorie d'entrée (Indicateur 2.7), la durée du séjour et la région d'origine (Indicateur 2.8). Pour appréhender les résultats en matière d'intégration, il est au préalable indispensable de comprendre comment ces facteurs varient d'un pays à un autre, mais aussi entre les immigrés et les personnes nées dans le pays.

En bref

Plus d'un habitant sur dix est immigré

- Les pays de l'OCDE comptent 141 millions d'immigrés, qui représentent plus de 10 % de leur population. Dans l'UE, la proportion d'immigrés est légèrement supérieure, à 12 % de la population, soit environ 54 millions de personnes nées à l'étranger.
- Près d'un tiers des immigrés dans l'OCDE vivent aux États-Unis, mais cette part a diminué de 3 points de pourcentage ces dix dernières années. Dans l'UE, c'est l'Allemagne qui est le premier pays d'accueil, avec 25 % de l'ensemble des résidents nés à l'étranger.
- Le nombre total d'immigrés a augmenté de 20 % dans l'OCDE et l'UE ces dix dernières années. La libre circulation des personnes au sein de l'UE/AELE et l'afflux récent de migrants humanitaires ont été les principaux moteurs de la croissance des populations immigrées. Parmi les pays où la hausse de la part de la population née à l'étranger a été la plus forte, on trouve les pays nordiques, Malte, et les pays d'Amérique latine (Chili, Colombie) qui comptaient par le passé une faible population immigrée.

Dans la plupart des pays, la part des femmes dans la population immigrée est plus importante

- Dans l'UE et l'OCDE, 51 % des immigrés sont des femmes. La majorité des immigrés de longue durée sont des femmes, car elles vivent généralement plus longtemps que les hommes et sont surreprésentées parmi les migrations familiales. C'est dans les pays où la population immigrée est âgée (comme la Lettonie et l'Estonie) ou qui accueillent un grand nombre de travailleurs immigrés peu qualifiés employés dans le secteur des soins à domicile (comme l'Italie et Chypre) que la part des femmes dans la population immigrée est la plus élevée.
- Compte tenu du vieillissement de la population immigrée et de l'arrivée massive de migrants humanitaires principalement de sexe masculin en 2015-16, la part des femmes dans la population immigrée a chuté ces 14 dernières années dans les trois quarts des pays de l'UE. Elle a augmenté dans la plupart des pays hors UE et dans quelques pays de l'UE qui avaient connu une immigration massive de main-d'œuvre peu qualifiée avant la crise de 2007-08.
- Les immigrées ont souvent plus d'enfants que les femmes nées dans le pays. L'indicateur conjoncturel de fécondité des immigrées s'élève à 2.02 enfants dans l'UE et 2.46 enfants aux États-Unis, ce qui est bien supérieur à celui des femmes nées dans le pays, à 1.44 et 1.58 respectivement. Les écarts entre les femmes nées à l'étranger et celles nées dans le pays en termes de fécondité sont les plus marqués dans les pays où une grande partie des femmes sont arrivées au titre du regroupement familial et/ou ont un faible niveau d'études, comme la France, l'Allemagne, les États-Unis et le Costa Rica.

Les migrations familiales restent la catégorie d'entrée la plus fréquente dans les pays de l'OCDE, tandis que dans l'UE, la plupart des immigrés se déplacent au titre de la libre circulation

- La libre circulation des personnes au sein de l'UE est à l'origine de quasiment la moitié des flux permanents dans l'UE depuis les 15 dernières années. Les migrations familiales constituent la principale catégorie d'entrée dans l'OCDE, et plus particulièrement aux États-Unis et en France, contrairement à la plupart des pays d'installation où il s'agit des migrations de travail.
- En 2021, les flux annuels d'immigration permanente représentaient 0.6 % de la population totale de l'UE et 0.4 % de celle de l'OCDE. C'est dans les pays européens accueillant traditionnellement une forte proportion d'immigrés originaires de l'UE que ces flux sont les plus importants, comme le Luxembourg (3.2 %), la Suisse (1.4 %) et la Belgique (0.9 %), ainsi qu'au Canada (1.1 %). À l'inverse, les flux les plus faibles (inférieurs à 0.2 % de la population) sont enregistrés dans les pays de l'OCDE d'Asie et d'Amérique latine.

La plupart des immigrés sont dans leur pays d'accueil depuis au moins 10 ans

- Plus de deux tiers des immigrés dans l'OCDE et l'UE vivent dans leur pays d'accueil depuis 10 ans ou plus. Il n'y a que dans les pays ayant accueilli récemment des immigrés pour raisons humanitaires ou dans lesquels les migrations de travail sont essentiellement temporaires (Chili, Corée, Japon, Suède, Bulgarie et Chypre) que les immigrés arrivés au cours des cinq dernières années représentent au moins 30 % de l'immigration totale.
- La moitié de la population immigrée dans l'UE est originaire de pays européens, dont 30 % d'autres États membres de l'UE. Les immigrés originaires d'États membres de l'UE constituent une grande majorité au Luxembourg (75 %), en Hongrie (62 %) et en République slovaque (57 %). Du fait du passé colonial et de l'immigration de « travailleurs invités » au lendemain de la Seconde guerre mondiale, une grande partie des personnes nées à l'étranger en France, au Portugal, aux Pays-Bas et en Belgique sont aussi originaires d'Afrique, et d'Amérique latine en Espagne, au Portugal et aux Pays-Bas. Dans les pays nordiques, de par les migrations humanitaires, une forte proportion d'immigrés vient d'Asie (Moyen-Orient principalement).
- En Asie, plus de 79 % des immigrés viennent de pays asiatiques. Au Canada et en Australie aussi, plus de la moitié des personnes nées à l'étranger sont originaires d'Asie, tandis que plus de 50 % des immigrés aux États-Unis sont originaires d'Amérique latine.

Les immigrés sont plus susceptibles de vivre dans des zones urbaines que les personnes nées dans le pays

- Dans tous les pays de l'OCDE, les immigrés sont surreprésentés dans les zones densément peuplées, surtout dans les pays d'immigration de longue date et dans les pays d'Europe centrale et orientale. Dans l'UE, plus de la moitié des adultes immigrés vivent dans une zone densément peuplée, contre moins de deux personnes nées dans le pays sur cinq.
- Compte tenu du phénomène global d'urbanisation observé parmi les personnes nées dans le pays, et des efforts déployés pour répartir géographiquement les travailleurs immigrés et les migrants humanitaires, les proportions d'immigrés et de natifs vivant dans des zones densément peuplées sont plus équilibrées en 2020 qu'en 2012.
- Les immigrés très instruits, récents et ceux qui sont originaires de pays extérieurs à l'UE s'installent souvent en ville, et cette pratique est encore plus répandue parmi les immigrés récents qui s'installent dans les principaux pays d'immigration de l'UE, à l'exception de la plupart des pays nordiques où les nouveaux immigrés admis pour des raisons humanitaires sont répartis dans tout le territoire.

Les immigrés sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de vivre seuls ou avec des enfants

- Dans l'UE, 12 % des ménages comptent au moins un responsable immigré. Environ deux tiers d'entre eux sont des ménages exclusivement composés d'immigrés et un tiers sont mixtes (comptant un responsable né à l'étranger et un né dans le pays). Dans la plupart des ménages composés uniquement d'immigrés, les responsables sont originaires de pays hors UE.
- En dehors de l'Europe, la part des ménages immigrés est particulièrement importante en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Israël, où plus de deux ménages sur cinq comptent au moins un responsable immigré. À titre de comparaison, la part des ménages immigrés est restreinte dans les pays qui comptent une faible population née à l'étranger, comme le Mexique ou la Corée.
- Les ménages immigrés sont légèrement plus grands que les ménages natifs dans la plupart des pays, à hauteur de 0.2 personne à l'échelle de l'UE. Toutefois, ce n'est pas le cas dans certains pays d'Amérique latine membres de l'OCDE, aux Pays-Bas, en Israël et dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale.
- Les immigrés sont surreprésentés parmi les ménages avec enfants, mais aussi parmi les ménages d'une seule personne. En fait, les ménages d'une seule personne sont les plus courants au sein de la population immigrée dans la plupart des pays, à l'exception du Royaume-Uni, de l'Irlande, de la Grèce et de l'Espagne, où ceux sont les familles (adultes avec enfants).

2.1. Taille de la population immigrée

Contexte

La population immigrée désigne l'ensemble des personnes nées en dehors du pays dans lequel elles résident, c'est-à-dire les « personnes nées à l'étranger ».

En 2021, l'UE comptait 54 millions d'immigrés, qui représentaient 12 % de sa population. Cette proportion est légèrement plus faible dans l'OCDE, qui compte 141 millions de résidents nés à l'étranger, représentant plus de 10 % de la population totale. Les immigrés représentent plus d'un cinquième de la population dans les pays d'installation comme l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande. Ils représentent aussi pour un peu moins d'un tiers et la moitié de la population en Suisse et au Luxembourg, deux pays d'immigration de longue date qui accueillent des flux particulièrement importants en provenance de la zone de libre circulation de l'UE/AELE depuis 20 ans. À titre de comparaison, la plupart des pays de l'OCDE en Asie, en Amérique latine et en Europe centrale comptent une population immigrée de taille modeste, qui représentait moins de 2.5 % de la population totale du Mexique, de la Pologne et du Japon en 2021.

Le nombre total d'immigrés a augmenté de plus de 20 % ces dix dernières années, de 114 à 141 millions dans la zone OCDE et de 44 à 54 millions dans l'UE. La proportion de personnes nées à l'étranger dans la population totale a augmenté dans la quasi-totalité des pays, de plus de 2 points de pourcentage dans la moitié des pays. La libre circulation des personnes au sein de l'UE/AELE et l'afflux récent de personnes admises pour raisons humanitaires en Europe et en Amérique du Sud depuis 2015 ont été les principaux moteurs de la croissance des populations immigrées. Ainsi, leur nombre a augmenté de près de 50 % dans les pays nordiques, avec une progression de la proportion d'immigrés dans la population totale d'au moins 2.5 points de pourcentage pour l'ensemble des 5 pays, et de plus de 5 points en Suède et en Islande. À Malte, la proportion d'immigrés a presque triplé, tandis que les hausses enregistrées dans les pays où les populations immigrées étaient relativement modestes en 2011 ont aussi été notables. Au Chili et en Roumanie, la proportion d'immigrés a plus que triplé, tandis qu'elle a été multipliée par près de 20 en Colombie sous l'effet des migrations humanitaires massives en provenance du Venezuela. À l'inverse, les nouveaux arrivants n'ont pas compensé le vieillissement de la population née à l'étranger en Israël et dans les pays baltes, qui figurent parmi les rares pays où la part de la population née à l'étranger dans la population totale a reculé. Dans le cas d'Israël, le taux de fécondité de la population– l'un des plus élevés de l'OCDE – a aussi joué un rôle dans la contraction de la population immigrée.

La répartition de la population immigrée selon le pays de résidence s'est diversifiée entre 2011 et 2021 à la fois dans la zone OCDE et dans l'UE. Si près d'un tiers des immigrés dans l'OCDE vivent aux États-Unis, cette proportion a diminué de 3 points de pourcentage. L'Allemagne est, de plus en plus, le premier pays d'accueil de l'UE, puisqu'on y trouve 25 % des résidents de l'UE nés à l'étranger. À titre de comparaison, la « part de marché » globale des autres principaux pays d'accueil dans l'UE (comme la France, l'Espagne et l'Italie) a diminué.

Principaux résultats

- L'UE compte 54 millions d'immigrés, qui représentent 12 % de sa population. Cette proportion est légèrement plus faible dans l'OCDE, qui compte 141 millions de résidents nés à l'étranger, représentant plus de 10 % de la population totale.
- Ces dix dernières années, la population immigrée a augmenté dans presque tous les pays, de plus de 20 % au total à la fois à l'échelle de l'OCDE et à celle de l'UE.
- Dans l'OCDE et l'UE, parmi les pays ayant connu la plus forte augmentation de la part de la population immigrée, on trouve les pays nordiques, Malte, et plusieurs pays d'Amérique latine (Chili, Colombie) où la population immigrée était auparavant relativement modeste.

Graphique 2.1. Part de la population née à l'étranger

Tous âges confondus, 2011 et 2021 ou dernière année disponible

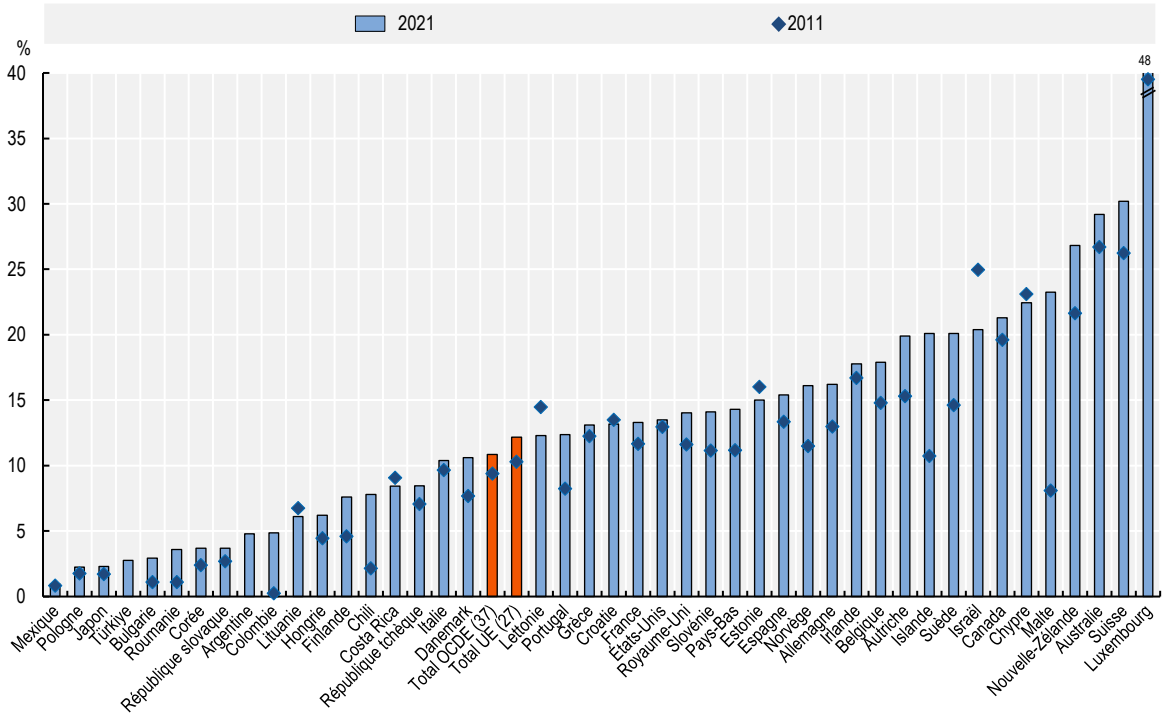

StatLink https://stat.link/usam9i

Graphique 2.2. Répartition de la population née à l'étranger, par pays d'accueil

Tout âge, 2011 (cercle intérieur) et 2021 (cercle extérieur)

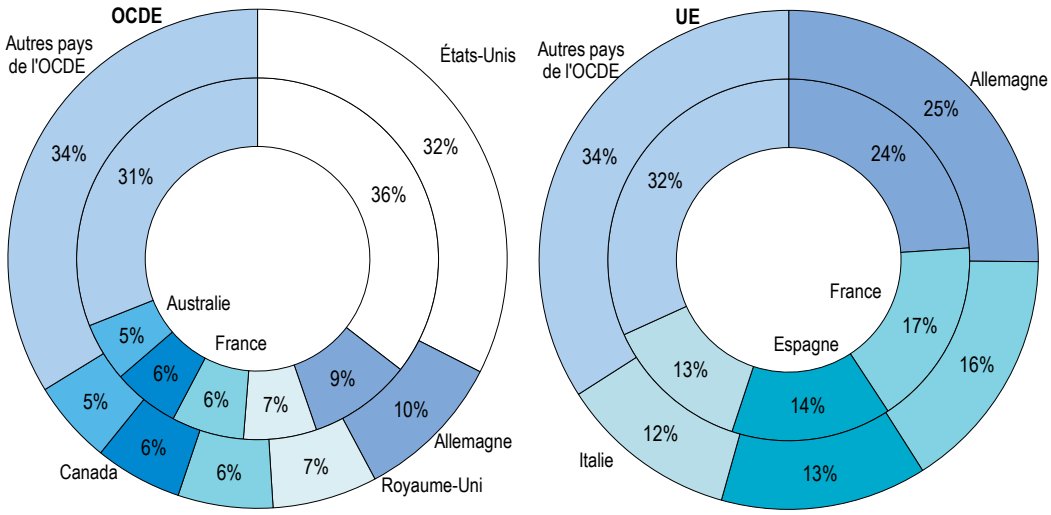

StatLink https://stat.link/orkypz

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

2.2. Proportion de femmes

Contexte

Cet indicateur désigne la part des personnes qui se reconnaissent comme femmes dans la population immigrée (née à l'étranger).

Si les hommes représentent l'essentiel des nouveaux immigrés dans la plupart des pays, les résidents sont en majorité des femmes. Tout comme les femmes qui vivent généralement plus longtemps, les migrants familiaux (dont un grand nombre sont des femmes) tendent à séjourner plus longtemps dans le pays d'accueil. Dans l'UE et l'OCDE, les femmes représentent 51 % des immigrés tous âges confondus, avec les parts les plus importantes (54 % au moins) en Estonie, en Lettonie et en Israël – pays où la proportion d'immigrés de plus de 65 ans est la plus élevée, là où les femmes sont surreprésentées en raison de leur espérance de vie plus longue. Les immigrées sont surreprésentées au Costa Rica et dans la plupart des pays d'Europe du Sud, particulièrement à Chypre et en Italie, qui accueillent des travailleurs immigrés peu qualifiés depuis 20 ans. Nombre d'entre eux travaillent dans le secteur des soins à domicile, où les femmes sont surreprésentées. À l'autre extrémité, les hommes immigrés sont plus nombreux que les femmes immigrées dans la plupart des pays nordiques, à Malte, et en Allemagne, autant de pays qui ont accueilli récemment un grand nombre d'immigrés admis pour raisons humanitaires. Les immigrées sont aussi sous-représentées dans les pays où les immigrés viennent traditionnellement chercher du travail et se concentrent dans des secteurs nettement dominés par les hommes, comme le secteur manufacturier ou la construction. C'est notamment le cas dans les pays d'Europe centrale et en Corée : ainsi, les femmes représentent moins de 46 % de la population immigrée en Corée, en Slovénie et en République tchèque.

La part de femmes dans la population immigrée de l'UE est restée stable au cours des 14 dernières années. Pourtant, elle a diminué dans deux tiers des pays de l'UE, d'au moins 6 points de pourcentage en Lituanie, à Malte et en Pologne. Cette évolution tient principalement à deux facteurs : le vieillissement des immigrées (et la mortalité associée) en Europe centrale et orientale où les nouvelles arrivées n'ont pas compensé les décès d'immigrées, et les arrivées massives de migrants humanitaires (principalement des hommes) ces dix dernières années, particulièrement en 2015-16. Ces facteurs n'ont pas eu la même incidence sur l'immigration dans les pays hors UE : la part des femmes dans les populations immigrées a augmenté dans la plupart d'entre eux au cours des 14 dernières années. Elle a aussi progressé dans certains pays de l'UE qui accueillaient un très grand nombre de travailleurs immigrés jusqu'à la récession économique de 2007-08, lorsque certains hommes immigrés ont perdu leur emploi et quitté le pays tandis que d'autres ont été rejoints par leur famille, notamment en Espagne et en Irlande. La proportion de femmes a augmenté considérablement en Corée, essentiellement via l'immigration liée aux mariages.

Dans l'UE, les personnes nées dans l'UE sont plus souvent des femmes que les immigrés de pays tiers, une tendance principalement due à la situation en Allemagne. En effet, les femmes nées dans l'UE sont plus nombreuses que leurs homologues masculins en Allemagne, alors que la situation est inversée pour les immigrés extracommunautaires. En fait, si les personnes nées dans l'UE sont plus souvent des femmes dans environ deux tiers des pays de l'UE, les immigrés de pays tiers sont plus souvent des femmes dans tous les pays de l'UE – sauf en Slovénie, Roumanie, Suède, Autriche et Allemagne.

Principaux résultats

- Dans l'UE et l'OCDE, 51 % des immigrés sont des femmes. La part d'immigrées est plus élevée dans les pays comptant une population immigrée âgée et un grand nombre de travailleurs immigrés peu qualifiés employés dans les soins à domicile (comme l'Italie et Chypre).
- Suite au vieillissement des immigrés et aux arrivées de migrants humanitaires, la part de femmes parmi les immigrés a chuté ces 14 dernières années dans deux tiers des pays de l'UE, mais a généralement augmenté hors UE, surtout en Corée, mais aussi en Espagne et en Irlande.

Graphique 2.3. Part des femmes dans la population immigrée

Tous âges confondus, 2021

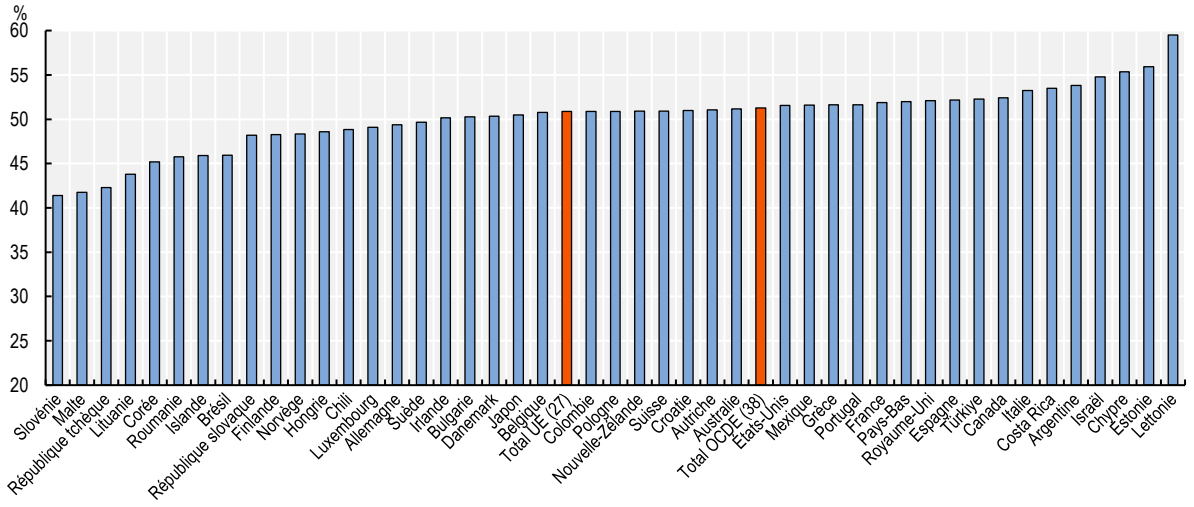

StatLink https://stat.link/6suyzm

Graphique 2.4. Évolution de la part des femmes dans la population immigrée

Tous âges confondus, entre 2007 et 2021

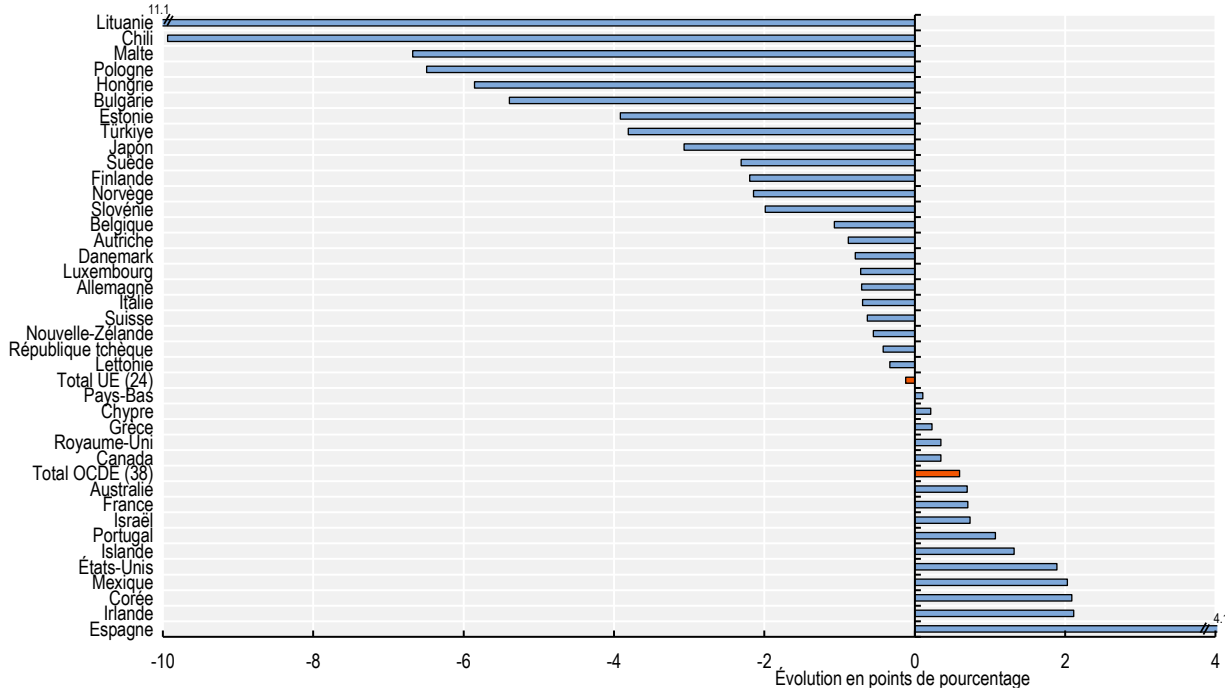

StatLink https://stat.link/dk4eo5

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

2.3. Taux de fécondité

Contexte

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) correspond au nombre d'enfants que chaque femme pourrait mettre au monde au cours de sa vie si elle donnait naissance au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité par âge et par groupe observé dans l'année considérée.

Il n'est représentatif que des femmes ayant donné naissance à un enfant dans le pays de résidence. Les recherches montrent que la fécondité des immigrées peut être perturbée, dans la mesure où les femmes qui projettent d'émigrer préfèrent généralement reporter leur première grossesse jusqu'à ce qu'elles soient installées dans le pays d'accueil. C'est pourquoi l'ICF peut être mécaniquement supérieur à ce que serait la « descendance finale » (c'est-à-dire le nombre d'enfants nés à la fin de la période de fécondité d'une cohorte spécifique). La fiabilité de cet indicateur dépend également de la fiabilité de la collecte des statistiques vitales d'une part, et de la fiabilité des estimations relatives à la population résidente, d'autre part. La fiabilité est moindre dans les pays qui utilisent une année de référence différente pour leurs statistiques sur les naissances et leurs estimations démographiques. Les estimations peuvent également être biaisées dans les pays où la proportion de femmes/mères dont on ignore le pays de naissance est élevée.

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) des immigrées est de 2.02 enfants dans l'UE et 2.46 enfants aux États-Unis en 2019, ce qui est sensiblement supérieur à celui des femmes nées dans le pays, à 1.44 et 1.58 respectivement. En moyenne dans un tiers des pays, les femmes immigrées ont plus de 0.5 enfant de plus que leurs homologues natives. On observe les plus grands écarts d'ICF entre femmes immigrées et natives dans les pays d'immigration européens de longue date qui accueillent un grand nombre d'immigrés extracommunautaires originaires de pays au taux de fécondité élevé (hors Pays-Bas), dans les pays américains de l'OCDE et dans la plupart des pays d'Europe du Sud, en Lituanie et en Pologne. Cet écart est supérieur à 0.8 enfant dans les deux pays de l'UE comptant les populations immigrées les plus nombreuses (Allemagne et France), aux États-Unis et au Costa Rica. Comme indiqué dans l'encadré ci-dessus, l'ICF des immigrées est supérieur à la descendance finale car les immigrées retardent leurs naissances juste après la migration. C'est particulièrement vrai dans les pays où une grande partie des femmes sont arrivées pour motif familial et/ou ont un faible niveau d'éducation. Dans l'UE, la fécondité des femmes nées en dehors de l'UE/AELE est presque toujours supérieur à celui de leurs homologues nées dans l'UE ou dans le pays d'accueil, soit 2.27 enfants dans l'UE. Les immigrées ont moins d'enfants que les natives dans certains pays d'Europe centrale et orientale, en Australie, en Türkiye, au Japon, en Israël, en Islande et au Danemark. Au Japon, l'ICF des immigrées est plus faible car un grand nombre d'entre elles sont étudiantes en mobilité internationale ou en stage de formation technique avec une durée de séjour limitée. Par ailleurs, les mariages mixtes au Japon se concluent plus souvent par un divorce. L'ICF des immigrées et celui des natives sont comparables à Malte, à Chypre, en Irlande et aux Pays-Bas.

L'ICF des immigrées et celui des femmes nées dans le pays ont diminué entre 2010 et 2019 dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données. L'évolution de la fécondité dans les deux groupes est relativement identique, avec des exceptions notables toutefois. En Irlande, la baisse de l'ICF est uniquement imputable aux femmes natives, puisque l'ICF des immigrées est resté stable sur la période. À l'inverse, il a reculé chez les immigrées en Autriche, au Luxembourg et au Portugal, alors qu'il a légèrement augmenté chez les natives. Il n'y a qu'en Slovénie et à Malte que l'ICF des immigrées a augmenté.

Principaux résultats

- L'indicateur conjoncturel de fécondité des immigrées s'élève à 2.02 enfants dans l'UE, ce qui est sensiblement supérieur à celui des femmes nées dans le pays, à 1.44.
- C'est en France, en Allemagne, aux États-Unis et au Costa Rica que les écarts de taux de fécondité entre les immigrées et les femmes nées dans le pays sont les plus creusés.

Graphique 2.5. Indicateur conjoncturel de fécondité

Femmes âgées de 15 à 49 ans, entre 2010 et 2019

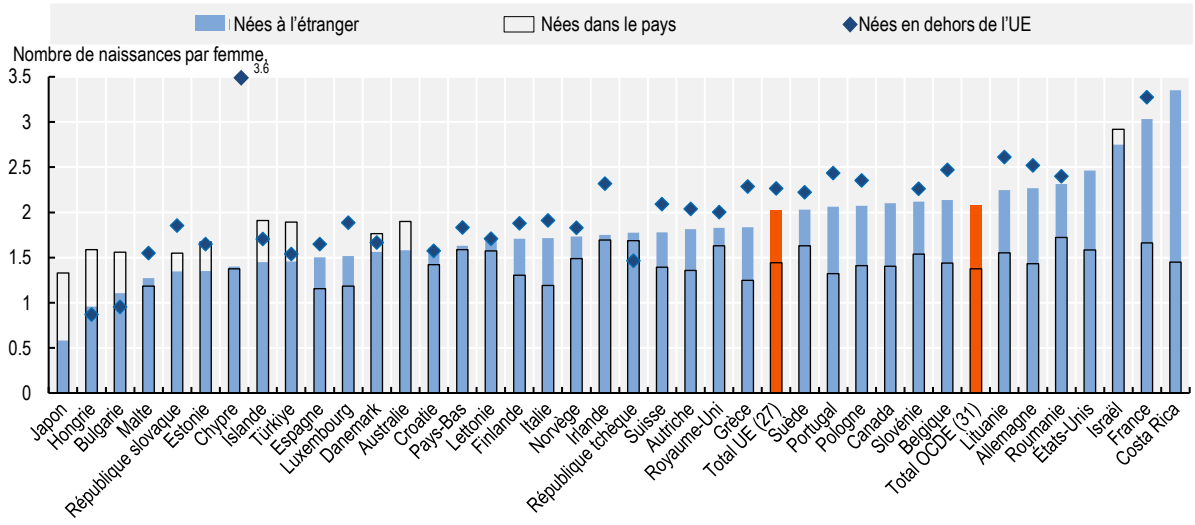

StatLink https://stat.link/rv83lh

Graphique 2.6. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité

Femmes âgées de 15 à 49 ans, entre 2010 et 2019

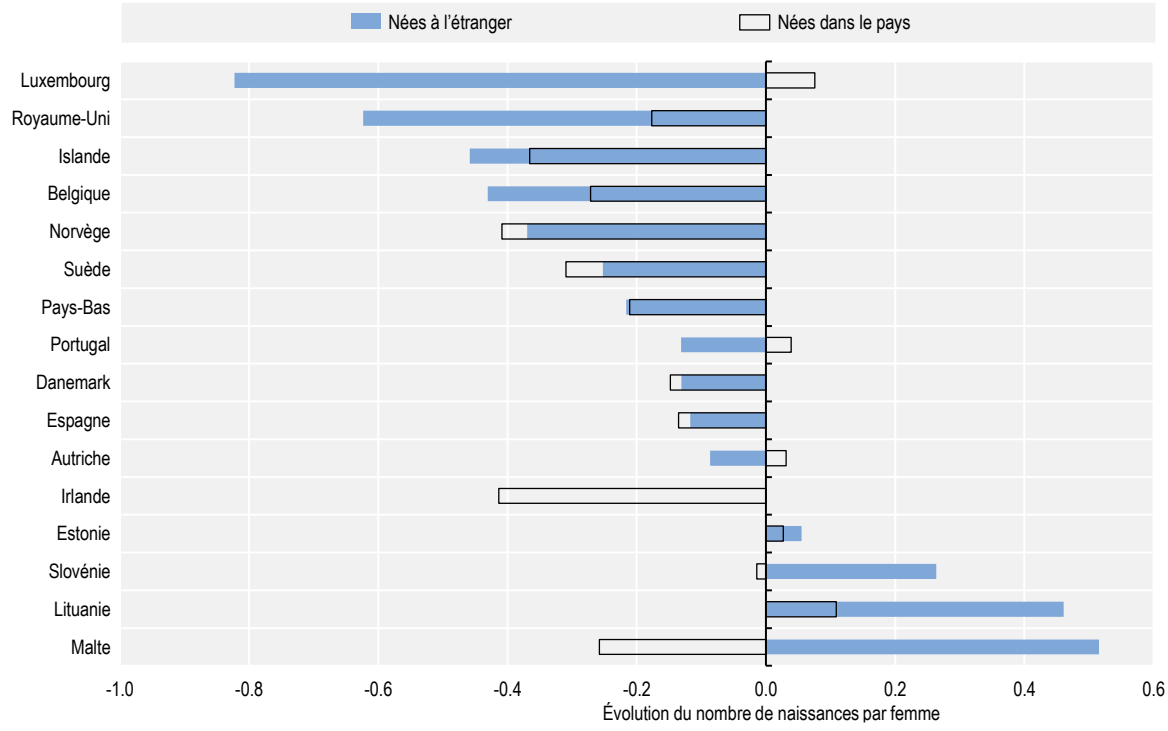

StatLink https://stat.link/k7025c

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

2.4. Concentration dans les zones densément peuplées

Contexte

Les débouchés économiques et le logement ne sont pas répartis uniformément, et des différences marquées existent notamment entre les zones densément peuplées et celles moins peuplées.

Une zone densément peuplée est un agrégat de grilles territoriales contiguës avec un certain seuil de population (généralement au moins 50 000 personnes) et une densité de population minimum (généralement au moins 500 habitants par km²). Dans les pays européens, la densité est fondée sur le nombre d'habitants au km². En dehors, la concentration se fonde sur les tracés des communes ou des zones métropolitaines avec des seuils de population variables, pas totalement comparables.

Dans tous les pays, les immigrés sont surreprésentés dans les capitales et leurs zones métropolitaines, où se concentrent les emplois et les diasporas. Dans l'UE, plus de la moitié des adultes immigrés vivent dans des zones densément peuplées, contre moins de deux personnes nées dans le pays sur cinq. Les immigrés sont particulièrement concentrés dans la plupart des pays d'immigration de longue date et en Europe centrale et orientale. En dehors de l'Europe, ils sont beaucoup plus concentrés dans les zones densément peuplées que les natifs dans les pays d'installation et en Amérique latine.

La concentration des populations immigrées dans les zones densément peuplées s'est accentuée dans les deux tiers des pays environ entre 2012 et 2020, conformément à l'évolution globale de l'urbanisation. La concentration s'étant accrue encore davantage pour les personnes nées dans le pays dans la plupart des pays, les écarts entre personnes nées dans le pays et personnes nées à l'étranger se sont résorbés, ce qui est le signe d'une urbanisation plus équilibrée, en partie grâce aux efforts déployés pour répartir les travailleurs immigrés et les personnes admises pour des raisons humanitaires sur tout le territoire. Toutefois, ces écarts se sont creusés en Europe centrale, en Irlande et dans quelques autres pays.

Dans l'UE, 59 % des immigrés récents (dans le pays d'accueil depuis moins de cinq ans) vivent dans des zones densément peuplées, contre 52 % des immigrés installés de longue date (10 ans ou plus). Par rapport aux immigrés installés, les nouveaux arrivants vivent plus dans des zones densément peuplées au Portugal, en Irlande et au Luxembourg. En Suède, en Norvège, au Danemark et en Islande, où les nouveaux migrants humanitaires sont répartis dans tout le territoire conformément à la législation nationale qui ne leur permet de choisir leur lieu de résidence qu'après un délai de plusieurs années, les immigrés installés vivent en réalité plus souvent dans des zones densément peuplées que leurs homologues arrivés récemment. Les immigrés de pays tiers se concentrent particulièrement dans les zones densément peuplées. En 2020, la proportion d'immigrés de pays tiers dans ces zones s'élève à 58 %, soit 13 points de pourcentage de plus que les personnes nées dans l'UE et 19 points de plus que celles nées dans le pays. Les personnes très instruites, quel que soit leur lieu de naissance, sont plus susceptibles de vivre dans des zones urbaines dans presque tous les pays, puisque c'est là que se concentrent les emplois hautement qualifiés. Il n'y a qu'en Belgique et au Royaume-Uni que les personnes peu instruites – qu'elles soient nées dans le pays ou à l'étranger – vivent plus en zone urbaine.

Principaux résultats

- Dans tous les pays, les immigrés sont surreprésentés dans les zones densément peuplées, surtout dans les pays d'immigration de longue date et les pays d'Europe centrale et orientale.
- Dans la plupart des pays, les proportions d'immigrés et de personnes nées dans le pays vivant dans des zones densément peuplées étaient plus proches en 2020 qu'en 2012.
- Les immigrés de pays tiers se concentrent particulièrement dans les zones densément peuplées. En 2020, la proportion d'immigrés non originaires de l'UE dans les zones densément peuplées s'élevait à 58 %, soit 13 points de pourcentage de plus que les personnes originaires de l'UE et 19 points de plus que les personnes nées dans le pays.

Graphique 2.7. Proportion d'individus vivant dans des zones densément peuplées

Population âgée de 15 à 64 ans, 2020

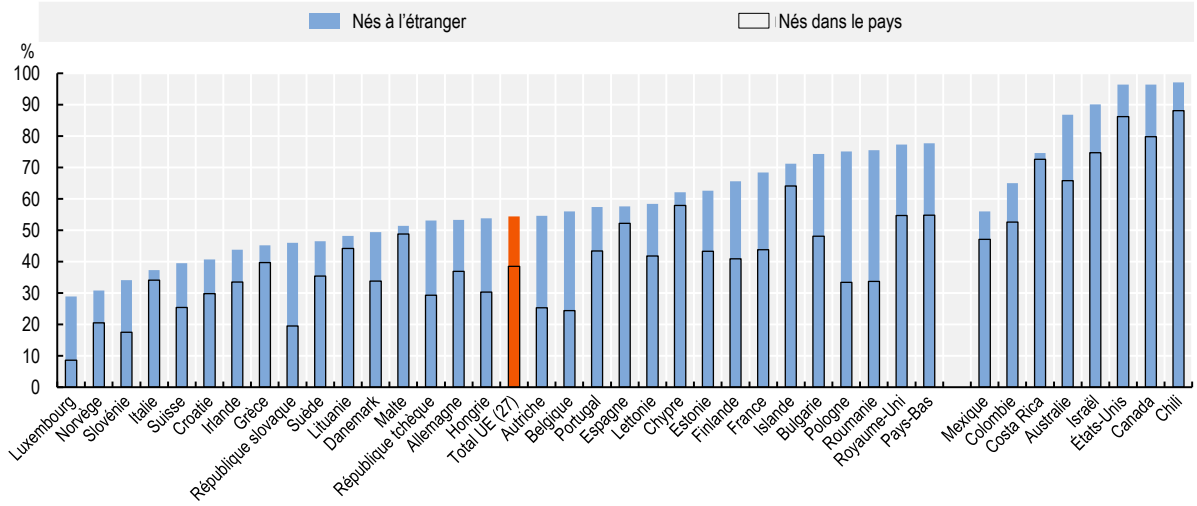

StatLink https://stat.link/itv8c1

Graphique 2.8. Évolution de la proportion d'individus vivant dans des zones densément peuplées

Population âgée de 15 à 64 ans, entre 2010-12 et 2020

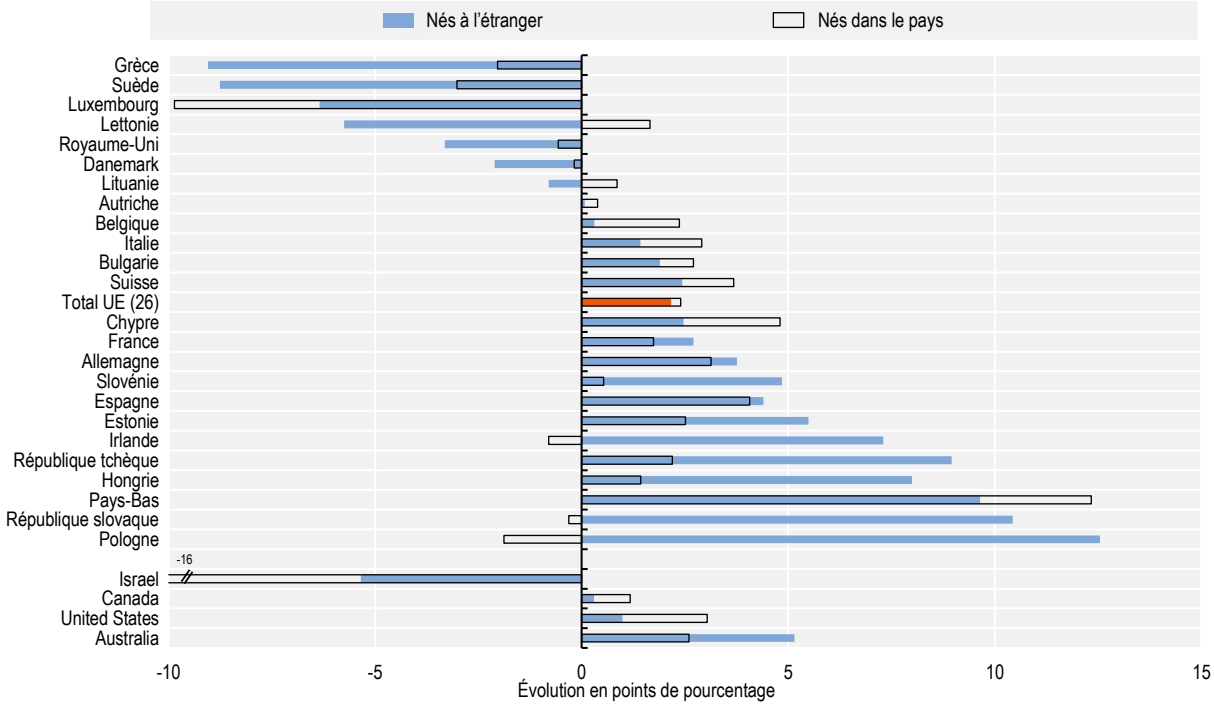

StatLink https://stat.link/cpkf67

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

2.5. Ménages immigrés

Contexte

Un ménage immigré est défini comme un groupe de personnes qui partagent le même logement, dans lequel i) l'un des responsables du ménage au moins (voir glossaire) est immigré (définition au sens large) ou ii) tous les responsables du ménage sont immigrés (définition au sens strict). La définition au sens strict s'applique dans cette publication, sauf mention contraire. La taille moyenne des ménages est calculée pour les ménages entièrement composés de personnes nées à l'étranger ou de personnes nées dans le pays.

Dans l'UE, 12 % des ménages comptent au moins un responsable immigré. Environ deux tiers d'entre eux sont des ménages exclusivement composés d'immigrés, et environ un tiers sont mixtes (un responsable né à l'étranger et l'autre né dans le pays). Les ménages immigrés sont particulièrement nombreux en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Israël, où au moins deux ménages sur cinq comptent au moins un responsable immigré. Les ménages mixtes représentent plus de 30 % des ménages comptant au moins un responsable immigré dans les pays d'Europe centrale, où la population immigrée a été façonnée par des modifications de frontières, l'édification des nations et les minorités nationales, au Portugal, à Malte et en Grèce, et dans les pays d'immigration de longue date accueillant principalement des personnes non originaires de l'UE (Allemagne, France et Pays-Bas). À titre de comparaison, dans les autres pays d'Europe du Sud, au Luxembourg, en Estonie et en Lettonie, la grande majorité des ménages comptant au moins un responsable né à l'étranger sont composés uniquement d'immigrés.

Dans l'UE, plus des deux tiers des ménages composés uniquement d'immigrés comptent des responsables originaires de pays hors UE. Les immigrés de pays tiers sont moins nombreux dans les ménages mixtes, même si elles sont présentes dans plus des trois cinquièmes des ménages comptant un responsable immigré et un responsable né dans le pays à l'échelle de l'UE. L'Autriche, la Belgique et la Suisse sont les seuls pays où les personnes nées dans l'UE sont les plus largement représentés dans les ménages mixtes, dans une moindre mesure toutefois dans les ménages uniquement composés d'immigrés. Dans l'UE, 0.2 % seulement des ménages comprennent un responsable originaire de l'UE et un responsable né dans un pays hors UE.

Les ménages immigrés sont plus grands que les ménages natifs dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'UE. Ils comptent en moyenne 0.2 personne de plus dans l'UE et plus de 0.5 personne de plus en Espagne, aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Colombie, au Costa Rica et au Luxembourg. Néanmoins, les ménages natifs sont plus grands, en moyenne, dans deux cinquièmes des pays, notamment au Mexique, au Chili, en Israël, aux Pays-Bas et dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. Le nombre d'enfants ayant une incidence sur la taille du ménage, les ménages natifs au Mexique et en Israël, où les familles nées dans le pays sont plus susceptibles d'avoir des enfants que les familles immigrées, sont souvent plus grands. De la même façon, dans quelques pays d'Europe centrale et orientale où les immigrés sont plus âgés, les ménages natifs sont plus de deux fois plus susceptibles d'avoir des enfants que les ménages immigrés. Aux Pays-Bas, les ménages immigrés sont plus petits, la plupart d'entre eux étant composés d'une seule personne (voir l'indicateur 2.6).

Principaux résultats

- Dans l'UE, 12 % des ménages comptent au moins un responsable immigré. En dehors de l'Europe, la proportion de ménages immigrés tend à être beaucoup plus importante.
- Les ménages mixtes sont plus nombreux parmi les ménages composés d'au moins un responsable immigré dans les pays d'Europe centrale, au Portugal, en Grèce, à Malte et dans les pays d'immigration de longue date accueillant principalement des immigrés de pays tiers.
- Les ménages immigrés sont plus grands que les natifs dans la plupart des pays, sauf en Israël, dans certains pays d'Amérique latine, aux Pays-Bas et dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale.

Graphique 2.9. Ménages comptant un ou plusieurs responsables immigrés

2020

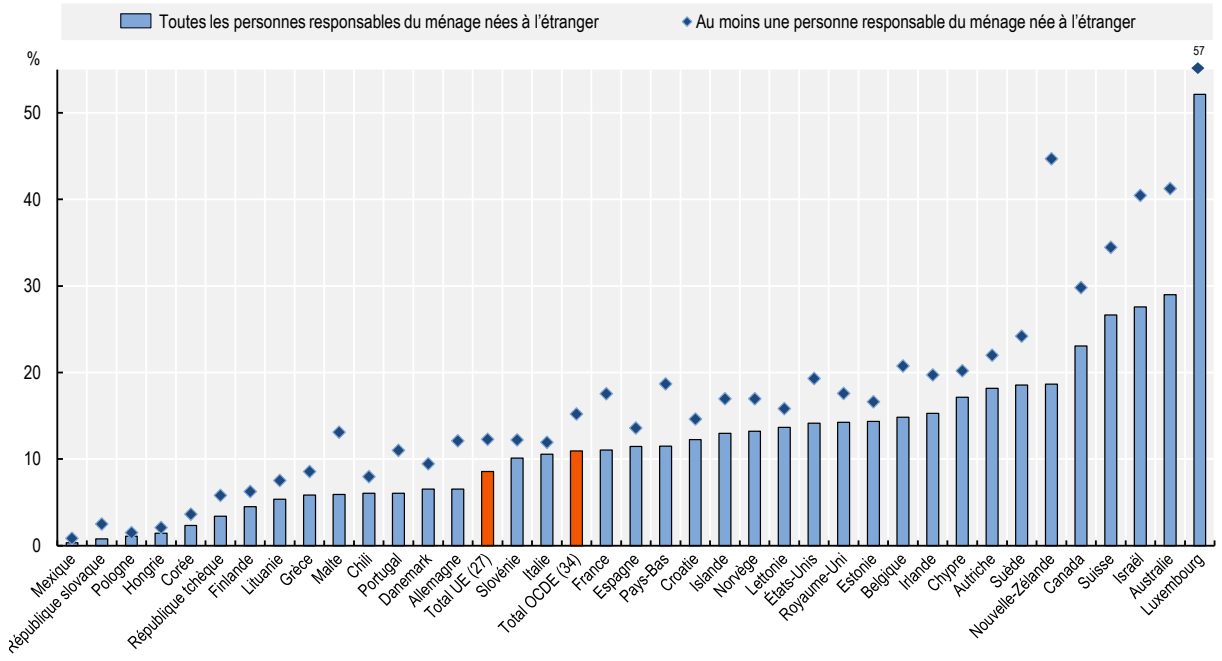

StatLink https://stat.link/b9n4o8

Graphique 2.10. Taille des ménages

Ménages uniquement composés de responsables immigrés ou natifs, 2020

StatLink https://stat.link/y875hm

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

2.6. Composition des ménages immigrés

Contexte

Les ménages sont divisés en quatre catégories : i) les ménages d'une seule personne (un adulte, pas d'enfant) ; ii) les ménages d'adultes sans enfant ; iii) les ménages monoparentaux avec au moins un enfant (familles monoparentales) ; et iv) les familles d'adultes avec au moins un enfant.

Dans l'UE, près de 40 % des ménages immigrés sont constitués d'une seule personne sans enfant. Les familles et les adultes sans enfant représentent 28 % chacun de tous les ménages immigrés, et 5 % sont des familles monoparentales. Les ménages composés d'une seule personne sont les plus courants au sein de la population immigrée dans la plupart des pays européens, en Corée, en Australie et au Canada. Toutefois, ce sont les familles qui sont les plus nombreuses au sein de la population immigrée dans la plupart des pays d'Amérique latine, au Royaume-Uni, en Irlande, en Grèce et en Espagne. Aux États-Unis, le nombre de ménages composés d'une seule personne est inférieur de moitié à celui constaté dans l'UE, et on dénombre autant de familles avec enfants que de familles sans enfant. Dans l'ensemble, un tiers environ des ménages immigrés comptent des enfants dans l'UE et dans l'OCDE, contre au moins la moitié en Irlande. À titre de comparaison, plus de 70 % des ménages immigrés ne comptent aucun enfant dans les pays d'Europe centrale et orientale, qui accueillent la plus forte proportion d'immigrés plus âgés. Les ménages sans enfant représentent également la grande majorité des ménages immigrés dans les pays d'installation accueillant de nombreux travailleurs immigrés, dans les pays d'immigration de longue date en Europe où les travailleurs immigrés arrivés en qualité de « travailleurs invités » vieillissent, et dans les pays qui ont récemment accueilli un grand nombre d'immigrés admis pour des raisons humanitaires, comme la Suède et la Norvège.

Dans plus des deux tiers des pays de l'UE, les immigrés sont plus susceptibles de vivre seuls que les personnes nées dans le pays. C'est particulièrement vrai dans les pays comptant une population immigrée plus âgée, comme Israël et les pays baltes. C'est également le cas dans les pays d'immigration de longue date comme l'Allemagne et les Pays-Bas, ou dans les pays comme l'Italie qui ont récemment accueilli des travailleurs immigrés célibataires. À l'inverse, dans la plupart des pays en dehors de l'Europe et dans les pays européens qui attirent généralement des immigrés en provenance d'autres pays de l'UE (Luxembourg et Suisse), les natifs sont plus susceptibles de vivre seuls que les immigrés.

Dans trois quarts des pays, les immigrés vivent plus souvent dans des ménages composés d'adultes et d'au moins un enfant que les personnes nées dans le pays. Parmi les ménages natifs, la composition la plus répandue est celle des adultes sans enfant, qui inclut les couples sans enfant, les parents vivant avec leurs enfants adultes et les colocations. Dans la plupart des pays de l'OCDE où la population est vieillissante, les couples de personnes âgées natives font augmenter la part de ménages composés d'adultes sans enfant. Dans les pays où les immigrés sont, en moyenne, plus jeunes que les natifs (voir Indicateur 6.1), les ménages immigrés sont plus des familles, avec les écarts les plus marqués en Espagne, en Grèce, en Finlande, en Irlande et dans quelques pays d'Amérique latine. Les familles monoparentales sont légèrement plus répandues chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays dans deux pays sur trois. Si l'écart est généralement modeste, la famille monoparentale est deux fois plus répandue chez les immigrés dans certains pays comme la Finlande, les Pays-Bas et la Belgique.

Principaux résultats

- Les ménages composés d'une seule personne sont les plus courants au sein de la population immigrée dans la plupart des pays. Toutefois, les familles (c'est-à-dire les adultes avec enfants) sont les modèles les plus courants au Royaume-Uni, en Irlande, en Grèce, en Espagne et dans quelques pays d'Amérique latine.
- Les immigrés sont surreprésentés parmi les ménages composés d'une seule personne sans enfant et les familles avec enfants.

Tableau 2.1. Composition des ménages

Pourcentages (4 colonnes de gauche) et écarts en points de pourcentage (4 colonnes de droite), 2020

	Ménages immigrés				Différence (+/-) avec les ménages natifs + : pourcentage plus élevé pour les immigrés - : pourcentage moins élevé pour les immigrés			
	Ménages sans enfant		Ménages comptant au moins un enfant		Ménages sans enfant		Ménages comptant au moins un enfant	
	Personne vivant seule	Plus d'un adulte	Personne vivant seule	Plus d'un adulte	Personne vivant seule	Plus d'un adulte	Personne vivant seule	Plus d'un adulte
	Total=100				Différence en points de pourcentage			
Allemagne	49.6	25.3	4.1	21	+4.6	-10.8	+0.8	+5.4
Australie	35.2	31.7	5.3	27.8	-3.3	-1.1	-1.1	+5.6
Autriche	36.3	30.1	4.1	29.5	-3.8	-10.1	+2.8	+11.2
Belgique	42	22.9	8.2	26.8	+6.0	-17.2	+4.3	+6.9
Canada	36.8	30	6.6	26.6	-3.8	-4.3	+0.1	+8.0
Chili	14.7	28.5	9.3	47.4	-2.3	-11.3	+1.2	+12.3
Chypre	28.3	36.9	4.9	30	+8.3	-14.0	+3.0	+2.7
Colombie	13.4	16.9	8.4	61.4	-3.8	-13.5	-0.1	+17.6
Corée	50.8	30.8	5.3	13.1	-4.7	-9.8	+1.7	+12.7
Costa Rica	12.7	23.3	8.8	55.2	-3.1	-17.3	+2.0	+18.1
Croatie	25.8	46.3	0.8	27	+1.2	-1.5	-0.7	+0.9
Danemark	44	27.5	6	22.5	-2.2	-5.3	+1.8	+5.6
Espagne	20.6	32.5	5.4	41.5	-7.1	-15.3	+3.5	+18.9
Estonie	53.6	35.7	2.3	8.5	+11.9	+4.5	-1.3	-15.1
États-Unis	22.4	36.7	4.8	36.1	-8.8	-5.2	-0.3	+14.3
Finlande	39.9	17.8	7	35.3	-6.6	-16.8	+4.0	+19.4
France	37.5	31.1	5.1	26.3	+0.9	-6.9	+1.3	+4.8
Grèce	23.7	34.5	1.9	39.9	-2.9	-17.1	+1.3	+18.7
Hongrie	48.6	33.7	0.7	17	+16.5	-9.8	-1.5	-5.1
Irlande	21.1	27.1	8.6	43.2	-9.3	-12.1	+3.8	+17.7
Islande	39.8	31.5	3.9	24.8	+3.2	-1.8	-1.6	+0.2
Israël	35.1	44.2	0.4	20.3	+17.0	+15.3	-2.1	-30.2
Italie	39.5	23.8	5.3	31.5	+6.8	-20.7	+2.5	+11.5
Lettonie	46.1	43	1.5	9.4	+12.4	+6.4	-3.2	-15.6
Lituanie	43.3	44.8	1.6	10.3	+11.2	+3.0	-1.7	-12.5
Luxembourg	32	31.7	6.5	29.7	-12.1	-5.8	+1.5	+16.4
Malte	50.7	25.8	3.9	19.6	+22.7	-15.1	+0.3	-7.9
Mexique	34.7	32.6	6.8	25.9	+23.9	-1.9	+2.7	-24.7
Norvège	56.9	16	7.5	19.6	+8.2	-14.7	+3.4	+3.1
Nouvelle-Zélande	30.1	33.2	6.1	30.6	-10.8	0.0	-2.4	+13.2
Pays-Bas	56.4	18	6.4	19.2	+16.9	-21	+4.0	+0.1
Pologne	57.9	31.9	1.7	8.6	+30.3	-10.8	+0.4	-19.9
Portugal	25.2	37.6	6.8	30.4	+3.0	-13.1	+3.6	+6.6
République slovaque	46	36.5	4	13.5	+29.6	-14.6	+3.2	-18.1
République tchèque	43.2	30.3	4.4	22.1	+13.4	-11.1	+1.2	-3.5
Royaume-Uni	24.5	31.2	6.6	37.8	-8.6	-10.7	+2.2	+17.0
Slovénie	32.8	39.4	1.4	26.4	+3.9	-3.4	-0.8	+0.4
Suède	48.6	18.9	6.7	25.8	+1.2	-12.9	+1.9	+9.8
Suisse	35.8	32.6	4.1	27.5	-6.2	-8.4	+1.8	+12.7
Total OCDE (34)	**31.2**	**32.0**	**5.2**	**31.5**	**-4.3**	**-8.7**	**+1.3**	**+11.7**
Total UE (26)	**39.0**	**27.5**	**5.2**	**28.2**	**+3.5**	**-13.3**	**+2.4**	**+7.3**

StatLink https://stat.link/1hq8e9

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

2.7. Flux d'entrées par catégorie

Contexte

La catégorie d'entrée exerce une grande influence sur le parcours d'intégration, à la fois sur le marché du travail et dans la société.

Les immigrés permanents sont des étrangers avec un permis de séjour leur accordant de résider de manière permanente dans le pays ou qui peut être renouvelé indéfiniment. Cette section traite les flux d'immigration permanente en pourcentage de la population ; leur composition selon le motif légal d'entrée.

En 2021, les pays de l'OCDE ont reçu 5 millions d'immigrés permanents, dont 2.4 millions dans les pays de l'UE considérés. Les flux permanents représentent 0.6 % de la population de l'UE et 0.4 % de celle de l'OCDE. C'est dans les pays européens accueillant traditionnellement une forte part d'immigrés intra-européens que ces flux sont les plus importants, comme le Luxembourg (3.2 %), la Suisse (1.4 %) et la Belgique (0.9 %), ainsi qu'au Canada (1.1 %). Ils sont un peu inférieurs en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Allemagne (plus de 0.6 %), et bien inférieurs dans les pays de l'OCDE accueillant le plus d'immigrés, comme le Royaume-Uni (0.5 %), la France (0.4 %) et les États-Unis (0.2 %). En 2021, les flux permanents représentent moins de 0.2 % de la population des pays d'Asie et d'Amérique latine membres de l'OCDE.

En 2020, la COVID-19 a entraîné la plus forte baisse jamais enregistrée des flux d'immigration. Les flux ne sont toujours pas revenus à la normale dans la plupart des pays. Néanmoins, en 2021, la part d'immigrés dans la population reste bien supérieure à ce qu'elle était au cours de la décennie antérieure à 2020 dans la moitié environ des pays, notamment en Pologne, au Portugal et en République tchèque. D'autres pays ont connu une baisse relative en 2021, dont les plus marquées au Luxembourg, dans les pays qui ont gardé leurs frontières fermées le plus longtemps (Australie et Nouvelle-Zélande), et dans ceux qui ont accueilli un grand nombre de migrants humanitaires la décennie précédente (Norvège et Suède).

S'il est difficile d'évaluer clairement si les citoyens mobiles de l'UE viennent à titre temporaire ou permanent, la libre circulation dans l'UE serait à l'origine de près de la moitié de tous les flux permanents enregistrés ces 15 dernières années, voire au moins les trois quarts au Luxembourg, en Irlande et en Suisse. La libre circulation est plus importante que les migrations familiales (28 %) et les migrations de travail (14 %) des ressortissants de pays tiers dans l'UE. Dans l'OCDE, les flux d'entrée des 15 dernières années sont dominés par les migrations familiales (36 %), la libre circulation (28 %) et les migrations de travail, lesquelles représentent 14 % des flux, ou 21 % si l'on inclut les familles accompagnantes. Les migrations familiales représentent près des deux tiers de l'immigration aux États-Unis et plus de 40 % en France. Les migrations de travail (familles accompagnantes comprises) représentent au moins trois cinquièmes des flux permanents vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui ont mis en place de vastes programmes pour attirer les travailleurs immigrés. Malgré les hausses récentes, les migrations humanitaires représentent moins de 10 % des flux permanents vers l'OCDE et l'UE. Néanmoins, elles représentent plus de 15 % des entrées en Allemagne et en Finlande, et environ un quart en Suède.

Principaux résultats

- En 2021, les flux annuels d'immigration permanente représentent 0.6 % de la population de l'UE et 0.4 % de celle des pays de l'OCDE – soit 2.4 et 5 millions de personnes respectivement.
- Suite à la COVID-19, les nouvelles entrées de 2021 en pourcentage de la population sont inférieures à celles de 2010-19 dans la moitié des pays, surtout en Norvège, Nouvelle-Zélande, Australie et Suède.
- La libre circulation des travailleurs et des personnes au sein de l'UE est à l'origine de près de la moitié des flux permanents dans l'UE au cours des 15 dernières années. Les migrations familiales constituent la principale catégorie d'immigration aux États-Unis et en France, contrairement à l'Australie et la Nouvelle-Zélande où il s'agit des migrations de travail.

Graphique 2.11. Entrées d'immigrés permanents

Pourcentage de la population totale (tous âges confondus), en 2010-19 et 2021

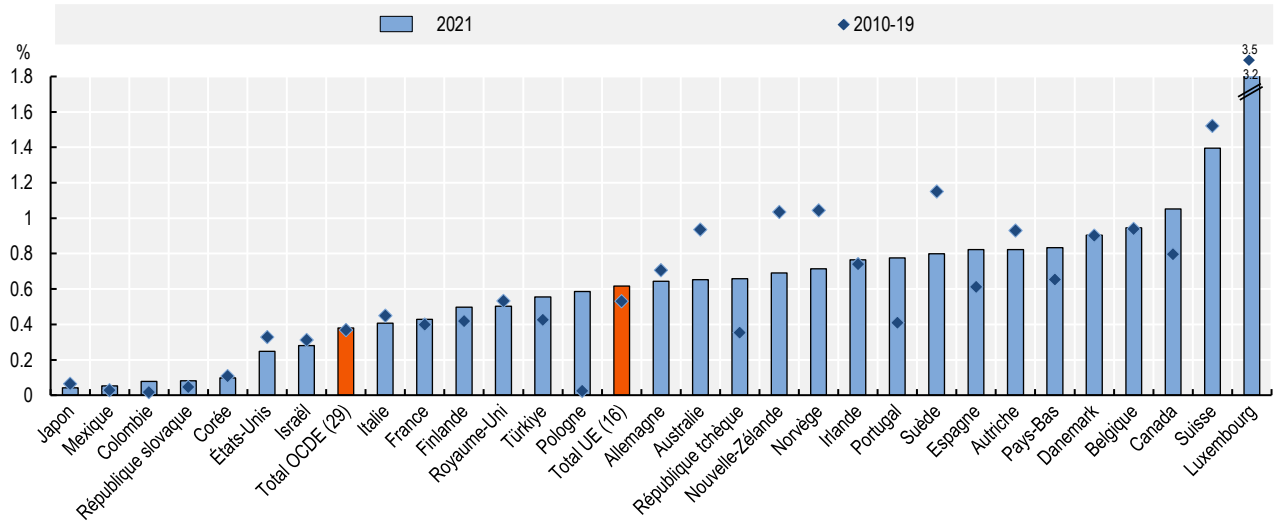

StatLink https://stat.link/8r3yov

Graphique 2.12. Catégories d'entrée, 2005-20

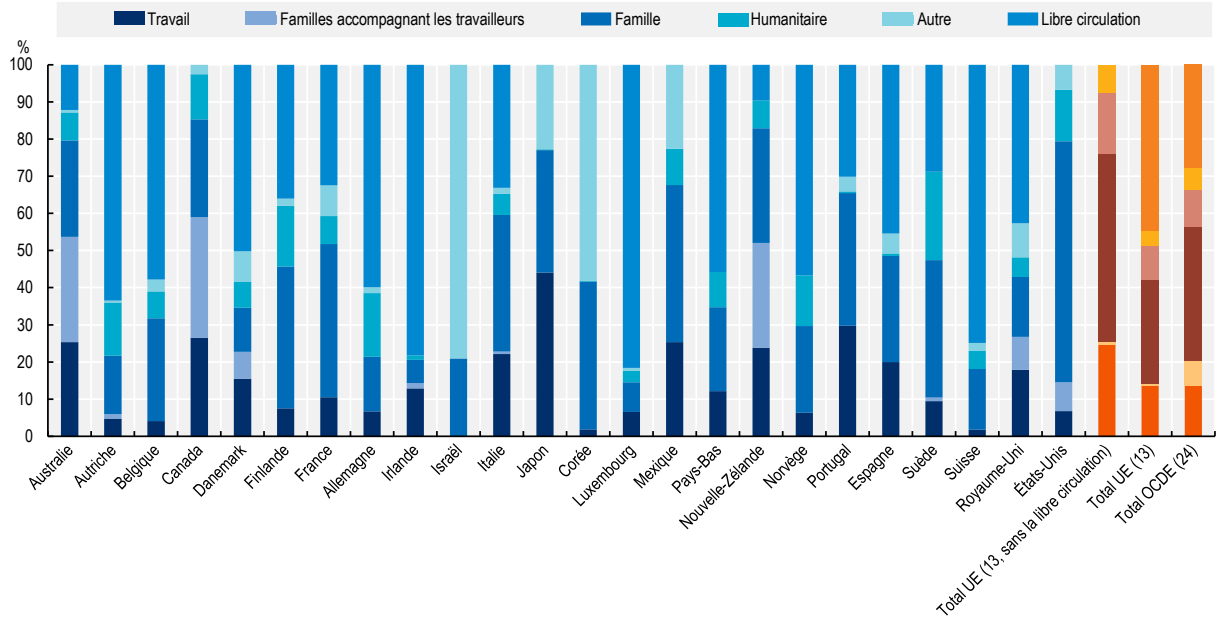

StatLink https://stat.link/g80e52

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

2.8. Durée du séjour et régions d'origine

Contexte

Les difficultés auxquelles sont confrontés les nouveaux arrivants ne sont pas les mêmes qui se posent aux immigrés installés. Ils doivent apprendre la langue du pays d'accueil, trouver un emploi et se constituer un réseau. Les problèmes rencontrés peuvent varier selon le pays d'origine, qui est souvent une variable de substitution à la catégorie d'entrée lorsque celle-ci n'est pas disponible.

Cette section porte sur les immigrés qui sont arrivés récemment (il y a moins de 5 ans) et sur ceux qui sont installés (depuis 10 ans ou plus). La région de naissance est utilisée pour distinguer les immigrés originaires d'Asie, d'Afrique, d'Europe (Türkiye comprise), d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que du Canada/des États-Unis/d'Océanie.

Dans l'UE et l'OCDE, plus de deux tiers des immigrés résident dans leur pays d'accueil depuis au moins 10 ans, tandis que moins de 17 % y sont arrivés récemment. Les immigrés installés représentent une écrasante majorité de la population immigrée en Croatie (96 %) et dans les pays baltes, où la population immigrée a été façonnée par l'édification des nations ou les modifications de frontières, ainsi qu'en Israël. De la même manière, dans certains pays d'immigration de longue date et dans certains pays d'installation (États-Unis, France et Pays-Bas), trois quarts environ des personnes nées à l'étranger résident dans leur pays d'accueil depuis 10 ans ou plus. Il en va de même pour les pays d'Europe du Sud (sauf Chypre et Malte), qui ont vu leurs flux de migrations de travail diminuer à la suite de la crise financière de 2008. Dans les pays qui accueillent principalement des personnes admises pour raisons humanitaires ou des travailleurs immigrés (comme le Japon, la Corée, la Suède, la Bulgarie et Chypre), les immigrés récents représentent au moins 30 % de la population née à l'étranger. En Colombie, environ 8 immigrés sur 10 sont arrivés il y a moins de cinq ans, contre deux tiers au Chili et la moitié en Corée.

La moitié de la population immigrée dans l'UE est originaire de pays européens, dont 30 % d'autres États membres de l'UE. Dans deux pays de l'UE sur cinq environ, les immigrés originaires d'Europe représentent plus de 70 % des personnes nées à l'étranger, les personnes nées dans un pays membre de l'UE constituant une large majorité au Luxembourg (75 %), en Hongrie (62 %) et en République slovaque (57 %). Toutefois, dans plus d'un quart des pays de l'UE, la plupart des immigrés viennent d'en dehors de l'Europe – ce qui s'explique en partie par l'héritage colonial et les migrations de « travailleurs invités » au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Dans certains pays d'immigration de longue date, comme la France, 61 % de la population immigrée vient d'Afrique, ainsi que 28 % en Belgique. Aux Pays-Bas, les proportions d'immigrés originaires d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine sont comparables (20 % environ chacune). Au Portugal, plus d'un tiers des immigrés sont nés en Afrique et en Amérique latine (au Brésil principalement), tandis qu'en Espagne, plus de deux immigrés sur cinq sont originaires d'Amérique latine. Dans les pays nordiques (sauf Islande), qui se caractérisent par d'importants flux de migrations humanitaires, une grande partie de la population immigrée (entre 30 % et 44 %), est née en Asie (principalement au Moyen-Orient). Au Japon et en Corée, plus de 79 % des immigrés viennent de pays asiatiques. Au Canada et en Australie aussi, plus de la moitié des personnes nées à l'étranger sont originaires d'Asie, tandis que plus de 50 % des immigrés aux États-Unis sont nés en Amérique latine. C'est aussi le cas de plus de 9 immigrés sur 10 au Chili, en Colombie et au Costa Rica.

Principaux résultats

- Plus de deux tiers des immigrés dans l'OCDE et l'UE vivent dans leur pays d'accueil depuis 10 ans ou plus.
- La moitié environ des immigrés dans l'UE viennent d'Europe, 30 % du reste de l'UE.
- En dehors de l'Europe, les immigrés sont aussi souvent originaires de la même région ou de pays voisins. Au Japon et en Corée, plus de 79 % des immigrés sont originaires d'Asie, tandis que plus de 9 immigrés sur 10 viennent d'Amérique latine dans les pays latino-américains, de même que plus de la moitié des immigrés aux États-Unis.

Graphique 2.13. Durée de séjour des immigrés

Population âgée de 15 à 64 ans, 2020

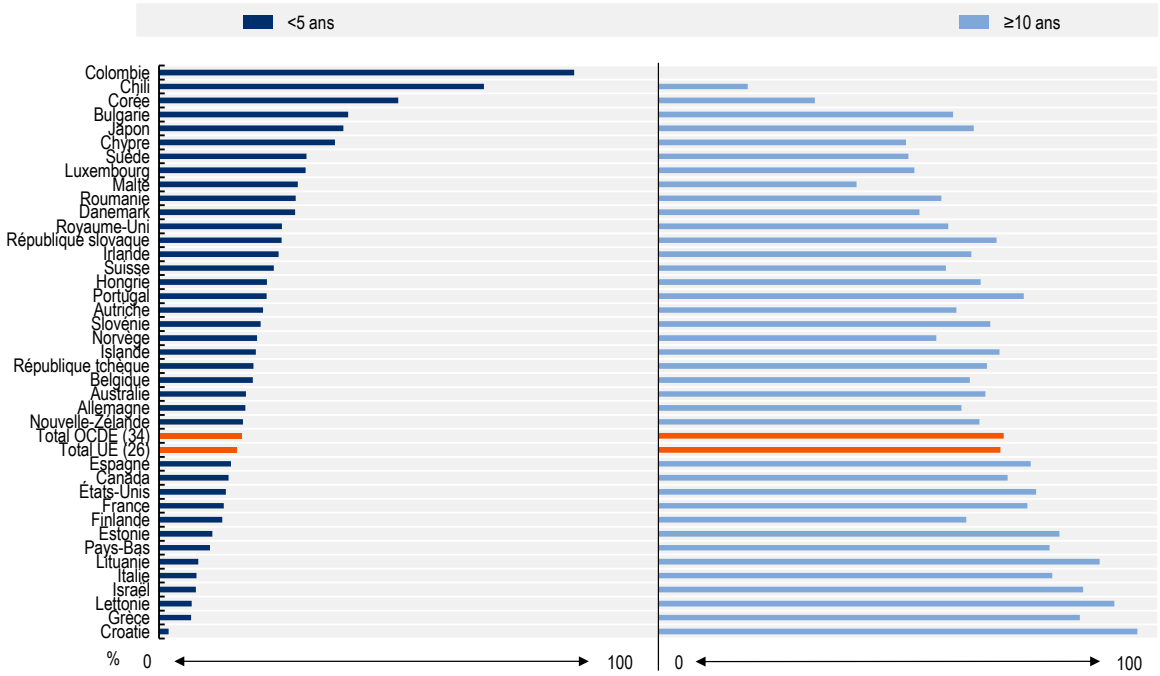

StatLink https://stat.link/0tdkn9

Graphique 2.14. Régions d'origine

Population âgée de 15 à 64 ans, 2020

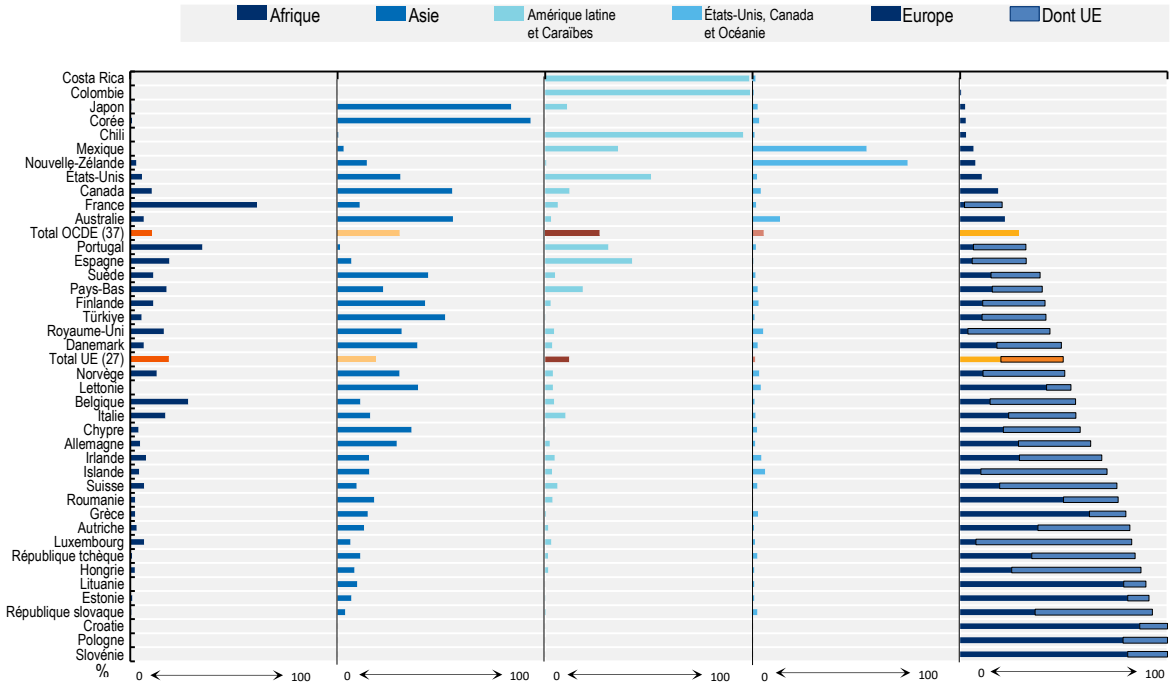

StatLink https://stat.link/j7bhg8

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3 Compétences des immigrés et intégration sur le marché du travail

Des compétences et une intégration réussie sur le marché du travail sont essentielles à la participation des immigrés à la vie économique du pays d'accueil. Les compétences et les qualifications des immigrés sont en effet des indicateurs de leur capacité à s'intégrer dans la société d'accueil. L'emploi est souvent considéré comme l'indicateur le plus important du processus d'intégration. Toutefois, si l'accès à l'emploi est important, la qualité des emplois compte aussi beaucoup dans la façon dont les immigrés parviennent à trouver leur place dans la société.

Le présent chapitre examine le niveau d'études des immigrés (indicateur 3.1), leur participation à la formation continue (3.2), leur maîtrise de la langue du pays d'accueil (3.3) et leurs résultats sur le marché du travail (3.5 et 3.5). Il présente les indicateurs de l'exclusion du marché du travail (indicateurs 3.6 et 3.7) et étudie diverses caractéristiques des emplois des immigrés : types de contrats (indicateur 3.8), temps de travail (3.9 et 3.10) et niveau de qualification des emplois (3.11). Il analyse enfin le déclassement professionnel des immigrés (indicateur 3.12) et leur recours au travail indépendant (3.13).

En bref

Les immigrés récents ont un meilleur niveau d'études que les cohortes précédentes

- Dans les pays où l'immigration de travail est importante, comme les pays d'installation, les immigrés ont un niveau d'études supérieur aux natifs. En revanche, plus d'un tiers des immigrés dans l'UE (35 %) sont peu instruits, contre un natif sur cinq (20 %).
- Ces dix dernières années, la proportion d'immigrés très instruits a augmenté dans tous les pays, sauf au Mexique.
- Le très faible niveau d'instruction (scolarité interrompue avant la fin du premier cycle du secondaire) pose particulièrement problème en termes d'intégration. La part des immigrés ayant un niveau d'études très faible dans l'UE est environ trois fois supérieure à celle des natifs. Aux États-Unis, 84 % des individus très peu instruits en âge de travailler sont des immigrés.
- La formation des adultes aide les immigrés à combler l'écart avec les natifs en termes d'éducation formelle. Les immigrés suivent moins souvent que les natifs une telle formation dans la plupart des pays d'Europe, bien que l'écart ne soit pas si marqué dans la moitié d'entre eux. Ces écarts se sont creusés dans environ la moitié des pays au cours des années 2010.
- Dans l'UE, 62 % des immigrés déclarent avoir une bonne maîtrise de la langue de leur pays d'accueil, contre 72 % en Australie et aux États-Unis et 50 % en Corée. Ces parts sont plus importantes en Europe centrale, au Portugal, en Espagne et dans les pays anglophones, mais plus faibles à Malte, à Chypre, en Estonie, en Lettonie, aux Pays-Bas et en Finlande.
- Les immigrés installés dans l'UE déclarent avoir une bonne maîtrise de la langue près de deux fois plus souvent que les immigrés récents (40 % des récents et 70 % des installés). Aux États-Unis, cette augmentation liée à la durée de séjour est plus faible (63 % et 74 %). La participation à des cours de langue augmente de 2 points de pourcentage la probabilité de développer une bonne maîtrise de la langue parmi les immigrés arrivés avec un niveau de langue au moins intermédiaire.

Le taux d'emploi des immigrés a progressé ces dix dernières années et la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'effets durables

- Le taux d'emploi des immigrés a augmenté au cours de la dernière décennie dans la majorité des pays. Si, en Europe, les immigrés restent moins susceptibles d'occuper un emploi que les natifs, leur taux d'emploi est plus élevé dans la plupart des pays non européens de l'OCDE.
- Le taux de chômage de la population née à l'étranger est supérieur à celui de la population née dans le pays dans quatre pays sur cinq et deux fois plus élevé dans l'ensemble de l'UE. Les écarts sont moins marqués en dehors de l'Europe. Les études supérieures constituent partout un rempart contre le chômage, bien que les immigrés hautement qualifiés soient davantage touchés que leurs pairs nés dans le pays. Si les immigrés ayant un niveau d'études élevé affichaient le même taux d'emploi que leurs homologues nés dans le pays, l'UE disposerait de plus d'1 million de travailleurs hautement qualifiés supplémentaires.
- Malgré une forte hausse au début de la pandémie de COVID-19, le chômage a reculé ces dix dernières années dans la plupart des pays aussi bien chez les personnes nées à l'étranger que nées dans le pays. De même, les taux d'emploi ont retrouvés leurs niveaux d'avant la pandémie.

De nombreux immigrés redoutent d'être exclus du marché du travail

- Dans la quasi-totalité des pays, la crainte de perdre son emploi est plus marquée chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays.

- Dans près de la moitié des pays de l'UE, les immigrés sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays d'être en situation de chômage de longue durée. En dehors de l'UE, le chômage de longue durée touche ces deux catégories de population dans les mêmes proportions.
- De nombreux immigrés souhaitent travailler mais ne recherchent pas activement un emploi. L'inactivité subie, qui est plus fréquente parmi les personnes nées à l'étranger que parmi celles nées dans le pays, a progressé ces dix dernières années, et ce de façon plus marquée chez les premiers dans l'UE, mais pas en dehors de l'UE.
- Le travail indépendant est une solution permettant d'éviter aux immigrés d'être exclus du marché du travail. Dans deux tiers des pays, les immigrés travaillent plus à leur compte que les natifs. Dans l'ensemble, 30 % de ceux qui travaillent à leur compte déclarent ne pas avoir d'autre choix, contre 20 % des travailleurs indépendants nés dans le pays.

Les emplois temporaires et le temps partiel subi concernent plus les immigrés

- Les immigrés sont plus susceptibles d'occuper des emplois temporaires dans les pays européens et asiatiques, mais cela n'est en général pas le cas dans les pays d'installation et les pays d'Amérique latine membres de l'OCDE. L'écart entre les travailleurs nés à l'étranger et les travailleurs nés dans le pays se réduit de plus de la moitié après 10 années de résidence dans l'UE, et se résorbe presque totalement dans la moitié des pays.
- Les immigrés travaillent plus à temps partiel dans la moitié des pays, surtout dans les pays d'Europe du Sud et les pays baltes, mais pas dans les pays où le travail à temps partiel est répandu chez les natifs, par exemple les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Autriche et la Suisse.

Trouver un emploi en adéquation avec ses compétences reste difficile

- Ces dix dernières années, le niveau de qualification des emplois des immigrés a progressé, ce qui a permis, dans un tiers des pays, de réduire l'écart avec les natifs. Mais 30 % des emplois peu qualifiés restent occupés par les immigrés dans l'UE, une part qui excède 50 % dans les pays germanophones, à Chypre, en Norvège et en Suède.
- Dans tous les pays, les immigrés diplômés du supérieur sont moins susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues nés dans le pays. Dans la quasi-totalité des pays, les actifs immigrés occupés sont aussi davantage susceptibles que les personnes nées dans le pays d'être déclassés. À l'échelle de l'UE, 47 % des immigrés diplômés du supérieur sont soit déclassés soit sans emploi, contre 30 % de leurs homologues nés dans le pays. Un diplôme délivré par le pays d'accueil réduit de 75 % l'écart de déclassement entre immigrés et personnes nées dans le pays dans l'ensemble de l'UE, et ce pourcentage est encore supérieur en Amérique du Nord, dans les pays germanophones, en France, au Royaume-Uni et en Suède.

Bien que mieux qualifiées, les femmes immigrées enregistrent souvent de moins bons résultats sur le plan professionnel que leurs homologues masculins

- Dans l'ensemble, les femmes immigrées dans l'OCDE et l'UE sont mieux qualifiées que leurs homologues masculins. Leur niveau d'études plus élevé ne se traduit cependant pas par de meilleurs résultats sur le marché du travail. Seules 57 % des femmes immigrées dans l'UE occupent un emploi contre 73 % de leurs homologues masculins et 65 % des femmes nées dans le pays. Les écarts entre hommes et femmes immigrés sont un peu plus faibles dans les pays d'installation, mais plus larges aux États-Unis, en Corée et dans les pays d'Amérique latine, bien plus que ceux observés chez les personnes nées dans le pays.
- Dans la plupart des pays, les femmes immigrées occupent aussi des emplois moins qualifiés que les natives. L'écart de niveau de qualification des emplois entre les femmes est surtout marqué en Europe du Sud et dans les pays européens d'immigration de longue date.
- Si les femmes nées à l'étranger sont autant susceptibles que les femmes nées dans le pays d'occuper des emplois à temps partiel, elles sont depuis dix ans de moins en moins nombreuses à travailler à temps partiel dans l'UE comme dans l'OCDE. Le temps partiel subi reste généralement très élevé chez les femmes immigrées, notamment pour des raisons familiales.

3.1. Niveau d'éducation

Contexte

Si une personne immigrée n'est pas forcément mieux intégrée dans la société d'accueil si elle possède un niveau d'études élevé, ses perspectives sur le marché du travail sont généralement plus favorables (voir les autres indicateurs ci-après).

La Classification internationale type de l'éducation (CITE) est içi regroupée en trois niveaux: i) faible, la scolarité n'a pas été au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0-2 de la CITE) ; ii) moyen, deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement post-secondaire non supérieur (niveaux 3-4) ; et iii) élevé, enseignement supérieur (niveaux 5-8).

Plus d'un tiers des immigrés dans l'UE (35 %) ont un faible niveau d'études, soit quasiment le double de la part des personnes nées dans le pays (20 %). Cette part relativement importante est essentiellement imputable aux immigrés de pays tiers, dont 40 % ne possèdent qu'un faible niveau d'instruction dans l'UE, voire un chiffre plus élevé en Europe du Sud (sauf au Portugal) et en Allemagne. En dehors de l'Europe (à l'exception des États-Unis, du Japon et de la Corée), les personnes nées à l'étranger sont moins susceptibles que celles qui sont nées dans le pays d'avoir un faible niveau d'études, notamment en Amérique latine (sauf au Costa Rica). Dans l'OCDE, 19 % des personnes ayant achevé leur scolarité au primaire (très peu instruits) sont immigrés. Dans l'UE, la part des immigrés ayant un très faible niveau d'études est environ trois fois supérieure à celle des natifs. Si l'écart est généralement moins prononcé en dehors de l'Europe, les immigrés représentent 84 % des adultes d'âge actif très peu instruits aux États-Unis. Ils sont aussi moins susceptibles d'avoir un niveau d'études élevé dans l'UE. Toutefois, pour ce qui concerne la part des personnes très instruites, l'écart entre les immigrés et les personnes nées dans le pays est beaucoup plus faible (3 points de pourcentage). Dans les pays non européens, les immigrés affichent un niveau d'études plus élevé dans les pays d'installation, au Mexique, au Chili et en Türkiye.

La part d'individus très instruits a progressé dans tous les pays (sauf au Mexique) entre 2010 et 2020. Dans près de la moitié des pays, elle a augmenté plus fortement chez les immigrés que chez les natifs. La hausse a été plus prononcée chez les femmes. Dans l'ensemble, les femmes immigrées ont un niveau d'études plus élevé que les hommes, même si les écarts de genre sont plus faibles que chez les personnes nées dans le pays. Les immigrés récents sont plus instruits que les natifs et que les cohortes d'immigrés plus anciennes : 39 % étaient diplômés de l'enseignement supérieur en 2020 dans l'UE et 50 % dans l'OCDE, contre 25 % et 35 % respectivement dix ans plus tôt.

Dans l'UE et l'OCDE, plus de la moitié des immigrés ont obtenu leur diplôme supérieur à l'étranger. Dans les pays qui accueillent depuis longtemps de nombreux étudiants en mobilité internationale (France et pays d'installation par exemple) et dans ceux où les immigrés sont essentiellement arrivés enfants avant des changements de frontières (Croatie par exemple), la majorité de la population immigrée très instruite s'est formée dans le pays d'accueil. À l'inverse, aux États-Unis et dans les pays qui attirent de nombreux travailleurs étrangers (y compris au titre de la libre circulation), la plupart des immigrés très instruits ont fait leurs études à l'étranger. Les personnes très instruites nées dans l'UE, dont les diplômes sont plus facilement reconnus dans l'UE, sont plus souvent formés à l'étranger que leurs homologues de pays tiers.

Principaux résultats

- La part d'immigrés peu instruites dans l'UE est près de deux fois supérieure à celle des natifs. Dans l'UE, 20 % des personnes très peu instruites sont immigrées, contre 84 % aux États-Unis.
- Les immigrés récents ont un niveau d'études plus élevé que les cohortes précédentes quasiment partout : 39 % étaient diplômés de l'enseignement supérieur dans l'UE et 50 % dans l'OCDE en 2020, contre 25 % et 35 % respectivement en 2010. Ils sont en outre davantage susceptibles d'avoir un niveau d'études élevé que les personnes nées dans le pays.
- Dans l'UE et l'OCDE, plus de 50 % des immigrés ont obtenu leur diplôme supérieur à l'étranger.

Graphique 3.1. Personnes ayant un niveau d'éducation faible ou élevé

15-64 ans sortis du système éducatif, 2020

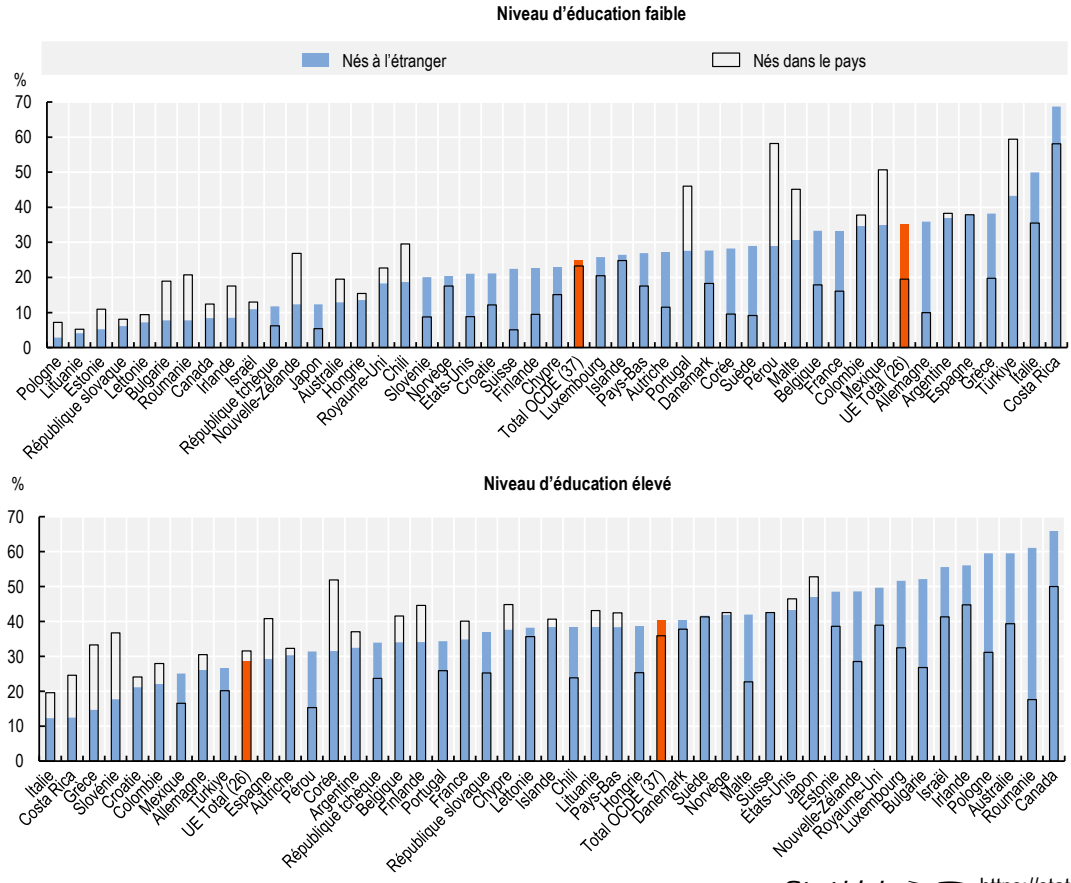

StatLink https://stat.link/0hkf8o

Graphique 3.2. Évolution de la part des personnes ayant un niveau d'éducation élevé

15-64 ans non scolarisés, entre 2010 et 2020

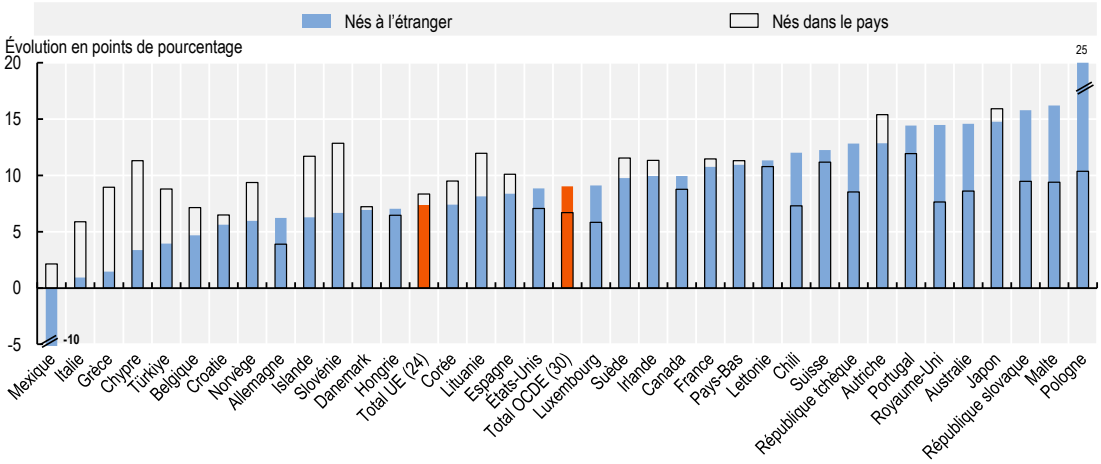

StatLink https://stat.link/v2gbne

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.2. Accès à la formation pour adultes

Contexte

La formation pour adultes permet aux immigrés de réaliser leur potentiel et de réduire l'écart avec les natifs en termes d'éducation formelle. Ils peuvent ainsi développer et actualiser leurs compétences et s'adapter à l'évolution du marché du travail, améliorant ainsi leurs perspectives d'emploi.

Cet indicateur, qui n'est disponible que pour les pays européens, mesure la part d'adultes qui, au cours des quatre semaines précédentes, ont participé à des formations, séminaires ou conférences ou suivi des cours privés en dehors du système éducatif ordinaire.

Dans la plupart des pays, les immigrés participent moins à la formation pour adultes que les personnes nées dans le pays, même si l'écart est souvent faible. C'est dans la plupart des pays nordiques, en Europe du Sud (sauf au Portugal) et en France que l'écart est le plus marqué. Les immigrés participent plus à la formation pour adultes que les natifs uniquement au Portugal et en Europe centrale et orientale. Dans environ trois pays sur cinq, la participation des immigrés à la formation pour adultes a augmenté ces dix dernières années, parallèlement à un recours général accru aux activités de perfectionnement et de recyclage des compétences, quoique dans une mesure moindre que chez les natifs. Les écarts de participation se sont même creusés dans environ la moitié des pays, même s'ils ont récemment diminué dans le sillage de la pandémie de COVID-19. Ils se sont beaucoup accentués au Portugal, en Pologne et en République tchèque, où les immigrés étaient déjà plus enclins à prendre part à la formation pour adultes.

Il se peut que la moindre participation des immigrés à la formation pour adultes soit associée à une méconnaissance des possibilités d'apprentissage ou à un défaut d'orientation, situations que connaissent davantage les groupes les plus vulnérables. Les femmes participent moins à la formation pour adultes dans la quasi-totalité des pays européens, bien que l'écart femmes-hommes soit plus marqué chez les natifs que chez les immigrés. Si le taux de participation des femmes est analogue dans les deux groupes dans l'UE, celui des hommes est légèrement plus faible parmi les immigrés que parmi les natifs.

Les personnes peu instruites participent moins à la formation pour adultes que celles très instruites. Dans la plupart des pays, il n'y a généralement pas de gros écarts de participation entre les immigrés peu et moyennement instruits et leurs pairs nés dans le pays, tandis que les immigrés très instruits participent moins à la formation pour adultes que leurs pairs natifs. Dans environ la moitié des pays, notamment au Danemark et en Autriche, les immigrés peu instruits participent plus à des programmes de formation que leurs pairs nés dans le pays. La participation est plus élevée parmi certaines catégories vulnérables de la population immigrée, les nouveaux arrivants étant par exemple plus susceptibles que les natifs de suivre une formation dans deux pays sur trois. Ils sont également plus de deux fois plus susceptibles de le faire que les immigrés installés en Belgique, en Espagne et dans quelques pays ayant récemment accueilli un grand nombre de personnes pour raisons humanitaires (comme l'Allemagne et l'Autriche). Les immigrés récents participent toutefois moins à la formation pour adultes que les immigrés installés en Grèce, à Chypre, à Malte et en Suède. Le niveau de participation des immigrés est globalement le même selon qu'ils sont originaires ou non de l'UE, bien que celui des personnes ne venant pas de l'UE soit très inférieur en Suisse, dans les pays nordiques et en Europe centrale.

Principaux résultats

- Les immigrés participent moins que les personnes nées dans le pays à la formation pour adultes dans la plupart des pays, quoique dans la moitié d'entre eux l'écart ne soit pas si marqué.
- L'écart de participation à la formation pour adultes entre les immigrés et les natifs s'est creusé dans la moitié des pays ces dix dernières années, mais l'écart s'est réduit après le COVID-19.
- Il n'y a généralement pas d'écart de participation à la formation pour adultes entre les immigrés et les personnes nées dans le pays ayant un niveau d'études faible à moyen, et les nouveaux arrivants suivent en réalité davantage que les natifs une telle formation dans deux pays sur trois.

Graphique 3.3. Participation à la formation pour adultes

15-64 ans sortis du système éducatif ordinaire, 2020

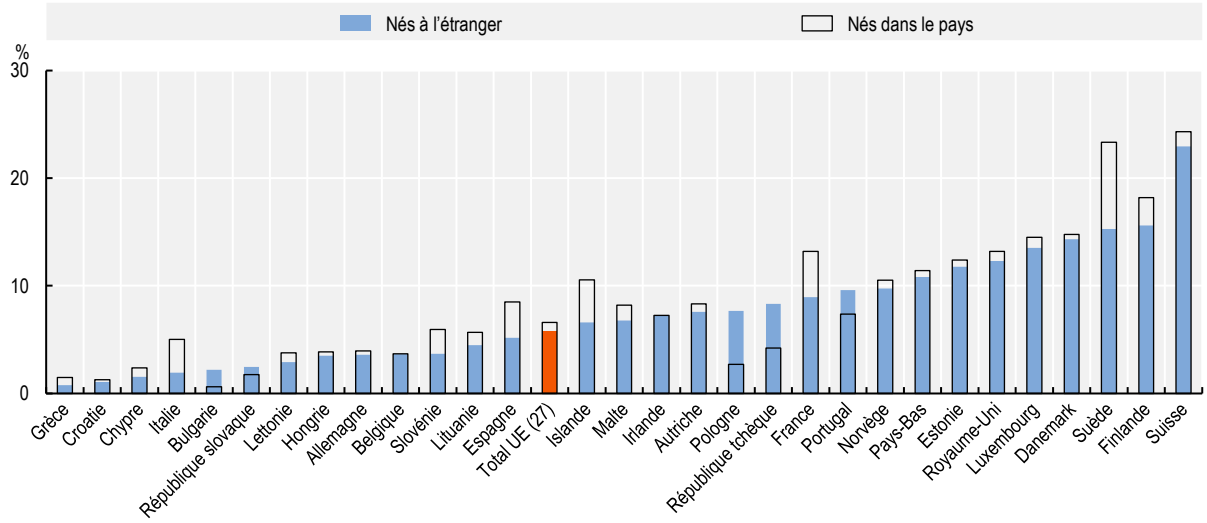

StatLink https://stat.link/mpe15w

Graphique 3.4. Évolution de la participation à la formation pour adultes

15-64 ans sortis du système éducatif ordinaire, entre 2010 et 2020

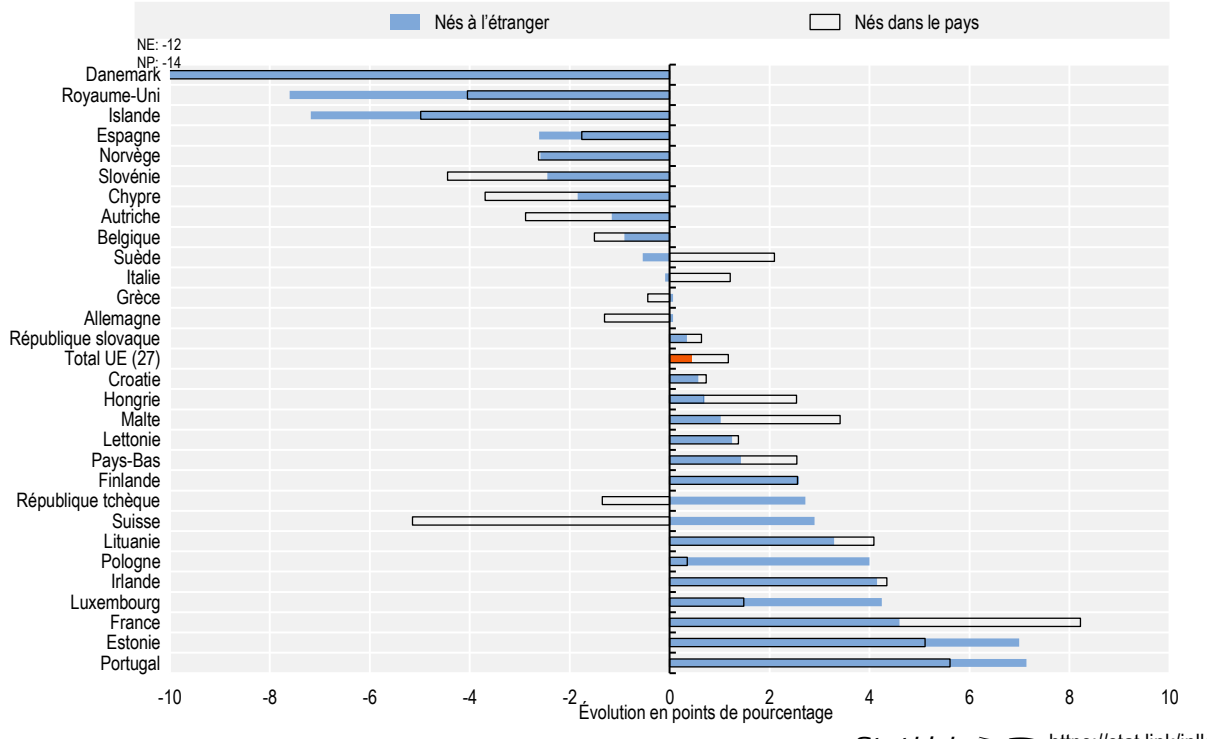

StatLink https://stat.link/inlk2w

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.3. Maîtrise de la langue

Contexte

La maîtrise de la langue du pays d'accueil est la principale compétence que doivent acquérir les immigrés, car elle leur permet de participer pleinement à la société et au marché du travail.

Cet indicateur mesure la part des immigrés qui déclarent posséder des compétences avancées dans la langue principale du pays d'accueil, ou qui déclarent qu'il s'agit de leur langue maternelle.

Dans l'UE, 62 % des immigrés déclarent avoir une bonne maîtrise de la langue de leur pays d'accueil, contre 72 % en Australie et aux États-Unis et 50 % en Corée. Ces proportions sont plus importantes dans les pays d'immigration anglophones et dans les pays où de nombreux immigrés sont des locuteurs natifs de la langue du pays d'accueil (ex. Croatie, Hongrie, Portugal et Espagne). À titre de comparaison, moins de la moitié des immigrés déclarent maîtriser la langue du pays d'accueil à Malte, à Chypre, en Estonie, en Lettonie, aux Pays-Bas et en Finlande.

Entre 2014 et 2021, la maîtrise par les immigrés de la langue du pays d'accueil a reculé dans deux tiers des pays. Dans l'UE, la part d'immigrés déclarant avoir une bonne maîtrise de la langue a reculé de 3 points de pourcentage. Cette baisse tient en partie à l'augmentation du nombre de nouveaux arrivants, bien que ces derniers ont au final en 2021 un meilleur niveau de langue qu'en 2014. À l'inverse, aux États-Unis, la proportion d'immigrés maîtrisant l'anglais a augmenté de 6 points de pourcentage, voire plus parmi les immigrés récents. La maîtrise de la langue s'améliore généralement proportionnellement au temps passé dans le pays. Dans l'UE, 7 immigrés installés sur 10 environ déclarent avoir une bonne maîtrise de la langue du pays d'accueil – près de deux fois plus que parmi les immigrés récents (4 sur 10). Cette tendance est moins visible aux États-Unis, où les immigrés récents sont plus nombreux à bien maîtriser l'anglais et où l'augmentation de la maîtrise de la langue liée à la durée du séjour est plus faible (63 % pour les immigrés récents contre 74 % pour les immigrés installés).

Parmi les immigrés qui ont indiqué être arrivés dans un pays de l'UE avec au mieux un niveau intermédiaire dans la langue du pays d'accueil, 50 % des débutants et 70 % des personnes ayant un niveau intermédiaire atteignent un niveau de compétence avancé après un séjour d'au moins cinq ans. La participation à des cours de langue peut faciliter l'apprentissage et augmente de 2 points de pourcentage la probabilité de développer une bonne maîtrise de la langue – après prise en compte des caractéristiques sociodémographiques (âge, niveau d'études, genre, origine intra ou extracommunautaire), des caractéristiques liées à l'immigration (durée du séjour, motif, maîtrise initiale de la langue), et des différences entre pays d'accueil. À l'échelle de l'UE, près de trois cinquièmes des immigrés indiquant avoir besoin d'une formation en langue ont pris des cours depuis leur arrivée, une proportion qui a baissé dans environ deux tiers des pays depuis 2014. Au sein de l'UE, la proportion de personnes nées dans l'UE qui déclarent avoir une bonne maîtrise de la langue de leur pays d'accueil est supérieure de 10 points de pourcentage à celle de leurs homologues nés en dehors de l'UE, qui ont souvent une moins bonne maîtrise de la langue à leur arrivée et un niveau d'instruction inférieur.

Principaux résultats

- Dans l'UE, 62 % des immigrés déclarent avoir une bonne maîtrise de la langue de leur pays d'accueil, contre 72 % en Australie et aux États-Unis et 50 % en Corée.
- Au sein de l'UE, les immigrés installés sont près de deux fois plus susceptibles que les immigrés récents de déclarer maîtriser la langue du pays d'accueil (40 % pour les immigrés récents contre 70 % pour les immigrés installés). Aux États-Unis, l'augmentation de la maîtrise de l'anglais liée à la durée du séjour est beaucoup plus faible (63 % contre 74 %).
- La participation à des cours de langue augmente de 2 points de pourcentage la probabilité de développer une bonne maîtrise de la langue pour les immigrés qui ont au mieux un niveau intermédiaire dans la langue du pays d'accueil à leur arrivée.

Graphique 3.5. Bonne maîtrise de la langue du pays d'accueil

Immigrés âgés de 15 à 64 ans, 2021

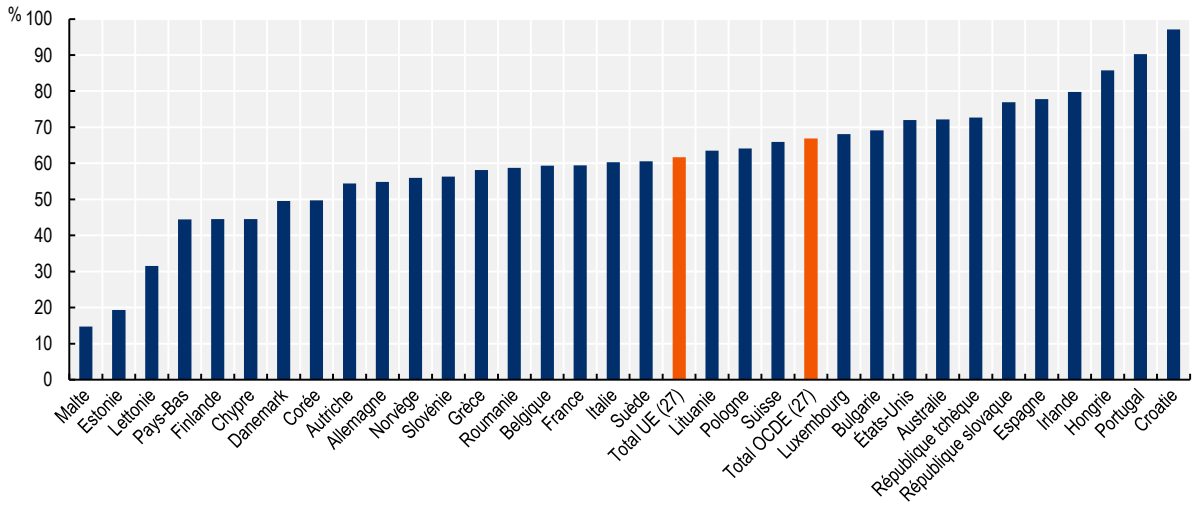

StatLink https://stat.link/aetj74

Graphique 3.6. Pourcentage d'immigrés ayant une bonne maîtrise de la langue du pays d'accueil et qui avait au mieux une maîtrise intermédiaire avant la migration

Immigrés âgés de 15 à 64 ans qui résident dans le pays depuis au moins cinq ans, 2021

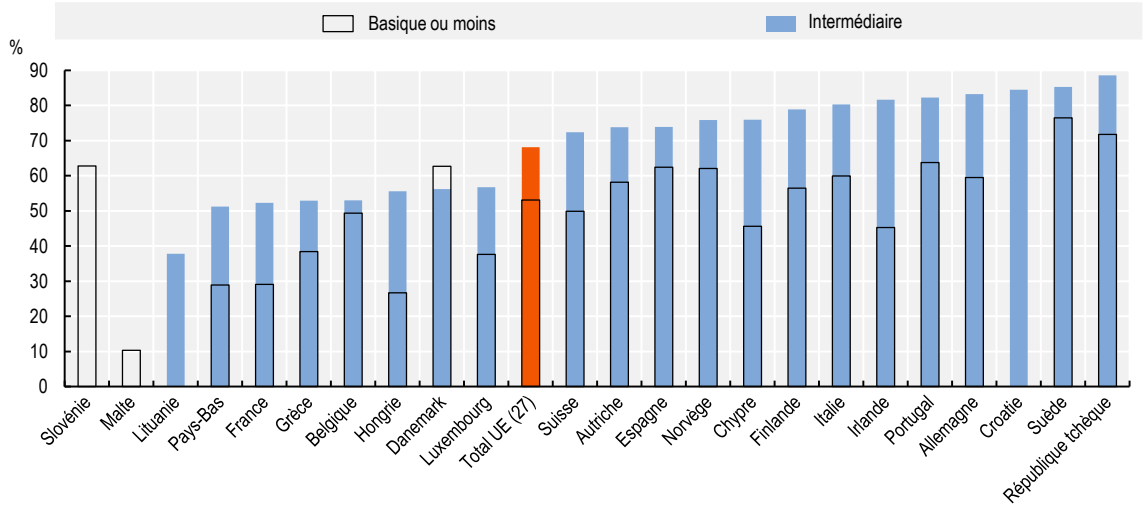

StatLink https://stat.link/muk2nr

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.4. Emploi et activité

Contexte

L'emploi est la principale source de revenu des immigrés et facilite leur intégration dans la société.

Le taux d'emploi est la part des 15-64 ans qui, durant la semaine de référence, ont travaillé pendant au moins une heure, ou avaient un emploi dont ils étaient temporairement absents (définition du BIT). Le taux d'activité est la part d'actifs (occupés et sans emploi) dans la population âgée de 15-64 ans.

Dans l'ensemble de l'UE, 65 % des immigrés occupent un emploi, par rapport à 69 % des personnes nées dans le pays. Ils sont majoritairement pourvus d'un emploi dans tous les pays, à l'exception notable de la Türkiye, où le taux d'emploi des personnes nées à l'étranger et des personnes nées dans le pays est inférieur à 50 %. Les personnes nése à l'étranger affichent des taux d'emploi particulièrement élevés, atteignant plus de 70 % dans les pays d'installation, dans les destinations anciennes comptant principalement des personnes nées dans l'UE, et dans certains pays d'Europe centrale accueillant un nombre croissant de travailleurs immigrés, comme la Pologne et la Hongrie. Au total, la population née à l'étranger représentait 13 % des actifs occupés dans l'UE comme dans l'OCDE en 2021, contre 11 % en 2011. Dans la plupart des pays d'immigration de longue date en Europe, ainsi que dans les pays nordiques, le taux d'emploi est supérieur chez les personnes nées dans le pays que chez celles nées à l'étranger. L'écart est très marqué dans les pays nordiques (à l'exception de l'Islande) et dans les pays européens d'immigration où les populations immigrées sont principalement extra-communautaires. En revanche, les immigrés sont plus susceptibles d'occuper un emploi en dehors de l'Europe (sauf en Australie, au Canada, en Corée et au Mexique), en particulier au Chili et en Israël, où les taux d'emploi des immigrés dépassent d'au moins 14 points de pourcentage ceux des personnes nées dans le pays.

Le taux d'activité des immigrés est généralement supérieur à celui des natifs dans les pays ayant récemment accueilli de nombreux travailleurs étrangers, comme les pays d'Europe méridionale, centrale et orientale, ainsi que la plupart des pays où les immigrés viennent majoritairement de l'UE. À de rares exceptions près, le taux d'activité des immigrés est plus élevé que celui des natifs à l'extérieur de l'Europe aussi, notamment en Amérique latine (sauf Mexique) et en Israël. C'est l'inverse qui prévaut pour la plupart des pays européens d'immigration de longue date et les pays nordiques, en raison principalement de niveaux d'inactivité comparativement élevés chez les femmes immigrées. Le risque d'inactivité est plus élevé chez les immigrés que chez les natifs, de 17 points de pourcentage aux Pays-Bas et d'environ 9 points en France et en Belgique. Le taux d'activité des immigrés est aussi inférieur à celui des natifs dans les pays baltes, où de nombreuses personnes nées à l'étranger en âge de travailler approchent de la retraite.

Au début de la pandémie de COVID-19, les immigrés ont connu une très forte baisse de leur taux d'emploi, suivie d'un rebond particulièrement vigoureux en 2021. En conséquence, le taux d'emploi des immigrés, comme celui des personnes nées dans le pays, a aujourd'hui quasiment retrouver son niveau d'avant COVID-19. Alors que les pays se sont relevés de la crise qui avait frappé le marché du travail à la suite de la Grande récession de 2007-08, le taux d'emploi des immigrés a progressé de 4 points de pourcentage dans l'UE et celui des natifs de 6 points au cours des dix dernières années. L'emploi des personnes nées dans le pays a augmenté dans presque tous les pays, tandis que l'emploi des immigrés a progressé dans plus de quatre pays sur cinq. Dans les pays d'Europe centrale et orientale qui ont récemment accueilli des effectifs importants de travailleurs immigrés, dans la plupart des pays anglophones de l'OCDE et au Danemark, la hausse a été plus prononcée chez les immigrés que chez les natifs. Par conséquent, les immigrés ont comblé ou, comme en Pologne et en Croatie, inversé l'écart de taux d'emploi avec les natifs. En revanche, l'emploi des personnes nées dans le pays a augmenté plus fortement dans les pays européens d'immigration de longue date comme les Pays-Bas, l'Allemagne et les pays baltes. Le niveau d'emploi des immigrés ne s'est dégradé que dans quelques pays, notamment en Corée, en Türkiye et en Grèce. Dans le même temps, l'emploi des personnes nées dans le pays a légèrement augmenté ou est resté stable dans ces deux derniers pays, venant creuser l'écart avec les immigrés.

Graphique 3.7. Taux d'emploi et taux d'activité

15-64 ans, 2021

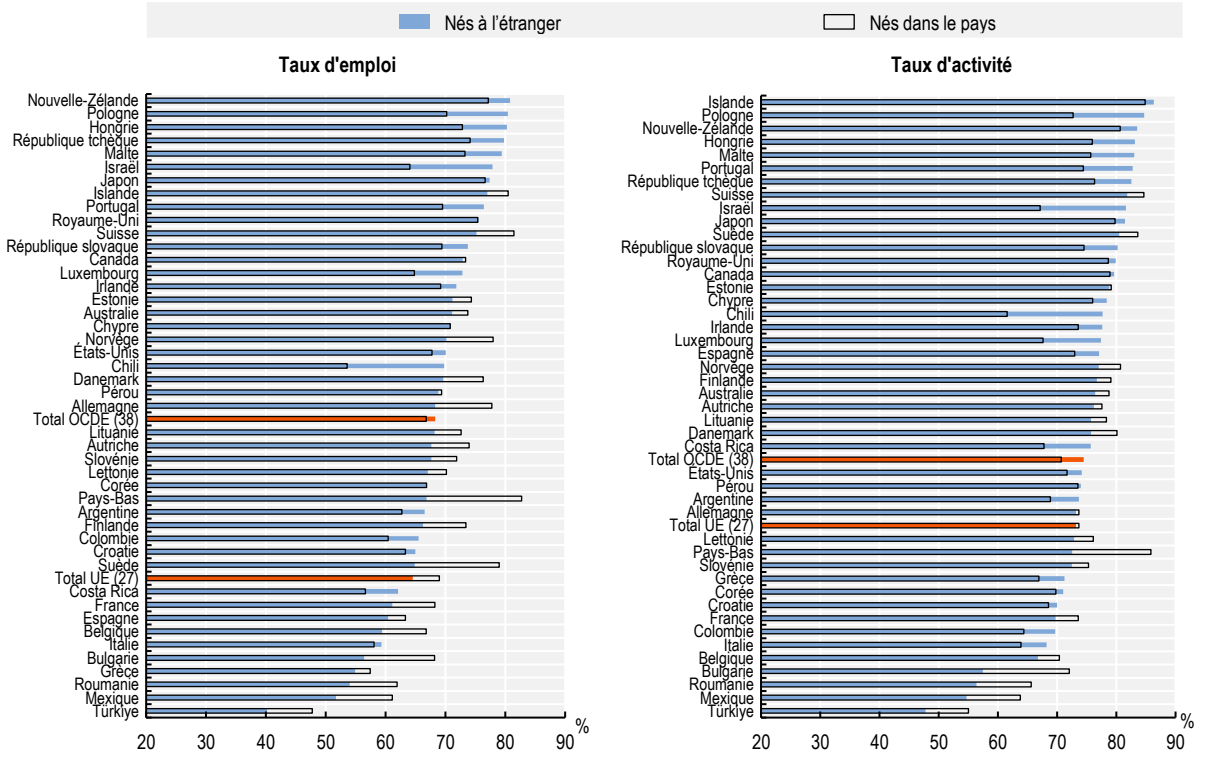

Graphique 3.8. Évolution des taux d'emploi

15-64 ans, entre 2011 et 2021

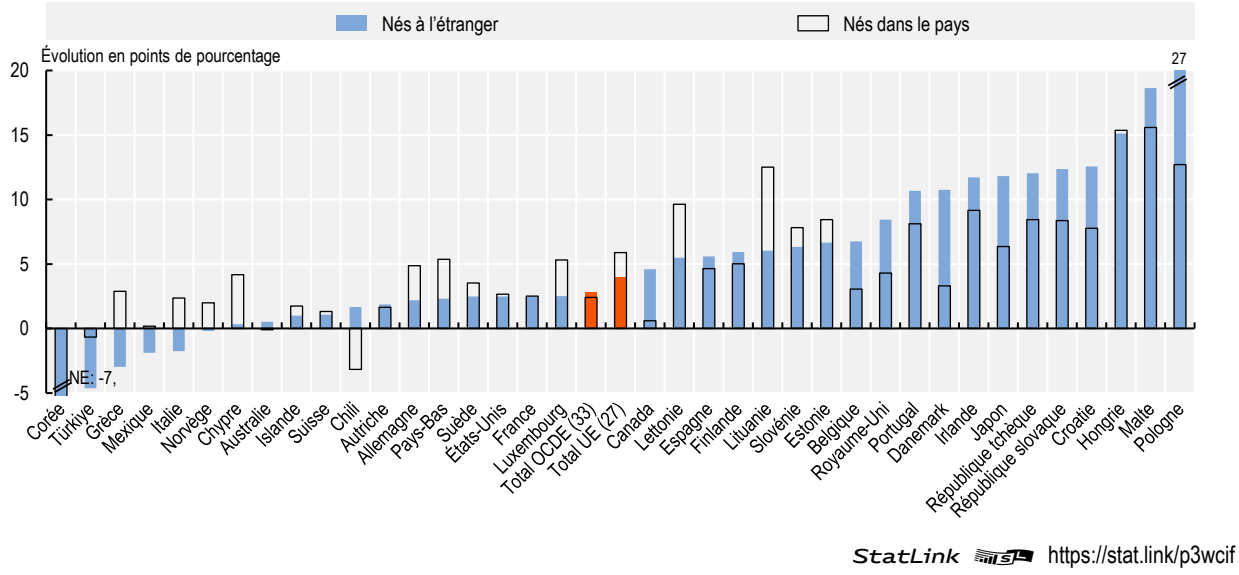

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

Les écarts hommes-femmes de taux d'emploi sont plus important pour les immigrés que pour les natifs dans presque tous les pays. Seules 57 % des femmes immigrées dans l'UE exercent un emploi contre 73 % de leurs homologues masculins et 65 % des femmes nées dans le pays. Les écarts entre hommes et femmes immigrés sont légèrement plus faibles dans les pays d'installation, mais plus larges aux États-Unis, en Corée et dans les pays d'Amérique latine. Dans l'UE, le taux d'emploi des personnes nées dans l'UE est supérieur de 3 points de pourcentage à celui de celles nées dans le pays. Les niveaux d'emploi des immigrés de pays tiers sont nettement inférieurs dans les deux tiers des pays. L'écart avec les natifs est d'au moins 10 points de pourcentage dans les pays nordiques et les pays européens d'immigration de longue date (sauf Luxembourg et Royaume-Uni), en partie en raison du faible taux d'emploi des femmes immigrées. Dans l'UE, seules 52 % des femmes non originaires de l'UE occupent un emploi, par rapport à 65 % des femmes natives. Si le taux d'emploi progresse généralement avec la durée du séjour, en particulier chez les immigrés de pays tiers, même les immigrés installés s'en sortent moins bien que les natifs, tant dans les pays européens d'immigration de longue date qui comptent de nombreux immigrés extra-communautaires (sauf Royaume-Uni) que dans les pays baltes et nordiques.

Plus le niveau d'études est élevé, plus l'accès au marché du travail est facilité, quoique dans une moindre mesure pour les immigrés. L'écart de taux d'emploi entre les immigrés très et peu instruits dans l'UE atteint 21 points de pourcentage, contre 35 chez leurs pairs natifs. On observe la même tendance hors Europe (sauf en Australie). Dans tous les pays, les immigrés diplômés du supérieur sont moins en emploi que leurs homologues nés dans le pays. L'écart est de 10 points de pourcentage dans l'UE, voire plus en Europe du Sud par exemple, en Allemagne et en Estonie. Il est moins marqué, toutefois, dans les pays d'installation, au Royaume-Uni et dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. Si les immigrés au niveau d'études élevé avaient autant de chances d'être en emploi que leurs homologues natifs, l'UE compterait plus d'1 million de travailleurs très instruits supplémentaires. L'une des raisons qui explique le moindre taux d'emploi des immigrés très instruits est que les diplômes étrangers sont dévalorisés sur pratiquement tous les marchés du travail de la zone OCDE. Il n'y a qu'en République slovaque, en Corée, au Luxembourg et au Canada que les immigrés formés à l'étranger sont plus en emploi que ceux qui ont obtenu leur diplôme dans le pays d'accueil. Dans l'UE, le taux d'emploi des immigrés formés dans le pays d'accueil est supérieur de 12 points de pourcentage à celui de leurs pairs formés à l'étranger. Si les immigrés s'en sortent mieux lorsqu'ils disposent d'un diplôme du pays d'accueil, leur situation sur le marché du travail reste moins bonne que celle des natifs, et ce dans la quasi-totalité des pays à l'exception des États-Unis, du Royaume-Uni, du Portugal et de quelques pays d'Europe centrale et orientale.

En revanche, les immigrés peu instruits obtiennent de meilleurs résultats que ceux nés dans le pays dans plus de deux pays sur trois, l'écart de taux d'emploi étant d'environ 30 points de pourcentage en Israël et aux États-Unis. C'est l'inverse dans les pays nordiques (sauf en Islande et en Finlande), les pays baltes et dans la plupart des pays européens d'immigration de longue date qui accueillent principalement des immigrés de pays tiers. Les écarts les plus importants, supérieurs à 13 points de pourcentage, sont observés en Suède et aux Pays-Bas. Toutefois, dans plusieurs pays d'Europe méridionale, centrale et orientale, notamment en Hongrie et en République tchèque, les immigrés peu instruits de pays tiers sont plus en emploi que les personnes peu instruites nées dans le pays.

Principaux résultats

- Si le taux d'emploi en Europe, en Australie, en Corée et au Mexique est plus faible chez les immigrés que chez les natifs, c'est l'inverse dans d'autres pays de l'OCDE.
- Malgré la récession provoquée par le COVID-19, les taux d'emploi des immigrés et des natifs ont retrouvé leurs niveaux d'avant-crise et ont progressé ces dix dernières années.
- Dans tous les pays, les immigrés très instruits sont moins en emploi que leurs pairs natifs, tandis que c'est l'inverse dans plus des deux tiers des pays pour les immigrés peu instruits.
- Si les immigrés au niveau d'études élevé étaient aussi nombreux que leurs homologues natifs à être en emploi, l'UE compterait plus d'1 million de travailleurs très instruits supplémentaires.
- À l'échelle de l'UE, le taux d'emploi des immigrés ayant fait leurs études dans le pays d'accueil est supérieur de 12 points de pourcentage à celui de leurs pairs formés à l'étranger.

Graphique 3.9. Taux d'emploi des personnes nées à l'étranger selon le niveau d'éducation

Écart en points de pourcentage par rapport aux personnes nées dans le pays, 15-64 ans sortis du système éducatif, 2021

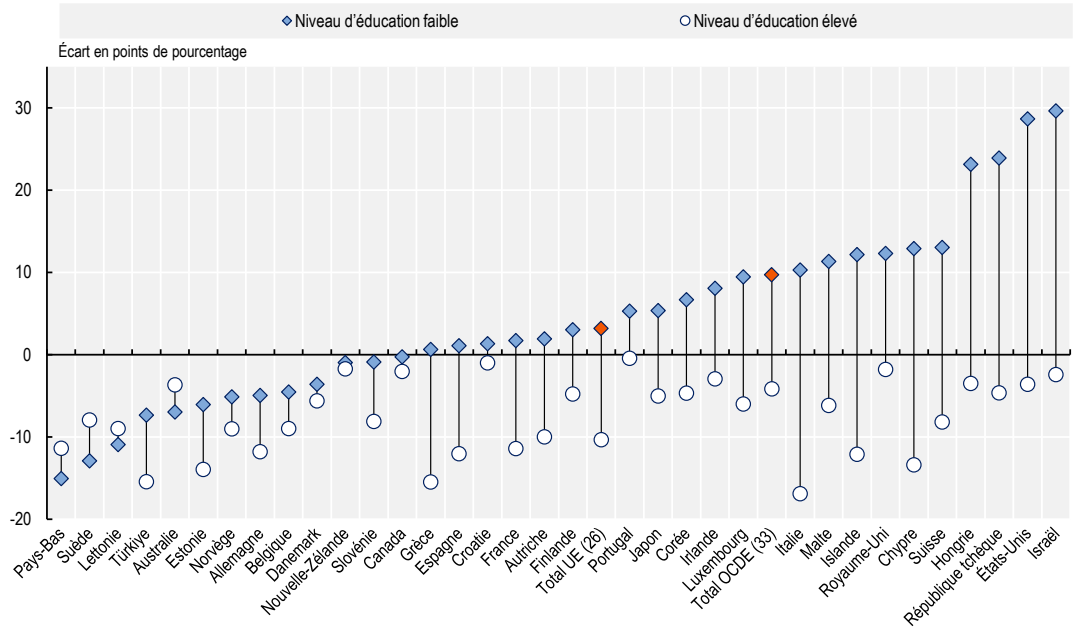

StatLink https://stat.link/nj5l2d

Graphique 3.10. Taux d'emploi des personnes nées à l'étranger ayant un niveau d'éducation élevé, en fonction du lieu d'obtention du diplôme

15-64 ans sortis du système éducatif, 2020

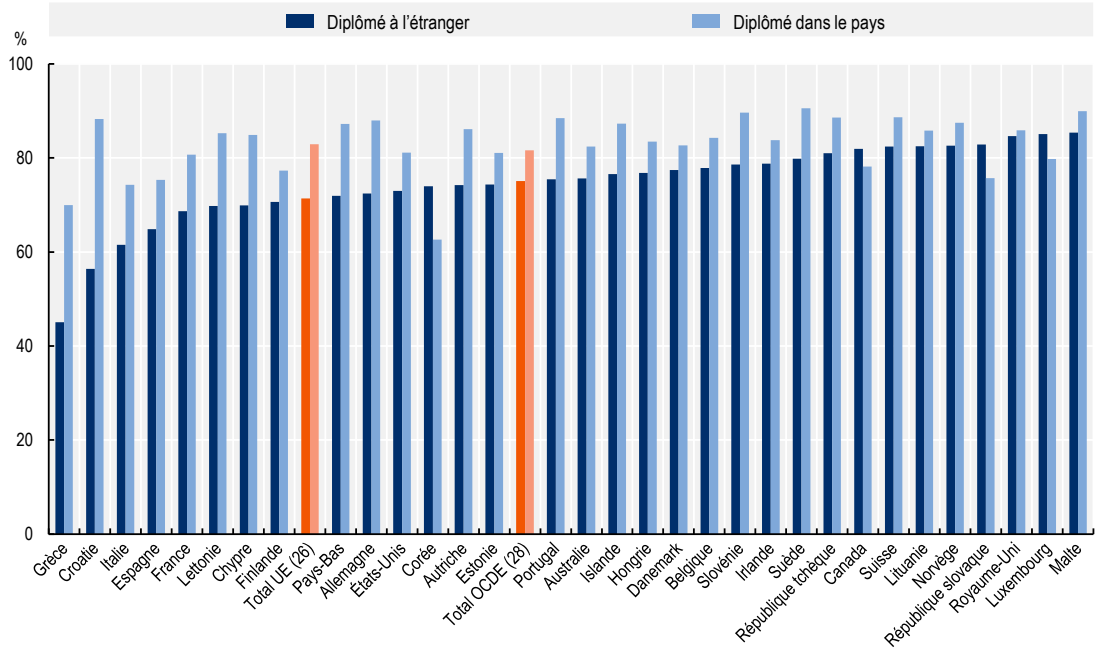

StatLink https://stat.link/0tu5vi

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.5. Chômage

Contexte

Un chômeur est une personne sans emploi, mais disponible pour travailler, qui a effectué une démarche active de recherche d'emploi au cours de la semaine de référence (définition du BIT). Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (c'est-à-dire la somme des actifs occupés et des personnes sans emploi).

Dans quatre pays sur cinq, le chômage touche davantage les immigrés que les individus nés dans le pays. L'écart est particulièrement marqué dans les pays d'immigration de longue date accueillant de nombreux immigrés extra-communautaires, dans la plupart des pays d'Europe du Sud et dans les pays nordiques. Dans l'ensemble de l'UE, le taux de chômage des immigrés (12 %) est deux fois plus élevé que celui des personnes nées dans le pays, et trois fois plus en Suède. En dehors de l'Europe, l'écart est beaucoup moins marqué, le taux de chômage des immigrés au Chili étant en effet inférieur de 3 points de pourcentage à celui des individus nés dans le pays.

Depuis 2011, le chômage a reculé d'environ 3 points de pourcentage dans l'UE et l'OCDE, à la fois chez les personnes nées à l'étranger et nées dans le pays. Il a diminué pour ces deux groupes dans les trois quarts des pays environ, mais a augmenté dans d'autres, gagnant jusqu'à 5 points en Türkiye et au Chili. Dès le début de la pandémie de COVID-19, le chômage des immigrés a fortement augmenté, de plus de 2 points de pourcentage (aux États-Unis, dans les pays baltes et en Suède, par exemple), avant de retrouver ses niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des pays en 2021. Le rebond a été le même parmi les personnes nées dans le pays, après une hausse plus modérée.

Les études supérieures constituent un rempart contre le chômage, les personnes peu instruites étant presque partout plus exposés à ce fléau. Les immigrés ayant un niveau d'études élevé continuent pourtant de moins bien s'en sortir que leurs pairs natifs, les écarts de taux de chômage entre les deux groupes se creusant avec le niveau d'études dans la plupart des pays. L'exception la plus notable est la Suède, où l'écart est moindre à un niveau d'études élevé et atteint 18 points de pourcentage à faible niveau. Si les niveaux du chômage sont analogues chez les femmes et les hommes nés dans le pays, les femmes immigrées sont le plus durement touchées : elles enregistrent un taux de chômage supérieur de 3 points de pourcentage à celui des hommes immigrés dans l'UE et d'1 point dans la plupart des pays de l'OCDE non européens. L'écart entre les hommes et les femmes immigrés est très marqué au Costa Rica et en Grèce, où il dépasse 10 points de pourcentage. Le chômage des immigrés de pays tiers s'élève à 14 % dans l'UE, par rapport à 8 % parmi ceux nés dans l'UE, les femmes de pays tiers affichant le taux le plus élevé, soit 15 %. Dans la quasi-totalité des pays, les immigrés récents sont aussi plus au chômage que les immigrés installés. En Croatie, en Hongrie, en Bulgarie et en Suède, leur taux de chômage est au moins deux fois supérieur à celui des immigrés présents sur le territoire depuis au moins 10 ans.

Principaux résultats

- Dans quatre pays sur cinq, le taux de chômage des personnes nées à l'étranger est supérieur à celui des personnes nées dans le pays, voire deux fois plus élevé dans l'ensemble de l'UE. Les écarts sont moins marqués en dehors de l'Europe.
- Bien qu'il ait beaucoup augmenté au début de la pandémie, le chômage a reculé ces dix dernières années dans la plupart des pays aussi bien chez les personnes nées à l'étranger que chez les personnes nées dans le pays.
- Les études supérieures constituent presque partout un rempart contre le chômage, même si les immigrés très instruits sont davantage touchés par ce fléau que leurs pairs nés dans le pays. Les femmes immigrées, en particulier celles qui sont nées en dehors de l'UE, sont davantage susceptibles d'être sans emploi que les femmes nées dans le pays et les hommes immigrés.

Graphique 3.11. Taux de chômage

15-64 ans, 2021

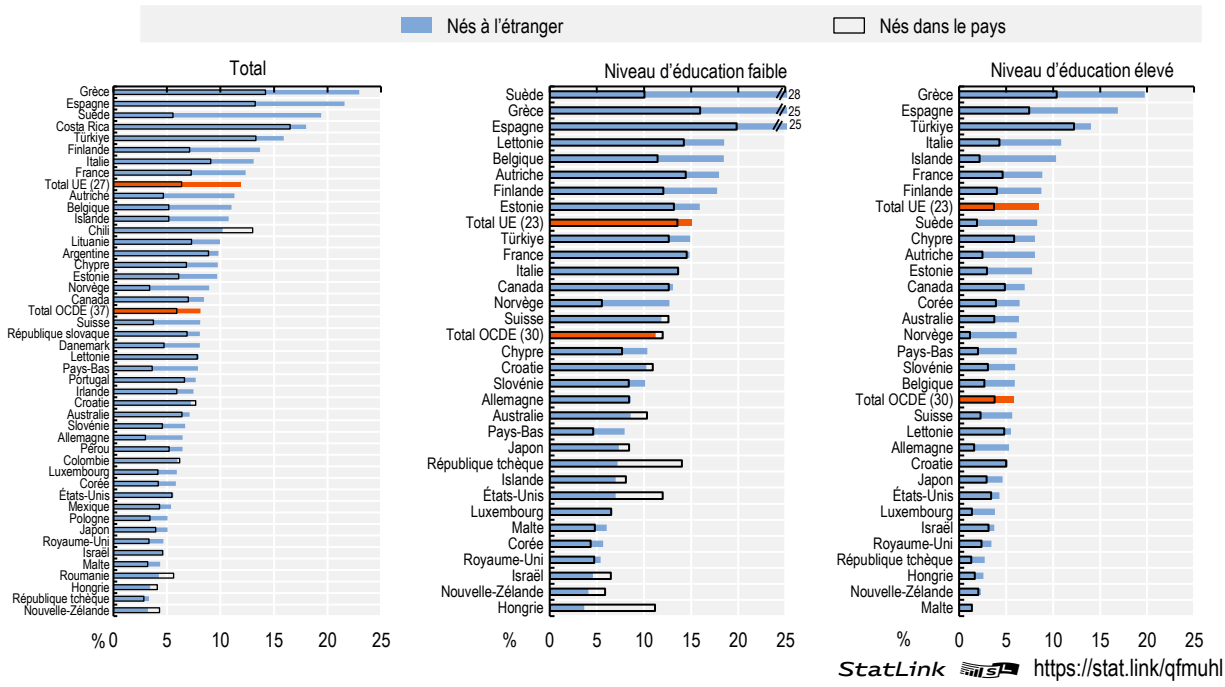

Graphique 3.12. Évolution du taux de chômage

15-64 ans sortis du système éducatif, entre 2011 et 2021

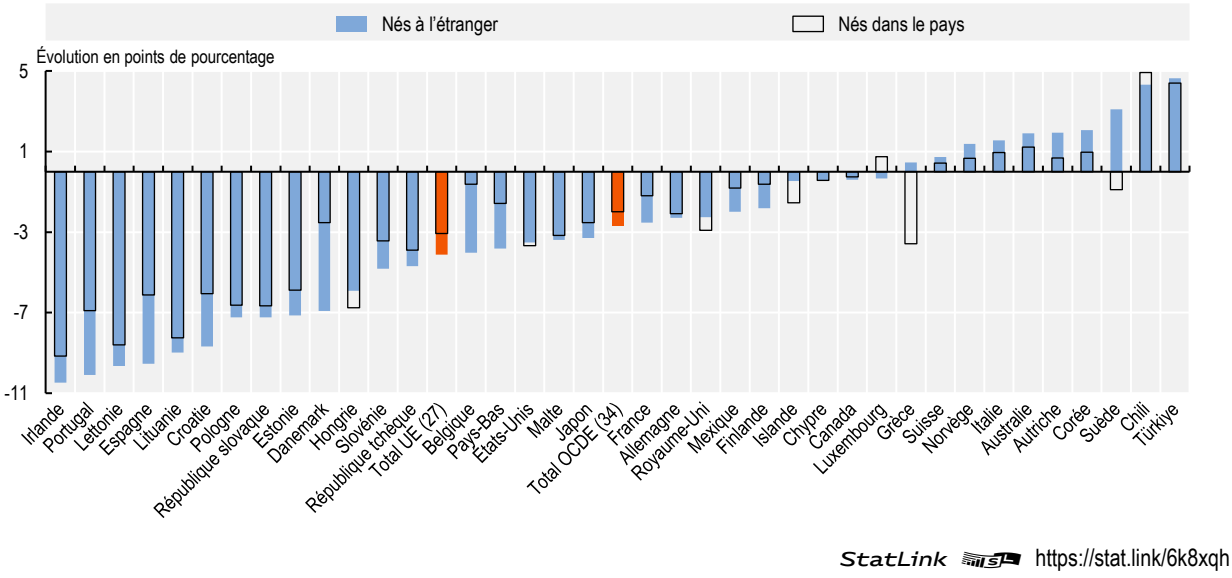

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.6. Risques d'exclusion du marché du travail

Contexte

Le risque d'exclusion du marché du travail menace davantage les personnes nées à l'étranger, qui ne disposent pas des liens sociaux qui leur permettent de faire face aux tensions mentales et financières générées par l'exclusion. De longs épisodes de chômage privent les immigrés de la possibilité de parler la langue du pays d'accueil et de nouer des relations sociales au travail.

Le taux de chômage de longue durée est la part de demandeurs d'emploi sans travail depuis au moins 12 mois. Cette section examine aussi la part des personnes qui considèrent qu'il est probable, voire très probable, qu'elles soient sans emploi ou qu'elles perdent leur emploi au cours des 12 prochains mois, ou la part de celles qui craignent de perdre leur emploi ou de ne pas en trouver.

Dans près de la moitié des pays européens, les immigrés sont plus susceptibles d'être en situation de chômage de longue durée que les personnes nées dans le pays, surtout dans les pays nordiques (hors Finlande), au Luxembourg, en Lituanie et en Belgique. Par contre, dans les pays d'Europe du Sud, certains pays d'Europe centrale et orientale et dans les pays de l'OCDE non européens (sauf Canada et Israël), le chômage de longue durée est au moins aussi fréquent chez les natifs que chez les immigrés. Les immigrés de pays tiers ainsi que ceux qui résident dans le pays d'accueil depuis au moins 10 ans sont plus particulièrement touchés par le chômage de longue durée. Les immigrées sont elles aussi plus en situation de chômage de longue durée que les femmes nées dans le pays et leurs homologues masculins dans les pays européens d'immigration de longue date (hors Royaume-Uni), dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, en Australie et au Costa Rica.

Le taux de chômage de longue durée s'est envolé après la récession économique de 2007-08. Ensuite, entre 2011 et 2021, il a reculé dans deux tiers des pays (malgré un rebond pendant la pandémie de COVID-19). Cette baisse a été en général plus marquée pour les immigrés que pour les natifs, d'où une diminution de l'écart entre ces deux groupes en termes de taux de chômage de longue durée, en particulier dans les pays d'installation et dans la plupart des pays européens d'immigration de longue date qui accueillent un grand nombre d'immigrés de pays tiers, notamment en Allemagne et aux Pays-Bas. L'évolution de la situation a été nettement moins favorable dans les pays d'Europe du Sud qui ont enregistré, à l'exception de l'Espagne et de Malte, des hausses conséquentes du chômage structurel, en particulier chez les immigrés. En Grèce, le taux de chômage de longue durée des immigrés a augmenté de 21 points de pourcentage, et de 9 points en Italie, soit près de deux fois plus que pour les natifs.

Confrontés à des obstacles sur le marché du travail du pays d'accueil, les immigrés sont beaucoup plus préoccupés que les personnes nées dans le pays par le risque de perdre leur emploi et d'être en situation de chômage de longue durée. Il ressort des analyses menées entre 2006 et 2016 que la crainte d'une exclusion du marché du travail est devenue plus prégnante dans la quasi-totalité des pays. Ce phénomène, principalement imputable à la récession économique mondiale, a été plus prononcé chez les immigrés, qui sont plus exposés au risque de perte d'emploi en période de récession.

Principaux résultats

- Dans près de la moitié des pays de l'UE, les immigrés sont plus susceptibles que leurs homologues nés dans le pays d'être en situation de chômage de longue durée, surtout dans les pays nordiques (hors Finlande), au Luxembourg, en Lituanie et en Belgique. En dehors de l'UE, le chômage de longue durée touche ces deux catégories de population de la même manière.
- Ces dix dernières années, le taux de chômage de longue durée a diminué dans deux tiers des pays, de façon globalement plus marquée pour les demandeurs d'emploi nés à l'étranger.
- La crainte de perdre son emploi et du chômage de longue durée est beaucoup plus répandue chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays dans la quasi-totalité des pays.

Graphique 3.13. Taux de chômage de longue durée

Personnes sans emploi, 15-64 ans, 2021

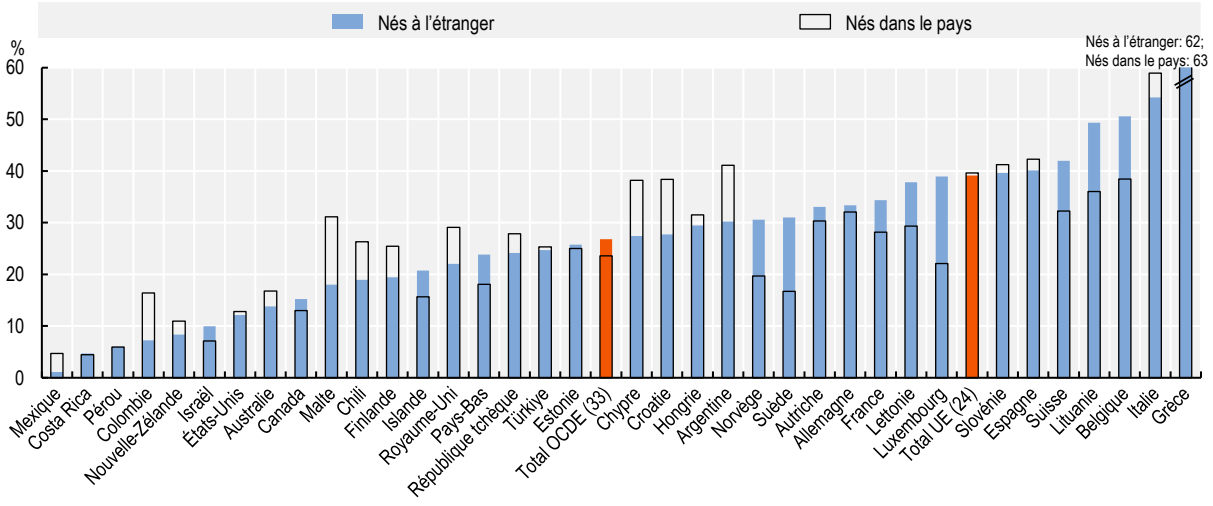

StatLink https://stat.link/s2hnmf

Graphique 3.14. Crainte du chômage

Personnes âgées de 15 ans et plus (ESS), 2016, et de 15 à 64 ans (WVS), 2017/20, déclarant qu'elles sont " (très) susceptibles d'être au chômage et de chercher du travail au cours des 12 prochains mois " (ESS) ou "préoccupés par le fait de perdre ou de ne pas trouver un emploi " (WVS)

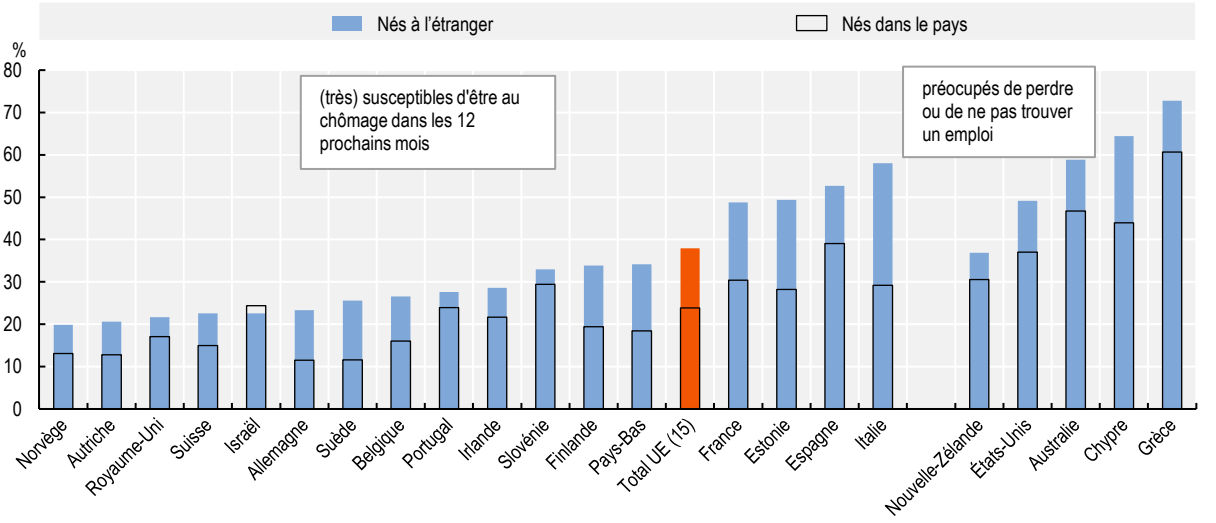

StatLink https://stat.link/qgop6t

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.7. Inactivité subie

Contexte

Si les immigrés participent moins au marché du travail que les natifs, leur inactivité n'est pas toujours un choix, et peut être liée à un problème de santé, le découragement ou des responsabilités familiales, les rôles des hommes et des femmes variant entre le pays d'accueil et le pays d'origine.

Cet indicateur correspond à la part des individus inactifs (qui ne sont ni en emploi ni au chômage selon la définition du BIT) qui souhaitent travailler, mais ne sont pas en mesure de le faire, pour différentes raisons. Les personnes découragées désignent celles qui ne cherchent pas de travail parce qu'elles pensent qu'aucun emploi adapté n'est disponible.

Dans les pays de l'UE, l'inactivité subie est plus fréquente chez les personnes nées à l'étranger que chez celles nées dans le pays (28 % contre 18 % respectivement). Les écarts sont plus faibles dans les pays hors UE. La part des immigrés inactifs souhaitant travailler est supérieure à celle de leurs homologues natifs dans quasiment tous les pays. Dans l'UE, 5 % environ des inactifs, immigrés ou non, ne cherchent pas de travail car ils estiment qu'ils ne trouveront aucun emploi qui leur convient. Dans les pays hors UE, ils sont moins de 2 % à ne pas chercher d'emploi (hors Nouvelle-Zélande). Il n'y a qu'en Grèce et en Islande notamment que les immigrés sont beaucoup plus découragés que les natifs. Les responsabilités familiales sont la principale raison pour laquelle les immigrés sont en inactivité subie, à la fois dans les pays de l'UE et l'OCDE. Dans la plupart des pays, la santé n'est qu'une raison mineure (sauf dans la plupart des pays nordiques, en République slovaque et en Lituanie), surtout pour les immigrés.

Ces dix dernières années, l'inactivité subie est devenue plus fréquente dans l'UE, et a progressé de 3 points de pourcentage chez les natifs et de 6 points chez les immigrés. Le taux d'inactivité subie de ces deux groupes n'a que très peu évolué aux États-Unis et au Royaume-Uni. Il a augmenté chez les immigrés dans environ trois quarts des pays, et chez les personnes nées dans le pays dans à peu près deux tiers des pays. La progression chez les immigrés a été particulièrement prononcée au Portugal et en Pologne.

En général, les femmes sont moins souvent en situation d'inactivité subie, et l'écart femmes-hommes dans la population immigrée est nettement plus marqué que dans celle née dans le pays, à 7 points de pourcentage dans l'UE et aux États-Unis. Les hommes en inactivité subie sont le plus souvent des travailleurs découragés, tandis que les femmes s'y trouvent principalement pour des raisons familiales – les femmes immigrées dans l'UE près de deux fois plus que leurs homologues nées dans le pays. Par ailleurs, les personnes nées dans un pays de l'UE ou celles qui sont installés depuis moins de 10 ans dans le pays d'accueil subissent plus leur inactivité que les immigrés de pays tiers ou ceux qui résident depuis plus longtemps dans le pays. Si l'incidence de l'inactivité subie pour raisons familiales diminue à mesure que leur séjour dans le pays d'accueil augmente, la situation est inversée pour raisons de santé. Les immigrés sont toujours plus en inactivité subie que les natifs quel que soit leur niveau d'études. Le découragement est le premier motif d'inactivité des immigrés peu instruits (à un degré moindre toutefois que leurs homologues nés dans le pays), mais ceux qui ont un haut niveau d'études sont le plus souvent en situation d'inactivité subie pour des raisons familiales.

Principaux résultats

- Dans presque tous les pays, l'inactivité subie est plus fréquente chez les immigrés que chez les natifs. Les responsabilités familiales sont la principale raison de l'inactivité subie des immigrés et, en particulier, pour les femmes nées à l'étranger.
- Ces dix dernières années, l'inactivité subie a augmenté de manière plus marquée chez les immigrés que chez les natifs dans l'UE, mais ce n'est pas le cas en dehors de la zone UE.
- La principale raison de l'inactivité subie des immigrés peu qualifiés tient à un sentiment de découragement, dans une moindre mesure toutefois que leurs pairs nés dans le pays.

Graphique 3.15. Inactivité subie due au découragement ou à d'autres raisons

Personnes inactives nées à l'étranger (E) et nées dans le pays (P), 15-64 ans, 2020

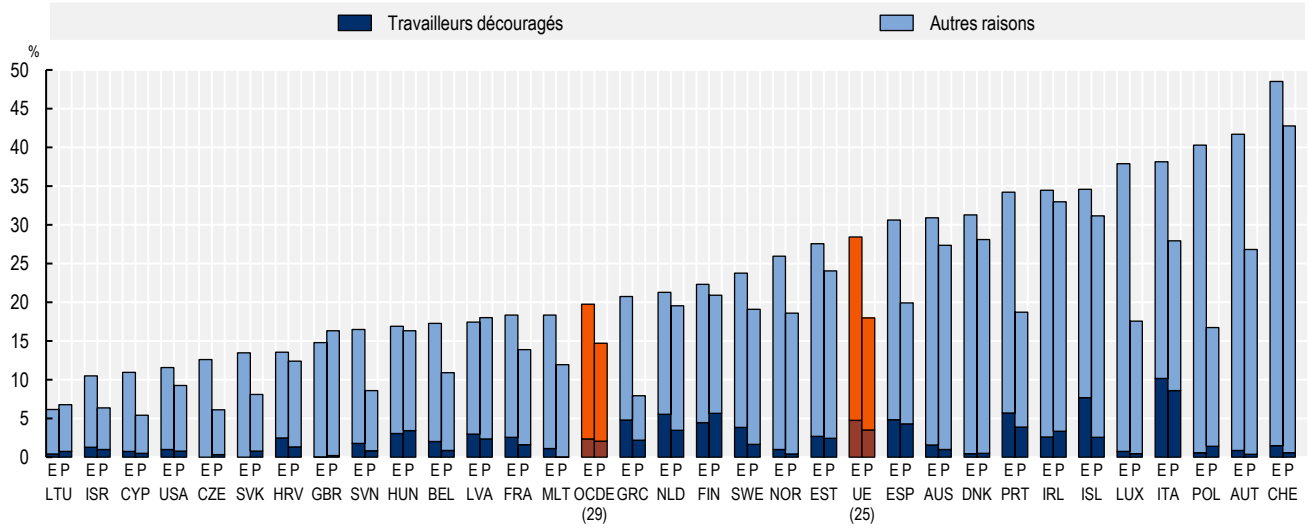

StatLink https://stat.link/2r98at

Graphique 3.16. Évolution de la part de l'inactivité subie

Inactifs âgés de 15 à 64 ans, entre 2010 et 2020

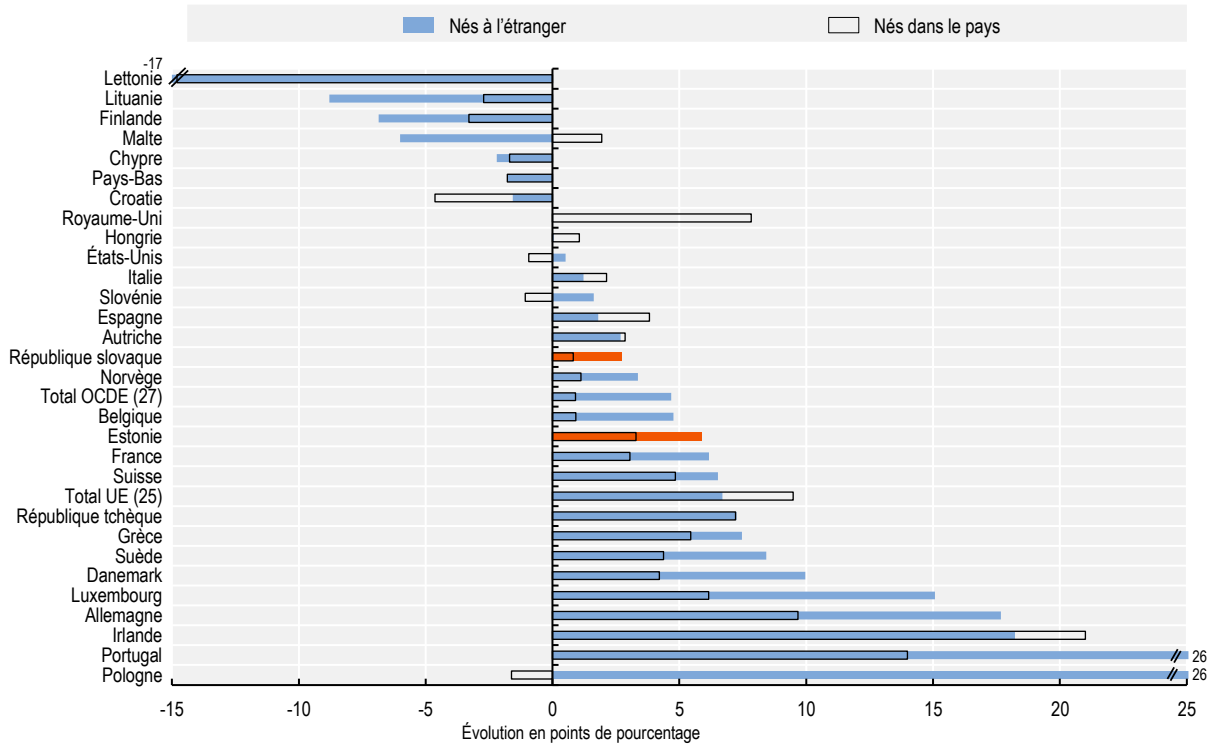

StatLink https://stat.link/6kb124

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.8. Types de contrats

Contexte

En général, les contrats de travail temporaire n'offrent pas la sécurité de l'emploi qui permet de se projeter dans l'avenir, d'avoir des projets ou de se constituer une sécurité financière. Les travailleurs temporaires ont par exemple du mal à obtenir des prêts ou des logements.

Dans la plupart des pays, le travail temporaire désigne tout type d'emploi salarié régi par un contrat à durée déterminée, y compris les apprentissages, le travail intérimaire et les formations rémunérées. En Australie, il désigne un emploi qui n'offre pas de droits à des congés rémunérés.

Dans la quasi-totalité des pays, les travailleurs immigrés sont plus en emplois temporaires (17 % à l'échelle de l'UE) que les natifs (10 %). Dans la moitié des pays européens, ainsi que dans les pays asiatiques de l'OCDE, la part d'emplois temporaires des immigrés est supérieure d'au moins 5 points de pourcentage, avec des écarts plus creusés dans les pays d'immigration récente. En Corée, plus de la moitié des immigrés occupent des emplois temporaires, une proportion bien plus élevée que pour la population née dans le pays. En dehors de l'Europe et de l'Asie, la part de travailleurs temporaires est comparable entre les immigrés et les natifs dans les pays d'installation, mais les immigrés sont moins en emplois temporaires au Chili et au Costa Rica. En général, les femmes occupent plus souvent des emplois temporaires que les hommes, l'écart entre les sexes étant plus marqué chez les immigrés dans la moitié des pays. En revanche, dans des pays comme la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie ou l'Espagne, les immigrées occupent moins souvent des emplois temporaires que leurs homologues masculins.

Si la part de travailleurs temporaires dans la population native n'a que peu évolué ces dix dernières années, elle a diminué chez les immigrés dans deux tiers des pays (de 2 points de pourcentage dans l'UE) et augmenté dans quelques pays seulement. L'écart entre les deux groupes au regard du travail temporaire s'est donc résorbé dans de nombreux pays, surtout en Europe du Sud (sauf Italie et Malte). Dans la plupart des pays, la proportion d'immigrés en contrats temporaires a diminué entre 2019 et 2021 – principalement du fait que les travailleurs ont perdu leur emploi ou sont retournés dans leur pays d'origine pendant la pandémie de COVID-19. Dans certains pays (comme le Canada et le Royaume-Uni), la diminution de l'incidence des contrats temporaires s'inscrivait dans le cadre d'une véritable baisse à long terme, interrompue par la crise du COVID-19.

Les disparités entre la part de travailleurs temporaires immigrés et natifs sont les plus fortes dans les pays qui accueillent un grand nombre d'immigrés peu instruits originaires de pays tiers ou arrivés récemment. Les immigrés récents dépendent très fortement des contrats temporaires, de même que les travailleurs peu instruits. Parallèlement, dans presque tous les pays (sauf Australie, Portugal et Grèce), les contrats temporaires sont plus répandus chez les immigrés très instruits que chez leurs homologues natifs, l'écart allant jusqu'à 5 points de pourcentage dans l'UE. Un contrat temporaire peut souvent être une première voie d'accès au marché du travail. Les immigrés récents sont au moins deux fois plus en emplois temporaires que les immigrés installés de longue date dans quatre pays de l'UE sur cinq. L'écart entre les immigrés et les natifs se réduit de plus de la moitié après 10 ans de résidence dans l'UE, et s'est largement réduit dans la moitié des pays, particulièrement à Chypre, aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Autriche.

Principaux résultats

- Les immigrés occupent plus souvent des emplois temporaires dans les pays d'Europe et d'Asie, mais ce n'est généralement pas le cas dans les pays d'installation ni en Amérique latine.
- La proportion d'immigrés occupant un emploi temporaire a diminué ces dix dernières années dans deux tiers des pays. Cette évolution est principalement liée à la crise du COVID-19, qui a touché en premier lieu les emplois temporaires.
- L'écart entre les travailleurs temporaires immigrés et natifs se réduit de plus de la moitié après 10 ans de résidence dans l'UE, et se résorbe presque totalement dans la moitié des pays.

Graphique 3.17. Travailleurs titulaires de contrats temporaires

Salariés qui ne suivent pas de formation, 15-64 ans, 2021

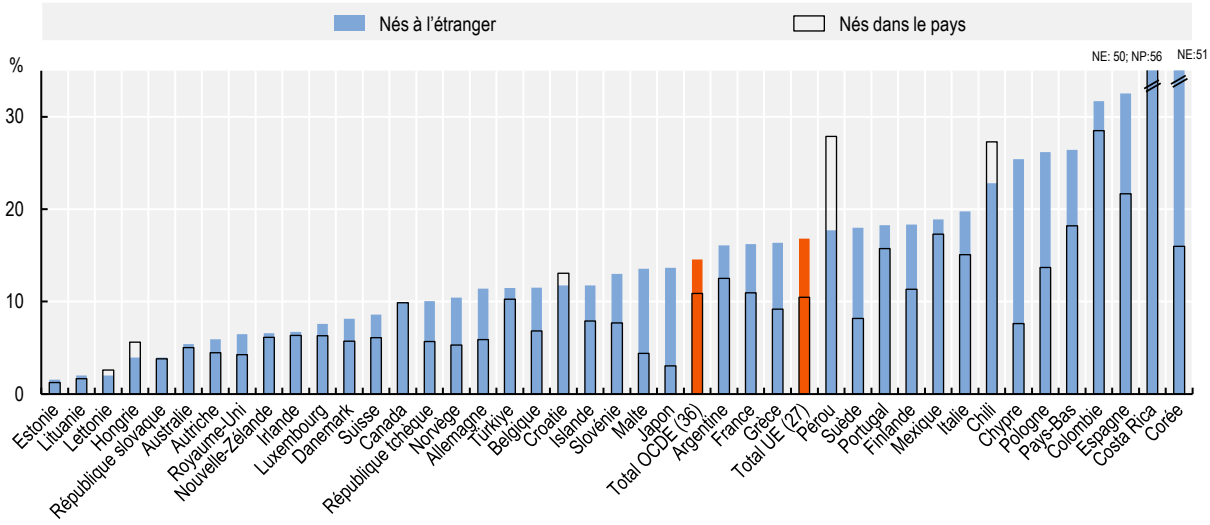

StatLink https://stat.link/a8ykjg

Graphique 3.18. Évolution de la part des contrats temporaires parmi l'ensemble des travailleurs

Salariés qui ne suivent pas de formation, 15-64 ans, entre 2011 et 2021

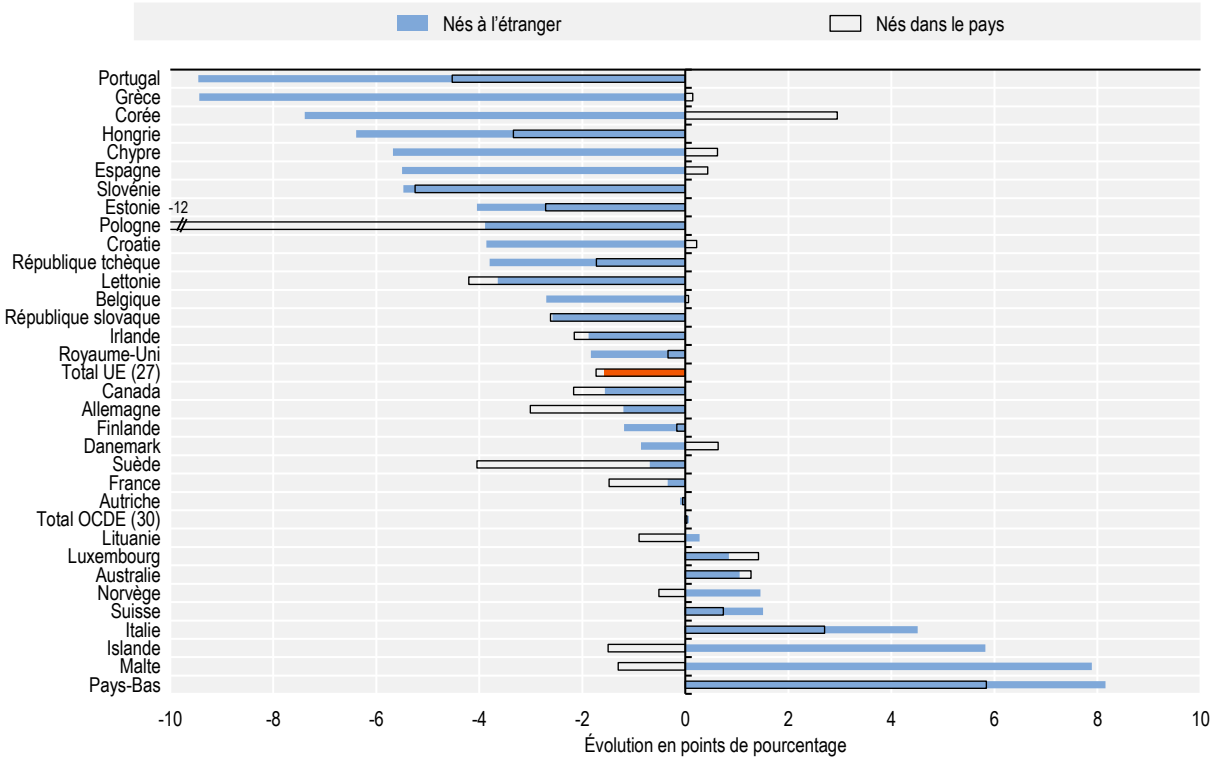

StatLink https://stat.link/dbc0ft

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.9. Temps de travail

Contexte

Le nombre d'heures de travail des immigrés permet d'évaluer leur taux d'activité. Si le travail à temps partiel empêche les immigrés d'apporter leur pleine contribution à l'économie du pays d'accueil, de longues heures de travail peuvent avoir un impact négatif sur l'équilibre vie professionnelle-vie privée, sur la santé physique et sur l'intégration sociale.

Le travail à temps partiel est défini ici comme un temps de travail inférieur à 30 heures par semaine, et les longues heures de travail correspondent à une durée du travail hebdomadaire supérieure à 50 heures. Le travail à temps partiel est mesuré en proportion de l'emploi total.

Dans les pays de l'OCDE et de l'UE, les femmes travaillent plus de trois fois plus souvent à temps partiel que les hommes. Dans l'UE, 37 % des immigrées travaillent à temps partiel (contre 9 % des immigrés), tandis qu'elles sont moins de 30 % en dehors de l'Europe. La seule exception est le Japon, où 47 % des femmes travaillent à temps partiel. Les immigrées travaillent plus à temps partiel que les femmes nées dans le pays dans la moitié des pays, mais l'écart est faible dans la plupart des pays. C'est dans les pays baltes et d'Europe du Sud que l'écart est le plus marqué. Dans les pays où le travail à temps partiel est le plus répandu – Pays-Bas, Royaume-Uni, Autriche et Suisse – les natives travaillent plus à temps partiel.

Plus le niveau d'études est bas, plus l'incidence du travail à temps partiel est importante. Cette corrélation se vérifie pour les personnes nées dans le pays et à l'étranger dans les pays de l'UE, mais elle est beaucoup plus marquée pour les natifs en Autriche et aux États-Unis. Le travail à temps partiel est aussi plus répandu parmi les immigrés installés que parmi ceux qui sont arrivés récemment dans les pays de l'UE (à hauteur de 5 points de pourcentage), alors que c'est l'inverse dans plusieurs pays nordiques, en Europe du Sud et en Australie. Si l'incidence du travail à temps partiel est faible chez les hommes, les immigrés y ont davantage recours que les hommes nés dans le pays dans l'UE, au Japon et au Mexique. La récession économique de 2007-08 a entraîné un essor du travail à temps partiel dans les pays de l'OCDE et de l'UE. Depuis 2011, néanmoins, la proportion d'immigrées travaillant à temps partiel a reculé de 6 points de pourcentage dans l'UE et de 4 points dans les pays de l'OCDE. Il s'agit d'une baisse progressive, qui a repris après la crise du COVID-19, et qui est beaucoup plus marquée chez les femmes nées à l'étranger que chez les femmes nées dans le pays dans moins de la moitié des pays.

Dans trois pays sur cinq, les natifs font plus de longues heures de travail que les immigrés, même si cet écart n'est pas significatif dans la plupart des pays européens. Il est néanmoins plus marqué en Islande, en Australie, aux États-Unis et dans de nombreux pays européens d'immigration de longue date. Les immigrés effectuent plus souvent de longues heures de travail en Colombie, au Costa Rica ou en Corée, par exemple. Le temps de travail est influencé par les emplois occupés par les hommes et les femmes (professions, secteurs), ainsi que par le niveau d'études. Dans les pays de l'OCDE et de l'UE, les hommes font deux fois plus souvent de longues heures de travail que les femmes, même si les écarts femmes-hommes sont plus faibles chez les immigrés. Dans la plupart des pays, les immigrés très instruits font plus de longues heures de travail que leurs homologues natifs, alors que c'est l'inverse pour ceux peu instruits.

Principaux résultats

- Les immigrés travaillent plus à temps partiel dans la moitié des pays, en particulier dans les pays d'Europe du Sud et les pays baltes, mais pas dans les pays où le travail à temps partiel est le plus répandu, à savoir les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Autriche et la Suisse.
- Le travail à temps partiel des immigrées a progressivement diminué dans l'UE et l'OCDE ces dix dernières années. Cette baisse s'est poursuivie depuis 2019, y compris après la pandémie.
- Dans deux tiers des pays, les natifs effectuent plus souvent de longues heures de travail que les immigrés, même si ces écarts sont faibles dans la plupart des pays européens.

Graphique 3.19. Travailleurs à temps partiel

Actifs occupés qui ne suivent pas de formation, 15-64 ans, 2021

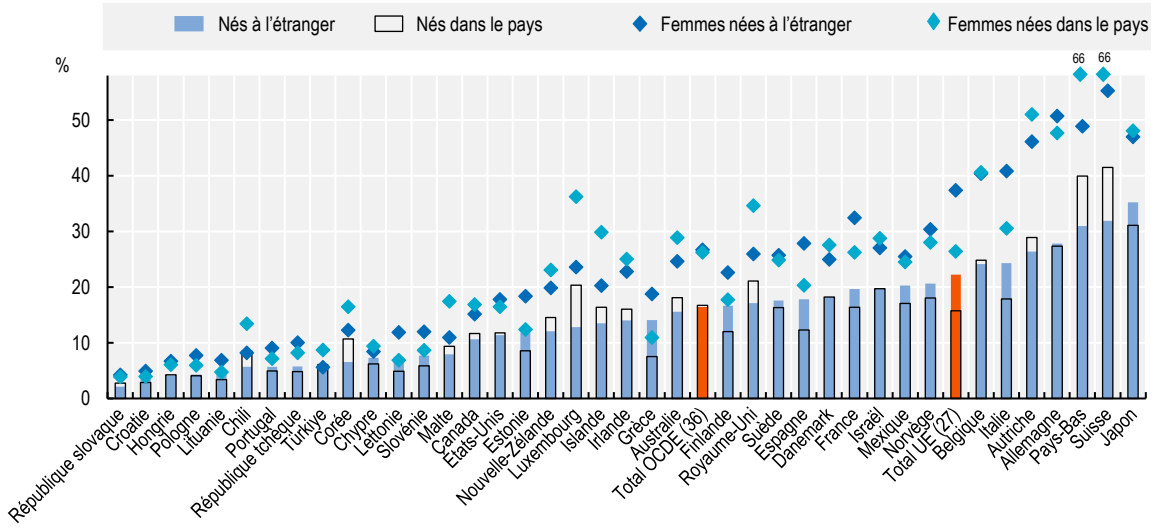

StatLink https://stat.link/98qscn

Graphique 3.20. Évolution de la proportion de femmes travaillant à temps partiel

Femmes occupant un emploi et ne suivant pas de formation, 15-64 ans, entre 2011 et 2021

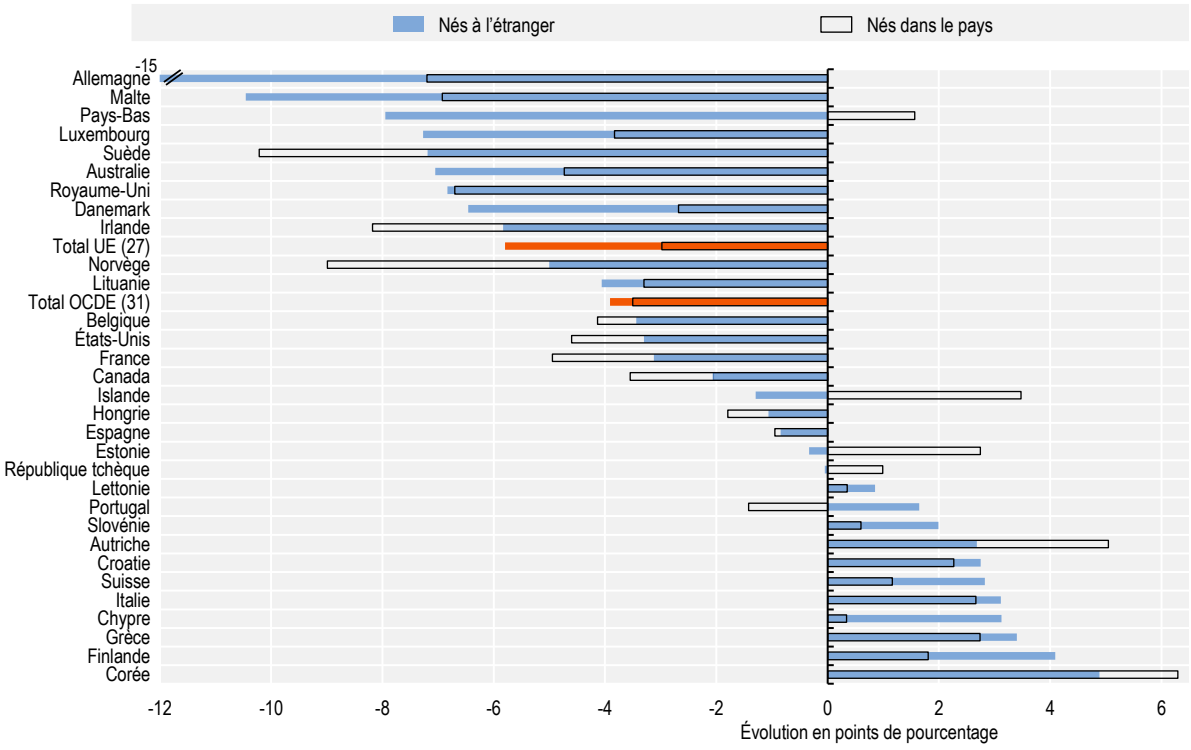

StatLink https://stat.link/f57le3

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.10. Temps partiel subi

Contexte

Certains immigrés travaillent à temps partiel, car ils ne parviennent pas à trouver un emploi à temps plein ou en raison de leurs obligations familiales. Le travail à temps partiel subi a un effet négatif sur les revenus des travailleurs et les empêche d'exploiter pleinement leurs compétences.

Les travailleurs à temps partiel subi souhaiteraient effectuer davantage d'heures de travail.

Dans presque tous les pays, une majorité de travailleurs à temps partiel, nés à l'étranger ou dans le pays, indiquent ne pas souhaiter travailler plus longtemps. Néanmoins, 30 % environ des immigrés le souhaiteraient, contre 20 % des natifs. Dans les pays nordiques (sauf au Danemark), en Espagne, en Grèce et en Suisse, l'écart entre ces deux groupes est de 15 points de pourcentage au moins. Dans la plupart des pays, la reprise consécutive à la récession économique de 2007-08 s'est accompagnée d'un rebond de l'emploi à temps plein et d'une baisse du temps partiel subi. Avec une baisse de 9 points de pourcentage dans l'UE et de 17 points aux États-Unis ces dix dernières années pour les immigrés, le temps partiel subi a généralement baissé plus fortement chez les immigrés que chez les natifs. Par conséquent, l'écart entre la proportion de travailleurs immigrés en temps partiel subi et celle des natifs a diminué d'un cinquième dans l'UE, d'un tiers environ aux États-Unis et de près de moitié au Royaume-Uni. La pandémie n'a pas mis un terme à cette tendance – sauf aux États-Unis parmi les immigrés.

Si le travail à temps partiel est particulièrement répandu chez les femmes, 42 % des hommes immigrés à temps partiel dans l'UE souhaiteraient effectuer plus d'heures de travail. La part d'immigrés désirant travailler plus est supérieure de 17 points de pourcentage à celle des immigrées, un écart comparable à celui des États-Unis. L'écart femmes-hommes au regard du temps partiel subi est plus faible parmi les natifs que parmi les immigrés dans l'UE et aux États-Unis, mais il est plus marqué en Australie, en Espagne et en Italie. Au Luxembourg et en Norvège, les hommes nés dans le pays sont plus en temps partiel subi, tandis que les hommes nés à l'étranger sont moins nombreux à se trouver dans cette situation.

Dans l'UE, en Australie et au Royaume-Uni, la part de travailleurs en temps partiel subi chez les natifs peu instruits est supérieure de 8 points de pourcentage au moins à celle de leur homologues très instruits. Les parts sont similaires pour les immigrés, quel que soit leur niveau d'études, dans deux pays européens sur cinq et en Australie. Le temps partiel subi des personnes nées aux États-Unis ne diminue pas à mesure que le niveau d'études augmente, même s'il est plus élevé (de 14 points de pourcentage) chez les immigrés peu instruits que chez ceux très instruits. Les nouveaux arrivants peinent aussi à éviter le temps partiel dans la quasi-totalité des pays. Dans l'UE et en Australie, 43 % des immigrés récents travaillant à temps partiel ne l'ont pas choisi – deux fois plus que la part des natifs dans l'UE et 40 % plus élevé en Australie. Les immigrés installés, eux aussi, sont plus en temps partiel subi que leurs homologues natifs dans tous les pays à l'exception de l'Australie, de la Lettonie et de Chypre. Il en va de même pour les immigrés de pays tiers, qui sont plus en temps partiel subi (plus 11 points de pourcentage dans l'UE) que leurs homologues nés dans l'UE.

Principaux résultats

- À l'échelle de l'UE et de l'OCDE, 30 % des immigrés occupant un emploi à temps partiel souhaitent travailler plus, contre 20 % de leurs homologues nés dans le pays, les écarts étant plus marqués en Espagne, en Grèce en Suisse et dans la plupart des pays nordiques.
- La reprise consécutive à la récession économique de 2007-08 s'est accompagnée d'un rebond de l'emploi à temps plein et d'une baisse du temps partiel subi, surtout chez les immigrés.
- Les nouveaux arrivants peinent à éviter le travail à temps partiel subi. Dans l'UE, la part d'immigrés récents à temps partiel subi est deux fois supérieure à celle des personnes nées dans le pays. Même les immigrés installés sont plus à temps partiel subi que les natifs.

Graphique 3.21. Travailleurs en temps partiel subi

Travailleurs à temps partiel qui ne suivent pas de formation, 15-64 ans, 2021

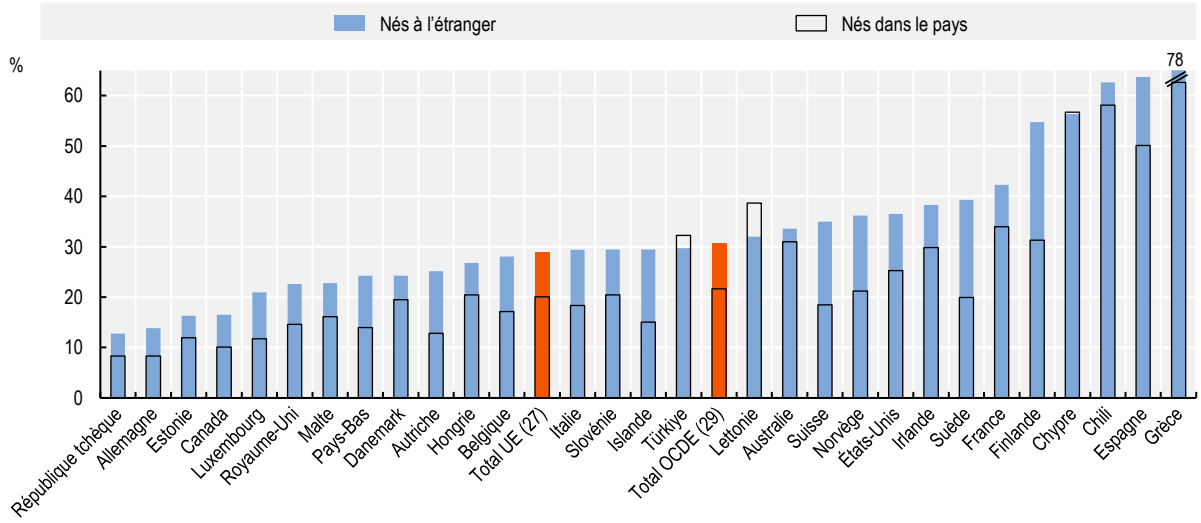

StatLink https://stat.link/4dx23q

Graphique 3.22. Évolution de la part des travailleurs à temps partiel subi

Travailleurs à temps partiel qui ne suivent pas de formation, 15-64 ans, entre 2011 et 2021

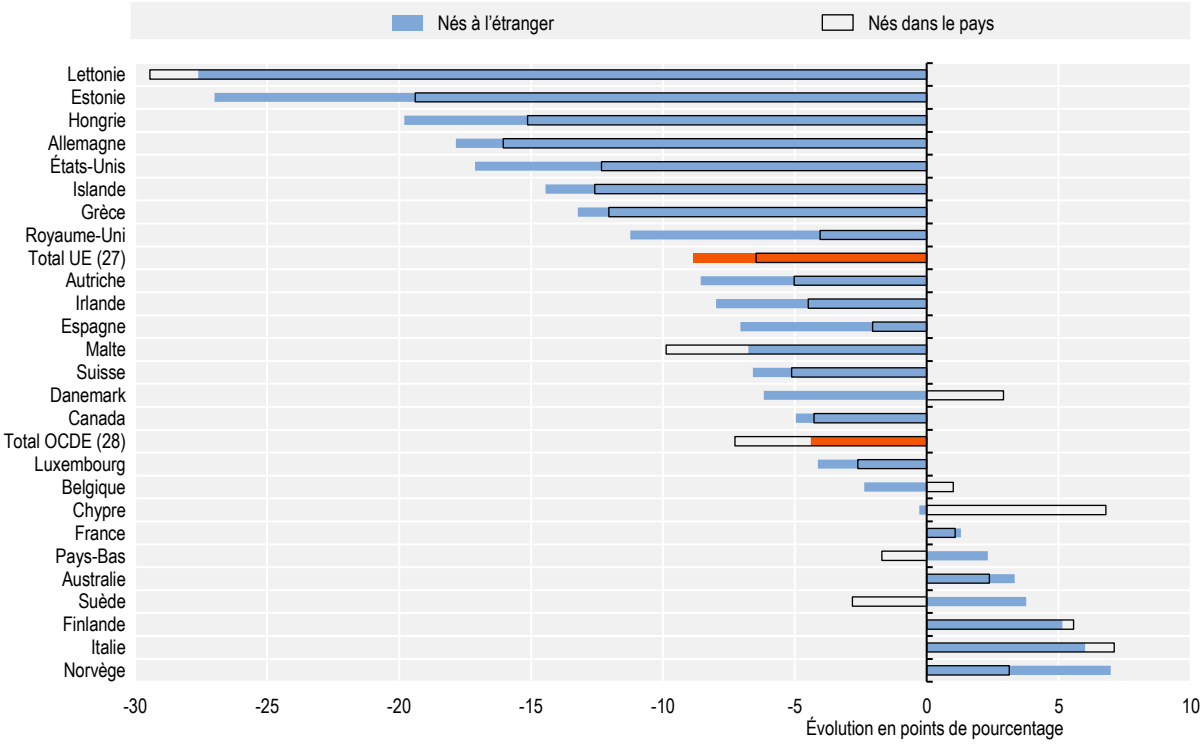

StatLink https://stat.link/jnyd6v

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.11. Niveau de qualification des emplois

Contexte

Cet indicateur compare la part des travailleurs occupant des emplois peu qualifiés et la part de ceux en emplois très qualifiés. Selon la Classification internationale type des professions (CITP), les professions hautement qualifiées correspondent aux postes de directeurs, cadres de direction, gérants, aux professions intellectuelles et scientifiques, et professions intermédiaires (niveaux 1-3 de la CITP). Les emplois peu qualifiés désignent les professions élémentaires impliquant des tâches simples, routinières et, souvent, des efforts physiques [CITP 9]).

Dans les pays de l'UE, 19 % des travailleurs immigrés occupent des emplois peu qualifiés, contre 7 % des personnes nées dans le pays. Ils sont surreprésentés dans les professions élémentaires dans quasiment tous les pays. En Slovénie, en Europe du Sud, dans les pays nordiques et dans la plupart des pays d'immigration de longue date en Europe, les immigrés sont au moins trois fois plus susceptibles que les personnes nées dans le pays d'occuper des emplois peu qualifiés. Les immigrés occupent 30 % environ des emplois peu qualifiés dans l'UE et les pays d'installation, et plus de 50 % dans la plupart des pays germanophones, à Chypre, en Norvège et en Suède. Il n'y a que dans la plupart des pays d'installation, en Türkiye, au Portugal, au Mexique et en Europe centrale qu'ils sont nettement surreprésentés dans les professions hautement qualifiées plutôt que dans les professions élémentaires. À l'échelle de l'UE, la proportion de personnes nées dans le pays occupant des emplois hautement qualifiés est supérieure de 12 points de pourcentage à celle des personnes nées à l'étranger exerçant ce type de professions.

L'écart entre natifs et immigrés en termes de niveau de qualification des emplois s'est résorbé ces dix dernières années. Dans l'UE et l'OCDE, la part d'immigrés en emplois très qualifiés a progressé de 7 points de pourcentage, contre 4 points chez les natifs. L'augmentation du travail très qualifié chez les immigrés a principalement été tirée par l'Allemagne, où elle était quatre fois supérieure à celle constatée pour les natifs. La moitié des pays ont connu une hausse plus rapide parmi les immigrés que chez les natifs. Dans l'ensemble, le niveau de qualification des emplois des immigrés a augmenté depuis une décennie. En 2021, plus d'un tiers des arrivées récentes dans l'UE exerçaient des professions très qualifiées, alors que cette proportion n'était que légèrement supérieure à un cinquième en 2011.

Les femmes nées à l'étranger et dans le pays sont surreprésentées aux deux extrémités de l'échelle des qualifications. Dans l'UE, elles occupent une plus grande part des emplois très qualifiés que les hommes (+4 points pour les immigrées et +7 pour les natives). Elles occupent aussi une part plus importante des emplois peu qualifiés (+9 points et +2). Dans la plupart des pays, les immigrées occupent des emplois moins qualifiés que les natives, même en Israël et au Canada où les hommes immigrés font mieux que les natifs. Dans les pays où la part des emplois peu qualifiés occupés par des immigrés est la plus élevée (Europe du Sud et pays européens d'immigration de longue date), les écarts avec les natifs sont plus importants d'au moins 8 points de pourcentage pour les femmes que pour les hommes. Les immigrés de pays tiers sont plus souvent en emploi peu qualifié que leurs homologues nés dans l'UE dans l'ensemble des pays européens, à l'exception de la Hongrie, la Lituanie et le Royaume-Uni. Dans les pays européens d'immigration de longue date, dans les pays nordiques et en Europe du Sud, les personnes nées dans un pays de l'UE occupent deux fois plus souvent des emplois peu qualifiés en moyenne que les natifs.

Principaux résultats

- 30 % environ des emplois peu qualifiés sont occupés par des immigrés dans l'UE, une part qui dépasse 50 % dans la plupart des pays germanophones, à Chypre, en Norvège et en Suède.
- Le niveau de qualification des professions des immigrés a augmenté dans l'ensemble, résorbant sensiblement l'écart avec les natifs dans un tiers des pays, notamment en Allemagne.
- Dans la plupart des pays, les immigrées ont des emplois moins qualifiés que les natives, même en Israël et au Canada où les hommes immigrés font mieux que les natifs. L'écart hommes-femmes est fort en Europe du Sud et dans les pays européens d'immigration de longue date.

Graphique 3.23. Emplois peu qualifiés et hautement qualifiés

Actifs occupés, 15-64 ans, 2021

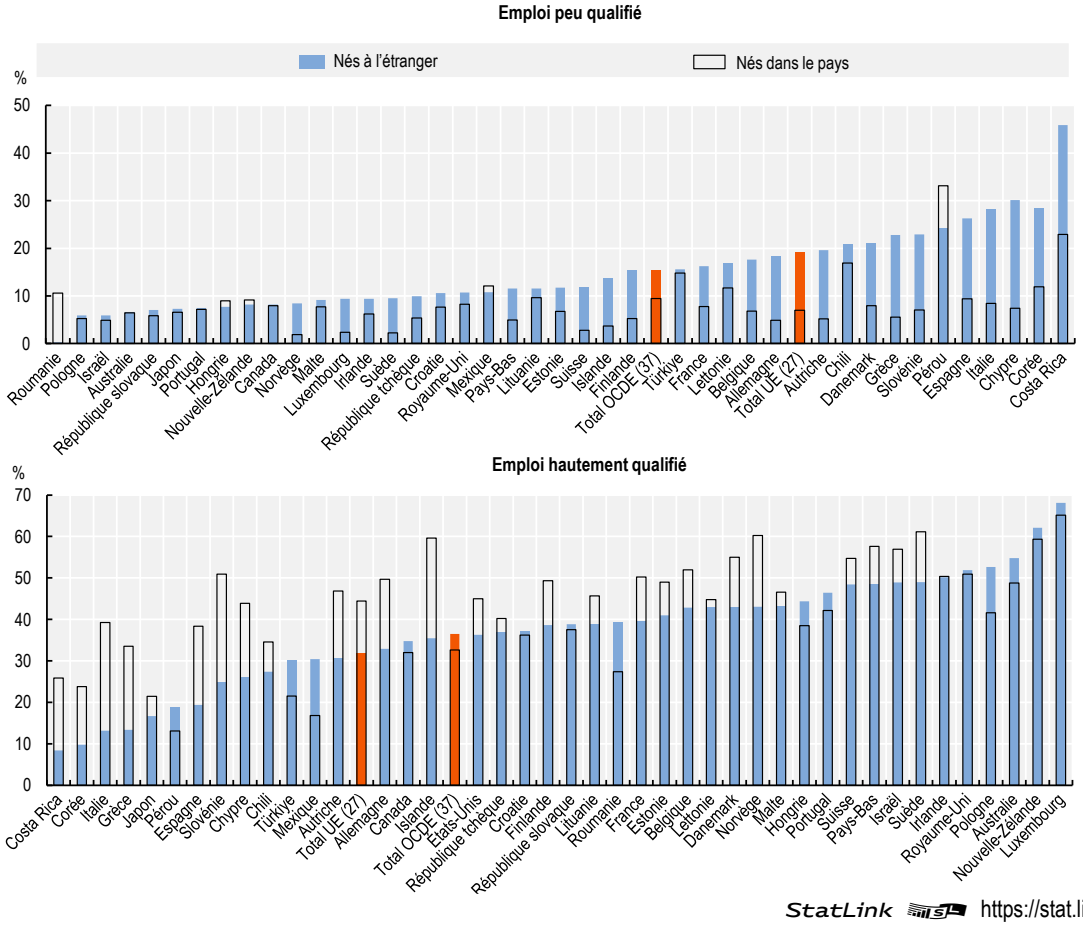

StatLink https://stat.link/cvt26e

Graphique 3.24. Évolution de la part des travailleurs occupant un emploi hautement qualifié

Actifs occupés, 15-64 ans, entre 2011 et 2021

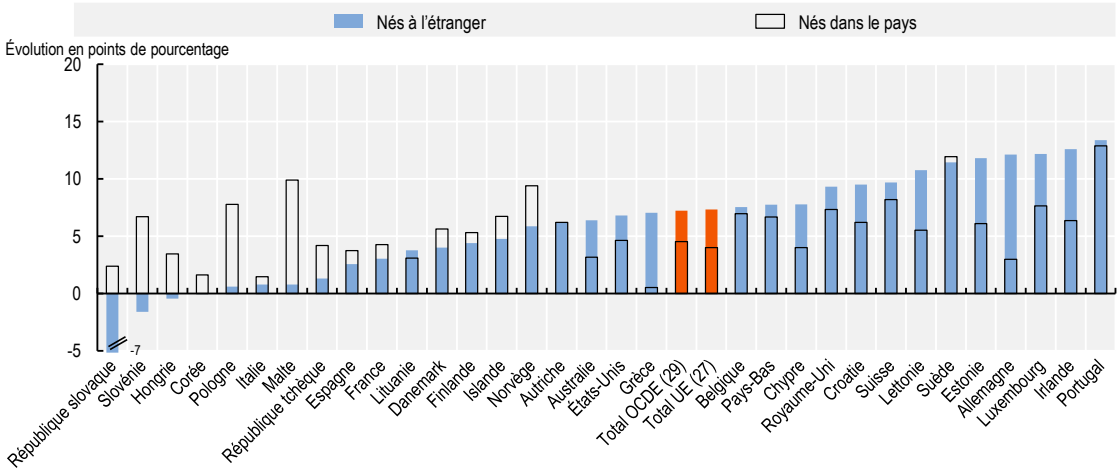

StatLink https://stat.link/jko9fd

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.12. Déclassement

Contexte

Les immigrés, surtout ceux qui détiennent des diplômes étrangers, se heurtent à de nombreux obstacles pour faire reconnaître leurs diplômes dans le pays d'accueil. Ils peinent aussi à trouver des emplois adaptés à leurs compétences. Le déclassement entraîne une baisse du rendement marginal de l'éducation et peut aussi peser sur la motivation.

Le taux de déclassement correspond à la part des personnes ayant un niveau d'études élevé (voir l'indicateur 3.1) qui occupent un emploi peu ou moyennement qualifié conformément à la CITP, c'est-à-dire relevant des niveaux 4 à 9 de cette même classification.

Dans l'OCDE et l'UE, un tiers environ des immigrés très qualifiés sont déclassés dans l'emploi qu'ils occupent – un taux supérieur de 12 points de pourcentage à celui des natifs dans l'UE. Les immigrées sont plus nombreuses à être déclassées que leurs homologues masculins, alors que l'on observe généralement un écart limité, voire nul, entre hommes et femmes nés dans le pays en Europe et ailleurs. C'est en Israël, en Amérique latine (hors Mexique), en Corée et dans la plupart des pays nordiques et d'Europe du Sud que les écarts de déclassement entre les immigrés et les natifs sont les plus forts. Ils sont faibles dans les pays d'installation et nuls dans divers autres pays, comme le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Suisse et la Türkiye. Dans l'UE, 47 % des immigrés très qualifiés sont soit déclassés soit sans emploi, contre 30 % de leurs homologues nés dans le pays.

Le taux de déclassement n'a cessé de diminuer dans la moitié des pays entre 2011 et 2021, autant chez les immigrés que chez les natifs. Dans la plupart des pays d'Europe centrale et en Autriche, le taux de déclassement des immigrés comme celui des personnes nées dans le pays a progressé ces dix dernières années, dans une plus large mesure chez les immigrés.

Les immigrés hautement qualifiés titulaires de diplômes étrangers sont plus déclassés dans l'emploi qu'ils occupent, notamment parce qu'ils peinent à faire reconnaître leurs diplômes. Ainsi, dans l'UE, ils sont plus déclassés que toute personne formée dans un pays d'accueil, et deux fois plus déclassés que les personnes nées dans le pays. Deux exceptions : les pays baltes et le Luxembourg. C'est dans les pays nordiques, en Europe du Sud (hors Grèce) et dans les pays d'immigration européens de longue date que les écarts entre les personnes ayant suivi une formation dans le pays et celles formées à l'étranger sont les plus marqués. Les diplômes délivrés par les pays d'accueil réduisent de 75 % l'écart de déclassement entre immigrés et natifs à l'échelle de l'UE, et de (près de) 100 % en Amérique du Nord, dans les pays germanophones, en France, en Suède et au Royaume-Uni. En Europe (à l'exception de l'Allemagne, de l'Irlande et du Royaume-Uni), les immigrés de pays tiers titulaires de diplômes étrangers sont plus déclassés que leurs homologues nés dans un pays de l'UE, qui bénéficient d'une reconnaissance automatique, ou tout du moins facilitée, de leurs diplômes. Les immigrés arrivés récemment sont plus déclassés que les immigrés installés, de l'ordre de 4 points de pourcentage dans l'OCDE et dans l'UE. En 2021, le taux de déclassement est inférieur à celui constaté dix ans auparavant dans deux tiers des pays, à l'exception notable des États-Unis, de l'Allemagne et de l'Autriche.

Principaux résultats

- Le déclassement touche davantage les immigrés que les personnes nées dans le pays. À l'échelle de l'UE, 47 % des immigrés diplômés du supérieur sont soit déclassés dans leur emploi soit sans emploi, contre 30 % de leurs homologues nés dans le pays.
- Les diplômes des pays d'accueil réduisent de 75 % l'écart entre immigrés et personnes nées dans le pays en termes de déclassement à l'échelle de l'UE, et davantage encore en Amérique du Nord, dans les pays germanophones, en France, en Suède et au Royaume-Uni.

Graphique 3.25. Taux de déclassement

Personnes très qualifiées occupant un emploi, 15-64 ans, 2021

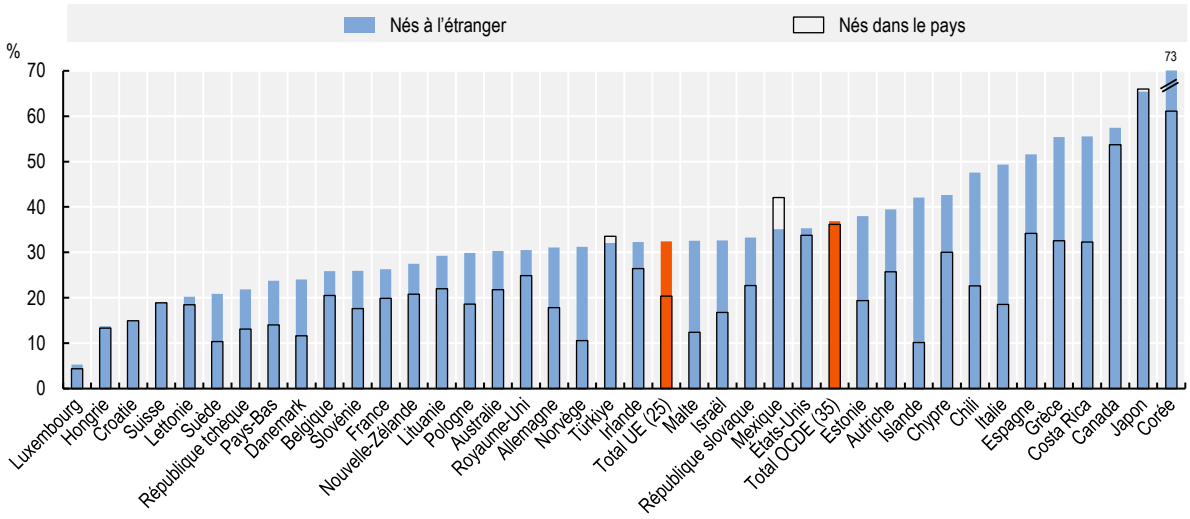

StatLink https://stat.link/mpwv9i

Graphique 3.26. Évolution des taux de déclassement

Personnes très qualifiées occupant un emploi, 15-64 ans, entre 2011 et 2021

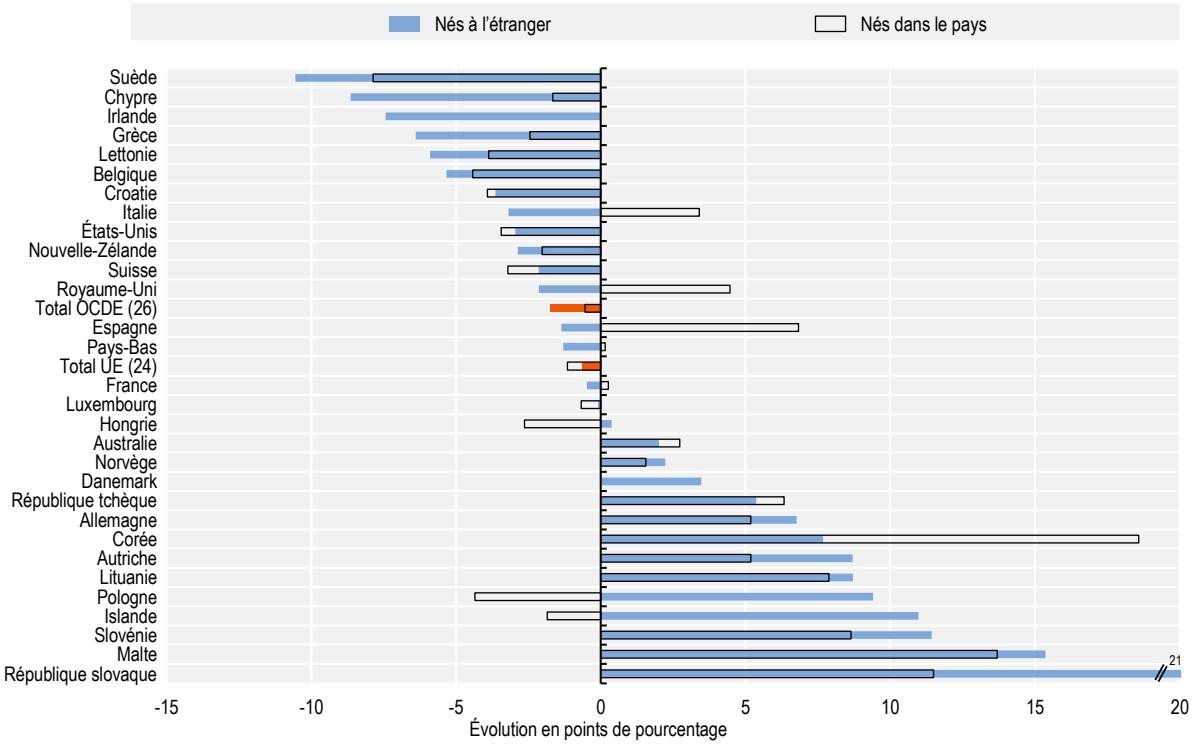

StatLink https://stat.link/wgah9b

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

3.13. Travail indépendant

Contexte

Une activité indépendante est souvent un moyen d'éviter d'être marginalisé sur le marché du travail. Lorsqu'il est couronné de succès, le travail indépendant peut aussi être source d'opportunités économiques importantes, pour les immigrés comme pour la société du pays d'accueil.

Les travailleurs indépendants travaillent pour leur propre compte ou créent leur entreprise. Ils sont entrepreneurs, professions libérales, artisans, commerçants et « freelance » (hors agriculture). Le travail indépendant est mesuré selon la part de travailleurs indépendants parmi les actifs occupés.

Dans un peu moins de deux tiers des pays, la part de travailleurs indépendants immigrés est supérieure à celle des natifs – plus de 5 points de pourcentage en Europe centrale et orientale et en Colombie. Les travailleurs indépendants natifs sont plus nombreux en Corée (presque 4 fois plus), au Japon, en Islande, en Italie, en Grèce et dans les autres pays d'Amérique latine. Dans l'UE, les entreprises détenues par des immigrés sont généralement plus petites que celles des natifs. La grande majorité (71 %) n'emploient pas de salariés, contre 68 % des natifs. En Australie, 63 % des entreprises des immigrés sont des entreprises individuelles, contre 61 % des natifs. Il n'y a que dans quelques pays d'Europe centrale et orientale que la part des entreprises des immigrés comptant plus de 11 salariés est supérieure à celle des entreprises de même taille des natifs. Dans l'UE, le travail indépendant est surtout exercé pour des raisons de préférences personnelles, à la fois par les immigrés et les natifs. Toutefois, 30 % des travailleurs indépendants immigrés déclarent ne pas avoir eu d'autre choix, contre 20 % des travailleurs indépendants nés dans le pays. Pour un entrepreneur né à l'étranger sur quatre, la principale source de revenus est constituée d'un seul gros client, alors que ce n'est le cas que pour un entrepreneur né dans le pays sur trois.

Dans plus de deux tiers des pays, le travail indépendant est devenu ces dix dernières années une forme d'activité économique de plus en plus courante pour les personnes nées à l'étranger et nées dans le pays. C'est dans les pays baltes (sauf en Estonie), dans certains pays d'Europe du Sud et en République slovaque que sa progression a été la plus dynamique, à plus de 5 points de pourcentage. La pandémie de COVID-19 a donné un coup de frein à cette progression dans la moitié environ des pays, la part du travail indépendant ayant reculé entre 2019 et 2021 à la fois pour les natifs et les immigrés.

Les obstacles au travail indépendant heurtant les immigrés sont généralement plus importants que chez les natifs. Les immigrés peuvent avoir du mal à s'adapter à l'environnement des entreprises, à la réglementation et à la langue du pays d'accueil. Le temps étant un facteur déterminant pour constituer le capital et les réseaux professionnels nécessaires, le taux de travail indépendant des immigrés récents est inférieur à celui des immigrés installés dans tous les pays (sauf en Lituanie et en République slovaque). Le fait d'avoir un diplôme supérieur aide les immigrés à créer leur entreprise, le travail indépendant étant légèrement plus fréquent chez les immigrés très instruits que chez leurs homologues peu instruits dans l'UE (12 % contre 10 %). C'est l'inverse pour les natifs, le travail indépendant étant plus répandu parmi les personnes peu instruites en Europe du Sud. La part des femmes en activité indépendante est inférieure à celle des hommes presque partout dans le monde, indépendamment du pays de naissance.

Principaux résultats

- Dans deux tiers des pays, la part des travailleurs indépendants dans la population immigrée est supérieure à celle constatée dans la population née dans le pays, excepté en Italie, en Grèce, en Asie et dans la plupart des pays d'Amérique latine.
- Ce sont principalement leurs préférences personnelles qui conduisent les travailleurs vers une activité indépendante. Toutefois, 30 % des immigrés qui travaillent à leur compte déclarent ne pas avoir eu d'autre choix, contre 20 % des travailleurs indépendants nés dans le pays.
- En dépit des conséquences négatives du COVID-19 sur le travail indépendant dans la moitié des pays, il a augmenté parmi les immigrés et les natifs dans l'UE et l'OCDE cette décennie.

Graphique 3.27. Travailleurs indépendants

15-64 ans occupant un emploi, hors secteur agricole et personnes suivant une formation, 2021

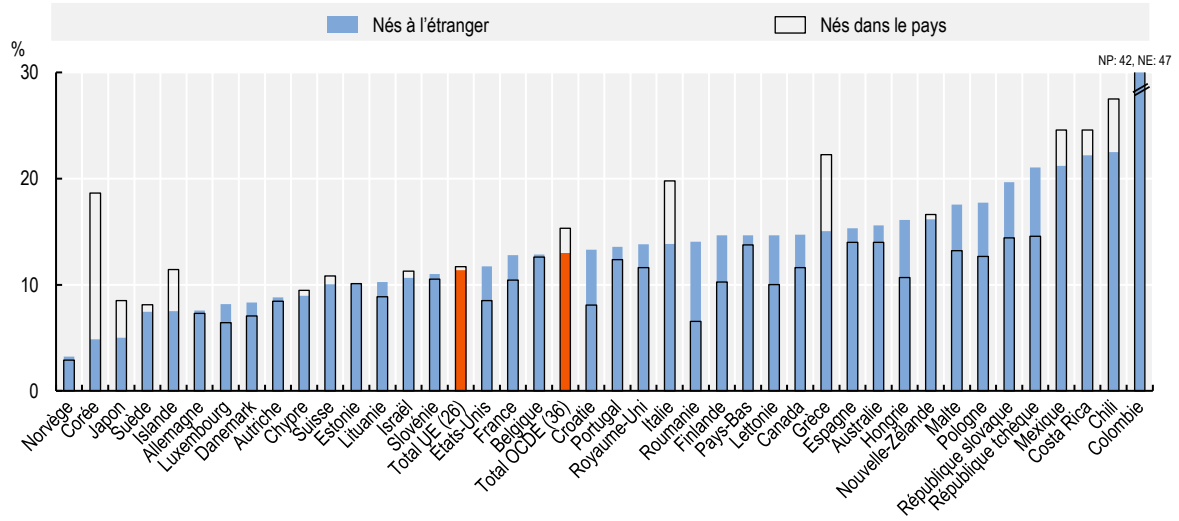

StatLink https://stat.link/ugjel3

Graphique 3.28. Évolution de la part des travailleurs indépendants

15-64 ans occupant un emploi, hors secteur agricole et personnes suivant une formation, entre 2011 et 2021

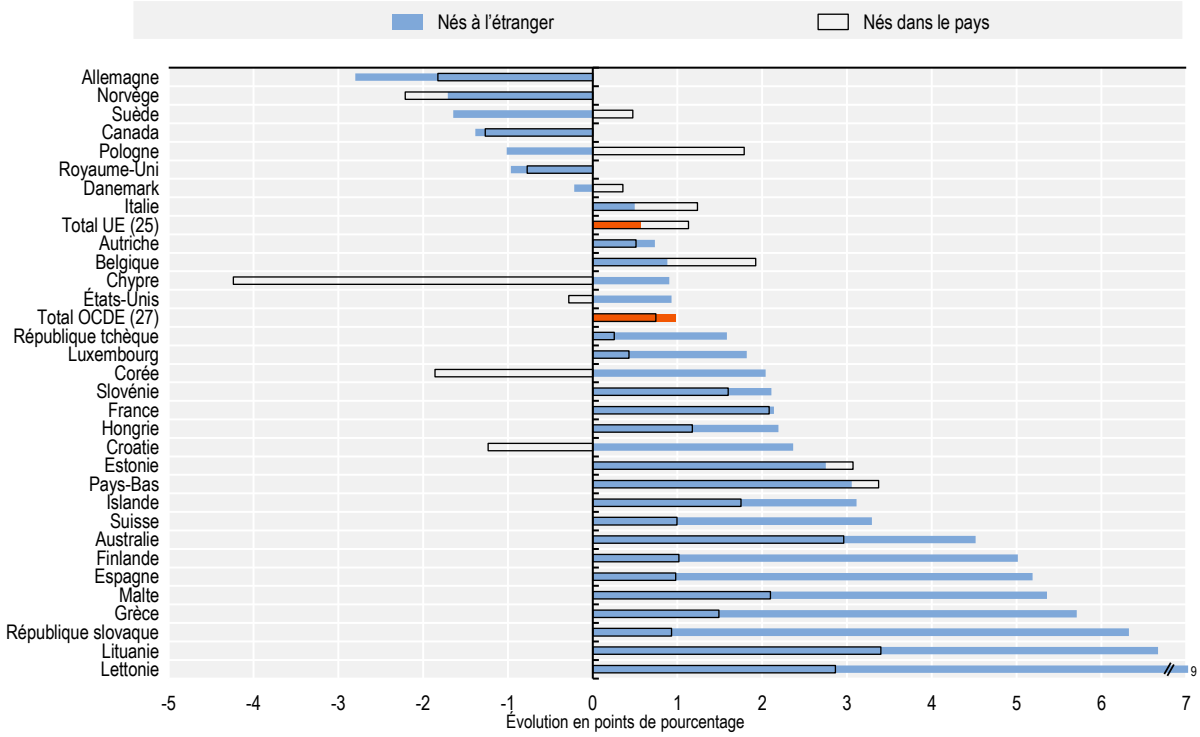

StatLink https://stat.link/m35xel

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4 Conditions de vie des immigrés

Le présent chapitre contient une série d'indicateurs sur les conditions de vie des immigrés, notamment sur le revenu, le logement et la santé. Il s'intéresse d'abord au revenu disponible des ménages (indicateur 4.1) et au risque de pauvreté (indicateurs 4.2 et 4.3). Il examine ensuite les indicateurs liés au logement : le mode d'occupation (indicateur 4.4), le taux de surpeuplement (indicateur 4.5), les conditions générales de logement (indicateur 4.6), le coût du logement (indicateur 4.7), ainsi que les caractéristiques du cadre de vie local des immigrés (indicateur 4.8). Il analyse enfin l'état de santé auto-déclaré (indicateur 4.9), les facteurs de risque pour la santé (indicateur 4.10) et l'insuffisance de la prise en charge médicale (indicateur 4.11).

En bref

Les immigrés sont en moyenne beaucoup plus susceptibles d'être pauvres que les personnes nées dans le pays, et les inégalités de revenu sont plus marquées

- Dans l'UE et l'OCDE, le revenu médian des ménages immigrés s'élève à plus de 90 % de celui des ménages nés dans le pays. Le revenu des immigrés est toutefois inférieur de 80 % à celui des natifs dans les pays qui comptent une grande part d'immigrés peu instruits ou originaires de pays hors UE, comme les pays Européens d'immigration de longue date (sauf l'Allemagne), d'Europe du Sud (sauf le Portugal) et la Suède.
- La distribution des revenus des immigrés est très inégale. En effet, les inégalités de revenu sont généralement plus marquées parmi les personnes nées à l'étranger que parmi les personnes nées dans le pays. Dans la plupart des pays, notamment au Portugal, en France et aux États-Unis, les cohortes récentes d'immigrés sont plus susceptibles de se situer dans le dernier décile de revenu qu'il y a 10 ans.
- Les immigrés sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de vivre en-deçà du seuil de pauvreté relative dans leur pays de résidence dans quatre pays sur cinq, notamment dans la plupart des pays européens et aux États-Unis, mais ce n'est pas le cas en Amérique latine et en Israël. Ces dix dernières années, la part des immigrés vivant dans une situation de pauvreté relative a diminué dans un peu plus de la moitié des pays.
- Les immigrés sont beaucoup plus exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale que les personnes nées dans le pays quasiment partout en Europe, notamment en Grèce et en Espagne, où un immigré sur deux se trouve dans cette situation. Les seules exceptions sont le Portugal et quelques pays d'Europe centrale comptant une faible population immigrée.

Les immigrés sont moins nombreux que les personnes nées dans le pays à être propriétaires de leur logement, et beaucoup sont mal logés

- Dans tous les pays (à l'exception de l'Estonie et de la Lettonie), le taux de propriétaires occupants est plus élevé parmi les personnes nées dans le pays que parmi les immigrés. Dans l'UE, les immigrés sont seulement environ moitié moins susceptibles d'être propriétaires de leur logement. Les écarts sont les plus marqués dans certains pays d'Europe du Sud, en Amérique latine et en Corée.
- Si le taux d'accession à la propriété augmente avec la durée du séjour, il reste très inférieur dans tous les pays (à l'exception de l'Estonie, de la Lettonie et de la Hongrie) à celui des personnes nées dans le pays, même parmi les immigrés installés. Dans l'UE, les immigrés nés dans un autre pays de l'UE sont plus susceptibles d'être propriétaires de leur logement que leurs homologues non originaires de l'UE (51 % contre 37 %).
- Quel que soit le mode d'occupation du logement, les immigrés sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de vivre dans des logements surpeuplés et de mauvaise qualité. Dans l'OCDE comme dans l'UE, plus d'un sur six vit dans un logement surpeuplé, soit un taux qui est supérieur de 70 % à celui des personnes nées dans le pays dans l'UE. En outre, 26 % des immigrés sont mal logés, par rapport à 20 % des personnes nées dans le pays.
- Dans l'UE, le taux de surpeuplement des logements a augmenté parmi les immigrés, alors qu'il a diminué parmi les personnes nées dans le pays. Il a baissé parmi les premiers aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Grèce et au Luxembourg.

- Dans l'UE, un immigré sur cinq environ déclare consacrer plus de 40 % de son revenu disponible au paiement du loyer, par rapport à environ une personne née dans le pays sur huit. En Allemagne, en France et aux Pays-Bas, les aides au logement réduisent sensiblement l'écart entre les immigrés et les personnes nées dans le pays.
- Les logements de mauvaise qualité sont plus susceptibles de se situer dans des zones d'habitation dégradées. Dans les pays de l'UE, les immigrés sont donc plus susceptibles (19 %) de faire état de problèmes liés à la qualité de l'air, aux nuisances sonores, à la présence de déchets ou à la circulation à proximité de leur logement que les personnes nées dans le pays (15 %). Si l'on tient compte des différences de densité de population (les immigrés sont plus susceptibles de vivre en ville), l'écart entre les personnes nées dans le pays et celles nées à l'étranger se réduit dans la plupart des pays.

L'état de santé des immigrés varie fortement selon le pays de résidence, mais ils sont globalement moins nombreux à faire état de besoins médicaux non satisfaits qu'il y a dix ans

- Dans la moitié des pays de l'OCDE, les immigrés déclarent être en meilleure santé ou dans le même état de santé que les personnes nées dans le pays, même après avoir pris en compte leur plus jeune âge en moyenne. C'est dans les pays d'installation que le taux est le plus élevé. Cependant, dans la plupart des pays européens d'immigration de longue date et dans la plupart des pays baltes, les immigrés se déclarent en moins bonne santé que les personnes nées dans le pays.
- L'état de santé perçu s'est amélioré au cours de la dernière décennie dans la plupart des pays parmi les deux groupes.
- Les immigrés sont moins susceptibles d'être en surpoids que les personnes nées dans le pays dans la moitié des pays. L'incidence du surpoids chez les immigrés a tendance à augmenter avec la durée du séjour dans les pays où la prévalence globale du surpoids est élevée, tandis qu'elle diminue dans les pays où la prévalence est faible.
- Dans l'UE, 5 % environ des personnes nées à l'étranger et des personnes nées dans le pays font état de besoins médicaux non satisfaits. Les proportions sont similaires en Australie en ce qui concerne les besoins hospitaliers non satisfaits La part des besoins médicaux non satisfaits a diminué parmi les deux groupes dans la plupart des pays, bien que cela ne soit pas le cas parmi les immigrés en Pologne, en Estonie, en Belgique et au Royaume-Uni.
- Les immigrés sont moins susceptibles que les personnes nées dans le pays d'avoir recours aux services de santé et de soins dentaires. Ils sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays d'avoir des difficultés financières pour se soigner.

4.1. Revenu des ménages

Contexte

Les inégalités de revenu marginalisent les individus et érodent la cohésion sociale. Le faible niveau de revenu des immigrés risque de les empêcher d'assurer financièrement l'avenir de leur famille.

Le revenu disponible équivalent annuel d'un ménage est le total des gains du travail et du capital par personne, ajusté par la racine carrée de la taille du ménage. Le revenu médian sépare les ménages en deux: l'une percevant moins que ce revenu, l'autre plus. Les 10 % de la population gagnant le moins sont dans le premier décile, et les 10 % gagnant le plus dans le dixième décile.

Le revenu médian des ménages immigrés dans l'UE s'élevait à près de 18 000 EUR en 2020, soit moins que dans la zone OCDE (environ 22 000 EUR). Il correspond à environ 90 % du revenu médian des personnes nées dans le pays dans l'ensemble de l'UE, ainsi qu'en Australie et au Canada, et à moins de 86 % aux États-Unis et en Colombie. Dans la plupart des pays, le revenu des immigrés est inférieur à celui des personnes nées dans le pays, au moins 23 % de moins dans les pays d'immigration de longue date comptant de nombreux immigrés extracommunautaires (sauf en Allemagne), en Europe du Sud (sauf au Portugal) et en Suède. Dans l'UE, le revenu des immigrés extracommunautaires s'élève à 84 % de celui de leurs pairs nés dans l'UE. Le revenu médian des immigrés peu instruits est encore plus faible, correspondant aux deux tiers de celui de leurs pairs très instruits dans l'UE et à moins de la moitié aux États-Unis. Si, dans tous les pays, le revenu des ménages immigrés augmente avec le niveau d'études, le fait d'être très instruit ne permet pas de combler l'écart avec les personnes nées dans le pays. Dans l'UE, les immigrés ayant un niveau d'études très élevé affichent en effet des revenus inférieurs de 13 % à ceux de leurs pairs nés dans le pays (de 4 % aux États-Unis). En revanche, parmi les personnes ayant un faible niveau d'études, les immigrés affichent, par rapport à leurs homologues nées dans le pays, des revenus seulement inférieurs de 3 % dans l'UE, et même supérieurs de 4 % aux États-Unis.

Si les immigrés sont surreprésentés dans le premier décile de revenu et sous-représentés dans le dernier, leur situation s'est améliorée dans un pays sur quatre ces dix dernières années. Les plus fortes augmentations se trouvent en Finlande, en Grèce, au Royaume-Uni et au Portugal. Dans la plupart des pays, les cohortes d'immigrés arrivées ces dix dernières années figurent moins dans le premier décile de revenu et plus dans le dernier décile en 2020 que ces mêmes cohortes en 2010. Cette évolution a été particulièrement marquée au Portugal, en France et aux États-Unis.

En dehors de l'Europe (sauf Israël et Australie), les inégalités de revenu (ratio entre le 10ème et le 1er décile) parmi les immigrés sont en général plus profondes que parmi les natifs. Aux États-Unis, le pays de l'OCDE aux plus fortes inégalités de revenu, les revenus du dernier décile sont supérieurs à ceux du premier par un facteur de 7.1 parmi les immigrés, et de 6.5 parmi les natifs. Les inégalités de revenu sont plus marquées pour les immigrés dans les pays européens d'immigration de longue date, en Espagne et au Danemark. Elles sont plus faibles que celles des natifs dans environ un quart des pays, par exemple en Estonie et en Lituanie. Au cours de la dernière décennie, les inégalités de revenu parmi les immigrés se sont atténuées dans deux pays de l'UE sur cinq, mais dans une moindre mesure parmi les natifs.

Principaux résultats

- Le revenu médian des ménages immigrés est plus faible dans la plupart des pays, correspondant à environ 90 % de celui des personnes nées dans le pays dans l'UE, en Australie et au Canada, et à moins de 86 % aux États-Unis et en Colombie.
- Dans la plupart des pays, notamment au Portugal, en France et aux États-Unis, les cohortes récentes d'immigrés se situent plus dans le dernier décile de revenu qu'il y a 10 ans.
- Les inégalités de revenu parmi les personnes nées à l'étranger sont généralement plus marquées que parmi les personnes nées dans le pays.

Graphique 4.1. Revenu médian des personnes nées à l'étranger en pourcentage de celui des personnes nées dans le pays

Population âgée de 16 ans et plus, 2020

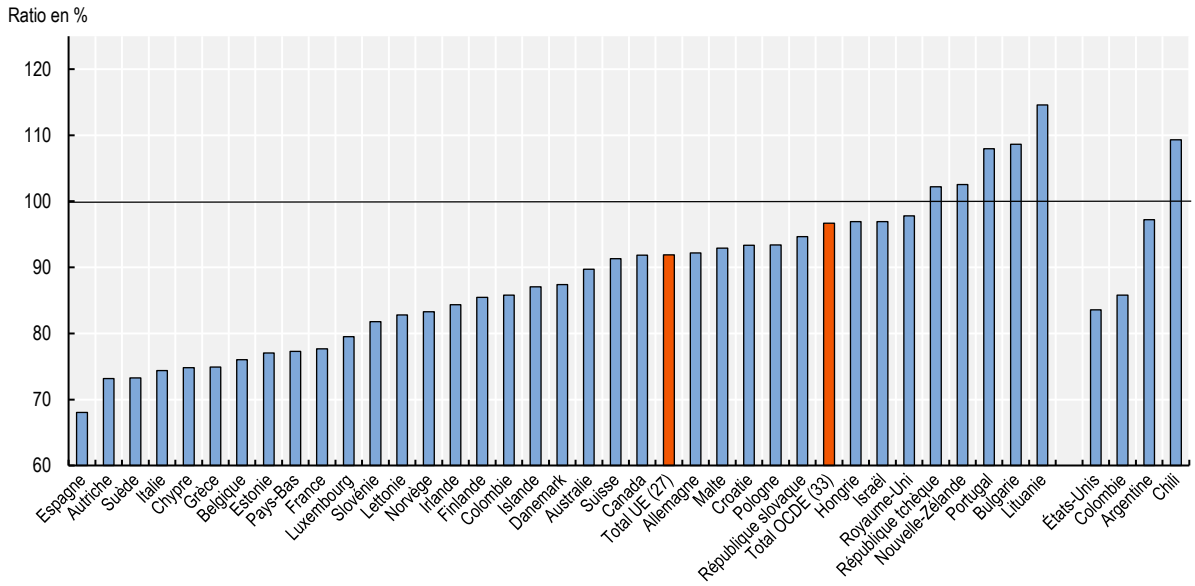

StatLink https://stat.link/l45u21

Graphique 4.2. Évolution de la distribution du revenu des personnes nées à l'étranger dans les premier et dernier déciles

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020

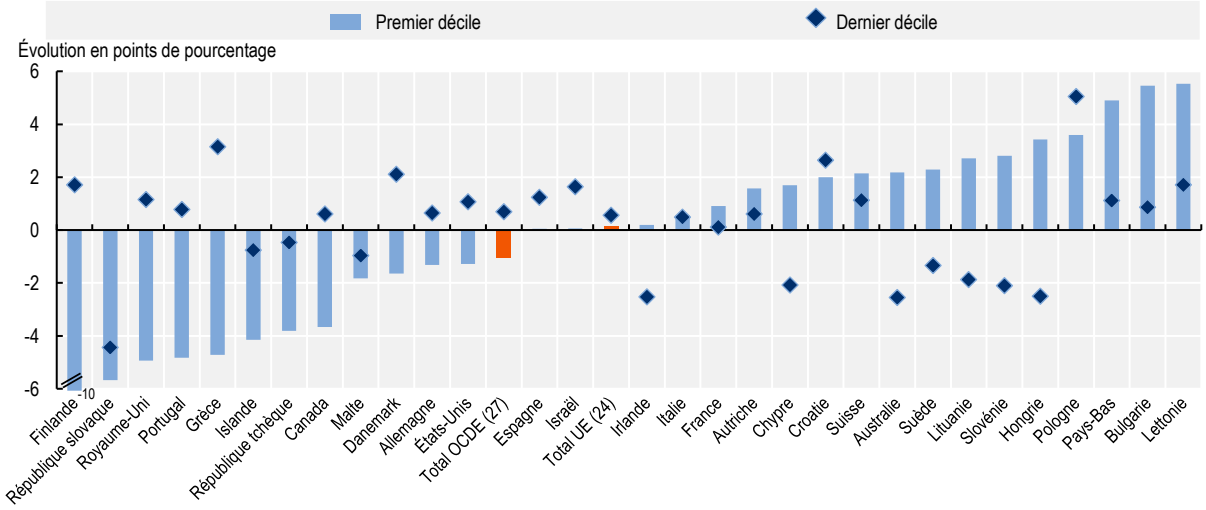

StatLink https://stat.link/divkes

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.2. Pauvreté relative

Contexte

Le taux de pauvreté relative (ou taux de risque de pauvreté) est la part des individus qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté de leur pays de résidence. D'après la définition d'Eurostat utilisée ici, le seuil de pauvreté correspond à 60 % du revenu disponible médian équivalent dans chaque pays.

Dans l'UE, 26 % des personnes nées à l'étranger et 16 % des personnes nées dans le pays vivent dans une situation de pauvreté relative. L'écart est de même ampleur aux États-Unis (8 points de pourcentage), tandis qu'il est plus faible en Nouvelle-Zélande, dans les pays de l'OCDE d'Amérique latine et en Israël. Dans quatre pays sur cinq, les immigrés sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de connaître la pauvreté. En Europe, l'écart entre les deux groupes est profond dans tous les pays d'immigration de longue date (sauf en Allemagne), dans la plupart des pays d'Europe du Sud et dans ceux qui accueillent d'importants effectifs d'immigrés pour des raisons humanitaires, comme la Suède.

Ces dix dernières années, dans l'UE, le taux de pauvreté relative est resté stable parmi les personnes nées dans le pays, tandis qu'il a légèrement diminué parmi les immigrés. En dehors de l'Europe, il a baissé parmi les deux groupes (sauf aux États-Unis pour les personnes nées dans le pays). Dans un peu plus de la moitié des pays, la part des immigrés vivant dans une situation de pauvreté relative a diminué, comme c'est le cas aussi pour les personnes nées dans le pays. En revanche, le taux de pauvreté relative a fortement augmenté parmi les personnes nées à l'étranger aux Pays-Bas (+10 points), ainsi qu'en Suède et dans certains pays d'Europe centrale et orientale. Quasiment partout, l'évolution de la pauvreté relative des personnes nées à l'étranger, qu'elle soit positive ou négative, a été plus prononcée que parmi les personnes nées dans le pays.

Le fait d'avoir un niveau d'études élevé, et par conséquent de meilleures perspectives d'emploi (stable), réduit le risque de pauvreté relative, quoique dans une moindre mesure chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays. La pauvreté relative est plus fréquente parmi les personnes nées à l'étranger dans les pays où les populations immigrées sont majoritairement peu instruites ou originaires de pays hors UE. En conséquence, un tiers des immigrés de pays tiers vivent dans une situation de pauvreté, contre moins d'un quart de leurs homologues nés dans l'UE. Les immigrés peu instruits sont aussi plus susceptibles d'être pauvres (36 % dans l'UE). Toutefois, l'écart avec les natifs reste de même ampleur à tous les niveaux d'études (10 points environ). Ce constat est moins vrai en dehors de l'UE, l'écart entre les personnes très instruites nées à l'étranger et leurs homologues nées dans le pays ne dépassant pas 3 points de pourcentage aux États-Unis et au Royaume-Uni. En outre, 16 % des immigrés pourvus d'un emploi continuent de vivre en-deçà du seuil de pauvreté relative dans l'UE, soit deux fois plus que leurs homologues nés dans le pays. Un écart similaire est observé aux États-Unis (24 % contre 14 %).

Principaux résultats

- Dans l'UE, les immigrés sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de vivre en dessous du seuil de pauvreté relative (26 % contre 16 %). Dans les pays européens d'immigration de longue date, cette part est souvent au moins deux fois plus élevée que chez les personnes nées dans le pays. Les immigrés sont toutefois moins susceptibles de se trouver dans une situation de pauvreté relative en dehors de l'Europe, sauf aux États-Unis, au Canada et en Australie.
- Entre 2010 et 2020, le taux de pauvreté relative parmi les immigrés a diminué dans un peu plus de la moitié des pays. Les variations (positives ou négatives) de la part des immigrés en situation de pauvreté relative ont toutefois été plus prononcées que parmi les personnes nées dans le pays.
- Les immigrés pourvus d'un emploi restent néanmoins deux fois plus susceptibles que leurs homologues nés dans le pays de vivre dans une situation de pauvreté relative dans l'UE (16 % contre 8 %). Un écart similaire est observé aux États-Unis (24 % contre 14 %).

Graphique 4.3. Taux de pauvreté relative

Population âgée de 16 ans et plus, 2020

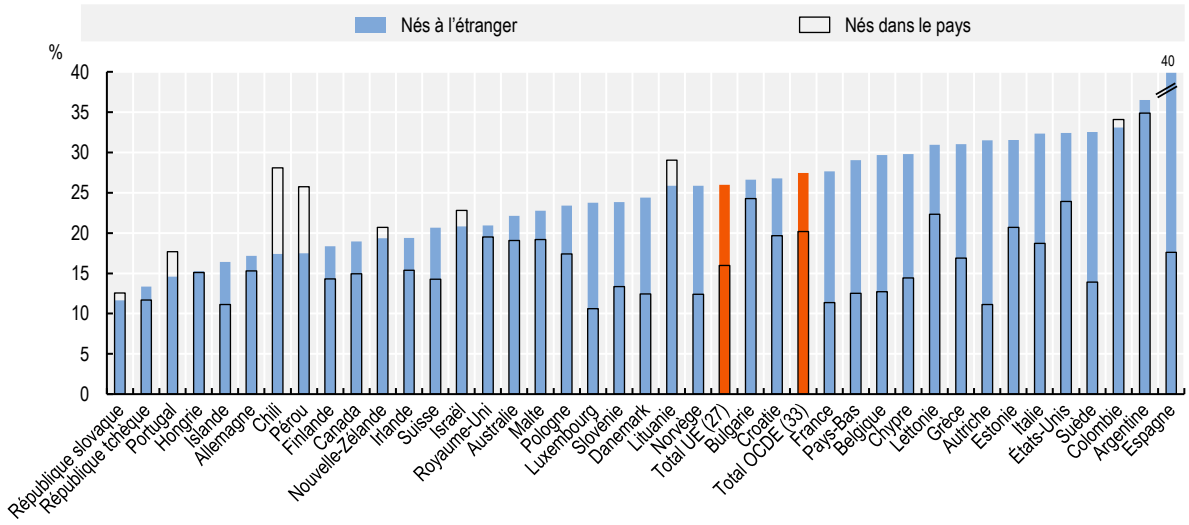

StatLink https://stat.link/4nhgts

Graphique 4.4. Évolution du taux de pauvreté

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020

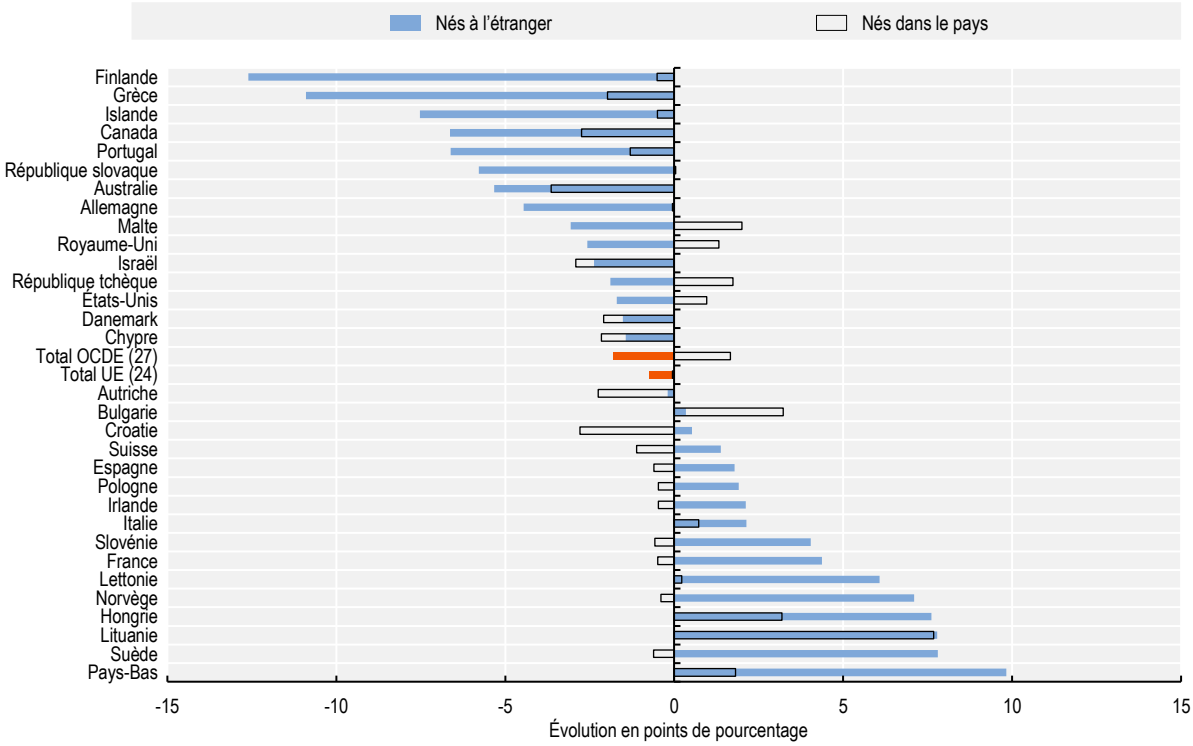

StatLink https://stat.link/4nrow8

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.3. Risque de pauvreté ou d'exclusion (AROPE)

Contexte

Les personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale n'ont ni la possibilité ni les moyens de participer activement à la vie économique, politique, sociale et culturelle du pays.

Cet indicateur (disponible pour les pays européens uniquement) est la part des individus exposés au risque de pauvreté (indicateur 4.2) et/ou démunis sur les plans matériel et social, et/ou dans un ménage à très faible intensité de travail (moins de 20 % du temps de travail potentiel combiné total de tous les adultes du ménage au cours de l'année précédente).

Dans l'UE, environ trois immigrés sur dix sont exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, contre moins d'une personne née dans le pays sur cinq. Ils se trouvent plus souvent dans cette situation dans la quasi-totalité des pays européens, notamment en Grèce et en Espagne, où cette part est de un sur deux. Le risque est supérieur de plus de 12 points de pourcentage pour les immigrés dans la plupart des pays d'Europe du Sud, certains pays d'immigration de longue date et les pays nordiques. Au Portugal, dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, ainsi qu'à Malte, où les immigrés ont en moyenne des niveaux d'études plus élevés, l'écart est faible voire nul. Les immigrés de pays tiers sont beaucoup plus AROPE que leurs pairs nés dans l'UE dans la quasi-totalité des pays européens. Dans l'UE, environ deux immigrés de pays tiers sur cinq sont concernés, contre seulement environ une personne née dans l'UE sur quatre.

Au cours de la dernière décennie, la part des personnes nées à l'étranger et nées dans le pays qui sont AROPE a baissé dans l'UE, de 1 et 3 points de pourcentage. Elle a diminué dans deux pays sur trois parmi les immigrés, et dans quatre sur cinq chez les natifs. Sauf dans certains pays d'Europe centrale et orientale où il y a eu des baisses, ainsi qu'à Chypre et en Irlande, elles ont été plus marquées parmi les immigrés. L'écart entre les deux groupes s'est ainsi réduit dans plusieurs pays, notamment en Finlande et en Islande. En revanche, dans certains pays d'Europe du Sud, en Suède, en Norvège, en France et aux Pays-Bas, la part des immigrés AROPE a augmenté, mais est restée inchangée parmi les personnes nées dans le pays.

Si le niveau d'études fait fortement baisser le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, l'écart important entre les deux groupes persiste à niveau d'études élevé. Dans deux tiers des pays, même les immigrés très instruits sont au moins deux fois plus AROPE que leurs pairs nés dans le pays (18 % contre 8 % dans l'UE). Un autre facteur important est la durée du séjour. Les nouveaux arrivants sont confrontés à des obstacles particuliers sur le marché du travail et n'ont pas toujours pleinement accès aux allocations publiques. Ils sont par conséquent beaucoup plus défavorisés sur les plans économique et social, en particulier dans les pays nordiques et dans les pays européens d'immigration de longue date qui accueillent majoritairement des personnes de pays tiers. Dans la plupart de ces pays, l'écart entre les immigrés installés et les personnes nées dans le pays se réduit toutefois d'au moins 40 %.

Principaux résultats

- Les immigrés sont beaucoup plus exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale que les personnes nées dans le pays quasiment partout en Europe, notamment en Grèce et en Espagne, où un immigré sur deux se trouve dans cette situation. Quelques pays d'Europe centrale et le Portugal font exception.
- Ces dix dernières années, la part des immigrés exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale a diminué dans les deux tiers des pays environ. Les baisses sont généralement plus marquées parmi ces derniers que parmi les personnes nées dans le pays.
- Dans deux tiers des pays, même les immigrés ayant un niveau d'études élevé sont au moins deux fois plus exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale que leurs pairs nés dans le pays (18 % contre 8 % dans l'ensemble de l'UE).

Graphique 4.5. Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale

Population âgée de 16 ans et plus, 2020

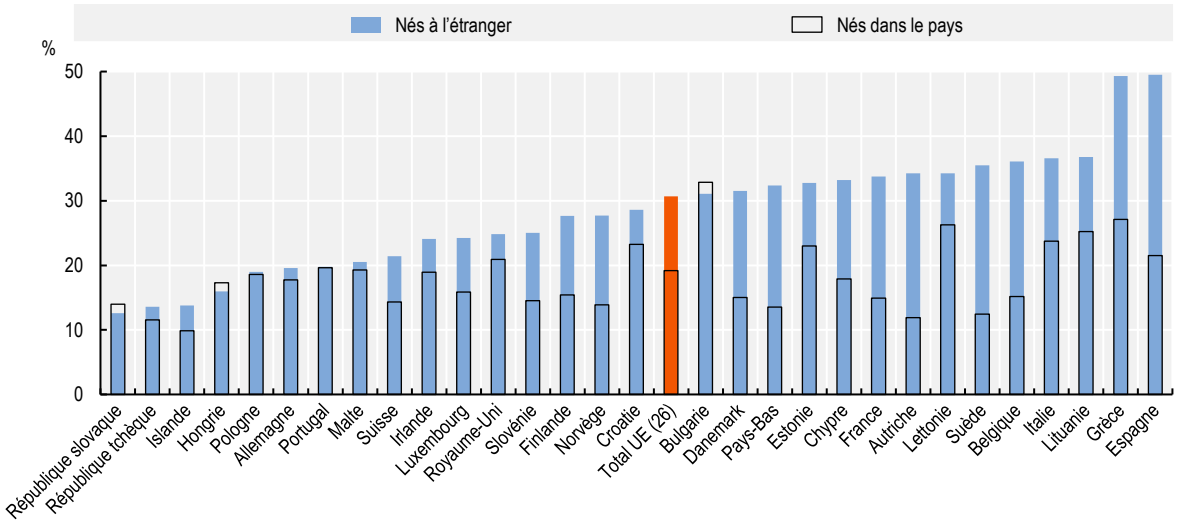

StatLink https://stat.link/l7543d

Graphique 4.6. Évolution du risque de pauvreté ou d'exclusion sociale

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020

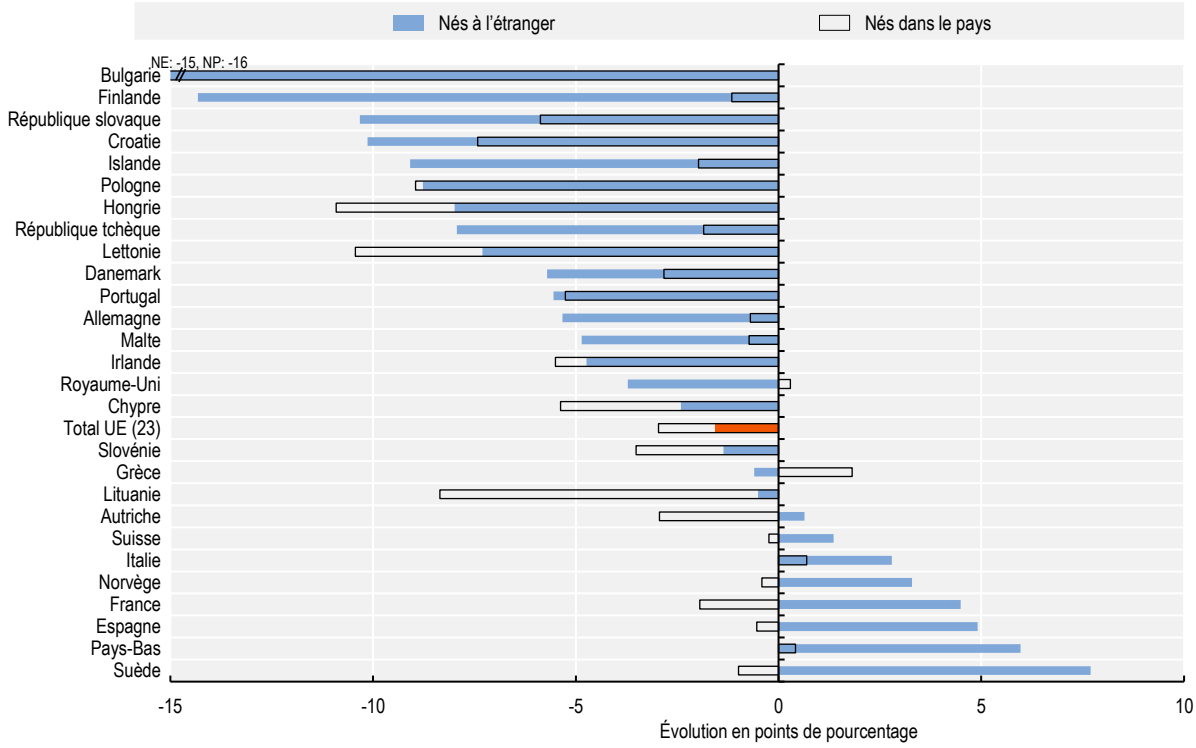

StatLink https://stat.link/wu6akr

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.4. Mode d'occupation des logements

Contexte

Le mode d'occupation des logements détermine la volonté des immigrés de s'installer dans le pays d'accueil et leur sentiment d'appartenance. Accéder à la propriété, par exemple, assure un logement et est associée à un certain niveau d'engagement local et civique, à une meilleure santé (mentale) et à un patrimoine net plus important.

Cet indicateur correspond à la part des propriétaires occupants parmi les individus âgés de 16 ans et plus, aux locataires qui louent leur logement au prix du marché et à ceux qui louent à prix modéré.

Dans l'UE, la part de propriétaires occupants parmi les personnes nées dans le pays est près de deux fois plus élevé que celui des personnes nées à l'étranger. Il est supérieur dans tous les pays (à l'exception de la Lettonie et de l'Estonie), les écarts les plus marqués (d'au moins 35 points) étant observés dans certains pays d'Europe du Sud, en Amérique latine et en Corée. Contrairement aux personnes nées dans le pays, les immigrés n'héritent pas du patrimoine immobilier de leurs parents dans le pays de résidence. En outre, ils se heurtent à divers obstacles pour accéder à la propriété, à savoir des moyens financiers plus limités, une méconnaissance du marché du logement dans le pays d'accueil et la discrimination à l'achat. Dans l'UE, malgré des moyens plus limités, les locataires nés à l'étranger sont à peine plus susceptibles que leurs pairs nés dans le pays (de 2 points de pourcentage) de vivre dans un logement loué à prix modéré. En effet, dans plus des deux tiers des pays, les locataires immigrés sont moins susceptibles que leurs homologues nés dans le pays de louer un logement à un prix inférieur à celui du marché. Une exception notable est la France, où sept locataires immigrés sur dix louent leur logement à prix modéré, par rapport à la moitié des locataires nés dans le pays.

Au cours de la dernière décennie, la part de propriétaires occupants parmi les immigrés a légèrement baissé dans l'OCDE (-1 point de pourcentage), mais a diminué de façon plus prononcée dans l'UE (-6 points). Il a baissé dans environ deux tiers des pays parmi les immigrés, notamment en Corée et dans les pays où la population née à l'étranger est vieillissante, par exemple en Bulgarie (-28 points) et en Pologne (-21 points). Il a aussi fortement diminué dans les pays qui ont récemment accueilli de nombreux immigrés pour raisons humanitaires, par exemple dans les pays nordiques. Dans le même temps, la part d'immigrés qui louent leur logement à prix modéré a augmenté dans un peu plus de la moitié des pays, tandis que celle des immigrés qui louent au prix du marché a augmenté dans les trois quarts des pays.

Le taux d'accession à la propriété augmente avec la durée du séjour dans le pays d'accueil, ce qui explique en partie pourquoi il est plus faible dans les pays qui comptent de nombreux immigrés récents. Toutefois, même les immigrés installés (plus de dix ans de résidence) restent beaucoup moins susceptibles que les personnes nées dans le pays d'être propriétaires de leur logement dans tous les pays (sauf en Estonie, en Lettonie et en Hongrie). Les immigrés extracommunautaires sont aussi moins susceptibles d'accéder à la propriété que leurs pairs nés dans l'UE (37 % contre 51 %).

Principaux résultats

- Dans la quasi-totalité des pays, les personnes nées dans le pays sont plus susceptibles d'être propriétaires de leur logement que les personnes nées à l'étranger.
- Si le taux d'accession à la propriété augmente chez les immigrés avec la durée du séjour, il reste très inférieur à celui des personnes nées dans le pays dans tous les pays (à l'exception de l'Estonie, de la Lettonie et de la Hongrie), même parmi les immigrés installés.
- Entre 2010 et 2020, la part de propriétaires occupants parmi les personnes nées à l'étranger a baissé dans l'UE et dans l'OCDE, respectivement de 6 et 1 point(s) de pourcentage. Quant à la part de locataires immigrés qui louent leur logement à prix modéré, elle a augmenté, mais plus lentement que la part des locataires qui louent au prix du marché.

Graphique 4.7. Part de propriétaires occupants

Population âgée de 16 ans et plus, 2020

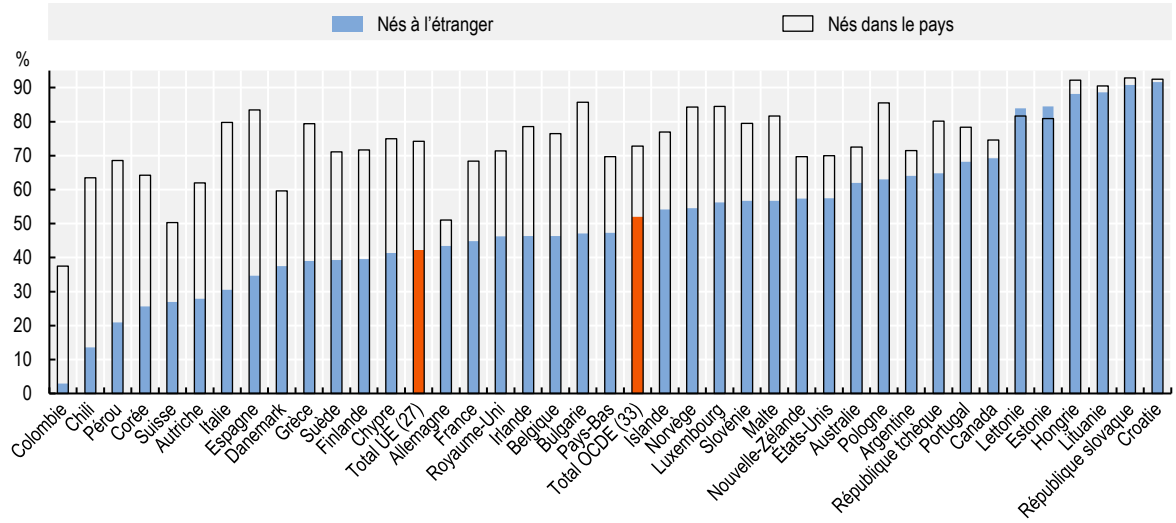

StatLink https://stat.link/cbflmx

Graphique 4.8. Évolution de la part de propriétaires occupants

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020

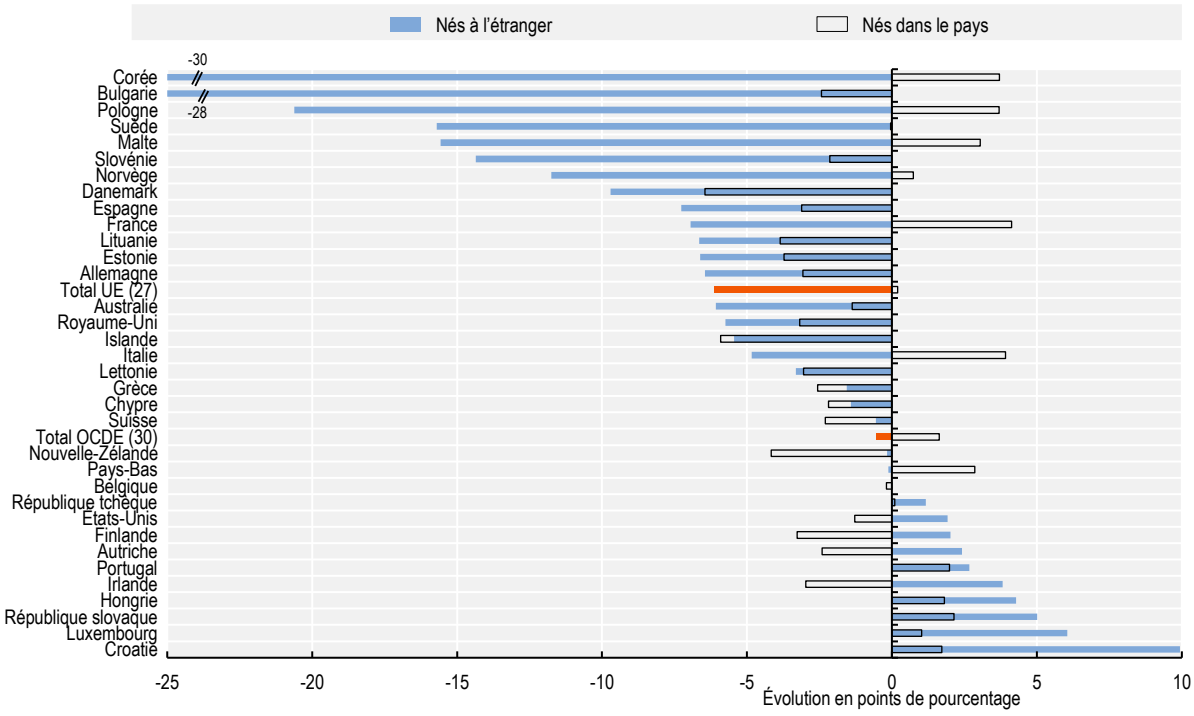

StatLink https://stat.link/tlk8r6

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.5. Surpeuplement des logements

Contexte

Vivre dans un logement surpeuplé peut nuire à la santé mentale des immigrés et à leur capacité d'intégration dans la vie sociale et économique. Ces conditions de logement font aussi augmenter le risque d'infection par la COVID-19, qui est très élevé parmi les immigrés.

Un logement est surpeuplé si le ménage ne dispose pas au minimum d'un nombre de pièces égal à : une pièce de séjour ; une pièce pour chaque personne célibataire ou le couple responsable du ménage ; une pièce par couple d'adultes supplémentaire ; et une pièce par paire d'enfants.

Dans l'OCDE comme dans l'UE, plus d'un immigré sur six vit dans un logement surpeuplé, soit un taux qui est supérieur de 70 % à celui des personnes nées dans le pays dans l'UE. Dans la quasi-totalité des pays, les personnes nées à l'étranger sont plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés que les personnes nées dans le pays. Dans deux tiers des pays, ce taux est au moins deux fois supérieur, et plus de trois fois supérieur dans plus d'un tiers des pays. Les écarts les plus profonds sont observés en Colombie, en Corée, dans les pays d'Europe du Sud (en particulier l'Italie et la Grèce), dans les pays nordiques et dans les pays européens d'immigration de longue date (notamment l'Autriche).

Au cours de la dernière décennie, le taux de surpeuplement des logements parmi les immigrés a augmenté de 3 points de pourcentage dans l'UE, alors qu'il a diminué de 3 points parmi les personnes nées dans le pays, venant ainsi creuser les inégalités. Le taux de surpeuplement des logements de natifs a augmenté de plus de 1 point de pourcentage dans seulement un pays sur cinq environ, tandis qu'il a augmenté dans trois pays sur cinq parmi les immigrés, en particulier en Italie, dans quelques pays nordiques et d'immigration de longue date accueillant de nombreux immigrés extracommunautaires. Il a en revanche diminué parmi les deux groupes au Portugal et dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. Il a reculé seulement parmi les immigrés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Grèce, au Luxembourg et à Malte.

L'écart entre les deux groupes est le plus profond dans les pays où le faible revenu des immigrés restreint leur choix pour se loger, c'est-à-dire les pays accueillant les plus fortes parts d'immigrés de pays tiers, peu instruits ou récemment arrivés, et qui comptent aussi de nombreux locataires immigrés. Dans les pays européens d'immigration de longue date, en Suède et en Europe du Sud, le taux de surpeuplement des immigrés hors UE est en moyenne deux fois plus élevé que celui de leurs pairs nés dans l'UE. Dans l'UE, les immigrés récents vivent aussi près de deux fois plus que les immigrés installés dans des logements surpeuplés, et trois fois plus en Suède, l'un des pays affichant la part la plus élevée d'immigrés récents. Parmi les immigrés et les natifs, le taux de surpeuplement est plus élevé dans les biens loués que dans ceux en propriété, et il est plus de trois fois supérieur parmi les locataires immigrés dans l'UE et aux États-Unis. Dans la quasi-totalité des pays, quel que soit le mode d'occupation du logement, les immigrés vivent plus dans des logements surpeuplés que les natifs. En Finlande, à Malte et dans certains pays d'Europe centrale et orientale, les propriétaires nés à l'étranger sont cependant moins susceptibles de vivre dans un logement surpeuplé que leurs pairs nés dans le pays. Au Luxembourg, à Malte, en Lettonie et en Croatie, on fait le même constat pour les locataires immigrés par rapport à leurs pairs nés dans le pays.

Principaux résultats

- Dans l'OCDE et dans l'UE, plus d'un immigré sur six vit dans un logement surpeuplé, un taux supérieur de 70 % à celui des natifs. C'est en Colombie, en Corée, en Europe du Sud et du Nord et dans les pays européens d'immigration de longue date que l'écart est le plus marqué.
- Quel que soit le mode d'occupation, les immigrés vivent plus en logements surpeuplés.
- Ces dix dernières années, dans l'UE, le taux de surpeuplement des logements a augmenté de façon générale parmi les immigrés, tandis qu'il a baissé parmi les natifs. Il a diminué seulement parmi les immigrés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Grèce, au Luxembourg et à Malte.

Graphique 4.9. Taux de surpeuplement des logements

Population âgée de 16 ans et plus, 2020

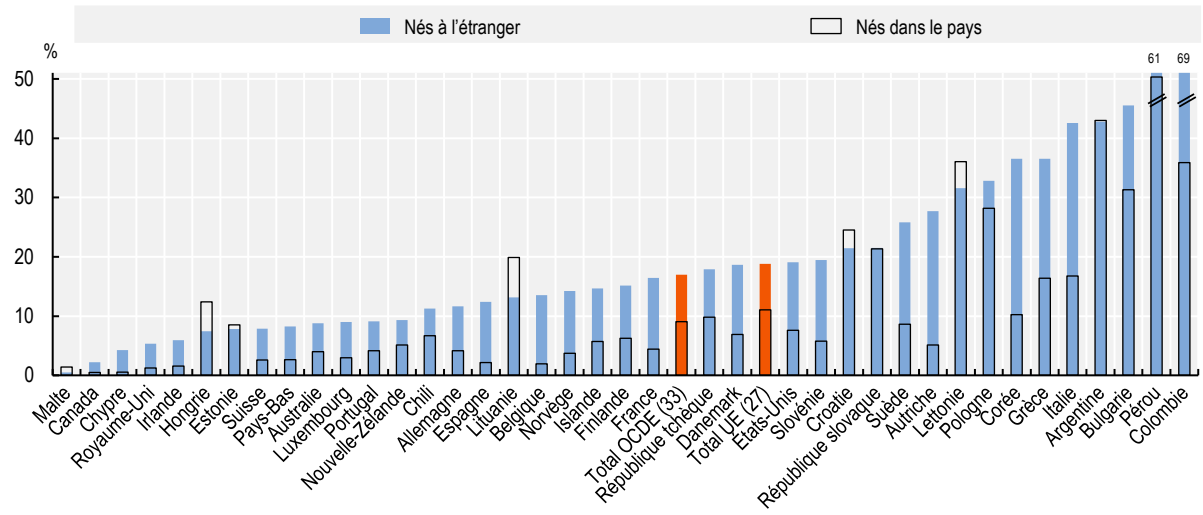

StatLink https://stat.link/nj3rea

Graphique 4.10. Évolution du taux de surpeuplement des logements

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020

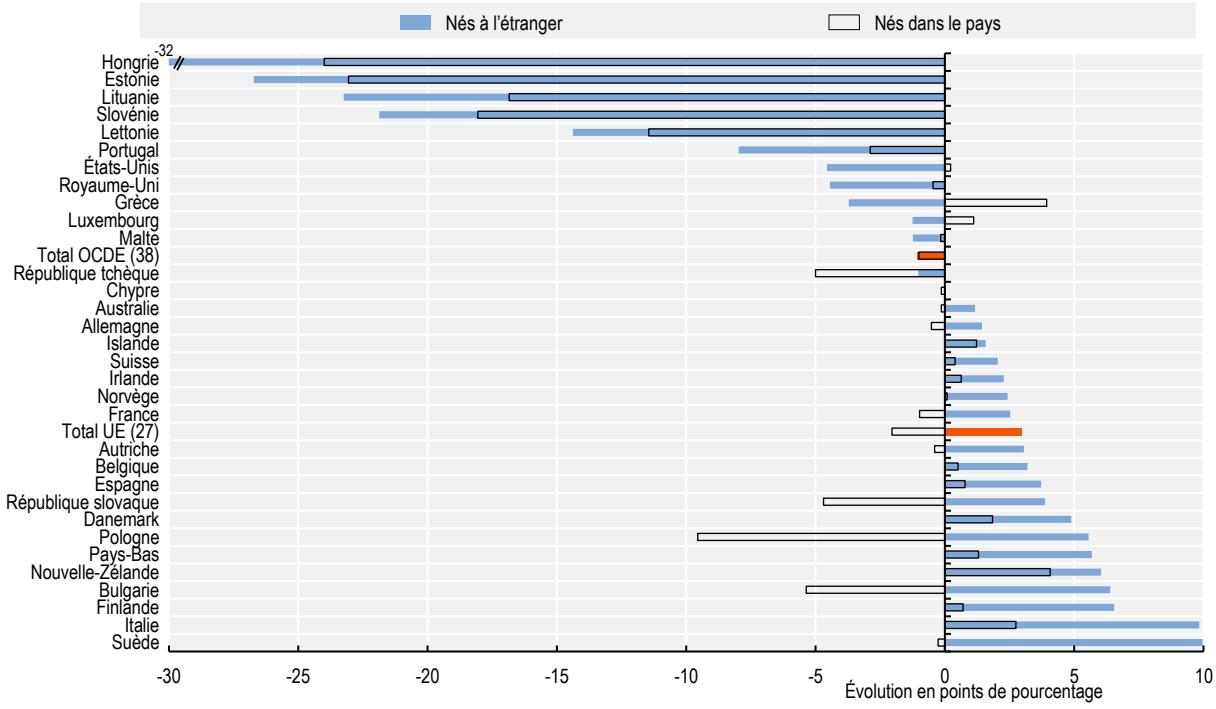

StatLink https://stat.link/goflub

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.6. Conditions de logement

Contexte

Les immigrés sont vulnérables face au mal-logement en raison, le plus souvent, d'une méconnaissance du marché, de moyens financiers limités et de la discrimination de la part des propriétaires.

Cet indicateur montre la part des adultes qui vivent dans de mauvaises conditions de logement (mal-logés). On considère qu'un logement est de qualité médiocre s'il est trop sombre, qu'il ne dispose pas d'une salle de bains à usage exclusif ou que son toit fuit.

Dans l'UE, 26 % des immigrés et 20 % des personnes nées dans le pays vivent dans un logement de mauvaise qualité. Dans les trois quarts des pays environ, les immigrés sont plus susceptibles d'être mal logés, de 13 points de pourcentage en Espagne et de 10 points au Danemark et aux Pays-Bas. En revanche, les personnes nées dans le pays sont surreprésentées parmi les occupants de logements de mauvaise qualité à Chypre, en Bulgarie, en Croatie, dans les pays baltes, au Canada et en Australie. Un examen plus approfondi du mal-logement montre que les immigrés dans l'UE sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays d'être aux prises avec des défauts de construction majeurs (20 % contre 15 %) ou à un moindre accès aux équipements permettant de conserver une température confortable (10 % contre 5 %). Dans l'UE, 6 % des immigrés vivent dans des logements surpeuplés et de qualité médiocre, soit deux fois plus que les personnes nées dans le pays.

Ces dix dernières années, la proportion de mal-logés a baissé parmi les immigrés dans la moitié des pays environ, mais dans plus des deux tiers parmi les personnes nées dans le pays. La part des individus des deux groupes qui occupent des logements de mauvaise qualité a baissé par exemple en Italie, en Grèce et dans de nombreux pays d'Europe centrale et orientale dont la population est vieillissante. Les conditions de logement des immigrés se sont toutefois détériorées entre 2010 et 2020, mais sont restées stables parmi les personnes nées dans le pays en Espagne, aux Pays-Bas et en Norvège.

Les conditions de logement sont en général meilleures dans les logements en propriété que dans les biens en location, en particulier lorsqu'ils sont loués à un prix modéré. Les immigrés étant sous-représentés parmi les propriétaires occupants dans la quasi-totalité des pays, ils sont plus susceptibles d'être mal logés. Parmi les locataires qui paient un loyer (en particulier à prix modéré), on observe un écart minime dans l'UE (moins de 2 points de pourcentage) entre les immigrés et les personnes nées dans le pays en termes de conditions de logement. Quant aux propriétaires de leur logement, l'écart est plus marqué mais reste relativement faible (3 points). Néanmoins, quel que soit le mode d'occupation du logement, les immigrés restent légèrement plus susceptibles d'être mal logés. En Suède, toutefois, la probabilité est la même pour les deux groupes, là encore quel que soit le mode d'occupation du logement, tandis qu'en Irlande et dans quelques pays d'Europe centrale et orientale, les immigrés sont moins susceptibles de vivre dans des logements de qualité médiocre (pour tous les modes d'occupation hormis l'hébergement à titre gratuit).

Principaux résultats

- Les immigrés sont plus susceptibles de vivre dans de mauvaises conditions de logement que les personnes nées dans le pays (26 % contre 20 %), tandis que 6 % occupent des logements surpeuplés et de qualité médiocre (soit deux fois plus que les personnes nées dans le pays).
- Les conditions de logement des immigrés se sont améliorées dans la moitié des pays, de même que pour les personnes nées dans le pays dans plus des deux tiers des pays.
- Les immigrés restent toutefois plus susceptibles que les personnes nées dans le pays d'être mal logés, quel que soit le mode d'occupation. Dans l'UE, on n'observe qu'un léger écart entre les deux groupes, lorsque le mode d'occupation est pris en compte. Il n'y a pas d'écart entre les deux groupes en Suède, quel que soit le mode d'occupation.

Graphique 4.11. Mauvaises conditions de logement

Population âgée de 16 ans et plus, 2020

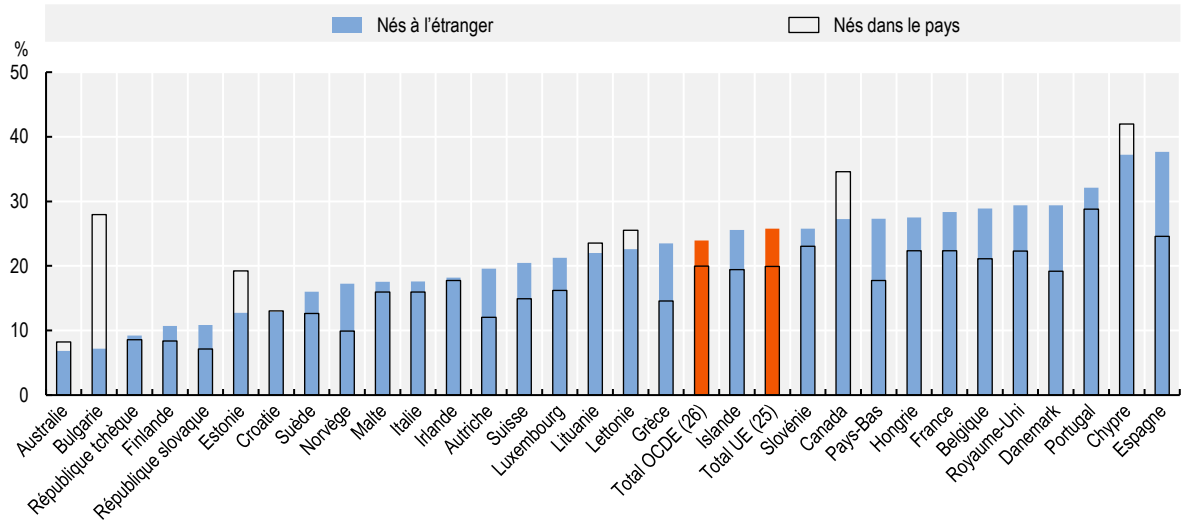

StatLink https://stat.link/o3c7fa

Graphique 4.12. Évolution de la part d'individus mal logés

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020

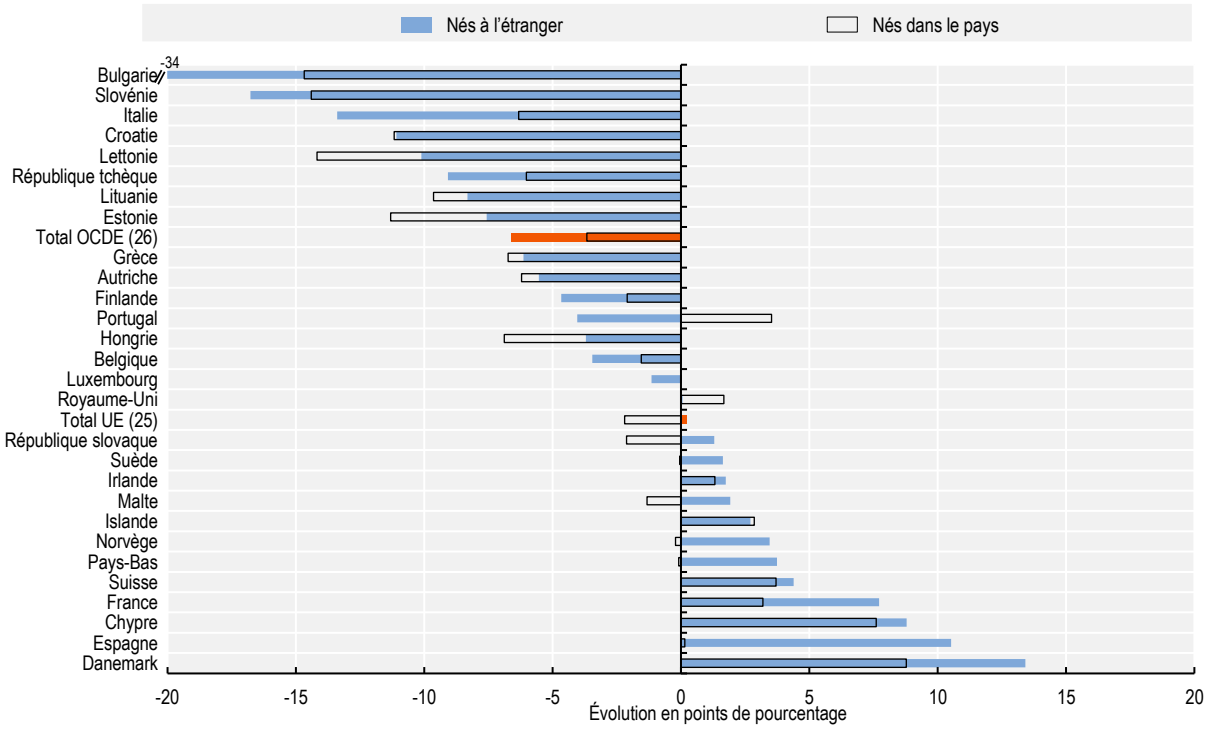

StatLink https://stat.link/3eli4f

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.7. Taux de surcharge financière liée au coût du logement

Contexte

Les immigrés sont particulièrement vulnérables face au coût élevé du logement pour plusieurs raisons : ils sont concentrés dans les zones urbaines, ils ont du mal à accéder à des logements abordables et ils perçoivent généralement des revenus plus faibles. La charge financière du logement pèse sur leur capacité à épargner, ce qui fait qu'ils restent défavorisés sur le plan économique.

Le taux de surcharge financière liée au coût du logement est la part des ménages consacrant plus de 40 % de leur revenu au loyer. Sauf exception, ce taux ne tient pas compte des aides au logement.

Dans l'UE, le coût du logement est une très forte charge financière pour environ un locataire immigré sur cinq, contre un locataire natif sur huit. Si le taux de surcharge financière liée au coût du logement est plus élevé dans les pays non européens (sauf Australie), les immigrés ont aussi plus du mal à payer leur loyer, mais dans une moindre mesure. Cette précarité est moindre parmi les immigrés en Slovénie, en Nouvelle-Zélande et dans la plupart des pays nordiques. Les aides au logement réduisent l'écart avec les natifs de 2 points de pourcentage dans l'UE et le comblent en Nouvelle-Zélande. Si, dans certains pays de fortes populations immigrées, comme l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, les aides au logement divisent cet écart par deux, elles n'ont pas d'effet significatif dans la plupart des pays. Au Royaume-Uni, au Danemark et en Irlande, les immigrés ont en fait moins d'aides au logement bien que plus précaires financièrement.

Ces dix dernières années, si le taux de surcharge financière liée au coût du logement a diminué chez les immigrés et les natifs dans plus de la moitié des pays, la situation s'est plus améliorée pour les immigrés dans trois pays sur cinq. En Slovénie, au Royaume-Uni et dans les pays nordiques ayant récemment accueilli de nombreux migrants humanitaires (sauf Danemark), le taux de surcharge financière a diminué chez les immigrés mais augmenté chez les natifs, venant combler l'écart observé en 2010. L'inverse est vrai par exemple en Allemagne, en Irlande et à Malte. En Suisse, en Lettonie, au Luxembourg, en France et aux États-Unis, les immigrés sont désormais plus accablés par leur loyer que les natifs, contrairement à 2010.

Dans la plupart des pays, l'accès plus large des personnes peu instruites aux logements à prix modéré ne compense pas les revenus plus faibles : elles sont plus accablées par le coût du logement que les personnes très instruites. Toutefois, l'écart entre immigrés et natifs est plus marqué parmi les plus instruits que les moins instruits dans les deux tiers des pays, sauf en France, en Allemagne et en Irlande. En Grèce et dans les pays nordiques (sauf Danemark), les immigrés peu instruits consacrent moins souvent 40 % de leur revenu à leur loyer que leurs pairs natifs, tandis que les diplômés du supérieur le font plus. Les pays nordiques (sauf Danemark) font partie des rares pays où les immigrés récents sont moins accablés par le coût du logement que les immigrés installés, bien qu'ils soient plus pauvres, ce qui montre les possibilités de logements abordables qu'offrent ces pays aux nouveaux arrivants. Dans l'UE, même avec des revenus plus faibles, les immigrés de pays tiers affichent un taux de surcharge financière liée au coût du logement qui est inférieur à celui de leurs homologues originaires de l'UE (17 % contre 21 %).

Principaux résultats

- La surcharge financière liée au coût du logement concerne un immigré sur cinq dans l'UE, par rapport à une personne née dans le pays sur huit. Les écarts sont généralement moins marqués en dehors de l'Europe. En Allemagne, en France et aux Pays-Bas, les aides au logement réduisent sensiblement l'écart entre les immigrés et les personnes nées dans le pays.
- En Slovénie, au Royaume-Uni et dans les pays nordiques (sauf Danemark), l'écart de taux de surcharge financière entre immigrés et natifs s'est résorbé au cours de la dernière décennie.
- Dans les pays nordiques (sauf Danemark), les immigrés peu instruits et ceux qui sont arrivés récemment sont moins accablés par le coût du logement que les personnes nées dans le pays et les immigrés installés, contrairement à ce que l'on observe dans les autres pays.

Graphique 4.13. Taux de surcharge financière liée au coût du logement

Individus âgés de 16 ans et plus qui louent leur logement, 2020

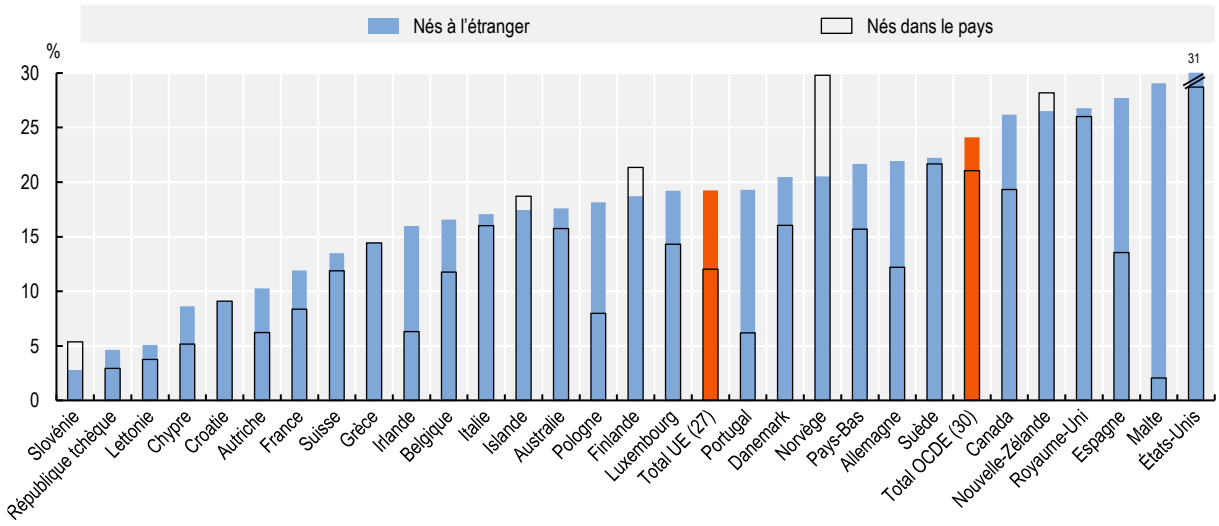

StatLink https://stat.link/1jzqdh

Graphique 4.14. Évolution du taux de surcharge financière liée au coût du logement

Individus âgés de 16 ans et plus qui louent leur logement, entre 2010 et 2020

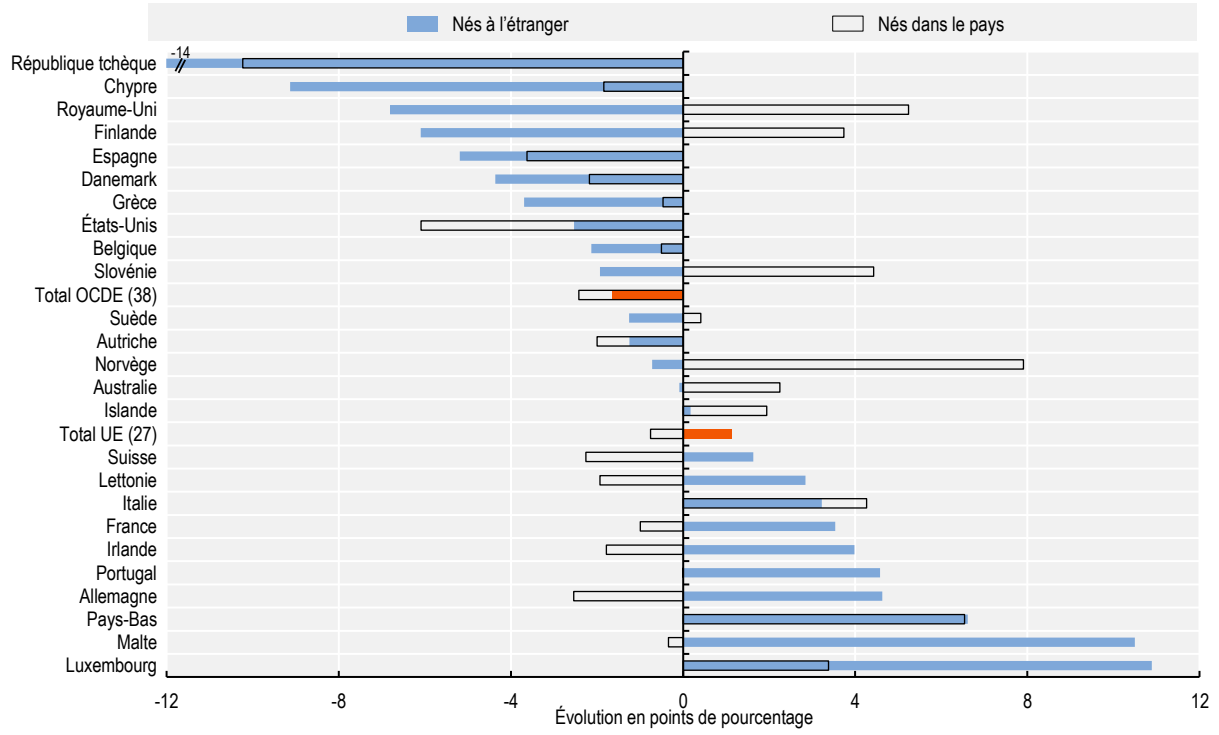

StatLink https://stat.link/qh0efo

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.8. Caractéristiques du cadre de vie local

Contexte

Le cadre de vie local peut influencer les résultats en matière d'intégration, comme les perspectives économiques, les conditions de vie et l'engagement civique, ainsi que la qualité de l'enseignement.

Cet indicateur (uniquement disponible pour les pays européens) montre la part d'adultes âgés de 18 ans et plus déclarant ne pas avoir facilement accès aux équipements de services (agences bancaires, épiceries ou supermarchés) et avoir au moins un problème majeur dans leur cadre de vie (nuisances sonores, mauvaise qualité de l'air, présence de déchets ou circulation intense).

Dans l'UE, 21 % des natifs et 15 % des immigrés déclarent ne pas pouvoir accéder facilement aux équipements de services dans la localité où ils vivent. Dans deux tiers des pays de l'UE, les natifs font état d'un accès plus difficile que les immigrés, de 23 points de pourcentage au Portugal et 10 points en Estonie. À l'inverse, les immigrés ont le plus de mal à y accéder en Croatie, en Italie, en Autriche, au Danemark et à Chypre, de 17 points en Croatie et de 9 en Italie. Les personnes nées dans l'UE signalent un peu plus souvent que les immigrés de pays tiers ces difficultés d'accès aux équipements de services. S'agissant des équipements de loisirs (espaces verts, cinémas, théâtres, centres culturels) et des transports publics, le constat général est le même dans l'UE, l'accès des immigrés étant moins difficile de 8 points.

La part de personnes nées à l'étranger qui vivent dans des zones d'habitation dégradées est plus importante que celle des personnes nées dans le pays. Dans l'UE, la part des immigrés qui font état d'au moins un problème majeur (nuisances sonores, mauvaise qualité de l'air, présence de déchets ou circulation dense) est supérieure à celle des personnes nées dans le pays (19 % contre 15 %). Ce constat est particulièrement vrai dans les pays d'immigration de longue date, comme les Pays-Bas, où l'écart est de 13 points de pourcentage, et en France et au Royaume-Uni, où il est de 6 points dans les deux pays. Dans à peu près un quart des pays, en revanche, les personnes nées dans le pays sont plus susceptibles d'être aux prises avec un problème majeur dans leur cadre de vie local, notamment s'agissant de la circulation intense. Parmi les immigrés, ceux qui sont nés en dehors de l'UE sont aussi susceptibles que leurs pairs nés dans l'UE de signaler au moins un problème important.

Dans l'UE, les immigrés sont plus susceptibles de vivre dans des quartiers dégradés au sein de grandes zones urbaines (voir l'indicateur 2.4). Si ces zones d'habitation bénéficient généralement d'un meilleur accès aux équipements que les zones rurales (où les personnes nées dans le pays sont surreprésentées), les citadins sont aussi plus susceptibles d'être confrontés à des problèmes majeurs tels que les nuisances sonores, la mauvaise qualité de l'air, la présence de déchets ou la circulation. Dans la plupart des pays, le fait de prendre en compte la densité de population d'une zone d'habitation réduit les différences entre les personnes nées dans le pays et les immigrés en termes à la fois d'accès aux équipements de services et de nuisances potentielles à proximité du logement. En réalité, pour ce qui est de l'accès aux équipements, le fait de tenir compte de la densité de population de la zone d'habitation et des horaires de travail réduit encore les différences. En outre, les personnes nées dans le pays étant plus susceptibles d'occuper un emploi dans de nombreux pays, il se peut qu'elles aient du mal à accéder aux équipements de services si leurs horaires habituels de travail coïncident avec les horaires d'ouverture de ces services.

Principaux résultats

- Dans la plupart des pays européens, les immigrés signalent plus des problèmes liés à leur quartier dégradé, alors qu'ils ont plus facilement accès aux équipements que les natifs.
- Dans la plupart des pays, la prise en compte de la densité de population et des horaires de travail (l'accès aux équipements de services est plus difficile en dehors des heures de travail normales) réduit l'écart entre les personnes nées dans le pays et les immigrés en termes à la fois d'accès aux équipements de services et de nuisances potentielles à proximité du logement.

Graphique 4.15. Difficultés d'accès aux équipements de services dans le cadre de vie local

Population âgée de 18 ans et plus, 2016

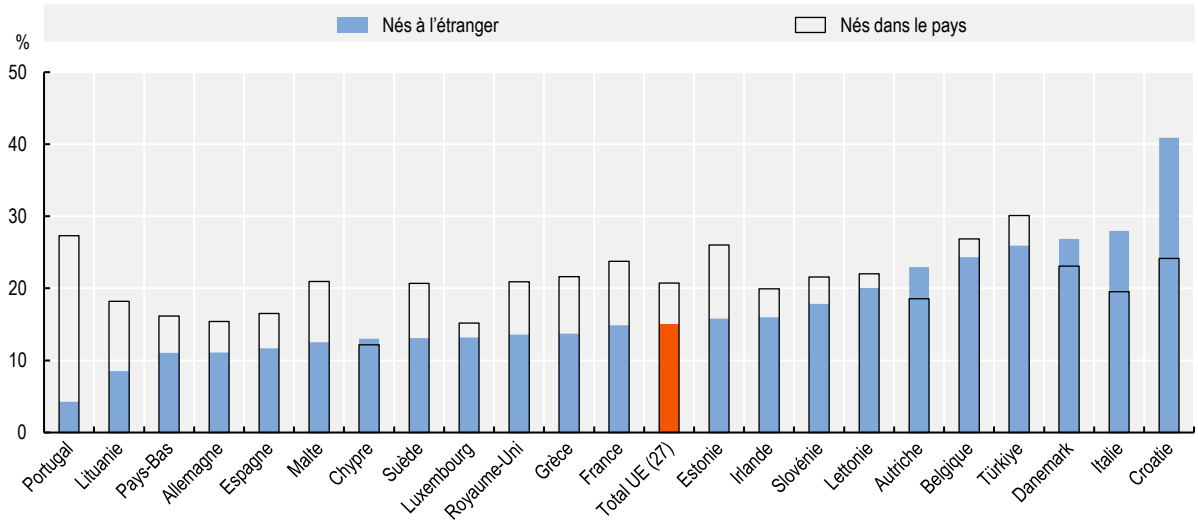

StatLink https://stat.link/tujbh1

Graphique 4.16. Problèmes majeurs liés à la qualité de l'air, aux nuisances sonores, aux déchets ou à la circulation dans le cadre de vie local

Population âgée de 18 ans et plus, 2016

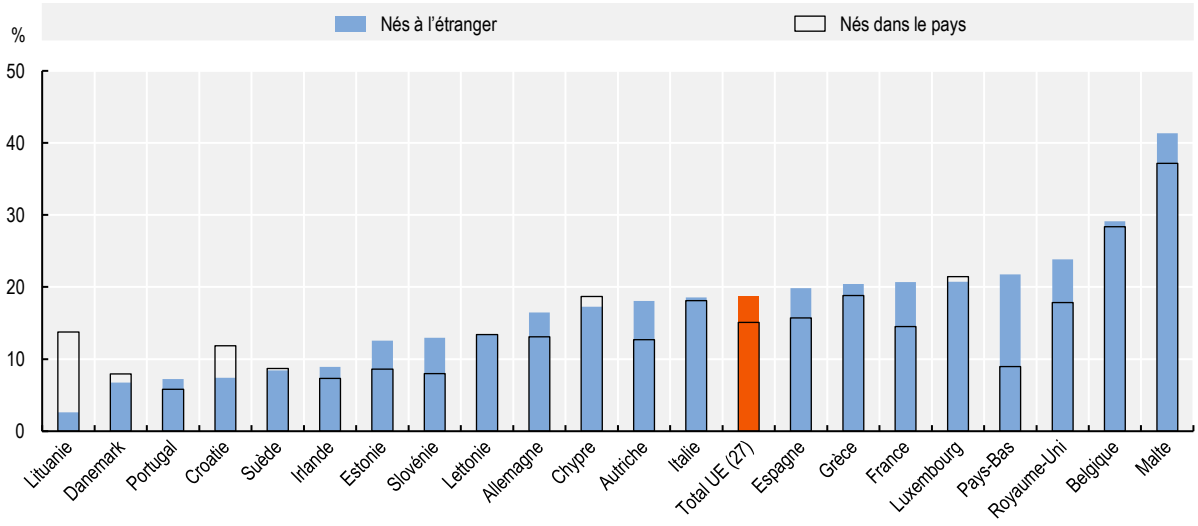

StatLink https://stat.link/0vd1rm

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.9. État de santé autodéclaré

Contexte

L'état de santé autodéclaré mesure la part d'individus qualifiant leur santé de « bonne », voire « excellente ». L'état de santé étant fortement lié à l'âge, la part des immigrés qui déclarent être en bonne santé est ajustée de façon à estimer les résultats comme si la structure par âge des immigrés était la même que celle des personnes nées dans le pays.

En 2020, dans la moitié des pays, notamment en Suisse, en Estonie et dans les pays d'immigration de longue date accueillant de nombreux migrants de pays tiers (sauf Allemagne et Royaume-Uni), la part de natifs se déclarant en bonne santé est plus élevée que celle des immigrés. En Autriche et en Belgique, l'écart est dû surtout aux immigrés de pays tiers, qui se déclarent en moins bonne santé. Dans l'autre moitié des pays, les immigrés déclarent être en meilleure santé ou dans le même état de santé que les natifs, par exemple en Norvège, aux États-Unis et dans les pays où la population immigrée est façonnée par les migrants de travail, comme l'Australie, le Canada et les pays d'Europe du Sud (sauf Espagne).

La part de personnes nées à l'étranger et de personnes nées dans le pays qui se déclarent en bonne santé a augmenté dans la plupart des pays au cours de la dernière décennie, bien que cela ne soit pas le cas au Royaume-Uni ou aux États-Unis. En Estonie et dans certains pays d'Europe du Sud, la part d'immigrés se déclarant en bonne santé a beaucoup plus augmenté que celle des personnes nées dans le pays. En revanche, les immigrés ont déclaré être en moins bonne santé et les personnes nées dans le pays en meilleure santé dans environ un quart des pays.

Des facteurs tels que l'âge (dont le présent indicateur tient compte), le niveau d'études et les comportements dans les pays d'origine et d'accueil (voir l'indicateur 0) influencent l'état de santé et sa perception. Les immigrés récents ont également le sentiment d'être en meilleure santé dans tous les pays (sauf en Belgique, en Suisse et en Grèce). Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'ils sont généralement en meilleure santé que la population générale de leur pays d'origine (ce que l'on appelle « l'effet de l'immigrant en bonne santé », qui s'estompe avec le temps). L'état de santé perçu varie aussi fortement en fonction du genre, quoique dans une moindre mesure en dehors de l'Europe. Les femmes (immigrées notamment) sont moins susceptibles que les hommes de se déclarer en bonne santé dans la quasi-totalité des pays. Les disparités entre les genres sont particulièrement marquées parmi les immigrés en Norvège, au Portugal et dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. En Irlande et au Royaume-Uni, où l'on n'observe pas de différence entre les femmes et les hommes nés dans le pays en matière d'état de santé autodéclaré, les femmes immigrées sont moins susceptibles d'au moins 5 points de pourcentage de se déclarer en bonne santé que leurs homologues masculins. Les personnes peu instruites (quel que soit leur pays de naissance) sont également beaucoup moins susceptibles de se déclarer en bonne santé que leurs homologues très instruites. Toutefois, dans la plupart des pays où les immigrés sont moins susceptibles de se déclarer en bonne santé que les personnes nées dans le pays, cette situation persiste quel que soit le niveau d'études, même si l'écart est beaucoup plus faible parmi les diplômés du supérieur en Suisse, aux Pays-Bas et en France ; et inversé en Lituanie.

Principaux résultats

- Dans la moitié des pays, les immigrés sont aussi susceptibles voire plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de se déclarer en bonne santé. Ils sont moins susceptibles de le faire dans les pays européens d'immigration de longue date et la plupart des pays baltes.
- Dans la plupart des pays, l'état de santé perçu s'est amélioré au cours de la dernière décennie parmi les personnes nées à l'étranger comme celles nées dans le pays.
- Dans tous les pays, les femmes se déclarent moins en bonne santé que les hommes. Les disparités entre les genres sont plus marquées parmi les personnes nées à l'étranger.

Graphique 4.17. Bon état de santé autodéclaré

Population âgée de 16 ans et plus, 2020

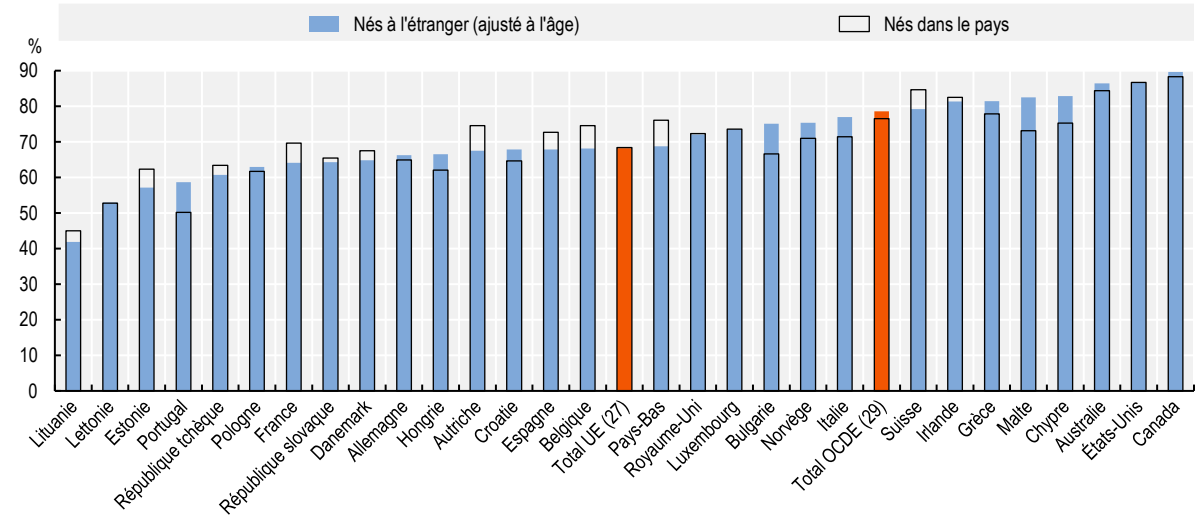

StatLink https://stat.link/8hz39p

Graphique 4.18. Évolution de la part des immigrés et des personnes nées dans le pays qui se déclarent en bonne santé

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020

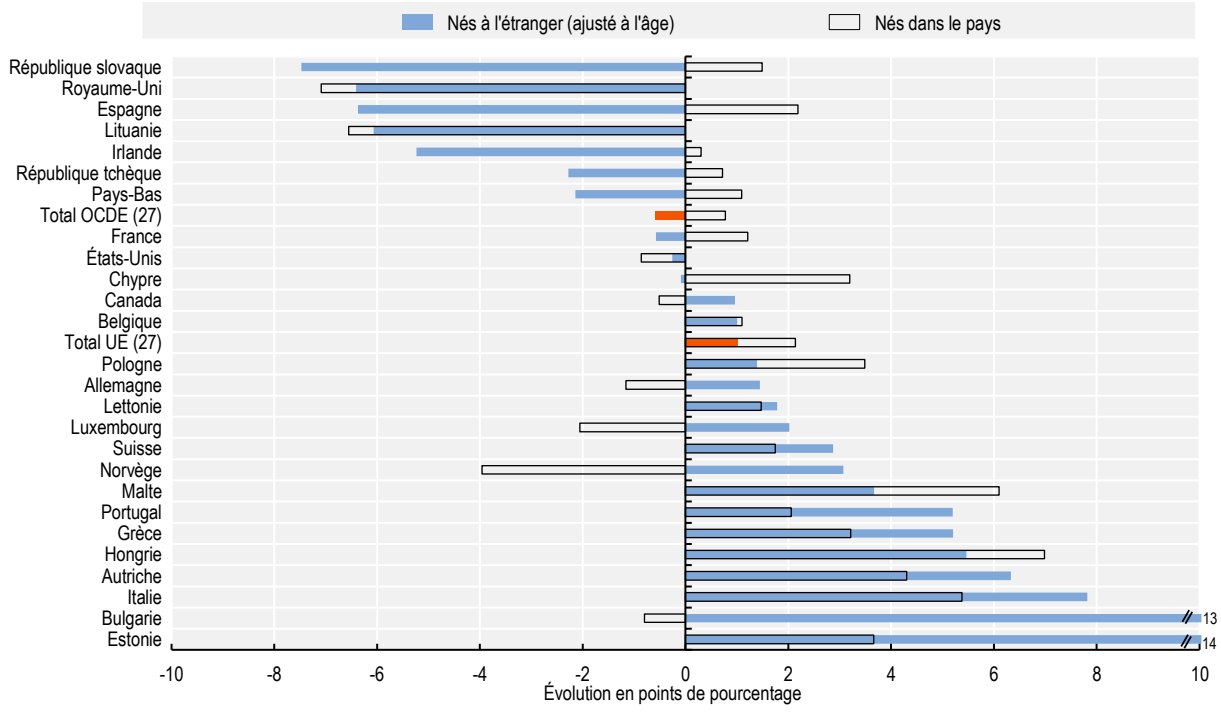

StatLink https://stat.link/a0tihu

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.10. Facteurs de risque pour la santé

Contexte

Le tabagisme et l'obésité sont deux facteurs de risque individuels majeurs de maladies chroniques.

Sont en surpoids les personnes dont l'indice de masse corporelle (IMC) est égal ou supérieur à 25. Pour calculer l'IMC, on divise le poids en kilogrammes par la taille en mètre². La part des immigrés en surpoids peut être sous-estimée, des études montrant que les seuils de l'IMC pour le surpoids sont plus bas pour beaucoup de groupes ethniques. La part des fumeurs de tabac inclut ceux qui déclarent fumer tous les jours. La consommation d'alcool n'est pas étudiée parce que les données sur les épisodes de forte consommation d'alcool ne sont pas disponibles par pays de naissance.

La part des personnes en surpoids varie fortement d'un pays à l'autre et entre immigrés et natifs. Dans la moitié des pays environ, la prévalence du surpoids est bien plus faible chez les immigrés que chez les natifs. On peut citer par exemple les pays nordiques (sauf la Suède), Malte et les États-Unis. Dans l'autre moitié des pays, notamment les pays baltes, la Slovénie et la France, les immigrés sont plus en surpoids que les natifs. En Italie, en Irlande ou en Allemagne, il n'y a pas d'écart significatif entre les deux groupes.

Le risque de surpoids dépend de l'alimentation quotidienne, laquelle est liée aux comportements et à la culture dans les pays d'origine. Toutefois, comme l'alimentation dans les pays de résidence entre aussi en jeu, l'incidence du surpoids augmente généralement avec la durée du séjour dans les pays où la prévalence est forte, tandis qu'elle diminue dans ceux où la prévalence est faible. Dans la quasi-totalité des pays, les personnes peu instruites sont plus souvent en surpoids que les personnes très instruites, qu'elles soient nées dans le pays ou à l'étranger. Dans l'UE, parmi les personnes peu instruites, le surpoids touche davantage celles qui sont nées dans le pays que celles qui sont nées à l'étranger, même si la prise en compte de la structure d'âge plus jeune chez les immigrés permet de combler l'écart. Aux États-Unis, en revanche, les immigrés peu instruits sont plus susceptibles d'être en surpoids que leurs pairs nés dans le pays. De plus, si l'on s'intéresse aux différences entre les genres, les hommes sont plus en surpoids que les femmes, quel que soit leur lieu de naissance. Dans la quasi-totalité des pays européens, l'écart entre les femmes et les hommes est particulièrement marqué parmi les personnes nées dans l'UE.

D'autres comportements sont des facteurs de risque importants pour la santé. Dans la plupart des pays, les immigrés sont plus susceptibles de fumer du tabac tous les jours, par exemple, que les personnes nées dans le pays. Dans plus des trois quarts des pays, les personnes nées dans l'UE sont plus susceptibles de le faire que les personnes nées dans le pays. Les écarts les plus marqués entre les personnes nées dans le pays et les personnes nées à l'étranger sont observés en Autriche, en Slovénie, à Chypre et à Malte. S'agissant de la consommation de tabac des immigrés, on observe de fortes disparités entre les genres, bien plus que parmi les personnes nées dans le pays. En effet, dans les deux tiers des pays, les hommes nés à l'étranger sont plus nombreux que leurs homologues nés dans le pays à fumer tous les jours, tandis que l'inverse est vrai chez les femmes dans la plupart des pays. Aux Pays-Bas, par exemple, les hommes immigrés sont presque deux fois plus susceptibles que leurs homologues nés dans le pays de fumer quotidiennement, tandis que les femmes immigrées sont légèrement moins susceptibles de le faire que leurs homologues nées dans le pays.

Principaux résultats

- Dans la moitié des pays environ, la prévalence du surpoids est nettement plus faible chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays.
- Son incidence parmi les immigrés augmente généralement avec la durée du séjour dans les pays où la prévalence est forte, tandis qu'elle diminue dans ceux où la prévalence est faible.
- La consommation de tabac des femmes et des hommes est très différente parmi les immigrés. En effet, dans deux tiers des pays, les hommes immigrés fument plus que leurs homologues nés dans le pays, tandis que l'inverse est vrai chez les femmes dans la plupart des pays.

Graphique 4.19. Surpoids

Part de la population âgée de 15 ans et plus dont l'indice de masse corporelle est égal ou supérieur à 25, 2019

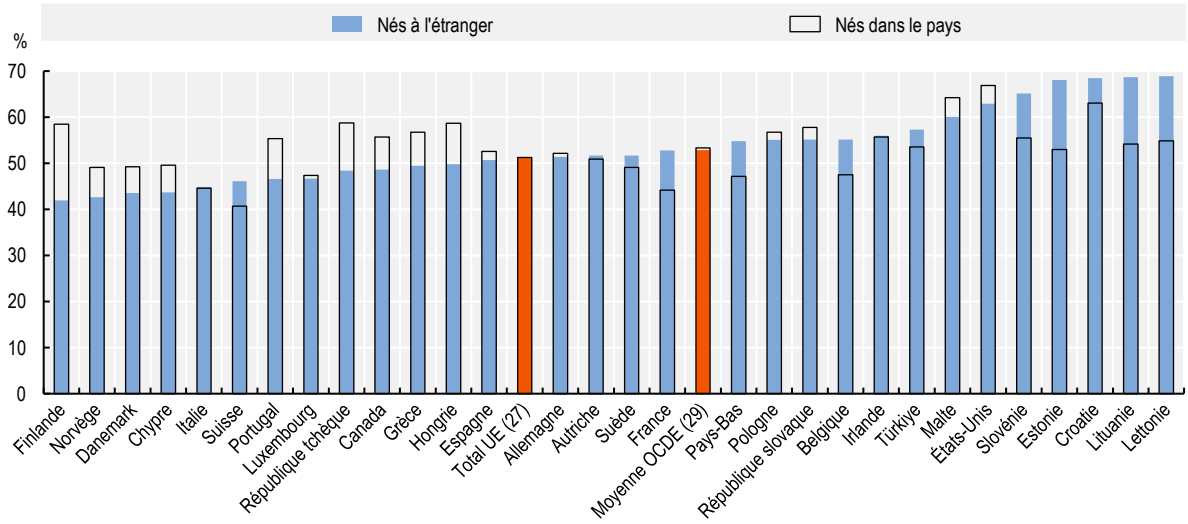

StatLink https://stat.link/jzyand

Graphique 4.20. Consommation quotidienne de tabac

Part de la population âgée de 15 ans et plus qui déclare fumer quotidiennement, 2019 ou année la plus récente

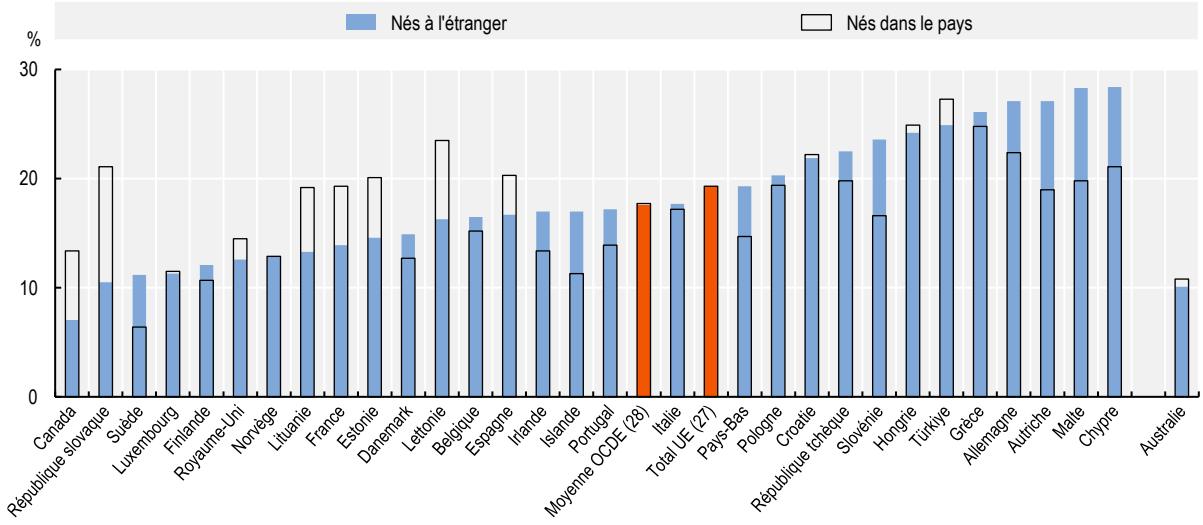

StatLink https://stat.link/hznb3t

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

4.11. Accès aux soins de santé et besoins médicaux non satisfaits

Contexte

Les immigrés peuvent se heurter à des obstacles linguistiques, financiers, administratifs et culturels pour accéder aux services de santé, avec pour conséquence des besoins médicaux non satisfaits.

L'indicateur des besoins médicaux non satisfaits montre la part (corrigée par l'âge) des individus qui déclarent ne pas avoir reçu, au cours des 12 mois précédents, les soins médicaux et dentaires dont ils avaient besoin. Les indicateurs de l'accès aux soins mesurent : (i) la part des individus pour qui il est financièrement difficile voire très difficile de se soigner et (ii) la part des ménages qui n'ont eu recours à aucun service de santé ou de soins dentaires au cours des 12 mois précédents.

En 2020, la part des immigrés qui faisaient état de besoins médicaux non satisfaits dans l'UE était analogue à celle des personnes nées dans le pays (environ 5 %). Il en va de même en Australie, où aucune différence significative n'a été observée entre les deux groupes. En réalité, les écarts étaient faibles (moins de 1.5 point de pourcentage) dans la plupart des pays. Toutefois, les immigrés étaient beaucoup plus susceptibles de faire état de besoins médicaux non satisfaits en Belgique et en Croatie (de 4 points de pourcentage environ), et en Estonie (de 5 points). Au Canada, les personnes nées dans le pays étaient légèrement plus susceptibles de faire état de besoins non satisfaits. Dans l'UE, les immigrés extracommunautaires et ceux arrivés au cours des dix dernières années étaient légèrement plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de déclarer des besoins médicaux non satisfaits. En outre, les personnes nées à l'étranger étaient plus susceptibles (11 %) de faire état de besoins non satisfaits de soins dentaires que les personnes nées dans le pays (8 %), et les immigrés récents (15 %), non originaires de l'UE (14 %) et peu instruits (13 %) l'étaient encore plus.

Entre 2010 et 2020, la part (corrigée par l'âge) des immigrés et des natifs ayant des besoins médicaux non satisfaits a un peu diminué dans l'UE. Si la situation s'est améliorée parmi les deux groupes dans la plupart des pays (en particulier en Lettonie, Croatie et Allemagne), les besoins médicaux non satisfaits ont fortement augmenté parmi les deux groupes en Pologne (de 10 et 12 points de pourcentage) et en Estonie (de 10 points pour les deux). Ils ont aussi augmenté de 5 points chez les immigrés en Belgique.

Dans la quasi-totalité des pays, les ménages immigrés (dont tous les responsables sont nés à l'étranger) sont moins susceptibles que les ménages natifs d'avoir recours aux services de santé (77 % contre 83 % dans l'UE). Ils se rendent également moins chez le dentiste ou l'orthodontiste (44 % des ménages immigrés contre 46 % des ménages natifs). Les immigrés se heurtent généralement à des obstacles plus nombreux pour se soigner, eu égard par exemple à la maîtrise de la langue, aux connaissances en matière de santé, aux contraintes financières ou encore peut-être au droit d'accès aux soins. En conséquence, dans tous les pays de l'UE, à l'exception de Chypre, les immigrés sont plus en difficultés financières pour se soigner que les personnes nées dans le pays (36 % contre 30 % dans l'UE). En effet, dans l'UE, ils sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de faire état de difficultés financières pour payer des soins d'urgence (26 % contre 24 %), des soins de santé mentale (39 % contre 35 %) et des soins dentaires (43 % contre 37 %).

Principaux résultats

- La part d'immigrés et de personnes nées dans le pays qui font état de besoins médicaux non satisfaits est similaire dans l'UE et en Australie (pour les besoins médicaux hospitaliers), s'établissant à environ 5 %. Elle est un peu moins élevée parmi les immigrés au Canada.
- Entre 2010 et 2020, la part d'individus faisant état de besoins médicaux non satisfaits a diminué pour les deux groupes dans la majorité des pays.
- Dans la quasi-totalité des pays, les immigrés sont plus en difficulté financièrement pour se soigner que les personnes nées dans le pays et moins susceptibles d'avoir recours à des services de santé et de soins dentaires.

Graphique 4.21. Besoins médicaux non satisfaits

Population âgée de 16 ans et plus, 2020

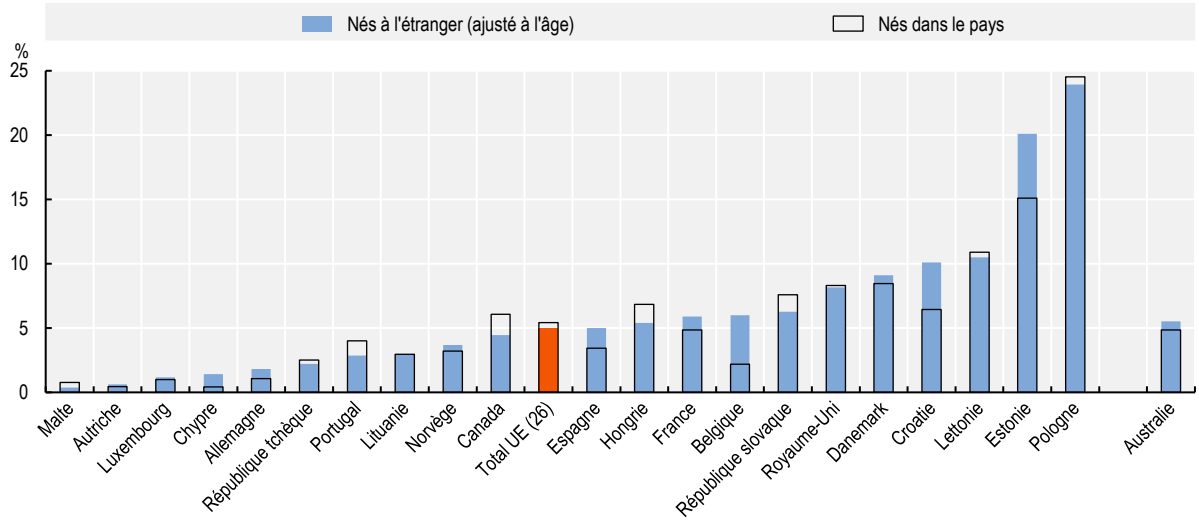

StatLink https://stat.link/x82pk5

Graphique 4.22. Évolution de la part d'individus faisant état de besoins médicaux non satisfaits

Population âgée de 16 ans et plus, entre 2010 et 2020

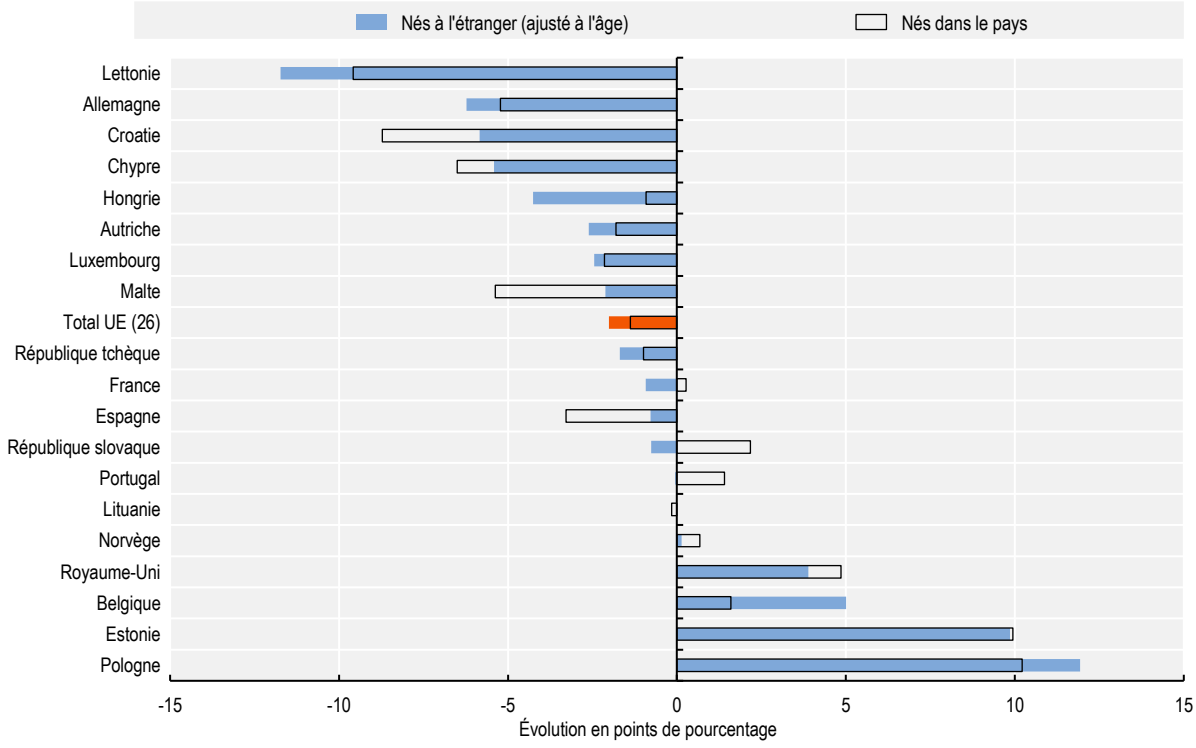

StatLink https://stat.link/76zj8i

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5 Engagement civique et intégration sociale des immigrés

L'intégration sociale est difficile à évaluer. Les indicateurs présentés ici concernent d'abord l'acquisition de la nationalité (Indicateur 5.1), la participation aux élections (Indicateur 5.2) et le niveau d'acceptation de l'immigration par les sociétés d'accueil (Indicateurs 5.3 et 5.4). Le chapitre examine ensuite la participation à des organisations bénévoles (Indicateur 5.5), la discrimination perçue par les immigrés sur la base de leur origine ethnique ou raciale ou de leur nationalité (Indicateur 5.6) ainsi que le niveau de confiance dans les institutions du pays d'accueil (Indicateur 5.7). Enfin, il analyse une série d'indicateurs relatifs à l'opinion publique sur l'intégration (Indicateurs 5.8, 5.9 et 5.10).

En bref

Dans la plupart des pays, les immigrés installés sont moins nombreux à posséder la nationalité du pays d'accueil aujourd'hui qu'il y a dix ans, et ceux qui l'ont restent moins enclins à participer aux élections que les personnes nées dans le pays

- Les immigrés installés, à savoir les personnes nées à l'étranger qui résident depuis 10 ans dans le pays d'accueil, sont légèrement plus de la moitié à en posséder la nationalité dans l'UE et environ quatre sur cinq dans les pays d'installation, en moyenne. Entre 2010 et 2020, ce taux a diminué dans les deux tiers des pays (de 9 points de pourcentage dans l'ensemble de l'UE).
- L'acquisition de la nationalité du pays d'accueil est moins fréquente chez les personnes qui sont nées dans la même région. Seuls 45 % des immigrés originaires d'Europe ont acquis la nationalité d'un pays de l'UE et, aux États-Unis, seuls 52 % de ceux nés dans la région Amérique latine et Caraïbes ont la citoyenneté américaine. Toutefois, le taux de naturalisation est généralement plus élevé parmi les immigrés originaires de pays en développement.
- Près des trois quarts des immigrés qui possèdent la nationalité de leur pays d'accueil ont participé aux dernières élections nationales organisées dans l'OCDE et l'UE, par rapport à quatre personnes nées dans le pays sur cinq. Aux Pays-Bas et dans les pays européens germanophones et anglophones, les femmes votent plus que les hommes parmi les personnes immigrées, tandis que l'inverse est vrai parmi les personnes nées dans le pays.

Les personnes nées dans le pays sont de plus en plus favorables à l'immigration

- La moitié des personnes originaires de l'UE et de l'Australie n'ont pas d'opinion tranchée – positive ou négative – sur l'immigration. Aux États-Unis et en Corée, 38 % et 28 % environ des personnes nées dans le pays estiment qu'il faut limiter l'immigration afin de protéger leur mode de vie, tandis que 35 % et 29 % pensent le contraire, respectivement. L'opinion des personnes nées dans le pays est en général plus favorable sur des questions plus précises en rapport avec les conséquences de l'immigration pour la culture nationale et, dans une moindre mesure, pour l'économie nationale, que sur des questions plus générales.
- L'opinion des natifs au sujet de l'immigration s'est améliorée dans la plupart des pays ces dix dernières années. Les jeunes ont généralement une opinion plus positive que les personnes âgées presque partout et sont aussi davantage susceptibles d'interagir avec les immigrés.
- Les interactions sociales directes avec les immigrés sont associées à des opinions plus positives. Les interactions sociales des natifs avec des immigrés de pays tiers sont, par rapport à la taille relativement faible des effectifs, nombreuses dans les pays de l'Europe du Sud, en Irlande et au Danemark, et plus limitées dans les pays baltes et en Croatie.

Les immigrés sont moins souvent actifs dans les organisations bénévoles que les personnes nées dans le pays

- Dans la plupart des pays, les immigrés sont moins susceptibles de rejoindre des organisations bénévoles que les personnes nées dans le pays. L'écart dépasse 15 points de pourcentage en Suède, en Suisse et en Allemagne. Au Canada, en Italie, en Espagne et en République tchèque, en revanche, le taux de participation à des activités bénévoles est plutôt similaire.
- Les immigrés sont particulièrement rares dans les syndicats, les partis politiques et les clubs de loisirs. Ils rejoignent toutefois plus souvent des organisations confessionnelles sans but lucratif.

La discrimination perçue a augmenté, même si les immigrés font généralement davantage confiance aux institutions du pays d'accueil que les natifs

- Dans l'UE, 15 % des immigrés ont le sentiment de subir une discrimination fondée sur leur origine ethnique, raciale ou leur nationalité. Cette part est d'environ 20 % en Italie, en France, aux Pays-Bas, en Corée et au Canada. Elle est la plus faible en Europe centrale et en Irlande. Entre 2010-14 et 2016-20, la discrimination perçue a augmenté dans l'UE, en Nouvelle-Zélande et au Canada, en particulier chez les femmes. L'inverse est vrai aux États-Unis et en Australie.
- Les immigrés jeunes et ceux récemment arrivés sont davantage susceptibles de se sentir victimes de discrimination. Il en va de même pour les hommes dans l'UE et aux États-Unis. La discrimination perçue est particulièrement prononcée chez les immigrés d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne dans l'UE et au Canada, tandis qu'en Australie elle est généralement la plus forte chez les immigrés nés en Amérique latine et en Asie.
- Les immigrés ayant souvent moins d'attentes à l'égard des institutions dans leur pays d'origine, ils sont, dans les deux tiers des pays d'accueil, davantage susceptibles que les personnes nées dans le pays d'avoir confiance dans la police et le système juridique. Dans l'UE, les immigrés extra-communautaires ont davantage confiance dans les institutions du pays d'accueil que les personnes originaires de l'UE. La confiance à l'égard des autorités publiques a progressé dans toute l'UE depuis le début des années 2000, et cette hausse est de façon générale plus marquée chez les personnes nées à l'étranger. La confiance des immigrés dans les autorités publiques a toutefois tendance à diminuer avec la durée de résidence.

Les connaissances factuelles sur l'évolution des résultats en matière d'intégration restent limitées et l'opinion publique est très différente d'un pays à l'autre

- En 2021, 47 % des citoyens de l'UE dans l'UE estiment que l'intégration des immigrés de pays tiers dans leur pays donne de bons résultats. L'opinion la plus positive se trouve en Irlande et dans quelques pays d'Europe centrale, et la plus négative en Suède, en Lettonie et en France. La vision de l'intégration est toujours meilleure au niveau local que national, environ trois citoyens de l'UE sur cinq considérant qu'il s'agit d'un processus réussi dans leur ville ou leur quartier.
- La plupart des ressortissants de l'UE ont une vision déformée des caractéristiques des immigrés non originaires de l'UE et de l'évolution de leurs résultats en matière d'intégration au cours de la décennie écoulée. Quel que soit l'indicateur considéré, moins de 43 % des répondants ont une perception de l'évolution des résultats d'intégration qui est conforme à la réalité. Par exemple, malgré la part accrue de personnes hautement qualifiées parmi les immigrés extra-communautaires dans la quasi-totalité des pays, c'est l'inverse qui est perçu dans la plupart des pays, notamment en France et dans les pays de l'Europe centrale et orientale.
- Différentes catégories socioéconomiques partagent des points de vue très similaires sur l'intégration réussie des immigrés non originaires de l'UE dans leur pays. Le genre, la situation professionnelle et le niveau d'études ont peu de lien direct dans l'UE. Il ressort toutefois que les jeunes ressortissants de l'UE, les citadins et les individus qui ont le sentiment d'être bien informés et qui interagissent davantage avec les immigrés extra-communautaires ont de façon générale une opinion plus positive de l'intégration.

Les sociétés européennes envisagent les compétences linguistiques comme un facteur clé de l'intégration sociale et la recherche d'emploi comme le principal obstacle, mais reconnaissent aussi les besoins particuliers des immigrés

- D'après les ressortissants de l'UE, le principal obstacle à l'intégration des immigrés dans l'UE est de trouver un emploi. Les deux tiers des personnes interrogées estiment en outre que les efforts d'adaptation limités que fournissent les immigrés eux-mêmes et les actes de discrimination dont ils font l'objet sont des obstacles majeurs à leur intégration dans la société.
- Dans l'ensemble, parmi les facteurs sociaux, le fait de parler l'une des langues officielles du pays d'accueil est le plus souvent considéré comme important pour l'intégration des immigrés extra-communautaires, suivi du fait de partager certaines valeurs et normes du pays d'accueil. Les personnes interrogées sont toutefois encore plus nombreuses à mentionner des facteurs qui ne sont pas directement liés à l'intégration sociale, comme le fait de contribuer au système de protection sociale et de posséder un niveau d'études et de qualification suffisant.

5.1. Acquisition de la nationalité

Contexte

Les conditions d'octroi de la nationalité sont très différentes d'un pays à l'autre. Les pays d'accueil sont nombreux à avoir récemment fait une plus large place à la naturalisation et à la citoyenneté dans le processus d'intégration des immigrés.

L'acquisition de la nationalité (aussi appelée citoyenneté) est définie ici comme la part des personnes nées à l'étranger qui résident dans le pays d'accueil depuis au moins 10 ans et qui en ont la nationalité (la nationalité à la naissance n'est généralement pas disponible). La durée du séjour qui ouvre droit à la nationalité dans les pays de l'OCDE et de l'UE est généralement inférieure ou égale à 10 ans. Les parts peuvent être surestimées dans les pays qui comptent un grand nombre de ressortissants nés à l'étranger (par exemple en France, au Royaume-Uni, au Portugal) ou d'individus nés à l'étranger qui partagent le même patrimoine culturel national et qui ont, ou qui se sont vu accorder, la nationalité à leur arrivée (Croatie, Allemagne, Hongrie, République slovaque).

La part d'immigrés installés (plus de 10 ans de séjour) ayant la nationalité de leur pays d'accueil est supérieure à la moitié dans l'UE et environ aux deux tiers aux États-Unis. Elle est plus élevée : i) dans les pays européens où la population née à l'étranger appartient à des minorités nationales bénéficiant d'un accès automatique ou simplifié à la nationalité ; ii) dans les pays d'installation, la Suède et le Portugal, qui facilitent l'acquisition de la nationalité. Dans les pays où la double nationalité n'est pas légale (ou ne l'était pas jusqu'à récemment), le taux de citoyenneté des immigrés est beaucoup plus faible, en particulier au Luxembourg et dans beaucoup de pays d'Europe du Sud et baltes. Les femmes immigrées sont plus susceptibles de posséder la nationalité du pays d'accueil que leurs homologues masculins dans l'UE et l'OCDE (de 3 et 10 points de pourcentage, respectivement). Ce taux plus élevé chez les femmes s'explique en partie par le mariage avec des nationaux, une procédure qui facilite l'acquisition de la nationalité.

Entre 2010 et 2020, la part des immigrés installés ayant la nationalité a baissé dans un peu moins des deux tiers des pays – de 9 points de pourcentage dans l'UE. C'est en partie dû au durcissement des critères d'acquisition de la nationalité, notamment la maîtrise de la langue, et à l'évolution du profil des immigrés. Dans certains pays comme en République tchèque, cette baisse est aussi due à la mortalité des personnes âgées nées à l'étranger ayant obtenu automatiquement la nationalité lors de l'édification de la nation.

Les immigrés nés dans la même région que leur pays d'accueil en ont moins souvent la nationalité. Dans l'UE, seuls 45 % des immigrés d'un autre pays européen (voir le glossaire) possèdent la nationalité de leur pays d'accueil, ce qui s'explique par le principe de libre circulation entre les pays de l'UE qui est garanti par la législation européenne (voir indicateur 8.14). Aux États-Unis, seuls 52 % des résidents nés dans un pays de la région Amérique latine et Caraïbes possèdent la nationalité américaine, ce qui est en partie lié à la forte part d'immigrés en situation irrégulière de cette région. L'acquisition de la nationalité est généralement plus fréquente chez les personnes nées dans un pays en développement. Dans les deux tiers des pays, les Africains et les Asiatiques ont la plus forte part d'immigrés avec la citoyenneté. Les liens historiques influencent aussi l'acquisition de la nationalité, comme par exemple avec les immigrés africains et brésiliens au Portugal et les natifs de la région Amérique latine et Caraïbes aux Pays-Bas.

Principaux résultats

- Un peu plus de la moitié des migrants installés dans l'UE possèdent la nationalité de leur pays d'accueil. Cette part est plus élevée dans les pays non européens, notamment les pays d'installation.
- Entre 2010 et 2020, la part des immigrés installés ayant la nationalité a diminué dans un peu moins des deux tiers des pays (de 9 points de pourcentage dans l'UE).
- L'acquisition de la nationalité du pays d'accueil est moins fréquente chez les personnes nées dans la même région et plus fréquente chez celles nées dans un pays en développement.

Graphique 5.1. Acquisition de la nationalité

15 ans et +, ressortissants du pays d'accueil parmi les immigrés installés, 2010 et 2020

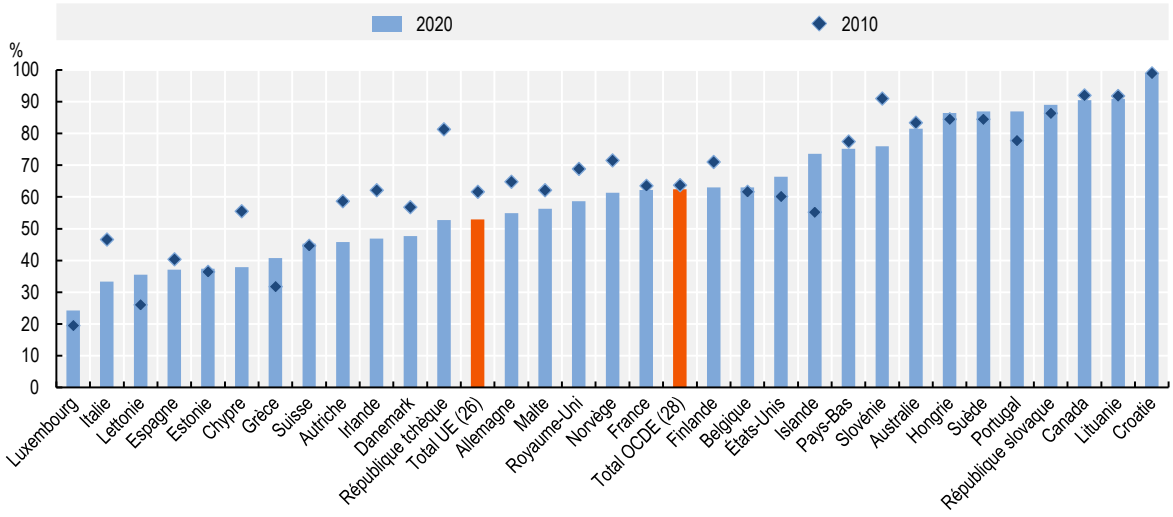

StatLink https://stat.link/0kz95i

Graphique 5.2. Acquisition de la nationalité selon la région de naissance

15 ans et +, ressortissants du pays d'accueil parmi les immigrés installés, 2020

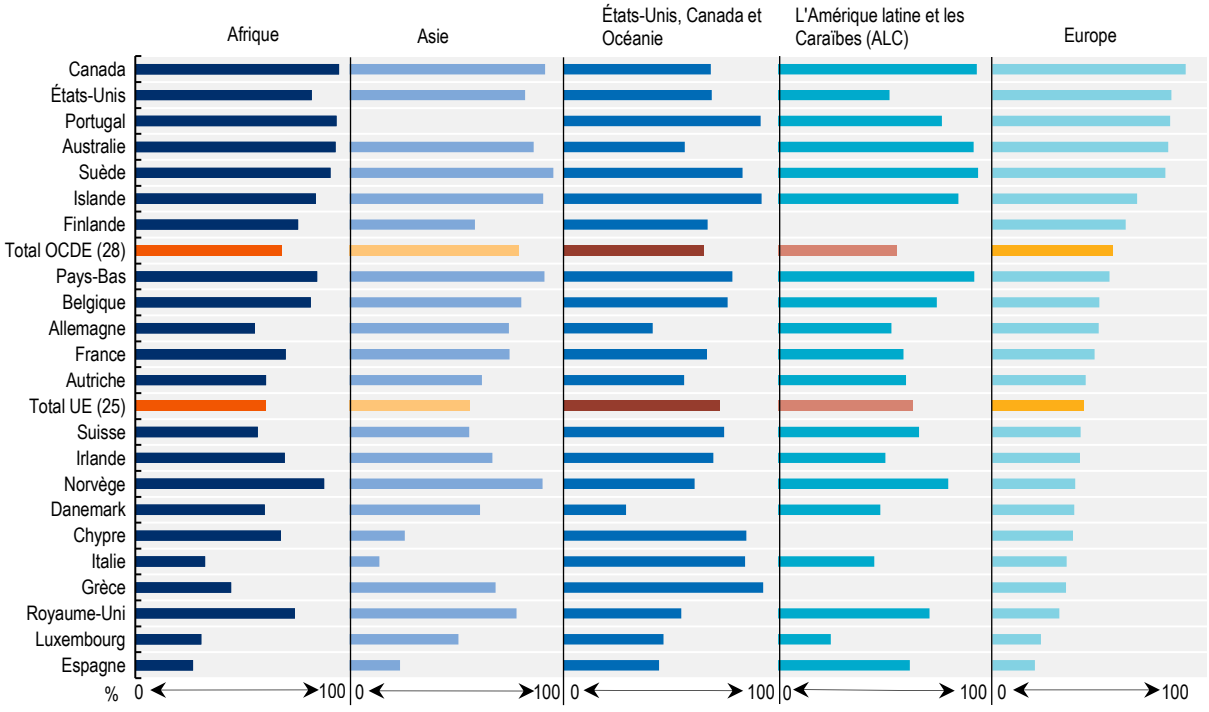

StatLink https://stat.link/n23pau

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.2. Participation électorale

Contexte

Quand les étrangers ont le droit de vote, leur participation aux élections montre le désir de se faire entendre et de participer à la société d'accueil en s'exprimant et en choisissant leurs dirigeants.

La participation électorale correspond à la part des votants (possédant la nationalité du pays d'accueil) qui déclarent avoir voté aux dernières élections législatives dans leur pays de résidence.

Dans l'OCDE et l'UE, en moyenne, 73 % des immigrés ayant la nationalité du pays d'accueil déclarent avoir participé aux dernières élections nationales, un taux inférieur à celui des natifs (autour de 80 %). La participation électorale est presque la même pour les deux groupes en Israël, dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, au Danemark et dans les pays d'immigration de longue date comme la France et le Canada. Dans environ la moitié des pays, elle est plus élevée chez les femmes que chez les hommes quelle que soit leur origine, et plus élevée chez les femmes immigrées que chez les hommes nés dans le pays aux Pays-Bas, en Autriche, en Allemagne, en Suisse et au Royaume-Uni.

La participation aux élections des personnes nées dans le pays a progressé dans un peu plus de trois pays sur cinq par rapport à la période 2000-10, mais seulement dans la moitié des pays pour les personnes nées à l'étranger. Dans la plupart des pays, la hausse a en revanche été beaucoup plus marquée chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays, notamment en Espagne et au Danemark. En conséquence, l'écart de participation entre les personnes nées dans le pays et celles nées à l'étranger s'est réduit dans plus de la moitié des pays. À l'inverse, le taux de participation des électeurs nés dans le pays a augmenté par exemple en Suisse, au Royaume-Uni et en République tchèque, mais a diminué chez les immigrés, venant ainsi creuser l'écart entre les deux groupes.

Le fait d'être plus âgé et plus instruit est souvent associé à un taux accru de participation électorale chez les personnes nées dans le pays, mais l'écart avec les immigrés reste constant dans l'UE, indépendamment de ces facteurs. En effet, l'écart persiste entre les deux groupes quel que soit le niveau d'études, avec toutefois des exceptions. En Belgique par exemple, où le vote est obligatoire, au Royaume-Uni, en Estonie, en Israël et aux États-Unis, les immigrés peu instruits votent plus que leurs homologues nés dans le pays, tandis que l'inverse est vrai pour les personnes très instruites. L'écart de participation apparemment inexistant en France et en Slovénie entre les immigrés et les natifs s'explique par le taux de participation plus élevé des immigrés très instruits. Comme l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil (une condition nécessaire pour participer aux élections nationales), le fait de s'intéresser à la politique du pays d'accueil prend du temps. En conséquence, la participation électorale est déterminée par les immigrés installés, c'est-à-dire ceux qui vivent dans le pays depuis plus de 10 ans. Dans l'UE et l'OCDE, le taux de participation est inférieur de plus de 20 points de pourcentage chez les immigrés ayant déjà la nationalité du pays d'accueil mais qui y résident depuis moins de dix ans. Le taux de participation électorale des immigrés installés reste inférieur d'environ 4 points à celui des personnes nées dans le pays.

Principaux résultats

- Parmi les immigrés possédant la nationalité du pays d'accueil, 73 % ont participé aux dernières élections nationales dans l'OCDE et l'UE, par rapport à environ 80 % des personnes nées dans le pays. Aux Pays-Bas, en Autriche, en Allemagne, en Suisse et au Royaume-Uni, la participation électorale des immigrés est plus forte chez les femmes que chez les hommes, tandis que l'inverse est vrai parmi les personnes nées dans le pays.
- L'écart de participation électorale entre les personnes nées à l'étranger et les personnes dans le pays persiste à tous les niveaux d'études. En Belgique, au Royaume-Uni, en Estonie, en Israël et aux États-Unis, par exemple, les immigrés peu instruits sont toutefois davantage susceptibles de voter que leurs homologues nés dans le pays. Il en va de même pour les immigrés hautement qualifiés en France et en Slovénie.

Graphique 5.3. Participation autodéclarée aux dernières élections

18 ans et +, nationalité du pays de résidence, 2012-20

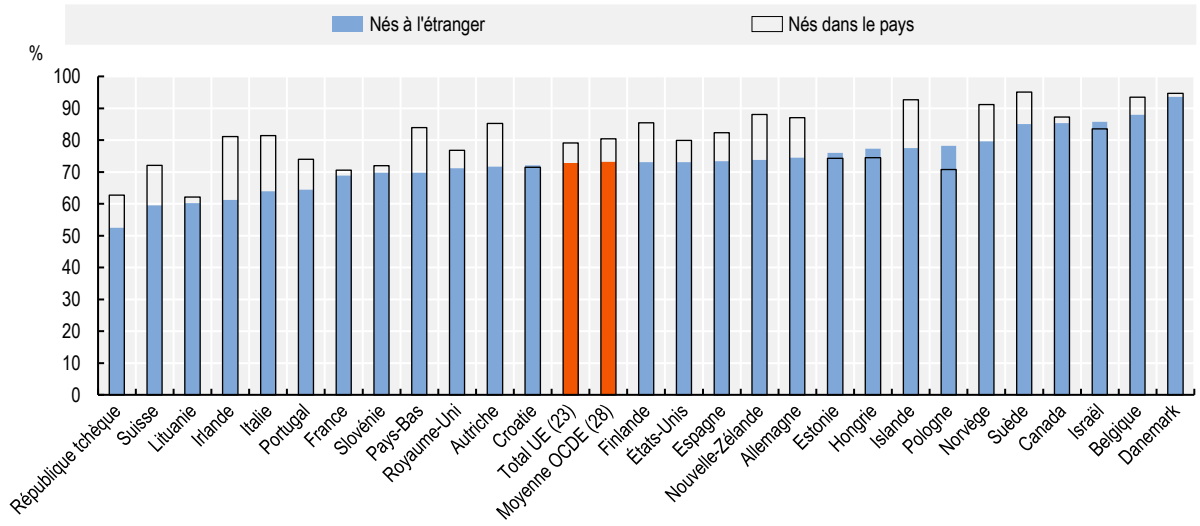

StatLink https://stat.link/5islzf

Graphique 5.4. Évolution de la participation autodéclarée aux dernières élections

18 ans et +, nationalité du pays de résidence, entre 2002-10 et 2012-20

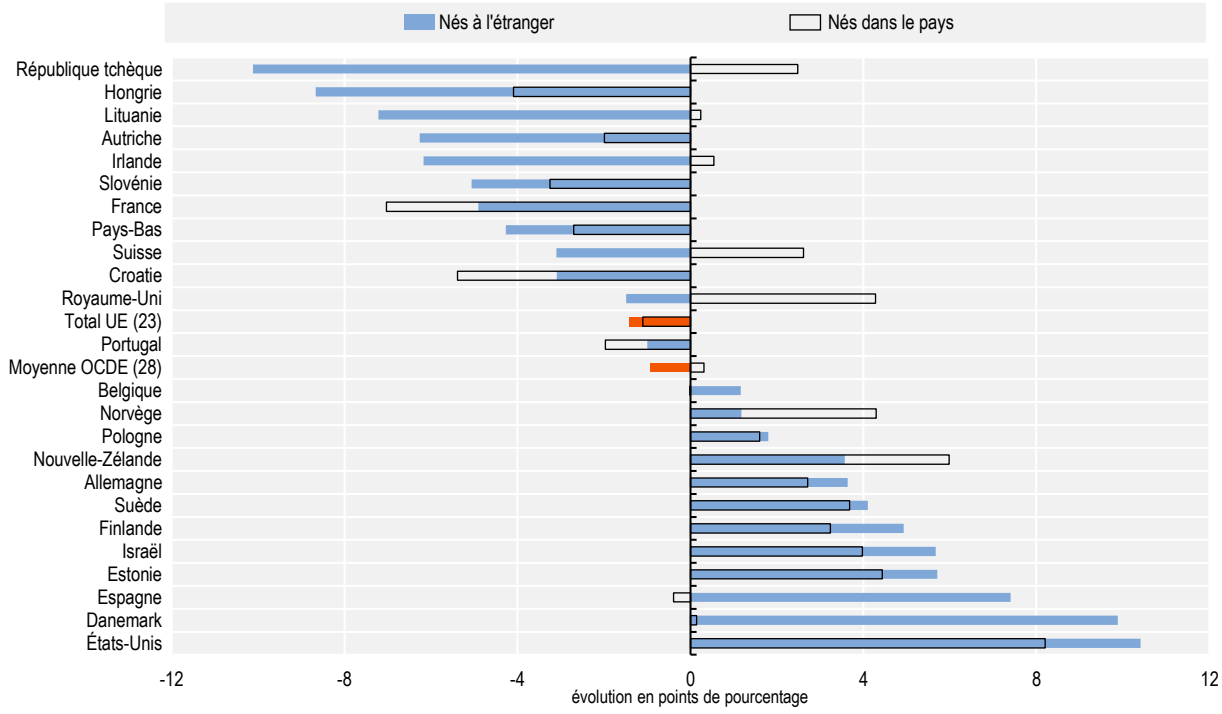

StatLink https://stat.link/x67fcb

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.3. Attitudes de la société d'accueil à l'égard de l'immigration

Contexte

La façon dont la société perçoit sa population immigrée est essentielle, étant donné qu'une opinion positive facilite l'intégration dans le pays d'accueil.

Cet indicateur pour les pays de l'UE correspond à la moyenne des réponses données à la question suivante (sur une échelle de 0 à 10) : « L'arrivée d'immigrés dans votre pays le rend-il plus ou moins agréable à vivre ? ». Il comporte des questions similaires pour l'Australie, la Corée et les États-Unis.

Dans l'UE, la moitié des personnes nées dans le pays n'avait pas d'avis tranché à ce sujet en 2020. Un quart d'entre elles avait une opinion positive, un autre quart une opinion négative. C'est dans les pays nordiques et en Irlande que les réponses étaient les plus positives, contrairement à l'Italie et aux pays d'Europe centrale (sauf la Pologne et la Slovénie). Les points de vue sur l'immigration étaient globalement répartis de la même façon aux États-Unis et en Corée, quoique davantage polarisés dans le premier pays : en effet, respectivement, 38 % et 28 % des personnes nées dans le pays et âgées de 18 ans et plus étaient d'avis en 2021 que leur pays devait limiter l'immigration pour protéger leur mode de vie, tandis que 35 % et 29 % pensaient le contraire. De même, 35 % des personnes nées aux États-Unis souhaitaient voir baisser l'immigration, et 24 % affirmaient la nécessité de la renforcer. En Australie, 35 % des personnes nées dans le pays ont aussi déclaré en 2021 que leur pays comptait trop d'immigrés, et 16 % seulement qu'ils n'étaient pas assez nombreux. L'opinion est moins positive dans les pays d'Amérique latine, où plus de la moitié des répondants déclarent que l'immigration leur porte préjudice (jusqu'à 80 % en Colombie).

Les personnes nées dans le pays sont devenues plus favorables à l'immigration dans la plupart des pays dans les années 2010, alors que les économies se remettaient de la crise de 2007-08. Le sentiment de rejet s'est en revanche renforcé en Italie, en Suède et dans les pays d'Europe centrale. S'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de la pandémie sur la perception de l'immigration en Europe, l'enquête ayant été menée dans de nombreux pays européens avant la pandémie, il est possible de le faire en Australie, qui a limité les flux migratoires (sauf dans les secteurs essentiels). De fait, la part des personnes nées dans le pays qui jugent trop élevé le nombre d'immigrés a chuté de 14 points de pourcentage entre 2018 et 2021 pour atteindre son niveau le plus bas depuis 2011.

Les natifs sont plus positifs face à des questions plus précises sur les répercussions de l'immigration dans leur pays. Ils affirment davantage que l'immigration enrichit la culture du pays d'accueil, et plus encore dans les pays nordiques et les pays d'immigration de longue date. Dans la plupart des pays, ils sont plus positifs sur l'impact économique de l'immigration, quoique dans une moindre mesure. L'opinion est la plus positive au Portugal, en Allemagne, en Suisse, au Costa Rica et dans les pays nordiques, avec au moins 40 % de répondants favorables. L'Australie bat tous les records, 83 % des natifs étant d'accord pour affirmer que les immigrés sont un atout pour l'économie. En revanche, seulement un cinquième des Colombiens et un quart des Coréens estiment que l'immigration est positive sur l'économie ou le développement.

Principaux résultats

- La moitié des personnes originaires de l'EU et de l'Australie n'ont pas d'opinion tranchée – positive ou négative – sur l'immigration. On observe une plus grande polarisation aux États-Unis, où les opinions positives et négatives sur les restrictions à l'immigration sont également réparties et où peu de personnes nées dans le pays ont une opinion neutre. Dans les pays d'Amérique latine, la moitié des répondants ont une opinion négative.
- L'opinion des natifs est devenue plus favorable ces dix dernières années dans la plupart des pays. Les jeunes sont plus positifs que les personnes âgées presque partout.
- Les natifs ont en général une opinion légèrement plus positive des répercussions de l'immigration sur la culture du pays d'accueil et, dans une moindre mesure, sur son économie.

Graphique 5.5. Perception de la présence d'immigrés dans le pays d'accueil

Personnes nées dans le pays et âgées de 15 ans et +, moyenne des réponses sur une échelle de 0 à 10 à la question : « L'arrivée d'immigrés dans votre pays le rend-il plus ou moins agréable à vivre ? », 2010 et 2020

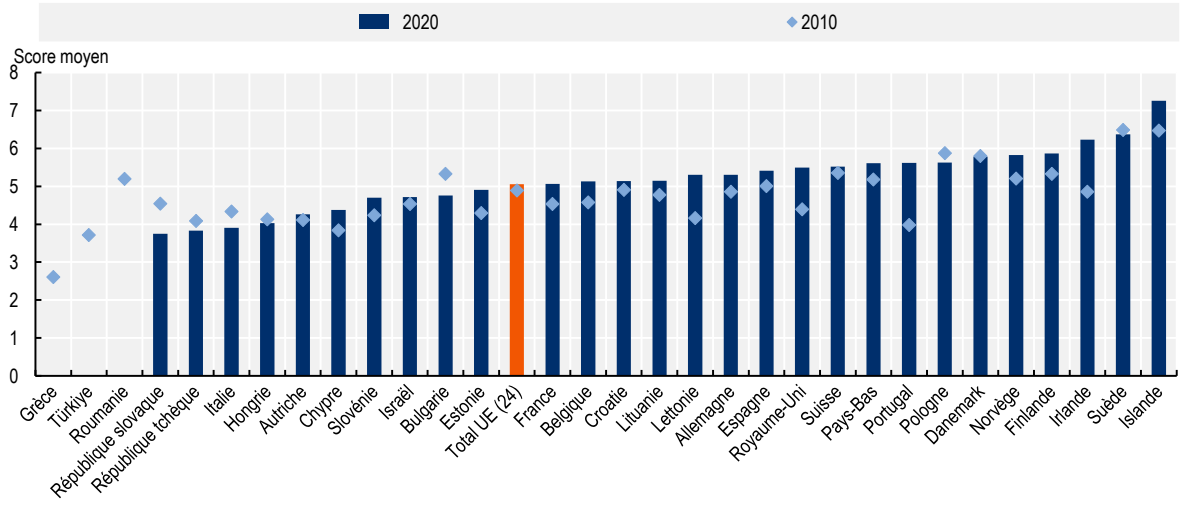

StatLink https://stat.link/fsm9nq

Graphique 5.6. Perception du pays d'accueil de l'impact économique des immigrés

Personnes nées dans le pays et âgées de 15 ans et +, avec un score de 7 à 10 (sur une échelle de 0 (mauvais) à 10 (bon) à la question : « Diriez-vous que c'est mauvais ou bon pour l'économie [du pays] que des personnes d'autres pays viennent y vivre », 2010 et 2020

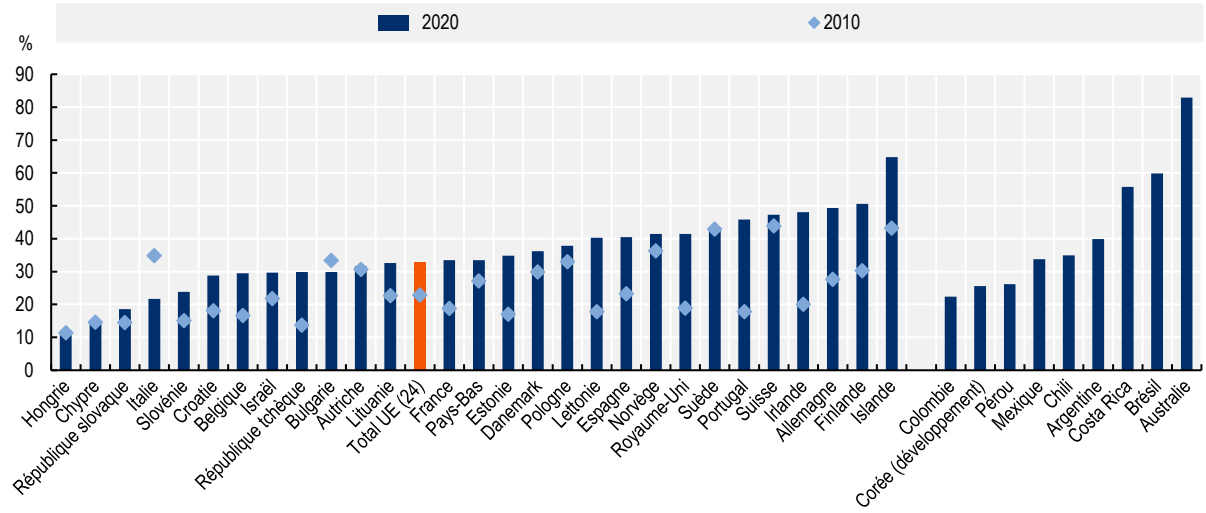

StatLink https://stat.link/jrcvzh

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.4. Interactions avec les immigrés

Contexte

L'interaction entre natifs et immigrés peut dissiper les préjugés et renforcer la cohésion sociale.

Cet indicateur correspond à la part des ressortissants européens qui ont des interactions sociales au moins une fois par semaine avec des personnes nées en dehors de l'UE. Les interactions désignent aussi bien quelques minutes de conversation qu'une activité commune.

Deux natifs citoyens de l'UE sur cinq déclarent en 2021 interagir socialement au moins une fois par semaine avec des immigrés de pays tiers. Il s'agit pour une moitié d'entre eux d'interactions quotidiennes, et pour l'autre moitié d'interactions hebdomadaires. Un répondant sur cinq interagit une fois par mois et un sur dix une fois par an. Ces interactions ont pu être perturbées par le COVID-19. Le niveau d'interaction étant lié aux effectifs d'immigrés pays tiers vivant dans le pays, les pays d'Europe centrale et orientale, où la population immigrée est plutôt faible, n'ont qu'un nombre limité d'interactions. C'est dans les pays où la population née hors UE est importante qu'il y a le plus d'interactions, plus de 40 % des natifs ayant de tels échanges dans la plupart des pays nordiques, d'Europe du Sud et des pays d'immigration de longue date. Par rapport à la taille relative de leur population née hors UE, les pays d'Europe du Sud, l'Irlande et le Danemark comptent plus d'interactions que ce à quoi on pourrait s'attendre. À l'inverse, les pays baltes et la Croatie font état de peu d'interactions malgré une population née hors UE beaucoup plus nombreuse.

Plusieurs facteurs sociodémographiques déterminent les interactions sociales entre les personnes nées dans le pays et celles qui sont nées à l'étranger. Dans l'UE, par exemple, les jeunes, les hommes, les personnes instruites et celles qui occupent un emploi sont davantage susceptibles que le reste de la population d'interagir avec des immigrés non originaires de l'UE. La part de ressortissants de l'UE âgés de moins de 25 ans qui interagissent chaque semaine avec des immigrés extra-communautaires s'élève à 53 %, soit 22 points de pourcentage de plus que parmi les ressortissants de l'UE âgés de 55 ans ou plus. Le lieu de résidence est également corrélé à la fréquence des interactions sociales, la moitié quasiment des répondants déclarant échanger avec des immigrés dans les grandes agglomérations, où ces derniers sont concentrés, par rapport à moins d'un tiers en zone rurale, où ils sont sous-représentés.

Les citoyens de l'UE nés à l'étranger interagissent plus avec des immigrés de pays tiers que ceux nés dans le pays. Si 38 % des natifs interagissent chaque semaine avec des immigrés de pays tiers, 54 % des ressortissants de l'UE nés à l'étranger le font. Dans l'UE, les répondants nés dans le pays dont au moins un parent ou grand-parent est né à l'étranger interagissent plus que les autres chaque semaine avec ces personnes : environ 45 % des individus d'ascendance européenne et près de 55 % des individus d'origine non européenne. Les interactions sociales fréquentes avec des immigrés de pays tiers vont de pair avec une vision plus positive de l'immigration et de l'intégration. Les personnes qui interagissent chaque semaine avec des immigrés extra-communautaires sont davantage susceptibles de penser que le processus d'intégration donne de bons résultats (voir l'indicateur 5.8) et ont le sentiment d'être bien informées sur l'immigration et l'intégration. Les ressortissants de l'UE qui n'interagissent pas chaque semaine avec des immigrés non originaires de l'UE sont un tiers de moins susceptibles de considérer l'immigration comme une chance.

Principaux résultats

- Plus les immigrés de pays tiers sont nombreux, plus les interactions sont fréquentes. Les citoyens de l'UE interagissent plus avec des migrants nés hors UE que ce à quoi s'attendre en Europe du Sud, en Irlande et au Danemark, mais moins dans les pays baltes et en Croatie.
- Les jeunes et les citadins interagissent davantage avec des immigrés extra-communautaires.
- Plus les interactions sociales avec des immigrés non originaires de l'UE sont fréquentes, plus les attitudes à l'égard de l'immigration et de l'intégration sont positives.

Graphique 5.7. Interactions sociales avec des immigrés dans l'UE

Personnes âgées de 15 ans et + qui interagissent avec des immigrés non originaires de l'UE au moins une fois par semaine, 2021

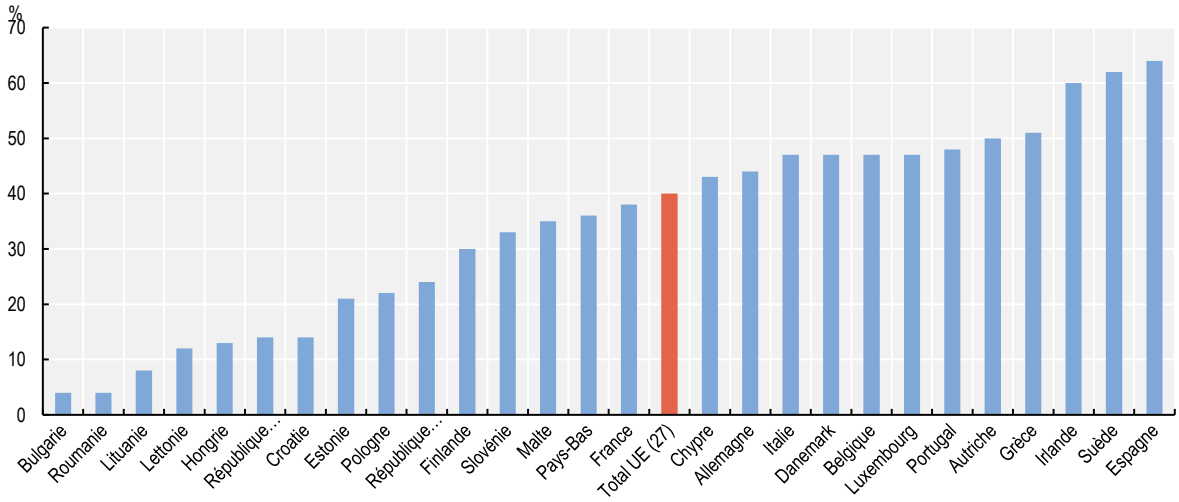

StatLink https://stat.link/c2huwr

Graphique 5.8. Interactions sociales avec des immigrés dans l'UE selon la taille relative de la population immigrée extra-communautaire

Axe des abscisses : 15-64 ans nés en dehors de l'UE en pourcentage de la population totale, 2020 ;
Axe des ordonnées : personnes âgées de 15 ans et + qui interagissent avec des immigrés non originaires de l'UE au moins une fois par semaine, 2021

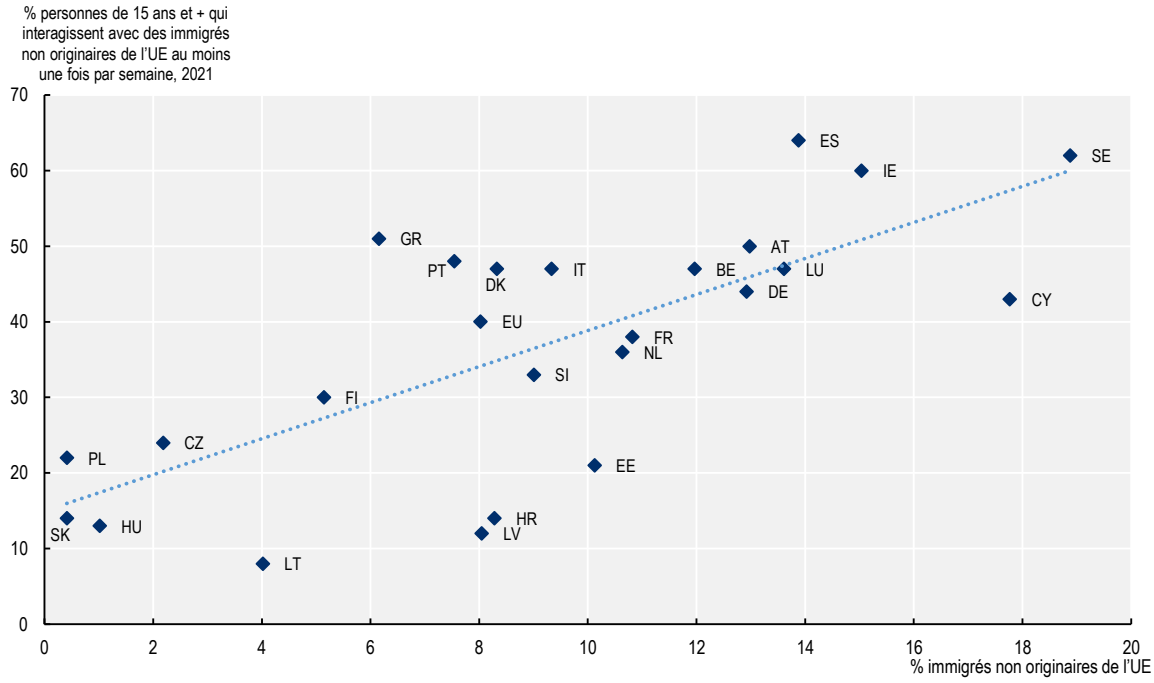

StatLink https://stat.link/2d3t9a

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.5. Participation à des organisations bénévoles

Contexte

Le bénévolat permet aux immigrés de créer du lien social avec les habitants de la société d'accueil, d'améliorer leur maîtrise de la langue et d'acquérir des compétences professionnelles.

Cet indicateur se rapporte à la part des individus âgés de 15 ans et plus qui ont déclaré faire partie d'une organisation bénévole (par exemple, sport, loisirs, culte, art et culture, syndicat, œuvre de bienfaisance) au moment de l'enquête.

Dans deux pays sur trois environ, les personnes nées à l'étranger sont moins susceptibles que celles qui sont nées dans le pays de faire partie d'une organisation bénévole. L'écart est le plus prononcé en Estonie, dans la plupart des pays européens d'immigration de longue date, aux États-Unis et dans les pays nordiques. Il dépasse 15 points de pourcentage en Suède, en Suisse et en Allemagne. Si l'on exclut les organisations confessionnelles, la même tendance se dégage. Au Canada, en Italie, en Espagne et en République tchèque, en revanche, l'écart de participation à des organisations bénévoles entre les personnes nées à l'étranger et celles qui sont nées dans le pays est faible voire nul.

Ces dix dernières années, le bénévolat des personnes nées à l'étranger a progressé dans la plupart des pays européens. Les plus fortes hausses ont été observées en Allemagne, à Chypre et en Slovénie. Dans ce dernier pays, l'écart s'est réduit entre les personnes nées à l'étranger et les personnes nées dans le pays. L'inverse est vrai par exemple dans les pays nordiques où, à l'exception de la Suède, les personnes nées à l'étranger ont aujourd'hui une moindre propension à faire du bénévolat qu'il y a 10 ans. Les plus fortes baisses ont été observées en Estonie, aux Pays-Bas et en Islande, où elles atteignent au moins 11 points de pourcentage.

Dans l'OCDE, les bénévoles immigrés sont plus susceptibles de s'impliquer dans des organisations religieuses que les personnes nées dans le pays (27 % contre 21 %). On ne relève cependant pas de différence pour ce qui est de la participation à des œuvres de bienfaisance, des groupes à but éducatif et des associations de consommateurs. En revanche, à l'exception des pays d'Europe du Sud et du Canada, les immigrés sont moins susceptibles de rejoindre des clubs sportifs ou des clubs de loisirs. Dans les pays nordiques et les pays d'Europe occidentale qui accueillent de longue date des immigrés (hormis la Belgique), l'écart de participation est supérieur à 8 points de pourcentage. Il en va de même pour les syndicats et les partis politiques, quoique dans une moindre mesure. La moindre propension des immigrés à faire du bénévolat peut être liée à des facteurs linguistiques, culturels et socioéconomiques. Le bénévolat est moins fréquent chez les personnes peu instruites, parmi lesquelles les immigrés sont surreprésentés. Toutefois, les immigrés de niveau d'éducation faible font plus de bénévolat dans l'UE que leurs homologues nés dans le pays, alors qu'on observe l'inverse parmi les diplômés du supérieur. S'agissant des personnes nées dans l'UE, ils sont presque toujours plus susceptibles de faire du bénévolat que leurs pairs nés en dehors de l'UE : 64 % contre 53 % à l'échelle de l'UE.

Principaux résultats

- Les immigrés sont moins susceptibles de rejoindre des organisations bénévoles dans deux pays sur trois.
- Le bénévolat des personnes nées à l'étranger a progressé dans la plupart des pays mais a diminué par exemple dans les pays nordiques (à l'exception de la Suède) et aux Pays-Bas.
- Les personnes nées à l'étranger sont particulièrement rares dans les syndicats, les partis politiques et les clubs de loisirs. Les immigrés sont toutefois plus susceptibles de rejoindre des organisations confessionnelles sans but lucratif.

Graphique 5.9. Participation à des organisations bénévoles

15 ans et +, 2017/21

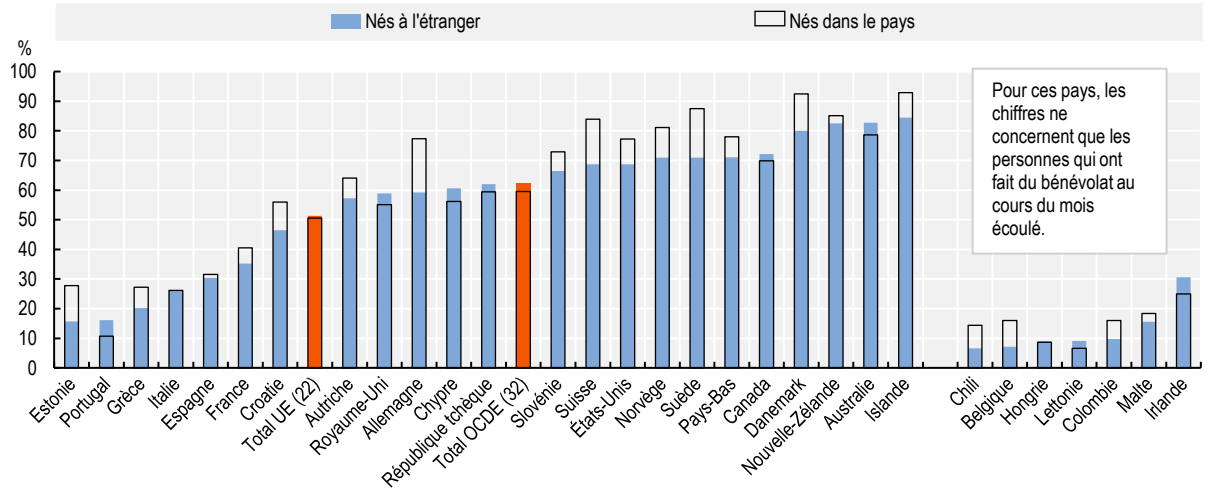

StatLink https://stat.link/23unhc

Graphique 5.10. Évolution de la participation à des organisations bénévoles

15 ans et +, 2008/09 et 2017/20

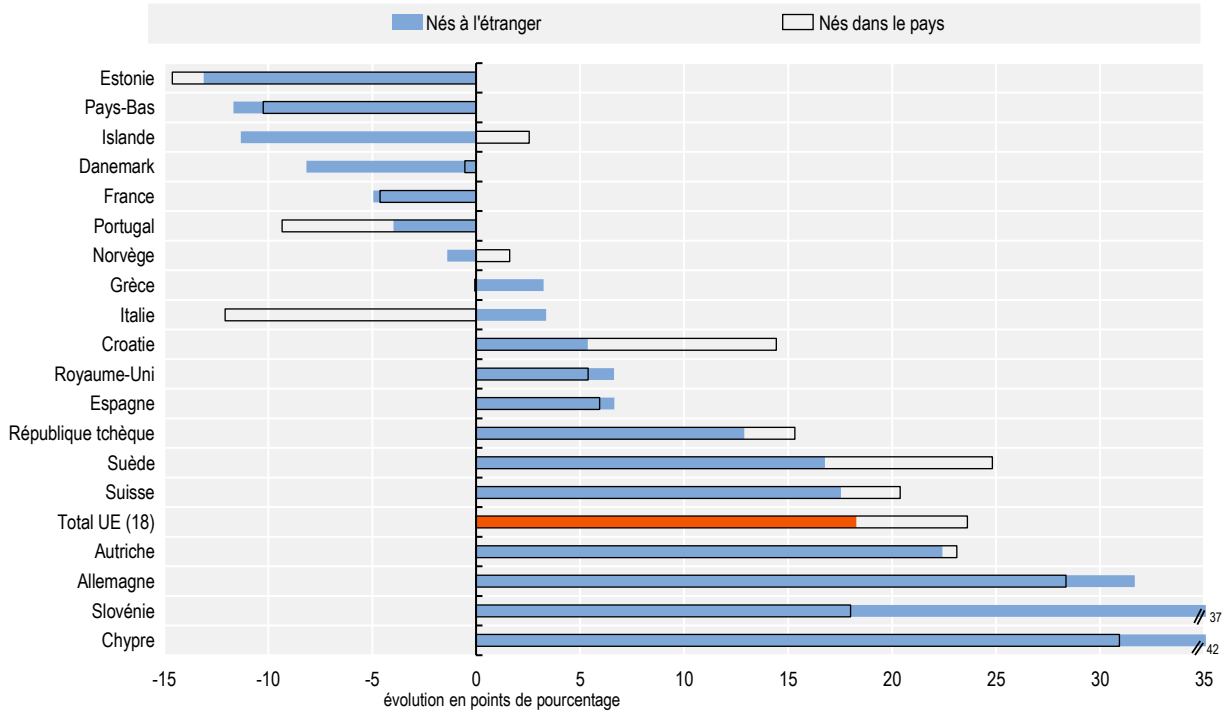

StatLink https://stat.link/yjzvt6

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.6. Discrimination perçue

Contexte

Si la discrimination perçue n'est pas nécessairement de la discrimination réelle, elle est un indicateur important du sentiment d'égalité de traitement et, partant, de la cohésion sociale en général.

Pour les pays européens, cet indicateur se rapporte à la part des immigrés qui considèrent faire partie d'un groupe subissant des actes de discrimination fondés sur l'origine ethnique ou raciale, ou la nationalité. En Australie, en Corée et en Nouvelle-Zélande, l'indicateur repose sur le vécu des personnes. Aux États-Unis, il se fonde sur les cas signalés de discrimination au travail uniquement, et au Canada sur la discrimination en lien avec le COVID-19.

Dans l'UE, 15 % des immigrés estiment faire partie d'un groupe victime de discrimination, cette part étant supérieure à 10 % dans plus de la moitié des pays. La discrimination autodéclarée par des personnes nées à l'étranger est particulièrement fréquente en Italie (21 %) et dans les pays accueillant de longue date de nombreux immigrés non originaires de l'UE (à l'exception de l'Allemagne), comme la France (20 %) ou les Pays-Bas (19 %). En revanche, elle est en général moins fréquente dans les pays d'Europe centrale et orientale (sauf en Estonie). Si l'on associe ces résultats à ceux de l'Eurobaromètre 2021, les pays où la discrimination perçue est la plus importante sont aussi ceux dans lesquels les ressortissants de l'UE estiment le plus souvent que la discrimination est un obstacle à l'intégration. La discrimination à l'encontre des personnes nées à l'étranger est très largement reconnue comme étant un problème en Suède, mais elle l'est moins en Autriche, en Estonie ou en République tchèque. En dehors de l'Europe, la part des immigrés qui déclarent avoir subi des actes de discrimination est la plus élevée en Corée, à 20 %, et au Canada, à 19 % (depuis le début de la pandémie). La discrimination au travail (qui n'est pas mesurée ailleurs) est en général plus faible aux États-Unis (11 %).

Entre 2010-14 et 2016-20, la part des immigrés qui estimaient appartenir à un groupe victime de discrimination a augmenté de 2 points de pourcentage dans l'UE, principalement parmi les femmes. Les immigrés originaires d'Afrique forment non seulement le groupe le plus susceptible de faire état d'actes de discrimination, mais ils sont aussi aujourd'hui beaucoup plus enclins à le faire qu'il y a 5 ans (+ 5 points de pourcentage). En dehors de l'Europe, la discrimination perçue par les immigrés a légèrement reculé aux États-Unis et en Australie, mais elle a progressé au Canada et en Nouvelle-Zélande, notamment chez les femmes.

La perception de la discrimination diminue généralement avec l'âge et la durée de séjour dans le pays. En Europe, les immigrés de pays tiers sont plus de deux fois plus susceptibles que leurs homologues nés dans l'UE (9 % contre 19 %) à considérer faire partie d'un groupe victime de discrimination. La discrimination perçue est particulièrement forte chez les immigrés d'Afrique du Nord et subsaharienne dans l'UE et au Canada, tandis qu'en Australie elle est la plus forte chez les immigrés d'Amérique latine et d'Asie. Les actes de discrimination sont moins fréquents chez les immigrés qui possèdent la nationalité du pays d'accueil, ont un niveau d'études élevé et occupent un emploi. Enfin, si les femmes immigrées font moins état d'actes de discrimination que leurs homologues masculins dans l'UE et aux États-Unis, c'est l'inverse au Canada et en Nouvelle-Zélande.

Principaux résultats

- Dans l'UE, 15 % des personnes nées à l'étranger ont le sentiment d'être victimes d'une discrimination. Les parts sont les plus élevées en Italie, en France, aux Pays-Bas, en Corée et au Canada, et les plus faibles en Europe centrale et en Irlande.
- La discrimination perçue est plus fréquente chez les immigrés jeunes et ceux arrivés récemment, ainsi que chez les hommes (par rapport aux femmes) dans l'UE et aux États-Unis.
- Entre 2010-14 et 2016-20, la discrimination perçue a augmenté dans l'UE, en Nouvelle-Zélande et au Canada, en particulier chez les femmes et chez les immigrés originaires d'Afrique. L'inverse est vrai en Australie et aux États-Unis.

Graphique 5.11. Discrimination autodéclarée, selon la durée de résidence

15-64 ans, 2012-20

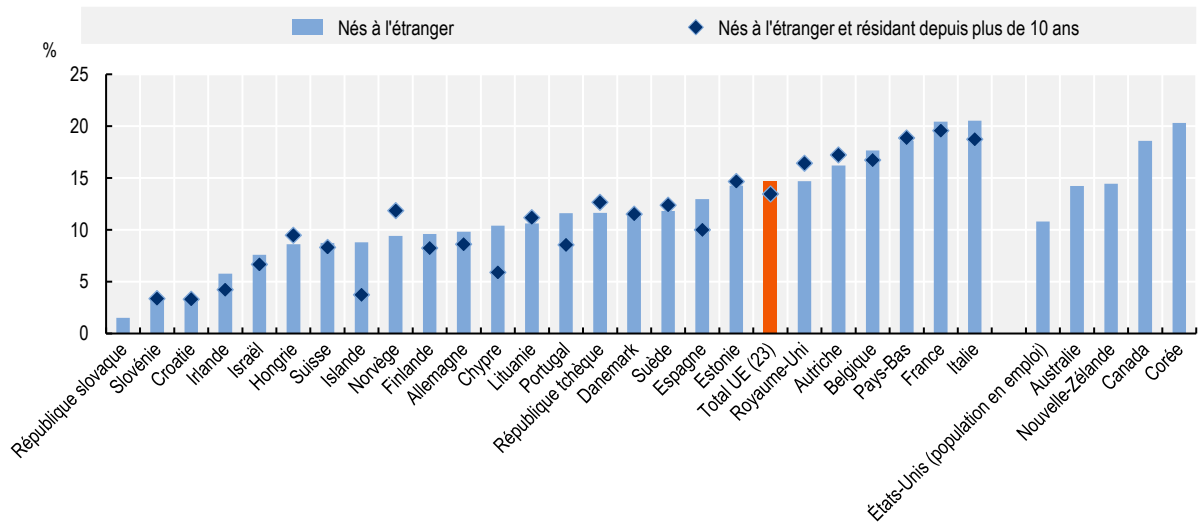

StatLink https://stat.link/dj5re7

Graphique 5.12. Discrimination autodéclarée par les immigrés, selon différentes caractéristiques

15-64 ans, 2016-20

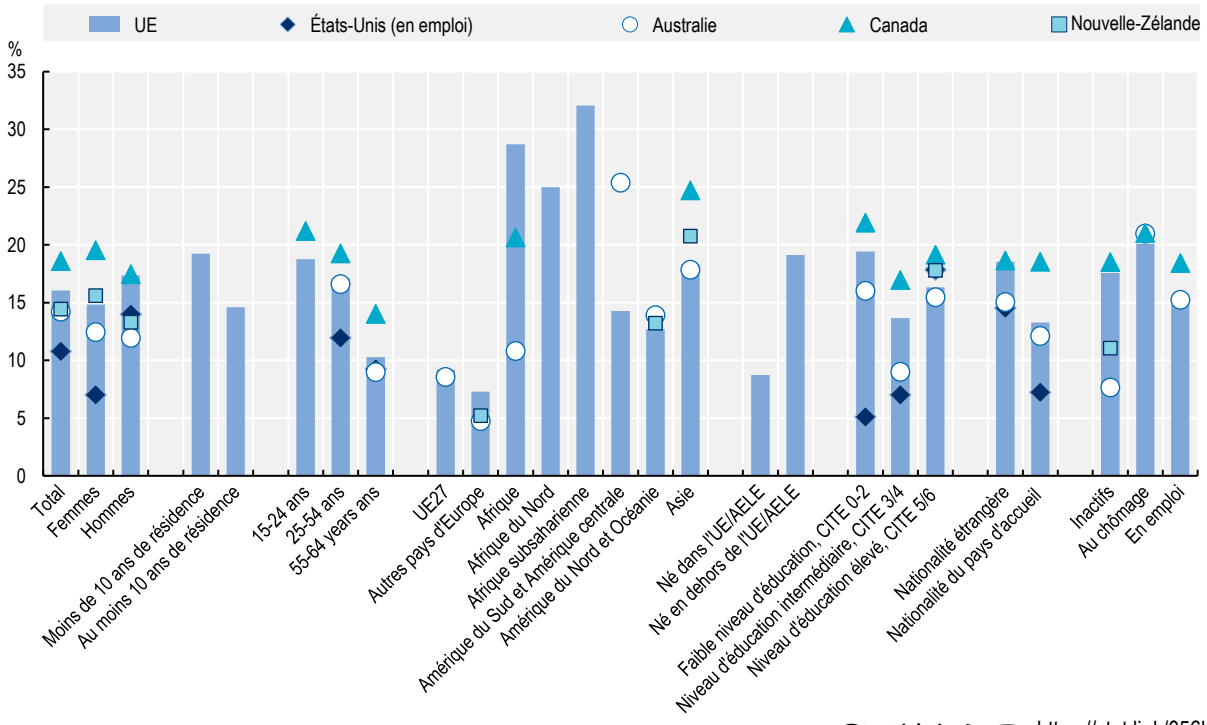

StatLink https://stat.link/056k21

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.7. Confiance dans les autorités publiques

Contexte

La confiance des immigrés dans les institutions publiques, qui est un indicateur clé de la cohésion sociale, est étroitement liée au sentiment des immigrés d'être acceptés en tant que membres à part entière de la société d'accueil, sur un pied d'égalité.

L'indicateur correspond à la part des individus qui déclarent faire confiance à la police, au parlement ou au système juridique (l'exécutif, le congrès et la Cour suprême aux États-Unis).

Dans l'UE, les immigrés déclarent avoir plus confiance que les personnes nées dans le pays dans la police (61 % contre 54 %) ; le parlement, dans une moindre mesure (30 % contre 20 %) ; et le système juridique (45 % contre 33 %). La situation est similaire en dehors de l'Europe, où les immigrés ont partout plus confiance dans les institutions publiques, notamment le parlement (sauf Israël). Dans les deux tiers des pays, les immigrés ont plus confiance que les personnes nées dans le pays dans la police et le système juridique, et se fient plus au parlement dans cinq pays sur six. L'écart de confiance dans la police entre natifs et immigrés est particulièrement marqué aux États-Unis, à Chypre et dans quelques pays d'Europe centrale et orientale. Pour ce qui est du système juridique, il est le plus large au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Espagne et en Belgique (au moins 15 points de pourcentage). Les immigrés font moins confiance que les natifs à la police et au système juridique en République tchèque et dans les pays baltes, qui affichent un faible niveau de confiance générale. Dans les pays nordiques où le niveau de confiance est élevé, les immigrés ont également moins confiance dans ces institutions que les natifs.

Entre 2002-10 et 2012-20, la confiance dans les institutions publiques a progressé pour les deux groupes dans l'UE, quoique légèrement plus chez les personnes nées à l'étranger. La part des personnes nées dans le pays et des personnes nées à l'étranger qui font confiance à la police a augmenté d'environ 7 points de pourcentage, tandis que la confiance dans le parlement (3 points) et le système juridique (4 points) a augmenté elle aussi. Chypre et l'Espagne sont parmi les exceptions, la confiance dans le système juridique et le parlement ayant diminué tant chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays. La confiance des deux groupes a aussi reculé aux États-Unis dans tous les types d'institutions – en particulier le Congrès.

Des recherches montrent que les immigrés ont plus confiance dans les institutions du pays d'accueil en raison de leur défiance vis-à-vis de la situation dans leur pays d'origine. Cet effet s'estompant avec le temps, la confiance est plus faible chez les immigrés installés que chez les nouveaux arrivants dans près de quatre pays sur cinq. En termes de confiance dans les institutions, l'écart entre femmes et hommes est constant : les femmes, quel que soit leurs pays de naissance, font moins confiance au parlement ou au système juridique que les hommes, d'environ 5 points de pourcentage. Si les immigrés peu instruits font légèrement moins confiance que leurs homologues très instruits aux institutions du pays d'accueil (61 % contre 65 %, pour la police par exemple), l'écart entre les natifs est plus profond (50 % contre 61 %).

Principaux résultats

- Dans les deux tiers des pays, les immigrés sont davantage susceptibles que les personnes nées dans le pays d'avoir confiance dans la police et le système juridique. Dans l'UE, 61 % des immigrés indiquent se fier à la police et 45 % au système juridique, par rapport à 54 % et 33 % des personnes nées dans le pays, respectivement. En dehors de l'Europe aussi les immigrés font plus confiance aux institutions du pays d'accueil que les personnes nées dans le pays.
- Dans l'UE, la confiance dans les autorités publiques progresse depuis le début des années 2000, plus particulièrement chez les personnes nées à l'étranger. Cette situation contraste avec celle observée aux États-Unis, où la confiance dans les institutions publiques a reculé chez les deux groupes.
- La confiance des immigrés dans les autorités publiques diminue avec la durée de résidence.

Graphique 5.13. Confiance autodéclarée dans la police

15-64 ans, 2012-20

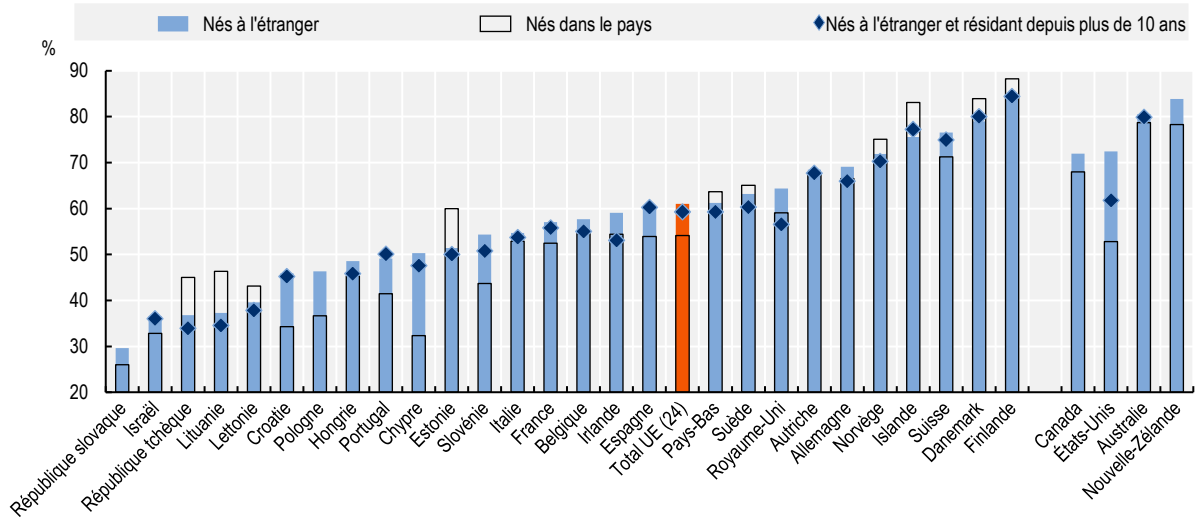

StatLink https://stat.link/wbzk3y

Graphique 5.14. Confiance autodéclarée dans le système juridique

15-64 ans, 2012-20

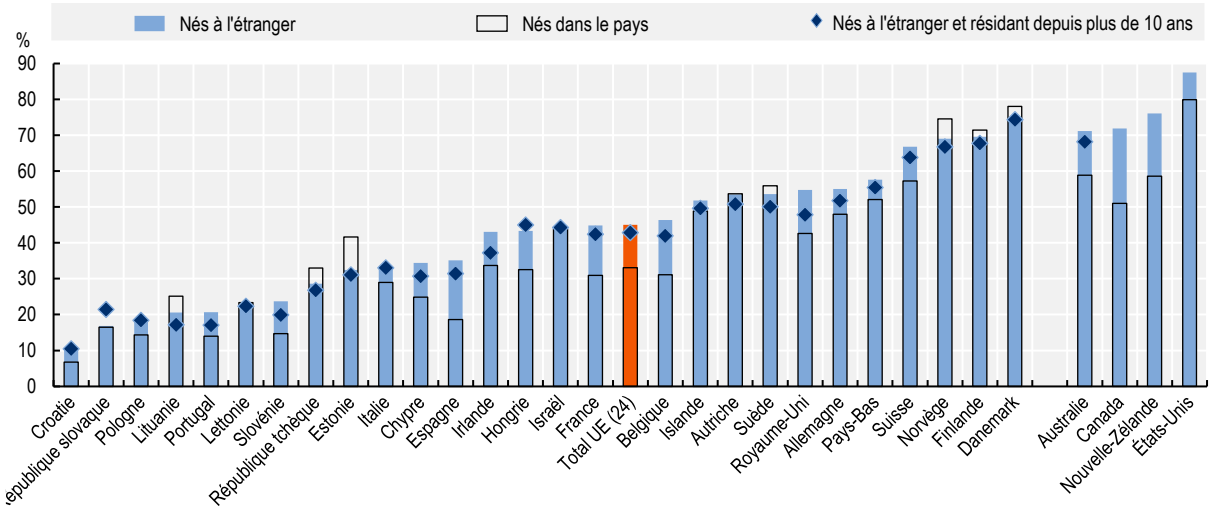

StatLink https://stat.link/yftdnu

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.8. Points de vue de la société d'accueil sur l'intégration

Contexte

La façon dont la population perçoit l'intégration des immigrés traduit son attitude générale à leur égard et sa vision de l'intégration. Une attitude positive révèle une plus grande cohésion sociale.

Cet indicateur (uniquement disponible pour les pays de l'UE) est la part des citoyens de l'UE voyant l'intégration des immigrés hors UE comme très réussi ou plutôt réussi, au niveau national ou local.

En 2021, 47 % des ressortissants de l'UE estiment que l'intégration des immigrés de pays tiers donne de bons résultats dans leur pays. Les points de vue étaient très différents selon les pays, sans qu'aucune tendance commune ne se dégage parmi les pays accueillant des populations globalement similaires. Par exemple, seul un quart des répondants estiment que l'intégration donne de bons résultats en Suède, soit beaucoup moins que dans d'autres pays ayant récemment accueilli un grand nombre de personnes pour raisons humanitaires. De même, environ un tiers des personnes interrogées ont exprimé une vision positive de l'intégration en Lettonie et en France, ce qui reste beaucoup moins que dans d'autres pays baltes et d'autres pays d'immigration de longue date. En revanche, la plupart des répondants ont une vision positive de l'intégration dans des pays comptant de nombreux travailleurs immigrés non originaires de l'UE, comme l'Irlande ou quelques pays d'Europe centrale, bien que cela ne soit pas le cas dans toute l'Europe du Sud, l'Italie et la Grèce affichant des points de vue plus négatifs. La vision de l'intégration est presque toujours plus positive au niveau local que national, environ trois ressortissants de l'UE sur cinq la considérant comme un processus réussi dans leur ville ou leur localité. Les divergences de points de vue sur l'intégration aux niveaux national et local sont les plus marquées dans la plupart des pays d'immigration de longue date (en particulier en France et en Belgique), en Suède et en Autriche.

Différentes catégories socioéconomiques partagent des points de vue très similaires sur l'intégration réussie des immigrés non originaires de l'UE dans leur pays. Dans l'UE, on observe peu de différences en fonction du genre, de la situation professionnelle et du niveau d'études. Toutefois, les répondants de moins de 25 ans et ceux qui déclarent vivre dans une grande ville ont une opinion beaucoup plus positive de l'intégration que les répondants âgés et ceux qui vivent dans des agglomérations de plus petite taille ou en zone rurale. D'une manière générale, les ressortissants de l'UE qui ont le sentiment d'être bien informés ou qui interagissent plus fréquemment avec des immigrés extra-communautaires ont une vision positive de l'intégration. Il en va de même des ressortissants de l'UE d'ascendance étrangère.

Dans les deux tiers des pays, la conception de l'intégration des immigrés à l'échelle nationale était plus positive en 2021 que quatre ans auparavant. C'est en Allemagne et dans la plupart des pays d'Europe centrale que l'opinion a le plus évolué, la part des répondants ayant une vision positive de l'intégration des immigrés non originaires de l'UE ayant augmenté d'au moins 8 points de pourcentage. Elle est en revanche beaucoup moins positive aujourd'hui en Croatie, en Slovénie, en Autriche et en Finlande. Une majorité (53 %) de ressortissants de l'UE estiment que leur gouvernement national ne fait pas assez pour promouvoir activement l'intégration des immigrés, et 69 % que les actions en faveur de l'intégration constituent un investissement nécessaire à long terme.

Principaux résultats

- En 2021, 47 % des citoyens de l'UE dans l'UE estiment que l'intégration des immigrés de pays tiers dans leur pays est réussie. L'opinion la plus positive est observée en Irlande et dans quelques pays d'Europe centrale, et la plus négative en Suède, en Lettonie et en France.
- Les citoyens de l'UE qui se sentent bien informés ou qui interagissent plus fréquemment avec des immigrés de pays tiers ont généralement une vision plus positive de l'intégration.
- La plupart des ressortissants de l'UE (53 %) estiment que leur gouvernement national ne fait pas assez pour promouvoir activement l'intégration des immigrés, et 69 % que les actions en faveur de l'intégration constituent un investissement nécessaire.

Graphique 5.15. Points de vue de la société d'accueil sur l'intégration des immigrés extra-communautaires dans l'UE

Ressortissants de l'UE âgés de 15 ans et + pour qui l'intégration est très réussie ou plutôt réussie, hors non-réponse, 2021

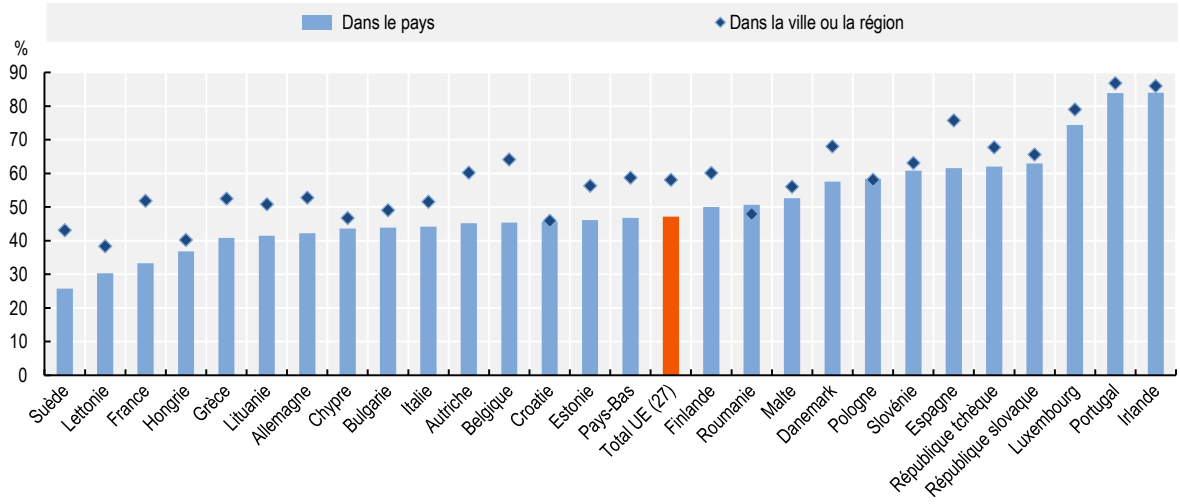

StatLink https://stat.link/vfn15i

Graphique 5.16. Points de vue de la société d'accueil sur l'intégration des immigrés extra-communautaires, selon plusieurs caractéristiques, UE27

Ressortissants de l'UE âgés de 15 ans et + pour qui l'intégration est très réussie ou plutôt réussie, hors non-réponse, 2021

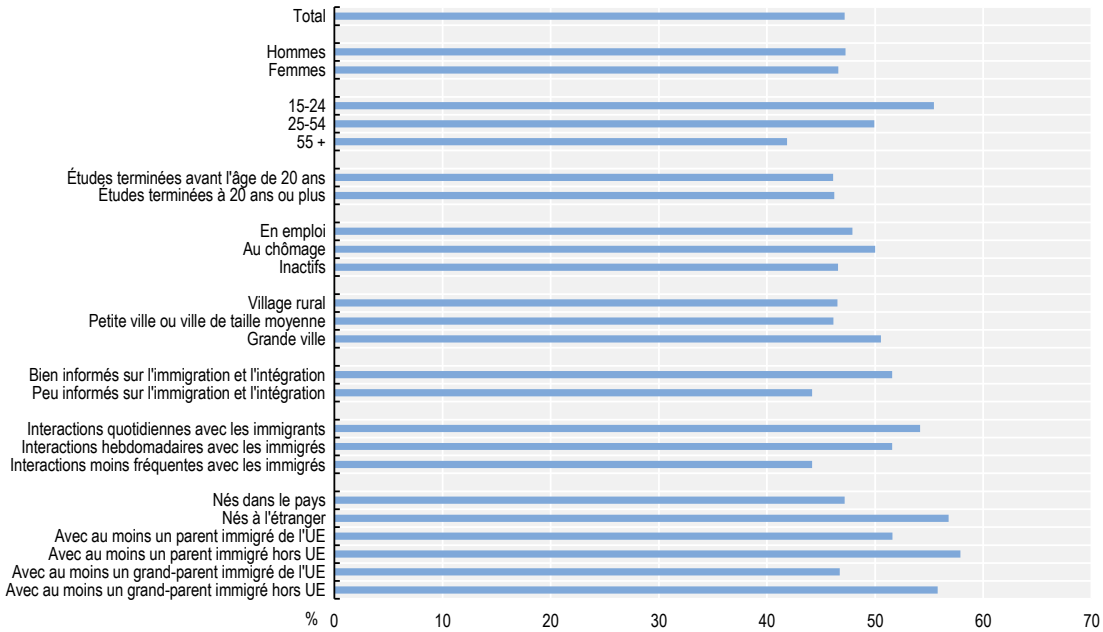

StatLink https://stat.link/p1gjtn

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.9. Points de vue de la société d'accueil sur l'évolution des résultats d'intégration

Contexte

La façon dont la société d'accueil perçoit l'évolution des résultats des immigrés en matière d'intégration et la mesure dans laquelle cette perception est proche ou éloignée de la réalité révèlent le degré de connaissance de ce processus par la population et son opinion sur l'immigration. Les indicateurs considérés sont l'emploi, la pauvreté, le niveau d'études et les résultats scolaires.

Cet indicateur (uniquement disponible pour les pays de l'UE) compare l'évolution perçue des principaux résultats des immigrés de pays tiers en matière d'intégration ces dix dernières années avec l'évolution réelle de la situation sur cette même période. Il repose sur les réponses des ressortissants de l'UE à l'Eurobaromètre 2021, et l'évolution réelle sur les données les plus récentes publiées dans le présent rapport. L'évolution réelle est considérée comme positive/négative lorsque la variation de l'indicateur concerné au cours des dix dernières années correspond à +/- 2 points de pourcentage ou +/- 10 points de score au PISA. À l'intérieur de ces fourchettes, on considère que l'évolution est non significative, donc stable.

Quel que soit l'indicateur considéré, la plupart des ressortissants de l'UE ont une perception inexacte de l'évolution de l'intégration des immigrés au cours de la dernière décennie. S'agissant du pourcentage d'immigrés occupant un emploi (assimilé au taux d'emploi), la plupart des répondants dans un quart des pays de l'UE estiment que l'évolution qu'ils perçoivent correspond à l'évolution réelle, tandis qu'ils en ont une vision plus positive en Grèce, à Chypre et aux Pays-Bas seulement, et moins positive dans près de 3 pays sur 5. Dans l'UE, seuls 39 % des répondants envisagent ce phénomène dans leur pays tel qu'il évolue dans la réalité, tandis que 52 % en ont une vision moins positive, et 9 % plus positive. Ce dernier profil se retrouve souvent dans les pays d'Europe du Sud (sauf en Espagne et au Portugal), dans lesquels le taux d'emploi des immigrés non originaires de l'UE a chuté, ou est au mieux resté stable. Dans beaucoup de pays d'Europe centrale et la plupart des pays d'immigration de longue date, en revanche, où le taux d'emploi a en réalité augmenté, la plupart des répondants ont une vision du phénomène moins positive que l'évolution réelle (les trois quarts des répondants en Hongrie, en France et en Lettonie). Les pays dans lesquels l'évolution perçue de l'emploi des immigrés se rapproche le plus de la réalité sont l'Irlande, le Portugal, Malte et l'Estonie.

Le fait d'étudier séparément les femmes et les hommes immigrés modifie légèrement la perception faussée de l'évolution du taux d'emploi des immigrés de pays tiers. Les ressortissants de l'UE pensent que l'évolution du taux d'emploi des hommes et des femmes non originaires de l'UE est similaire, alors que l'emploi des hommes a en pratique progressé dans un nombre légèrement plus important de pays. Dans l'UE, 48 % des répondants envisagent l'évolution du taux d'emploi des hommes non originaires de l'UE de façon moins positive que ce qu'elle est en réalité, alors que pour celui des femmes, ils ne sont que 42 %. En Espagne, la plupart des répondants pensent que l'évolution du taux d'emploi des hommes nés en dehors de l'UE est moins bonne que dans la réalité, et celle du taux d'emploi des femmes meilleure. Aux Pays-Bas, où l'emploi des femmes et des hommes nés en dehors de l'UE est resté stable, la moitié des répondants estiment que la situation professionnelle des femmes non originaires de l'UE s'est améliorée. S'agissant des hommes non originaires de l'UE, seul un tiers des répondants partagent cet avis.

Graphique 5.17. Comment l'évolution du taux d'emploi des immigrés extra-communautaires était perçue dans l'UE

Ressortissants de l'UE, 15 ans et +, perception en 2021 des dix années précédentes par rapport à l'évolution réelle du taux d'emploi

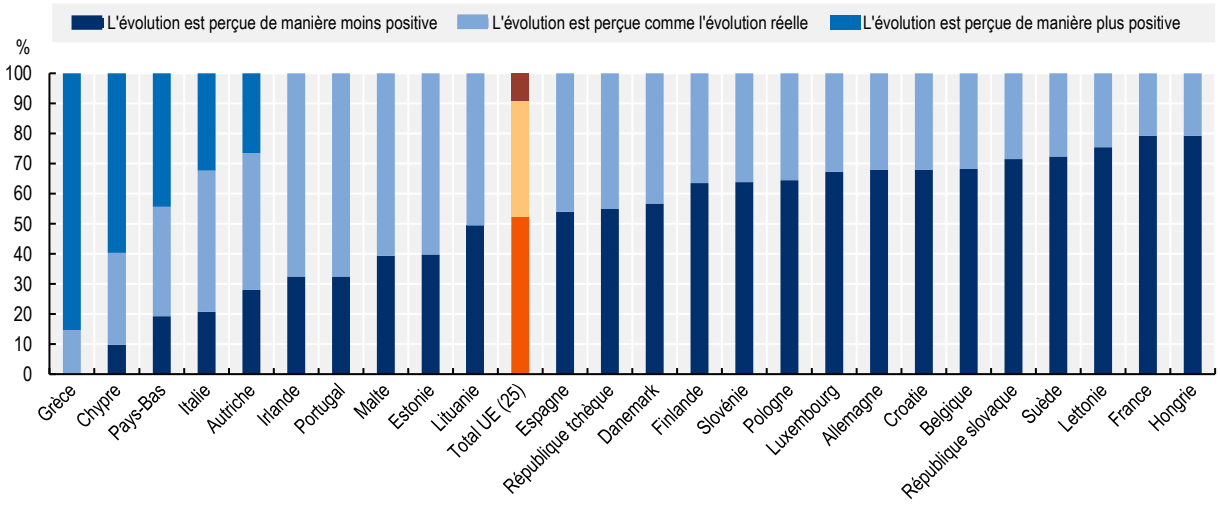

StatLink https://stat.link/omnet7

Graphique 5.18. Comment l'évolution du taux de pauvreté des immigrés extra-communautaires était perçue dans l'UE

Ressortissants de l'UE, 15 ans et +, perception en 2021 des dix années précédentes par rapport à l'évolution réelle du taux de pauvreté entre 2010 et 2020

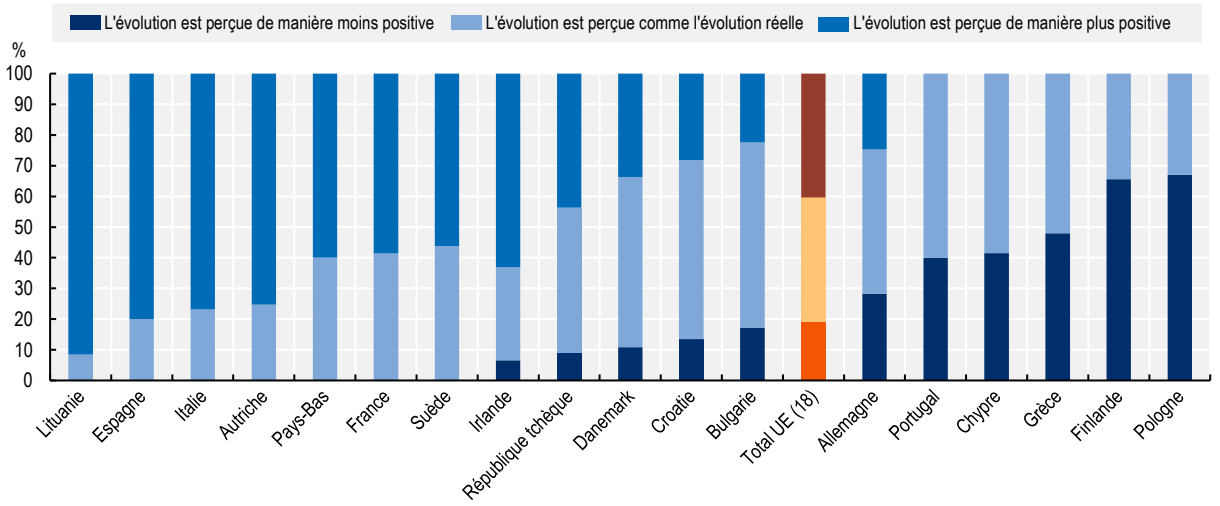

StatLink https://stat.link/54zqe1

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

S'agissant du taux de pauvreté des immigrés de pays tiers, les ressortissants de l'UE avaient le sentiment qu'il avait évolué plus positivement qu'il ne l'avait fait en réalité. Cette perception était celle de 40 % des répondants, tandis que pour 41 % elle était conforme à la réalité et que pour 19 % elle était moins bonne que la réalité. Dans la quasi-totalité des pays où le taux de pauvreté des immigrés non originaires de l'UE a augmenté au cours des dix dernières années, la plupart des répondants ont perçu cette hausse comme étant moins importante que dans la réalité, en particulier en Lituanie, en Espagne et en Italie. Dans les pays d'Europe du Sud, où le taux de pauvreté des immigrés extra-communautaires a chuté, cette baisse était conforme à la perception de la plupart des répondants. Toutefois, d'autres pays qui ont connu un tel recul sont moins conscients de cette évolution. En Pologne et en Finlande, par exemple, l'évolution a été perçue par les répondants de façon moins positive que l'évolution réelle.

Le niveau d'études des personnes nées à l'étranger, y compris en dehors de l'UE, s'est amélioré ces dix dernières années (voir l'indicateur 3.1), sous l'effet de nouvelles entrées de personnes plus instruites. Dans la plupart des pays, les répondants ne reconnaissent toutefois pas l'augmentation observée de la part d'immigrés de pays tiers très instruits. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, en particulier, ainsi qu'en France, un tiers des répondants au plus savent que le niveau d'études des immigrés non originaires de l'UE a progressé ces dix dernières années. Et la part globale de ceux qui en ont conscience n'est que de 39 % à l'échelle de l'UE. La perception est plus proche de la réalité dans un tiers seulement des pays, notamment en Europe du Sud.

Contrairement aux immigrés adultes, les résultats scolaires des enfants d'immigrés nés dans le pays n'ont progressé ces dix dernières années que dans un tiers des pays de l'UE et sont restés relativement stables dans la plupart des autres pays. Dans l'UE, 38 % des répondants connaissent les évolutions observées dans leur pays ; ils sont tout autant (38 %) à indiquer que les résultats scolaires des enfants d'immigrés se sont améliorés, tandis que seuls 24 % pensent qu'ils ont baissé. Les répondants des pays d'Europe du Sud et de la plupart des pays nordiques estiment que les résultats scolaires ont évolué de façon plus positive qu'ils ne l'ont fait en réalité. Cette perception est particulièrement vraie dans les pays où les résultats (tels que mesurés dans les scores du PISA) ont le plus baissé : en Grèce, en Finlande, aux Pays-Bas et en Hongrie, environ 7 répondants sur 8 ont en effet une vision plus positive de l'évolution. En revanche, dans la plupart des pays d'immigration de longue date (à l'exception de la Belgique et des Pays-Bas), en Suède et en République tchèque, où les résultats scolaires des enfants d'immigrés se sont considérablement améliorés, la plupart des répondants ont perçu négativement cette évolution. C'est dans les pays qui accueillent une faible population immigrée, comme les pays baltes et les pays d'Europe orientale, que la perception des évolutions est la plus juste.

Principaux résultats

- Les ressortissants de l'UE ont pour la plupart une perception inexacte de la façon dont les résultats des immigrés non originaires de l'UE sur le plan de l'intégration ont évolué au cours de la dernière décennie. Quel que soit l'indicateur considéré, moins de 43 % des répondants ont une perception de l'évolution des résultats d'intégration qui est conforme à la réalité.
- Dans l'Europe du Sud (sauf en Espagne et au Portugal), la plupart d'entre eux perçoivent l'évolution du taux d'emploi des immigrés de pays tiers de façon plus positive que la réalité, alors que dans la plupart des pays d'Europe centrale et la plupart des pays d'immigration de longue date, ils ont la perception inverse.
- Si la part d'immigrés de pays tiers très instruits a augmenté, la plupart des pays ont la perception inverse, notamment en France et dans les pays de l'Europe centrale et orientale.
- Pour les répondants des pays d'Europe du Sud et des pays nordiques (à l'exception de la Suède), l'évolution des résultats scolaires des enfants d'immigrés était plus positive qu'elle ne l'était en réalité. Les répondants de la plupart des pays d'immigration de longue date, en Suède et en République tchèque avaient le sentiment inverse, même si les résultats scolaires des descendants d'immigrés se sont considérablement améliorés.

Graphique 5.19. Comment l'évolution du niveau d'études des immigrés extra-communautaires était perçue dans l'UE

Ressortissants de l'UE, 15 ans et +, perception en 2021 des dix années précédentes par rapport à l'évolution réelle de la part de personnes très instruites entre 2010 et 2020

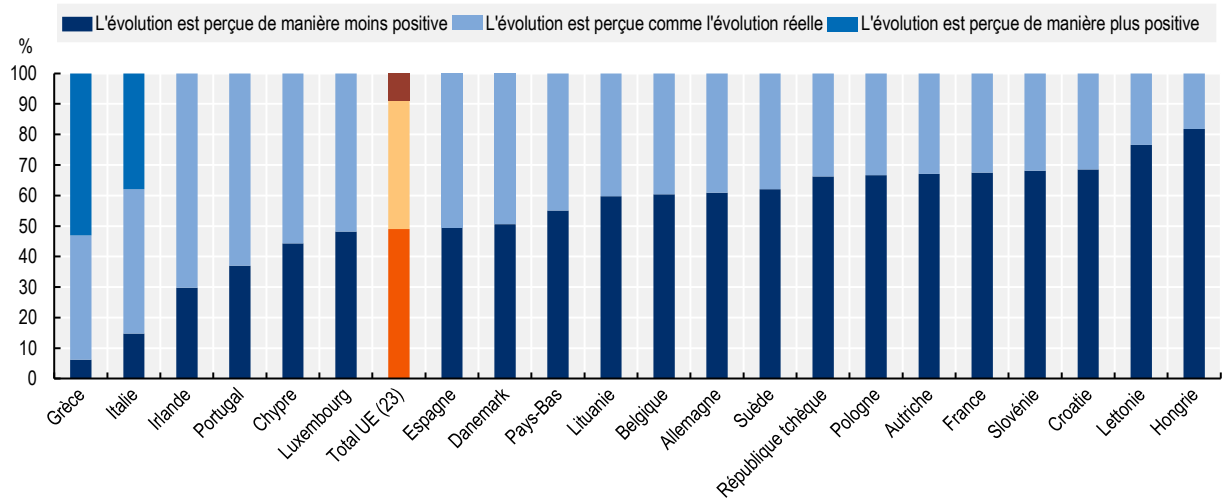

StatLink https://stat.link/7h4eix

Graphique 5.20. Comment l'évolution des résultats scolaires des enfants d'immigrés était perçue dans l'UE

Ressortissants de l'UE, 15 ans et +, perception en 2021 des dix années précédentes par rapport à l'évolution réelle des scores du PISA en compréhension de l'écrit entre 2009 et 2018

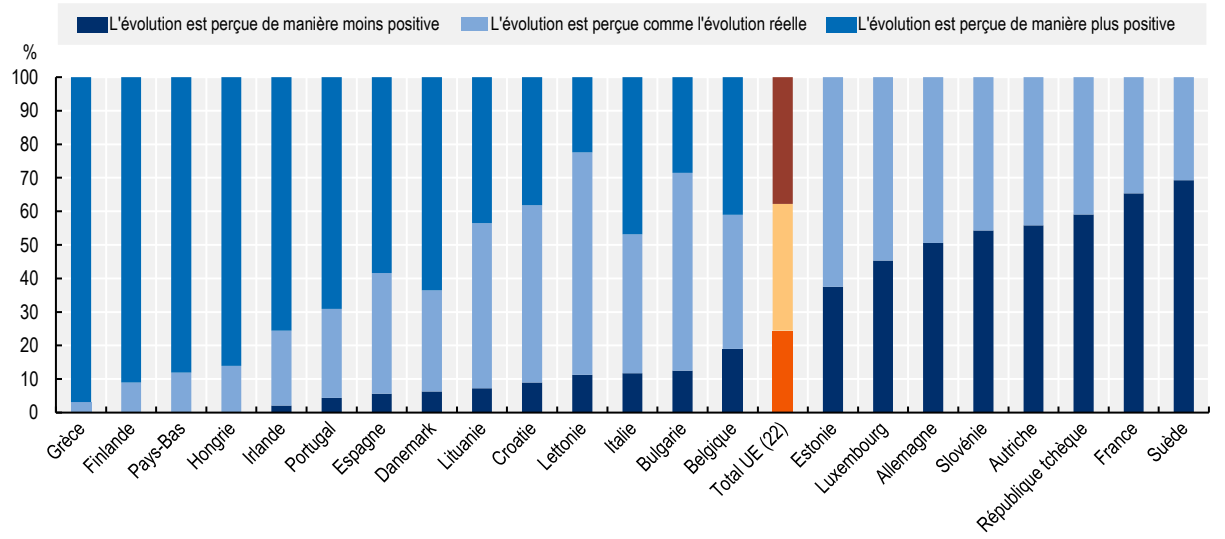

StatLink https://stat.link/i1nxkv

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

5.10. Facteurs sociaux perçus comme étant nécessaires à la bonne intégration des immigrés

Contexte

Comprendre les facteurs qui sont perçus par la société d'accueil comme favorisant le processus d'intégration permet aux décideurs de cerner les préoccupations de la population et d'apporter un soutien éventuel à certaines mesures d'intégration.

Cet indicateur, qui est uniquement disponible pour les pays de l'UE, récapitule les facteurs sociaux que les ressortissants de l'UE jugent importants parce ce qu'ils favorisent ou au contraire entravent la bonne intégration des immigrés de pays tiers dans le pays d'accueil.

Les facteurs sociaux que la population de l'UE juge importants pour la bonne intégration des immigrés de pays tiers sont les mêmes dans pratiquement tous les pays de l'UE. Parler la langue officielle du pays est le facteur d'intégration le plus important ; il est cité par 85 % des répondants dans l'UE. En Finlande, toutefois, l'acceptation des valeurs et des normes de la société d'accueil se place juste devant la maîtrise de la langue, ce facteur d'intégration revêtant aussi de l'importance dans d'autres pays (77 % des répondants dans l'ensemble de l'UE). Ce critère important d'intégration est en effet autant susceptible d'être cité que n'importe quel facteur économique, comme la contribution au système de protection sociale ainsi que le niveau suffisant d'études et de qualification pour trouver un emploi. Dans une moindre mesure, le fait d'avoir des amis est également important pour les deux tiers des répondants de l'UE environ. Partager les traditions culturelles du pays d'accueil est toutefois jugé moins important, moins de 50 % des répondants estimant ce facteur indispensable à l'intégration dans moins d'un tiers des pays, notamment surtout dans les pays nordiques, en Allemagne et aux Pays-Bas. Ce facteur est considéré comme essentiel dans les nouveaux pays d'immigration, comme les pays d'Europe du Sud, la Hongrie et l'Irlande.

Dans environ la moitié des pays de l'UE, les deux tiers au moins des répondants estiment que les efforts insuffisants déployés par les immigrés eux-mêmes sont l'un des principaux obstacles à leur intégration dans la société d'accueil. Cette idée est particulièrement répandue en Europe du Sud (en particulier en Grèce), en Finlande et aux Pays-Bas. Dans les pays d'immigration de plus longue date (par exemple la France, la Suède et les Pays-Bas), en revanche, la discrimination à l'encontre des immigrés est considérée comme un obstacle encore plus important à leur intégration. Dans l'UE, environ deux tiers des répondants considèrent la discrimination, les efforts d'adaptation insuffisants et la forte concentration des immigrés dans certaines zones comme des obstacles majeurs à l'intégration. Pourtant, aucun de ces problèmes n'est perçu comme étant aussi important que la recherche d'emploi, laquelle est citée par les ressortissants de l'UE comme le principal obstacle à l'intégration des immigrés. Si au moins 3 répondants sur 5 considèrent le manque d'interactions entre les immigrés et les ressortissants du pays d'accueil ainsi que la représentation négative des immigrés dans les médias comme étant des obstacles à l'intégration, ces chiffres restent systématiquement inférieurs à ceux des autres obstacles susmentionnés.

Principaux résultats

- Dans l'ensemble, parler la langue officielle du pays d'accueil est considéré comme le facteur social le plus important pour l'intégration des immigrés de pays tiers, suivi, à égalité, par l'acceptation des valeurs et des normes du pays d'accueil, la contribution au système de protection sociale et par le niveau suffisant d'études et de qualification.
- D'après les ressortissants de l'UE, le principal obstacle à l'intégration dans l'UE est de trouver un emploi.
- Dans l'UE, les deux tiers des personnes interrogées estiment que les efforts d'adaptation limités que fournissent les immigrés eux-mêmes et les actes de discrimination dont ils font l'objet sont des obstacles majeurs à leur intégration dans la société.

Graphique 5.21. Facteurs sociaux propices à la bonne intégration des immigrés extra-communautaires dans l'UE

Ressortissants de l'UE de 15 ans et + qui estiment que le facteur en question est important pour la bonne intégration des immigrés dans le pays, 2021

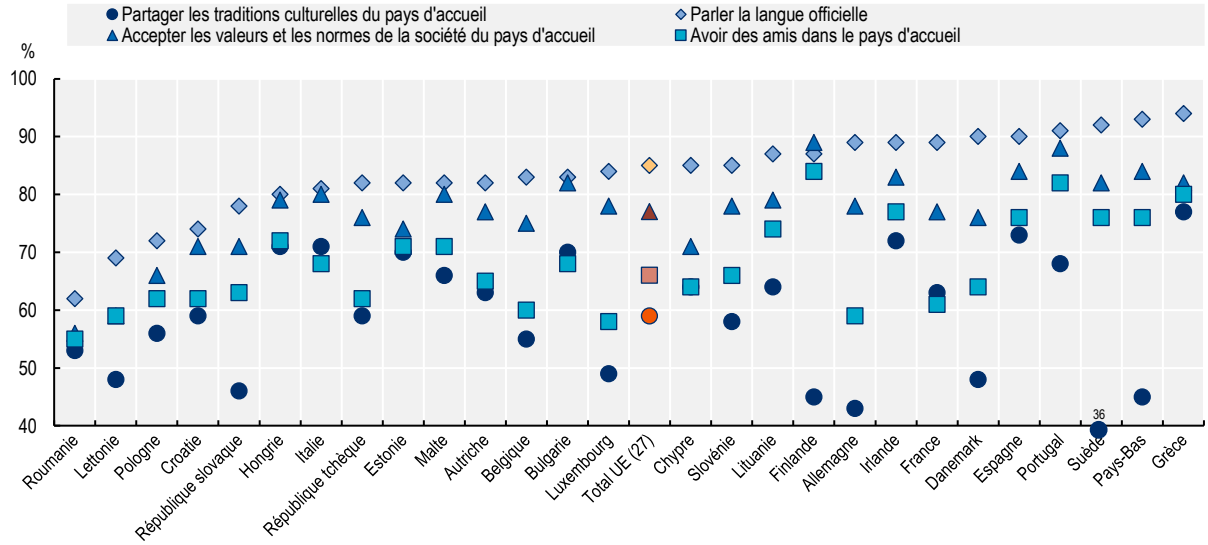

StatLink https://stat.link/tn8pov

Graphique 5.22. Obstacles sociaux à la bonne intégration des immigrés extra-communautaires dans l'UE

Ressortissants de l'UE de 15 ans et + qui estiment que le facteur en question est un obstacle à la bonne intégration des immigrés dans le pays, 2021

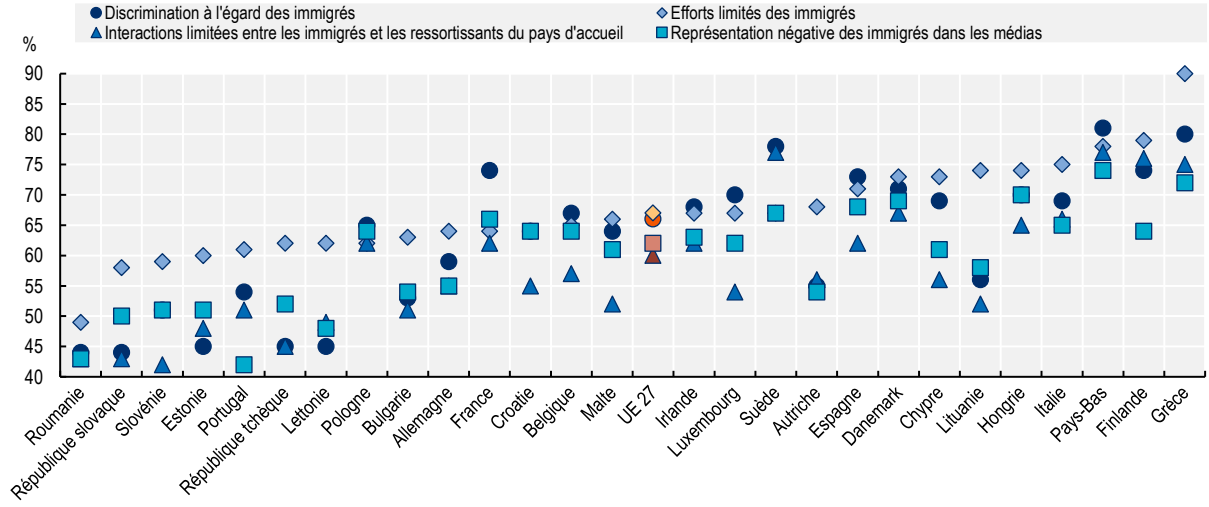

StatLink https://stat.link/hv6c8z

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

6 Intégration des personnes âgées immigrées

Les immigrés âgés sont de plus en plus nombreux dans la plupart des pays. Pourtant, alors qu'ils atteignent un âge avancé, les difficultés qu'ils rencontrent pour s'intégrer, ainsi que leurs résultats, sont peu connus. Ces difficultés sont difficiles à cerner étant donné que la population âgée immigrée, qui correspond à des flux migratoires anciens, est souvent très différente des autres cohortes d'immigrés. Dans la plupart des pays d'immigration de longue date, cette population a été façonnée par les arrivées de « travailleurs invités » peu qualifiés et par l'immigration familiale qui a suivi.

Le présent chapitre donne pour la première fois un aperçu d'une sélection d'indicateurs pour cette catégorie, avant le début de la pandémie de COVID-19. Il commence par décrire la taille et la composition par âge de la population âgée (indicateur 6.1). Il examine ensuite les conditions de vie, à savoir le niveau de pauvreté (indicateur 6.2), les conditions de logement (6.3) et l'état de santé perçu (6.4). Le dernier indicateur porte sur l'accès à des soins professionnels à domicile (indicateur 6.5).

En bref

Si, dans la plupart des pays, les personnes nées à l'étranger sont en moyenne plus jeunes que les personnes nées dans le pays, la population immigrée âgée augmente et suscite des préoccupations

- Dans l'UE comme dans l'OCDE, environ 15 % de la population née à l'étranger a plus de 65 ans, soit une part plus faible que celle observée parmi les natifs dans la plupart des pays. Toutefois, dans un tiers environ des pays, les personnes nées à l'étranger sont plus susceptibles d'avoir 65 ans ou plus que les personnes nées dans le pays.
- Les cohortes nées à l'étranger vieillissent dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'UE. La part de seniors parmi les immigrés a augmenté en effet dans les deux tiers des pays ces dix dernières années. Le vieillissement est toutefois plus lent que chez les personnes nées dans le pays, parmi lesquelles la part de seniors a progressé dans tous les pays.
- La structure par âge des immigrés s'explique par les flux migratoires passés, la dynamique des migrations de retour après la retraite et les schémas de mortalité. La part d'immigrés âgés est la plus faible dans les pays où l'immigration est comparativement plus récente (par exemple en Amérique latine) et la plus élevée dans les pays où la population née à l'étranger a été façonnée par l'édification de la nation, les changements de frontières et les minorités nationales (comme dans les pays baltes).

Les taux de pauvreté relative ont augmenté ces dix dernières années tandis que les conditions de logement des immigrés âgés se sont améliorées

- Environ in immigré âgé sur quatre vit dans une situation de pauvreté relative dans l'UE. Aux États-Unis et en Australie, cette part est encore plus élevée (plus de 40 %). Dans la plupart des pays, notamment dans les pays d'immigration de longue date, aux États-Unis, en Europe du Sud et en Suède, les seniors nés à l'étranger sont plus susceptibles de vivre dans une situation de pauvreté relative que leurs pairs nés dans le pays. À Malte et à Chypre, qui attirent des retraités aisés, le taux de pauvreté est plus élevé parmi les personnes âgées nées dans le pays.
- Ces dix dernières années, dans l'UE comme dans l'OCDE, le taux de pauvreté des immigrés âgés a augmenté d'environ 4 points de pourcentage, tandis qu'il a légèrement reculé chez les seniors nés dans le pays. La situation s'est encore plus détériorée parmi les immigrés âgés de 75 ans et plus.
- Les conditions de logement des personnes âgées se sont améliorées ces dix dernières années. Néanmoins, les immigrés seniors sont plus susceptibles que leurs pairs nés dans le pays de vivre dans un logement de qualité médiocre en République tchèque, dans les pays nordiques et dans la plupart des pays d'immigration de longue date, tandis qu'ils sont moins susceptibles d'être mal logés dans les pays baltes. Les immigrés âgés non originaires de l'UE sont plus souvent mal logés.

Les différences entre les immigrés et les personnes nées dans le pays sont faibles en matière d'état de santé autodéclaré et d'accès aux soins, mais l'accès à des soins professionnels à domicile est difficile pour les deux groupes

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, la part des seniors nés à l'étranger et nés dans le pays qui déclarent être en bonne santé est la même. Dans l'UE, environ 40 % des immigrés âgés déclarent être en bonne santé. On observe les parts les plus élevées (plus de 60 %) en Amérique du Nord et les plus faibles dans les pays baltes.

- Ces dix dernières années, la part des seniors qui déclarent être en bonne santé a augmenté dans environ deux tiers des pays parmi les immigrés et dans la quasi-totalité des pays parmi les personnes nées dans le pays.
- La plupart des ménages comptant des personnes âgées ayant besoin de soins professionnels à domicile ne bénéficient pas de tels services. Seuls 34 % des ménages qui comptent des immigrés âgés ayant besoin de tels soins en ont reçu, par rapport à 36 % des ménages comptant des seniors nés dans le pays. Les ménages qui comptent des immigrés âgés étaient beaucoup moins susceptibles de bénéficier d'un tel soutien dans la plupart des pays d'Europe du Sud et en Belgique.
- Les immigrés âgés qui vivent seuls, contrairement aux seniors nés dans le pays, sont moins susceptibles de bénéficier de soins professionnels à domicile que ceux qui vivent avec d'autres personnes immigrées, alors même qu'ils en ont peut-être le plus besoin.

6.1. Âge de la population immigrée

Contexte

Les personnes dites âgées sont celles qui ont 65 ans et plus (seniors). Les problèmes de santé se déclarant généralement à un âge avancé, le présent chapitre étudie aussi les personnes très âgées, c'est-à-dire celles qui ont 75 ans et plus. La part des personnes âgées est exprimée en pourcentage de la population née à l'étranger et de la population née dans le pays.

La population née dans le pays compte une part plus importante de personnes âgées (65 ans et plus) que la population née à l'étranger, à la fois dans l'OCDE (18 % contre 15 %) et dans l'UE (21 % contre 15 %). On observe les mêmes écarts dans l'UE s'agissant des personnes très âgées (75 ans et plus), lesquelles représentent 6 % de la population immigrée mais 10 % de la population née dans le pays. Dans les deux tiers des pays, les natifs sont plus susceptibles d'être âgés et très âgés que les immigrés. On observe toutefois l'inverse dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale (où la composition de la population âgée née à l'étranger a été façonnée par l'édification de la nation, les changements de frontières et les minorités nationales), ainsi qu'en Türkiye et dans quelques pays d'installation et d'immigration de longue date (comme l'Australie, le Canada et la France). Les immigrés âgés sont les plus nombreux dans les pays baltes. En Lettonie et en Estonie, ils représentent plus de 44 % de la population née à l'étranger.

La structure par âge de la population immigrée âgée varie d'un pays à l'autre en raison des flux migratoires passés, de la dynamique des migrations de retour après la retraite et des schémas de mortalité. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les personnes âgées immigrées ont majoritairement entre 65 et 74 ans. À l'échelle de l'OCDE et de l'UE, 42 % ont 75 ans et plus. Cette part est toutefois inférieure dans les pays où l'immigration a commencé à s'intensifier seulement dans les années 2000 et où peu d'immigrés sont aujourd'hui très âgés, comme en Europe du Sud, en Irlande, au Mexique et au Chili. En Pologne, en revanche, où les minorités nationales ont façonné la population née à l'étranger après la Seconde Guerre mondiale, ou en Corée, les deux tiers au moins des seniors nés à l'étranger sont très âgés. En fait, plus de 15 % des personnes âgées immigrées ont 85 ans et plus en Pologne, en Bulgarie, en Corée et en Norvège.

Si la part des personnes âgées et très âgées nées dans le pays a augmenté partout ces dix dernières années, on observe la même évolution pour les immigrés dans les deux tiers des pays seulement. La hausse de la part des seniors a été plus forte parmi les personnes nées dans le pays dans sept pays sur dix et, s'agissant de la part des seniors très âgés, dans huit pays sur dix. Ce n'est toutefois pas le cas en France, aux États-Unis, en Grèce, dans les pays baltes et en Croatie. Dans de nombreux autres pays d'Europe centrale et orientale, la part des immigrés âgés et très âgés a diminué ces dix dernières années, en raison des décès et de l'arrivée de cohortes plus jeunes. On observe des évolutions analogues dans la plupart des pays nordiques et au Chili, quoique dans une moindre mesure.

Principaux résultats

- Dans l'UE comme dans l'OCDE, la part des personnes âgées nées dans le pays est supérieure à celle des personnes âgées nées à l'étranger dans les deux tiers des pays. Les différences entre les pays quant à la part des personnes âgées sont beaucoup plus marquées s'agissant de la population née à l'étranger que de la population née dans le pays.
- Dans la plupart des pays, les immigrés âgés ont principalement entre 65 et 74 ans. Ils sont beaucoup plus âgés en Pologne, en Bulgarie, en Corée et en Norvège.
- Si la part des personnes âgées nées dans le pays a augmenté partout ces dix dernières années, on observe la même évolution pour les immigrés dans les deux tiers des pays seulement.

Graphique 6.1. Personnes âgées et très âgées

En pourcentage des populations nées à l'étranger et des populations nées dans le pays, 2020

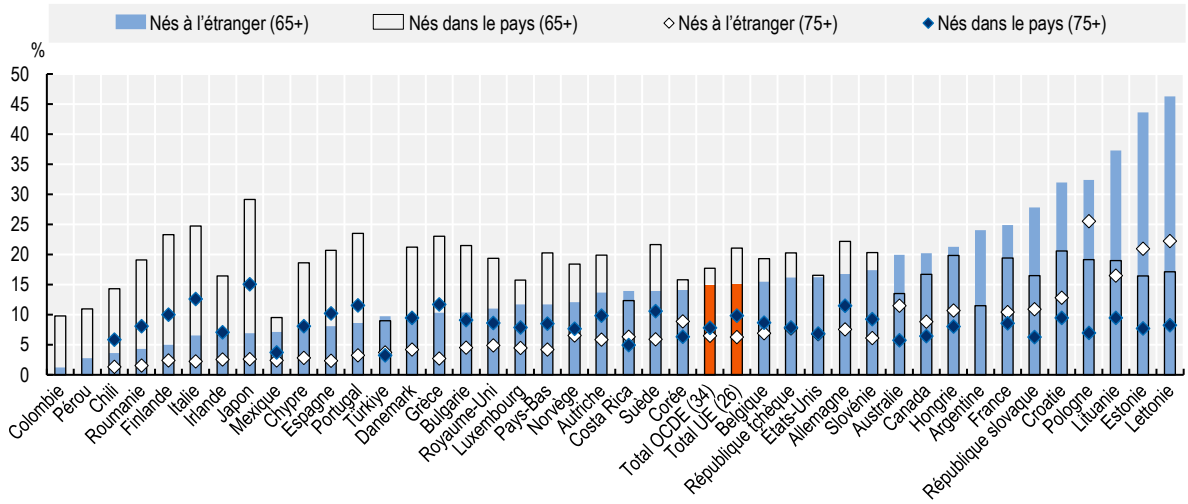

StatLink https://stat.link/nlxtco

Graphique 6.2. Évolution de la population des personnes âgées

En pourcentage des populations nées à l'étranger et nées dans le pays, de 65 ans et plus, entre 2010 et 2020

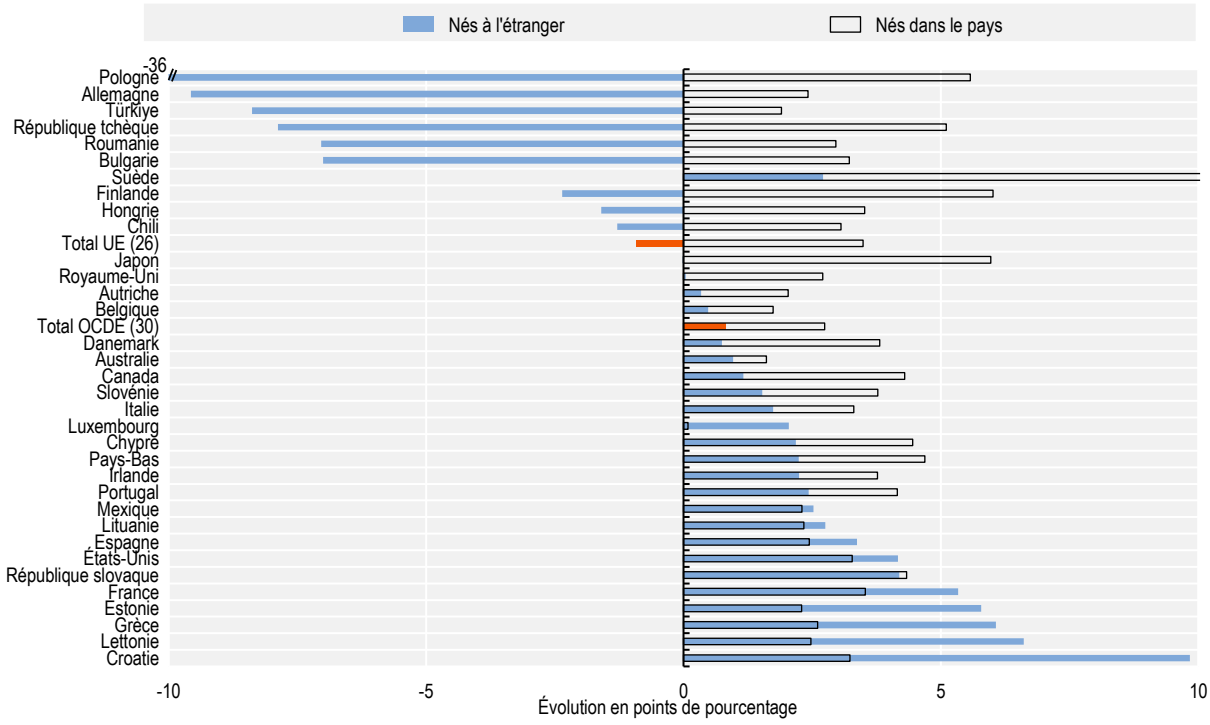

StatLink https://stat.link/ur5slw

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

6.2. Pauvreté relative

Contexte

Le taux de pauvreté relative correspond à la part d'individus qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté relative. Eurostat fixe ce seuil à 60 % du revenu disponible équivalent médian dans chaque pays. Le taux est calculé pour les personnes âgées (65 ans et plus) et très âgées (75 ans et plus).

Dans l'UE, la pauvreté relative touche 26 % des immigrés âgés et 28 % des immigrés très âgés, par rapport à 19 % et 22 % de leurs pairs nés dans le pays, respectivement. Aux États-Unis et en Australie, le taux de pauvreté relative dépasse 40 % chez les personnes âgées nées à l'étranger et atteint 48 % parmi les immigrés très âgés aux États-Unis. En effet, dans la plupart des pays, les seniors ainsi que ceux très âgés nés à l'étranger sont plus pauvres que leurs pairs nés dans le pays, d'au moins 10 points de pourcentage dans les pays d'immigration de longue date (sauf en Allemagne et au Royaume-Uni), aux États-Unis, dans les pays d'Europe du Sud (sauf au Portugal) et en Suède. En revanche, à Malte et à Chypre, qui attirent de nombreux retraités aisés, les seniors nés dans le pays sont plus susceptibles d'être pauvres. Les personnes nées dans le pays sont aussi beaucoup plus susceptibles de vivre dans une situation de pauvreté relative au Canada, en Nouvelle-Zélande et dans quelques pays d'Europe centrale et orientale.

Ces dix dernières années, dans l'UE comme dans l'OCDE, le taux de pauvreté relative des immigrés âgés a augmenté d'environ 4 points, tandis qu'il a légèrement reculé chez les seniors nés dans le pays. Il s'est encore plus accentué parmi les immigrés très âgés, tant dans l'UE que dans l'OCDE, mais n'a que légèrement reculé chez leurs homologues nés dans le pays. Le taux de pauvreté des personnes âgées a plus que doublé chez les immigrés en Italie et aux Pays-Bas, tandis qu'il a légèrement baissé et légèrement augmenté, respectivement, chez leurs pairs nés dans le pays. Dans les pays baltes, le taux de pauvreté a considérablement augmenté parmi les immigrés et les natifs âgés et très âgés (d'au moins 18 points de pourcentage), quoique dans une plus large mesure chez les personnes nées dans le pays.

Les seniors immigrés sont plus susceptibles d'être pauvres que les seniors nés dans le pays, quel que soit le niveau d'études. S'ils ont un niveau d'études élevé, ils sont plus de deux fois plus susceptibles que leurs pairs nés dans le pays de vivre dans une situation de pauvreté relative dans l'UE, et trois fois plus susceptibles dans la moitié des pays de l'UE. Dans la quasi-totalité des pays européens, les seniors immigrés d'origine extra-communautaire sont plus susceptibles d'être pauvres que leurs homologues nés dans l'UE. La situation de famille, le taux de propriétaires occupants (plus faible parmi les immigrés), ainsi que les caractéristiques des emplois occupés avant la retraite, sont des facteurs importants qui influent sur la pauvreté relative. Dans l'UE, un tiers des personnes âgées vivent seules, quelle que soit leur origine ; aux États-Unis, c'est le cas de 22 % des seniors nés à l'étranger et de 29 % de ceux qui sont nés dans le pays. Les personnes âgées qui vivent seules pâtissent encore plus de la pauvreté, leur taux de pauvreté relative étant supérieur d'environ 20 points en moyenne à celui de l'ensemble de la population immigrée âgée dans les pays de l'UE et de l'OCDE. Les personnes nées à l'étranger sont moins désavantagées dans la plupart des pays européens, mais pas en dehors de l'Europe. C'est en Europe centrale et orientale qu'elles sont le plus durement touchées. Plus de 40 % des seniors immigrés qui vivent seuls se trouvent dans une situation de pauvreté relative dans un peu moins des deux tiers des pays, tandis que leurs pairs nés dans le pays sont pauvres dans environ la moitié des pays.

Principaux résultats

- Dans l'UE, 26 % des immigrés âgés vivent en situation de pauvreté relative, et ils sont encore plus nombreux en dehors de l'Europe. Ils sont plus susceptibles d'être pauvres que leurs pairs nés dans le pays dans la plupart des pays, notamment dans les pays d'immigration de longue date, aux États-Unis, en Europe du Sud et en Suède.
- Ces dix dernières années, dans l'UE comme dans l'OCDE, le taux de pauvreté des immigrés âgés a augmenté d'environ 4 points de pourcentage, tandis qu'il a légèrement reculé chez les seniors nés dans le pays. La situation des immigrés très âgés s'est encore plus aggravée.

Graphique 6.3. Taux de pauvreté relative des personnes âgées

65 ans et plus, 2019

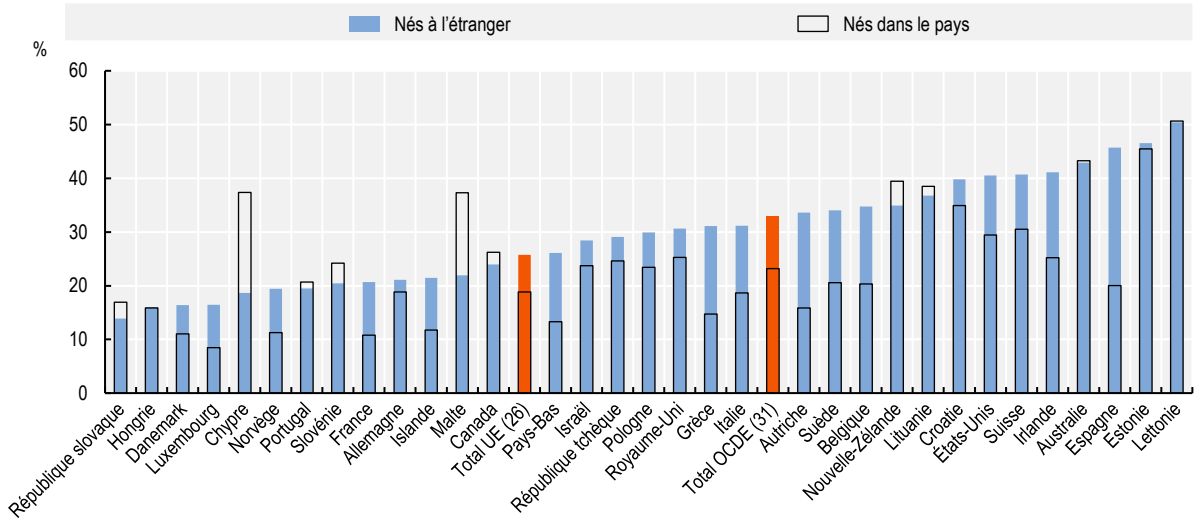

StatLink https://stat.link/vcjh5s

Graphique 6.4. Évolution du taux de pauvreté relative des personnes âgées

65 ans et plus, entre 2010 et 2019

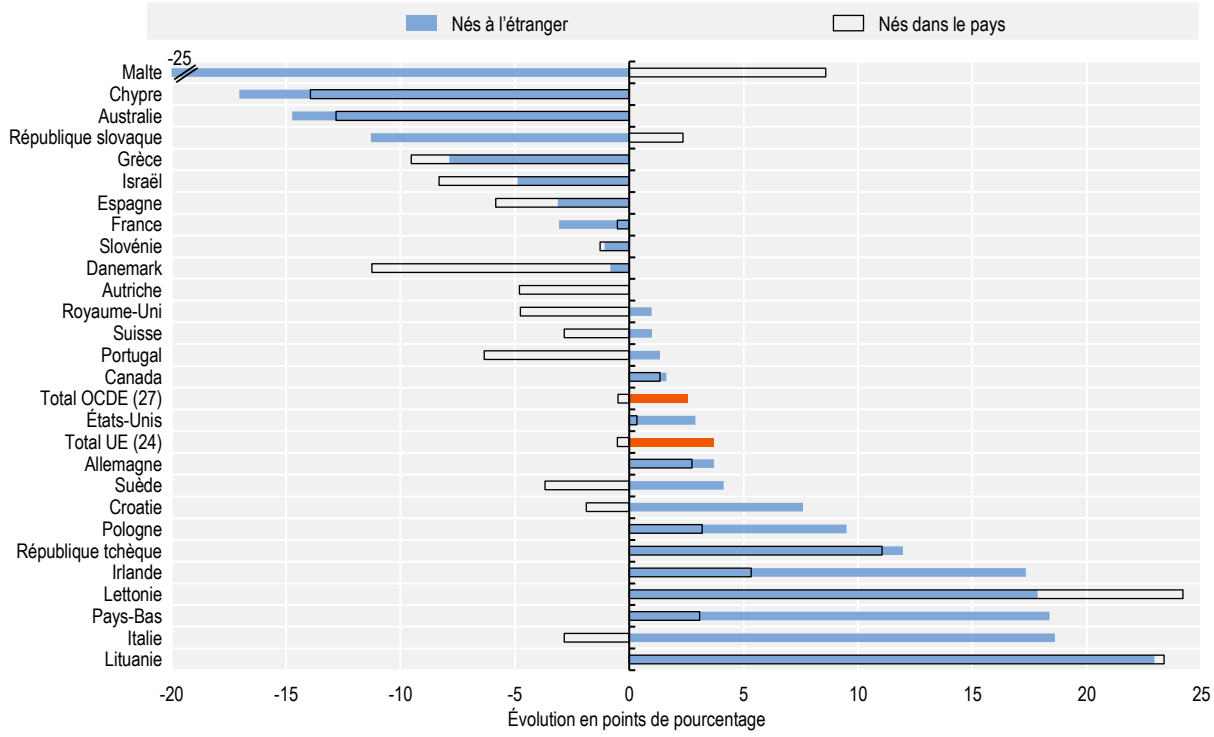

StatLink https://stat.link/p7vzud

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

6.3. Conditions de logement

Contexte

Les conditions de logement sont une composante essentielle du bien-être des personnes âgées. Le mal-logement accroît le risque de mauvais état de santé et d'isolement social.

Cet indicateur (disponible pour les pays européens uniquement) est la part des personnes âgées de 65 ans et plus et de 75 ans et plus qui vivent dans un logement de qualité médiocre, par exemple s'il est trop sombre, qu'il ne dispose pas d'une salle de bains à usage exclusif ou que son toit fuit.

Dans l'UE, un immigré âgé sur six est mal logé, une part analogue à celle des seniors nés dans le pays. Les immigrés seniors vivent plus dans de mauvaises conditions de logement que leurs homologues nés dans le pays dans 3 pays sur 5, en particulier en République tchèque, dans les pays nordiques et dans la plupart des pays d'immigration de longue date. Dans la quasi-totalité des pays, si les immigrés très âgés (75 ans et plus) sont moins susceptibles d'être mal logés que leurs pairs âgés de 65 à 74 ans, le mal-logement est plus fréquent chez les personnes très âgées nées dans le pays. Dans l'UE, la part des natifs très âgés qui sont mal logées est supérieure de 4 points de pourcentage à celle des personnes très âgées nées à l'étranger. Contrairement à leurs pairs âgés de 65 à 74 ans, les immigrés très âgés sont mieux logés que les personnes nées dans le pays par exemple en Espagne, en Autriche et en France, de même que les immigrés âgés et très âgés le sont dans les pays baltes (sauf Estonie). Il en va de même à Malte, qui accueillent de nombreux seniors immigrés aisés.

Les conditions de logement des personnes âgées se sont améliorées ces dix dernières années. Dans 3 pays sur 4 environ, la part des seniors nés à l'étranger qui sont mal logés a diminué et, dans la plupart des pays, dans une mesure encore plus grande parmi les seniors très âgés. La même tendance se dégage chez les seniors nés dans le pays, dont les conditions de logement s'améliorent généralement davantage que celles des seniors nés à l'étranger (-8 points contre -5 points de pourcentage, respectivement, dans l'UE), et de façon analogue dans les deux groupes s'agissant des seniors très âgés. En conséquence, l'écart entre les personnes âgées nées à l'étranger et nées dans le pays s'est creusé dans certains pays.

Le manque de ressources financières et la méconnaissance du marché du logement, ainsi que la discrimination pratiquée par les propriétaires, empêchent les immigrés âgés de se loger dans de bonnes conditions. Les immigrés âgés extra-communautaires sont plus touchés que leurs pairs nés dans l'UE et, dans presque tous les pays européens, ils sont en effet plus susceptibles de vivre dans des logements de qualité médiocre. L'écart est supérieur à 11 points de pourcentage en Autriche, en Suède et aux Pays-Bas. Si l'on considère les personnes âgées dans leur ensemble (qu'elles soient natives ou immigrées), celles qui vivent seules sont aussi plus susceptibles que les autres d'être mal logées. En Espagne, en Grèce et en Slovénie, les conditions de logement des immigrés se dégradent tout particulièrement quand ils vivent seuls. En outre, dans la quasi-totalité des pays, l'accession des seniors à la propriété, qui réduit le risque de mal-logement, est moins fréquente chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays (60 % contre 85 % dans l'UE).

Principaux résultats

- Les immigrés seniors vivent plus que leurs pairs nés dans le pays dans un logement de qualité médiocre dans les pays nordiques et dans la plupart des pays d'immigration de longue date, mais le sont moins dans les pays baltes. Les immigrés très âgés sont mieux logés que leurs pairs âgés de 65 à 74 ans, contrairement aux personnes très âgées nées dans le pays.
- Dans l'UE, la part des immigrés âgés mal logés a baissé ces dix dernières années, et ce encore plus pour les immigrés très âgés. L'amélioration des conditions de logement a été encore plus forte chez les seniors nés dans le pays, bien que similaire s'agissant des seniors très âgés.
- Le mal-logement est plus grand quand les seniors vivent seuls, surtout chez les immigrés.

Graphique 6.5. Mauvaises conditions de logement des personnes âgées

65 ans et plus, 2019

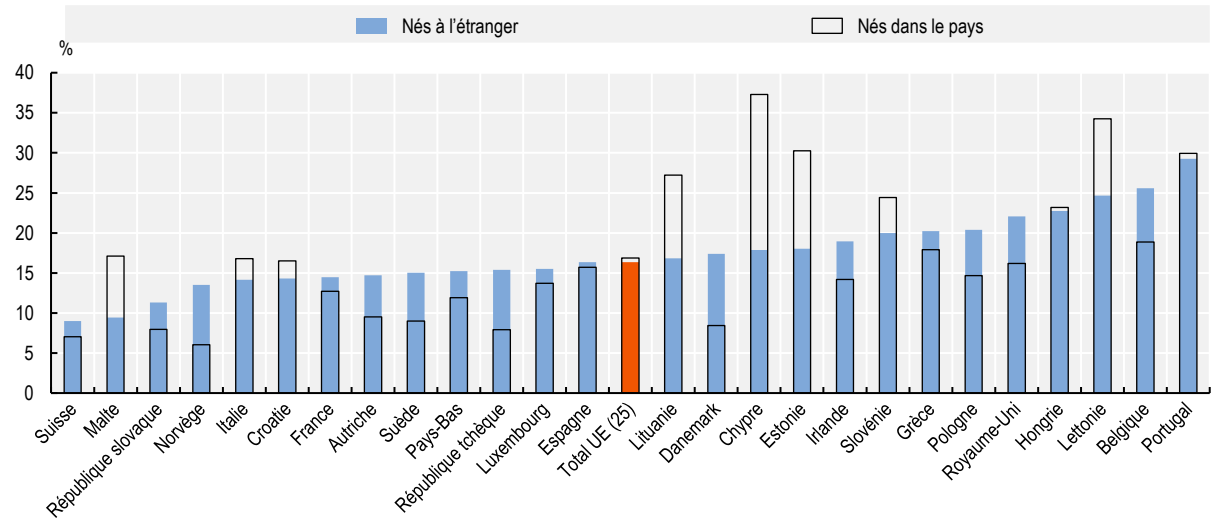

StatLink https://stat.link/xsfbwr

Graphique 6.6. Évolution de la part d'individus âgés mal logés

65 ans et plus, entre 2010 et 2019

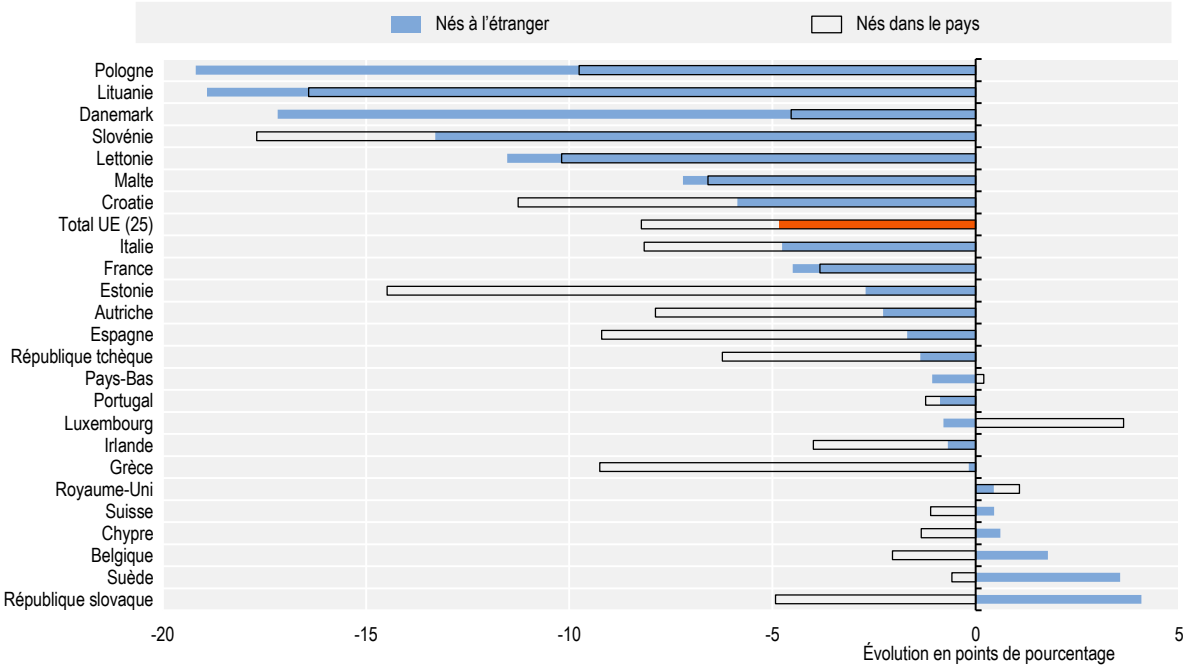

StatLink https://stat.link/ias24p

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

6.4. État de santé autodéclaré

Contexte

Quand une personne âgée a le sentiment d'être en bonne santé, elle a plus de chances de vivre en autonomie, de nouer des relations sociales et de jouir d'une bonne qualité de vie.

Cette section étudie la part des personnes âgées (65 ans et plus) et très âgées (75 ans et plus) qui voient leur état de santé général (physiologique et psychologique) comme « bon » ou « très bon ».

Dans l'UE, quatre immigrés âgés et trois immigrés très âgés sur dix se déclarent en bonne santé, une proportion analogue à celle des natifs. En Amérique du Nord, en Australie, en Suisse et au Royaume-Uni, les seniors immigrés se déclarent moins en bonne santé que leurs pairs natifs (d'autant plus s'ils sont très âgés). La vieillesse est donc associée chez les immigrés à un état de santé perçu moins bon (voir l'indicateur 4.9). Dans les pays européens accueillant des immigrés de longue date, notamment la Belgique et les Pays-Bas, les seniors immigrés déclarent un état de santé moins bon. L'inverse est vrai par exemple en Europe du Sud, en Hongrie et en Slovénie, où les seniors immigrés se déclarent en meilleur santé que leurs pairs natifs.

Ces dix dernières années, la part des personnes âgées se déclarant en bonne santé a progressé d'environ 8 points de pourcentage dans l'UE à la fois chez les personnes immigrées et chez celles nées dans le pays. L'état de santé perçu des seniors et des seniors très âgés s'est amélioré dans environ deux tiers des pays parmi les personnes nées à l'étranger et dans la quasi-totalité des pays parmi les personnes nées dans le pays. C'est en Grèce, en Italie, en Slovénie et en France que la part des seniors et seniors très âgés immigrés se déclarant en bonne santé a le plus augmenté, dépassant celle des seniors nés dans le pays. Aux Pays-Bas et en Espagne, en revanche, la part des immigrés âgés en bonne santé a reculé d'au moins 10 points de pourcentage, alors que celle des personnes nées dans le pays a augmenté. Au Royaume-Uni, la détérioration de l'état de santé autodéclaré des personnes nées dans le pays n'a pas été observée chez les immigrés. Aux États-Unis, en revanche, où la situation est restée stable chez les immigrés, l'état de santé auto-déclaré s'est quelque peu amélioré parmi les personnes nées dans le pays.

Les seniors nés dans l'UE se déclarent plus en bonne santé (+8 points de pourcentage) que leurs pairs nés hors UE, qui disposent généralement de moindres ressources financières, de réseaux de relations moins fiables et d'un accès plus limité aux systèmes de santé. En outre, les hommes se déclarent généralement plus en bonne santé que les femmes dans l'OCDE, quel que soit leur lieu de naissance. Vivre seul est très préjudiciable à la santé, surtout à un âge avancé. Dans sept pays sur dix, le sentiment des seniors vivant seuls de ne pas être en bonne santé est plus fort chez les natifs que chez les immigrés. Dans les pays qui accueillaient autrefois des travailleurs invités (comme la France et l'Allemagne), ainsi que dans certains pays d'Europe du Sud, les seniors immigrés vivant seuls se déclarent plus en bonne santé que les autres, contrairement à leurs homologues natifs partout ailleurs (sauf Lettonie et États-Unis).

Principaux résultats

- Deux immigrés âgés sur cinq déclarent être en bonne santé dans l'UE. Cette part est analogue à celle des seniors nés dans le pays, mais beaucoup plus faible que celle des natifs en Amérique du Nord et dans certains pays européens d'immigration de longue date.
- Ces dix dernières années, la part des seniors qui déclarent être en bonne santé a augmenté dans presque tous les pays parmi les personnes nées dans le pays et dans environ deux tiers des pays parmi les personnes nées à l'étranger. L'état de santé perçu des seniors nés à l'étranger s'est considérablement détérioré aux Pays-Bas et en Espagne.
- Dans les pays qui ont accueilli de nombreux « travailleurs invités » (comme la France et l'Allemagne), ainsi que dans certains pays d'Europe du Sud, les seniors immigrés qui vivent seuls sont plus susceptibles de se déclarer en bonne santé que les autres, tandis que l'inverse est vrai presque partout pour leurs homologues nés dans le pays.

Graphique 6.7. État de santé satisfaisant autodéclaré des personnes âgées

65 ans et plus, 2019

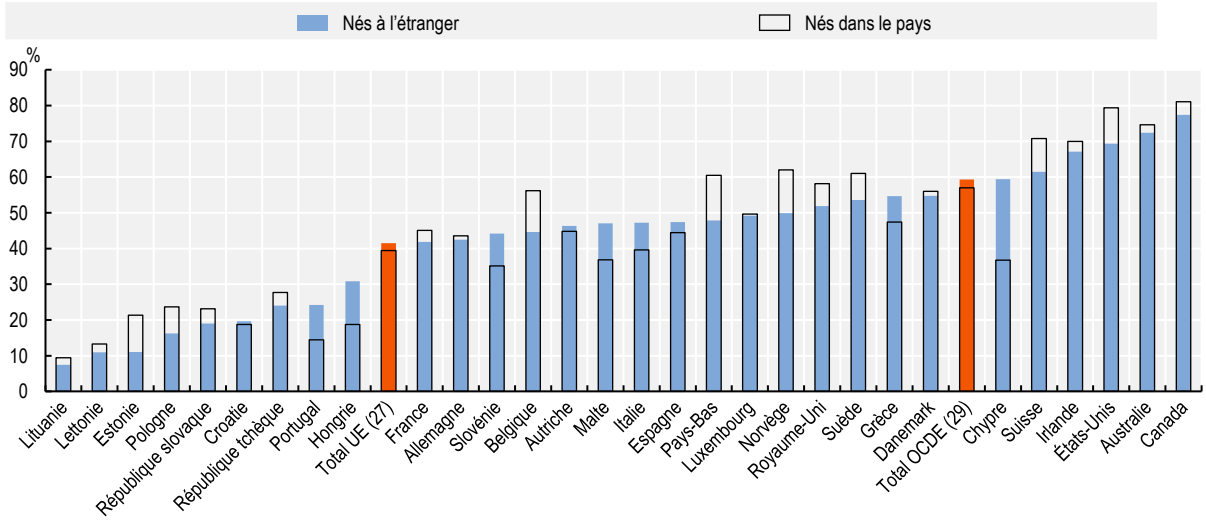

StatLink https://stat.link/5k8dni

Graphique 6.8. Évolution de la part des personnes âgées qui se déclarent en bonne santé

65 ans et plus, entre 2010 et 2019

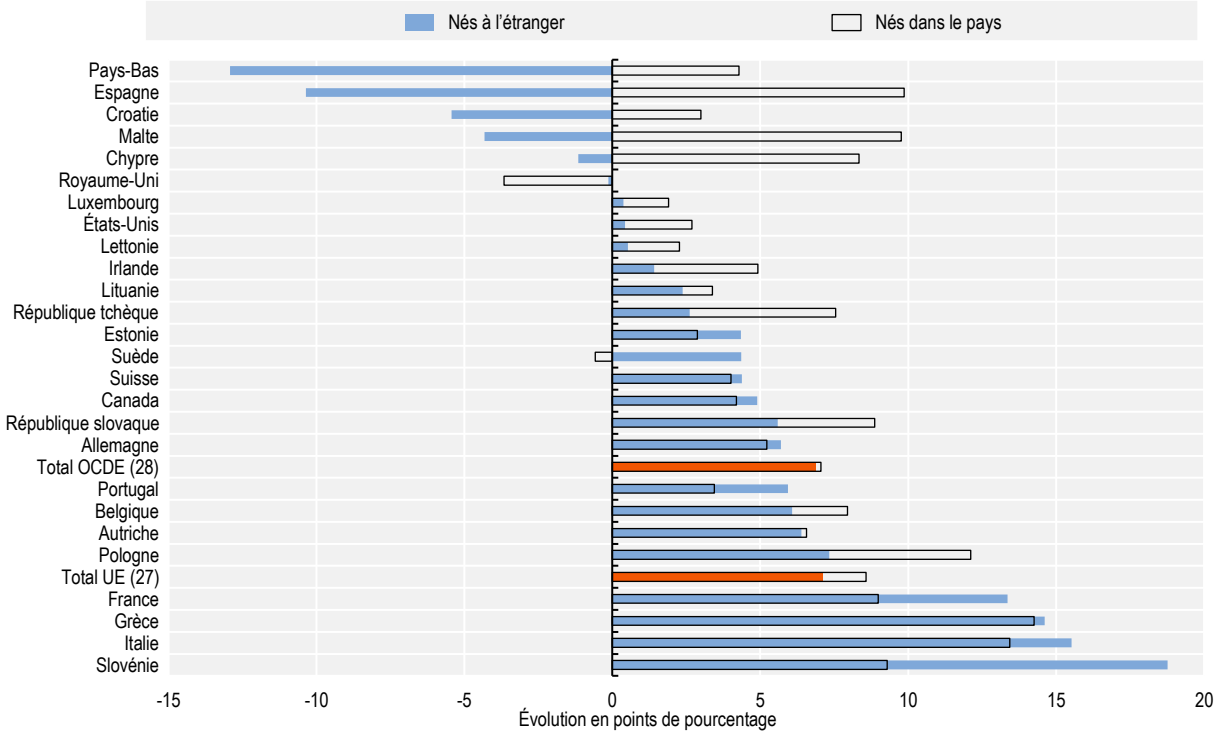

StatLink https://stat.link/tjkhfc

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

6.5. Accès à des soins professionnels à domicile

Contexte

Les soins professionnels permettent aux personnes âgées handicapées et malades chroniques de rester autonomes. L'accès à ces soins est fortement associé à une meilleure qualité de vie.

Cet indicateur (disponible en Europe pour 2016) est la part des ménages avec des personnes âgées de 65 ans et plus et de 75 ans et plus qui bénéficient de soins professionnels à domicile. L'accès à des soins professionnels à domicile dépend en grande partie de la prise en charge en établissement. Mais il n'y a pas d'informations disponibles au niveau des pays sur les personnes âgées placées en établissement car les enquêtes ménages n'incluent pas les résidents permanents en structures d'hébergement collectif ou maisons de retraite médicalisées. Les soins informels à domicile ne sont examinés que brièvement, car il n'existe pas de mesure complète de cette catégorie de soins au niveau des pays et seules sont disponibles les données fournies par d'autres membres du ménage.

En 2016, parmi les ménages de l'UE comptant des seniors nés à l'étranger, 6 % bénéficiaient de soins professionnels à domicile, soit la même proportion que les ménages comptant des seniors nés dans le pays. Quant aux ménages comptant des immigrés très âgés, 13 % reçoivent de tels soins. Les immigrés seniors et ceux très âgés sont plus susceptibles que leurs pairs nés dans le pays de recevoir des soins professionnels à domicile dans un pays sur quatre. Les immigrés âgés en reçoivent autant en Suède, en Allemagne et dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. Toutefois, les ménages qui comptent des immigrés âgés sont moins susceptibles de bénéficier de tels soins dans d'autres pays européens d'immigration de longue date, notamment en Belgique. Ce n'est toutefois pas le cas des immigrés très âgés en France par exemple, où ils sont proportionnellement plus nombreux à recevoir des soins professionnels à domicile que les ménages comptant des personnes très âgées nées dans le pays. Dans la plupart des pays européens, un ménage composé d'une seule personne âgée née dans le pays est plus susceptible de recevoir des soins professionnels à domicile qu'un ménage composé de nombreuses personnes nées dans le pays. Il est étonnant de constater que l'inverse est vrai pour les seniors nés à l'étranger. Les Pays-Bas, la Grèce et le Royaume-Uni, entre autres, font exception.

Selon l'Enquête européenne sur la qualité de vie de 2016, dans l'UE, 41 % des seniors nés dans le pays ayant reçu des soins de longue durée à domicile au cours des 12 derniers mois ont bénéficié de soins informels (dispensés surtout par des membres de famille, des amis et des voisins), tandis que 54 % ont reçu des soins professionnels. Les seniors immigrés sont plus nombreux que leurs pairs natifs à avoir eu accès à des soins professionnels à domicile, un tiers seulement ayant reçu des soins informels à domicile (la plupart du temps non-dispensés par des membres de famille ou des amis). La plupart des seniors ayant besoin de soins professionnels à domicile n'y ont pas accès, qu'elles soient immigrées ou natives. D'après l'Enquête de l'UE sur le revenu et les conditions de vie, seuls 34 % en moyenne des ménages avec des immigrés âgés ayant besoin de soins professionnels à domicile bénéficient de tels services en 2016, contre 36 % des seniors nés dans le pays. La part varie de 60 % en France et aux Pays-Bas à 10 % dans les pays baltes, et est systématiquement plus faible pour les ménages avec des immigrés âgés. Dans la moitié des cas, les ménages n'ont pas bénéficié de soins professionnels à domicile pour leurs aînés, quel que soit le lieu de naissance, parce qu'ils n'en avaient pas les moyens.

Principaux résultats

- La plupart des ménages avec des seniors ayant besoin de soins professionnels à domicile n'en bénéficient pas, qu'elles soient immigrées ou natives, les immigrés y accédant un peu moins.
- En Suède, en Allemagne et dans la plupart des pays d'Europe Centrale et de l'Est, les ménages avec des immigrés âgés reçoivent autant de soins professionnels à domicile que ceux avec des natifs âgés, mais beaucoup moins dans la plupart des pays d'Europe du Sud et en Belgique.
- Un ménage d'un seul immigré senior reçoit moins de soins professionnels à domicile qu'un ménage avec plusieurs immigrés, et l'inverse est vrai pour les personnes nées dans le pays.

Graphique 6.9. Soins à domicile professionnels reçus

Ménages comprenant une personne âgée de 65 ans et plus, 2016

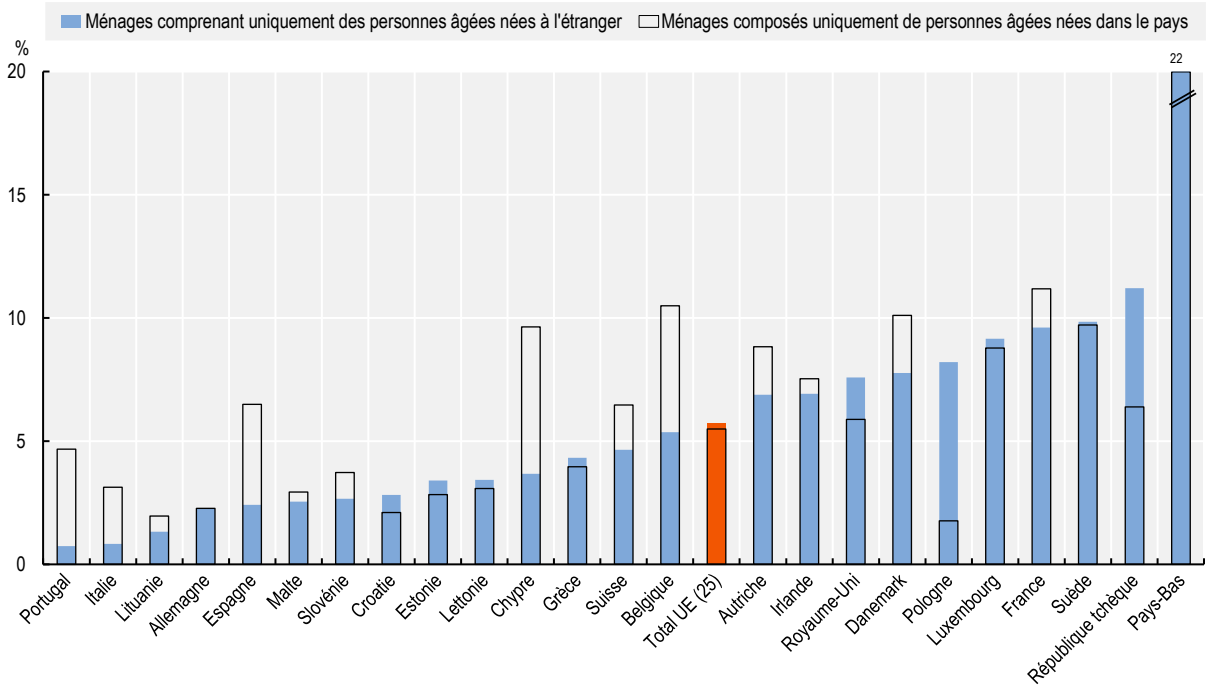

StatLink https://stat.link/7f2swn

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7 Intégration des jeunes de parents nés à l'étranger

Les jeunes dont les parents sont nés à l'étranger et qui ont grandi et ont suivi leur scolarité dans le pays d'accueil se heurtent à des difficultés qui sont différentes de celles des immigrés arrivés à l'âge adulte. Le présent chapitre compare les résultats des descendants d'immigrés avec ceux des descendants de parents nés dans le pays et des immigrés arrivés pendant l'enfance. Il commence par examiner quelques caractéristiques générales qui permettent de situer les jeunes ayant des parents nés à l'étranger (indicateurs 7.1, 7.2 et 7.3), avant de s'intéresser à leur accès à l'éducation (7.4 et 7.5), à leur niveau scolaire (7.6 et 7.7), et à la façon dont ils vivent leur scolarité (7.8 et 7.9). Il dresse ensuite un état des lieux du niveau d'études des jeunes adultes (indicateur 3.1) et présente des indicateurs sur le passage de l'école à la vie active (7.11et 7.12), ainsi que sur la mobilité intergénérationnelle en termes d'éducation (7.13), le comportement sur le marché du travail (7.14 et 7.15) et les caractéristiques des emplois occupés (7.16 et 7.17). Il expose enfin des indicateurs sur les conditions de vie (indicateurs 7.18 et 7.19) et l'intégration sociale (7.20 et 7.21).

En bref

La part des jeunes de parents nés à l'étranger augmente

- Dans l'UE, 23 % des 15-34 ans sont eux-mêmes nés à l'étranger ou ont des parents qui sont nés à l'étranger. La part des jeunes nés dans le pays dont un parent au moins est né à l'étranger s'élève à 10 %. Dans l'OCDE, la part respective est de 28 %, dont la moitié est née dans le pays d'un parent au moins né à l'étranger. Parmi les enfants de moins de 15 ans, la part est légèrement plus élevée dans l'UE (25 %) et similaire dans l'OCDE (28 %).
- Parmi les 15-34 ans, la part de jeunes ayant un parent né à l'étranger, ou les deux, a augmenté ces dix dernières années de 2.3 points de pourcentage dans l'UE, et de 2.6 points dans l'OCDE.
- En Australie, en Nouvelle-Zélande, en Israël et dans la plupart des pays de l'UE à l'exception des pays germanophones, les jeunes (15-34 ans) d'ascendance mixte sont plus nombreux que ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger. L'inverse est toutefois vrai pour les enfants de moins de 15 ans dans la plupart des pays d'immigration de longue date et des pays d'Europe du Sud, en Suède, en Norvège et au Canada.

Les enfants d'immigrés continuent de rencontrer des difficultés à l'école mais il semble qu'ils soient en train de rattraper leur retard

- Dans la plupart des pays, les enfants issus de ménages nés à l'étranger sont moins susceptibles que ceux issus de ménages nés dans le pays de fréquenter une structure d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE), mais leur taux de fréquentation a augmenté quasiment partout ces dix dernières années, venant combler l'écart avec les descendants de parents nés dans le pays. Dans l'UE, le bénéfice de l'enseignement préscolaire équivaut à quasiment une année de scolarité pour les enfants d'immigrés, soit bien plus que pour leurs camarades dont les parents sont nés dans le pays (moins d'un semestre).
- Dans l'UE et l'OCDE, plus de la moitié des élèves dont les parents sont nés à l'étranger fréquentent des établissements scolaires à forte concentration d'enfants d'origine étrangère. Cette concentration s'est accentuée ces dix dernières années dans la quasi-totalité des pays, notamment au Royaume-Uni, en Italie et dans les pays nordiques.
- En Amérique latine et en Europe, les compétences en compréhension de l'écrit des enfants d'immigrés sont plus faibles que celles de leurs camarades dont les parents sont nés dans le pays. L'inverse est vrai dans la plupart des autres pays non européens.
- Dans l'UE, 29 % des élèves nés dans le pays de parents immigrés ne possèdent pas les compétences de base en compréhension de l'écrit, contre 38 % des élèves nés à l'étranger et 18 % des descendants de parents nés dans le pays.
- Les descendants d'immigrés ont amélioré leurs résultats en compréhension de l'écrit dans l'OCDE comme dans l'UE, tandis que les descendants de parents nés dans le pays affichent des résultats relativement stables, venant ainsi combler en partie l'écart entre les deux groupes.
- Cet écart persiste toutefois dans la plupart des pays, indépendamment du niveau socioéconomique des effectifs des établissements scolaires, sauf en Italie, en France, au Costa Rica, en Espagne et au Royaume-Uni, où les disparités s'estompent.
- Si l'on ne tient compte que des élèves défavorisés, dans la plupart des pays la part des élèves très performants en compréhension de l'écrit est plus élevée chez les descendants d'immigrés que chez les descendants de parents nés dans le pays, bien que cela ne soit pas le cas dans les pays non européens, au Royaume-Uni et en France.

- Dans l'UE, les jeunes adultes descendants d'immigrés sont moins susceptibles que ceux dont les parents sont nés dans le pays d'avoir un niveau d'études élevé (32 % contre 40 %) et plus susceptibles d'avoir un faible niveau d'études (21 % contre 14 %). L'inverse est vrai dans les pays non-membres de l'UE. La part des jeunes adultes très instruits dont les parents sont nés à l'étranger a augmenté dans l'UE et l'OCDE ces dix dernières années.
- Dans l'UE, les jeunes nés dans le pays d'un parent au moins né à l'étranger sont plus susceptibles d'afficher un niveau d'études supérieur à celui de leurs parents que les descendants de parents nés dans le pays.
- Le taux de décrochage des descendants d'immigrés est de 11 % dans l'UE, soit davantage que parmi les descendants de parents nés dans le pays dans la plupart des pays de l'UE, et de 8 % au Japon, soit bien plus aussi que parmi les descendants de parents nés dans le pays. Les taux sont généralement plus élevés chez les garçons. Ils ont diminué au cours des huit dernières années, quel que soit le pays d'origine des parents.

Les descendants d'immigrés rattrapent leur retard sur le marché du travail

- Environ 17 % des jeunes descendants d'immigrés dans l'OCDE comme dans l'UE sont sans emploi et sortis du système éducatif. Dans la quasi-totalité des pays de l'UE, ce taux est plus élevé que chez les descendants de parents nés dans le pays, bien que cela ne soit pas le cas partout en dehors de l'UE.
- Dans la plupart des pays, les jeunes descendants d'immigrés sont moins susceptibles d'occuper un emploi que les descendants de parents nés dans le pays, et plus susceptibles d'être au chômage. L'écart d'emploi est le plus marqué en Belgique et en Espagne. Il est partiellement comblé parmi les personnes très instruites, sauf aux États-Unis et en France, entre autres.
- Malgré la crise du COVID-19, les descendants d'immigrés ont enregistré de meilleurs résultats sur le plan professionnel en 2020 qu'en 2012. Avec des taux d'emploi plus élevés et des taux de chômage plus faibles, surtout dans les pays où l'on observe des résultats médiocres, l'écart s'est réduit avec les descendants de parents nés dans le pays. Aux États-Unis toutefois, le taux de chômage des descendants d'immigrés a augmenté.
- Dans l'UE, les 25-34 ans très instruits de parents nés à l'étranger sont près d'un quart à être surdiplômés pour l'emploi qu'ils occupent. Dans la plupart des pays européens d'immigration de longue date, mais pas en dehors de l'Europe en général, les jeunes descendants d'immigrés sont plus susceptibles d'être déclassés que les descendants de parents nés dans le pays.
- Ils sont en outre sous-représentés dans les services publics dans la plupart des pays, notamment dans l'UE, mais ce n'est pas le cas en Israël, au Royaume-Uni et en Suède.

La discrimination intersectionnelle et les conditions de vie plus difficiles restent des défis majeurs

- Dans la quasi-totalité des pays, les enfants de moins de 16 ans issus de ménages immigrés sont plus susceptibles de vivre dans une situation de pauvreté relative que ceux issus de ménages natifs. Leur taux de pauvreté relative est supérieur d'au moins 50 % dans la plupart des pays.
- Dans l'UE, plus d'un tiers des enfants issus d'un ménage immigré vit dans un logement surpeuplé, par rapport à moins d'un enfant sur cinq issu d'un ménage natif. Cet écart disparaît à l'âge de 25 ans.
- Dans l'UE, plus d'un descendant d'immigrés sur cinq a le sentiment d'appartenir à un groupe victime de discrimination sur la base de l'origine ethnique ou raciale, ou de la nationalité. Ils sont en effet plus susceptibles d'avoir ce sentiment que les adultes nés à l'étranger, sauf en Israël, en Autriche et aux États-Unis. Cette situation peut s'expliquer par une meilleure connaissance de leurs droits et une plus grande vigilance face aux pratiques discriminatoires.
- La discrimination perçue a augmenté entre les périodes 2010-14 et 2016-20, sous l'effet de niveaux accrus parmi les groupes exposés à la discrimination intersectionnelle, notamment les femmes, les jeunes dont les parents ne sont pas originaires de l'UE et les individus élevés dans une langue étrangère.

7.1. Jeunes de 15 à 34 ans de parents nés à l'étranger

Contexte

On distingue quatre catégories de jeunes de parents nés à l'étranger : a) les jeunes nés dans le pays de deux parents nés à l'étranger ; b) les jeunes nés dans le pays qui sont issus d'un couple mixte (un parent né dans le pays et l'autre à l'étranger) ; c) les jeunes nés à l'étranger qui ont immigré pendant l'enfance (ils sont arrivés dans le pays d'accueil avant l'âge de 15 ans) ; d) les jeunes nés à l'étranger qui ont immigré à l'âge adulte (15 ans ou plus, ils ne sont pas la cible du présent chapitre). Les descendants de parents nés dans le pays sont donc les jeunes nés dans le pays dont les deux parents sont nés dans le pays.

Dans l'UE, 23 % des jeunes âgés de 15 à 34 ans sont eux-mêmes nés à l'étranger ou ont des parents qui sont nés à l'étranger. Ils sont 10 % à être nés dans le pays, parmi lesquels 4 % ont deux parents nés à l'étranger et 6 % sont issus d'un couple mixte. En outre, 3 % sont arrivés enfants, et 10 % à l'âge adulte. Dans les pays de l'OCDE, la part des jeunes de parents nés à l'étranger est plus élevée, s'établissant à 28 %. Parmi eux, 8 % sont des descendants d'immigrés, 6 % sont d'ascendance mixte, 5 % ont immigré enfants, et 10 % sont arrivés à l'âge adulte. Les jeunes (qu'ils soient nés dans le pays ou à l'étranger) dont au moins un parent est né à l'étranger représentent 22 millions de personnes dans l'UE et 60 millions dans l'OCDE ; 42 % vivent aux États-Unis, 10 % en Allemagne, 7 % en France et au Royaume-Uni, et 5 % au Canada et en Australie.

Les pays qui accueillent au total les plus grandes parts de jeunes nés à l'étranger sont aussi ceux où la part des jeunes ayant des parents nés à l'étranger est la plus élevée. Plus de la moitié des jeunes au Luxembourg, en Australie et en Suisse sont d'origine immigrée, de même que 45 % en Nouvelle-Zélande et près de 40 % en Suède, au Canada et en Autriche. La part des jeunes nés dans le pays d'un parent au moins né à l'étranger reste supérieure à 15 % dans les autres pays d'immigration de longue date. Dans un certain nombre de pays, ce groupe est numériquement supérieur à celui des jeunes nés à l'étranger, comme par exemple en Israël, en France, aux Pays-Bas et aux États-Unis. En Australie, en Nouvelle-Zélande, en Israël et dans la plupart des pays de l'UE, les jeunes d'ascendance mixte sont plus nombreux que ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger, alors que l'inverse est vrai dans les pays germanophones, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada. Dans la plupart des pays de l'UE et en Australie, les jeunes immigrés qui sont arrivés à l'âge adulte sont deux fois plus nombreux que ceux arrivés pendant l'enfance, tandis que les chiffres respectifs sont très similaires aux États-Unis et au Canada.

Ces dix dernières années, dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, la part des descendants d'immigrés dans le total des jeunes a augmenté de 2.3 points de pourcentage dans l'UE et de 2.6 points dans l'OCDE. Dans l'UE, la hausse a été analogue à celle des jeunes nés à l'étranger. En revanche, la part des jeunes immigrés a diminué aux États-Unis, en Israël et dans tous les pays européens extracommunautaires. La part des descendants avec au moins un parent né à l'étranger a augmenté dans la plupart des pays, les hausses les plus marquées étant observées aux États-Unis (3.4 points de pourcentage), en Espagne (3.5 points), en Finlande (4 points) et en Autriche (6 points). Toutefois, leur part a légèrement diminué en Australie et en France, et a chuté de 7 points de pourcentage en Israël.

Principaux résultats

- Dans l'UE, 23 % des 15-34 ans sont d'origine immigrée. Cette part est de 28 % dans l'OCDE, où la moitié a au moins un parent qui est né à l'étranger et l'autre moitié est née à l'étranger et a immigré dans le pays d'accueil.
- En Australie, en Nouvelle-Zélande, en Israël et dans les pays de l'UE, à l'exception des pays germanophones, les jeunes nés dans le pays qui sont issus d'un couple mixte sont plus nombreux que ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger.
- La part des descendants d'immigrés a augmenté de 2.3 points de pourcentage dans l'UE et de 2.6 points dans l'OCDE, soit une progression analogue dans l'UE à celle des jeunes immigrés.

Graphique 7.1. Part de jeunes de parents nés à l'étranger

15-34 ans, 2021

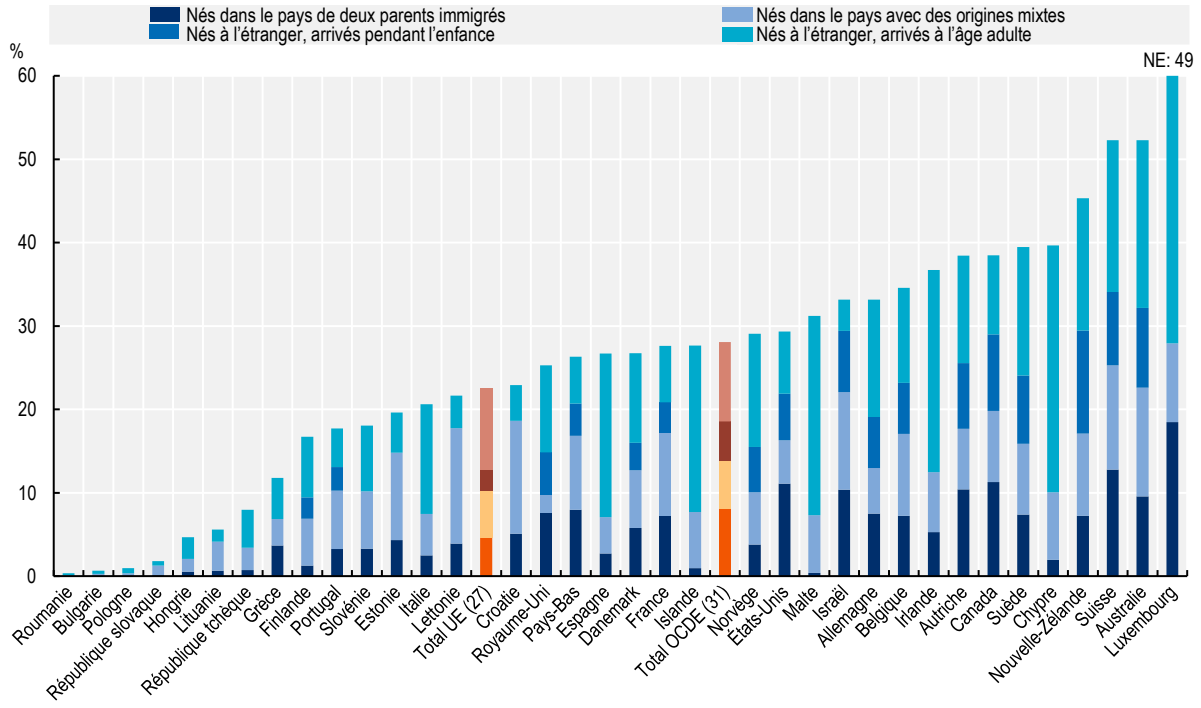

StatLink https://stat.link/isp5vb

Graphique 7.2. Évolution de la population de jeunes

15-34 ans, entre 2012 et 2021

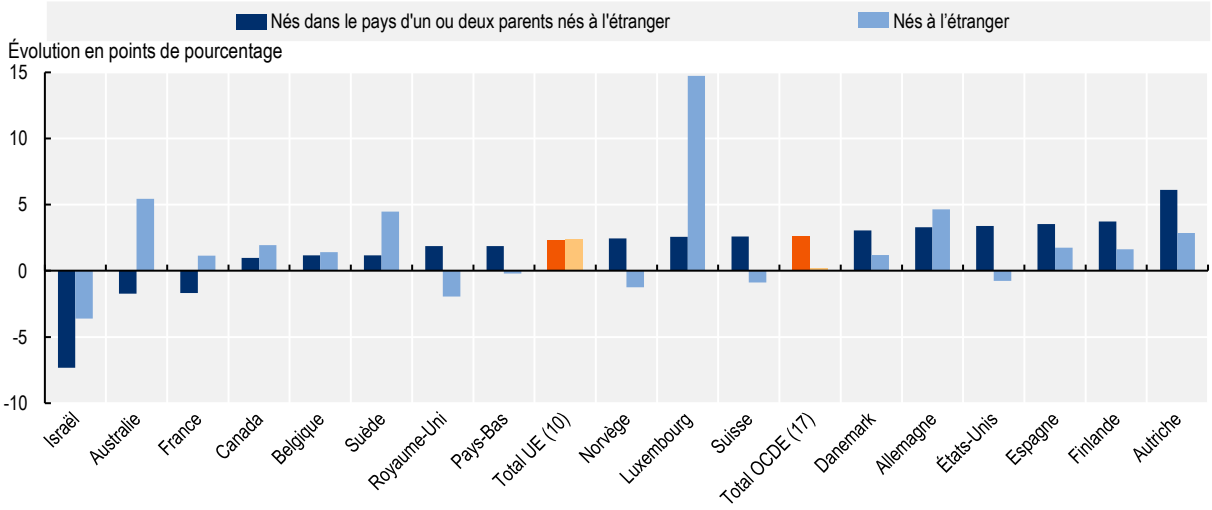

StatLink https://stat.link/79yfes

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.2. Enfants de moins de 15 ans de parents nés à l'étranger

Contexte

On distingue trois catégories d'enfants de moins de 15 ans de parents nés à l'étranger : a) les enfants nés dans le pays de deux parents nés à l'étranger ; b) les enfants nés dans le pays qui sont issus d'un couple mixte (un parent est né dans le pays et l'autre à l'étranger) ; et c) les enfants nés à l'étranger.

Dans l'UE, un enfant sur quatre (13.5 millions) est né à l'étranger ou a des parents qui sont nés à l'étranger : 12 % ont leurs deux parents qui sont nés à l'étranger, 8 % sont issus d'un couple mixte, et seulement 4 % sont eux-mêmes nés à l'étranger. Dans la zone OCDE, la part des enfants qui sont nés à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger est plus élevée (28 %), en raison de la part plus importante (15 %) d'enfants dont les deux parents sont nés à l'étranger. Sur les 37 millions d'enfants de parents nés à l'étranger dans l'OCDE, 43 % résident aux États-Unis, environ 10 % au Royaume-Uni et en Allemagne, et 8 % en France.

Au Luxembourg, près de quatre enfants sur cinq (78 %) sont d'origine immigrée, soit de loin la proportion la plus élevée dans l'UE et l'OCDE. Leur part est également relativement élevée à Chypre, en Autriche et en Australie, avec plus de deux enfants sur cinq. En revanche, dans les pays d'Europe centrale et orientale, où la population immigrée est beaucoup moins nombreuse et vieillissante, seul un enfant sur cinq est d'origine immigrée, principalement d'ascendance mixte. En outre, les enfants dont les deux parents sont nés à l'étranger sont plus nombreux que ceux qui sont issus d'un couple mixte dans tous les pays d'immigration de longue date (à l'exception des Pays-Bas), dans la plupart des pays d'Europe du Sud, en Suède, en Norvège et au Canada. À l'inverse, les jeunes adultes d'origine étrangère en Europe sont majoritairement issus de couples mixtes, sauf dans les pays germanophones (voir l'indicateur 7.1).

Ces dix dernières années, la part des enfants descendants d'immigrés a considérablement augmenté dans tous les pays, à l'exception de la Grèce et des pays d'Europe centrale et orientale. Dans l'UE, la hausse est de 4 points de pourcentage, soit deux fois plus que chez les 15-34 ans. C'est en Norvège (+9 points), en Finlande (+10 points) et à Chypre (+11 points) que la hausse a été la plus marquée. Le Danemark, l'Italie et l'Irlande ont également enregistré de fortes hausses, quoique dans une moindre mesure. En revanche, la part des enfants nés à l'étranger est restée relativement stable dans l'ensemble de l'UE, moins d'un quart des pays ayant enregistré une hausse significative. Les progressions les plus fortes, de 5 points de pourcentage environ, sont observées au Luxembourg, ainsi qu'en Suède et en Allemagne, qui ont accueilli en 2015-16 des effectifs comparativement importants de migrants pour raisons humanitaires. En revanche, l'Irlande, l'Espagne et la Grèce sont parmi les rares pays enregistrant une baisse de la part d'enfants nés à l'étranger.

Principaux résultats

- Dans l'UE, un enfant sur quatre est né à l'étranger ou a des parents qui sont nés à l'étranger. La moitié d'entre eux ont leurs deux parents qui sont nés à l'étranger, un tiers sont issus d'un couple mixte et un sixième sont nés à l'étranger. Dans l'OCDE, la part des enfants de parents nés à l'étranger est encore plus élevée, s'établissant à 28 %.
- À la différence des 15-34 ans, les enfants de moins de 15 ans dont les deux parents sont nés à l'étranger sont plus nombreux que ceux d'ascendance mixte dans tous les pays d'immigration de longue date (à l'exception des Pays-Bas), dans la plupart des pays d'Europe du Sud, ainsi qu'en Suède, en Norvège et au Canada.
- La part des enfants descendants d'immigrés a augmenté de 4 points de pourcentage dans l'UE, tandis que celle des enfants nés à l'étranger est restée stable.

Graphique 7.3. Enfants de parents nés à l'étranger

0-14 ans, 2020

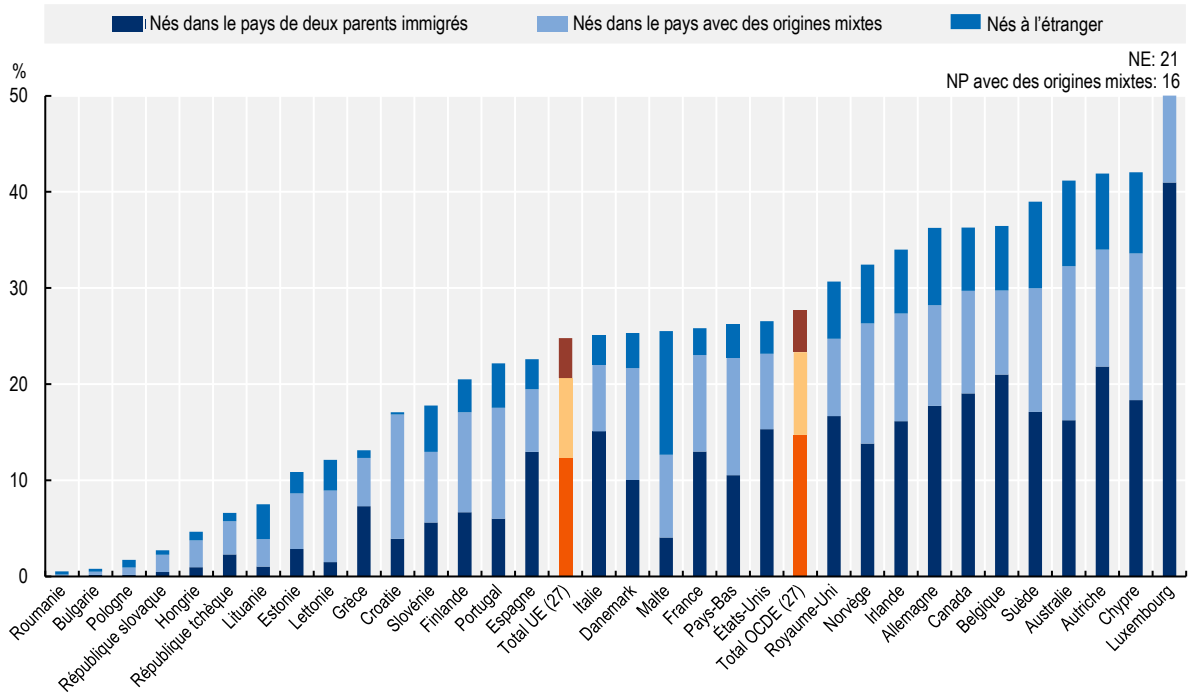

StatLink https://stat.link/c1f5ox

Graphique 7.4. Évolution de la population d'enfants

0-14 ans, entre 2010 et 2020

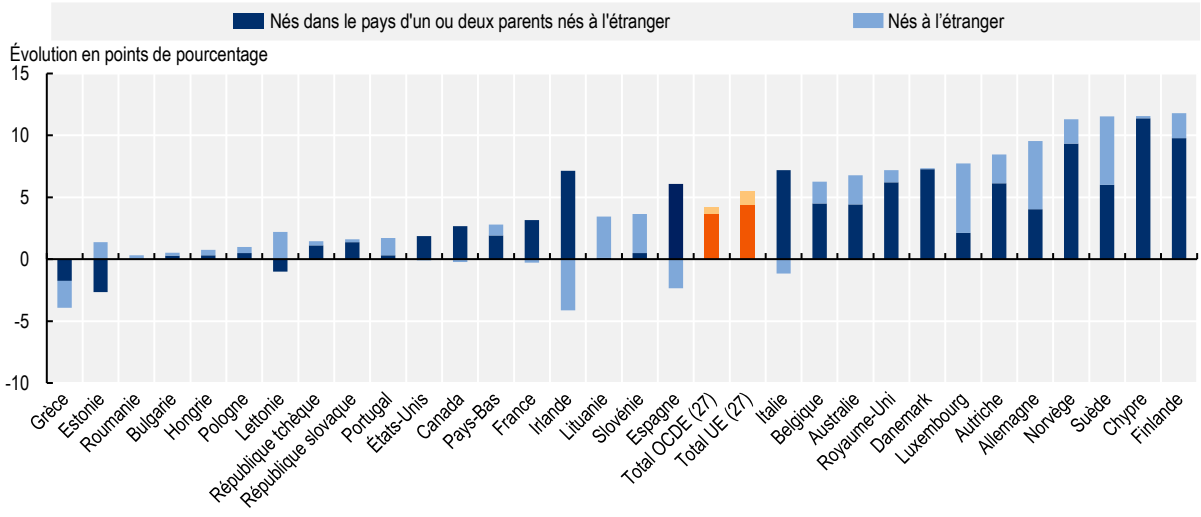

StatLink https://stat.link/3nv18x

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.3. Régions d'origine des parents

Contexte

Dans le contexte de l'OCDE, une région d'origine correspond à un groupe de pays d'origine (voir le glossaire pour le détail des régions). La région d'origine des parents est la région de naissance du père pour les enfants nés dans le pays de deux parents nés à l'étranger (15-34 ans) et le pays de naissance pour les enfants nés à l'étranger qui sont arrivés dans le pays d'accueil pendant l'enfance (avant l'âge de 15 ans). Les descendants d'immigrés originaires de l'UE sont ceux dont au moins un parent est né dans un autre pays membre de la zone européenne de libre circulation.

Dans l'ensemble de l'UE, 51 % des jeunes descendants de deux parents immigrés ont un père qui est né en Europe, 26 % en Afrique, 18 % en Asie et 5 % en Amérique latine. Au niveau des pays, les jeunes natifs dont le père est originaire d'Afrique constituent le groupe le plus important en France (65 %), au Portugal (55 %) et en Belgique (52 %), tandis que l'origine asiatique du père est la plus répandue au Danemark (45 %). L'Europe est la région d'origine la plus représentée dans les pays de l'UE, sauf en Espagne. En ce qui concerne les personnes nées à l'étranger qui sont arrivées dans l'UE alors qu'elles étaient enfants, 52 % viennent de régions non européennes, en particulier l'Asie (21 %), l'Amérique latine (16 %) et l'Afrique (14 %). Dans l'UE, le fait d'avoir un parent né dans un autre pays de l'UE est beaucoup plus fréquent parmi les jeunes nés dans le pays qui sont issus d'un couple mixte (un parent né dans le pays et l'autre à l'étranger) que chez ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger. Si 48 % des enfants d'ascendance mixte qui sont nés dans le pays ont un parent qui est né dans l'UE- ou l'AELE-, c'est le cas de 18 % seulement des enfants nés dans le pays de deux parents nés à l'étranger.

Aux États-Unis, environ neuf descendants de deux parents immigrés sur dix ont un père originaire d'Amérique latine (67 %) ou d'Asie (24 %), les autres venant d'Afrique et d'Europe (4 % dans les deux cas). Il en va de même pour les jeunes nés à l'étranger qui ont immigré aux États-Unis pendant l'enfance, huit sur dix étant originaires d'Amérique latine et d'Asie (54 % et 26 %, respectivement), les autres venant d'Europe (12 %) et d'Afrique (6 %). Au Canada et en Australie, environ 45 % des descendants d'immigrés ont un père qui est né en Asie. Pour ce qui est des régions d'origine des pères, la plus grande diversité est observée au Canada et aux Pays-Bas, tandis qu'au Luxembourg la plupart des descendants d'immigrés sont originaires de l'UE.

Les données relatives à l'UE ne sont pas comparables dans le temps en raison de changements de définitions intervenus en Allemagne. Aux États-Unis, les régions d'origine des pères dont les enfants sont nés dans le pays sont restées globalement stables ces dix dernières années. Au Canada, en revanche, la part des descendants d'immigrés européens a diminué de 8 points de pourcentage entre 2011 et 2016, tandis que celle des descendants d'immigrés originaires de toutes les autres régions a augmenté, en particulier pour l'Asie.

Principaux résultats

- Dans l'UE, 65 % des jeunes nés dans le pays de deux parents immigrés ont leur père qui est né en dehors de l'Europe, tandis que 47 % des jeunes nés à l'étranger qui ont immigré enfants viennent de pays non européens.
- Aux États-Unis, les deux tiers des descendants d'immigrés ont un père originaire d'Amérique latine. En Australie et au Canada, près d'un descendant d'immigrés sur deux a un père qui est né en Asie.

Graphique 7.5. Régions d'origine du père, jeunes de parents nés à l'étranger

15-34 ans, 2020

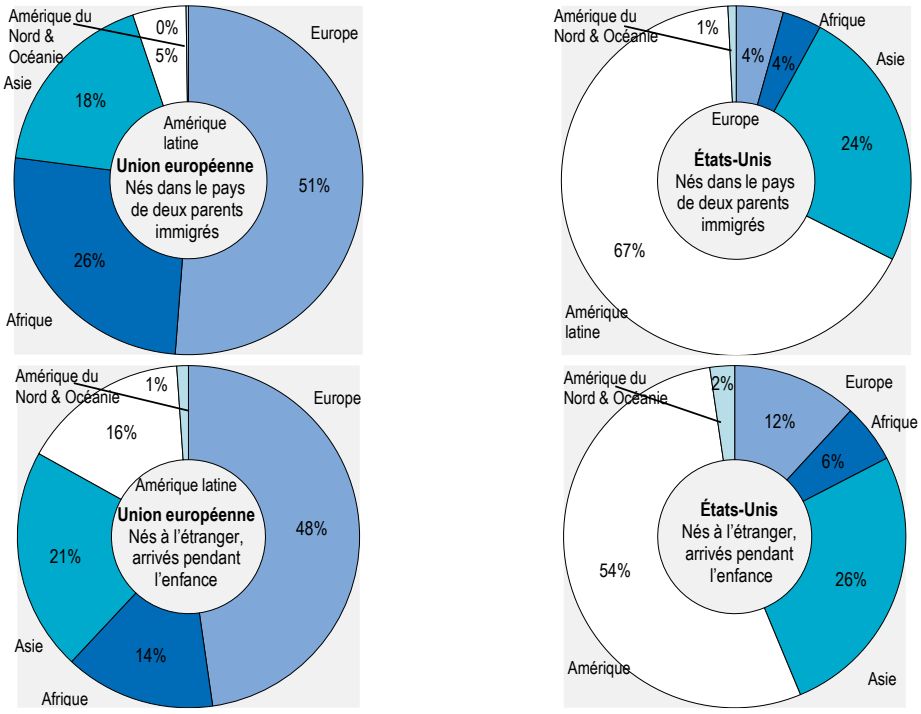

StatLink https://stat.link/ck92np

Graphique 7.6. Régions d'origine du père, jeunes de parents nés à l'étranger, par pays

15-34 ans, 2020/21

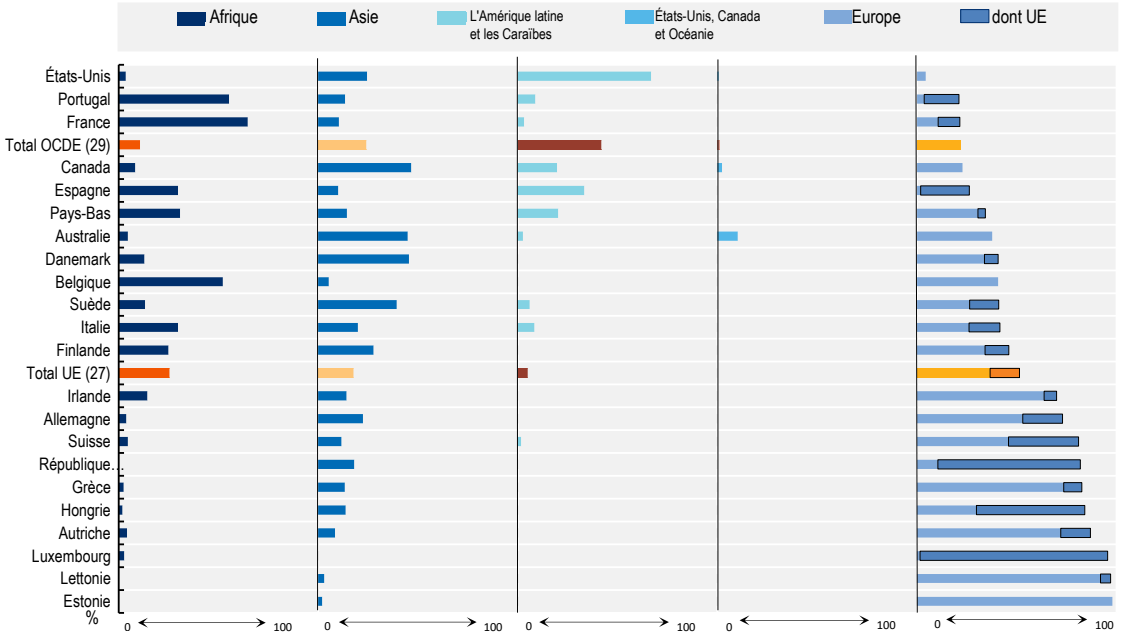

StatLink https://stat.link/01w48v

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.4. Éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE)

Contexte

Les données montrent que les enfants, en particulier ceux défavorisés, qui fréquentent les structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, ont plus de chances de réussir, à l'école puis à l'âge adulte sur le marché du travail. L'EAJE joue un rôle encore plus important pour les enfants d'immigrés, qui ont des liens plus ténus avec la langue du pays d'accueil dans la petite enfance.

Le taux de fréquentation des services formels d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, définis comme des services d'accueil payants pour les enfants de 2 à 5 ans et fournis soit dans le cadre de structures organisées (école maternelle et garderie, par exemple), soit en vertu d'un accord passé entre les parents et le prestataire, même si l'accueil se limite à quelques heures par semaine.

Dans l'UE, la grande majorité (88 %) des enfants de ménages immigrés bénéficient de services d'éducation et d'accueil de la petite enfance, tandis que c'est le cas de moins des deux tiers d'entre eux aux États-Unis et en Australie. Dans la plupart des pays, le taux de fréquentation à l'EAJE parmi les enfants de ménages immigrés est inférieur à celui des enfants de ménages natifs. C'est particulièrement vrai à Chypre, aux Pays-Bas et en Italie. Dans les pays germanophones, en Espagne ou aux États-Unis, on n'observe toutefois pas de différence significative entre les deux groupes en termes d'accès à l'EAJE.

Si la fréquentation à l'EAJE a augmenté ces dix dernières années dans deux tiers des pays, elle a augmenté parmi les enfants de ménages immigrés dans la quasi-totalité d'entre eux, réduisant, voire comblant, l'écart avec les enfants de ménages natifs. Dans l'UE (en Espagne notamment) et en Norvège, la hausse est plus de 2.5 fois supérieure à celle enregistrée parmi les enfants issus de ménages natifs. La fréquentation à l'EAJE de ces derniers a même baissé au Royaume-Uni, en Suisse, en Belgique et aux États-Unis, alors qu'elle a augmenté chez les ménages immigrés.

L'accès à l'EAJE dépend de l'offre de services préscolaires (plus faible hors Europe) et de leur coût (généralement plus élevé hors Europe). Il se peut aussi que les normes de genre dans les pays d'origine limitent le recours des parents à l'EAJE, par exemple si l'éducation des enfants repose entièrement sur les mères, réduisant ainsi leur taux d'activité. Dans l'UE, la fréquentation à l'EAJE est inférieure de 3 points de pourcentage dans les ménages de pays tiers, par rapport aux ménages nés dans l'UE. Cette sous-représentation dans l'EAJE est particulièrement problématique parce que les enfants qui bénéficient d'un enseignement préscolaire obtiennent à l'âge de 15 ans de meilleurs résultats au PISA en compréhension de l'écrit, même après prise en compte du milieu socioéconomique. Dans l'UE, le bénéfice de l'enseignement préscolaire dans ce cadre correspond à près d'une année de scolarité (37 points) pour les enfants d'immigrés, beaucoup plus que pour leurs camarades dont les parents sont nés dans le pays (15 points seulement). C'est en Allemagne et en Italie que le bénéfice est le plus grand, avec près de 1.5 année de scolarité, ainsi qu'en Autriche et au Portugal (1 année), soit plus que pour les descendants de natifs. En Australie, en Amérique du Nord et aux Pays-Bas, le bénéfice de l'enseignement préscolaire est généralement moindre pour les deux groupes (environ 10 points dans les deux cas).

Principaux résultats

- Si la grande majorité des enfants de ménages immigrés fréquentent l'EAJE en Europe, dans la plupart des pays, leur taux de fréquentation est inférieur à celui des enfants de ménages natifs.
- Si l'accès à l'EAJE augmente ces dix dernières années dans la moitié des pays, elle hausse dans presque tous chez les enfants de ménages immigrés, résorbant la plupart de l'écart.
- Dans l'UE, le bénéfice de l'enseignement préscolaire équivaut à presque une année de scolarité à 15 ans pour les enfants d'immigrés, bien plus que pour leurs camarades de parents natifs (moins d'un semestre). Le bénéfice est moindre pour les deux aux Pays-Bas et hors l'Europe.

Graphique 7.7. Taux de fréquentation des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants selon l'origine des parents ou tuteurs

2-5 ans, 2020

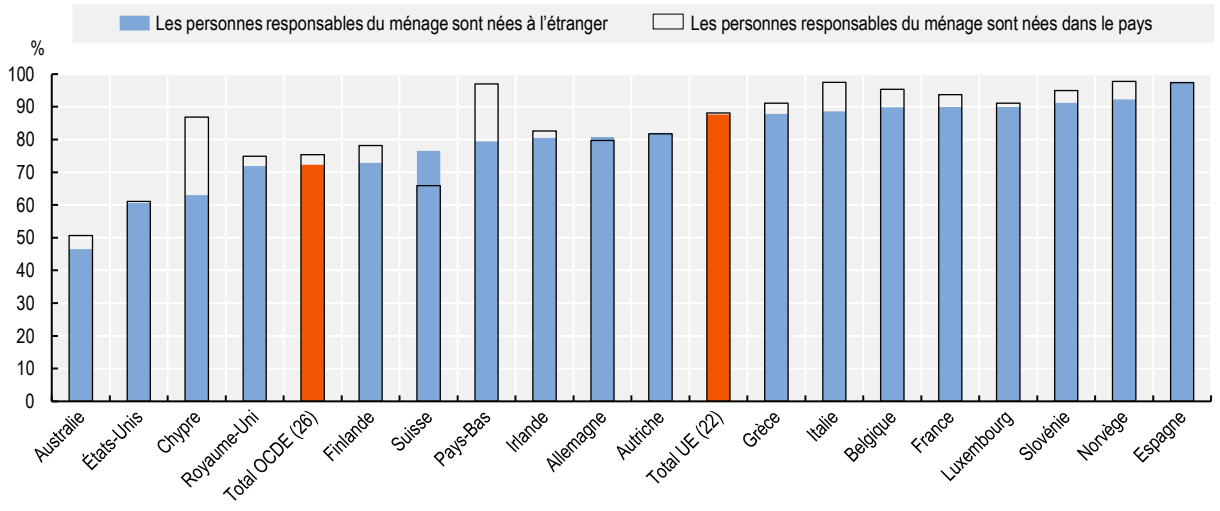

StatLink https://stat.link/49ylts

Graphique 7.8. Évolution du taux de fréquentation des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants

2-5 ans, entre 2010 et 2020

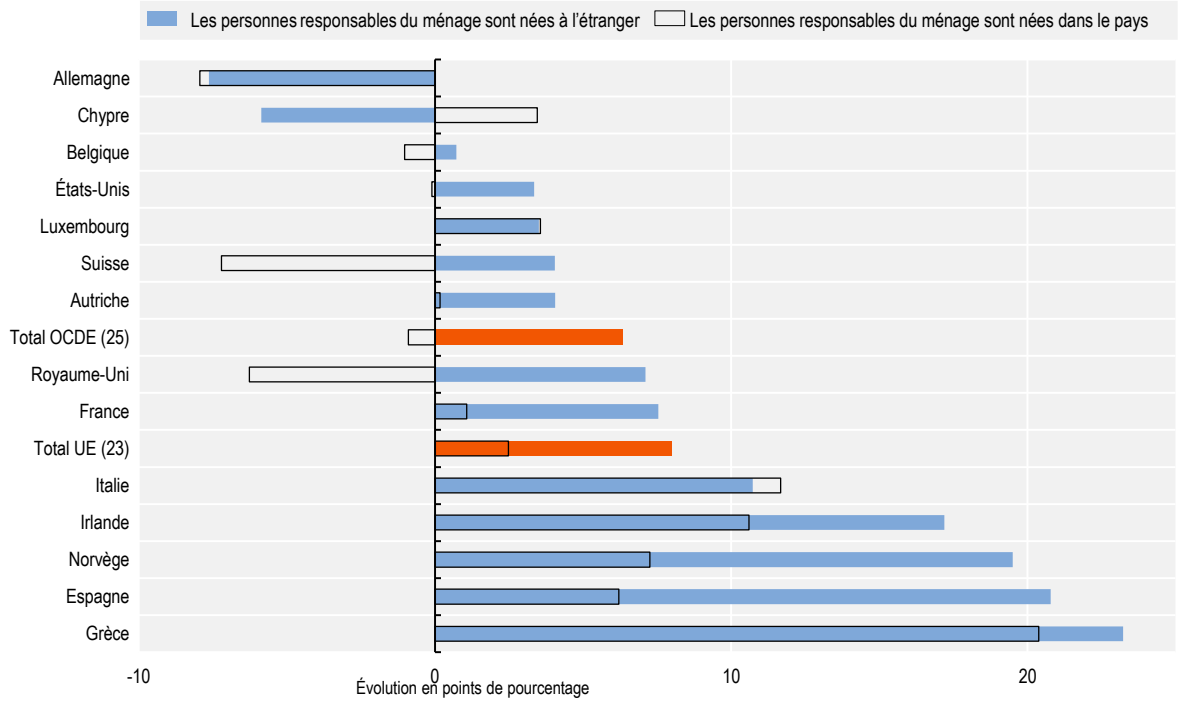

StatLink https://stat.link/8pwdag

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.5. Concentration dans les établissements scolaires d'élèves de parents nés à l'étranger

Contexte

La forte concentration dans les établissements scolaires d'élèves d'origine étrangère peut avoir un impact négatif sur les progrès d'apprentissage de ces élèves si elle s'accompagne d'une concentration de handicaps socioéconomiques.

La présente section examine la part des élèves nés à l'étranger ou dont au moins l'un des parents est né à l'étranger qui fréquentent des établissements scolaires situés dans le quartile supérieur en termes de concentration d'élèves de parents nés à l'étranger.

Dans l'UE et l'OCDE, plus de la moitié des élèves de 15 ans dont un parent au moins est né à l'étranger fréquentent des établissements scolaires situés dans le quartile supérieur en termes de proportion d'élèves de parents nés à l'étranger. Cette concentration est particulièrement élevée dans les pays comptant une faible population immigrée. En Türkiye et dans la plupart des pays de l'OCDE en Europe centrale, en Amérique latine et en Asie, au moins 60 % des enfants d'immigrés fréquentent des établissements scolaires à forte concentration d'élèves d'origine étrangère. Cette proportion dépasse 70 % au Japon, en Pologne et en Corée. La concentration des enfants d'immigrés dans les mêmes établissements scolaires est beaucoup moins forte dans les pays comptant une part élevée de personnes d'origine immigrée, comme dans les pays d'installation ou les pays d'immigration européens de longue date. Au Luxembourg, en Irlande, en Suisse et en Nouvelle-Zélande, moins de 40 % des élèves ayant des parents nés à l'étranger fréquentent des établissements scolaires à forte concentration d'enfants de parents nés à l'étranger. Toutefois, la concentration reste supérieure à la moyenne de l'OCDE au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans les pays baltes.

À l'exception des pays baltes (hors Estonie), du Mexique et d'Israël, la part des élèves dont au moins un parent est né à l'étranger a augmenté dans l'OCDE et dans l'UE entre 2009 et 2018. Dans de nombreux pays, la hausse a été presque deux fois plus marquée dans les établissements à forte concentration d'élèves d'origine étrangère que dans les autres. Globalement, les plus fortes augmentations sont observées au Royaume-Uni, en Italie et dans les pays nordiques. En effet, dans la plupart des pays, la concentration des enfants de parents nés à l'étranger dans les établissements scolaires était plus forte en 2018 qu'en 2009 ; cela n'a cependant pas été le cas dans les pays où les populations d'origine étrangère sont plus dispersées, comme au Luxembourg et en Nouvelle-Zélande. Cette concentration a en réalité diminué ces dix dernières années en Grèce et n'a pas augmenté de manière significative aux Pays-Bas, en Suisse ou au Canada. Parmi les pays où la part des élèves dont les parents sont nés à l'étranger a diminué, c'est dans les établissements à très forte concentration d'élèves d'origine étrangère que la baisse a été la plus marquée, ce qui semble indiquer une diminution de la concentration de ces élèves dans les établissements scolaires.

Principaux résultats

- Dans l'OCDE et l'UE, plus de la moitié des élèves dont les parents sont nés à l'étranger fréquentent des établissements scolaires accueillant les plus fortes proportions d'enfants également d'origine étrangère. La concentration de ces enfants dans les établissements scolaires est en réalité plus forte dans les pays comptant une faible population immigrée.
- La concentration des élèves de parents nés à l'étranger s'est accentuée ces dix dernières années dans la plupart des pays, notamment au Royaume-Uni, en Italie et dans les pays nordiques.

Graphique 7.9. Concentration des enfants d'immigrés dans les établissements scolaires

Élèves de 15 ans dont au moins un parent est né à l'étranger et qui fréquentent des établissements scolaires situés dans le quartile supérieur en termes de concentration d'enfants d'immigrés, 2018

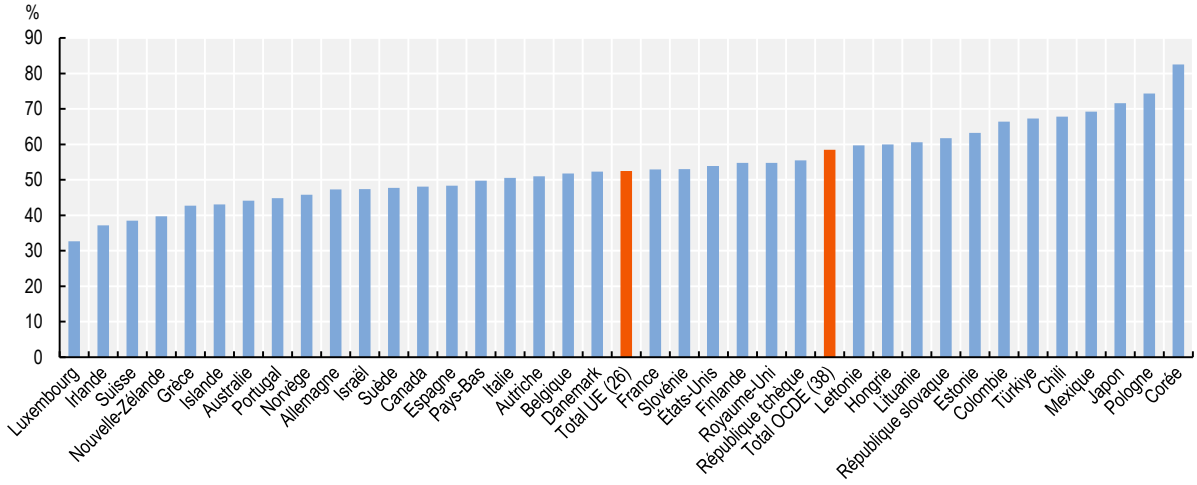

StatLink https://stat.link/v62nwc

Graphique 7.10. Évolution de la concentration des enfants d'immigrés dans les établissements scolaires

Élèves de 15 ans ayant au moins un parent né à l'étranger, entre 2009 et 2018

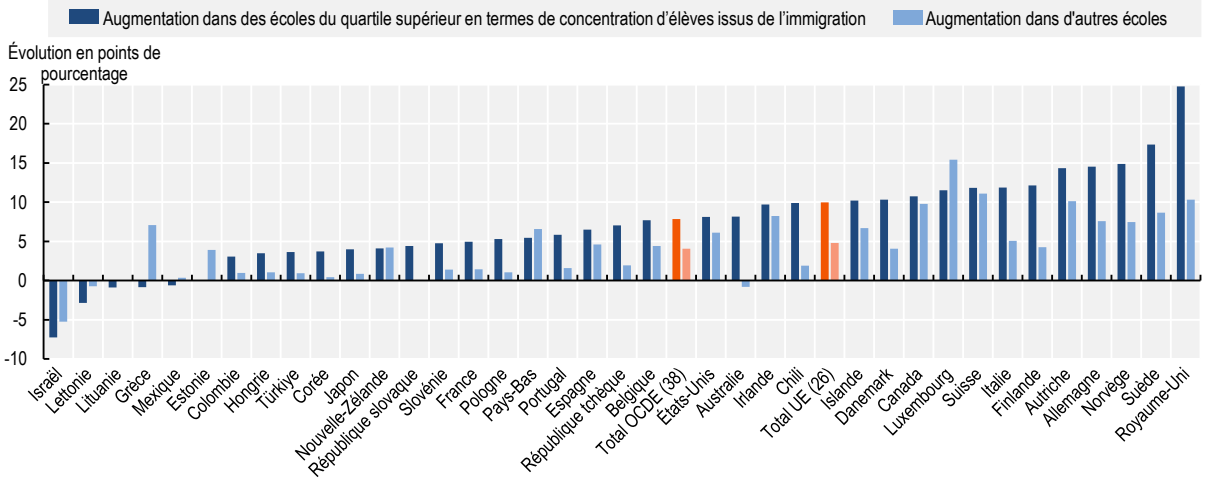

StatLink https://stat.link/5vf3n8

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.6. Compréhension de l'écrit

Contexte

Savoir lire et écrire est essentiel pour maximiser ses chances dans la vie.

Les résultats en compréhension de l'écrit dans la langue du pays de résidence sont tirés des tests PISA de l'OCDE réalisés à 15 ans. Un écart de 40 points équivaut à une année de scolarité environ.

Dans la quasi-totalité des pays d'Europe et d'Amérique latine, les descendants d'immigrés sont à la traîne par rapport aux descendants de parents nés dans le pays. Dans l'ensemble de l'UE, l'écart de résultats en compréhension de l'écrit atteint 34 points, soit près d'une année de scolarité, et dépasse une année par exemple dans tous les pays nordiques et les pays européens d'immigration de longue date (sauf au Royaume-Uni). Dans la plupart des pays non européens en dehors de l'Amérique latine, en revanche, les descendants d'immigrés obtiennent de meilleurs résultats que les descendants de parents nés dans le pays. En ce qui concerne les jeunes de 15 ans nés à l'étranger, ils accusent presque partout un retard par rapport aux deux groupes précédents.

Ces dix dernières années, les résultats en compréhension de l'écrit des descendants d'immigrés se sont améliorés dans les deux tiers des pays. Dans l'UE, ils ont progressé de 8 points, tandis que ceux des descendants de parents nés dans le pays ont été relativement stables dans l'UE comme dans l'OCDE. Aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et au Canada, par exemple, où les élèves descendants d'immigrés ont amélioré leurs résultats en compréhension de l'écrit d'au moins 13 points, ces derniers sont désormais plus performants que les descendants de parents nés dans le pays. Dans certains pays de l'UE, en revanche, leurs résultats baissent plus fortement que ceux de leurs pairs dont les parents sont nés dans le pays ; c'est le cas en Finlande, aux Pays-Bas et en Grèce, où le recul est de plus de 35 points.

Le milieu socioéconomique souvent moins favorisé des familles immigrées est un obstacle dans l'acquisition par les enfants de la lecture et de l'écriture. Dans l'OCDE, les élèves considérés comme les plus défavorisés selon l'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC, qui se fonde sur la situation familiale) ont un retard de plus de deux ans de scolarité par rapport aux élèves privilégiés, quelle que soit l'origine des parents. Hors UE, les élèves défavorisés descendants d'immigrés ont de meilleurs résultats en compréhension de l'écrit que les élèves défavorisés de parents natifs. Dans l'UE et au Royaume-Uni, leurs résultats sont similaires. Dans les pays non européens et au Luxembourg, si les élèves favorisés descendants d'immigrés ont de meilleurs résultats que leurs pairs de parents natifs, ce n'est pas le cas en Europe, où les enfants d'immigrés restent à la traîne. Une fois neutralisés les effets du SESC, l'écart en compréhension de l'écrit entre les descendants d'immigrés et de natifs disparaît en Espagne et au Royaume-Uni et diminue de moitié dans l'UE, même s'il reste de 19 points (un semestre de scolarité). Les élèves descendants d'immigrés qui parlent une langue étrangère à la maison ont plus de mal en compréhension de l'écrit. Hors Europe, ils accusent un retard d'un semestre par rapport à ceux qui parlent la langue du pays d'accueil à la maison. Dans l'UE, ce retard va jusqu'à une année de scolarité.

Principaux résultats

- En Amérique latine et en Europe, les descendants de parents nés dans le pays obtiennent de meilleurs résultats en compréhension de l'écrit que les descendants d'immigrés. L'inverse est vrai dans la plupart des autres pays non européens.
- Les descendants d'immigrés ont amélioré leur compréhension de l'écrit dans l'OCDE et dans l'UE, tandis que les descendants de natifs affichent des résultats relativement stables.
- Après neutralisation des effets du statut socioéconomique, l'écart de résultats en compréhension de l'écrit entre les descendants d'immigrés et les descendants de parents nés dans le pays diminue de moitié dans l'UE, même s'il est encore d'un semestre, principalement parce que les élèves privilégiés dont les parents sont nés à l'étranger restent à la traîne derrière leurs pairs dont les parents sont nés dans le pays.

Graphique 7.11. Moyenne des résultats au test PISA en compréhension de l'écrit

Élèves de 15 ans, 2018

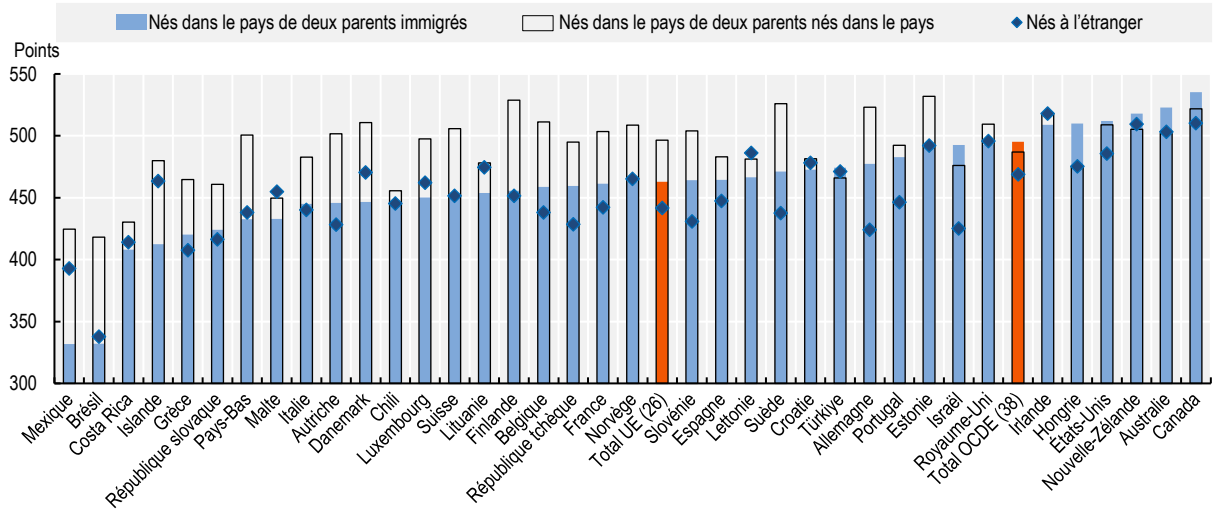

StatLink https://stat.link/3da78r

Graphique 7.12. Évolution des résultats moyens au test PISA en compréhension de l'écrit

Élèves de 15 ans, entre 2009 et 2018

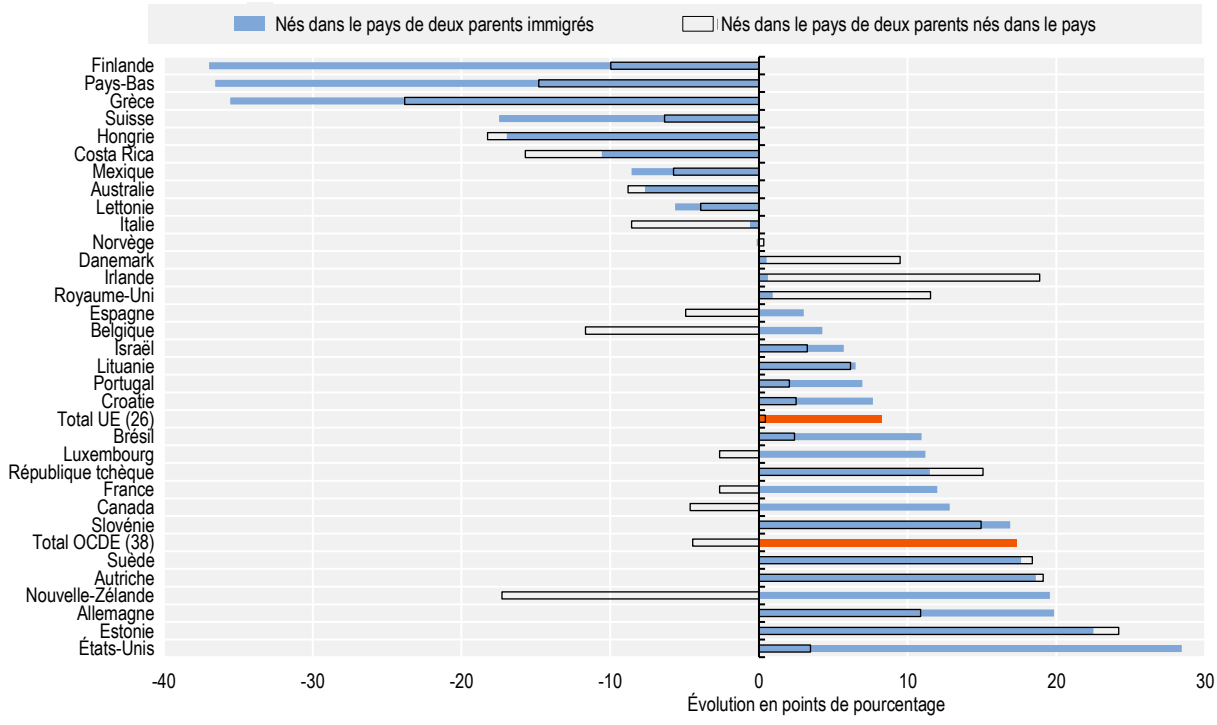

StatLink https://stat.link/lmqpox

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.7. Élèves de 15 ans ne possédant pas les compétences de base en compréhension de l'écrit

Contexte

Les descendants d'immigrés ne possédant pas les compétences de base en compréhension de l'écrit ont du mal à s'insérer sur le marché du travail et à comprendre la société d'accueil.

Ces élèves (peu performants), à l'âge de 15 ans, obtiennent aux évaluations du PISA en compréhension de l'écrit des résultats qui ne dépassent pas le niveau 1 (soit 407 points). La part des élèves résilients correspond au pourcentage d'élèves les plus défavorisés selon l'indice PISA de statut économique, social et cultuel (SESC, voir l'indicateur7.6) dont les résultats en compréhension de l'écrit se situent dans le quartile supérieur des élèves.

Dans l'UE, 29 % des descendants d'immigrés ne possèdent pas les compétences de base en compréhension de l'écrit à 15 ans, une part plus élevée que chez les descendants de parents nés dans le pays (18 %), mais bien inférieure à celle des enfants immigrés (38 %). Dans les pays d'installation et en Türkiye, en revanche, les jeunes de 15 ans nés dans le pays de parents nés à l'étranger sont légèrement moins susceptibles d'obtenir de mauvais résultats scolaires que leurs pairs de parents natifs, ce qui va à rebours de tous les pays européens (sauf la Hongrie) et d'Amérique latine. Au Mexique et dans un tiers des pays européens, l'écart est supérieur à 15 points de pourcentage, notamment dans les pays nordiques et les pays d'immigration de longue date. Dans l'OCDE et l'UE, la part des élèves peu performants à l'école a légèrement diminué (d'environ 1 point de pourcentage) ces dix dernières années parmi les descendants d'immigrés, alors qu'elle a augmenté chez les élèves descendants de parents nés dans le pays.

Les élèves de 15 ans du quartile inférieur du SESC ont plus souvent les compétences de base en compréhension de l'écrit, même si certains ont des résultats du quartile supérieur. Dans l'UE, la part de descendants d'immigrés résilients est de 10 %, un peu moins que parmi les enfants de natifs. Hors Europe, au Royaume-Uni et en France, les enfants défavorisés de parents immigrés ont de meilleurs résultats que ceux de parents natifs. Ils sont à la traîne dans les autres pays européens, avec des écarts atteignant 10 points de pourcentage dans les pays nordiques, en Estonie et au Luxembourg. La part des descendants d'immigrés résilients a augmenté d'environ 4 points dans l'OCDE et dans l'UE ces dix dernières années.

Outre leur SESC, le retard des enfants d'immigrés par rapport aux enfants de natifs est souvent dû au fait que nombre d'entre eux fréquentent des établissements en zones défavorisées (selon le SESC des établissements, c'est-à-dire le SESC moyen des élèves dans chaque établissement). Dans la plupart des pays, toutefois, l'écart en compréhension de l'écrit entre descendants d'immigrés et de natifs persiste dans les établissements scolaires, quel que soit le SESC. L'écart se comble en grande partie en Italie, au Costa Rica, en Espagne, en France et au Royaume-Uni, après prise en compte du SESC des écoles.

Principaux résultats

- Dans l'UE, 29 % des descendants d'immigrés n'ont pas les compétences de base en compréhension de l'écrit, contre 38 % des élèves immigrés et 18 % des descendants de natifs. Les descendants d'immigrés sont également plus susceptibles d'obtenir de mauvais résultats en Amérique latine, mais moins susceptibles dans d'autres pays non européens.
- Dans la plupart des pays, la part des élèves très performants en compréhension de l'écrit parmi les élèves défavorisés est plus forte chez les descendants de natifs que chez les descendants d'immigrés. Ça n'est pas le cas dans les pays non européens, au Royaume-Uni et en France.
- L'écart en compréhension de l'écrit entre les élèves descendants d'immigrés et ceux dont les parents sont nés dans le pays persiste dans la plupart des pays après prise en compte de la situation socioéconomique des effectifs des établissements. L'écart se réduit toutefois en Italie, au Costa Rica, en Espagne, en France et au Royaume-Uni.

Graphique 7.13. Élèves peu performants en compréhension de l'écrit

Élèves de 15 ans, 2018

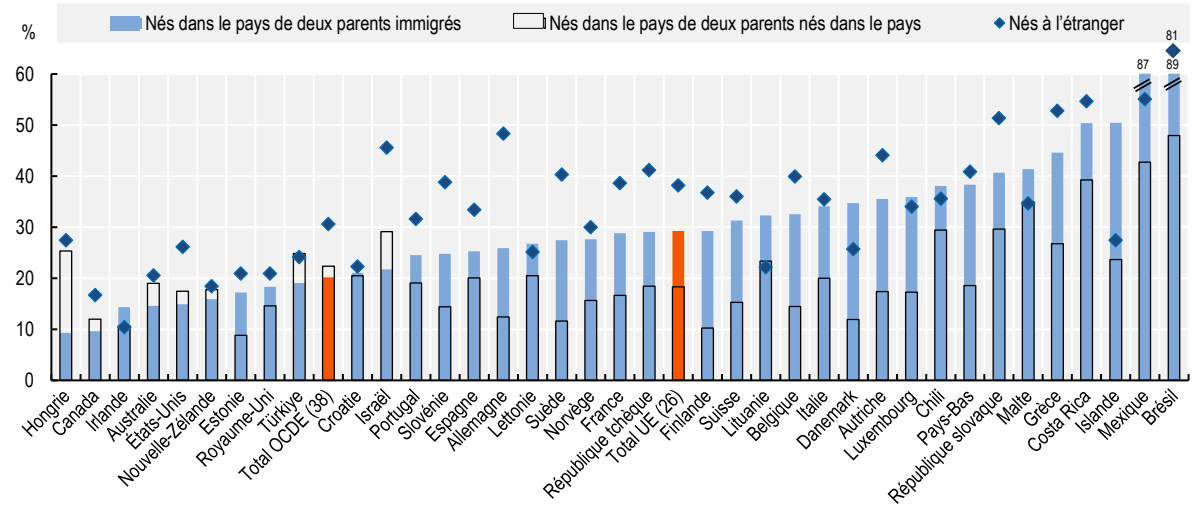

StatLink https://stat.link/eg8vqi

Graphique 7.14. Évolution de la part des élèves peu performants en compréhension de l'écrit

Élèves de 15 ans, entre 2009 et 2018

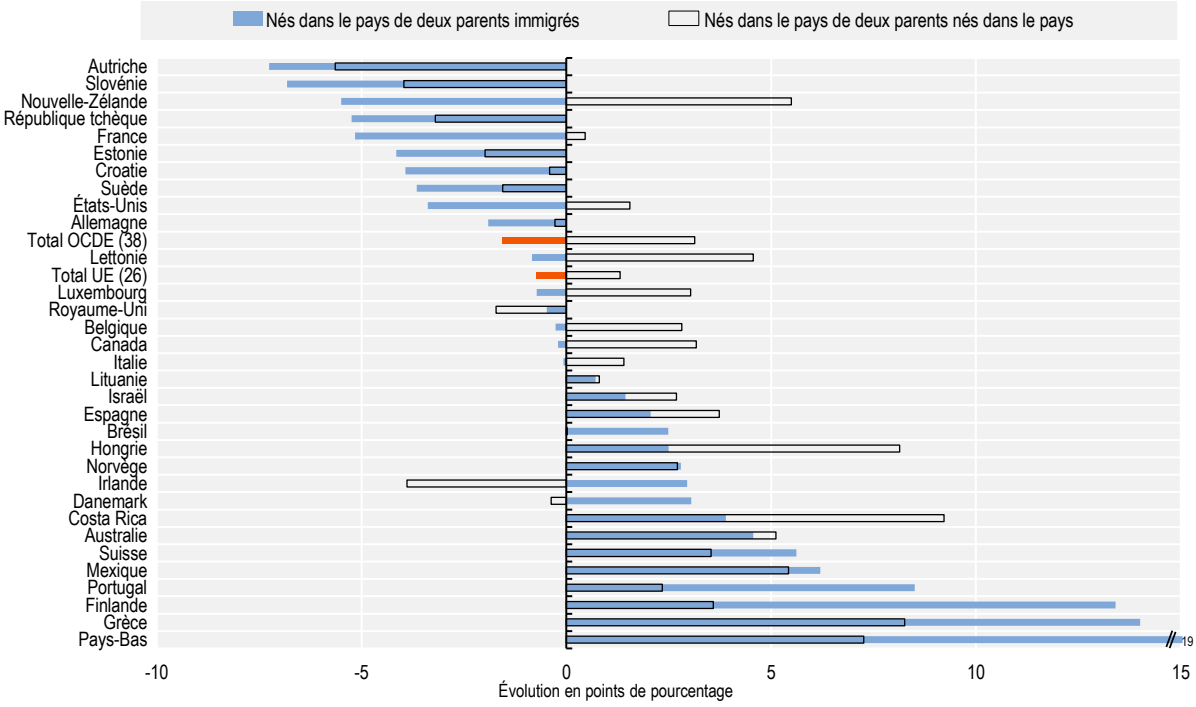

StatLink https://stat.link/hn1otu

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.8. Sentiment d'appartenance et bien-être à l'école

Contexte

Le fait que l'environnement scolaire ne soit pas accueillant peut nuire au bien-être des élèves de parents nés à l'étranger à l'école, ce qui compromet aussi leurs chances de réussite dans le système éducatif, un élément essentiel de leur intégration.

On estime le bien-être à l'école en examinant la part des élèves qui ne s'y sentent ni à l'aise ni à leur place et la part de ceux qui sont victimes de harcèlement, c'est-à-dire qui déclarent au moins « plusieurs fois par mois » que d'autres élèves les ont « volontairement laissés de côté », « se sont moqués d'[eux] », les ont « menacés », « ont pris ou détruit des objets qui [leur] appartenaient », les ont « frappés ou poussés » ou « ont répandu des rumeurs malveillantes à [leur] sujet ».

Dans l'OCDE et l'UE, les élèves descendants d'immigrés sont aussi susceptibles (22 %) que les descendants de parents nés dans le pays de subir du harcèlement à l'école. Les descendants d'immigrés déclarent toutefois en être plus souvent la cible que les descendants de parents nés dans le pays dans plus des deux tiers des pays européens, leur part étant supérieure à 30 % dans la plupart des pays d'Europe centrale et des pays baltes, ainsi qu'en Italie et en Türkiye. En revanche, par exemple dans les pays d'Océanie membres de l'OCDE, aux États-Unis et au Royaume-Uni, les élèves dont les parents sont nés dans le pays sont plus susceptibles de se sentir victimes de harcèlement. Dans la grande majorité des pays, les élèves nés à l'étranger sont plus susceptibles de faire état de harcèlement à l'école que les élèves nés dans le pays, quelle que soit l'origine des parents (27 % dans l'OCDE et l'UE). Au Portugal et en Allemagne, les taux sont presque deux fois plus élevés pour les enfants nés à l'étranger que pour ceux qui sont nés dans le pays.

On observe des tendances similaires s'agissant des parts des élèves qui déclarent ne pas se sentir à l'aise ou à leur place à l'école. Le sentiment de ne pas être à sa place à l'école est généralement plus répandu chez les descendants d'immigrés que chez ceux de parents natifs dans deux tiers des pays, notamment en Türkiye, au Mexique et en Europe du Sud. C'est l'inverse dans certains pays d'installation et d'Europe centrale notamment. Là encore, dans la quasi-totalité des pays, les élèves immigrés arrivés enfants ne se sentent pas à l'aise ou à leur place à l'école plus souvent que les descendants d'immigrés et de natifs.

Le SESC moyen des effectifs d'un établissement (voir l'indicateur 7.7) influence le bien-être des élèves. Dans les établissements scolaires situés dans des zones défavorisées, où les enfants d'immigrés sont surreprésentés en Europe, le harcèlement est généralement répandu parmi les élèves. Dans plus des deux tiers des pays, pourtant, les enfants de parents nés dans le pays sont plus susceptibles d'en faire l'objet dans ces établissements. Le harcèlement diminue dans la plupart des pays à mesure que le SESC augmente. Si les enfants d'immigrés dans la plupart des pays font moins l'objet de harcèlement dans les établissements défavorisés que ceux de parents nés dans le pays, c'est l'inverse dans les écoles privilégiées, par exemple dans la plupart des pays européens d'immigration de longue date où les immigrés viennent majoritairement de pays tiers, en Italie, au Costa Rica, en Norvège et aux États-Unis.

Principaux résultats

- Dans la plupart des pays européens, les descendants d'immigrés font état d'un sentiment d'appartenance moins fort et d'un niveau de bien-être plus faible à l'école que les descendants de parents nés dans le pays. L'inverse est toutefois vrai dans les pays d'installation.
- Les descendants d'immigrés sont moins exposés aux brimades que les descendants de parents nés dans le pays dans les établissements scolaires situés dans des zones défavorisées, mais ils y sont plus exposés dans les établissements socioéconomiquement favorisés.

Graphique 7.15. Élèves victimes de harcèlement

Élèves de 15 ans, 2018

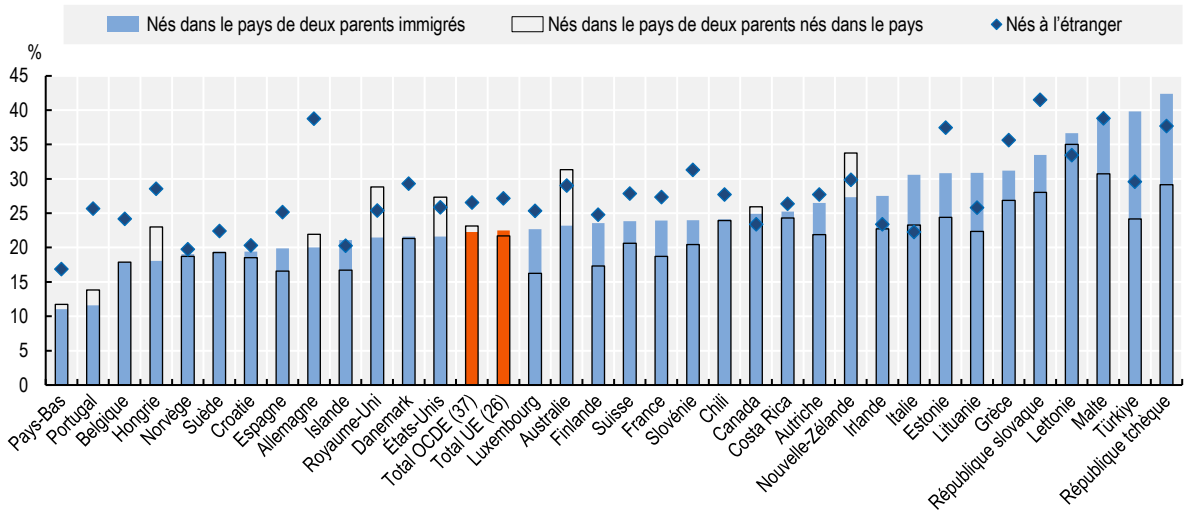

StatLink https://stat.link/ko7u2m

Graphique 7.16. Élèves ne se sentant ni à l'aise ni à leur place à l'école

Élèves de 15 ans, 2018

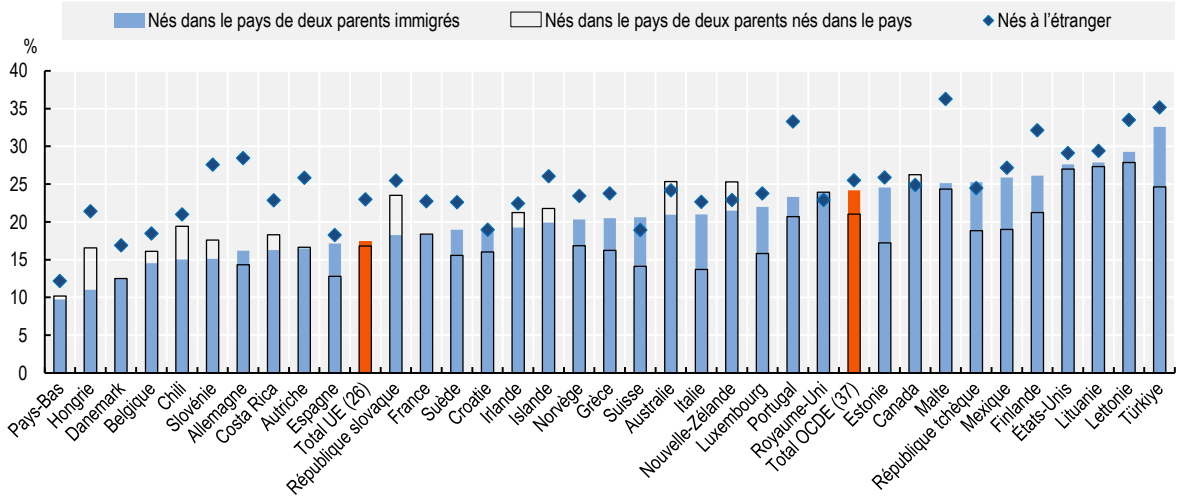

StatLink https://stat.link/bjudnk

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.9. Perception des enjeux mondiaux et interculturels à l'école

Contexte

Accepter les personnes venant d'autres cultures et les respecter sont deux principes essentiels à la cohésion sociale et à l'avènement de sociétés plus inclusives.

Cette section examine la part des élèves qui pensent que les immigrés doivent être traités comme des membres à part entière de la société. Il s'appuie aussi sur le respect autodéclaré des élèves vis-à-vis des personnes d'autres cultures, leur capacité à surmonter les difficultés d'interaction avec elles, et les attitudes des enseignants jugées discriminatoires, définies par au moins l'une des formes suivantes : idées fausses, déclarations négatives, reproches, attentes plus faibles.

Dans l'UE, la moitié des élèves nés dans le pays de parents nés dans le pays s'accordent à dire que les immigrés doivent être traités comme des membres à part entière de la société. En conséquence, dans l'UE et dans l'OCDE, environ 60 % des enfants, quelle que soit l'origine des parents, estiment pouvoir surmonter les difficultés d'interaction avec des personnes de différentes cultures. Dans tous les pays, au moins 65 % des élèves, quelle que soit l'origine des parents, déclarent également traiter avec respect les personnes d'autres cultures. Parmi les élèves descendants de parents nés dans le pays, la part est plus faible dans de nombreux pays d'Europe centrale, en Italie, en Autriche et en Türkiye. Elle est en revanche la plus élevée dans les pays de l'OCDE non-membres de l'UE, en Espagne, en Irlande et au Portugal. Dans la plupart des pays, on observe une forte convergence de points de vue entre les descendants de parents nés dans le pays et les descendants d'immigrés s'agissant de traiter avec respect les personnes d'autres cultures et de surmonter les difficultés d'interaction avec elles. S'agissant de l'égalité de traitement des immigrés, les opinions sont en revanche beaucoup plus dissemblables entre les deux groupes. Les descendants d'immigrés sont en effet plus susceptibles d'être favorables à cette idée que les descendants de parents nés dans le pays, de plus de 10 points de pourcentage dans l'OCDE comme dans l'UE.

Dans l'UE et l'OCDE, le respect autodéclaré à l'égard des personnes d'autres cultures, quelle que soit l'origine des parents, est plus fréquent d'au moins 8 points de pourcentage chez les filles que les garçons. En outre, dans l'UE comme dans l'OCDE, les élèves dont les parents sont nés dans le pays et qui sont les plus aisés d'après le SESC du PISA (voir indicateur 7.6) déclarent plus respecter les personnes d'autres cultures d'environ 10 points de pourcentage que leurs homologues les plus défavorisés. Concernant les élèves de parents immigrés, l'écart est légèrement plus faible, mais s'élève tout de même à 6 points.

À l'échelle de l'UE et de l'OCDE, un tiers des descendants d'immigrés pensent que « la plupart » de leurs enseignants ont des attitudes discriminatoires à l'égard des groupes d'autres cultures, contre un quart des descendants de parents nés dans le pays. C'est en Türkiye, en Grèce et en Lituanie que la part des premiers est la plus élevée (plus de deux élèves sur cinq), tandis qu'elle est la plus faible dans les pays non européens, au Portugal, en Hongrie et au Royaume-Uni. Les enfants d'immigrés ont une perception plus aiguë des attitudes discriminatoires de leurs enseignants dans les établissements scolaires où la part d'élèves nés à l'étranger est plus importante. L'attitude la plus souvent citée dans ce contexte est le fait que les enseignants ont des attentes scolaires plus faibles pour les élèves d'autres cultures.

Principaux résultats

- Dans la plupart des pays, il y a une forte convergence de points de vue entre descendants de parents natifs et d'immigrés. Dans tous les pays, plus de 60 % des deux groupes pensent traiter les personnes d'autres cultures avec respect et surmonter les difficultés d'interaction avec elles.
- À l'échelle de l'UE et de l'OCDE, un tiers des descendants d'immigrés pensent que la plupart de leurs enseignants ont des attitudes discriminatoires à l'égard de groupes d'autres cultures, notamment que leurs attentes sur le plan scolaire sont plus faibles.

Graphique 7.17. Élèves qui s'accordent à dire que les immigrés doivent être traités comme des membres à part entière de la société

Élèves de 15 ans, 2018

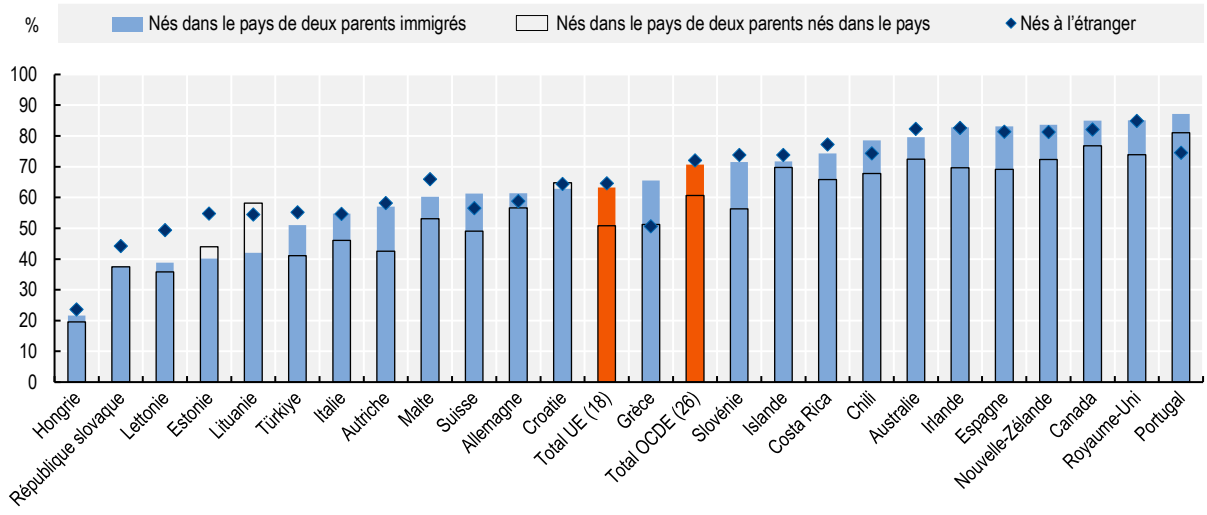

StatLink https://stat.link/nm9b28

Graphique 7.18. Élèves qui déclarent traiter les gens avec respect, quelle que soit leur culture

Élèves de 15 ans, 2018

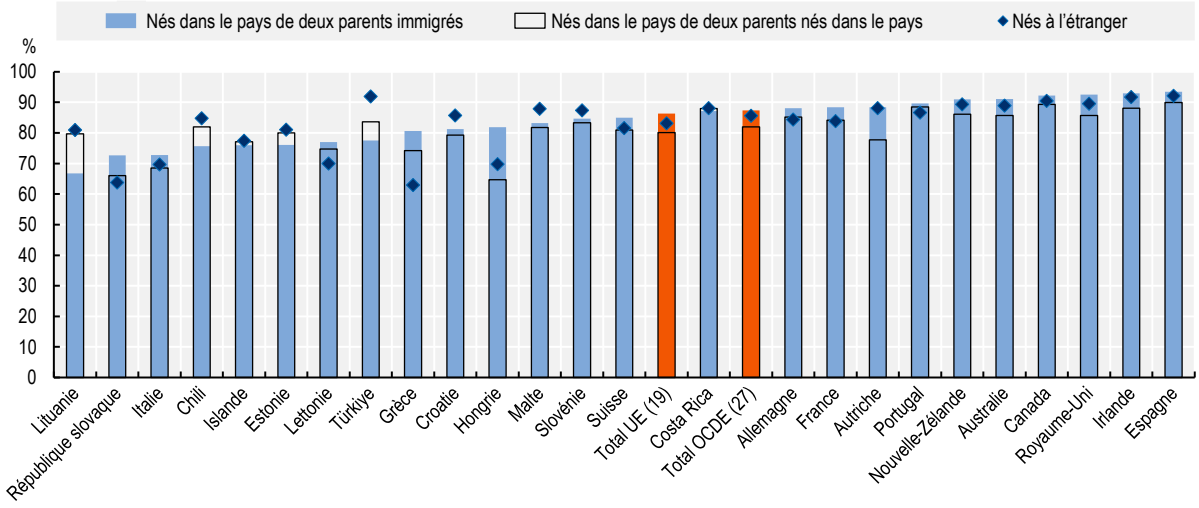

StatLink https://stat.link/djtfcz

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.10. Niveau d'éducation des jeunes adultes

Contexte

Contrairement aux personnes nées à l'étranger qui ont immigré à l'âge adulte, pour lesquelles le niveau scolaire est un indicateur contextuel, le niveau d'études des jeunes dont les parents sont nés à l'étranger et qui sont arrivés enfants ou qui sont nés dans le pays de résidence montre que le système éducatif parvient à doter les enfants d'immigrés des niveaux de formation requis pour réussir sur le marché du travail et dans la société dans son ensemble.

La Classification internationale type de l'éducation (CITE) distingue trois niveaux d'études : i) faible, scolarité n'ayant pas été au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0-2 de la CITE) ; ii) intermédiaire, deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement post-secondaire non supérieur (niveaux 3-4 de la CITE) ; et iii) élevé, enseignement supérieur (niveaux 5-8 de la CITE). Dans cette section, les jeunes correspondent à la tranche d'âge des 25-34 ans.

Dans l'UE, les jeunes adultes de 25-34 ans qui sont nés dans le pays de parents nés à l'étranger sont moins susceptibles que leurs pairs dont les parents sont nés dans le pays (32 % contre 40 %) d'avoir un niveau d'études élevé, et plus susceptibles (21 % contre 14 %) d'avoir un faible niveau d'études. Dans l'ensemble, dans les pays qui se caractérisent par une population immigrée peu instruite, les jeunes descendants d'immigrés affichent généralement aussi un niveau d'études plus faible que les descendants de parents nés dans le pays. Les écarts les plus marqués sont observés dans les pays européens de destination de longue date (sauf en France) et dans les pays nordiques. Dans l'UE, s'agissant des jeunes nés dans le pays de parents non originaires de l'UE, les écarts sont encore plus profonds. En revanche, dans les pays hors UE, les jeunes descendants d'immigrés sont plus susceptibles d'être très instruits que les descendants de parents nés dans le pays. Les écarts sont les plus marqués au Royaume-Uni, au Canada et en Australie, bien qu'ils soient moins profonds dans ces pays que les disparités entre les adultes très instruits nés à l'étranger et nés dans le pays. Aux États-Unis, les enfants d'immigrés et de parents nés dans le pays affichent un niveau d'études similaire, tandis que les adultes immigrés sont moins susceptibles d'avoir un niveau d'études élevé que les adultes nés dans le pays.

Ces dix dernières années, la part des jeunes très instruits a augmenté d'environ 8 points dans l'UE et l'OCDE parmi les immigrés arrivés enfants, et d'environ 4 points parmi les jeunes descendants d'immigrés. L'évolution positive chez ces derniers est particulièrement prononcée en Australie (+20 points de pourcentage) et au Danemark (+27 points). Les deux seuls pays à avoir enregistré une diminution de la part des personnes très instruites parmi les jeunes descendants d'immigrés sont le Canada et la Finlande.

Les femmes, quelle que soit l'origine des parents, sont plus susceptibles que les hommes d'avoir un niveau d'études élevé dans tous les pays. L'unique exception est le Royaume-Uni, où les descendantes d'immigrés accusent un léger retard par rapport à leurs homologues masculins. Dans l'ensemble, les différences en termes de niveau d'études sont moins prononcées entre les hommes et les femmes dont les parents sont nés à l'étranger, surtout dans les pays nordiques et les pays d'installation.

Principaux résultats

- Dans l'UE, les descendants d'immigrés ont moins souvent un niveau d'études élevé que les descendants de parents natifs (32 % contre 40 %). L'inverse est vrai dans les pays hors UE.
- La part des jeunes natifs très instruits nés de parents immigrés ou qui ont immigré étant enfants a augmenté ces dix dernières années dans tous les pays, sauf au Canada et en Finlande.
- Dans tous les pays de l'UE et de l'OCDE, les jeunes femmes, quelle que soit l'origine des parents, sont plus susceptibles que les hommes d'avoir un niveau d'études élevé, mais les différences de niveau d'études sont généralement moins prononcées entre les hommes et les femmes dont les parents sont nés à l'étranger.

Graphique 7.19. Niveau d'éducation faible ou élevé, selon l'origine des parents

25-34 ans non scolarisés, 2020

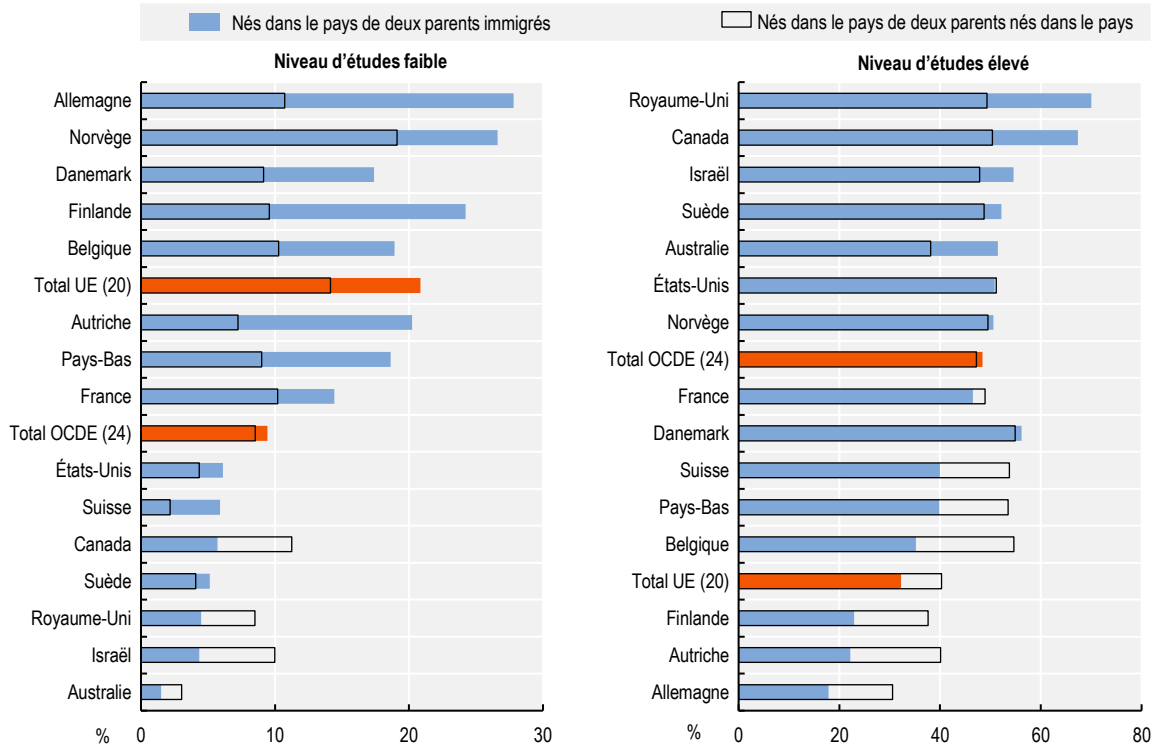

StatLink https://stat.link/0hnzm8

Graphique 7.20. Évolution de la part des jeunes au niveau d'éducation élevé, selon l'origine des parents

25-34 ans non scolarisés, entre 2012 et 2020

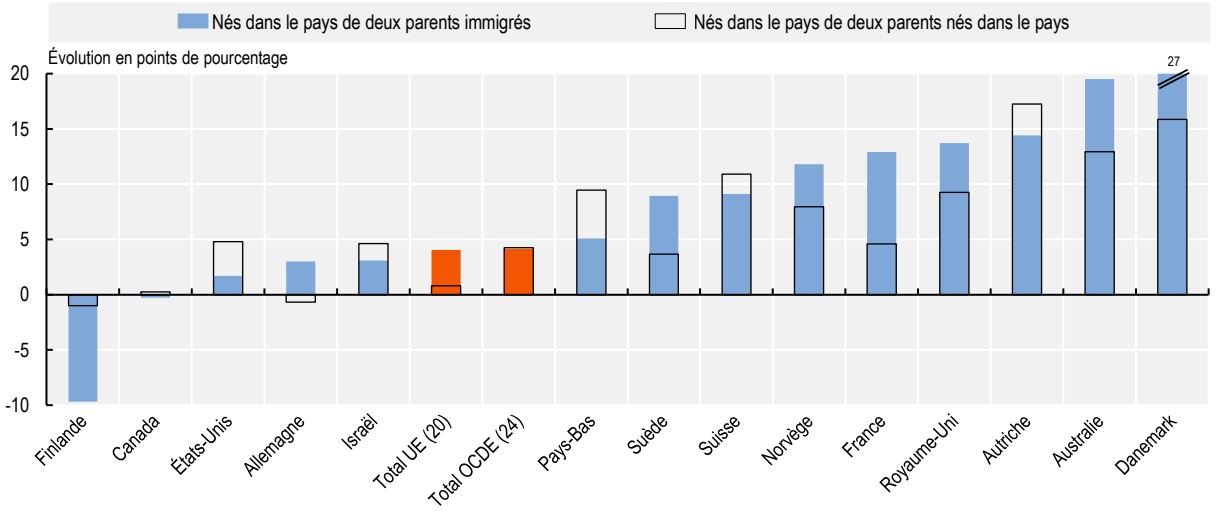

StatLink https://stat.link/axrk0f

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.11. Décrochage scolaire

Contexte

Les jeunes quittant prématurément l'école ne possèdent pas les diplômes nécessaires pour réussir leur insertion professionnelle et restent longtemps défavorisés sur les plans social et économique.

Le taux de décrochage scolaire correspond à la part des jeunes qui quittent prématurément l'école, c'est-à-dire les 15-24 ans sans emploi et sortis du système éducatif, et dont la scolarité n'est pas allée plus loin que le premier cycle du secondaire.

Le taux de décrochage des descendants d'immigrés est de 11 % dans l'UE, contre 8 % parmi les descendants de parents nés dans le pays, ce qui fait qu'ils quittent plus souvent l'école prématurément dans la plupart des pays de l'UE. En revanche, aux États-Unis et au Royaume-Uni par exemple, ils décrochent autant que les descendants de natifs, et environ moitié moins seulement dans les pays d'installation. C'est dans les pays germanophones, en Italie, au Portugal, au Danemark et en Finlande que l'écart entre descendants d'immigrés et descendants de natifs est le plus marqué, à au moins 4 points de pourcentage. Au Japon, la part de enfants d'immigrés âgés de 15 à 18 ans en rupture scolaire (8 %) est 5 fois supérieure à celle des élèves de parents nés dans le pays. Le risque d'abandon de scolarité est généralement encore plus élevé parmi les immigrés arrivés enfants. Dans l'UE, leur taux de décrochage est de 17 %, soit 9 points de pourcentage de plus que parmi les descendants de parents nés dans le pays.

Le risque de décrochage est plus grand chez les élèves de milieu socioéconomique modeste, surreprésentés dans de nombreux pays européens. Dans tous les pays européens, sauf aux Pays-Bas, les jeunes descendants d'immigrés de pays tiers, généralement plus défavorisés, abandonnent plus leurs études. L'écart entre ces derniers et les descendants de parents nés dans le pays est en moyenne de 4 points de pourcentage. Quitter prématurément l'école est aussi plus fréquent chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes, quelle que soit l'origine des parents. Si, aux États-Unis, l'écart entre femmes et hommes est analogue chez les descendants d'immigrés et de natifs, dans l'UE le taux de décrochage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, de 6 points de pourcentage parmi les descendants d'immigrés et de 4 points parmi ceux de parents nés dans le pays. S'il n'y a pas de données sur les raisons d'abandon des études pour les jeunes descendants d'immigrés, l'enquête de l'UE de 2016 sur les forces de travail contient des informations sur les décrocheurs immigrés arrivés enfants. Dans l'UE, 31 % d'entre eux ont abandonné leurs études parce qu'elles ne répondaient pas à leurs besoins ni à leurs centres d'intérêt (surtout en France), 19 % parce qu'ils souhaitaient commencer à travailler (surtout en Espagne), 13 % parce que le niveau était trop difficile et 11 % pour des raisons familiales. Le coût des études n'est pas un motif significatif. Les jeunes immigrés abandonnent moins leurs études pour des raisons de santé ou de niveau de difficulté que les jeunes nés dans le pays, mais plus en raison de l'inadéquation des études avec leurs besoins ou leurs centres d'intérêt.

Dans l'UE, depuis 8 ans, le taux de décrochage des descendants d'immigrés a reculé de 3 points environ, quel que soit l'origine des parents. L'écart avec les descendants de natifs s'est réduit dans la moitié des pays de l'UE et de l'OCDE, en particulier en France et en Autriche, mais s'est creusé au Royaume-Uni.

Principaux résultats

- Dans l'UE, le taux de décrochage scolaire des descendants d'immigrés s'établit à 11 %, soit un taux supérieur à celui des descendants de parents nés dans le pays dans la plupart des pays européens et au Japon, mais pas ailleurs.
- Le taux d'abandon est plus élevé chez les garçons, d'autant plus chez les descendants d'immigrés. Dans l'UE, les immigrés arrivés enfants qui décrochent le font principalement par manque d'intérêt pour leurs études et parce qu'ils souhaitent commencer à travailler.
- Le taux d'abandon a diminué ces huit dernières années dans la plupart des pays.

Graphique 7.21. Taux de décrochage scolaire

15-24 ans, 2020

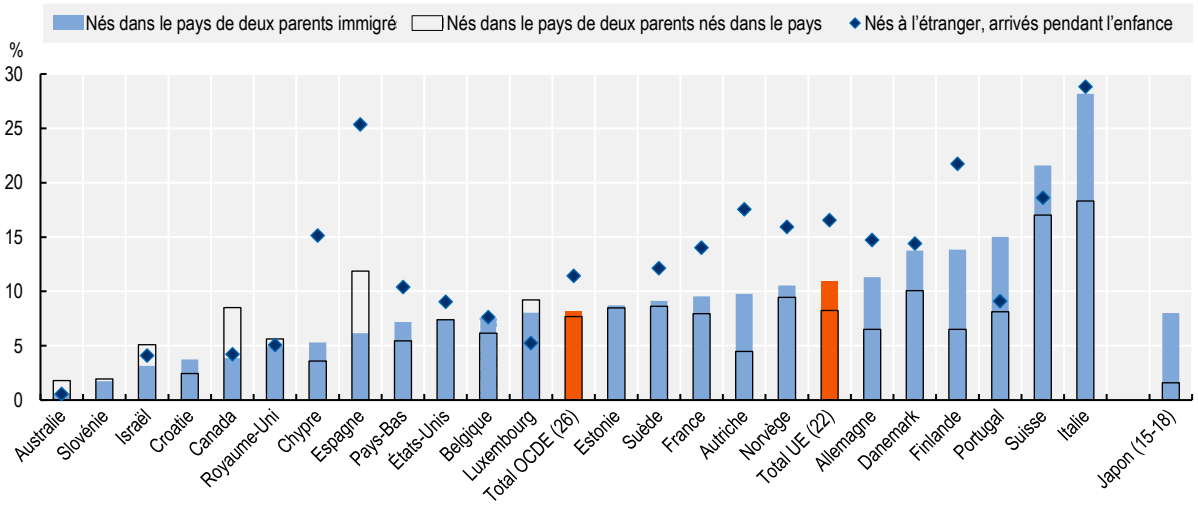

StatLink https://stat.link/zsi3kc

Graphique 7.22. Évolution du taux de décrochage scolaire

15-24 ans, entre 2012 et 2020

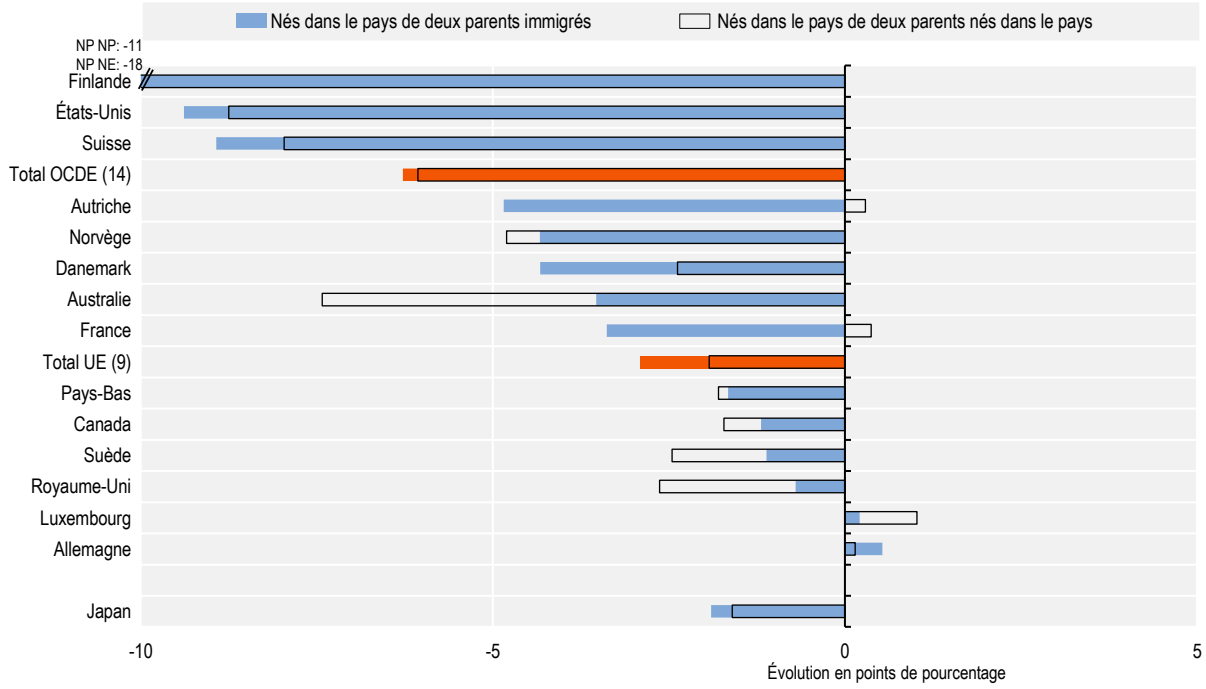

StatLink https://stat.link/s0z2dt

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.12. Jeunes ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET)

Contexte

Le passage de l'école à la vie active peut s'avérer particulièrement difficile pour les jeunes de parents nés à l'étranger, le plus souvent en raison d'un réseau de relations insuffisant et d'une méconnaissance du marché du travail local, mais aussi parce qu'ils se heurtent à la discrimination. Le risque est donc plus grand pour eux de se retrouver ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation (NEET), ce qui peut avoir des conséquences négatives durables pour leur parcours professionnel.

Cet indicateur montre la proportion de jeunes adultes qui se trouvent dans cette situation.

Dans l'OCDE comme dans l'UE, environ 17 % des jeunes descendants d'immigrés ne sont ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation (NEET). Dans la plupart des pays, ces jeunes sont plus susceptibles de se retrouver dans cette situation que les descendants de parents nés dans le pays, et cet écart atteint 10 points de pourcentage en France et en Belgique. À l'inverse, le taux de jeunes NEET est analogue dans les deux groupes aux États-Unis et au Royaume-Uni par exemple, et légèrement inférieur parmi les descendants d'immigrés dans les pays d'installation. En revanche, à l'exception des pays d'Europe du Sud et de la Hongrie, les descendants d'immigrés sont plus susceptibles que les descendants de parents nés dans le pays d'être NEET dans tous les pays de l'UE. Les immigrés qui sont arrivés enfants sont confrontés aux mêmes problèmes que les descendants d'immigrés. Le taux de jeunes NEET est globalement similaire dans les deux groupes dans les deux tiers environ des pays pour lesquels on dispose de données.

Malgré l'augmentation généralisée observée au plus fort de la pandémie de COVID-19, le taux de jeunes ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation a reculé de 3 points de pourcentage parmi les descendants d'immigrés entre 2012 et 2020, dans l'OCDE comme dans l'UE. Il a diminué de la même manière aux États-Unis, tandis que sur la même période il a augmenté en Suisse et au Luxembourg.

Certaines catégories de la population sont plus susceptibles que d'autres de se retrouver ni en emploi ni scolarisé, ni en formation. Les jeunes femmes sont plus exposées à ce risque que les jeunes hommes dans l'UE et l'OCDE, quel que soit le pays d'origine des parents. Dans tous les pays où le taux global de jeunes NEET est plus élevé chez les descendants d'immigrés, les femmes et les hommes sont plus susceptibles de se retrouver dans cette situation que leurs pairs dont les parents sont nés dans le pays. Les jeunes peu instruits sont également une source de préoccupation. En Australie, au Canada, au Royaume-Uni et dans beaucoup de pays de l'UE, le taux de jeunes NEET parmi les jeunes ayant un faible niveau d'études est au moins deux fois supérieur à celui observé parmi les jeunes ayant un niveau d'éducation élevé, et les descendants d'immigrés sont surreprésentés dans le premier groupe en Europe. Toutefois, dans tous les pays sauf en Grèce, en Suisse et en Israël, même parmi les jeunes très instruits, les descendants d'immigrés sont plus susceptibles de se retrouver dans cette situation que les descendants de parents nés dans le pays.

Principaux résultats

- Dans l'OCDE et l'UE, un descendant d'immigrés sur six n'est ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation (NEET). Ce taux est plus élevé que celui des descendants de parents nés dans le pays dans la plupart des pays de l'UE, bien que cela ne soit pas le cas partout en dehors de l'UE.
- Le taux de jeunes NEET a diminué ces dix dernières années, quelle que soit l'origine des parents.
- Le risque est plus élevé chez les jeunes femmes et les individus ayant un faible niveau d'études. Toutefois, même les descendants d'immigrés qui ont un niveau d'études élevé sont plus susceptibles d'être NEET que les descendants de parents nés dans le pays.

Graphique 7.23. Taux de jeunes ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation

15-34 ans, 2020-21

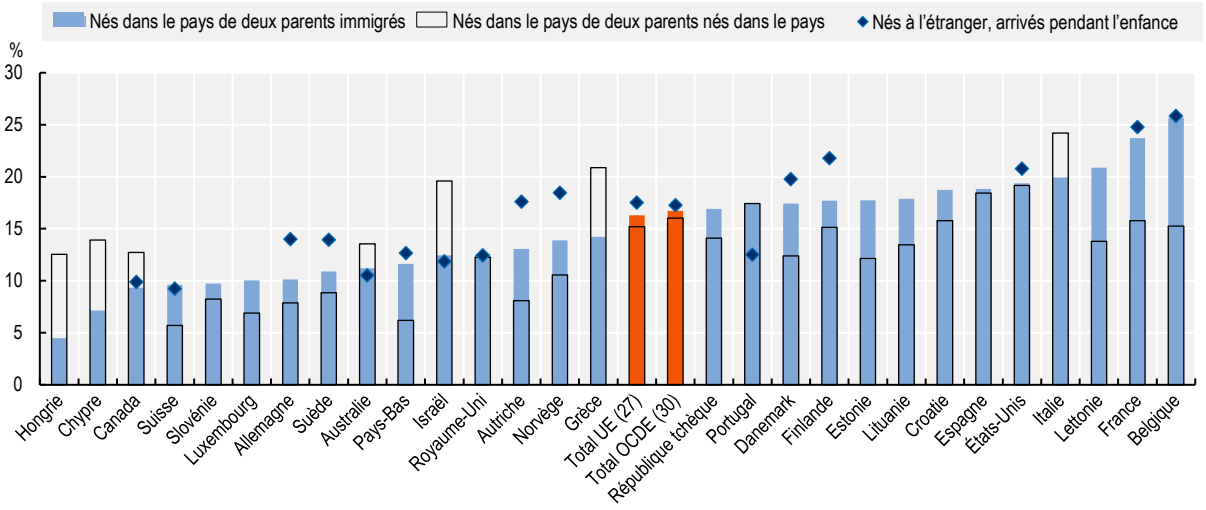

StatLink https://stat.link/4jxucr

Graphique 7.24. Évolution du taux de jeunes ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation

15-34 ans, entre 2012 et 2020

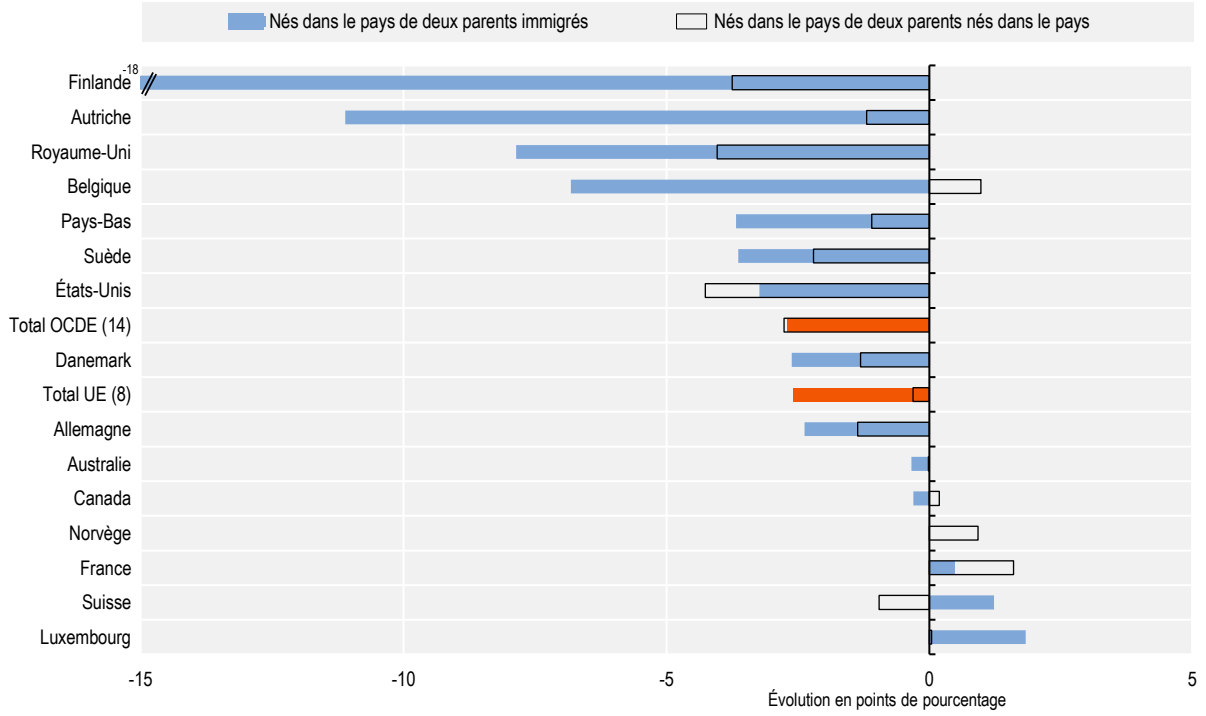

StatLink https://stat.link/te0i17

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.13. Mobilité intergénérationnelle en termes d'éducation

Contexte

Les jeunes de parents nés à l'étranger sont souvent très motivés pour poursuivre des études supérieures. La mobilité ascendante en matière de formation leur permet de rattraper leur retard par rapport aux jeunes dont les parents sont nés dans le pays et de s'épanouir plus tard dans la vie sur le plan économique et social.

Cet indicateur, disponible pour les pays européens et les jeunes dont un parent au moins est né à l'étranger, étudie la part des jeunes qui dépassent le niveau d'études de leurs parents, qu'ils aient un niveau d'études intermédiaire (niveaux 3-4 de la CITE) ou faible (niveaux 0-2 de la CITE).

Dans l'UE, la plupart des jeunes nés dans le pays dont au moins un parent est né à l'étranger (54 %) ont un niveau d'études plus élevé que celui de leurs parents. Cette part est supérieure à celle des descendants de parents nés dans le pays (47 %) ainsi qu'à celle des immigrés qui sont arrivés enfants dans le pays d'accueil (44 %). Les jeunes nés dans le pays dont un parent au moins est né à l'étranger obtiennent de meilleurs résultats que les descendants de parents nés dans le pays dans les pays d'immigration de longue date par exemple (à l'exception de l'Autriche et de la Suisse) où les adultes immigrés sont largement surreprésentés parmi les personnes peu instruites, ainsi que dans les pays baltes. L'écart avec les descendants de parents nés dans le pays est le plus profond en Allemagne (23 points de pourcentage) et en Suède (17 points). Dans les pays d'Europe du Sud, en Croatie et en République tchèque, cependant, la mobilité ascendante en matière de formation est plus fréquente chez les descendants de parents nés dans le pays que chez les descendants d'immigrés ou les jeunes d'ascendance mixte.

Ces huit dernières années, la mobilité intergénérationnelle en termes d'éducation a progressé dans la plupart des pays, et ce de façon plus marquée chez les descendants d'immigrés ou les jeunes d'origine mixte que chez les descendants de parents nés dans le pays. Aucune avancée n'a toutefois été observée pour les natifs d'au moins un parent né à l'étranger dans la plupart des pays d'Europe centrale, en Espagne, en France, en Italie et en Suisse.

Plusieurs facteurs, comme le système éducatif, les structures de soutien, les aspirations des parents et des enfants, le genre et l'âge, influencent la transmission intergénérationnelle des handicaps. Dans la quasi-totalité des pays, les femmes connaissent une mobilité intergénérationnelle ascendante plus forte que les hommes. Elle est encore plus marquée pour les jeunes femmes d'origine immigrée qui obtiennent de meilleurs résultats en termes de mobilité intergénérationnelle que leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays, alors que ce n'est pas le cas pour les hommes. La mobilité intergénérationnelle ascendante s'explique en partie par la surreprésentation des jeunes de parents nés à l'étranger parmi les personnes ayant un faible niveau d'études. Si l'on ne tient compte que de la mobilité ascendante des enfants dont les parents sont peu instruits, l'écart persiste dans la plupart des pays mais disparaît en France et en Belgique.

Principaux résultats

- Les jeunes nés dans le pays d'un parent au moins né à l'étranger sont plus susceptibles d'afficher un niveau d'études supérieur à celui de leurs parents que leurs pairs dont les parents sont nés dans le pays (54 % contre 47 %).
- Les jeunes femmes d'origine immigrée ont une meilleure mobilité intergénérationnelle que leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays, alors que ce n'est pas le cas pour les hommes.
- Ces huit dernières années, la mobilité intergénérationnelle a progressé dans la plupart des pays parmi les jeunes nés dans le pays dont au moins un parent est né à l'étranger. Aucune avancée n'a toutefois été observée chez les natifs d'au moins un parent né à l'étranger dans la plupart des pays d'Europe centrale, en Espagne, en France, en Italie et en Suisse.

Graphique 7.25. Jeunes dont le niveau d'études est plus élevé que celui de leurs parents

16-34 ans non scolarisés dont les parents sont moyennement ou peu instruits, 2019

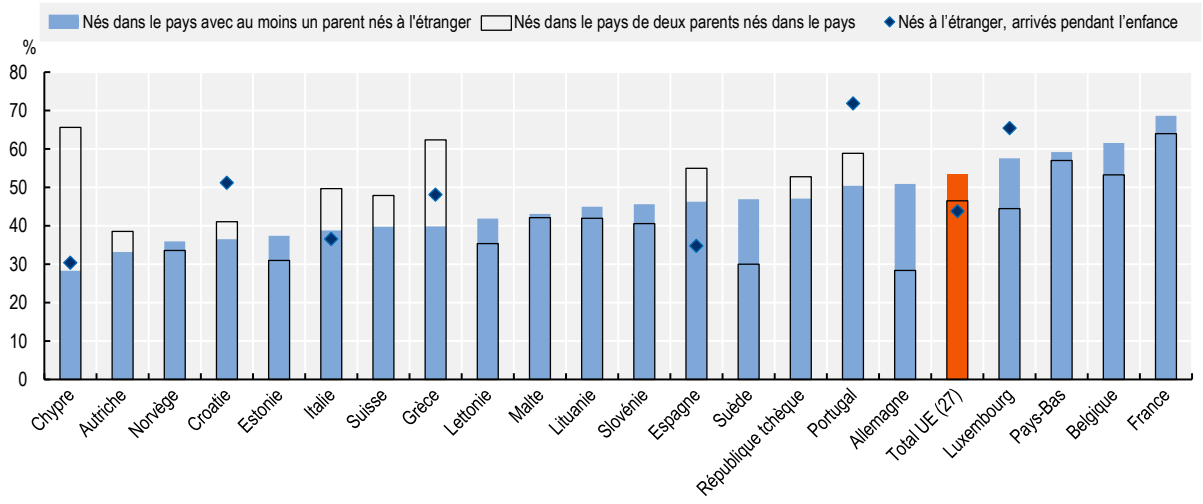

StatLink https://stat.link/d3jwcl

Graphique 7.26. Évolution de la mobilité en termes d'éducation

16-34 ans non scolarisés dont les parents sont moyennement ou peu instruits, entre 2011 et 2019

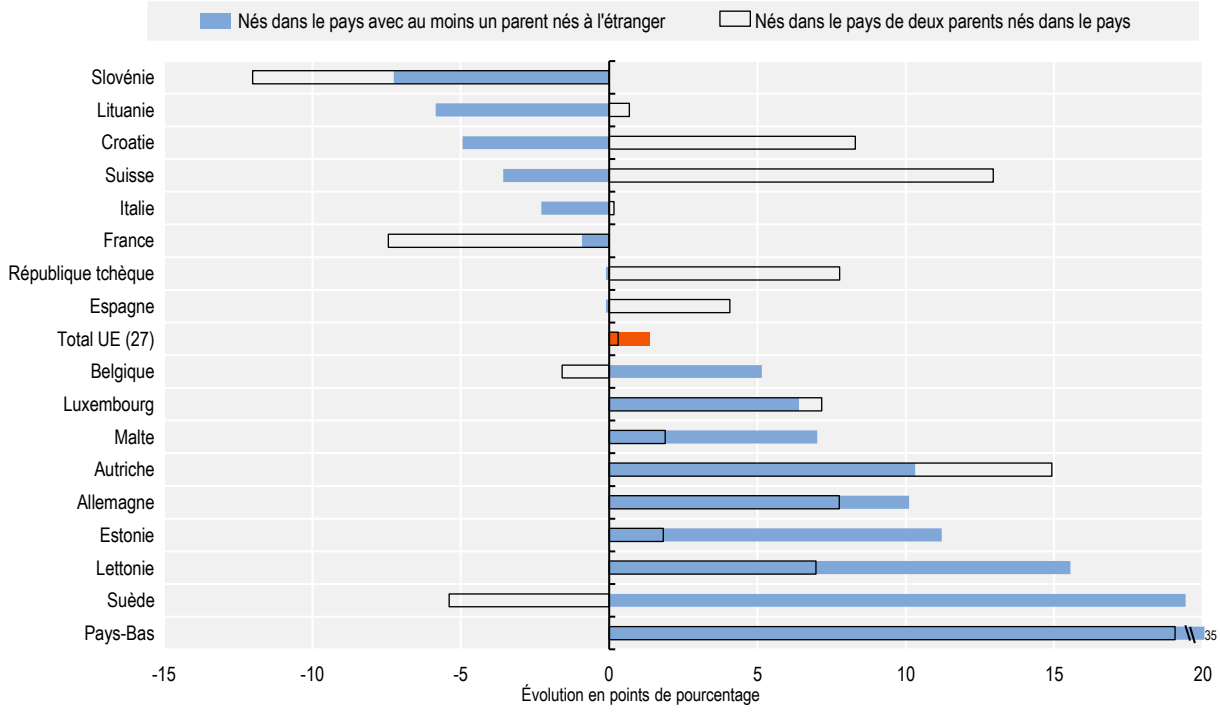

StatLink https://stat.link/kw985y

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.14. Emploi

Contexte

Le taux d'emploi des jeunes correspond à la part des 15-34 ans non scolarisés qui ont effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine de référence ou qui étaient temporairement absents de cet emploi (définition du BIT). Voir l'indicateur 3.4 pour de plus amples détails.

Seuls un peu plus de deux tiers des jeunes descendants d'immigrés occupent un emploi (68 % dans l'OCDE et 67 % dans l'UE), contre environ les trois quarts des jeunes descendants de parents nés dans le pays. Quant aux immigrés arrivés enfants, environ 72 % sont pourvus d'un emploi dans l'OCDE et l'UE. Dans la plupart des pays, les descendants d'immigrés sont moins susceptibles que les descendants de parents nés dans le pays d'occuper un emploi. Font exception les pays d'installation, la Grèce, Chypre, la Slovénie et la Hongrie. L'écart d'emploi entre les descendants de parents nés dans le pays et les descendants d'immigrés s'établit à au moins 20 points de pourcentage dans les pays européens accueillant de nombreux immigrés extra-communautaires, comme en Belgique et en Espagne. Quant aux immigrés arrivés enfants, leur taux d'emploi est analogue ou légèrement supérieur à celui des descendants d'immigrés dans la grande majorité des pays.

Malgré un bref recul général de l'emploi après la crise économique liée à la pandémie en 2020 dans l'OCDE comme dans l'UE, les taux étaient plus élevés qu'en 2012 après la récession de 2007-08. Ces huit dernières années, à l'exception de la Suisse, du Luxembourg et des pays d'installation, la hausse globale de l'emploi a profité aux descendants d'immigrés, lesquels ont enregistré une augmentation de leur taux d'emploi au moins deux fois supérieure à celle des descendants de parents nés dans le pays dans la plupart des pays de l'UE pour lesquels des données sont disponibles.

Le taux d'emploi plus faible parmi les jeunes de parents nés à l'étranger s'explique en partie par un niveau d'études plus faible dans la plupart des pays (voir l'indicateur 3.1). Toutefois, aux États-Unis ou en France, le fait d'avoir un niveau d'études élevé ne vient pas combler l'écart d'emploi avec les descendants de parents nés dans le pays, et seulement partiellement dans les autres pays européens (sauf en Suisse). Dans la plupart des pays, l'écart entre les jeunes très instruits descendants d'immigrés et leurs pairs descendants de parents nés dans le pays reste moins marqué qu'entre les adultes d'âge actif très instruits nés à l'étranger et leurs pairs nés dans le pays (l'inverse de ce que l'on observe parmi les personnes peu instruites). Dans l'UE, le taux d'emploi est particulièrement faible chez les descendants d'immigrés extracommunautaires, tandis que les descendants de parents originaires d'un autre pays de l'UE affichent des résultats analogues à ceux dont les parents sont nés dans le pays. Dans la quasi-totalité des pays, les jeunes hommes nés dans le pays sont plus susceptibles d'occuper un emploi que les jeunes femmes. En Finlande, au Luxembourg, en Norvège et en Israël par exemple, toutefois, parmi les descendants d'immigrés, les hommes font moins bien que les femmes, tandis que le taux d'emploi des femmes et des hommes est analogue en Espagne, au Canada, en Suisse et en Suède.

Principaux résultats

- Dans la plupart des pays, les descendants d'immigrés sont moins susceptibles d'occuper un emploi que les descendants de parents nés dans le pays et que les immigrés arrivés enfants.
- Avec des taux d'emploi plus élevés qu'il y a dix ans dans la plupart des pays, l'écart s'est réduit avec les jeunes descendants de parents nés dans le pays.
- Dans la plupart des pays, le taux d'emploi des jeunes descendants d'immigrés est inférieur à celui des jeunes descendants de parents nés dans le pays, quel que soit le niveau d'études.

Graphique 7.27. Taux d'emploi, selon l'origine des parents

15-34 ans non scolarisés, 2020-21

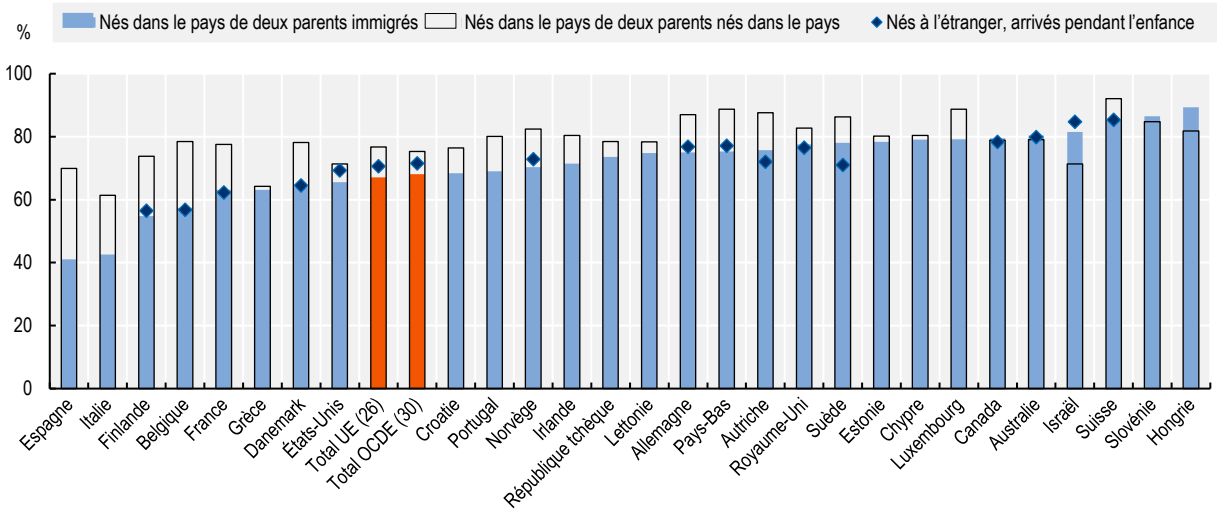

StatLink https://stat.link/jt96wb

Graphique 7.28. Évolution du taux d'emploi, selon l'origine des parents

15-34 ans non scolarisés, entre 2012 et 2020

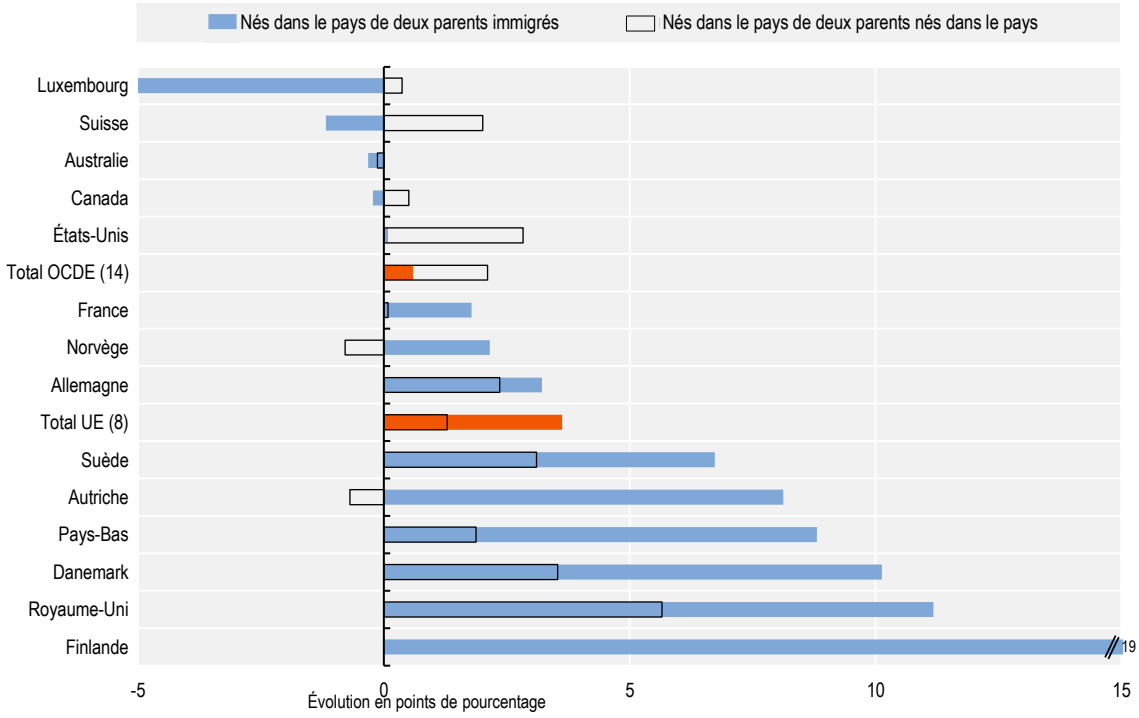

StatLink https://stat.link/5jtwvk

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.15. Chômage

Contexte

Un chômeur est une personne sans emploi, mais disponible pour travailler, qui a effectué une démarche active de recherche d'emploi au cours d'une semaine de référence (définition du BIT). Le taux de chômage des jeunes correspond à la part de chômeurs dans la population active non scolarisée âgée de 15 à 34 ans (c'est-à-dire la somme des actifs occupés et des personnes sans emploi). Voir l'indicateur 3.5 pour de plus amples détails.

Dans la plupart des pays, le taux de chômage des jeunes descendants d'immigrés est supérieur non seulement à celui des jeunes descendants de parents nés dans le pays mais aussi à celui des jeunes nés à l'étranger qui ont immigré enfants. Dans l'UE, il est respectivement de 17 %, 10 % et 12 %. L'écart entre les deux premiers groupes est le plus profond dans les pays européens d'immigration de longue date qui comptent une part importante d'immigrés extracommunautaires (surtout en France, en Belgique et en Autriche), ainsi qu'en République tchèque, en Espagne, en Italie et en Finlande. Parmi les autres pays, en Allemagne, en France, aux Pays-Bas et aux États-Unis, les descendants d'immigrés sont même à la traîne par rapport aux immigrés arrivés enfants.

Si le chômage des jeunes a augmenté dans la plupart des pays au début de la pandémie de COVID-19, il est toutefois moins élevé qu'au début de la dernière décennie. Qui plus est, dans l'UE, le recul a été plus marqué chez les jeunes descendants d'immigrés que chez les jeunes descendants de parents nés dans le pays. Aux États-Unis, en revanche, le chômage des jeunes nés dans le pays de parents natifs est revenu à son niveau d'après la récession économique de 2007-08, et est même resté plus élevé chez les descendants d'immigrés. En Norvège et en Finlande, il a progressé dans les deux groupes.

Les jeunes de parents nés à l'étranger sont plus nombreux dans la tranche d'âge des 15-24 ans, qui a moins d'expérience professionnelle et possède des diplômes moins élevés. En conséquence, dans la plupart des pays, le taux de chômage des 15-24 ans est plus de deux fois supérieur à celui de leurs pairs âgés de 25 à 34 ans. Les descendants d'immigrés restent toutefois plus susceptibles d'être au chômage que les descendants de parents nés dans le pays. Cela vaut à tous les niveaux d'études, les taux étant plus élevés d'au moins 3 points de pourcentage dans l'UE et dans l'OCDE. Parmi les jeunes nés dans le pays de deux parents nés à l'étranger, ceux d'origine hors UE sont plus susceptibles d'être au chômage que leurs pairs dont au moins un parent est né dans l'UE. Les jeunes hommes sont également plus exposés au risque de chômage que les jeunes femmes dans la quasi-totalité des pays. Si l'écart de taux de chômage entre les femmes et les hommes est généralement faible parmi les descendants de parents nés dans le pays, il est plus profond parmi les descendants d'immigrés, surtout en Lettonie, en Allemagne, en Finlande et en Espagne. La Suisse et le Luxembourg font figure d'exceptions, les descendantes d'immigrés y étant plus susceptibles d'être au chômage que leurs homologues masculins.

Principaux résultats

- Dans la plupart des pays, notamment dans les pays européens d'immigration de longue date, les descendants d'immigrés sont plus susceptibles d'être au chômage que les descendants de parents nés dans le pays. Dans l'UE, le chômage touche 17 % des descendants d'immigrés, contre 10 % des descendants de parents nés dans le pays et 12 % des jeunes nés à l'étranger.
- Les jeunes hommes sont en général plus susceptibles d'être au chômage que les jeunes femmes, et cet écart entre les genres est généralement plus marqué chez les descendants d'immigrés.
- Le chômage des jeunes a baissé entre 2012 et 2020, malgré la pandémie de COVID-19. Cela ne vaut cependant pas pour les descendants d'immigrés aux États-Unis.

Graphique 7.29. Taux de chômage, selon l'origine des parents

15-34 ans non scolarisés, 2020

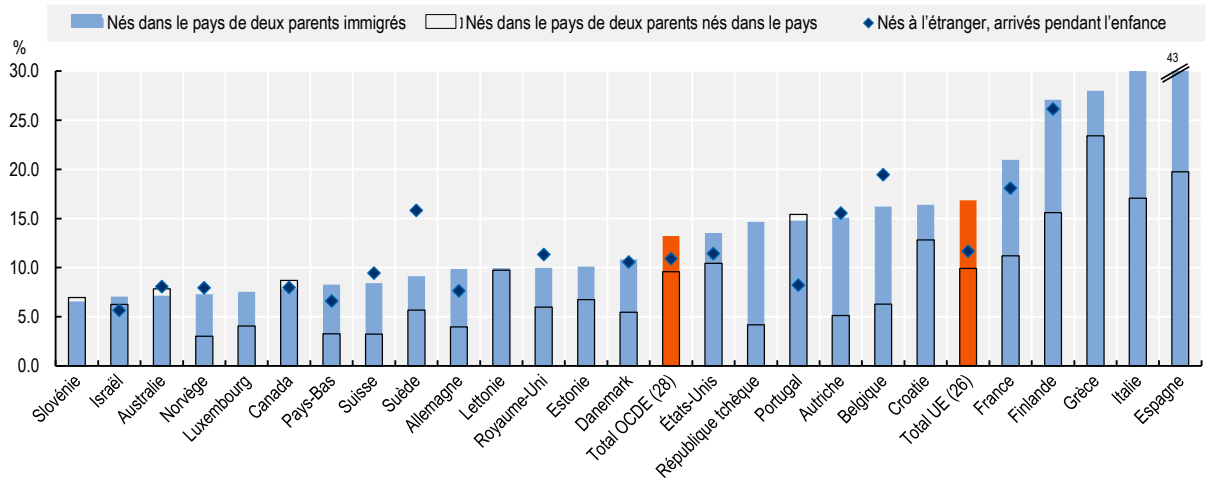

StatLink https://stat.link/yjsw7v

Graphique 7.30. Évolution du taux de chômage, selon l'origine des parents

15-34 ans non scolarisés, entre 2012 et 2020

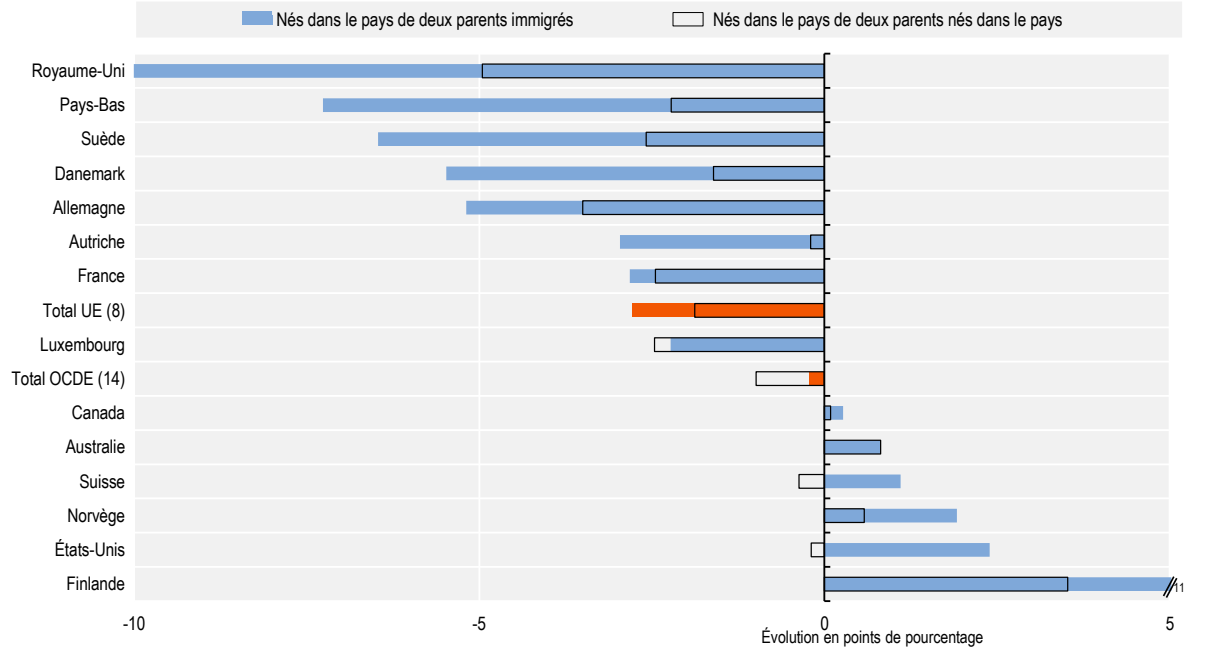

StatLink https://stat.link/a92f35

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.16. Déclassement

Contexte

Le déclassement des jeunes diplômés dans leur premier emploi risque de nuire à leurs perspectives d'évolution professionnelle à long terme et d'entraîner une perte de compétences. Les jeunes de parents nés à l'étranger sont souvent confrontés à des obstacles particuliers pour trouver un emploi qui corresponde à leur niveau de compétences, en raison de la discrimination, d'un réseau de relations insuffisant et d'une méconnaissance du marché du travail.

Le taux de déclassement correspond au pourcentage de personnes titulaires d'un diplôme élevé (voir 3.1) qui occupent un emploi classé peu ou moyennement qualifié conformément à la *Classification* internationale type des professions (niveaux 4-9 de la CITP). Voir l'indicateur 3.12 pour de plus amples détails.

Dans l'UE, près d'un quart des 25-34 ans descendants d'immigrés qui ont fait des études poussées sont titulaires d'un diplôme trop élevé pour l'emploi qu'ils occupent. Au Royaume-Uni et dans les pays non européens où le déclassement est globalement plus fréquent, les jeunes descendants d'immigrés et les immigrés arrivés pendant l'enfance sont moins ou aussi susceptibles d'être déclassés que les jeunes descendants de parents nés dans le pays. En revanche, dans la plupart des autres pays européens d'immigration, à l'exception des Pays-Bas et de la Suède, les jeunes de parents nés à l'étranger sont plus touchés. En France et en Autriche, le taux de déclassement des descendants d'immigrés est supérieur de plus de 6 points de pourcentage à celui des descendants de parents nés dans le pays. En Allemagne, en Belgique et en Suisse, les immigrés arrivés enfants sont les plus touchés, leurs taux de déclassement étant supérieurs d'au moins 3 points à ceux des jeunes nés dans le pays de parents natifs.

Le taux de déclassement a diminué entre 2012 et 2020 dans la plupart des pays, quelle que soit l'origine des parents. Dans l'UE, le recul a été plus marqué, de 5 points de pourcentage parmi les descendants d'immigrés, tandis que les jeunes descendants de parents nés dans le pays n'ont connu qu'une faible amélioration. En particulier, aux Pays-Bas ou en Allemagne, le taux de déclassement n'a que peu évolué pour ce groupe au cours des huit dernières années, alors qu'il a baissé de plus de 10 points de pourcentage parmi les descendants d'immigrés.

Trouver un emploi adapté qui corresponde au niveau de qualification du diplôme obtenu est plus facile pour les jeunes favorisés sur le plan socioéconomique qui bénéficient de réseaux de relations plus étoffés, parmi lesquels les descendants d'immigrés sont sous-représentés, notamment s'ils sont d'origine extracommunautaire. En France, 29 % des jeunes d'origine extracommunautaire sont déclassés, soit 6 points de plus que ceux dont les parents sont nés dans l'UE. Le déclassement touche différemment les femmes et les hommes selon les pays. En Suisse, au Canada et aux États-Unis, les hommes en pâtissent davantage, quelle que soit l'origine des parents, tandis que c'est le cas des femmes en Australie. En France et en Belgique, seuls les jeunes hommes nés dans le pays de parents immigrés sont plus susceptibles d'être déclassés que leurs homologues féminines.

Principaux résultats

- Dans la plupart des pays européens d'immigration de longue date, les jeunes descendants d'immigrés qui ont un niveau d'études élevé sont plus susceptibles d'être déclassés que les jeunes descendants de parents nés dans le pays, mais ce n'est pas le cas au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Suède et en dehors de l'UE.
- Dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données, le taux de déclassement a diminué ces huit dernières années chez les descendants d'immigrés, tandis que l'évolution a été plus mitigée pour les descendants de parents nés dans le pays.
- Le déclassement touche beaucoup plus les descendants de parents non originaires de l'UE.

Graphique 7.31. Taux de déclassement, selon l'origine des parents

25-34 ans, individus très instruits pourvus d'un emploi, 2020

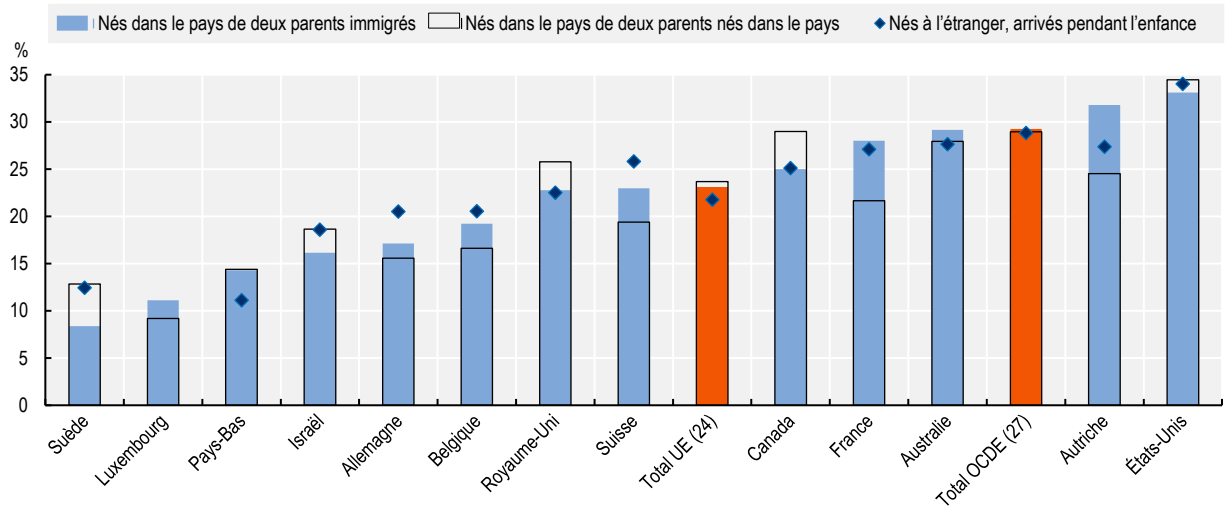

StatLink https://stat.link/f1volm

Graphique 7.32. Évolution du taux de déclassement, selon l'origine des parents

25-34 ans, individus très instruits pourvus d'un emploi, entre 2012 et 2020

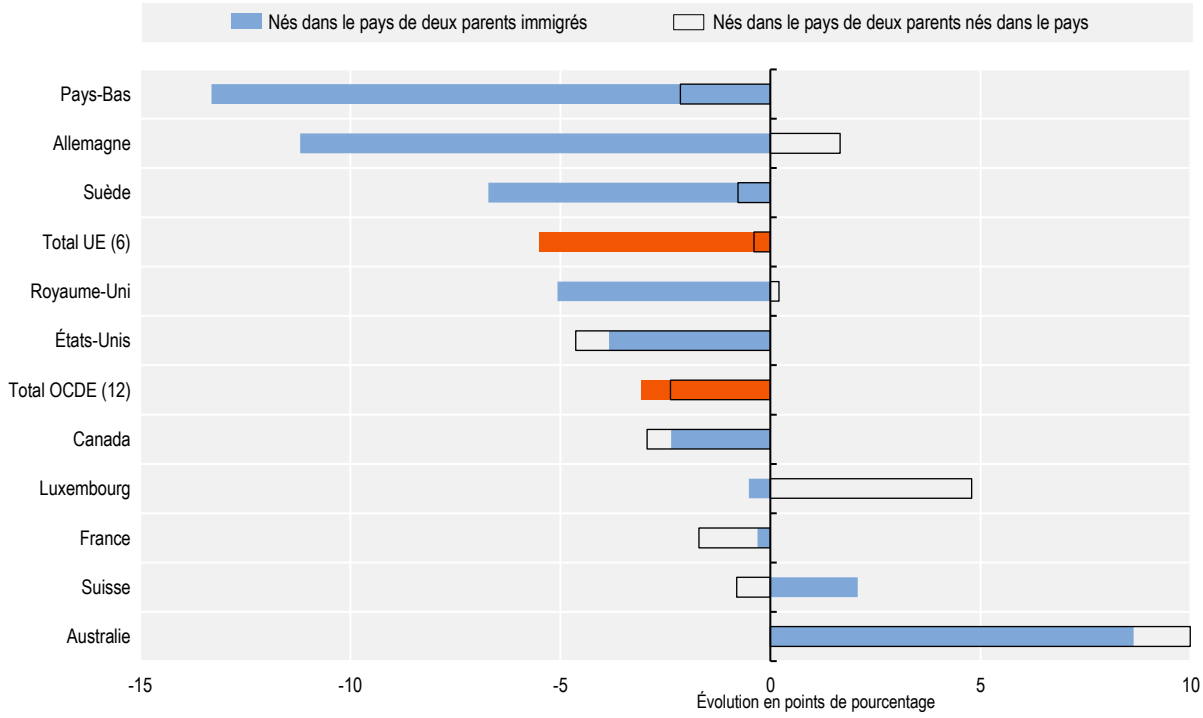

StatLink https://stat.link/eq71vo

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.17. Emploi dans le secteur des services publics

Contexte

La pleine participation des immigrés et de leurs enfants au secteur des services publics accroît leur visibilité au quotidien. Elle influence la façon dont ils sont perçus dans la société et sert de modèle pour le secteur privé. Renforcer la diversité dans la fonction publique permet aussi de mieux comprendre les besoins des jeunes de parents nés à l'étranger et de reconnaître qu'ils sont membres à part entière de la société.

Cet indicateur montre la part des jeunes (15-34 ans) qui occupent des emplois dans le secteur des services publics (administration publique, soins de santé, services sociaux et éducation).

Si les descendants d'immigrés ont généralement la nationalité de leur pays d'accueil, ils sont sous-représentés dans le secteur des services publics dans la plupart des pays. Dans l'UE, ils ne sont pas plus de 1 sur 6, contre 1 sur 4 parmi les descendants de parents nés dans le pays. De plus, dans les services publics, les immigrés arrivés enfants sont proportionnellement plus nombreux que les descendants d'immigrés. Les écarts les plus marqués par rapport aux jeunes dont les parents sont nés dans le pays sont observés dans les pays européens d'immigration de longue date (à l'exception du Royaume-Uni), où de nombreux parents nés à l'étranger ne sont pas originaires de l'UE. En Autriche, les descendants d'immigrés sont seulement moitié moins susceptibles d'être agents des services publics que les descendants de parents nés dans le pays. L'écart est également profond en Allemagne où, comme en Autriche, une part encore importante des descendants d'immigrés ne possède pas la nationalité du pays et ne peut donc pas accéder à toutes les catégories d'emploi de la fonction publique.

Dans les pays non européens, on n'observe que des légères différences selon l'origine des parents. Les seuls pays où les descendants d'immigrés sont surreprésentés dans les services publics sont Israël, le Royaume-Uni et la Suède, où au moins un tiers d'entre eux travaillent dans ce secteur. En Suède, la part des descendants d'immigrés non originaires de l'UE est encore plus élevée. Le Royaume-Uni et la Suède appliquent depuis deux décennies des politiques d'égalité des chances dans la fonction publique, et près de 40 % des immigrés arrivés enfants en Suède sont fonctionnaires.

Dans sept pays sur dix, la part des jeunes adultes descendants d'immigrés qui sont agents des services publics a augmenté ces huit dernières années. Les plus fortes hausses, d'au moins 6 points de pourcentage au Royaume-Uni, en Finlande et en Allemagne, ont dépassé celles enregistrées par les descendants de parents nés dans le pays. À l'inverse, les jeunes adultes d'origine étrangère sont par exemple moins susceptibles de travailler dans le secteur des services publics qu'il y a huit ans en Autriche, aux Pays-Bas et en France. Le recul est plus faible parmi les descendants de parents nés dans le pays.

Principaux résultats

- Les descendants d'immigrés sont sous-représentés dans le secteur des services publiques dans la plupart des pays, notamment dans l'UE. Les seuls pays où ils ne le sont pas sont Israël, le Royaume-Uni et la Suède.
- La part des descendants d'immigrés dans le secteur des services publics a augmenté dans la plupart des pays entre 2012 et 2020, notamment au Royaume-Uni, en Finlande et en Allemagne, mais ce n'est pas le cas en Autriche, aux Pays-Bas ou en France, où elle a diminué.

Graphique 7.33. Emploi dans la fonction publique, selon l'origine des parents

15-34 ans occupés, 2020/21

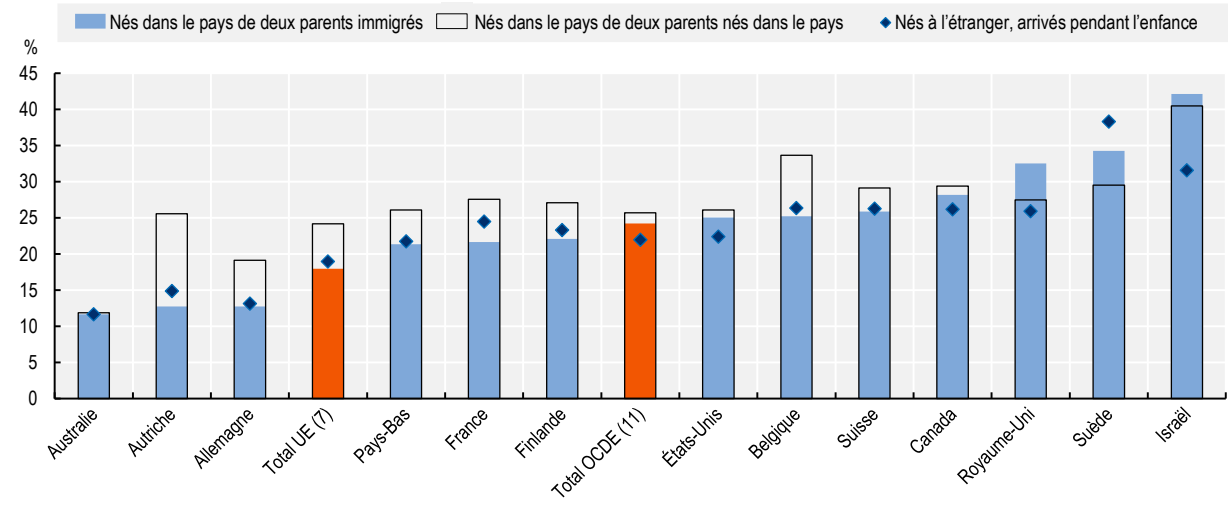

StatLink https://stat.link/8luif3

Graphique 7.34. Évolution de l'emploi dans la fonction publique, selon l'origine des parents

15-34 ans occupés, entre 2012 et 2020

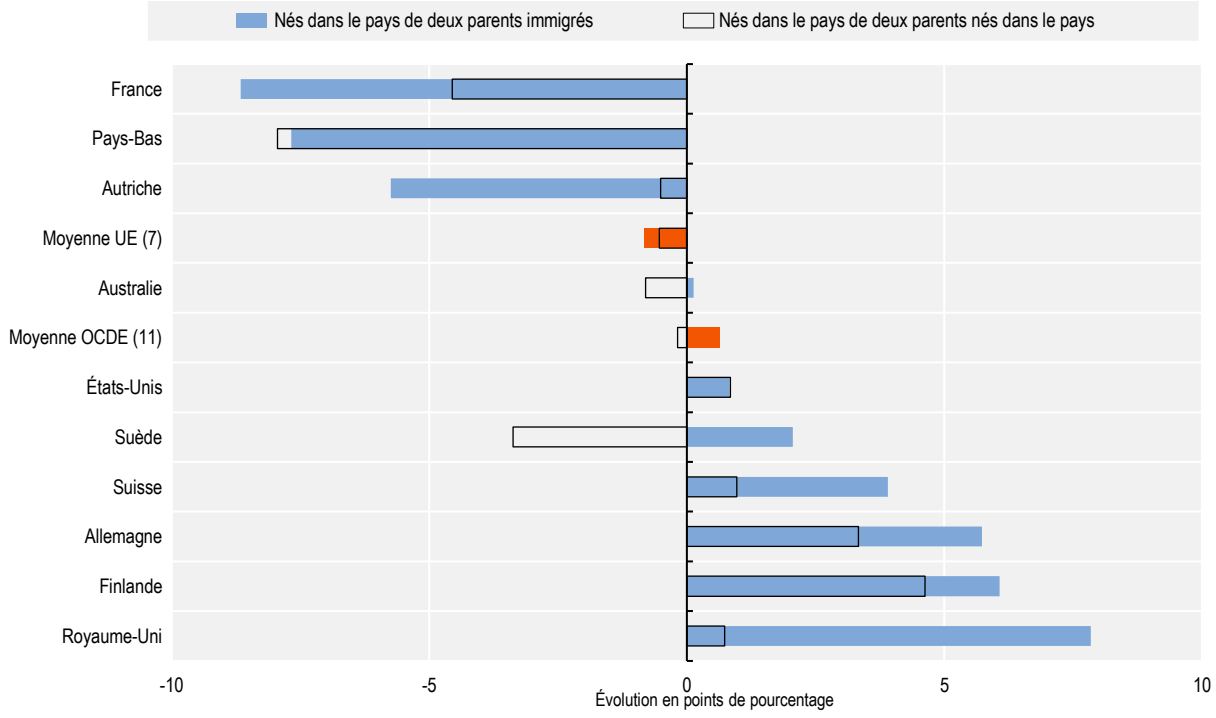

StatLink https://stat.link/f6wshr

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.18. Pauvreté relative des enfants et des jeunes

Contexte

Grandir dans une situation de pauvreté relative peut avoir des effets négatifs (à long terme) sur le bien-être, l'éducation et la santé des enfants. Les jeunes de parents nés à l'étranger sont plus exposés au risque de pauvreté relative, leurs parents percevant en moyenne des revenus plus faibles et n'ayant pas toujours connaissance des aides financières disponibles.

Le taux de pauvreté relative (ou le taux de risque de pauvreté) correspond à la part des moins de 16 ans et des 16-34 ans qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté du pays. D'après la définition d'Eurostat utilisée ici, le seuil de pauvreté correspond à 60 % du revenu disponible médian équivalent dans chaque pays. Voir l'indicateur 4.2 pour de plus amples détails.

Au total, dans l'UE, la part des enfants de moins de 16 ans issus de ménages immigrés qui vivent dans une situation de pauvreté relative est de 32 %. Dans la quasi-totalité des pays, y compris au Canada et aux États-Unis, les enfants d'immigrés de moins de 16 ans sont plus susceptibles de vivre dans une situation de pauvreté relative que les enfants issus de ménages nés dans le pays (au moins deux fois plus susceptibles dans la moitié des pays environ). Les disparités sont particulièrement marquées en Espagne, dans la plupart des pays nordiques et dans les pays d'immigration de longue date accueillant majoritairement des immigrés non originaires de l'UE (sauf en Allemagne, où le taux de pauvreté est relativement faible). Aux États-Unis et en Espagne, plus de la moitié des enfants issus de ménages immigrés sont pauvres. C'est en Lettonie et en République tchèque que le niveau de pauvreté relative des enfants est le plus bas et équivalent dans les deux groupes. De plus, les enfants issus de ménages immigrés non originaires de l'UE sont plus susceptibles de 10 points de pourcentage de vivre dans une situation de pauvreté relative que ceux issus de ménages originaires de l'UE.

Le taux de pauvreté relative des jeunes suit les mêmes tendances générales. La part des descendants d'immigrés de 16-34 ans qui vivent dans une situation de pauvreté relative est de 24 % dans l'UE et de 30 % aux États-Unis, soit davantage que parmi les descendants de parents nés dans le pays. Toutefois, ces écarts sont moins prononcés que parmi les moins de 16 ans (moitié moins, voire encore moins, dans la moitié des pays), et très faible, de 3 points de pourcentage, en Suisse et en Suède.

Entre 2009 et 2019, la part des enfants de moins de 16 ans de ménages immigrés dans une situation de pauvreté relative a légèrement diminué dans l'UE et aux États-Unis, de 1 point et 2 points de pourcentage. Ce recul de la pauvreté a été plus faible chez les enfants de ménages nés dans le pays. Le taux de pauvreté des enfants de ménages immigrés a baissé dans trois pays sur cinq (dans trois sur quatre dans les ménages natifs). Le taux de pauvreté des enfants de ménages immigrés a le plus baissé en Allemagne (-24 points), en Grèce, en Islande et en Finlande (-20 points environ). Dans ces pays toutefois, le taux de pauvreté des enfants de ménages natifs a à peine diminué, ou a légèrement augmenté. Les pays où le taux de pauvreté des enfants de ménages immigrés a le plus augmenté ont connu simultanément un léger recul parmi les enfants de ménages natifs. Ces pays (à savoir les Pays-Bas, la Suède et l'Espagne) affichent désormais les écarts les plus marqués entre les deux groupes en matière de pauvreté relative des enfants.

Principaux résultats

- Dans les pays de l'UE et de l'OCDE, le taux de pauvreté des enfants de ménages immigrés est plus élevé que celui ceux de ménages natifs (au moins deux fois plus dans la moitié des pays).
- Ces dix dernières années, le taux de pauvreté des enfants de ménages immigrés a diminué, parfois légèrement, dans trois pays sur cinq (et dans les trois quarts pour ceux de ménages natifs).
- Parmi les 16-34 ans, les descendants d'immigrés sont plus pauvres que les descendants de parents nés dans le pays, même si cet écart est moins prononcé que parmi les moins de 16 ans dans la plupart des pays (moitié moins, voire encore moins, dans la moitié des pays).

Graphique 7.35. Taux de pauvreté relative des enfants

Enfants de moins de 16 ans, 2019

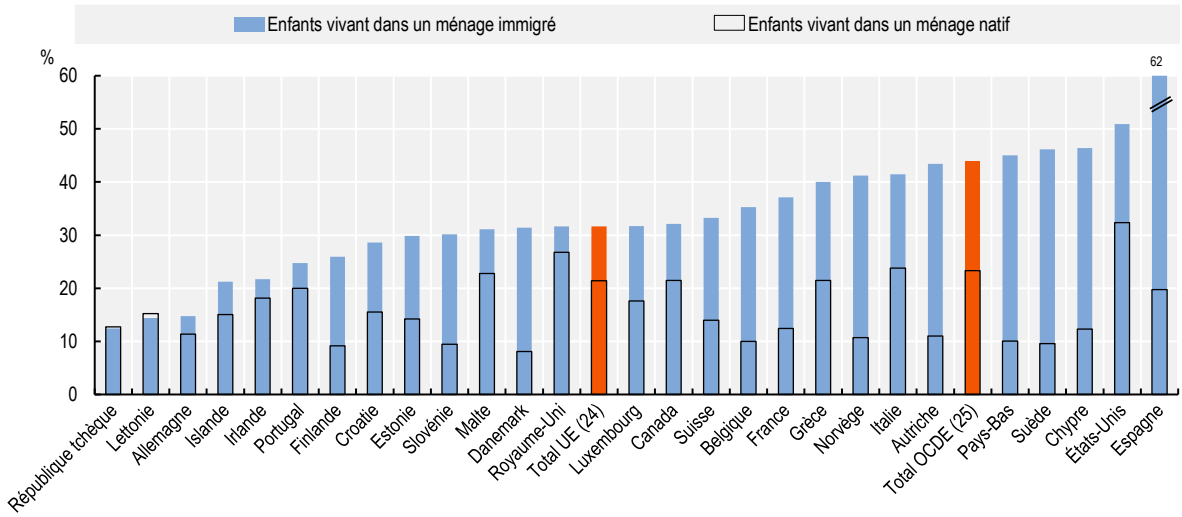

StatLink https://stat.link/vzpyi2

Graphique 7.36. Évolution du taux de pauvreté relative des enfants

Enfants de moins de 16 ans, entre 2009 et 2019

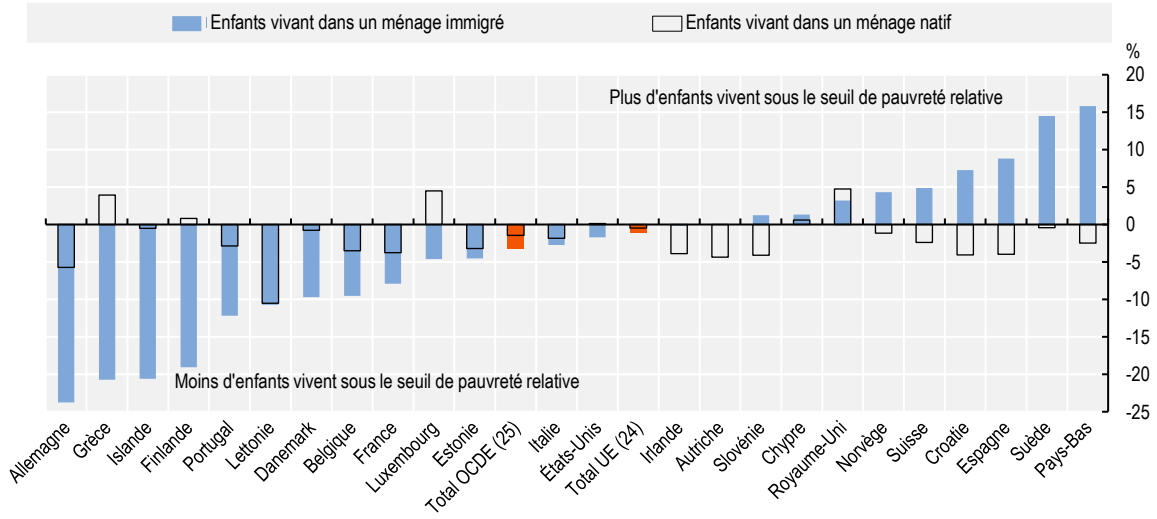

StatLink https://stat.link/3jqai6

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.19. Surpeuplement des logements

Contexte

Grandir dans un logement surpeuplé peut avoir des effets négatifs sur les résultats scolaires, le bien-être et la santé des enfants et des jeunes, et leur porter préjudice sur l'ensemble tout au long de la vie. Étant donné que les immigrés sont plus susceptibles d'habiter en milieu urbain, d'occuper des emplois faiblement rémunérés et, en moyenne, de vivre dans des ménages de plus grande taille, leurs enfants sont plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés.

On considère qu'un logement est surpeuplé si le ménage ne dispose pas au minimum d'un nombre de pièces égal à : une pièce de séjour pour le ménage ; une pièce pour chaque personne célibataire ou le couple responsable du logement ; une pièce par couple d'adultes supplémentaire ; et une pièce par paire d'enfants. Voir l'indicateur 4.5 pour de plus amples détails.

Dans l'UE, plus d'un tiers des enfants de moins de 16 ans issus d'un ménage immigré vit dans un logement surpeuplé, par rapport à un enfant sur cinq issu d'un ménage natif. Dans tous les pays sauf Malte, le taux de logements surpeuplés est beaucoup plus élevé parmi les enfants issus de ménages immigrés que parmi ceux issus de ménages natifs. Dans la grande majorité des pays, ce taux est au moins deux fois plus élevé que parmi les enfants issus de ménages natifs. Un examen plus approfondi montre que les disparités en matière de suroccupation des logements dans l'UE sont en partie imputables aux enfants dont les parents sont nés en dehors de l'UE. Ces enfants sont généralement surreprésentés parmi ceux qui vivent en situation de pauvreté (voir l'indicateur 7.18). Les taux élevés de logements surpeuplés s'expliquent en partie par la surconcentration des immigrés en milieu urbain, où le problème de la suroccupation des logements se pose de façon plus aiguë.

S'agissant des jeunes (16-34 ans) qui vivent dans des logements surpeuplés, on observe des tendances similaires. Par rapport aux enfants, dans la quasi-totalité des pays, l'écart est toutefois moins prononcé entre les descendants d'immigrés et les descendants de parents nés dans le pays. Cela tient en partie au fait qu'une fois diplômés, les jeunes sont plus susceptibles d'emménager dans leur propre logement, où ils ne sont plus obligés de partager les mêmes conditions de vie que leurs parents. En effet, si l'on ne prend en considération que les jeunes adultes de 25 à 34 ans, les différences entre les descendants d'immigrés et les descendants de parents nés dans le pays en termes de fréquence de la suroccupation des logements sont presque entièrement gommées dans l'UE.

Les personnes qui vivent dans des logements surpeuplés ne disposent pas d'une pièce où elles peuvent être seules et se concentrer. La grande majorité des élèves de 15 ans dans l'OCDE et l'UE déclarent disposer d'un endroit calme pour étudier. Mais, dans trois pays sur quatre, les descendants d'immigrés sont moins susceptibles que les descendants de parents nés dans le pays de disposer d'un tel espace. On observe les écarts les plus marqués entre les deux groupes en Islande et dans les pays d'Europe et d'Amérique qui comptent une part accrue d'élèves défavorisés de parents nés à l'étranger : par exemple, les pays d'Europe du Sud, la France, l'Allemagne, le Costa Rica, le Mexique et les États- Unis.

Principaux résultats

- Dans l'UE, plus d'un tiers des enfants issus d'un ménage immigré vit dans un logement surpeuplé, par rapport à un enfant sur cinq issu d'un ménage natif.
- Dans la plupart des pays, les élèves descendants d'immigrés sont moins susceptibles que les descendants de parents nés dans le pays de disposer d'un endroit calme pour étudier à la maison, surtout en Islande, dans les pays d'Europe du Sud, en France, en Allemagne, au Costa Rica, au Mexique et aux États-Unis.

Graphique 7.37. Enfants vivant dans des logements surpeuplés

Enfants de moins de 16 ans, 2019

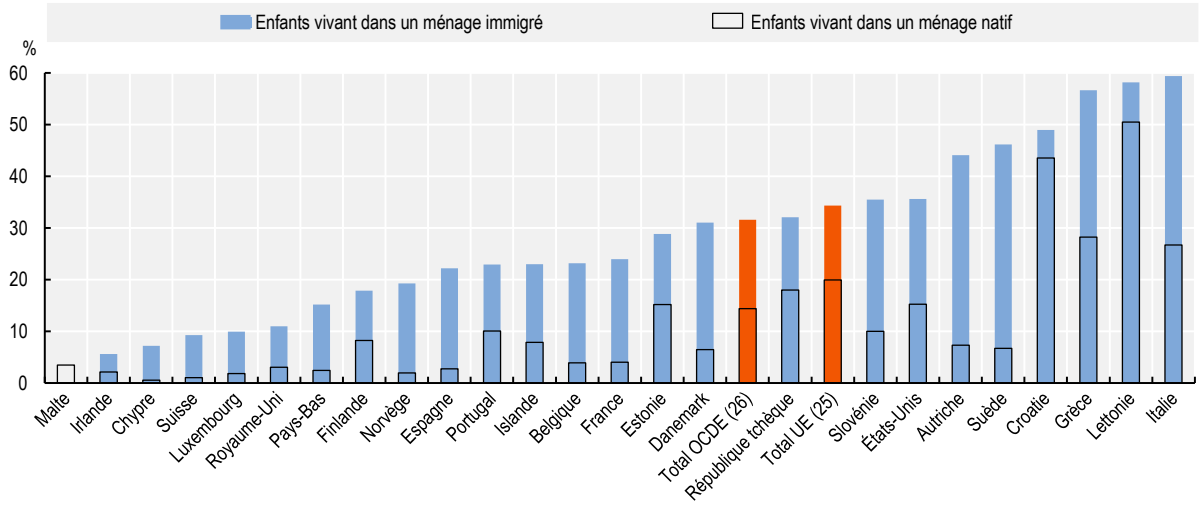

StatLink https://stat.link/iqtenk

Graphique 7.38. Jeunes disposant d'un endroit calme pour étudier

Élèves de 15 ans, 2018

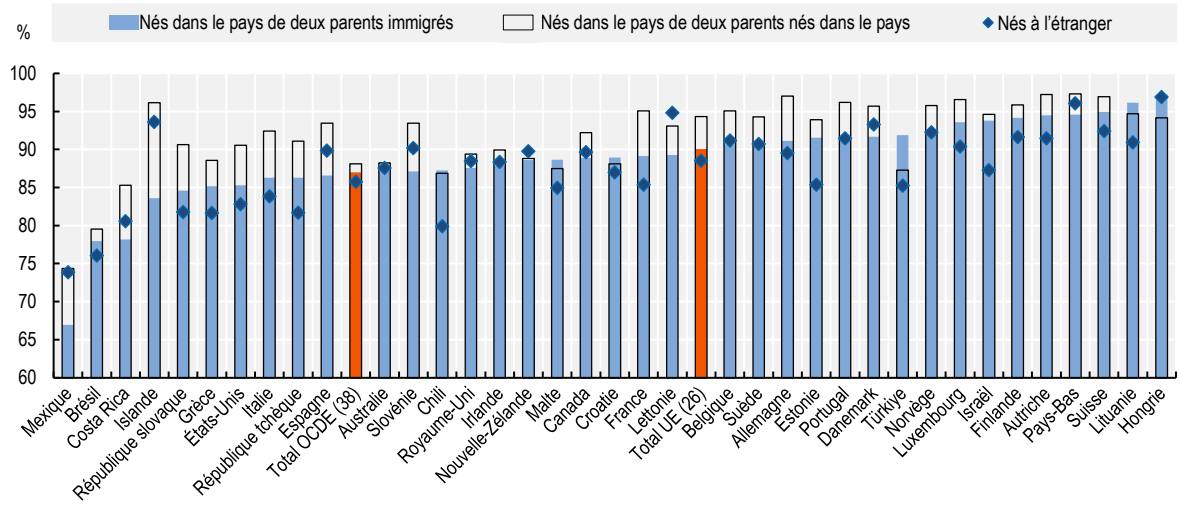

StatLink https://stat.link/f6mw3g

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.20. Participation électorale

Contexte

La participation électorale est un indicateur de l'engagement civique. Si les descendants d'immigrés et les descendants de parents nés dans le pays ont grandi dans la même société, les obstacles auxquels se heurtent les parents nés à l'étranger (manque de connaissances sur le droit de vote ou la politique du pays d'accueil) peuvent avoir des répercussions indirectes sur leurs enfants.

Cet indicateur correspond à la part des 18-34 ans possédant la nationalité du pays de résidence qui déclarent avoir voté aux dernières élections législatives dans leur pays.

Dans l'UE, le taux de participation autodéclaré des jeunes nés dans le pays de deux parents immigrés est de 58 %, moins que les descendants de parents nés dans le pays (66 %). Les écarts entre les deux groupes sont les plus marqués dans les pays européens d'immigration avec une part élevée de parents immigrés de pays tiers. Le taux de participation des jeunes natifs dont l'un des parents est né à l'étranger est plus faible aussi, à 65 %. Aux États-Unis et au Canada, il n'y a qu'un mince écart entre descendants d'immigrés et de parents natifs en matière de participation électorale. Les premiers votent légèrement plus que les derniers au Royaume-Uni et en Israël. C'est en France, en Suisse et en Slovénie que la participation électorale des descendants d'immigrés est la plus faible, l'écart avec les descendants de natifs étant très marqué. En Suisse et en Slovénie, les électeurs de parents natifs ont participé aux dernières élections nationales près de deux fois plus que ceux dont les parents sont nés à l'étranger. Dans l'UE, les jeunes immigrés arrivés avant 15 ans ont un taux de participation légèrement supérieur (61 %) à celui des descendants d'immigrés, même s'ils continuent d'accuser un retard de 6 points de pourcentage par rapport aux électeurs de parents natifs. De tous les groupes, les jeunes immigrés naturalisés qui sont arrivés après l'âge de 15 ans restent les moins susceptibles de participer aux élections (45 %).

Entre les périodes 2002-10 et 2012-20, dans l'UE, la participation électorale autodéclarée des jeunes a légèrement diminué parmi les descendants d'immigrés, les descendants de parents nés dans le pays et les individus arrivés avant l'âge de 15 ans. Si l'écart entre les électeurs d'origine étrangère et ceux dont les parents sont nés dans le pays s'est particulièrement creusé en Suède (de 15 points de pourcentage), en Slovénie et en Suisse, il s'est réduit en Estonie et aux États-Unis. En Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Israël, l'écart a aussi diminué grâce à la progression de la participation autodéclarée parmi les jeunes descendants de parents nés dans le pays (sauf en Nouvelle-Zélande).

Si la participation électorale des femmes et des hommes est la même parmi les descendants de parents nés dans le pays et les immigrés arrivés avant l'âge de 15 ans, les jeunes femmes ayant un ou deux parent(s) né(s) à l'étranger sont moins susceptibles de 3 à 4 points de pourcentage de participer aux élections nationales que leurs homologues masculins dans l'UE. De plus, si les jeunes immigrés nés dans l'UE qui sont arrivés avant l'âge de 15 ans sont plus susceptibles de voter que leurs pairs non originaires de l'UE (66 % contre 59 % dans l'UE), les immigrés extracommunautaires arrivés après l'âge de 15 ans sont plus susceptibles de le faire (49 %) que leurs pairs originaires de l'UE (32 %).

Principaux résultats

- Dans l'UE, la participation électorale est plus élevée parmi les jeunes dont les parents sont nés dans le pays (66 %) que parmi ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger (58 %). Il en va de même, quoique dans une moindre mesure, en Amérique du Nord, mais ce n'est pas le cas au Royaume-Uni et en Israël.
- Entre 2002 et 2020, l'écart entre les descendants d'immigrés et les descendants de parents nés dans le pays s'est sensiblement creusé en Suède, en Slovénie et en Suisse (de 10 à 15 points de pourcentage), tandis qu'il s'est presque entièrement résorbé en Estonie.
- Les jeunes femmes ayant un ou deux parent(s) né(s) à l'étranger sont moins susceptibles de voter que leurs homologues masculins.

Graphique 7.39. Participation autodéclarée aux dernières élections, selon l'origine des parents

18-34 ans possédant la nationalité du pays de résidence, 2012-20

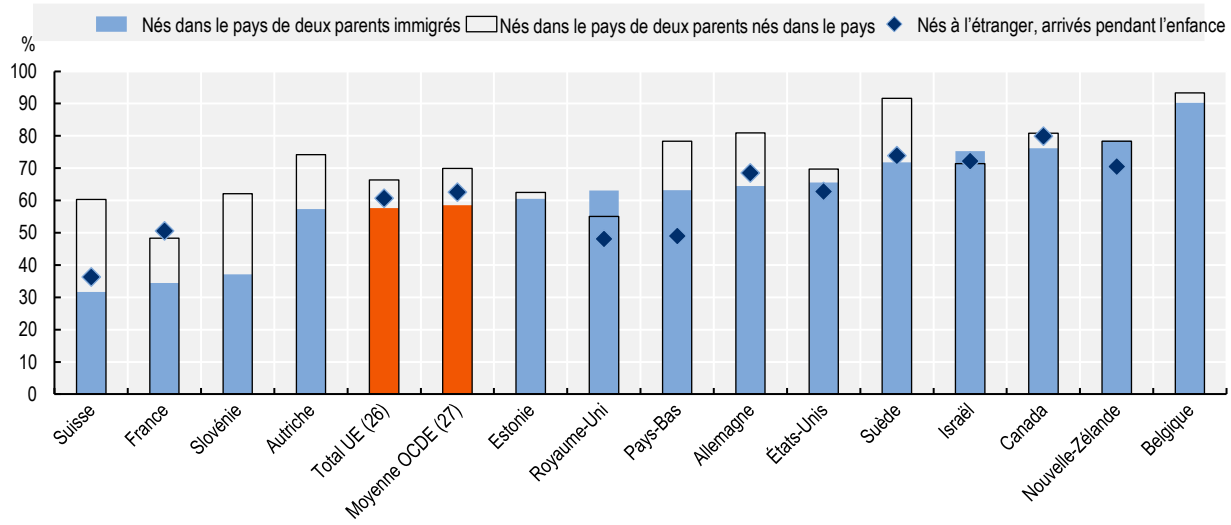

StatLink https://stat.link/563pcq

Graphique 7.40. Évolution de la participation autodéclarée aux dernières élections, selon l'origine des parents

18-34 ans possédant la nationalité du pays de résidence, entre 2002-10 et 2012-20

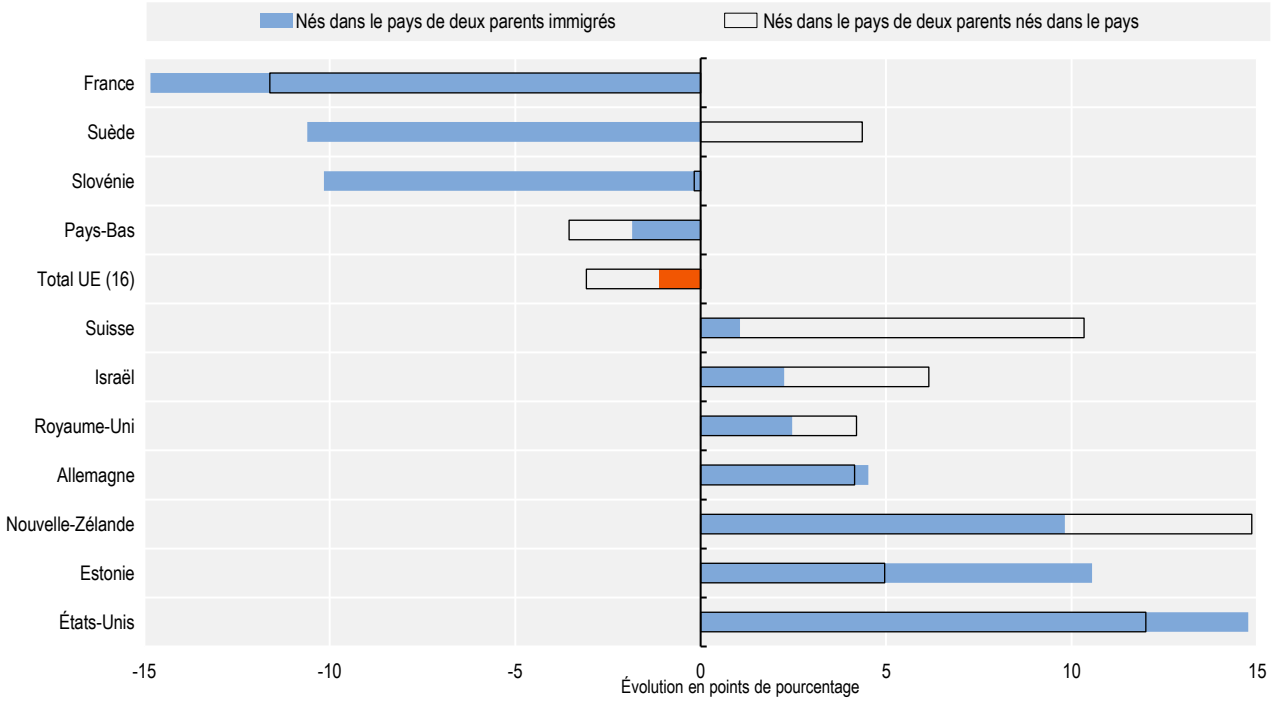

StatLink https://stat.link/sc4lqw

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

7.21. Discrimination perçue

Contexte

La discrimination, qui représente une menace pour la cohésion sociale, est un facteur clé qui explique les difficultés que continuent de rencontrer les jeunes de parents nés à l'étranger.

Cet indicateur est en Europe la part de jeunes de parents nés à l'étranger qui disent faire partie d'un groupe subissant de la discrimination fondée sur l'origine ethnique, raciale, ou la nationalité. En Nouvelle-Zélande, il repose sur le vécu des personnes ; au Canada, sur la discrimination depuis le début du COVID-19. Aux États-Unis, il se fonde sur les cas signalés de discrimination au travail.

Dans l'UE, plus d'un jeune descendant d'immigrés sur cinq se dit faire partie d'un groupe victime de discrimination sur la base de son origine ethnique, raciale ou de sa nationalité. Au Canada et en Nouvelle-Zélande, ils sont à peu près un sur quatre à déclarer avoir subi de la discrimination fondée sur leur origine ethnique, raciale, leur culture ou leur couleur de peau (depuis le début du COVID-19 au Canada). Environ un descendant d'immigrés sur treize est victime de discrimination au travail aux États-Unis. Si plus de 30 % signalent de la discrimination aux Pays-Bas et en France, ils sont moins de 10 % à le faire en Slovénie et en Irlande. Hormis en Israël, en Autriche et aux États-Unis, la discrimination perçue est plus fréquente chez les descendants d'immigrés que parmi les immigrés adultes, peut-être en raison d'une meilleure connaissance de leurs droits et d'une plus grande vigilance face aux pratiques discriminatoires.

Les comparaisons entre 2010-14 et 2016-20 dans les pays européens montrent une augmentation considérable de la discrimination perçue (+5 points de pourcentage). Cette hausse est entièrement imputable aux jeunes descendants d'immigrés de pays tiers, tandis que la discrimination perçue diminue chez les descendants personnes originaires de l'UE. Les cas signalés de discriminations ont été presque multipliés par deux parmi les descendants d'immigrés qui sont des locuteurs non natifs, alors qu'ils n'ont pas évolué parmi ceux qui sont des locuteurs natifs. On observe également une hausse de la discrimination perçue parmi les groupes exposés au risque de discrimination intersectionnelle, comme les femmes ou les jeunes peu instruits qui sont des descendants d'immigrés.

Si les jeunes femmes d'origine immigrée étaient légèrement plus susceptibles de signaler des actes de discrimination que leurs homologues masculins dans l'UE en 2010-14, cette situation a radicalement changé en 2016-20. À ce moment, elles étaient plus susceptibles de 11 points de pourcentage que leurs homologues masculins de déclarer de tels actes. Dans l'UE, on observe un écart encore plus marqué au niveau de l'évolution de la discrimination perçue entre les descendants d'immigrés non originaires de l'UE et les descendants d'immigrés nés dans l'UE, les premiers étant près de trois fois plus susceptibles de se sentir victimes de discrimination (cet écart était de 50 % en 2010-14). En outre, environ 30 % des descendants d'immigrés dont la première langue parlée à la maison est une langue étrangère déclarent appartenir à un groupe victime de discrimination (le double de la part observée en 2010-14). Quand la première langue parlée à la maison est celle du pays de résidence, ils ne sont que 20 % à le faire. La discrimination perçue est aussi plus fréquente parmi les descendants d'immigrés qui ne sont ni en emploi ni scolarisés ni en formation. Les jeunes ayant un niveau d'études élevé et ceux qui possèdent la nationalité du pays de résidence sont aussi plus susceptibles de signaler des actes de discrimination.

Principaux résultats

- Dans l'UE, plus d'un jeune descendant d'immigrés sur cinq a le sentiment de faire partie d'un groupe victime de discrimination sur la base de son origine ethnique ou raciale ou de sa nationalité.
- À l'exception d'Israël, de l'Autriche et des États-Unis, les descendants d'immigrés sont plus susceptibles d'avoir un sentiment de discrimination que les adultes immigrés.
- La discrimination perçue a augmenté entre les périodes 2010-14 et 2016-20, sous l'effet des niveaux accrus observés parmi les femmes, les jeunes dont les parents ne sont pas originaires de l'UE et les individus élevés dans une langue étrangère.

Graphique 7.41. Discrimination autodéclarée, selon l'origine des parents

15-34 ans, 2012-20

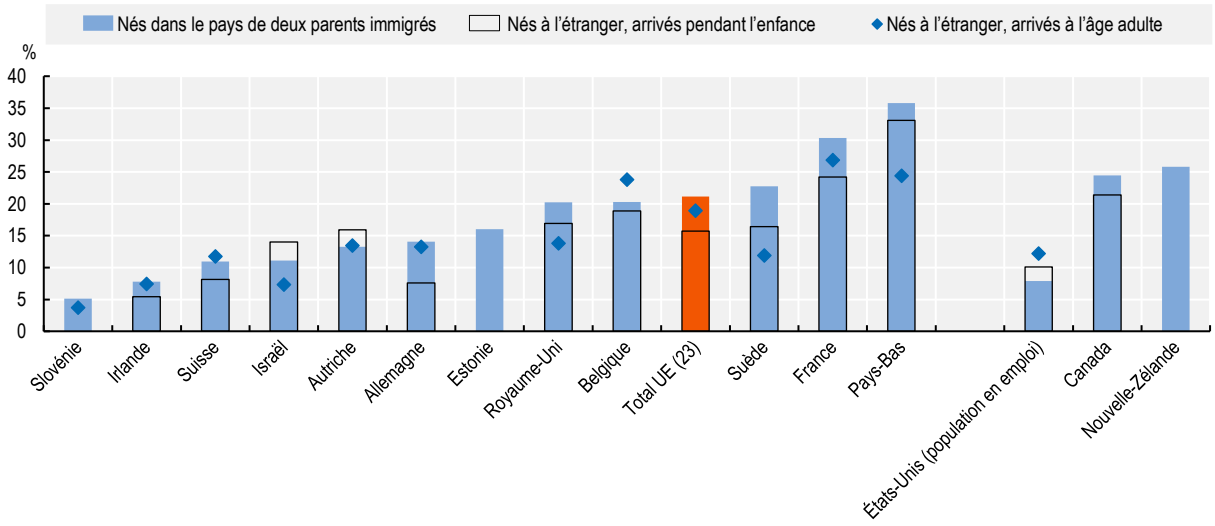

StatLink https://stat.link/u2rgio

Graphique 7.42. Discrimination autodéclarée par les jeunes descendants d'immigrés

15-34 ans, 2016-20

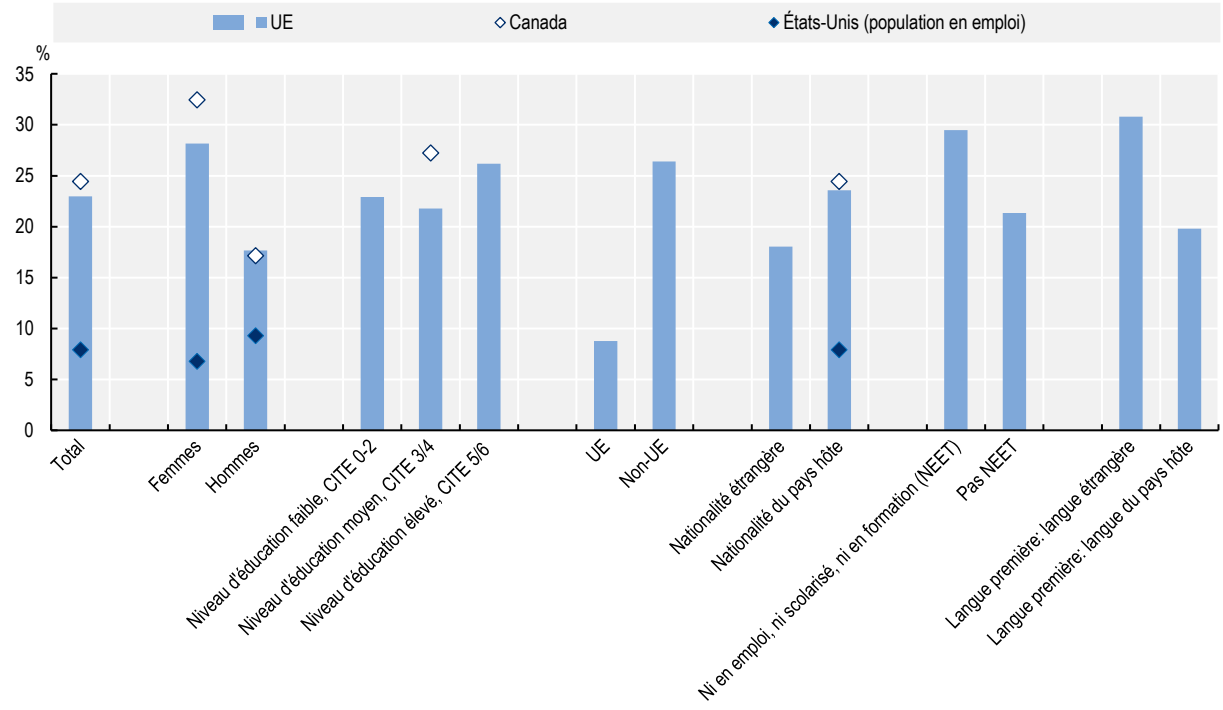

StatLink https://stat.link/ds3i9e

8 Les ressortissants de pays tiers dans l'Union européenne et les pays européens de l'OCDE

Ce chapitre examine l'ensemble des « indicateurs de Saragosse » sur les ressortissants de pays tiers (RPT) dans l'Union européenne et les autres pays européens de l'OCDE, ainsi que d'autres indicateurs pertinents. Il compare leurs résultats avec ceux des ressortissants du pays de résidence et d'autres pays de l'Union européenne. Il s'intéresse en premier lieu à la taille et à la composition des effectifs de RPT (8.1), ainsi qu'à la durée de leur séjour et leur pays d'origine (8.2). Il analyse ensuite leurs résultats en termes d'emploi et d'activité (8.3), de chômage (8.4), de travail indépendant (8.5), de déclassement (8.6), de niveau d'études (8.7), de revenu (8.8), de pauvreté relative (8.9), de mode d'occupation des logements (8.10), de santé (8.11), de statut de résident de longue durée (8.12), de participation aux élections (8.13), d'acquisition de la nationalité (8.14) et de discrimination perçue (8.15).

En bref

- Dans l'Union européenne (UE), les droits des étrangers et la réglementation qui leur est applicable varient en fonction de leur nationalité. Si les ressortissants des autres pays de l'Union européenne ont accès au marché du travail et à l'aide sociale au même titre que les ressortissants du pays d'accueil, ce n'est pas le cas des ressortissants extra-communautaires. Il est donc utile de faire la distinction entre les ressortissants étrangers originaires de l'UE et non originaires de l'UE au moment d'évaluer leur degré d'intégration en Europe. Il ne faut pas confondre les ressortissants étrangers et les personnes nées à l'étranger, ces dernières pouvant avoir été naturalisées. De même, dans certains pays, les personnes nées de parents étrangers n'obtiennent pas automatiquement la nationalité du pays d'accueil, même si elles y sont nées.

Les citoyens mobiles de l'UE et les étrangers extra-communautaires sont deux groupes distincts, qui ne cessent de croître

- En 2020, l'UE abritait 36 millions de ressortissants étrangers. Près des deux tiers de ces étrangers étaient des ressortissants de pays tiers (RPT). Les RPT représentaient ainsi 5 % de la population totale de l'UE – soit près de 23 millions de personnes. Le tiers restant est composé de citoyens mobiles de l'UE, qui représentent environ 3 % de la population totale de l'UE – soit 13.4 millions de personnes environ.
- La part de ces deux groupes a augmenté au cours de la dernière décennie dans la quasi-totalité des pays de l'UE. La population de ressortissants d'un pays d'Asie en particulier a doublé dans l'Union européenne, principalement sous l'effet de la poussée des migrations humanitaires en provenance de cette région. Toutefois, la principale région d'origine des RPT d'âge actif demeure l'Europe hors UE (35 %).
- En moyenne, les RPT sont plus jeunes que les ressortissants nationaux. Ils sont majoritairement âgés de 25 à 54 ans. Nombre de ressortissants extra-communautaires arrivant dans l'UE appartiennent à la tranche d'âge actif, et la probabilité qu'ils soient naturalisés augmente avec le temps. Néanmoins, à l'échelle de l'UE, la moitié des RPT résident dans leur pays d'accueil depuis au moins 10 ans. Cette part est encore plus élevée en Espagne, en Italie et en Grèce.

La situation des ressortissants extra-communautaires sur le marché du travail est moins favorable que celle des ressortissants nationaux et des citoyens mobiles de l'UE, un désavantage imputable en partie seulement au niveau d'études

- Dans l'UE, 56 % des RPT occupent un emploi, contre 68 % des ressortissants nationaux et 70 % des citoyens mobiles de l'UE. Les résultats des RPT sur le plan professionnel s'améliorent à mesure que leur durée de séjour augmente. Moins de la moitié des RPT arrivés récemment occupent un emploi, contre 61 % de ceux présents dans le pays depuis au moins 10 ans. Dans la moitié des pays de l'UE, surtout dans les pays d'immigration de longue date (comme la Belgique) et la plupart des pays nordiques et d'Europe du Sud, moins de 50 % des femmes ressortissantes de pays tiers occupent un emploi.
- La plupart des ressortissants extra-communautaires installés dans l'UE au cours de la dernière décennie sont beaucoup plus instruits que les cohortes précédentes. Près de la moitié des RPT demeurent peu instruits à l'échelle de l'UE, contre seulement un cinquième des ressortissants nationaux. Par ricochet, seuls 23 % des RPT dans l'UE sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 32 % des ressortissants nationaux.
- Dans un tiers des pays (notamment en Europe du sud et en République tchèque), les RPT peu instruits sont plus largement en emploi que leurs homologues ressortissants nationaux.
- Seuls 68 % des RPT diplômés du supérieur occupent un emploi au sein de l'UE, contre 87 % de leurs homologues ressortissants des pays d'accueil. Dans la quasi-totalité des pays, et plus particulièrement en Autriche et en Suisse, l'écart entre les ressortissants nationaux et les RPT est plus important chez les personnes très instruites que chez les personnes peu instruites.

- Environ deux RPT diplômés du supérieur sur cinq sont déclassés, contre seulement à peu près un ressortissant national sur cinq. En Italie et au Portugal, les RPT diplômés du supérieur sont environ quatre fois plus déclassés que les ressortissants nationaux. Si les taux de déclassement sont inférieurs chez les RPT titulaires d'un diplôme obtenu dans le pays d'accueil, les RPT demeurent moins bien lotis que les ressortissants nationaux dans la quasi-totalité des pays. Le taux de déclassement des femmes ressortissantes de pays tiers est particulièrement élevé au sein de l'UE, s'établissant à 44 %.

Outre leur situation moins favorable sur le marché du travail, les ressortissants de pays tiers au sein de l'UE font face à des conditions de vie plus difficiles que les citoyens mobiles de l'UE et les ressortissants nationaux

- Deux RPT sur cinq vivent dans une situation de pauvreté relative dans l'UE. Ils sont plus d'1.5 fois plus susceptibles d'être pauvres que les citoyens mobiles de l'UE, et 2.5 fois plus que les ressortissants nationaux. Les taux de pauvreté des RPT et des citoyens mobiles de l'UE sont en hausse dans la moitié des pays environ, mais ceux des ressortissants nationaux restent stables dans la plupart des pays.
- Près d'un RPT sur quatre appartient au décile inférieur de revenu, une part qui atteint un sur trois par exemple en Autriche, en Belgique et en France. Les écarts de revenu médian entre les ménages de pays tiers et nationaux se sont creusés au cours de la dernière décennie.
- Étant donné leur situation économique moins favorable, seuls 24 % des représentants de pays tiers sont propriétaires de leur logement, contre 73 % des ressortissants nationaux. Étonnamment, les RPT sont également sous-représentés dans les logements à loyer modéré.

En raison notamment de la législation nationale, la participation à la vie politique et l'acquisition de la nationalité varient fortement d'un pays d'accueil à l'autre, tant pour les personnes de l'UE que pour celles de pays tiers, bien qu'une part plus importante de personnes nées en dehors de l'UE en prennent la citoyenneté

- Les immigrés de pays tiers sont bien plus susceptibles d'acquérir la nationalité du pays d'accueil que ceux nés dans un autre pays de l'UE. Au sein de l'UE, 57 % des immigrés de pays tiers séjournant dans le pays d'accueil depuis 10 ans en possèdent la nationalité, contre 44 % des personnes nées dans l'UE. Font exception quelques pays d'Europe centrale et orientale, où les populations immigrées sont façonnées par les minorités nationales.
- Dans la quasi-totalité des pays, les immigrés très instruits originaires de pays tiers sont le groupe le plus susceptible de se faire naturaliser. Cela tient en partie aux exigences du pays d'accueil en matière de compétences linguistiques et d'autosuffisance économique.
- Dans la plupart des pays de l'UE, le taux de participation aux dernières élections des ressortissants nationaux nés dans un pays tiers est inférieur à celui de leurs homologues nés dans le pays. Ils étaient toutefois plus susceptibles de voter aux élections nationales en 2010-18 qu'au cours de la décennie précédente, alors que les personnes nées dans le pays étaient légèrement moins susceptibles de le faire.

La discrimination autodéclarée est plus courante chez les ressortissants extra-communautaires que chez les citoyens mobiles de l'UE

- Dans l'UE, 20 % des RPT ont le sentiment d'appartenir à un groupe soumis à la discrimination sur la base de l'origine ethnique, raciale ou de la nationalité. Cette part n'est que de 10 % parmi les citoyens mobiles de l'UE. Si elle a diminué chez les ressortissants extra-communautaires entre 2002-08 et 2012-18, elle demeure élevée, notamment en Belgique (34 %) et en France (29 %).
- Les RPT de sexe masculin et les RPT peu instruits sont davantage susceptibles de déclarer appartenir à un groupe en butte à la discrimination. La discrimination perçue est la plus élevée chez les RPT originaires d'Afrique subsaharienne (30 %) et d'Afrique du Nord (31 %).

8.1. Taille et composition par âge et par sexe

Contexte

Dans ce chapitre, un ressortissant de pays tiers (RPT) est un ressortissant étranger qui réside dans un pays de l'UE et possède la nationalité d'un pays non-membre de l'UE27.

En 2020, près des deux tiers (23 millions) des 36 millions d'étrangers établis dans les pays de l'UE – soit 5.1 % de la population totale de l'UE – étaient des ressortissants de pays tiers, où ressortissants extra-communautaires. Plus d'un quart de l'ensemble des RPT dans les pays de l'UE résident en Allemagne, et plus de 15 % en Espagne, en France et en Italie. Les RPT représentent une part comparativement élevée de la population (plus de 7 %) dans les pays accueillant des immigrés de longue date, comme le Luxembourg et l'Autriche, ainsi que dans la plupart des pays d'Europe du Sud. Toutefois, c'est en Lettonie et en Estonie, où de nombreux ressortissants soviétiques n'ont pas obtenu la nationalité du pays d'accueil après l'effondrement de l'URSS, que les RPT ont la part la plus élevée de la population. Les pays d'Europe centrale se situent à l'autre extrémité du spectre. Dans ces pays, moins de 2 % des résidents possèdent la nationalité d'un pays tiers, sauf en Slovénie et en République tchèque. Dans la plupart des autres pays de l'UE, les RPT sont plus nombreux que les citoyens mobiles de l'UE. Quelques exceptions toutefois : la Belgique accueille deux fois plus de citoyens mobiles de l'UE que de RPT, la République slovaque trois fois plus, et le Luxembourg cinq fois plus.

En termes d'âge, 77 % des RPT dans l'UE sont des personnes d'âge actif (15 à 64 ans), contre 63 % des nationaux. L'écart est encore plus important lorsque l'on considère les RPT appartenant à la tranche d'âge très actif (25-54 ans), où ils représentent la grande majorité de la population de RPT. Comme de nombreux RPT appartiennent à la tranche d'âge très actif au moment de leur arrivée dans l'UE et que les chances d'obtenir la nationalité du pays d'accueil augmentent avec le temps, ils sont en moyenne beaucoup plus jeunes que les nationaux. Si un ressortissant national sur cinq est âgé de plus de 64 ans, c'est le cas de seulement un RPT sur 14. Exceptions notables, la Lettonie et l'Estonie, où les RPT sont plus âgés que la population nationale, plus d'un tiers étant âgés de 65 ans et plus. Dans la plupart des pays, les enfants des RPT ne peuvent pas demander la nationalité du pays d'accueil avant l'âge de 12 ans, voire avant l'âge de 18 ans. Par conséquent, les enfants RPT sont surreprésentés avant l'âge de 10 ans.

La part des RPT et des citoyens mobiles de l'UE a augmenté au cours de la dernière décennie dans la quasi-totalité des pays de l'UE. Si dans la plupart des pays d'Europe centrale et méridionale, la hausse de la part des RPT était inférieure à 1 point de pourcentage, elle a dépassé 1.5 point dans les pays comptant une importante population non originaire de l'UE, comme l'Allemagne et la France. Des hausses encore plus fortes ont été observées en Suède, en Irlande et au Luxembourg, où le nombre de ressortissants extra-communautaires a presque doublé. En revanche, en Lettonie et en Estonie, la population extra-communautaire a diminué, principalement en raison des morts naturelles. Les ressortissants britanniques ont le statut de RPT en 2020, mais étaient des citoyens mobiles de l'UE en 2010. Cela a une incidence sur les comparaisons dans le temps, mais très légère seulement, car les ressortissants britanniques représentent une faible part des RPT au sein de l'UE (3.5 %). Seule l'Irlande compte une part importante de ressortissants britanniques. Elle a donc été exclue de l'ensemble des comparaisons dans le temps.

Principaux résultats

- En 2020, l'UE abritait 23 millions de RPT. Ils représentent une part plus importante de la population dans les pays d'immigration de longue date et ceux d'Europe du Sud, et une part moindre dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale.
- Les RPT sont surreprésentés dans la population d'âge actif, et sont généralement plus jeunes en moyenne que les ressortissants nationaux.
- La part des RPT a légèrement augmenté entre 2010 et 2020 dans la quasi-totalité des pays de l'UE. Ils représentaient 5 % de la population de l'UE en 2020, contre 4 % en 2010.

Graphique 8.1. Part des ressortissants de pays tiers

Tous les âges, 2010 et 2020

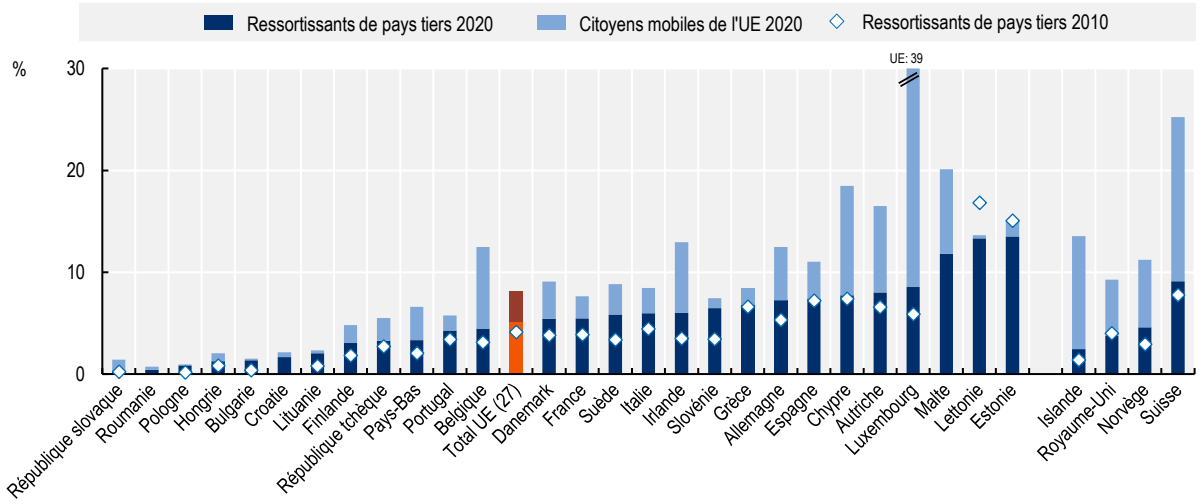

StatLink https://stat.link/z4apf8

Graphique 8.2. Composition par âge dans l'UE, selon la nationalité

Tous les âges, 2020

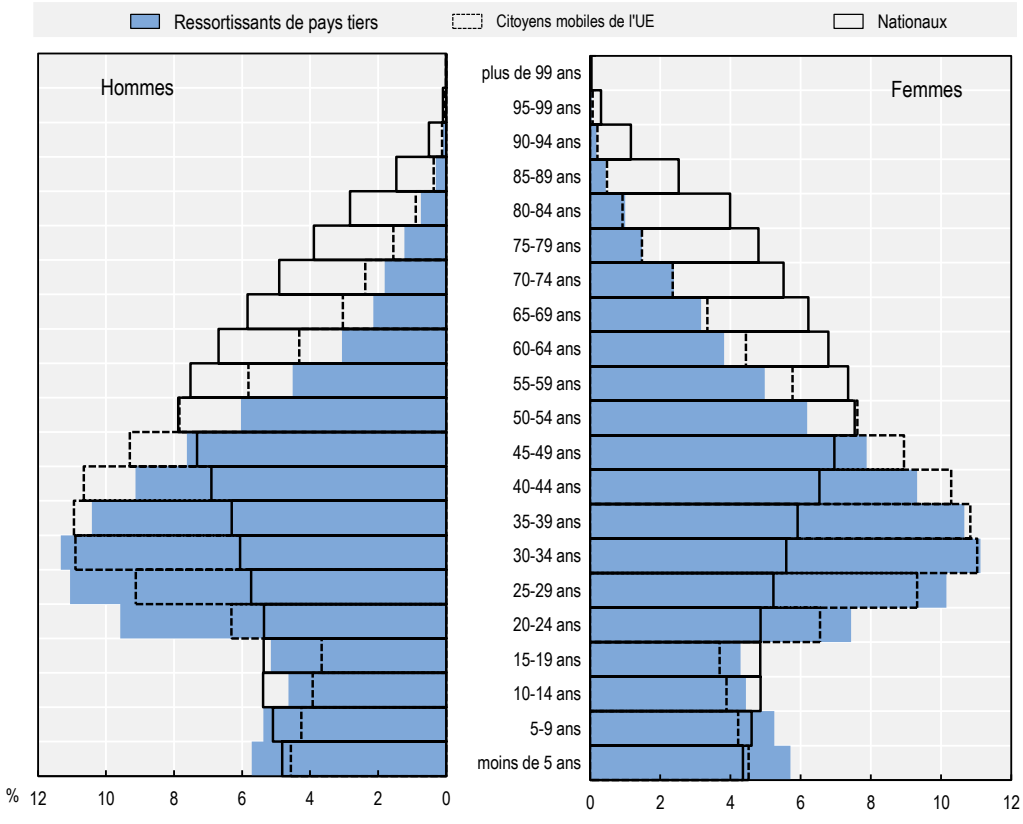

StatLink https://stat.link/bo09kp

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.2. Durée du séjour et régions de nationalité

Contexte

La durée du séjour correspond au temps passé par un RPT dans un pays depuis son arrivée. La région de nationalité se rapporte à cinq grandes régions, à savoir l'Asie, l'Afrique, l'Europe (Türkiye comprise), l'Amérique latine et les Caraïbes, et le Canada/les États-Unis/l'Océanie.

Dans l'UE, 35 % des RPT d'âge actif sont des ressortissants de pays européens non-membres de l'UE. Vient ensuite l'Asie, dont sont originaires 30 % des RPT, soit une part légèrement inférieure. Environ un RPT sur cinq est originaire d'un pays d'Afrique, et un sur six d'un pays des régions d'origine restantes. Dans les pays d'Europe centrale et orientale (à l'exception de la Roumanie), la plupart des RPT sont des ressortissants de pays européens non-membres de l'UE. Il en va de même en Allemagne, en Autriche et au Luxembourg, où de nombreux RPT sont des ressortissants turcs et de pays de l'ex-Yougoslavie. À l'inverse, dans les pays nordiques, qui accueillent une part comparativement élevée d'immigrés pour raisons humanitaires, les RPT sont principalement des ressortissants asiatiques. Dans les autres pays européens, la composition de la population de RPT est façonnée par les liens postcoloniaux. Par exemple, en Belgique et en France, les ressortissants africains sont majoritaires parmi les RPT, alors qu'en Espagne et au Portugal, ce sont les ressortissants d'Amérique latine.

Concernant la composition par sexe, les RPT africains au sein de l'UE sont majoritairement des hommes (60%), ce qui est également le cas des ressortissants des pays asiatiques (55 %). Cela s'explique probablement par le fait que les hommes constituent la majeure partie des travailleurs immigrés et des immigrés pour raisons humanitaires, lesquels constituent la majeure partie des RPT originaires de ces régions. Les femmes, à l'inverse, sont surreprésentées parmi les ressortissants des pays d'Amérique latine. Au cours de la dernière décennie, le nombre de ressortissants des pays asiatiques a doublé dans l'ensemble de l'UE, principalement en raison de l'afflux massif de personnes en provenance de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan pour des raisons humanitaires. Le nombre de ressortissants africains a également augmenté, bien que dans une moindre mesure, tandis que la taille des effectifs de RPT originaires d'autres régions est restée stable. Dans l'ensemble de l'UE, plus d'un RPT sur deux est établi dans son pays d'accueil depuis au moins 10 ans. Cette part est encore plus élevée dans certains pays, comme l'Espagne, l'Italie et la Grèce. En République slovaque, en Suède et au Portugal, la plupart des RPT sont arrivés depuis moins de cinq ans.

Dans la plupart des pays, comme les personnes nées de parents RPT acquièrent généralement la nationalité de leur pays de naissance sous certaines conditions (par ex. âge, situation des parents), les natifs représentent moins de 2 % des RPT dans la majorité de l'UE. En Allemagne et aux Pays-Bas, les natifs représentent plus de 11 % de la population de pays tiers en 2020. Cette part est en baisse en Allemagne, qui accorde désormais la nationalité aux enfants dont les parents sont des résidents étrangers permanents, s'ils sont nés dans le pays en 2000 ou après. Les parts de natifs de parents RPT sont plus élevées en Lettonie et en Estonie, car nombre d'entre eux n'ont pas été naturalisées après l'indépendance.

Principaux résultats

- Dans l'UE, 35 % des RPT d'âge actif sont des ressortissants d'un pays européen hors UE.
- Au cours de la dernière décennie, la population de ressortissants d'un pays d'Asie a doublé dans l'Union européenne, principalement sous l'effet de la poussée de l'immigration pour raisons humanitaires en provenance de cette région.
- Plus de la moitié des ressortissants de pays tiers présents dans l'UE sont établis dans leur pays d'accueil depuis au moins 10 ans. Cette part est encore plus élevée dans certains pays, comme l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

Graphique 8.3. Ressortissants de pays tiers, selon la région de nationalité et le pays de destination

15-64 ans, 2020

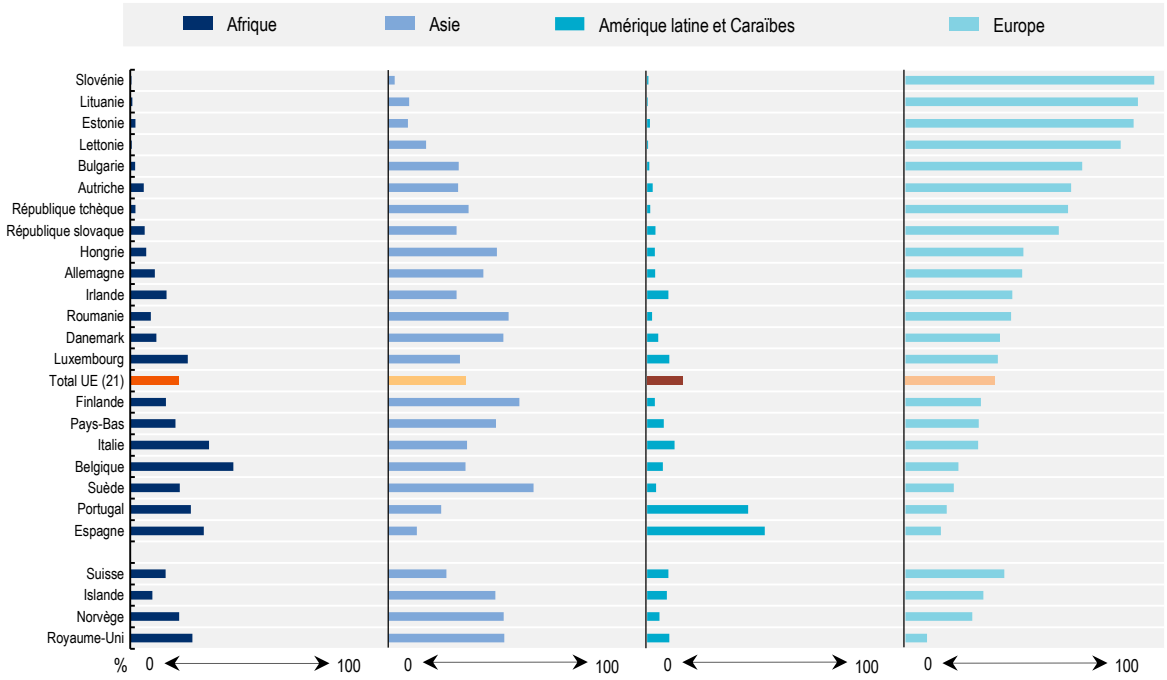

StatLink https://stat.link/4gciz1

Graphique 8.4. Ressortissants de pays tiers, selon la durée de séjour

15-64 ans (total = 100), 2020

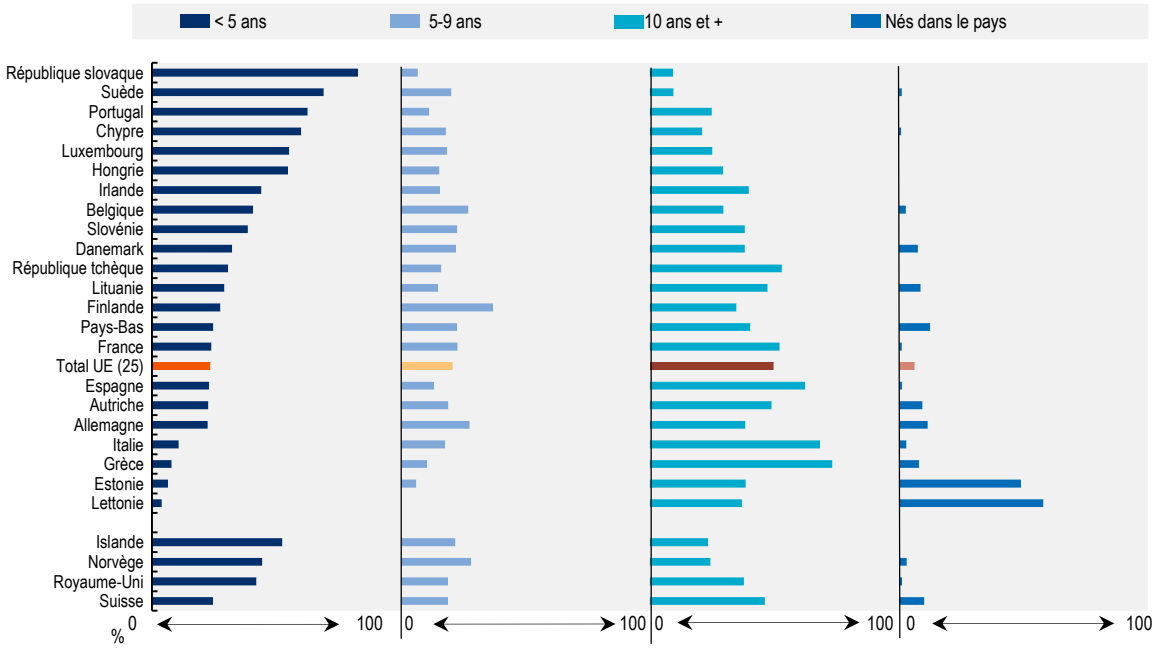

StatLink https://stat.link/slhfgi

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.3. Niveau d'éducation

Contexte

La Classification internationale type de l'éducation (CITE) distingue trois niveaux d'études : i) faible, c'est-à-dire que la scolarité n'a pas été au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0-2 de la CITE) ; ii) moyen, deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement post-secondaire non supérieur (niveaux 3-4 de la CITE) ; et iii) élevé, enseignement supérieur (niveaux 5-8 de la CITE). Voir l'indicateur 3.1 pour de plus amples détails.

Dans l'ensemble de l'UE, les RPT affichent un niveau d'études bien inférieur à celui des ressortissants nationaux : près de la moitié des RPT ont un faible niveau d'études, contre un cinquième des ressortissants nationaux. En outre, un ressortissant extra-communautaire sur cinq n'a pas dépassé l'enseignement primaire, une part cinq fois supérieure à celle des ressortissants nationaux. Plus de 39 % des RPT ont un faible niveau d'études dans les pays d'immigration de longue date, les pays d'immigration récents d'Europe du Sud, ainsi qu'en Suède et au Danemark. À l'inverse, plus de 57 % des ressortissants extra-communautaires ont un niveau d'études élevé en Irlande, en Pologne et au Luxembourg – une part deux fois supérieure à celle des ressortissants nationaux. Ils sont également plus instruits que les ressortissants nationaux dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, qui n'ont commencé à accueillir des RPT que récemment. Quant aux citoyens mobiles de l'UE, ils sont davantage susceptibles que les ressortissants nationaux dans la plupart des pays d'être peu instruits ou très instruits. Dans les pays d'Europe du Sud, l'Allemagne et la France, par exemple, leur niveau d'études est inférieur à celui des ressortissants nationaux.

La plupart des ressortissants extra-communautaires installés dans l'UE au cours de la dernière décennie sont plus instruits que les cohortes précédentes. À l'instar des ressortissants nationaux, leur niveau d'études s'est également amélioré dans l'ensemble des pays de l'UE. La part des RPT ayant un niveau d'études élevé n'a pas augmenté dans les pays de destination accueillant un grand nombre de travailleurs immigrés peu instruits, comme l'Italie et la Grèce, ou de personnes peu instruites admises pour raisons humanitaires, comme la Finlande ou la Suède. En Suède, la part des ressortissants nationaux très instruits était inférieure à celle des RPT en 2010, mais supérieure en 2020.

La part des ressortissants extra-communautaires ayant un faible niveau d'études a diminué de 5 points de pourcentage dans l'ensemble de l'UE. Cette baisse est toutefois inférieure à celle observée chez les ressortissants nationaux dans la plupart des pays. La même tendance a été observée chez les personnes très peu instruites (niveau inférieur ou égal à l'enseignement primaire), leur part baissant parmi les RPT dans la plupart des pays, mais dans une moindre mesure que parmi les ressortissants nationaux. Entre 2010 et 2020, la baisse la plus importante de la part des ressortissants extra-communautaires très peu instruits (8 points ou plus) a été observée au Portugal, en France et en Espagne. À l'inverse, la part des RPT très peu instruits a augmenté dans les pays nordiques (sauf en Finlande), en Allemagne et aux Pays-Bas.

Principaux résultats

- Le niveau d'études des RPT s'est amélioré dans la quasi-totalité des pays.
- Près de la moitié des RPT sont peu instruits dans l'ensemble de l'Union européenne, une part plus de deux fois supérieure à celle des ressortissants nationaux. L'écart est particulièrement important en Suède, dans les pays d'immigration de longue date, et en Europe du Sud.
- Dans les pays d'immigration de longue date comptant un grand nombre d'immigrés de pays tiers, environ un quart des RPT sont très peu instruits, une part au moins quatre fois supérieure à celle des ressortissants nationaux.

Graphique 8.5. Personnes ayant un niveau d'éducation faible ou élevé, selon la nationalité

15-64 ans, 2020

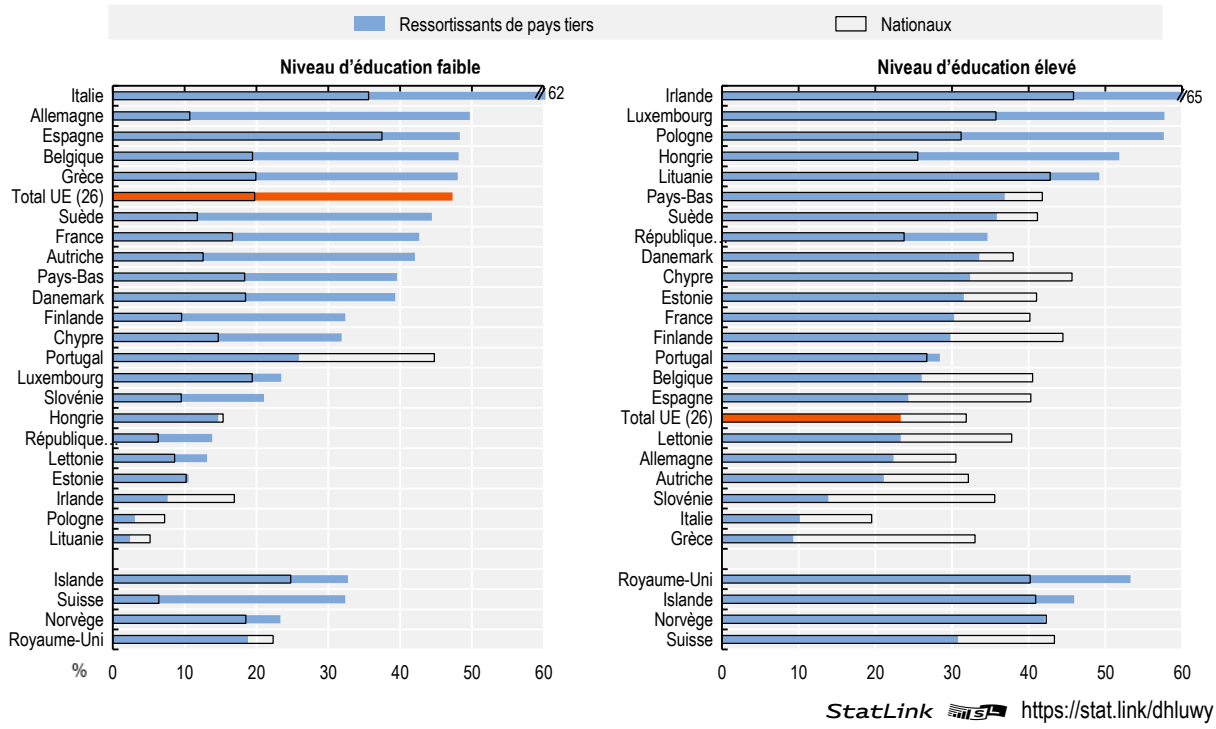

Graphique 8.6. Évolution de la part des personnes ayant un niveau d'éducation élevé, selon la nationalité

15-64 ans, entre 2010 (ressortissants de l'UE28/hors UE28) et 2020 (ressortissants de l'UE27/hors UE27)

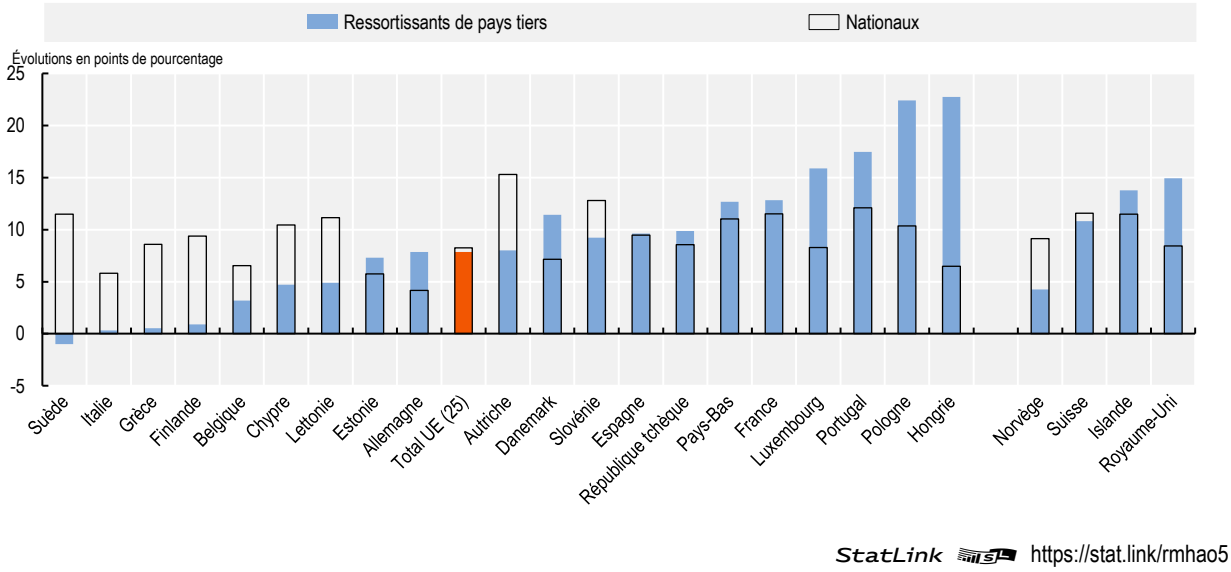

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.4. Taux d'emploi et d'activité

Contexte

Le taux d'emploi est la part des 15-64 ans qui, durant la semaine de référence, ont travaillé pendant au moins une heure, ou qui occupaient un emploi dont ils étaient temporairement absents (définition du BIT). Le taux d'activité correspond au nombre d'actifs (occupés et sans emploi) rapporté à l'ensemble de la population des 15-64 ans. Voir l'indicateur 3.4 pour de plus amples détails.

À l'échelle de l'UE, 56 % des RPT d'âge actif occupent un emploi, contre 68 % des ressortissants nationaux. L'écart est plus important dans les pays d'immigration de longue date (par ex. la Belgique) et les pays nordiques qui ont récemment accueilli un grand nombre d'immigrés pour raisons humanitaires (par ex. la Suède). Si, à niveau d'études égal, les RPT affichaient le même taux d'emploi que les ressortissants nationaux, le taux d'emploi général augmenterait d'au moins 0.8 point de pourcentage dans neuf pays, et de plus d'un point en Espagne, en Autriche, en Lettonie et en Allemagne. L'écart entre les ressortissants nationaux et les ressortissants extra-communautaires en termes de taux d'activité (6 points) est plus faible que l'écart en termes de taux d'emploi. Quant aux citoyens mobiles de l'UE, 70 % occupent un emploi et 77 % sont actifs au sein de l'UE. Ils sont moins bien lotis en termes d'emploi que les ressortissants nationaux dans moins de deux pays sur cinq, et en termes d'activité dans un pays sur 12.

Au cours de la première année de la pandémie de COVID-19, le taux d'emploi des RPT a enregistré une baisse plus marquée que celui des ressortissants nationaux au sein de l'UE. Toutefois, le taux d'emploi a augmenté en définitive dans l'UE entre 2010 et 2020, tant chez les RPT que chez les ressortissants nationaux. Les RPT ont enregistré la hausse la plus forte dans la plupart des pays, en particulier dans les pays baltes et en Europe centrale. En revanche, le taux d'emploi des RPT a baissé dans les pays d'Europe du Sud et en Autriche. Leur taux d'activité a également diminué dans un tiers des pays, notamment en Europe du Sud, où l'impact a été particulièrement important. Quant aux différences femmes-hommes, les taux d'emploi et d'activité des ressortissantes de pays tiers sont particulièrement faibles. Moins de 50 % d'entre elles occupent un emploi dans la moitié des pays de l'UE, surtout dans les pays d'immigration de longue date et la plupart des pays nordiques et d'Europe du Sud.

Bien que les hommes ressortissants de pays tiers affichent le même taux d'activité que leurs homologues nationaux au sein de l'UE, leur taux d'emploi est inférieur de 7 points, ce qui s'explique en partie par un moindre niveau d'études (voir l'indicateur 8.3). Toutefois, ce sont les diplômés du supérieur qui affichent les écarts les plus importants en termes d'emploi, le taux d'emploi des RPT très instruits étant inférieur à celui de leurs homologues nationaux dans l'ensemble des pays de l'UE, à l'exception des Pays-Bas. Dans un tiers des pays (notamment en Europe du Sud et en République tchèque), les RPT ayant un faible niveau d'études enregistrent un taux d'emploi bien supérieur à celui de leurs homologues nationaux. Les taux d'emploi augmentent avec la durée du séjour. À l'échelle de l'UE, moins de la moitié des RPT arrivés récemment occupent un emploi, soit 14 points de pourcentage de moins que les immigrés installés. En Suède et en Italie, l'écart avec les immigrés installés est supérieur à 25 points. Les RPT installés sont cependant moins bien lotis que les ressortissants nationaux, sauf en Grèce, en Italie et au Luxembourg. Le taux d'emploi des RPT installés est inférieur de 8 points de pourcentage à celui des ressortissants nationaux au sein de l'UE, et cet écart dépasse 19 points aux Pays-Bas et en Belgique.

Principaux résultats

- Dans l'UE, 56 % des RPT occupent un emploi, contre 68 % des ressortissants nationaux.
- Moins de 50 % des femmes ressortissantes de pays tiers occupent un emploi dans la moitié des pays de l'UE, surtout dans les pays d'immigration de longue date (par ex. la Belgique) et la plupart des pays nordiques et d'Europe du Sud.
- Le taux d'emploi des RPT de niveau d'études élevé dans l'UE est inférieur à celui des nationaux. L'écart est plus important qu'entre les RPT et les nationaux peu instruits, sauf aux Pays-Bas.

Graphique 8.7. Taux d'emploi et d'activité, selon la nationalité

15-64 ans, 2020

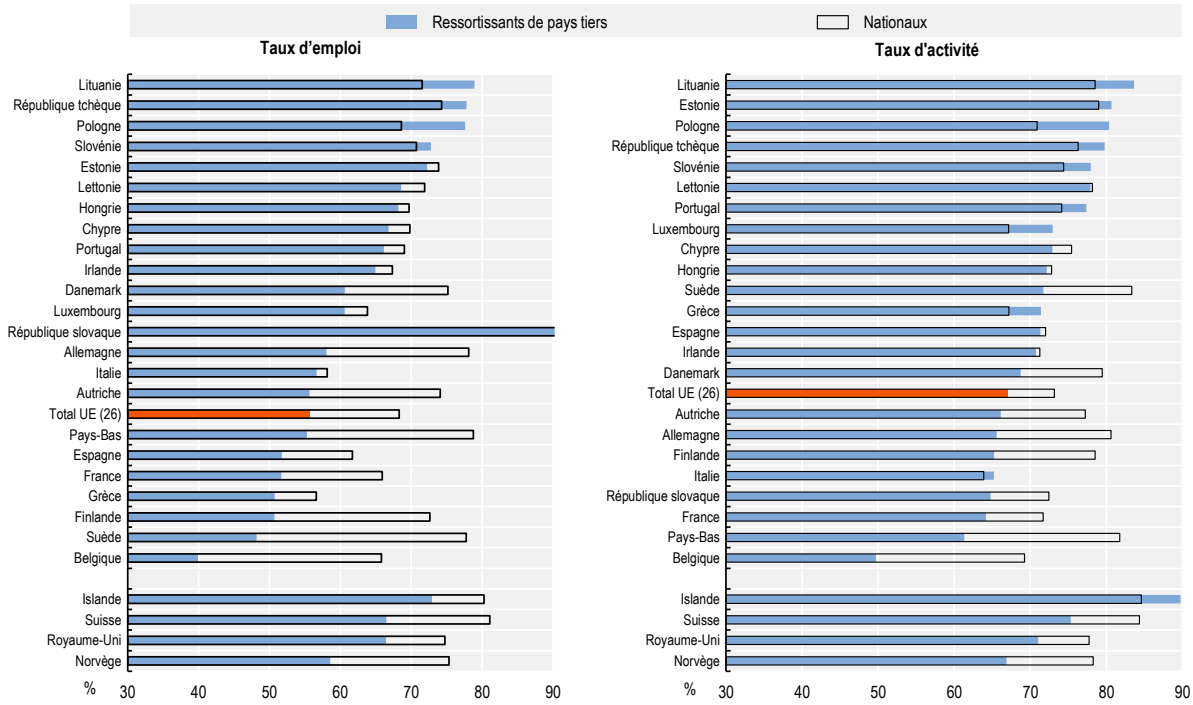

StatLink https://stat.link/4lbdfa

Graphique 8.8. Taux d'emploi des ressortissants de pays tiers, selon le niveau d'éducation

15-64 ans sortis du système éducatif, écart avec les ressortissants nationaux, 2020

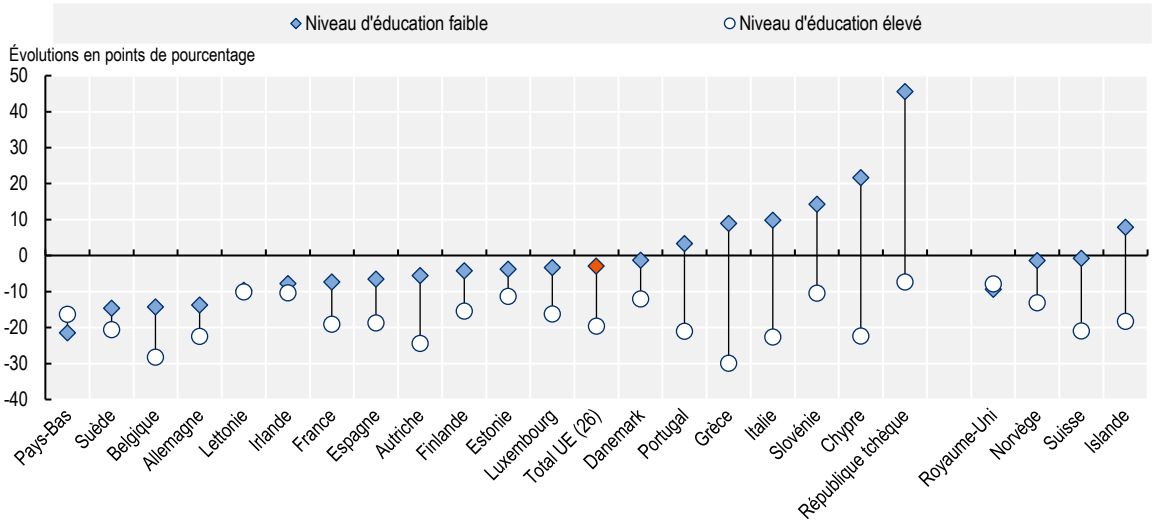

StatLink https://stat.link/05uyr2

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.5. Chômage

Contexte

Un chômeur est une personne sans emploi, mais disponible pour travailler, qui a effectué une démarche active de recherche d'emploi au cours de la semaine de référence (définition du BIT). Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (c'est-à-dire la somme des actifs occupés et des personnes sans emploi). Voir l'indicateur 3.5 pour de plus amples détails.

Près de 17 % des RPT sont au chômage dans l'UE, contre seulement 7 % des nationaux et 10 % des citoyens mobiles de l'UE. Plus d'un chômeur sur dix dans l'UE est un RPT, plus d'un sur cinq en Autriche et en Allemagne, et près d'un sur quatre en Suède. Dans les pays d'immigration de longue date comptant de nombreux immigrés de pays tiers, ainsi que dans les pays nordiques, les taux de chômage des RPT atteignent plus du double de ceux des nationaux. En Suède, où l'on observe parmi les RPT une part importante de personnes admises pour raisons humanitaires, un tiers des RPT sont au chômage, une part cinq fois supérieure à celle des ressortissants suédois. L'écart entre le taux de chômage des citoyens mobiles de l'UE et celui des nationaux est plus réduit – inférieur à cinq points de pourcentage – dans la plupart des pays. Bien que le chômage ait augmenté dans la plupart des pays de l'UE au début de la pandémie de COVID-19, il demeure inférieur en 2020 à son niveau de 2010 dans deux tiers des pays. Les RPT, particulièrement touchés par la récession économique de 2008-09, se sont mieux rétablis que les autres groupes. Toutefois, en Grèce, en Suède, au Luxembourg et en Autriche, les RPT sont toujours nettement plus susceptibles d'être au chômage qu'il y a dix ans.

Les hommes RPT se sont relevés plus fortement de la crise économique de 2008-09. Alors que leur taux de chômage était supérieur à celui des femmes RPT dans l'UE en 2010, ils sont mieux lotis qu'elles en 2020. Chez les nationaux, les taux de chômage des hommes et des femmes sont similaires. On observe un écart du taux de chômage d'au moins 11 points de pourcentage entre les femmes et les hommes RPT en Grèce (où l'écart femmes-hommes est marqué même parmi les nationaux), en Suède, au Luxembourg et en Slovénie. En revanche, on n'observe aucune ou peu de disparités entre les hommes et les femmes RPT dans les pays d'immigration de longue date.

Si les nationaux peu instruits ont systématiquement un taux de chômage plus élevé dans l'ensemble des pays de l'UE, ce n'est pas toujours le cas des RPT. Le taux de chômage des RPT peu instruits dans l'UE est supérieur de 5 points de pourcentage à celui des diplômés de l'enseignement supérieur. Toutefois, en Grèce, aux Pays-Bas et en Slovénie, les RPT peu instruits ont des taux de chômage inférieurs d'au moins 5 points à ceux des RPT très instruits. Lorsque le chômage est plus courant chez les RPT que chez les nationaux, l'écart est plus important chez les personnes très instruites que chez les peu instruites, notamment en Grèce et aux Pays-Bas. Les RPT arrivés récemment sont plus susceptibles d'être au chômage dans l'ensemble des pays que les RPT installés, à l'exception notable de la Belgique, où les RPT installés enregistrent un taux de chômage supérieur de 6 points, ainsi que dans quelques pays d'Europe centrale et orientale. En Suède, les RPT arrivés récemment (généralement moins instruits) sont deux fois plus susceptibles d'être au chômage que leurs homologues installés.

Principaux résultats

- Le taux de chômage des RPT est de 17 % dans l'UE, plus du double des nationaux (7 %). Un chômeur sur dix est un RPT, cette part étant plus élevée en Autriche, en Allemagne et en Suède.
- Les hommes RPT, durement touchés par la crise économique de 2008-09, se sont mieux relevés que les autres. Les femmes RPT sont plus touchées par le chômage aujourd'hui qu'il y a 10 ans.
- Les immigrés récents et peu instruits sont généralement plus susceptibles d'être au chômage. Lorsque le chômage est plus courant chez les RPT que chez les nationaux, l'écart est plus important chez les personnes très instruites que chez les personnes peu instruites.

Graphique 8.9. Taux de chômage, selon la nationalité et le niveau d'éducation

15-64 ans, 2020

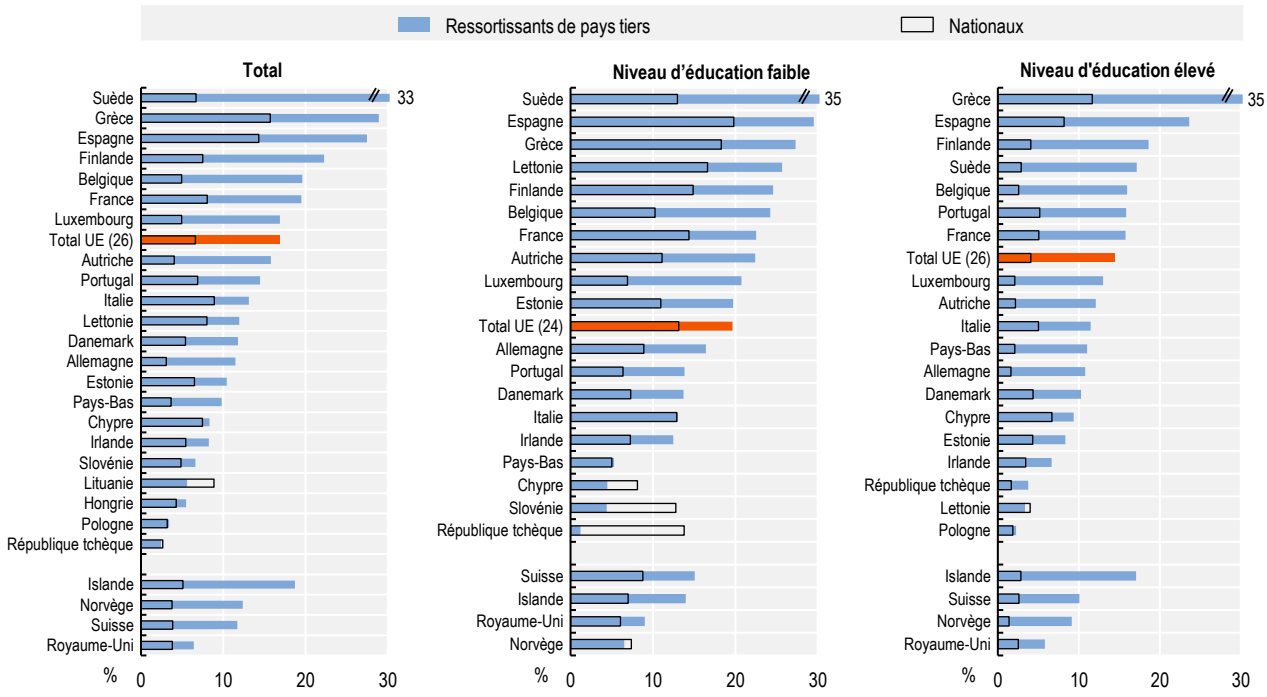

Graphique 8.10. Évolution du taux de chômage, selon la nationalité

15-64 ans, entre 2010 (ressortissants de l'UE28/hors UE28) et 2020 (ressortissants de l'UE27/hors UE27)

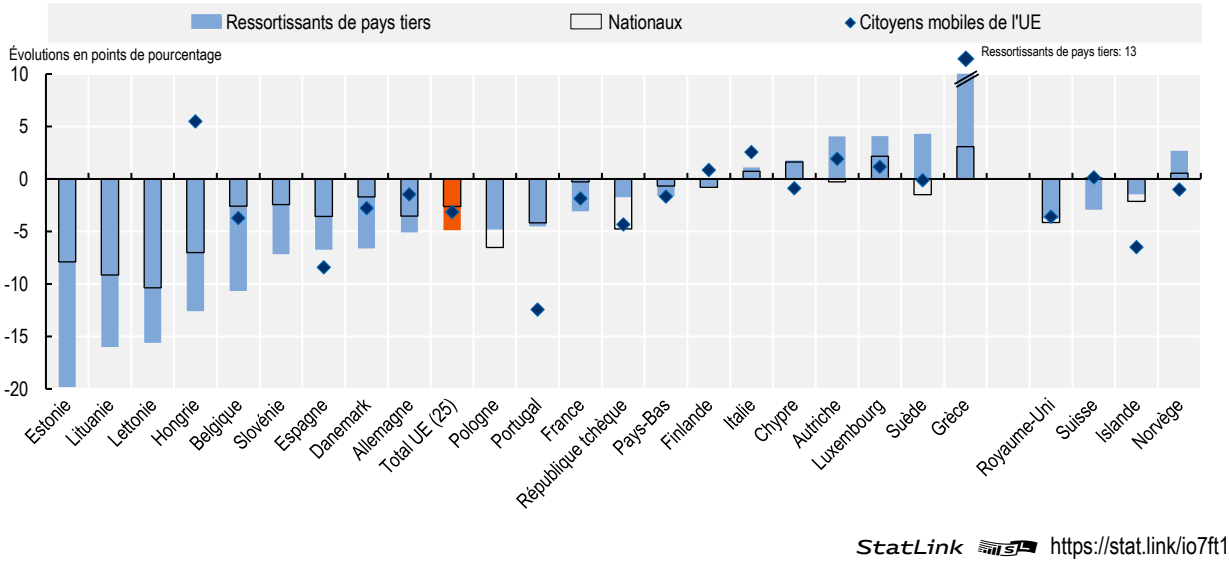

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.6. Travail indépendant

Contexte

Les travailleurs indépendants travaillent pour leur compte ou créent leur entreprise. Ils comprennent les entrepreneurs, les professions libérales, les artisans, les commerçants et toutes les activités dites « freelance » (hors agriculture). Voir l'indicateur 3.13 pour de plus amples détails.

Quelque 11 % de la population d'âge actif travaille à son compte dans l'UE, toutes nationalités confondues. Les RPT travaillent plus à leur compte que les nationaux dans deux pays sur cinq, notamment dans ceux avec une faible population RPT, comme certains pays d'Europe centrale et orientale, l'Espagne et le Portugal. En Pologne, en Italie, et en Grèce en revanche, la part de RPT exerçant une activité indépendante est inférieure d'au moins 6 points de pourcentage à celle des nationaux.

Malgré un ralentissement observé dans de nombreux pays en raison de la pandémie de COVID-19, la part des travailleurs indépendants parmi les ressortissants extra-communautaires a augmenté au cours de la dernière décennie dans la plupart des pays de l'UE, alors qu'elle a diminué dans la moitié des pays parmi les ressortissants nationaux et les citoyens mobiles de l'UE. Cette augmentation du travail indépendant pour les RPT a été particulièrement frappante en Lituanie et dans les pays les plus touchés par la crise économique de 2008-09. En Europe du Sud, à l'exception de l'Italie, les RPT ont semble-t-il eu recours au travail indépendant pour éviter d'être marginalisés sur le marché du travail. En effet, la croissance du travail indépendant observée dans les pays d'Europe du Sud est à mettre en partie au crédit des entrepreneurs individuels sans salariés. Les RPT récemment arrivés dans le pays d'accueil étaient plus susceptibles d'exercer une activité indépendante en 2020 qu'en 2010 dans trois pays sur cinq, en particulier en Europe du Sud et en Autriche. En revanche, la part des RPT indépendants a fortement diminué dans la plupart des pays d'Europe centrale et des pays nordiques (y compris parmi les immigrés arrivés récemment). Au sein de l'UE, environ un quart des RPT et des citoyens mobiles de l'UE qui exercent une activité indépendante emploient des salariés, contre un tiers de leurs homologues nationaux. Les écarts entre les ressortissants extra-communautaires et les ressortissants nationaux en termes de taille d'entreprise se sont réduits dans l'UE entre 2010 et 2020. Ce n'est toutefois pas le cas en Suède, en Belgique, en République tchèque, dans les pays baltes et les pays d'Europe du Sud.

Le profil des travailleurs indépendants varie considérablement d'un pays à l'autre. En moyenne, la part d'hommes en activité indépendante est environ supérieur de 5 points de pourcentage à celui des femmes, toutes nationalités confondues. Il y a toutefois des exceptions parmi les RPT, les parts d'hommes et de femmes en activité indépendante étant similaires au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède. Dans la plupart des pays, les travailleurs ayant un niveau d'études élevé exercent plus souvent une activité indépendante que ceux ayant un faible niveau d'études. Ce n'est pas le cas des RPT en Finlande, au Danemark et aux Pays-Bas, par exemple. La création d'entreprise nécessite du capital et des réseaux professionnels, ainsi qu'une adaptation à l'environnement économique, à la réglementation et à la langue du pays d'accueil, ce qui prend du temps. Par conséquent, au sein de l'UE, les RPT présents depuis au moins 10 ans dans le pays d'accueil exercent deux fois plus souvent une activité indépendante que ceux arrivés récemment : 15 % contre 8 %, respectivement. Le Portugal est toutefois une exception notable.

Principaux résultats

- Dans deux pays de l'UE sur cinq, les RPT ont plus une activité indépendante que les nationaux. Seul un quart environ des RPT exerçant une activité indépendante dans l'UE emploient des salariés, contre un tiers de leurs homologues nationaux.
- Si le travail indépendant a reculé dans la plupart des pays au cours de la dernière décennie, il a augmenté parmi les RPT, notamment dans les pays les plus touchés par la crise économique de 2008-09, où il est souvent une stratégie pour éviter l'exclusion du marché du travail.
- Les RPT arrivés récemment sont plus susceptibles d'exercer une activité indépendante qu'il y a 10 ans dans trois pays sur cinq, en particulier en Europe du Sud et en Autriche.

Graphique 8.11. Travailleurs indépendants, selon la nationalité

15-64 ans occupant un emploi, hors secteur agricole, 2020

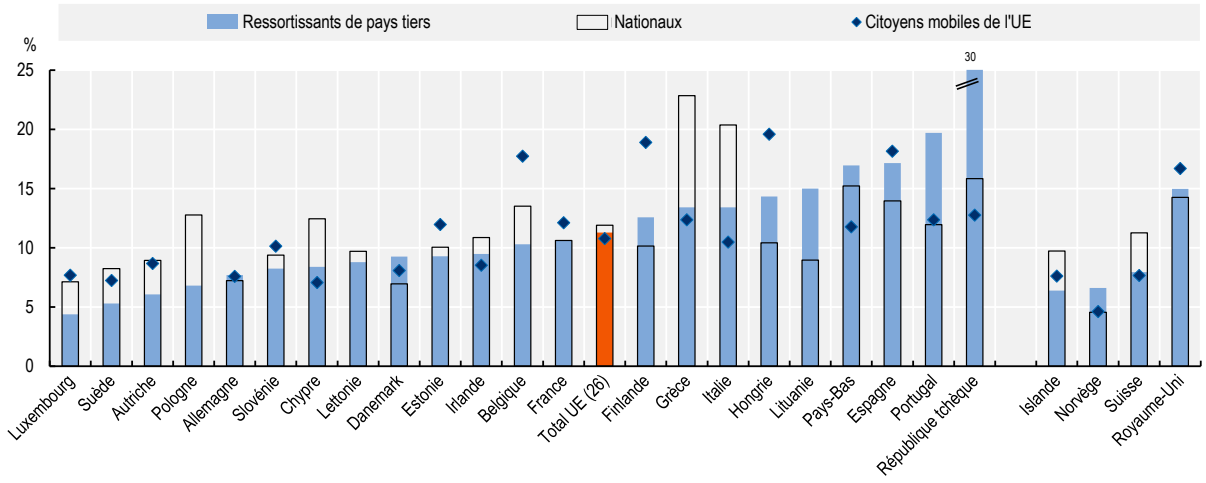

StatLink https://stat.link/4wdlov

Graphique 8.12. Travailleurs indépendants, selon la taille de l'entreprise et la nationalité

15-64 ans, hors secteur agricole (Total = 100), 2020

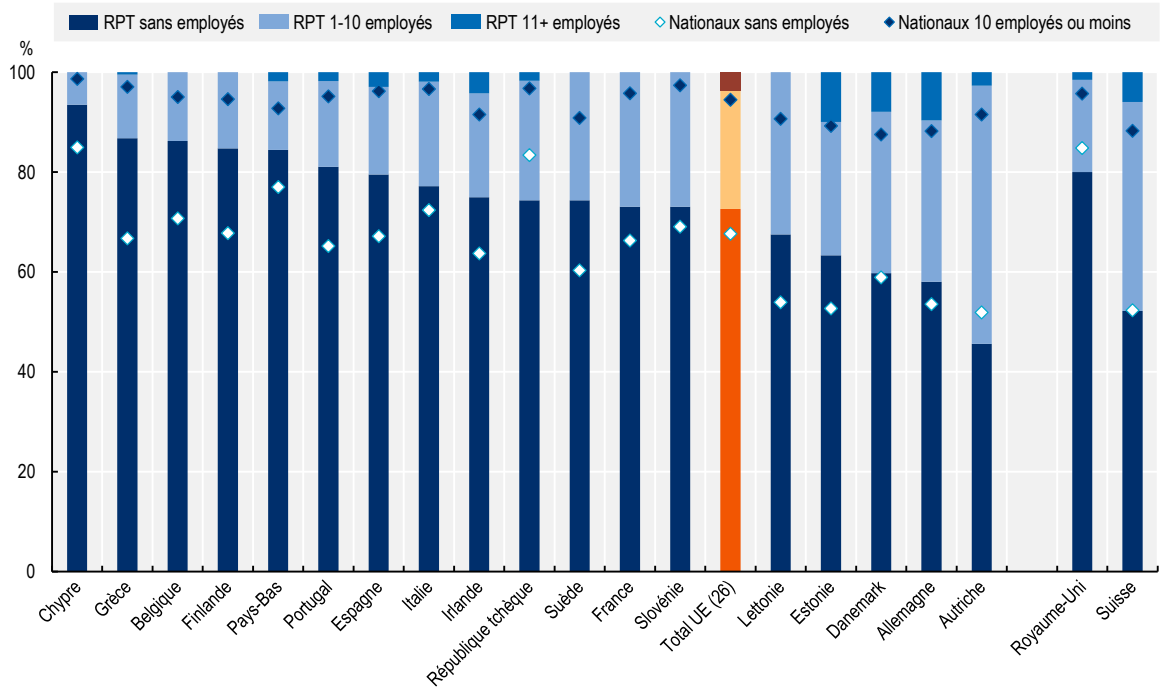

Remarque : comme il s'agit d'un graphique cumulatif, le marqueur « Nationaux employant 11 salariés ou + » atteint 100 % et n'est donc pas représenté. La part des entrepreneurs nationaux employant 11 salariés ou plus se situe entre le marqueur « Nationaux employant 10 salariés ou moins » et 100 %. Par ex., au sein de l'UE, 68 % des ressortissants nationaux exerçant une activité indépendante n'emploient aucun salarié, 27 % emploient entre 1 et 10 salariés, et 5 % 11 salariés ou plus.

StatLink https://stat.link/okb87u

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.7. Déclassement

Contexte

Le taux de déclassement est la part des personnes ayant un niveau d'études élevé (voir indicateur 8.3) qui occupent un emploi peu ou moyennement qualifié d'après la CITP, c'est-à-dire les niveaux 4 à 9 de cette classification. Voir l'indicateur 3.12 pour de plus amples détails.

Dans l'UE, les RPT sont deux fois plus déclassés que les nationaux : 41 % des RPT très instruits occupent des emplois inférieurs à leur niveau de qualification formel, contre 21 % des nationaux. Les RPT sont plus souvent déclassés que les nationaux dans l'ensemble des pays de l'UE, à l'exception de l'Irlande et de la Lituanie. C'est dans les pays d'Europe du Sud, qui proposent surtout des emplois peu qualifiés aux travailleurs immigrés ayant un niveau d'études élevé, que leur taux est le plus élevé. Et c'est en Italie, au Portugal, en Belgique et en Grèce que les disparités entre les RPT et les nationaux sont les plus importantes en termes de déclassement. Dans les deux premiers pays, les RPT sont environ quatre fois plus déclassés que leurs homologues nationaux.

Le déclassement est particulièrement fréquent chez les immigrés ayant obtenu leur diplôme à l'étranger. Au sein de l'UE, les RPT et les ressortissants nationaux titulaires d'un diplôme du pays d'accueil enregistrent des taux de déclassement inférieurs (30% et 20 % respectivement) à ceux de leurs homologues formés à l'étranger – 45 % pour les RPT comme pour les ressortissants nationaux. Les RPT titulaires d'un diplôme national sont nettement moins touchés par le déclassement que leurs homologues titulaires d'un diplôme étranger, en particulier en France (-28 points de pourcentage), en Suède et en Italie (-26 points dans les deux cas). Toutefois, les ressortissants extra-communautaires titulaires d'un diplôme du pays d'accueil demeurent plus à risque de déclassement que leurs homologues nationaux dans l'ensemble des pays, à l'exception de l'Irlande et de la Suède. Les ressortissantes de pays tiers affichent des taux de déclassement supérieurs à ceux de leurs homologues masculins dans l'ensemble de l'UE, sauf en Autriche. C'est particulièrement vrai au Portugal, où l'écart entre les hommes et les femmes s'établit à 42 points de pourcentage, et à Chypre, où il atteint 24 points. Les écarts entre les ressortissants et ressortissantes nationaux en termes de déclassement sont moins prononcés ou inversés dans la quasi-totalité des pays.

Avant la crise du COVID-19, le taux de déclassement des RPT avait diminué de 6 points de pourcentage entre 2010 et 2019 dans l'UE. La pandémie l'a réduit encore plus, les déclassés ayant été les premiers à être licenciés. L'écart entre les RPT et les nationaux en termes de déclassement s'est réduit à l'échelle de l'UE, tant en raison d'un recul du déclassement parmi les RPT que d'une légère hausse parmi les nationaux. C'est au Portugal que le déclassement des RPT a le plus reculé. On observe la tendance inverse en Autriche et en Belgique. Le taux de déclassement des citoyens mobiles de l'UE a globalement augmenté, contrairement à celui des RPT.

Principaux résultats

- Dans l'ensemble, les RPT très instruits sont deux fois plus déclassés que les nationaux (environ quatre fois plus en Italie et au Portugal). Si les taux de déclassement sont inférieurs chez les RPT titulaires d'un diplôme obtenu dans le pays d'accueil, ils demeurent moins bien lotis que les nationaux dans la quasi-totalité des pays.
- Le taux de déclassement des femmes RPT est généralement supérieur à celui de leurs homologues masculins. Dans l'UE, l'écart entre les femmes et les hommes RPT en termes de déclassement est plus important qu'entre les femmes et les hommes ressortissants nationaux.
- Au cours de la dernière décennie, l'écart entre les RPT et les ressortissants nationaux ainsi qu'entre les RPT et les citoyens mobiles de l'UE en termes de déclassement s'est réduit. La crise du COVID-19 a encore accéléré la réduction de cet écart, les travailleurs déclassés étant les premiers touchés par les licenciements en période de crise économique.

Graphique 8.13. Taux de déclassement, selon la nationalité et le sexe

15-64 ans très instruits, 2020

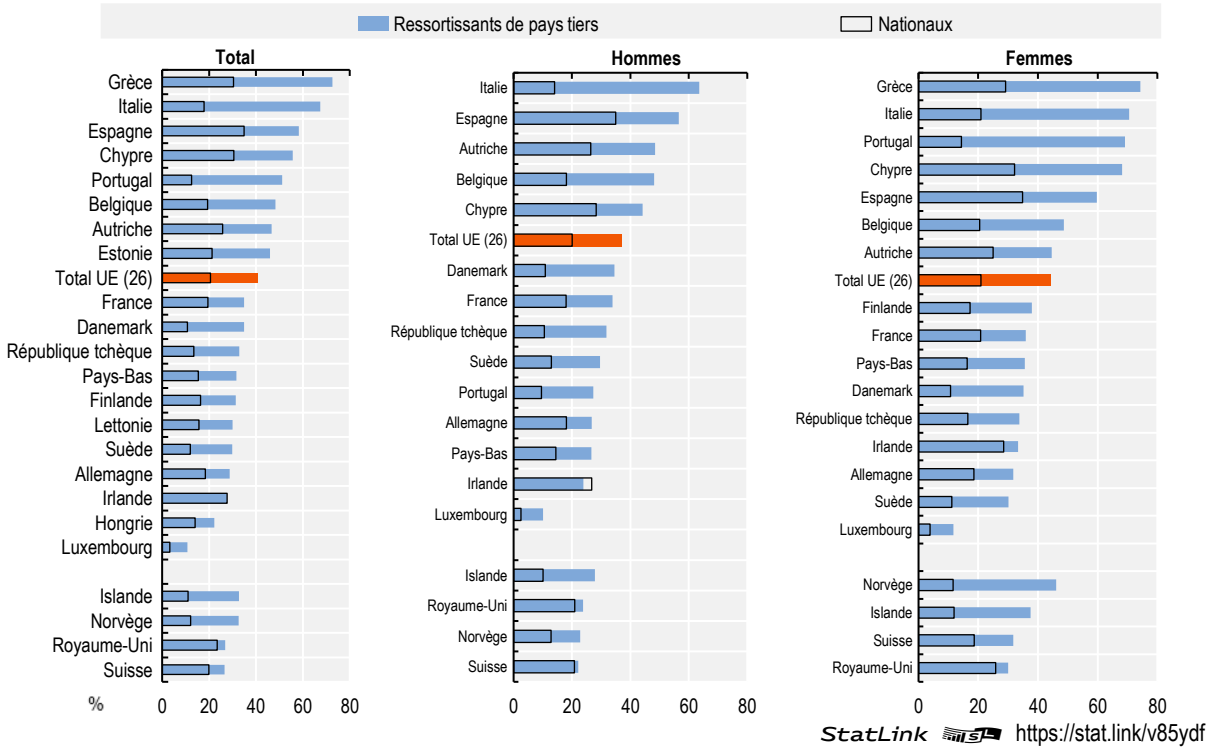

Graphique 8.14. Évolution du taux de déclassement, selon la nationalité

15-64 ans très instruits, entre 2010 (ressortissants de l'UE28/hors UE28) et 2020 (ressortissants de l'UE27/hors UE27)

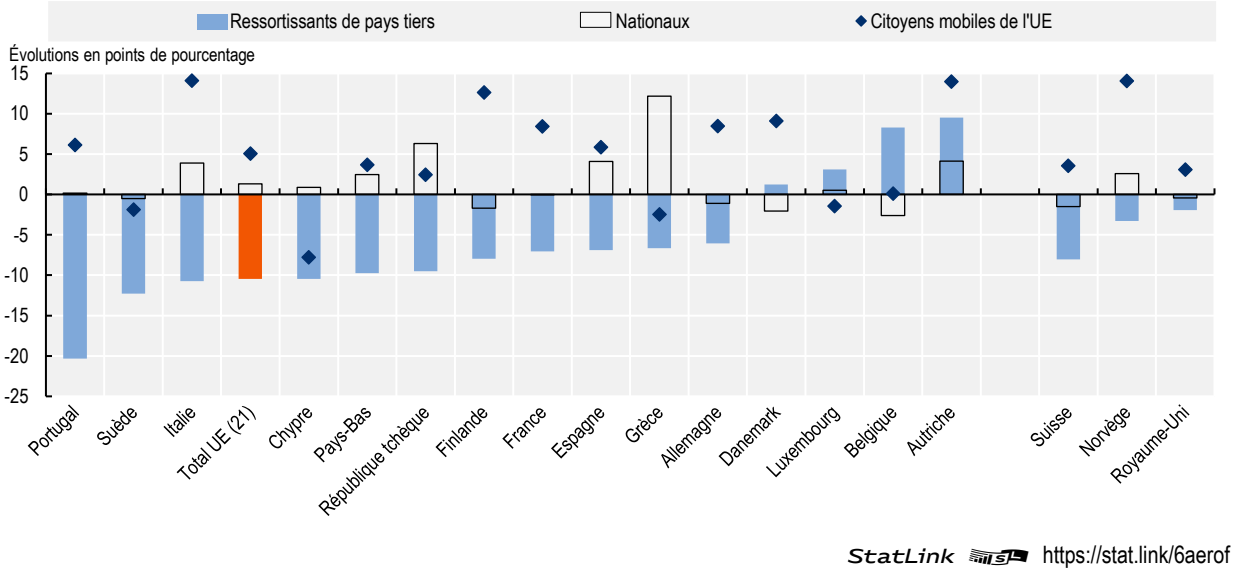

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.8. Revenu des ménages

Contexte

Le revenu disponible équivalent annuel d'un ménage correspond au total des gains par personne provenant du travail et du capital, ajusté par la racine carrée de la taille du ménage. Le revenu médian sépare les ménages en deux moitiés : l'une percevant moins que le revenu médian, et l'autre plus. Les 10 % de la population gagnant le moins se situent dans le premier décile, et les 10 % gagnant le plus dans le dixième. Voir l'indicateur 4.1 pour de plus amples détails.

Au sein de l'UE, le revenu disponible annuel médian d'un ménage de RPT se monte à 14 600 EUR environ, soit un niveau bien inférieur à celui des citoyens mobiles de l'UE (19 200 EUR) et des ressortissants nationaux (19 600 EUR). De fait, il est inférieur à celui des ressortissants nationaux dans l'ensemble des pays de l'UE, sauf en Europe centrale et orientale. En France, en Suède, en Belgique et en Espagne, il est même inférieur à 65 % du revenu médian des ménages nationaux. Étant donné que les RPT sont touchés de manière disproportionnée par le déclassement (indicateur 8.7), les écarts de revenu médian les plus importants entre les ressortissants extra-communautaires et les ressortissants nationaux sont généralement observés chez les personnes ayant un niveau d'études élevé.

Dans l'ensemble de l'UE, les RPT sont surreprésentés dans le premier décile de revenu (24 % des ménages), et sous-représentés dans le dernier décile (8 %). En outre, la part des ménages RPT dans le premier décile (un sur trois) est encore plus élevée dans les pays de l'UE accueillant des immigrés de longue date (à l'exception de l'Allemagne et du Luxembourg). En outre, dans ces pays d'immigration de longue date (à l'exception des Pays-Bas), ainsi que dans la plupart des pays d'Europe du Sud, le dernier décile de revenu compte moins de 5 % de RPT. Dans la grande majorité des pays de l'UE, le revenu des ménages RPT est environ trois à six fois plus élevé dans le dernier décile que dans le premier. En effet, les inégalités de revenus sont généralement plus marquées chez les RPT que chez les ressortissants nationaux. La pire situation est observée en Lituanie, en Bulgarie et en Hongrie, où le revenu des ménages RPT du dernier décile est sept fois supérieur à celui des ménages du premier décile. Il est quatre à six fois supérieur chez les ressortissants nationaux. Dans des pays comme la République tchèque et la Finlande, en revanche, les inégalités de revenus sont moins importantes entre les ressortissants extra-communautaires qu'entre les ressortissants nationaux.

Dans l'ensemble de l'UE, le revenu médian des ménages RPT observé en 2020 s'est légèrement redressé depuis la récession économique de 2007-08, mais dans des proportions bien moindres que celui des ressortissants nationaux, ce qui a encore creusé l'écart de revenus observé avant la crise. Il existe toutefois des différences considérables d'un pays à l'autre. Par exemple, les écarts de revenu médian entre les RPT et les ressortissants nationaux se sont considérablement creusés aux Pays-Bas et en Autriche, mais se sont réduits en Grèce.

Principaux résultats

- Le revenu disponible annuel des RPT est inférieur à celui des ressortissants nationaux dans la quasi-totalité des pays. En France, en Suède, en Belgique et en Espagne, le revenu médian des ménages RPT est égal à près de 65 % du revenu médian des ménages nationaux.
- Près d'un RPT sur quatre appartient au premier décile de revenu, cette proportion augmentant à un sur trois dans des pays comme l'Autriche, la Belgique et la France.
- Dans l'ensemble de l'UE, les écarts de revenu médian entre les ménages extra-communautaires et les ménages nationaux se sont creusés ces dix dernières années.

Graphique 8.15. Déciles de revenu des ressortissants de pays tiers

16 ans et plus, 2020

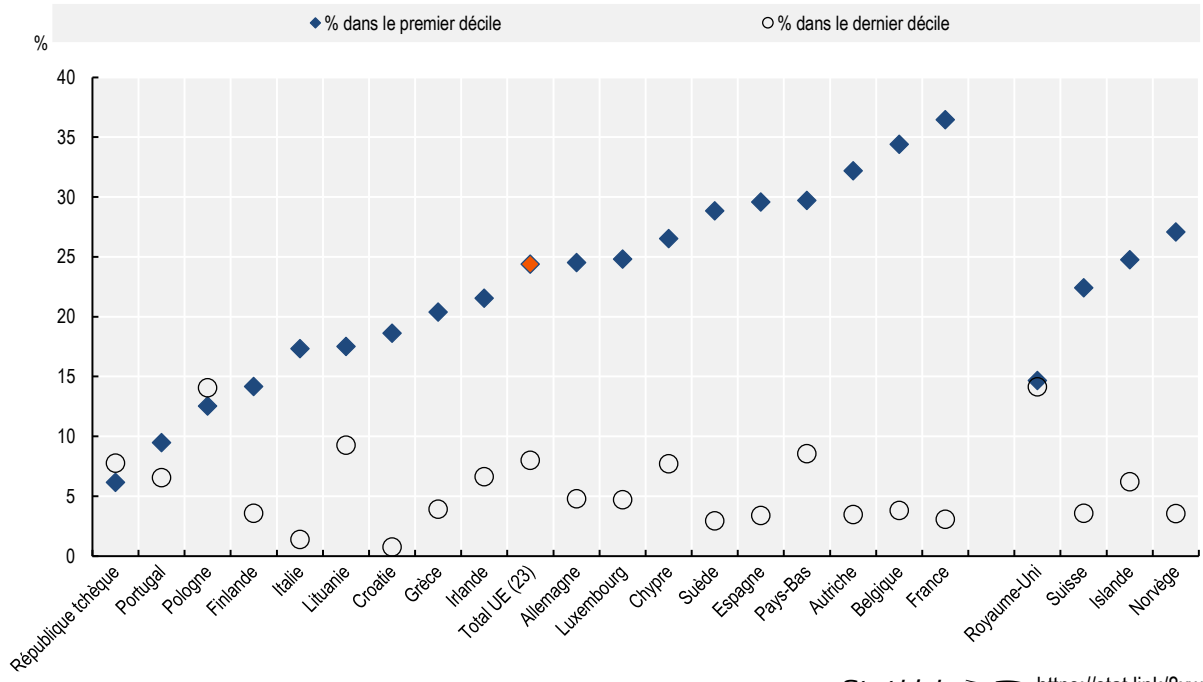

StatLink https://stat.link/8xw2c0

Graphique 8.16. Revenu disponible équivalent médian annuel des ménages, selon la nationalité

Parités de pouvoir d'achat en monnaies nationales par euro (UE=1.00), 2020

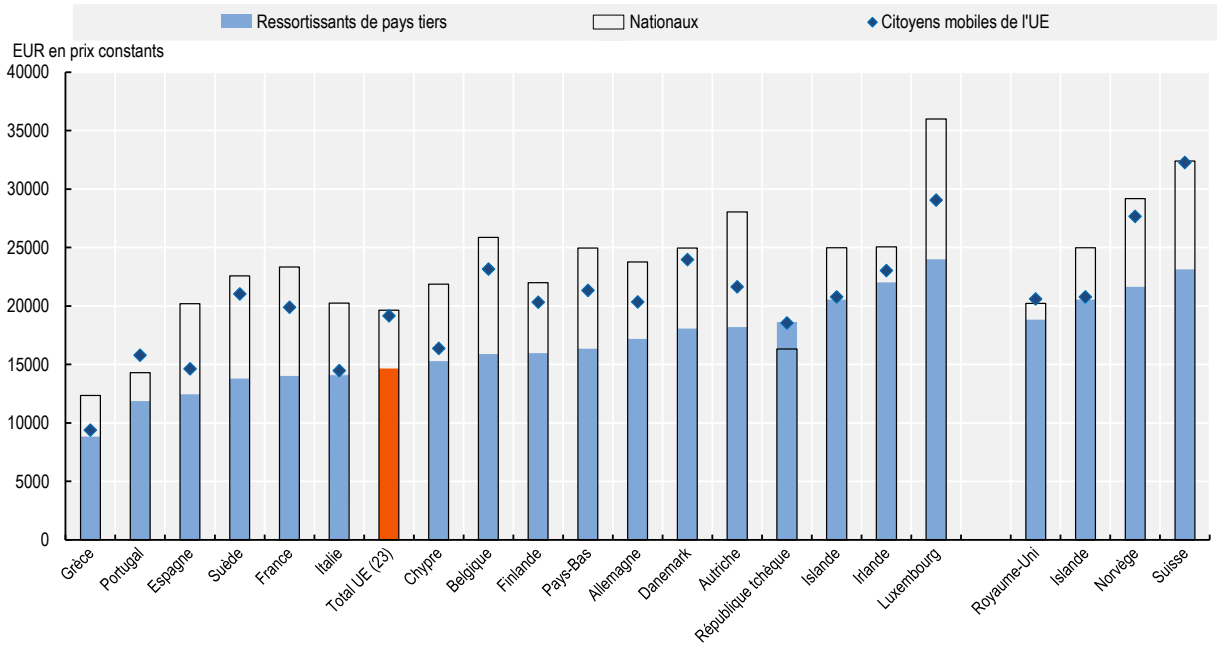

StatLink https://stat.link/v397c5

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.9. Pauvreté relative

Contexte

Le taux de pauvreté relative (ou taux de risque de pauvreté) est la proportion de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté spécifique au pays. D'après la définition d'Eurostat utilisée ici, le seuil de pauvreté correspond à 60 % du revenu disponible équivalent médian dans chaque pays. Voir l'indicateur 4.2 pour de plus amples détails.

Dans l'ensemble de l'UE, deux RPT sur cinq vivent dans une pauvreté relative. Globalement, ils ont 1.5 fois plus de risques d'être pauvres que les citoyens mobiles de l'UE, et 2.5 fois plus que les ressortissants nationaux. Dans l'ensemble de l'UE, les RPT sont plus pauvres que les citoyens mobiles de l'UE et les ressortissants nationaux, sauf au Portugal et en République tchèque. C'est dans les pays d'Europe centrale et orientale que l'écart entre les taux de pauvreté des ressortissants extra-communautaires et les ressortissants nationaux est le plus réduit, puisque moins d'un cinquième des RPT y vivent dans une pauvreté relative. Toutefois, dans les pays comptant un grand nombre de RPT peu instruits – comme la Suède, l'Espagne et la Belgique – les RPT sont trois fois plus susceptibles d'être pauvres que les ressortissants nationaux. Les écarts les plus importants sont observés en France et en Autriche, où les RPT ont environ quatre fois plus de risques d'être pauvres.

Au cours de la dernière décennie, les taux de pauvreté des ressortissants nationaux sont restés stables dans la quasi-totalité des pays. La situation des RPT est toutefois très variable d'un pays à l'autre, certains observant un recul significatif de la pauvreté et d'autres exactement l'inverse. Globalement, c'est au Portugal et en Finlande que la pauvreté relative des RPT a le plus reculé, les taux ayant été en gros divisés par deux. La pauvreté des RPT a également fortement reculé en Grèce, de 15 points de pourcentage. Toutefois, étant donné que le revenu médian a également considérablement baissé, on n'a pas observé d'amélioration directe du niveau de vie des RPT en Grèce. En revanche, la pauvreté relative des RPT a fortement augmenté dans des pays comme la Suisse, l'Autriche et les Pays-Bas. Aux Pays-Bas, le taux a plus que doublé. La situation des citoyens mobiles de l'UE a évolué différemment d'un pays à l'autre. Leur taux de pauvreté relative a fortement diminué dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, et plus encore au Portugal, mais a considérablement augmenté dans des pays comme la France.

Le risque de pauvreté est particulièrement important chez les personnes peu instruites, quelle que soit leur nationalité. De fait, la moitié des RPT peu instruits vivent dans une pauvreté relative au sein de l'UE, contre un RPT sur trois ayant un niveau d'études moyen ou élevé. À noter que le taux de pauvreté des RPT très instruits n'est que légèrement inférieur (de 2 points) à celui des RPT moyennement instruits. Dans l'ensemble de l'UE, les ressortissants nationaux très instruits ont deux fois moins de risques (8 %) d'être pauvres que leurs homologues moyennement instruits. Outre le niveau d'études, la durée de séjour dans le pays d'accueil est liée à une réduction du risque de pauvreté pour les RPT. Dans l'ensemble de l'UE, le taux de pauvreté des RPT arrivés récemment est supérieur de 8 points de pourcentage à celui des personnes séjournant dans le pays depuis au moins 10 ans.

Principaux résultats

- Dans l'ensemble de l'UE, deux RPT sur cinq vivent dans une pauvreté relative. Ils sont 1.5 fois plus susceptibles d'être pauvres que les citoyens mobiles de l'UE, et 2.5 fois plus que les ressortissants nationaux. On observe partout des taux de pauvreté supérieurs à ceux des ressortissants nationaux, sauf en République tchèque et au Portugal.
- Les taux de pauvreté des RPT et des citoyens mobiles de l'UE sont en forte hausse dans la moitié des pays environ, mais ceux des ressortissants nationaux restent stables dans la plupart des pays. Aux Pays-Bas, le taux de pauvreté des RPT a plus que doublé.
- À l'échelle de l'UE, le taux de pauvreté des RPT arrivés récemment est supérieur à celui des personnes séjournant dans le pays d'accueil depuis au moins 10 ans.

Graphique 8.17. Taux de pauvreté relative, selon la nationalité

16 ans et plus, 2020

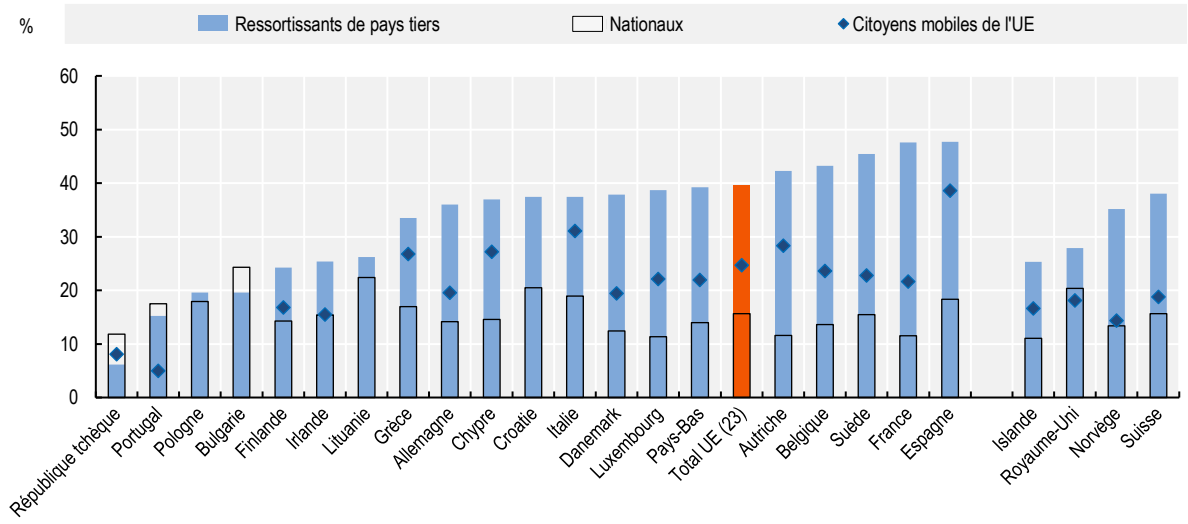

StatLink https://stat.link/pfc84a

Graphique 8.18. Évolution du taux de pauvreté relative, selon la nationalité

16 ans et plus, entre 2010 et 2020

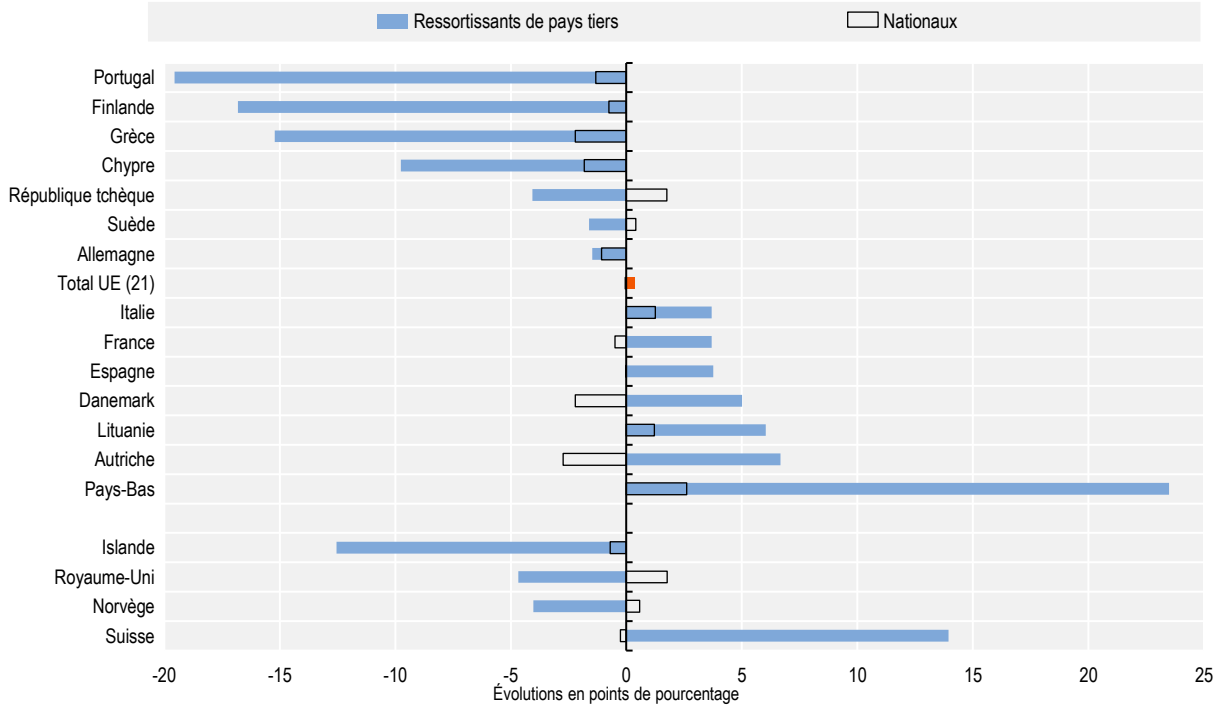

StatLink https://stat.link/swn8hy

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.10. Mode d'occupation des logements

Contexte

Cet indicateur décrit la part de propriétaires parmi les personnes âgées de 16 ans et plus, ainsi que les locataires de logements au taux du marché et de logements à loyer modéré. Voir l'indicateur 4.4 pour de plus amples détails.

Dans l'UE, les RPT sont trois fois moins susceptibles d'être propriétaires de leur logement que les ressortissants nationaux (24 % contre 73 %). Dans la quasi-totalité des pays de l'UE, la plupart des ressortissants nationaux sont propriétaires des logements dans lesquels ils résident, alors que ce n'est le cas que d'une minorité de RPT. Seules exceptions, la République tchèque, la Croatie et la Lituanie, où plus de 54 % des RPT sont propriétaires. Les citoyens mobiles de l'UE sont également moins susceptibles d'être propriétaires de leur logement que les ressortissants nationaux (taux inférieur de 37 points de pourcentage), mais sont tout de même plus susceptibles de l'être que les RPT (taux supérieur de 13 points). À l'échelle de l'UE, les ressortissants extra-communautaires ne représentent que 1 % des propriétaires, alors qu'ils représentent 4 % de la population adulte (âgée de 16 ans et plus). Globalement, l'écart le plus important (supérieur à 50 points de pourcentage) entre les RPT et les ressortissants nationaux est observé dans les pays où une majorité de citoyens sont propriétaires – comme l'Espagne, l'Italie, l'Irlande, la Grèce et le Portugal. Les disparités entre les ressortissants nationaux et les ressortissants étrangers, en particulier les RPT, en termes de taux d'accession à la propriété sont imputables à des facteurs comme la méconnaissance du marché immobilier du pays d'accueil, la barrière de la langue, la discrimination et le niveau de revenu inférieur.

La part des RPT propriétaires de leur logement augmente toutefois avec le niveau d'études : environ un tiers des ressortissants extra-communautaires très instruits sont propriétaires de leur logement au sein de l'UE, contre 19 % de leurs homologues peu instruits. Toutefois, un niveau d'études élevé ne permet pas de combler l'écart entre le taux d'accession à la propriété des RPT et celui des ressortissants nationaux dans l'ensemble des pays.

Au cours de la dernière décennie, le taux d'accession à la propriété des RPT a diminué dans l'ensemble de l'UE, alors que celui des ressortissants nationaux est resté stable. Dans la plupart des pays, les RPT sont moins susceptibles de posséder un logement qu'il y a dix ans. En Suède, la part des propriétaires ressortissants de pays tiers a reculé de près d'un quart, peut-être en raison de l'afflux de personnes admises pour raisons humanitaires, qui ont généralement plus de difficultés à trouver un logement.

L'analyse des locataires non propriétaires au sein de l'UE montre que (sauf en Finlande) les RPT sont également moins susceptibles que leurs homologues nationaux de résider dans des logements sociaux, respectivement 13 % contre 19 %. Cette tendance se vérifie quel que soit le niveau d'études. En effet, les RPT n'ont généralement pas accès aux logements sociaux avant d'avoir vécu plusieurs années dans le pays d'accueil. Toutefois, même après de 10 années de séjour, les RPT sont toujours sous-représentés parmi les locataires de logements à loyer modéré. C'est en Irlande que l'écart global entre les ressortissants nationaux et les ressortissants extra-communautaires vivant dans des logements sociaux est le plus important (49 points de pourcentage).

Principaux résultats

- Les RPT dans l'UE représentent 1 % des propriétaires, alors qu'ils représentent 4 % de la population adulte. Seuls 24 % des RPT sont propriétaires, contre 73 % des nationaux.
- Les écarts les plus importants en termes d'accession à la propriété sont observés dans les pays où une majorité de nationaux sont propriétaires (par ex. l'Europe du Sud et l'Irlande).
- Les RPT sont sous-représentés parmi les locataires de logements à loyer modéré, même après avoir séjourné dans leur pays de résidence durant de nombreuses années.

Graphique 8.19. Taux d'accession à la propriété, selon la nationalité

16 ans et plus, 2020

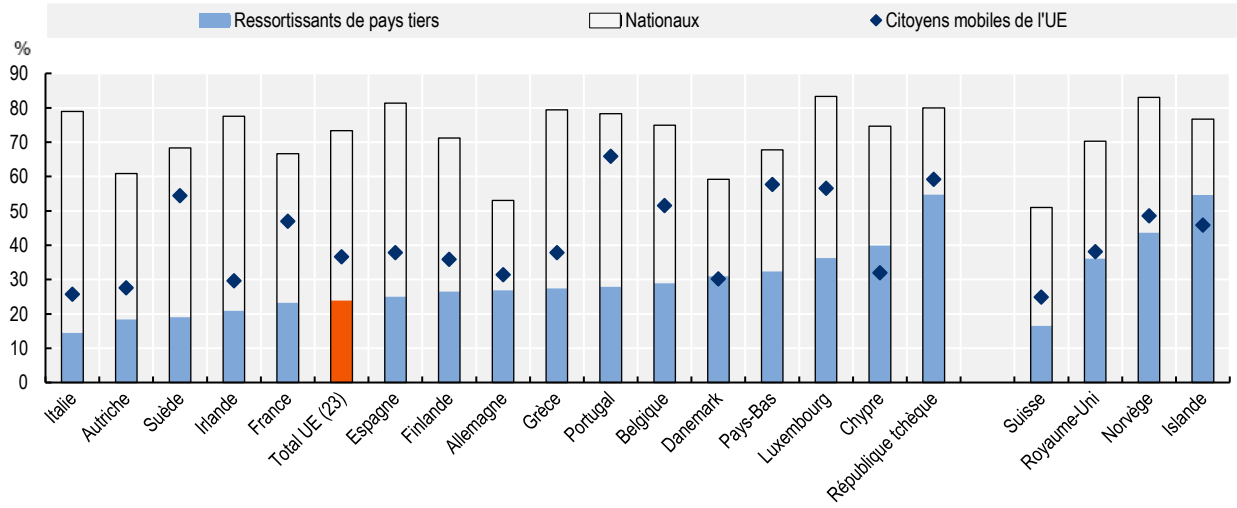

StatLink 2 https://stat.link/hioucb

Graphique 8.20. Évolution du taux d'accession à la propriété, selon la nationalité

16 ans et plus, entre 2010 et 2020

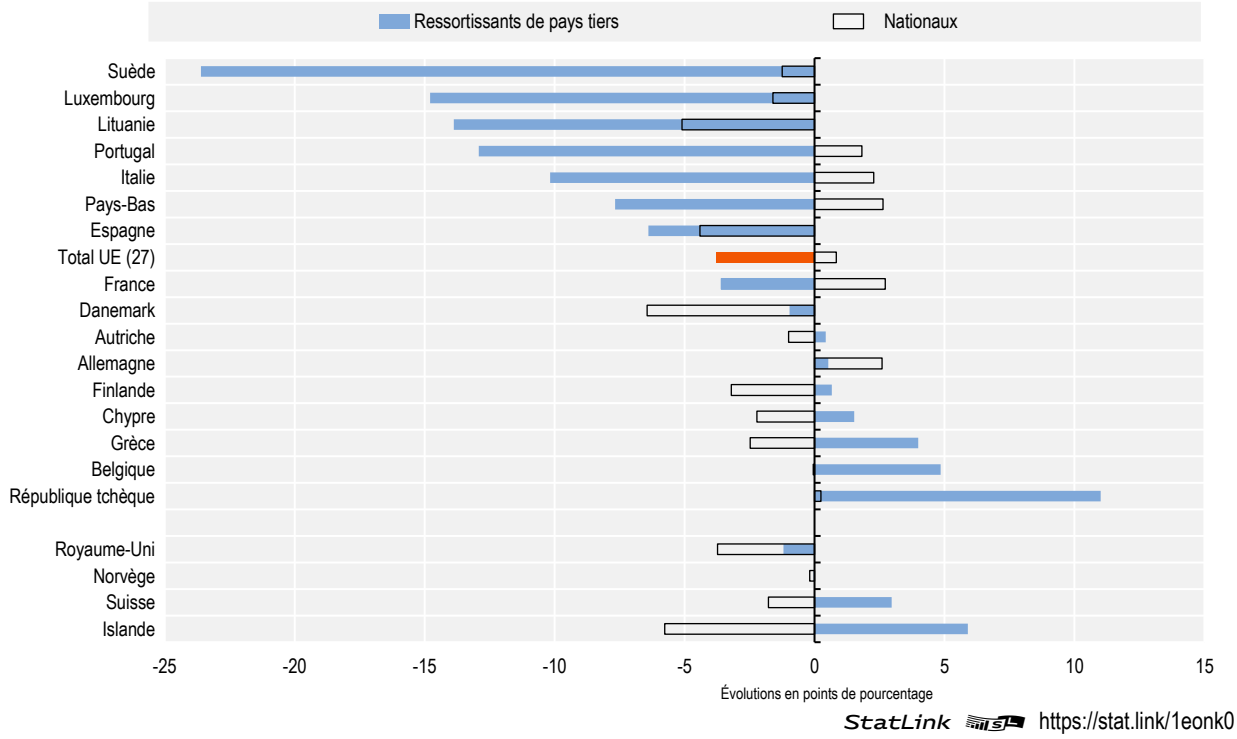

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.11. État de santé autodéclaré

Contexte

L'état de santé autodéclaré mesure la part d'individus qualifiant leur santé de « bonne », voire « excellente ». Étant donné que l'état de santé dépend fortement de l'âge, la part des étrangers qui se disent en bonne santé est ajustée pour estimer quels seraient les résultats si les étrangers avaient la même structure d'âge que les nationaux. Voir l'indicateur 4.9 pour de plus amples détails.

En 2020, trois RPT sur cinq au sein de l'UE considéraient que leur santé était bonne ou très bonne. Cette part, qui est ajustée en fonction de l'âge, est moins élevée que chez les ressortissants nationaux et les citoyens mobiles de l'UE (environ 65 %). En effet, en Espagne et dans tous les pays d'immigration de longue date, les RPT sont moins susceptibles de se déclarer en bonne santé que les ressortissants nationaux, après la prise en compte des différences d'âge entre les deux groupes. En Autriche, la part des RPT se considérant en bonne santé est inférieure de pas moins de 14 points de pourcentage, et de 12 points en France. En revanche, dans la plupart des pays européens où la population immigrée est moins importante, les RPT sont plus susceptibles de se considérer en bonne santé que leurs homologues nationaux, notamment au Portugal et dans les pays d'Europe centrale et orientale. Quant aux citoyens mobiles de l'UE, leur état de santé autodéclaré est similaire ou supérieur à celui des ressortissants nationaux dans la plupart des pays européens. On observe toutefois la situation inverse en Espagne, en France et au Danemark, où la part de citoyens mobiles de l'UE se déclarant en bonne santé est inférieure d'au moins 5 points de pourcentage.

Dans la plupart des pays de l'UE, la proportion de RPT et de nationaux se déclarant en bonne santé a augmenté entre 2010 et 2020. Étant donné que cette progression a été plus prononcée pour les RPT que pour les nationaux dans des pays comme la Belgique ou l'Autriche, les disparités entre les ressortissants extra-communautaires et les ressortissants nationaux en termes de santé autodéclarée se sont considérablement réduites dans ces pays. La part des ressortissants extra-communautaires se déclarant en bonne santé a aussi augmenté au Portugal, accroissant l'écart en faveur des RPT. En revanche, l'état de santé perçu des citoyens mobiles de l'UE et des RPT s'est dégradé en France, en République tchèque et en Espagne entre 2010 et 2020.

Des facteurs comme le sexe, le statut socioéconomique, le mode de vie et la satisfaction à l'égard du système de santé influencent l'état de santé perçu. Par exemple, les hommes ont tendance à se déclarer en meilleure santé que les femmes. Dans l'ensemble de l'UE, l'écart le plus important entre les hommes et les femmes en termes d'état de santé perçu est observé parmi les RPT et les citoyens mobiles de l'UE. Le niveau d'études est un déterminant encore plus important de l'état de santé perçu. Au sein de l'UE, la part des personnes très instruites – qui sont généralement mieux rémunérées, bénéficient d'une meilleure couverture d'assurance maladie et choisissent généralement leur mode de vie en pleine conscience – se déclarant en bonne santé est supérieure de plus de 20 points de pourcentage à celle des personnes peu instruites. Cet écart lié au niveau d'études est observé chez les RPT, les citoyens mobiles de l'UE et les ressortissants nationaux, mais c'est chez ces derniers qu'il est le plus important (26 points).

Principaux résultats

- Dans l'ensemble de l'UE, trois RPT sur cinq se déclarent en bonne santé. Cette part, qui est ajustée en fonction de l'âge, est moins élevée que chez les ressortissants nationaux et les citoyens mobiles de l'UE (environ 65 %). Toutefois, dans les pays d'Europe centrale et méridionale (sauf en Espagne), les RPT sont plus susceptibles de se déclarer en bonne santé.
- La part des RPT et des nationaux se déclarant en bonne santé a augmenté dans la plupart des pays entre 2010 et 2020.
- Les hommes sont plus nombreux que les femmes à se déclarer en bonne santé, en particulier parmi les RPT et les citoyens mobiles de l'UE.

Graphique 8.21. Bon état de santé autodéclaré, selon la nationalité

16 ans et plus, 2020

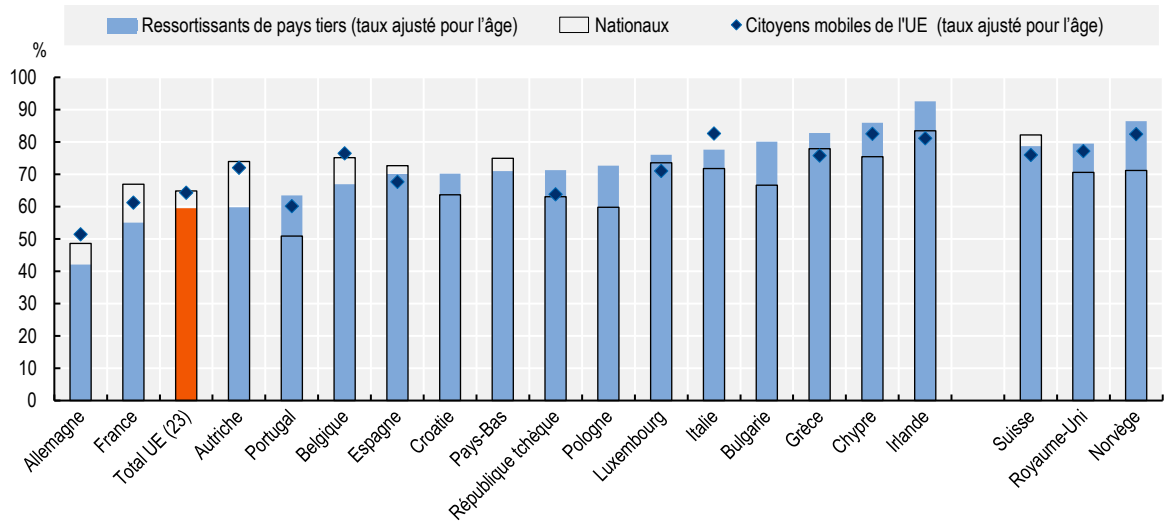

StatLink https://stat.link/fxhgca

Graphique 8.22. Évolution de la part d'individus s'autodéclarant en bonne santé, selon la nationalité

16 ans et plus, entre 2010 et 2020

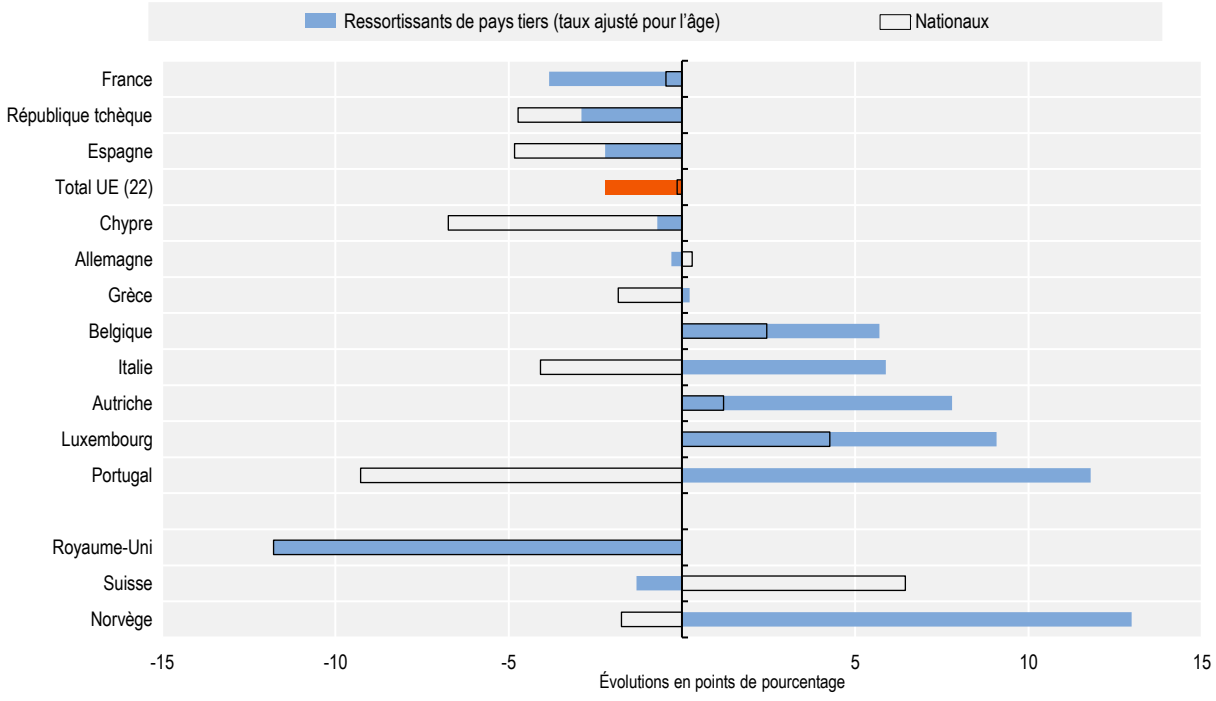

StatLink https://stat.link/3qh85k

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.12. Résidents de longue durée

Contexte

Un résident de longue durée est un ressortissant d'un pays tiers ayant obtenu le statut de résident de longue durée aux termes de la Directive 2003/109/CE du 25 novembre 2003. Conformément à cette directive, le statut de résident de longue durée peut être accordé à tout individu qui n'est pas ressortissant d'un pays de l'UE et qui réside légalement et continuellement sur le territoire d'un État membre depuis cinq ans. Le ressortissant doit disposer d'une assurance maladie et de ressources financières suffisantes garantissant le non-recours à l'assistance sociale. D'autres conditions (comme la maîtrise de la langue du pays d'accueil) peuvent en outre être requises dans certains pays. Les résidents de longue durée jouissent des mêmes droits de séjour que les ressortissants de l'Union européenne, en particulier du droit de résider dans un autre pays de l'UE que celui où ils ont acquis leur statut. Offrir aux RPT les mêmes droits qu'aux ressortissants de l'UE est une condition nécessaire pour éviter que des obstacles juridiques n'entravent leur intégration et pour améliorer l'égalité des chances.

Cet indicateur mesure la part des résidents de longue durée parmi les ressortissants de pays tiers titulaires d'un permis de séjour en cours de validité. Les données portent sur les permis de séjour de longue durée au titre de l'UE, ainsi que sur d'autres permis de séjour permanents délivrés par les pays d'accueil, si ces derniers sont plus avantageux que les dispositions de la directive, même s'ils permettent aux titulaires de résider uniquement dans le pays de l'UE qui a délivré le permis (contrairement aux permis de séjour de longue durée de l'UE).

Au sein de l'UE, la moitié des RPT bénéficient du statut de résident de longue durée (cadre européen ou national). Toutefois, cette part varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans les trois cinquièmes des pays, moins de la moitié des RPT possèdent le statut de résident de longue durée. Cette part est inférieure à un sur cinq au Portugal, en Roumanie, en Croatie et en Pologne. En revanche, en Bulgarie, en France, en Autriche et en Suède, plus de 60 % des RPT bénéficient du statut de résident de longue durée, contre plus de 80 % en Lettonie et en Estonie, où les populations originaires de pays non-membres de l'UE incluent des minorités nationales.

Le pourcentage de RPT possédant le statut de résident de longue durée a diminué entre 2016 et 2021 dans près des trois quarts des pays. Les baisses les plus importantes ont été observées dans les pays dont la population non originaire de l'UE vieillit, comme la Lituanie et la Croatie, qui ont enregistré de nombreux décès au sein des anciennes cohortes d'immigrés originaires de pays tiers. Cette baisse est également imputable à la part croissante des arrivées récentes en provenance de pays tiers – en Suède ou en République slovaque, par exemple. En effet, ces immigrés ne peuvent bénéficier du statut de résident de longue durée qu'au bout de cinq ans et, nécessairement, plus les effectifs de RPT sont arrivés récemment, plus la part de résidents de longue durée est faible. Les effectifs de ressortissants de pays tiers reflètent l'évolution des entrées en provenance de pays non-membres de l'UE, des sorties de ressortissants de pays tiers, et des politiques de citoyenneté (les ressortissants de pays tiers qui ont été naturalisés ne sont plus considérés comme des étrangers). Ces changements, ainsi que les délais variables de mise en œuvre de la directive n° 2003/109/CE par les pays, incitent à considérer avec prudence les comparaisons internationales dans le temps.

Principaux résultats

- La moitié des RPT possèdent le statut de résident de longue durée au sein de l'UE.
- Le pourcentage de RPT possédant le statut de résident de longue durée a légèrement diminué entre 2016 et 2021 dans près des trois quarts des pays. Ce recul est probablement imputable au vieillissement de la population extra-communautaire et à la hausse de la mortalité qui en découle, ainsi qu'à la part croissante des immigrés récents venant de pays tiers dans les effectifs totaux de RPT.

Graphique 8.23. Part des ressortissants de pays tiers possédant le statut de résident de longue durée

Tous les âges, 2021

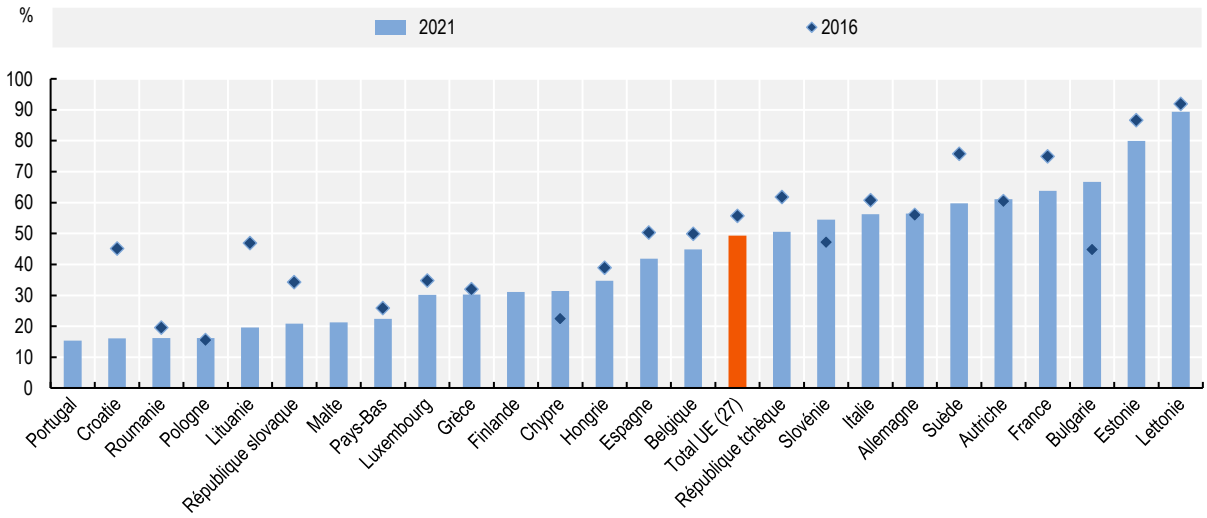

StatLink https://stat.link/prwauc

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.13. Participation aux élections

Contexte

La participation électorale est la part des votants (avec la nationalité du pays d'accueil) déclarant avoir voté aux dernières élections législatives du pays. Voir l'indicateur 5.2 pour plus de détails.

Au sein de l'UE, les ressortissants nationaux nés dans un pays tiers étaient légèrement moins susceptibles de voter aux élections nationales entre 2010 et 2018 que leurs homologues nés dans le pays. La participation électorale des ressortissants extra-communautaires atteint 71 %, celles des personnes nées dans le pays 79 %, et celle des ressortissants nés dans un autre pays de l'UE se situe entre les deux, à 77 %. Le taux de participation des immigrés naturalisés non originaires de l'UE est resté stable entre 2002-10 et 2010-18, alors qu'il a légèrement reculé chez les personnes nées dans le pays. Le taux de participation des ressortissants nationaux nés dans un autre pays de l'UE n'a pas évolué.

Dans la plupart des pays de l'UE, la participation électorale des nationaux nés en dehors de l'UE est inférieure à celle des natifs – l'écart est supérieur à 10 points de pourcentage dans les pays ayant accueilli récemment un grand nombre d'immigrés de pays tiers, comme l'Irlande, les pays d'Europe du Sud et les pays nordiques. La participation électorale des immigrés de pays tiers est également très inférieure à celle des natifs dans certains pays d'immigration de longue date, comme l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas. En revanche, les immigrés de pays tiers et les natifs enregistrent des taux de participation électorale similaires en France, en Belgique et dans les pays où la majeure partie de la population née en dehors de l'UE est considérée comme d'un pays tiers en raison d'une modification des frontières ou de la présence de minorités nationales – comme en Croatie et dans les pays baltes. Les nationaux nés dans d'autres pays de l'UE affichent des taux de participation électorale supérieurs à ceux de leurs homologues de pays tiers, sauf en Irlande, en Belgique, en Espagne et en France. Toutefois, dans la quasi-totalité des pays, ils votent moins que les natifs.

Les personnes très instruites sont plus susceptibles de voter que les personnes peu instruites dans la quasi-totalité des pays de l'UE, l'écart s'établissant à au moins 14 points de pourcentage dans l'ensemble de l'UE, quel que soit le pays de naissance. Tous niveaux d'études confondus, le taux de participation électorale des immigrés naturalisés originaires de pays tiers est inférieur d'environ 8 points de pourcentage à celui des personnes nées dans le pays. Parmi les exceptions notables, citons la France et la Lituanie, où les ressortissants très instruits nés dans un pays non-membre de l'UE participent davantage aux élections que leurs homologues nés dans le pays. En Belgique et en Estonie, en revanche, les immigrés naturalisés originaires de pays tiers qui possèdent un faible niveau d'études sont plus susceptibles de voter que les personnes nées dans le pays, à niveau d'études égal. La corrélation entre la participation électorale et le sexe est moins nette que celle entre la participation électorale et le niveau d'études. Dans l'ensemble de l'UE, les hommes sont plus susceptibles de voter que les femmes. Le taux de participation aux élections des ressortissantes nationales nées dans un pays tiers est toutefois supérieur de 2 points de pourcentage à celui de leurs homologues masculins dans l'ensemble de l'UE, et d'au moins 5 points de pourcentage en Estonie, en Irlande, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Principaux résultats

- Dans la plupart des pays de l'UE, le taux de participation électorale des nationaux nés dans un pays tiers est inférieur à celui de leurs homologues natifs. Dans l'UE, leur participation autodéclarée aux dernières élections nationales est de 71 %, contre 79 % pour les natifs.
- Les ressortissants nationaux nés en dehors de l'UE étaient toutefois plus susceptibles de voter aux élections nationales en 2010-18 qu'au cours de la décennie précédente, alors que les personnes nées dans le pays étaient légèrement moins susceptibles de le faire.
- Si les hommes votent plus que les femmes dans l'UE, le taux de participation des femmes de pays tiers y est supérieur de 2 points de pourcentage à celui des hommes.

Graphique 8.24. Participation autodéclarée des immigrés naturalisés non originaires de l'UE aux dernières élections nationales, selon le lieu de naissance

18 ans et plus possédant la nationalité du pays d'accueil, 2010-18

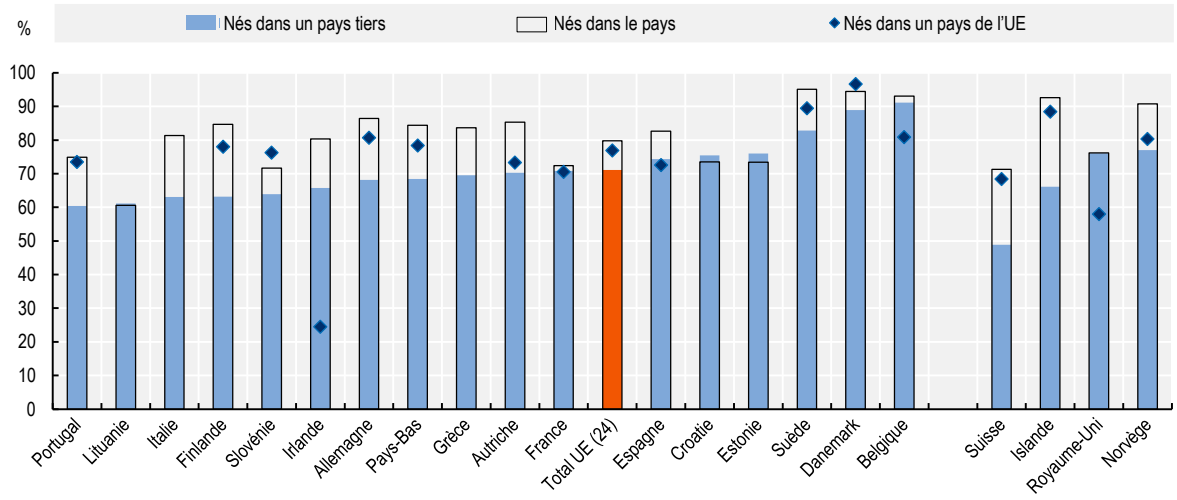

StatLink https://stat.link/n1l6ov

Graphique 8.25. Participation autodéclarée des immigrés non originaires de l'UE possédant la nationalité du pays d'accueil aux dernières élections nationales, selon le niveau d'éducation

18 ans et plus, écart avec les ressortissants nationaux nés dans le pays, 2010-18

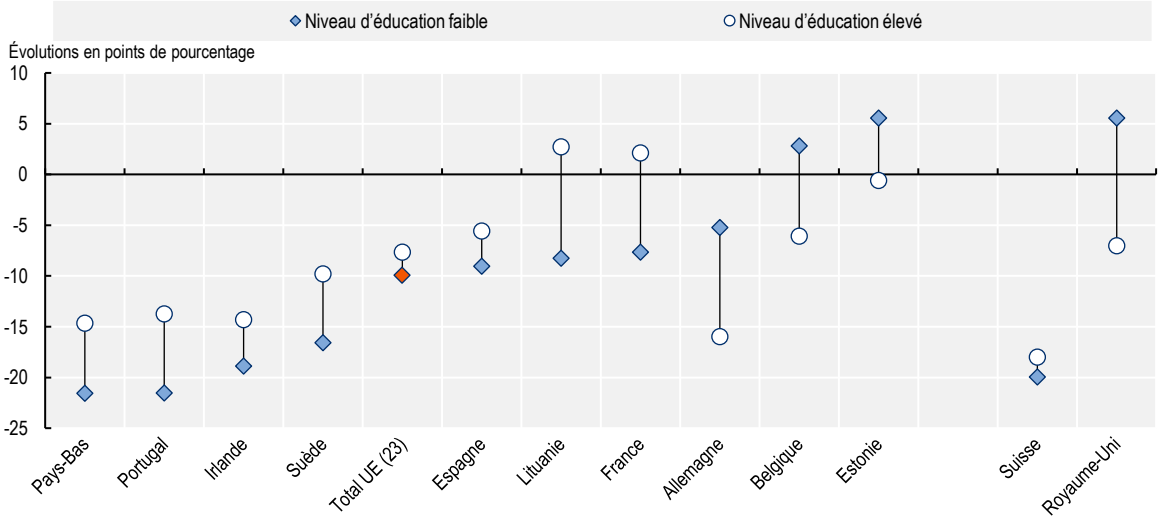

StatLink https://stat.link/4b6qfe

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.14. Acquisition de la nationalité

Contexte

Cet indicateur se rapporte à la part des immigrés résidant dans le pays d'accueil depuis au moins 10 ans et qui en ont obtenu la nationalité. En effet, si les pays de l'OCDE et de l'UE sont susceptibles d'imposer des durées de séjour variables aux immigrés avant que ces derniers puissent prétendre à une naturalisation, cette durée ne dépasse généralement pas 10 ans. Voir l'indicateur 5.1 pour de plus amples détails.

Dans l'ensemble de l'UE, 57 % des immigrés de pays tiers séjournant dans le pays depuis dix ans (immigrés installés) possèdent la nationalité de leur pays de résidence. La part des ressortissants nationaux nés dans un pays de l'UE est inférieure (44 %). C'est en Suède que la part des immigrés installés nés dans un pays tiers et possédant la nationalité de leur pays d'accueil est la plus forte (plus de 90 %), ainsi qu'en Croatie, en République slovaque et en Lituanie, où les populations immigrées sont façonnées par les minorités nationales. Les taux d'accès à la citoyenneté les plus faibles (moins de 50 %) se trouvent dans les autres pays baltes, les pays d'Europe du Sud (sauf Portugal), la République tchèque et le Luxembourg. Ces pays ont mis en place des procédures de naturalisation plus strictes, n'autorisent pas la double nationalité, ou n'ont commencé à le faire que récemment (voir l'indicateur 5.1).

Étant donné que les citoyens mobiles de l'UE bénéficient déjà des droits et privilèges conférés par la citoyenneté de l'UE, ils sont moins susceptibles de demander la nationalité du pays d'accueil que leurs homologues nés en dehors de l'UE. C'est en Irlande, en Espagne et au Luxembourg qu'ils sont le moins susceptibles de le faire. En effet, dans ces pays, moins d'un cinquième des personnes installées nées dans l'UE possèdent la nationalité du pays d'accueil. En revanche, dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, plus de cinq personnes nées dans l'UE sur six possèdent la nationalité du pays d'accueil – une part bien supérieure à celle de leurs homologues nées en dehors de l'UE. C'est en République tchèque et en Slovénie que l'on observe l'écart le plus important entre la part des ressortissants nationaux nés dans l'UE et celle des ressortissants nationaux nés dans des pays tiers. En République tchèque, la plupart des personnes nées dans l'UE sont nées en République slovaque et ont obtenu la nationalité tchèque après la séparation de la Tchécoslovaquie. Quant à la Slovénie, la plupart des résidents sont nés en Croatie et ont obtenu la nationalité slovène après l'éclatement de la Yougoslavie.

Parmi les conditions formelles et informelles d'acquisition de la nationalité par naturalisation, citons une certaine maîtrise de la langue du pays d'accueil, et un niveau défini d'autosuffisance économique. Ces conditions favorisent les immigrés très instruits. Dans tous les pays européens (sauf la Hongrie), les immigrés de pays tiers ayant un niveau d'études élevé on plus souvent la nationalité que leurs homologues peu instruits – 25 points de pourcentage de plus dans l'ensemble de l'UE. L'écart est beaucoup plus réduit – 2 points de pourcentage – en Irlande et en Suède, où la connaissance de la langue du pays d'accueil ne fait pas partie des conditions de naturalisation. Le tableau est plus mitigé pour les personnes nées dans l'UE. Là encore, dans de nombreux pays, le taux d'acquisition de la citoyenneté des personnes très instruites originaires de l'UE est supérieur à celui de leurs homologues peu instruites, mais dans une moindre mesure. Toutefois, on observe la situation inverse en Autriche, en Belgique, aux Pays-Bas, en Suède, au Danemark et en Norvège, ainsi que dans les pays d'Europe centrale et orientale.

Principaux résultats

- Au sein de l'UE, 57 % des immigrés de pays tiers séjournant dans le pays d'accueil depuis 10 ans en possèdent la nationalité.
- Les immigrés non originaires de l'UE sont plus susceptibles de posséder la nationalité du pays d'accueil que leurs homologues nés dans l'UE. Font exception la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, où les populations immigrées sont façonnées par les minorités nationales.
- Dans la quasi-totalité des pays, les immigrés de pays tiers ayant un niveau d'études élevé sont plus susceptibles d'avoir la nationalité du pays d'accueil que leurs homologues peu instruits.

Graphique 8.26. Acquisition de la nationalité, selon le lieu de naissance

15 ans et plus, immigrés installés (plus de 10 années de résidence) ayant obtenu la nationalité du pays d'accueil, 2020

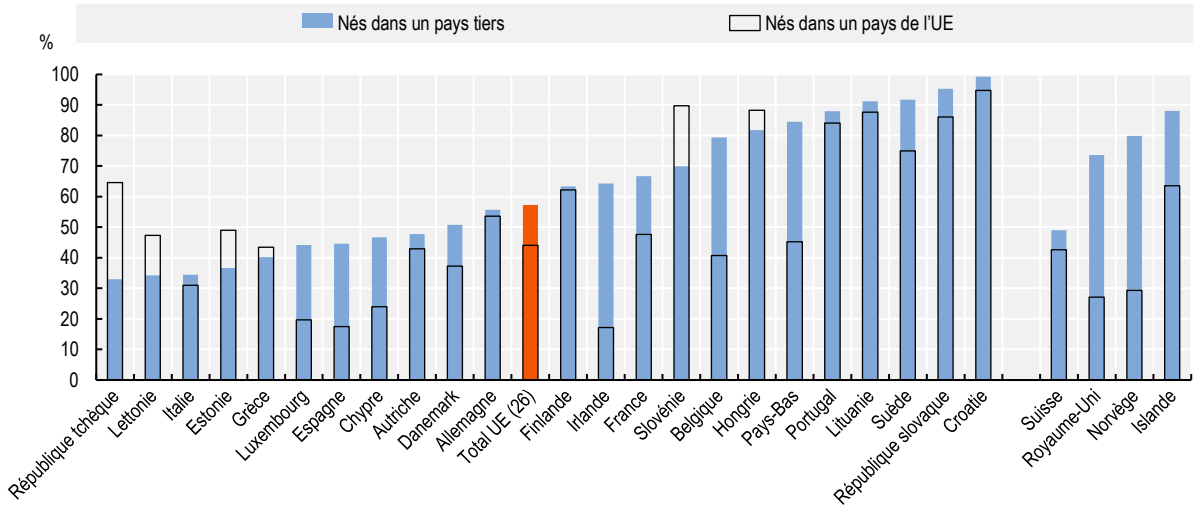

StatLink https://stat.link/b3dfzi

Graphique 8.27. Acquisition de la nationalité, selon le niveau d'éducation et la région de naissance

15 ans et plus, écart entre les immigrés installés très instruits et peu instruits ayant obtenu la nationalité du pays d'accueil, 2020

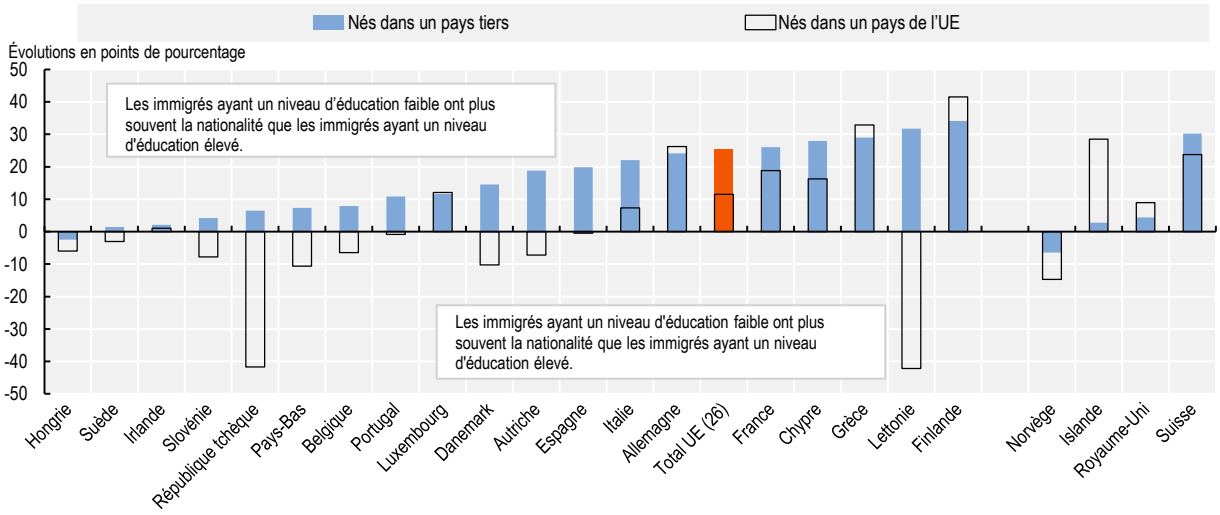

StatLink https://stat.link/ixmwtj

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

8.15. Discrimination perçue

Contexte

Cet indicateur se rapporte à la proportion d'immigrés qui considèrent faire partie d'un groupe subissant des actes de discrimination fondés sur l'origine ethnique ou raciale, ou la nationalité. Voir l'indicateur 5.6 pour de plus amples détails.

Dans l'ensemble de l'UE, un RPT sur cinq a le sentiment d'appartenir à un groupe subissant des actes de discrimination sur la base de l'origine ethnique ou raciale, ou de la nationalité. Ce n'est le cas que d'un étranger ressortissant de l'UE sur douze. Dans quatre pays de l'UE sur cinq, la discrimination perçue est plus répandue chez les RPT que chez les ressortissants de l'UE, les taux les plus bas étant enregistrés pour les deux groupes dans les pays nordiques et en Irlande. C'est en France et en Belgique que la part de ressortissants extra-communautaires déclarant faire l'objet d'actes de discrimination est la plus élevée (une personne sur trois), soit trois fois plus que parmi les étrangers nés dans l'UE.

Dans l'ensemble de l'UE, la part des RPT ayant le sentiment d'appartenir à un groupe faisant l'objet d'une discrimination a diminué de 4 points de pourcentage entre 2002-08 et 2012-18, tandis que la part d'étrangers ressortissants de l'UE a légèrement augmenté. La discrimination perçue par les RPT a diminué dans l'ensemble des pays, sauf en France et en Belgique. En France, la part des RPT déclarant faire l'objet d'actes de discrimination a augmenté de 3 points de pourcentage, et de 17 points en Belgique. Cette part a augmenté de 3 points en France et de 5 points en Belgique en ce qui concerne les étrangers ressortissants de l'UE. En revanche, la discrimination autodéclarée par chacun des groupes a reculé en Allemagne et en Autriche.

Les motifs de discrimination perçue sont très variables. Dans l'UE, les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne et du Nord sont les plus nombreux à faire état de discrimination en raison de leurs origines (30 et 31 %). Les hommes RPT, les RPT proches de l'âge de la retraite et ceux dont la première langue n'est pas celle du pays d'accueil signalent plus des discriminations que les femmes RPT, les RPT plus jeunes et ceux qui parlent la langue du pays d'accueil. La situation sur le marché du travail ne semble pas être un facteur déterminant – 21 % des RPT, dans l'emploi ou au chômage, se disent victimes de discrimination. La discrimination perçue diminue quand le niveau d'études augmente : 25 % des RPT peu instruits se sentent victimes de discrimination, contre 16 % des RPT très instruits. Dans l'UE, la discrimination perçue diminue avec la durée du séjour, mais légèrement. Tous motifs confondus, la discrimination perçue est moindre chez les citoyens mobiles de l'UE que chez les RPT. Si la situation sur le marché du travail n'a pas d'effet sur la discrimination perçue par les RPT, les citoyens mobiles de l'UE sans emploi font deux fois plus état de discrimination que ceux en emploi. Les parts de citoyens mobiles de l'UE se déclarant victimes de discrimination sont similaires quel que soit le niveau d'études, à l'inverse des RPT. Les RPT peu instruits sont deux fois plus susceptibles d'avoir le sentiment de faire l'objet d'actes de discrimination que leurs homologues possédant la nationalité d'un autre pays de l'UE.

Principaux résultats

- Dans l'ensemble de l'UE, 20 % des ressortissants de pays tiers déclarent appartenir à un groupe faisant l'objet d'actes de discrimination en raison de son origine ethnique ou raciale ou de sa nationalité, contre 10 % des étrangers ressortissants de l'UE. C'est en Belgique et en France que leur part est la plus importante. L'écart avec les étrangers ressortissants de l'UE y est aussi particulièrement marqué.
- La part des RPT qui ont le sentiment d'être victimes de discrimination a diminué entre 2002-08 et 2012-18, sauf en Belgique et en France.
- Toutes les catégories de RPT ne sont toutefois pas autant susceptibles de déclarer appartenir à un groupe en butte à la discrimination. La discrimination perçue est en effet moins élevée chez les femmes et les personnes très instruites.

Graphique 8.28. Discrimination autodéclarée, selon la nationalité

15-64 ans, 2012-18

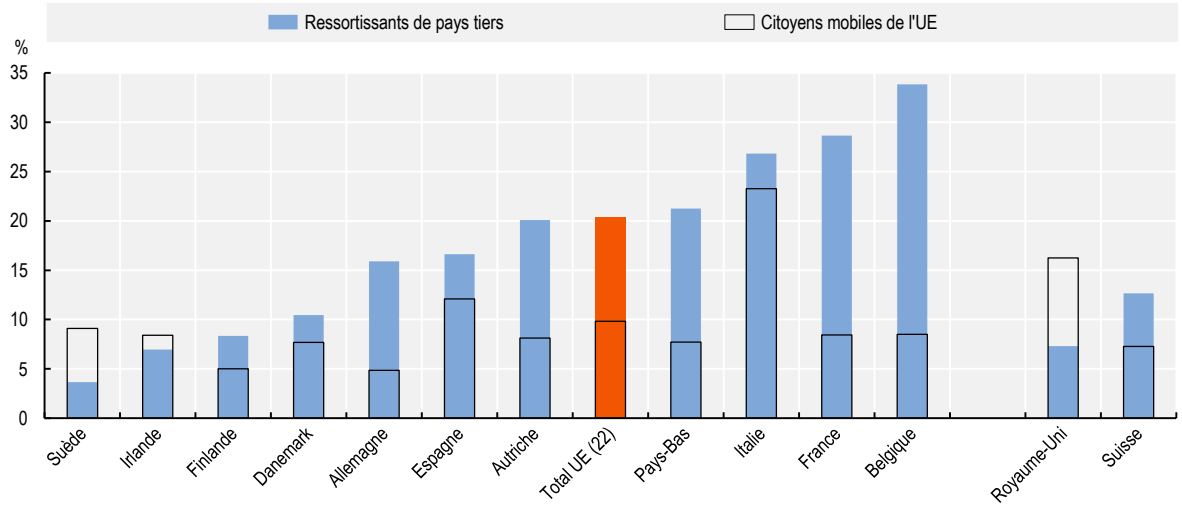

StatLink https://stat.link/ytnzvx

Graphique 8.29. Discrimination autodéclarée, selon différentes caractéristiques et selon la nationalité

15-64 ans, 2012-18

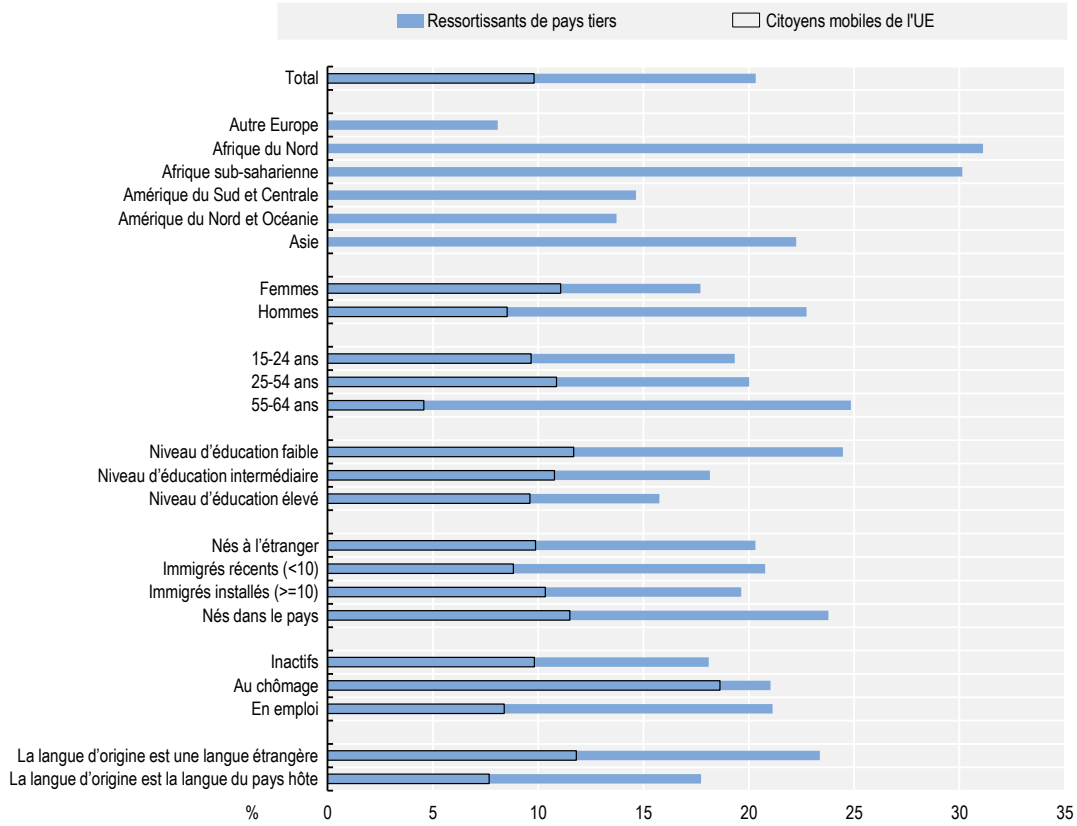

StatLink https://stat.link/6tgxcp

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

Annexe A. Caractéristiques de la population et des ménages immigrés

Accès aux données des tableaux de l'Annexe A:

StatLink https://stat.link/97gfjv

Tableau A A.1. Taille et composition, 2020/21 et 2011

Population totale

	Population née à l'étranger						Population née dans le pays				Nés à l'étranger - Évolution depuis 2011 (points de %)	
	Population totale (milliers)	% de la population totale	0-14	65+	Femmes	Taille moyenne des ménages (Nb de personnes)	0-14	65+	Femmes	Taille moyenne des ménages (Nb de personnes)	% de la population totale	Femmes
			% de la population née à l'étranger				% de la population née dans le pays					% de la population née à l'étranger
Allemagne	13 561	16	7	17	49	2	8	62	51	2	3	-1
Australie	7 529	29	6	20	51	3	11	62	50	2	2	1
Autriche	1 797	20	6	14	51	2	6	63	50	2	5	-1
Belgique	2 079	18	7	15	51	2	7	62	50	2	3	-1
Bulgarie	202	3	14	10	50	-	5	64	50	2	2	-5
Canada	7 896	21	5	20	52	3	9	63	50	2	2	0
Chili	1 493	8	14	4	49	4	1	66	54	4	6	-10
Chypre	201	22	6	8	55	2	3	62	50	3	-1	0
Colombie	2 403	5	33	1	51	5	0	66	51	4	5	..
Corée	1 889	4	5	14	45	..	9	72	50	..	1	2
Costa Rica	431	8	12	14	54	4	6	65	49	3	-1	..
Croatie	532	13	1	32	51	3	13	64	51	3	0	..
Danemark	617	11	9	10	50	2	4	62	50	2	3	-1
Espagne	7 215	15	3	8	52	3	2	63	50	2	2	4
Estonie	198	15	3	44	56	2	21	65	52	2	-1	-4
États-Unis	45 273	14	5	16	52	3	7	63	51	2	1	2
Finlande	421	8	6	5	48	2	2	61	51	2	3	-2
France	8 571	13	5	25	52	3	10	61	52	2	2	1
Grèce	1 362	13	2	10	52	3	3	62	51	3	1	0
Hongrie	598	6	6	21	49	2	11	65	52	2	2	-6
Irlande	868	18	7	7	50	3	3	61	50	3	1	2
Islande	69	20	..	..	46	2	..	..	48	2	9	1
Israël	1 797	20	..	..	55	2	..	..	49	4	-5	1
Italie	6 262	10	4	7	53	2	2	61	51	2	1	-1

	Population née à l'étranger						Population née dans le pays				Nés à l'étranger - Évolution depuis 2011 (points de %)	
	Population totale (milliers)	% de la population totale	0-14	65+	Femmes	Taille moyenne des ménages (Nb de personnes)	0-14	65+	Femmes	Taille moyenne des ménages (Nb de personnes)	% de la population totale	Femmes
			% de la population née à l'étranger				% de la population née dans le pays					% de la population née à l'étranger
Japon	2 887	2	9	7	50	..	3	59	51	..	1	-3
Lettonie	230	12	4	46	60	2	22	65	53	2	-2	0
Lituanie	165	6	10	37	44	2	16	66	53	2	-1	-11
Luxembourg	302	48	7	12	49	2	4	59	50	2	9	-1
Malte	120	23	..	..	42	2	..	..	48	2	15	-7
Mexique	1 212	1	36	7	52	4	2	67	52	4	0	2
Norvège	878	16	6	12	48	2	7	62	48	2	5	-2
Nouvelle-Zélande	1 272	27	..	..	51	..	..	..	51	..	5	-1
Pays-Bas	2 451	14	5	12	52	2	4	63	50	2	3	0
Pologne	849	2	15	32	51	2	26	65	52	3	0	-6
Portugal	1 263	12	9	9	52	3	3	63	53	2	4	1
République slovaque	202	4	8	28	48	2	11	68	51	3	1	..
République tchèque	903	8	4	16	42	2	8	63	51	2	1	0
Roumanie	689	4	37	4	46	..	2	65	51	3	2	..
Royaume-Uni	9 482	14	7	11	52	3	5	61	50	2	2	0
Slovénie	293	14	8	17	41	2	6	64	50	2	3	-2
Suède	2 047	20	9	8	50	2	1	64	49	2	5	-2
Suisse	2 630	30	..	..	51	2	..	..	51	2	4	-1
Türkiye	2 278	3	17	10	52	..	25	3	50	..	..	-4
Total OCDE	**141 243**	**10**	**7**	**15**	**51**	**3**	**6**	**64**	**51**	**2**	**1**	**1**
Total UE	**53 998**	**12**	**6**	**15**	**51**	**2**	**6**	**63**	**51**	**2**	**2**	**0**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Totaux: Indicateur 2.1; Âge: Indicateur 6.1; Femmes: Indicateur 2.2; Recent migrants: Indicateur 2.8; Taille moyenne des ménages: Indicateur 2.5.

StatLink https://stat.link/97gfjv

Tableau A A.2. Caractéristiques spécifiques de la population née à l'étranger, 2020/21

15-64 ans, total = 100

	Régions de naissance						Durée de séjour			Bonne connaissance de la langue du pays (%)
	Europe	Dont: UE	Afrique	Asie	Amérique latine	Amérique du Nord et Océanie	<5 ans	5 à 9 ans	≥10 ans	
Allemagne	63	65	5	29	2	1	17	22	61	55
Australie	22	..	7	56	3	13	17	17	65	72
Autriche	82	56	3	13	2	1	21	19	60	54
Belgique	56	59	28	11	4	1	19	19	62	59
Bulgarie	100	-	0	0	0	0	38	3	59	69
Canada	18	..	10	55	12	4	14	16	70	..
Chili	3	..	0	1	96	1	65	17	18	..
Chypre	58	37	4	36	0	2	35	15	50	45
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	3	..	1	93	0	3	48	21	31	50
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	100	87	0	0	0	0	2	2	96	97
Danemark	49	69	7	38	3	3	27	21	52	50
Espagne	32	74	19	7	42	0	14	11	75	78
Estonie	91	90	1	7	0	1	11	9	80	19
États-Unis	11	..	6	30	51	2	13	11	76	72
Finlande	41	70	11	42	3	3	13	26	62	45
France	20	82	61	11	6	2	13	13	74	59
Grèce	80	82	2	15	0	3	6	9	84	58
Hongrie	87	38	2	8	2	1	22	14	65	86
Irlande	68	60	8	15	5	4	24	13	63	80
Islande	71	39	4	15	3	6	19	12	68	..
Israël	..	..	..	..	..	..	7	8	85	..
Italie	56	68	17	16	10	1	8	14	79	60
Japon	2	..	1	84	11	3	..	..	..	..
Lettonie	53	88	0	39	4	4	7	2	91	32
Lituanie	90	89	0	10	0	1	8	4	88	63

	Régions de naissance						Durée de séjour			Bonne connaissance de la langue du pays (%)
	Europe	Dont: UE	Afrique	Asie	Amérique latine	Amérique du Nord et Océanie	<5 ans	5 à 9 ans	≥10 ans	
Luxembourg	83	25	7	6	3	1	29	19	51	68
Malte	..	..	..	..	..	..	28	33	40	15
Mexique	7	..	0	3	35	55	..	..	..	..
Norvège	50	61	13	30	4	3	20	25	56	56
Nouvelle-Zélande	7	..	3	14	1	75	17	19	64	..
Pays-Bas	40	76	18	22	18	3	10	12	78	44
Pologne	100	79	0	0	0	0	..	..	..	64
Portugal	32	75	35	1	31	2	22	5	73	90
République slovaque	93	43	1	4	0	2	25	8	68	77
République tchèque	84	50	1	11	1	2	19	15	66	73
Roumanie	76	-	3	18	4	0	27	16	57	59
Royaume-Uni	43	..	16	31	4	5	25	17	58	..
Slovénie	100	81	0	0	0	0	20	13	66	56
Suède	39	76	11	44	5	2	30	20	50	61
Suisse	76	43	7	9	6	2	23	20	58	66
Türkiye	41	69	6	52	0	1	..	..	..	..
Total OCDE	**28**	**67**	**11**	**30**	**26**	**5**	**17**	**14**	**69**	**67**
Total UE	**50**	**70**	**19**	**19**	**12**	**1**	**16**	**16**	**68**	**62**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Régions de naissance et durée du séjour: Indicateur 2.8 ; Maîtrise de la langue: Indicateur 3.3.

StatLink https://stat.link/97gfjv

Annexe B. Compétences et marché du travail

Accès aux données des tableaux de l'Annexe B:

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Tableau A B.1. Distribution par niveaux d'éducation, 2020

Pourcentages, 15-64 ans, non scolarisés

	Nés à l'étranger			Nés dans l'UE			Nés hors UE			Nés dans le pays		
	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)
Allemagne	16	36	26	8	25	30	20	42	24	2	10	30
Australie	4	13	60	..	..	..	..	..	..	4	20	39
Autriche	3	27	30	0	12	40	6	39	23	0	11	32
Belgique	16	33	34	9	23	43	22	40	28	5	18	42
Bulgarie	..	8	52	..	-	-	..	-	-	5	19	27
Canada	..	8	66	..	..	..	..	..	..	..	12	50
Chili	8	19	38	..	..	..	..	..	..	15	30	24
Chypre	9	23	38	7	21	36	10	24	39	8	15	45
Colombie	10	35	22	..	..	..	..	..	..	22	38	28
Corée	9	28	31	..	..	..	..	..	..	3	10	52
Costa Rica	41	69	13	..	..	..	..	..	..	30	58	25
Croatie	3	21	21	0	9	29	4	23	19	1	12	24
Danemark	5	28	40	1	13	53	7	34	34	2	18	38
Espagne	14	38	29	5	26	36	18	42	27	6	38	41
Estonie	0	5	49	1	5	61	0	5	47	1	11	39
États-Unis	8	21	43	..	..	..	..	..	..	0	9	47
Finlande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
France	17	33	35	13	29	34	17	34	35	4	16	40
Grèce	16	38	15	7	21	24	18	42	13	11	20	33
Hongrie	1	14	39	2	15	35	..	11	46	1	15	25
Irlande	3	8	56	3	6	49	3	10	61	5	18	45
Islande	0	26	38	..	21	39	0	33	38	0	25	41
Israël	..	11	56	..	..	..	..	..	..	..	13	41
Italie	9	50	12	4	37	13	11	56	12	4	36	20
Japon	1	12	47	..	..	..	..	..	..	1	5	53
Lettonie	..	7	38	..	13	35	..	6	39	1	9	36

	Nés à l'étranger			Nés dans l'UE			Nés hors UE			Nés dans le pays		
	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)
Lituanie	1	4	38	1	6	46	1	4	38	1	5	43
Luxembourg	11	26	52	12	26	51	7	25	53	3	20	32
Malte	1	31	42	..	..	..	..	..	..	4	45	23
Mexique	11	35	25	..	..	..	..	..	..	20	51	17
Norvège	4	20	42	3	11	46	5	27	39	0	18	43
Nouvelle-Zélande	..	12	49	..	..	..	..	..	..	..	27	29
Pays-Bas	12	27	38	5	17	48	15	30	35	4	18	42
Pologne	1	3	60	..	2	63	1	3	56	1	7	31
Portugal	11	28	34	8	25	39	11	28	33	26	46	26
République slovaque	..	6	37	..	6	29	..	6	48	1	8	25
République tchèque	..	12	34	..	11	34	..	12	34	0	6	24
Roumanie	1	8	61	..	-	-	-	2	64	4	21	18
Royaume-Uni	3	18	50	1	17	45	4	19	53	1	23	39
Slovénie	1	20	18	0	12	31	1	23	13	1	9	37
Suède	9	29	42	1	15	53	12	34	38	0	9	41
Suisse	5	22	42	4	18	48	7	28	35	1	5	43
Türkiye	..	43	27	..	..	..	..	..	..	..	59	20
Total OCDE	**9**	**25**	**40**	**5**	**23**	**36**	**14**	**36**	**31**	**6**	**23**	**36**
Total UE	**13**	**35**	**29**	**6**	**25**	**31**	**16**	**40**	**27**	**4**	**20**	**32**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 3.1.

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Tableau A B.2. Distribution par niveaux d'éducation et par genre, 2020

Pourcentages, 15-64 ans, non scolarisés

	Hommes nés à l'étranger			Femmes nées à l'étranger			Hommes nés à l'étranger			Femmes nées à l'étranger			Immigrés récents (<5 ans)		
	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)
Allemagne	36	39	25	36	38	27	9	57	33	10	62	28	38	28	34
Australie	13	31	56	13	24	63	20	47	33	19	35	46	8	22	70
Autriche	26	46	28	29	39	33	9	58	33	14	54	32	23	39	38
Belgique	33	34	33	33	31	35	20	44	36	16	37	48	27	26	47
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	19	60	21	19	48	33	-	-	-
Canada	9	27	64	8	24	68	14	43	43	11	31	58	9	21	70
Chili	18	46	37	20	41	40	31	47	23	28	47	25	..	..	..
Chypre	25	40	35	21	39	40	16	46	38	14	34	52	30	36	33
Colombie	38	43	20	32	44	25	41	34	25	35	35	30	..	..	..
Corée	28	42	30	29	38	33	8	38	54	11	39	50	..	..	..
Costa Rica	71	17	12	66	21	13	61	17	22	56	18	27	..	..	..
Croatie	15	64	21	26	52	21	11	70	20	14	57	29	-	-	-
Danemark	30	32	38	25	32	43	20	47	32	16	40	44	31	20	49
Espagne	40	33	27	36	33	31	41	21	37	34	21	44	26	32	42
Estonie	7	53	41	4	40	57	14	57	29	7	44	49	4	30	66
États-Unis	22	36	41	20	35	45	10	48	42	8	41	51	19	30	51
Finlande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	39	30	31
France	30	36	34	36	28	36	17	47	36	15	41	44	32	27	41
Grèce	45	45	10	33	49	19	19	49	32	20	45	35	56	30	13
Hongrie	13	52	35	14	44	42	14	65	21	17	54	30	15	48	37
Irlande	9	37	54	8	34	58	21	39	41	14	37	49	6	23	71
Islande	28	36	35	24	34	41	27	39	34	23	29	49	30	31	39
Israël	11	36	52	11	31	58	15	48	37	11	43	46	16	26	59
Italie	55	36	9	45	39	15	37	46	17	34	44	23	53	29	18
Japon	11	39	49	13	42	45	7	42	51	4	41	55	..	..	..
Lettonie	12	54	34	3	55	41	13	62	25	6	47	47	2	27	71

	Hommes nés à l'étranger			Femmes nées à l'étranger			Hommes nés à l'étranger			Femmes nées à l'étranger			Immigrés récents (<5 ans)		
	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)
Lituanie	4	59	37	4	56	40	7	58	35	3	46	51	4	41	55
Luxembourg	26	22	52	25	23	51	21	49	30	20	45	35	12	14	75
Malte	32	29	39	29	26	45	45	33	22	45	31	24	25	25	50
Mexique	36	36	28	34	44	22	50	33	17	51	32	17	..	..	..
Norvège	21	42	37	20	33	48	19	44	37	16	35	48	16	48	35
Nouvelle-Zélande	13	41	46	12	37	51	29	46	25	25	43	32	0	0	0
Pays-Bas	28	36	36	26	34	40	18	41	42	18	39	43	23	22	55
Pologne	3	42	55	3	33	64	8	67	25	7	56	37	..	..	..
Portugal	30	42	28	26	35	39	50	30	20	42	27	31	15	44	41
République slovaque	9	53	38	4	61	36	7	72	20	9	61	30	0	67	33
République tchèque	10	58	32	14	50	36	6	74	21	7	66	27	10	52	38
Roumanie	-	-	-	-	-	-	19	65	16	22	59	19	-	-	-
Royaume-Uni	19	34	47	18	30	52	24	40	37	22	37	41	17	31	52
Slovénie	15	71	14	26	52	22	8	62	30	9	47	44	18	64	18
Suède	31	31	38	27	27	46	10	57	33	8	42	50	39	16	45
Suisse	22	36	42	23	34	43	4	49	47	6	56	38	11	27	62
Türkiye	43	32	24	43	29	28	55	24	21	64	17	19	..	..	..
Total OCDE	**26**	**36**	**38**	**24**	**34**	**42**	**23**	**43**	**34**	**23**	**39**	**38**	**23**	**29**	**47**
Total UE	**36**	**37**	**27**	**34**	**35**	**30**	**20**	**51**	**29**	**19**	**47**	**34**	**32**	**29**	**39**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité; au Canada, en Corée et en Nouvelle-Zélande, les migrants récents sont ceux qui résident dans leur pays de résidence depuis moins de 10 ans.
Source : Indicateur 3.1.

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Tableau A B.3. Distribution par niveaux d'éducation, évolution entre 2010 et 2020

Évolution en points de pourcentage, 15-64 ans, non scolarisés

	Nés à l'étranger			Nés dans l'UE			Nés hors UE			Nés dans le pays		
	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)
Allemagne	2	1	6	..	..	..	..	..	..	0	0	4
Australie	-3	-8	15	0	..	..	0	..	..	-3	-10	9
Autriche	-1	-5	13	0	-1	15	-1	-6	10	0	-4	15
Belgique	-9	-8	5	-8	-11	8	-10	-7	3	-5	-10	7
Bulgarie	..	-	-	..	-	-	..	-	-	1	-3	5
Canada	..	-4	10	..	..	..	..	..	..	..	-5	9
Chili	..	-6	12	..	..	..	..	..	..	..	-13	7
Chypre	-1	-6	3	0	-2	1	-2	-9	5	-8	-10	11
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	1	-1	7	0	..	..	0	..	..	-4	-8	9
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	-4	-9	6	-2	-1	1	-4	-9	4	-2	-9	6
Danemark	3	0	7	1	0	5	3	0	8	2	-8	7
Espagne	-9	-8	8	-5	-6	9	-11	-10	9	-12	-11	10
Estonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
États-Unis	-4	-8	9	0	..	..	0	..	..	0	-2	7
Finlande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
France	-8	-13	11	-14	-15	9	-7	-13	11	-5	-11	11
Grèce	-8	-11	1	-4	-11	5	-9	-12	1	-12	-16	9
Hongrie	0	-3	7	1	-1	4	..	-6	10	0	-4	6
Irlande	-3	-13	10	-4	-18	9	0	-2	-4	-7	-11	11
Islande	-2	-8	6	..	-9	5	-3	-9	9	-1	-14	12
Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	-3	4	1	-2	3	0	-4	3	1	-7	-10	6
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	..	-1	11	..	-7	12	..	-1	11	0	-5	11
Lituanie	0	0	8	-1	0	0	0	0	7	0	-4	12

	Nés à l'étranger			Nés dans l'UE			Nés hors UE			Nés dans le pays		
	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Très faible (CITE 0-1)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)
Luxembourg	-4	0	9	-4	0	9	-2	3	10	-2	0	6
Malte	-3	-19	16	-4	..	..	..	..	..	-12	-21	9
Mexique	..	3	-10	..	..	..	..	..	..	..	-12	2
Norvège	3	-7	6	2	-4	7	3	-8	5	0	-3	9
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	-4	-11	11	-6	-11	13	-3	-10	10	-3	-9	11
Pologne	0	-5	25	..	-8	35	0	-6	24	0	-5	10
Portugal	-14	-21	14	-9	-13	12	-16	-24	15	-25	-24	12
République slovaque	..	-10	16	..	-11	9	..	-5	25	1	-1	9
République tchèque	..	-4	13	..	-7	14	..	0	10	0	-2	9
Roumanie	-	-	-	..	-	-	-	-	-	-1	-7	5
Royaume-Uni	2	-4	14	1	-2	14	2	-5	15	1	-6	8
Slovénie	-3	-13	7	-2	-8	12	-3	-16	6	-1	-7	13
Suède	-2	-2	10	-5	-10	19	-2	0	7	-2	-8	12
Suisse	-4	-8	12	-4	-8	12	-3	-8	12	0	-4	11
Türkiye	..	-1	4	..	..	..	..	..	..	..	-12	9
Total OCDE	**-3**	**-6**	**9**	**-4**	**-7**	**11**	**-3**	**-7**	**10**	**-2**	**-5**	**7**
Total UE	**-4**	**-5**	**7**	**-6**	**-7**	**8**	**-5**	**-8**	**8**	**-5**	**-8**	**8**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 3.1.

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Tableau A B.4. Distribution par niveaux d'éducation et par genre, évolution entre 2010 et 2020

Évolution en points de pourcentage, 15-64 ans, non scolarisés

	Hommes nés à l'étranger			Femmes nées à l'étranger			Hommes nés dans le pays			Femmes nées dans le pays			Immigrés récents (<5 ans)		
	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)
Allemagne	4	-10	6	-2	-5	7	1	-5	3	-2	-3	4	10	-12	2
Australie	-6	-7	13	-10	-6	16	-9	3	7	-12	1	11	-2	-8	10
Autriche	-2	-8	10	-8	-7	16	-1	-12	14	-6	-11	17	-1	-11	12
Belgique	-7	4	4	-9	3	6	-9	5	4	-11	0	10	-9	-3	11
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-3	-2	5	-3	-3	6	-	-	-
Canada	-4	-6	9	-4	-6	11	-5	-2	7	-4	-6	11	-4	-6	9
Chili	-7	-2	9	-5	-9	14	-11	5	6	-14	6	8	..	..	..
Chypre	-3	-1	4	-8	4	3	-8	1	7	-12	-4	15	-7	-1	8
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	1	-9	8	-4	-3	7	-6	-2	8	-10	-1	11	-2	-8	10
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	-8	1	7	-10	6	4	-7	3	4	-11	2	9	..	..	..
Danemark	4	-7	3	-3	-7	10	-5	0	5	-10	1	9	5	-14	8
Espagne	-9	1	8	-7	-1	8	-10	1	8	-13	2	12	-19	-1	20
Estonie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
États-Unis	-9	0	9	-7	-2	9	-2	-3	5	-2	-7	9	-14	-1	15
Finlande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	10	-12	3
France	-15	5	10	-12	1	11	-9	-1	10	-12	-1	13	-10	0	9
Grèce	-12	11	0	-10	8	1	-18	11	7	-14	4	11	-5	1	4
Hongrie	-1	-2	3	-5	-5	11	-3	-2	5	-6	-2	8	-3	6	-2
Irlande	-13	2	11	-13	3	9	-12	1	11	-11	-1	12	-16	-10	26
Islande	-6	-4	10	-9	7	2	-11	2	9	-16	2	15	..	..	..
Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	6	-6	0	2	-4	2	-9	4	4	-12	4	7	3	-10	7
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	0	-9	9	-2	-11	13	-5	-2	7	-4	-10	15	..	..	..

	Hommes nés à l'étranger			Femmes nées à l'étranger			Hommes nés dans le pays			Femmes nées dans le pays			Immigrés récents (<5 ans)		
	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Interm. (CITE 3-4)	Élevé (CITE 5+)
Lituanie	-1	-10	11	1	-7	6	-4	-7	11	-5	-9	14	-	-	-
Luxembourg	2	-7	5	-1	-12	13	4	-5	1	-5	-6	11	1	-10	9
Malte	-17	0	17	-20	4	16	-19	10	9	-24	13	10	-	-	-
Mexique	5	3	-8	0	12	-12	-13	12	1	-12	9	3	..	..	..
Norvège	-5	0	6	-8	2	6	-3	-6	8	-4	-7	11	-4	4	0
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	-10	3	7	-11	-3	14	-8	-1	9	-11	-3	14	-12	-7	19
Pologne	-5	-14	19	-5	-26	31	-4	-4	8	-5	-8	13	..	..	..
Portugal	-26	13	13	-17	2	15	-24	14	10	-25	11	14	-37	9	28
République slovaque	2	-15	13	-21	1	19	0	-6	6	-2	-10	13	-	-	-
République tchèque	-2	-6	8	-7	-11	18	0	-5	5	-4	-8	12	-3	-15	18
Roumanie	-	-	-	-	-	-	-4	1	4	-10	3	6	-	-	-
Royaume-Uni	-1	-11	12	-7	-10	16	-3	-3	6	-9	-1	9	-1	-20	21
Slovénie	-9	6	3	-17	6	11	-6	-4	11	-8	-7	15	-10	5	4
Suède	1	-8	8	-4	-8	12	-7	-2	9	-8	-6	15	5	-5	0
Suisse	-6	-4	10	-10	-5	14	-2	-6	8	-6	-8	15	-4	-8	12
Türkiye	-1	-4	5	-1	-2	3	-10	3	8	-13	4	10	..	..	..
Total OCDE	**-6**	**-3**	**9**	**-6**	**-3**	**9**	**-5**	**-1**	**5**	**-6**	**-2**	**8**	**-9**	**-6**	**15**
Total UE	**-4**	**-2**	**7**	**-6**	**-2**	**8**	**-6**	**0**	**7**	**-9**	**-1**	**10**	**-7**	**-7**	**14**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité; au Canada, en Corée et en Nouvelle-Zélande, les migrants récents sont ceux qui résident dans leur pays de résidence depuis moins de 10 ans.
Source : Indicateur 3.1.

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Tableau A B.5. Part des immigrés ayant obtenu leur diplôme le plus élevé à l'étranger, 2020

Pourcentages, 15-64 ans, non scolarisés

	Total			Diplômés du supérieur					Diplômés du supérieur nés dans l'UE			Diplômés du supérieur nés hors UE		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Allemagne	67	66	67	61	59	63	96	38	61	59	62	62	59	64
Australie	..	..	..	49	48	51	80	35	..	..	..	..	..	..
Autriche	74	73	74	68	69	67	94	48	69	70	68	67	67	67
Belgique	71	72	71	65	67	63	98	44	71	75	68	58	59	57
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	..	-	-	-	..	-	-	-
Canada	46	47	46	45	46	44	..	..	..	..	..	..	..	..
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	82	80	83	69	69	69	96	47	67	69	66	70	69	71
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	94	95	92	85	88	81	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	49	45	53	23	28	20	-	20	-	-	-	24	25	24
Danemark	64	67	61	54	59	49	84	30	53	59	47	55	59	51
Espagne	74	73	75	64	63	64	95	48	60	64	57	65	63	67
Estonie	38	40	35	39	43	35	94	20	57	64	49	36	39	34
États-Unis	58	57	60	53	52	54	93	40	..	..	..	..	..	..
Finlande	53	54	52	37	34	38	83	25	25	22	28	42	40	43
France	54	53	56	41	37	44	84	26	48	58	41	39	33	45
Grèce	75	74	76	54	47	57	..	47	46	15	60	58	60	57
Hongrie	70	73	68	51	59	46	99	31	45	50	42	60	68	53
Irlande	67	70	64	66	68	65	97	45	73	74	71	63	65	61
Islande	59	59	59	43	39	46	84	22	38	29	46	49	55	45
Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	75	73	77	57	51	60	96	46	47	44	49	62	54	65
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	34	38	31	35	41	30	..	22	70	64	-	30	37	25

	Total			Diplômés du supérieur					Diplômés du supérieur nés dans l'UE			Diplômés du supérieur nés hors UE		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Lituanie	76	78	75	59	63	56	-	54	-	-	-	59	61	58
Luxembourg	81	81	81	83	84	81	96	64	82	83	81	83	87	80
Malte	79	80	78	82	84	80	..	46	..	..	..	..	..	..
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	62	64	59	59	63	57	92	40	68	73	65	52	56	49
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	44	41	46	44	42	46	87	33	52	53	51	41	38	43
Pologne	98	99	96	97	99	94	..	..	..	..	..	95	99	92
Portugal	44	40	47	36	35	36	99	12	21	16	24	42	42	41
République slovaque	63	66	61	46	46	46	..	29	25	-	-	64	-	71
République tchèque	69	68	70	53	47	59	99	31	37	33	42	69	63	75
Roumanie	50	-	-	-	-	-	..	-	..	..	..	-	-	-
Royaume-Uni	53	56	51	41	45	38	86	20	42	50	36	41	43	39
Slovénie	70	70	69	47	44	50	98	20	29	29	29	53	49	56
Suède	63	63	62	60	64	55	96	36	63	73	56	57	61	54
Suisse	70	70	71	68	68	68	94	42	69	72	67	65	60	69
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**57**	**56**	**58**	**52**	**52**	**53**	**93**	**36**	**56**	**60**	**53**	**52**	**50**	**53**
Total UE	**66**	**66**	**67**	**57**	**56**	**57**	**92**	**36**	**62**	**64**	**60**	**57**	**54**	**59**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 3.1.

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Tableau A B.6. Taux d'emploi, 2021

Pourcentages de la population âgée de 15 à 64 ans

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Allemagne	68	76	61	58	80	77	64	57	74	78	80	75	63	91
Australie	71	78	64	51	84	..	..	54	71	74	76	71	58	88
Autriche	68	75	61	54	80	73	63	60	70	74	77	71	52	90
Belgique	59	68	51	42	80	70	52	55	60	67	69	65	47	89
Bulgarie	56	-	-	-	-	74	-	-	-	68	72	64	45	90
Canada	73	79	67	55	82	..	..	72	74	73	75	71	55	84
Chili	70	80	62	..	..	..	..	..	..	54	63	46	..	..
Chypre	71	77	66	71	74	74	69	69	71	71	77	65	58	88
Colombie	66	83	49	..	..	..	..	..	..	60	74	48	..	..
Corée	67	80	51	69	72	..	..	61	73	67	76	58	62	77
Costa Rica	62	80	46	..	..	..	..	..	..	57	69	44	..	..
Croatie	65	74	57	43	85	69	64	-	66	63	68	59	42	86
Danemark	70	75	64	59	84	77	66	67	71	76	79	74	62	90
Espagne	60	68	54	58	71	65	59	51	63	63	68	59	57	83
Estonie	71	78	65	56	76	72	71	69	72	74	75	73	62	90
États-Unis	70	81	59	63	79	..	..	63	72	68	71	65	34	83
Finlande	66	73	59	58	84	75	62	54	72	73	74	73	54	89
France	61	70	54	52	77	71	59	48	64	68	70	66	50	88
Grèce	55	70	44	53	62	59	54	37	56	57	66	49	52	77
Hongrie	80	85	76	80	88	84	74	63	85	73	78	68	57	91
Irlande	72	78	66	58	85	75	70	74	71	69	73	65	50	88
Islande	77	82	72	81	81	78	75	77	77	80	83	78	69	93
Israël	78	79	77	70	85	..	..	70	79	64	66	62	41	88
Italie	59	74	47	58	69	61	59	36	63	58	66	50	48	86
Japon	77	85	71	..	..	..	..	..	..	77	83	70	..	..
Lettonie	67	74	61	48	78	73	66	64	67	70	72	69	59	87

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Lituanie	68	74	63	-	80	75	67	68	68	73	73	72	51	90
Luxembourg	73	77	68	71	88	75	67	77	72	65	67	63	61	94
Malte	79	87	72	74	87	87	76	80	77	73	81	65	62	93
Mexique	52	65	39	..	..	..	..	..	..	61	77	46	..	..
Norvège	70	74	66	59	84	79	64	66	71	78	79	77	64	93
Nouvelle-Zélande	81	86	75	69	89	..	..	80	81	77	80	74	70	91
Pays-Bas	67	74	60	55	80	77	64	59	70	83	85	80	70	91
Pologne	80	87	74	-	89	82	80	77	78	70	77	64	45	91
Portugal	76	82	72	75	90	81	74	..	..	70	72	67	70	91
République slovaque	74	81	66	-	89	72	77	65	75	69	73	66	27	89
République tchèque	80	89	69	75	83	81	79	74	82	74	81	67	52	88
Roumanie	54	57	-	-	-	20	-	-	66	62	71	52	42	90
Royaume-Uni	75	82	70	68	85	82	72	65	78	75	78	73	56	87
Slovénie	68	76	59	48	83	70	67	67	69	72	74	69	48	91
Suède	65	70	60	57	86	80	60	52	74	79	80	78	70	94
Suisse	75	82	69	65	84	82	68	73	76	81	84	79	52	92
Türkiye	40	60	24	36	53	51	34	..	..	48	65	30	43	69
Total OCDE	**68**	**78**	**60**	**59**	**80**	**74**	**62**	**60**	**71**	**67**	**74**	**60**	**49**	**84**
Total UE	**65**	**73**	**57**	**57**	**78**	**72**	**61**	**55**	**68**	**69**	**73**	**65**	**54**	**88**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 3.4.

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Tableau A B.7. Taux d'emploi, évolution entre 2011 et 2021

Évolution en points de pourcentage, 15-64 ans

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Allemagne	2	1	3	2	-1	..	..	2	6	5	3	6	8	2
Australie	1	-1	2	-9	2	..	..	..	-3	0	-2	2	-9	1
Autriche	2	2	2	0	1	3	0	1	2	2	0	3	-1	0
Belgique	7	7	7	2	6	8	6	6	6	3	1	5	-1	3
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	12	10	10	8
Canada	5	4	5	2	3	..	..	14	3	1	0	1	0	-1
Chili	2	0	2	..	..	..	..	..	..	-3	-8	2	..	..
Chypre	0	5	-3	-6	2	-2	2	-6	5	4	3	6	-2	2
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	-7	-6	-7	..	..	..	..	-9	2	-6	-11	-2	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	13	15	11	9	9	10	13	-	14	8	7	9	-3	8
Danemark	11	12	9	7	2	10	10	14	11	3	3	3	1	3
Espagne	6	10	2	7	2	6	5	0	6	5	3	6	5	2
Estonie	7	8	4	18	5	8	7	-	7	8	8	9	6	7
États-Unis	2	3	2	2	2	..	..	5	2	3	3	3	0	2
Finlande	6	7	4	3	14	4	8	5	5	5	4	6	-2	4
France	2	3	2	1	3	2	4	5	4	3	1	4	-5	3
Grèce	-3	0	-3	-12	1	-2	-3	-19	-1	3	1	4	-1	2
Hongrie	15	14	16	38	2	18	13	7	19	15	17	14	19	7
Irlande	12	12	11	9	8	8	14	12	13	9	9	9	7	4
Islande	1	4	-2	3	-3	1	1	-3	3	2	2	1	-6	1
Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	-2	-1	-3	-2	-4	-2	-2	-13	-3	2	1	4	0	4
Japon	12	8	14	..	..	..	..	..	..	6	3	10	..	..
Lettonie	5	9	2	3	6	16	4	15	5	10	11	8	13	3

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Lituanie	6	7	5	-	8	-	5	-	4	13	13	12	18	2
Luxembourg	3	-2	7	2	4	2	5	3	4	5	1	10	8	4
Malte	19	11	24	18	14	..	..	17	15	16	7	23	13	3
Mexique	-2	1	-4	..	..	..	..	..	..	0	-1	1	..	..
Norvège	0	0	-1	-4	0	-2	0	-3	-1	2	2	2	-3	0
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	2	2	2	-2	3	3	1	9	5	5	3	7	2	4
Pologne	27	26	27	-	15	30	26	-	24	13	13	12	10	5
Portugal	11	14	8	6	-3	10	10	..	..	8	6	10	6	7
République slovaque	12	8	16	-	15	15	7	-	19	8	8	9	5	1
République tchèque	12	9	15	37	2	16	6	12	15	8	7	10	10	3
Roumanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	12	8	8	5
Royaume-Uni	8	5	11	8	4	4	9	4	11	4	3	6	3	2
Slovénie	6	8	5	-2	6	13	4	10	6	8	7	8	4	7
Suède	2	3	2	2	4	7	2	7	4	4	3	4	0	2
Suisse	1	-1	3	-2	2	2	-1	-1	2	1	-1	4	-12	0
Türkiye	-5	-4	-5	..	..	2	1	..	..	-1	-4	2	..	..
Total OCDE	**3**	**3**	**3**	**1**	**2**	**5**	**3**	**4**	**4**	**3**	**1**	**4**	**0**	**-6**
Total UE	**4**	**5**	**3**	**4**	**4**	**5**	**4**	**4**	**4**	**6**	**5**	**7**	**3**	**3**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 3.4.

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Tableau A B.8. Taux de chômage, 2021

Pourcentages de la population active, 15-64 ans

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Allemagne	6	7	6	9	5	4	8	10	5	3	3	3	8	2
Australie	7	7	8	9	6	..	..	16	6	6	7	6	10	4
Autriche	11	11	12	18	8	9	14	14	10	5	5	5	14	2
Belgique	11	10	12	18	6	6	15	13	11	5	6	5	11	3
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	6	5	16	2
Canada	8	8	9	13	7	..	..	9	8	7	8	6	13	5
Chili	10	8	12	..	..	..	..	..	..	13	12	14	..	..
Chypre	10	11	9	10	8	8	11	13	9	7	6	8	8	6
Colombie	6	6	6	..	..	..	..	..	..	6	7	5	..	..
Corée	6	5	8	6	6	..	..	6	6	4	4	4	4	4
Costa Rica	18	11	27	..	..	..	..	..	..	17	13	22	..	..
Croatie	7	7	8	10	5	9	7	-	-	8	7	8	11	5
Danemark	8	..	..	..	..	..	..	..	..	5	..	..	..	..
Espagne	22	19	25	25	17	18	23	27	20	13	12	15	20	7
Estonie	10	8	12	16	8	9	10	11	10	6	7	5	13	3
États-Unis	6	5	6	7	4	..	..	6	5	5	6	5	12	3
Finlande	14	12	16	18	9	11	15	18	12	7	8	6	12	4
France	12	12	13	15	9	7	14	17	11	7	7	7	15	5
Grèce	23	17	29	25	20	19	24	22	23	14	11	18	16	10
Hongrie	3	4	3	4	3	3	4	7	2	4	4	4	11	2
Irlande	7	7	8	..	..	7	8	..	..	6	6	6	..	..
Islande	11	9	13	7	10	12	9	13	10	5	5	5	8	2
Israël	5	5	4	5	4	..	..	7	4	5	5	5	6	3
Italie	13	11	16	14	11	12	14	26	12	9	9	10	14	4
Japon	5	5	5	..	..	..	..	..	..	4	4	3	..	..
Lettonie	8	8	9	19	6	8	8	12	8	8	9	7	14	5

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Lituanie	10	7	13	-	5	6	10	-	-	7	8	7	17	4
Luxembourg	6	5	7	7	4	5	10	8	4	4	5	4	7	1
Malte	4	4	5	6	1	3	5	4	3	3	4	2	5	1
Mexique	5	5	6	..	..	..	..	..	..	4	4	4	..	..
Norvège	9	9	9	13	6	6	11	11	7	3	4	3	6	1
Nouvelle-Zélande	3	3	3	4	2	..	..	4	3	4	4	4	6	2
Pays-Bas	8	7	9	8	6	6	9	13	6	4	4	4	5	2
Pologne	5	4	6	-	-	2	6	6	6	3	3	3	9	2
Portugal	8	..	..	..	..	..	..	..	..	7	..	..	..	..
République slovaque	8	6	11	-	-	10	5	11	7	7	7	7	42	3
République tchèque	3	3	4	7	3	3	3	6	3	3	2	3	14	1
Roumanie	4	-	-	-	-	-	0	-	-	6	6	5	14	2
Royaume-Uni	5	4	5	5	3	4	5	7	4	3	4	3	5	2
Slovénie	7	4	10	10	6	7	7	8	6	5	4	5	8	3
Suède	19	17	22	28	8	7	23	29	13	6	6	5	10	2
Suisse	8	7	9	12	6	6	11	10	7	4	4	4	13	2
Türkiye	16	15	18	15	14	..	..	..	..	13	13	15	13	12
Total OCDE	**8**	**7**	**9**	**11**	**6**	**7**	**12**	**11**	**7**	**6**	**6**	**6**	**12**	**4**
Total UE	**12**	**11**	**13**	**15**	**8**	**8**	**14**	**16**	**11**	**6**	**6**	**7**	**14**	**4**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 3.5.

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Tableau A B.9. Taux de chômage, évolution entre 2011 et 2021

Évolution en points de pourcentage, 15-64 ans

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Allemagne	-2	-2	-3	-6	0	..	..	0	-4	-2	-2	-2	-9	0
Australie	2	2	2	1	3	..	..	0	1	1	2	1	3	1
Autriche	2	1	2	5	1	1	3	4	2	1	1	1	3	1
Belgique	-4	-5	-3	-6	-2	-2	-5	-6	-2	-1	0	-2	-1	0
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-7	-8	-6	-15	-3
Canada	0	0	0	-1	-1	..	..	-5	0	0	0	0	-1	0
Chili	4	4	5	..	..	..	..	..	..	5	5	4	..	..
Chypre	0	-1	0	3	-2	-5	2	4	-4	0	-1	0	-1	0
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	2	2	3	2	2	..	..	2	1	1	1	1	2	0
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	-9	-9	-8	-12	-2	-6	-9	-	-	-6	-6	-6	-7	-4
Danemark	-7	..	..	..	..	..	..	..	..	-3	..	..	..	..
Espagne	-10	-14	-5	-12	-4	-11	-9	-4	-10	-6	-7	-5	-7	-3
Estonie	-7	-8	-6	-5	-7	-6	-7	-	-	-6	-6	-6	-12	-4
États-Unis	-4	-4	-3	-5	-2	..	..	-4	-4	-4	-4	-3	-11	-1
Finlande	-2	-5	1	-4	-5	1	-5	0	-3	-1	-1	-1	0	0
France	-3	-2	-3	-4	-2	0	-4	-7	-2	-1	-1	-2	0	0
Grèce	0	-5	6	3	0	3	0	2	-2	-4	-4	-4	-3	-2
Hongrie	-6	-5	-6	-14	0	-6	-6	-1	-6	-7	-7	-6	-14	-2
Irlande	-10	-12	-9	..	..	-11	-10	..	..	-9	-12	-6	..	..
Islande	0	-3	2	-4	4	0	-1	1	4	-2	-2	-1	-1	-2
Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	2	1	2	2	3	1	2	8	2	1	1	1	3	-1
Japon	-3	-4	-2	..	..	..	..	..	..	-3	-3	-2	..	..
Lettonie	-10	-12	-8	-5	-7	-14	-9	-	-	-9	-10	-7	-13	-3

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Lituanie	-9	-10	-8	-	-	-	-8	-	-	-8	-10	-6	-22	-2
Luxembourg	0	1	-2	-1	-1	0	-1	0	-1	1	2	0	-1	0
Malte	-3	-5	-2	-5	-3	-	-3	-5	-4	-3	-2	-5	-4	0
Mexique	-2	-3	0	0	0	..	..	..	..	-1	-1	-1	..	..
Norvège	1	1	2	2	2	1	2	1	1	1	1	1	0	0
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	-4	-5	-3	-5	-3	-2	-4	-6	-5	-2	-1	-2	-1	-1
Pologne	-7	-6	-9	-	-	-	-9	-	-	-7	-6	-7	-11	-3
Portugal	-10	..	..	..	..	..	..	..	..	-7	..	..	..	..
République slovaque	-7	-6	-10	-	-	-5	-12	-	-	-7	-7	-7	-12	-2
République tchèque	-5	-3	-7	-22	-1	-6	-3	0	-6	-4	-4	-4	-10	-1
Roumanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-4	-4	-4	-2	-3
Royaume-Uni	-2	-3	-1	-2	-2	-2	-2	0	-2	-3	-4	-2	-4	-1
Slovénie	-5	-6	-4	-8	-2	-4	-5	-4	-6	-3	-4	-3	-6	-2
Suède	3	1	6	6	1	-1	3	-1	1	-1	-1	-1	0	0
Suisse	1	0	1	1	1	1	1	3	0	0	1	0	4	0
Türkiye	5	5	5	..	..	..	..	..	..	4	4	5	..	..
Total OCDE	**-3**	**-3**	**-2**	**-4**	**-1**	**-3**	**-6**	**-3**	**-2**	**-2**	**-2**	**-2**	**-4**	**-1**
Total UE	**-4**	**-5**	**-3**	**-6**	**-2**	**-4**	**-4**	**-4**	**-1**	**-3**	**-3**	**-3**	**-3**	**-1**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 3.5.

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Tableau A B.10. Taux de déclassement, 2021

Pourcentages des diplômés du supérieur en emploi âgés de 15 à 64 ans, non scolarisés

	Nés à l'étranger											Nés dans le pays		
	Total	Hommes	Femmes	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Diplômés à l'étranger	Diplômés dans le pays	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Nés hors UE, diplômés à l'étranger	Nés hors UE, diplômés dans le pays	Total	Hommes	Femmes
Allemagne	31	30	32	33	30	39	19	31	31	38	22	18	18	18
Australie	30	30	31	34	28	33	28	..	..	..	..	22	23	21
Autriche	39	40	39	41	38	44	26	33	47	54	30	26	25	26
Belgique	26	23	28	29	25	33	22	21	32	50	25	20	19	21
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21	23	20
Canada	57	54	61	60	56	62	51	..	..	..	..	54	53	54
Chili	48	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	23	..	..
Chypre	43	34	50	42	43	48	42	42	43	55	42	30	26	33
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	73	76	67	76	65	76	53	..	..	..	..	61	65	56
Costa Rica	56	62	48	..	..	..	..	..	..	..	..	32	34	31
Croatie	15	16	14	-	15	15	10	-	12	-	10	15	15	15
Danemark	24	26	22	..	..	37	16	20	26	46	21	12	12	12
Espagne	52	50	53	51	52	60	44	48	53	61	44	34	34	34
Estonie	38	40	36	34	42	36	40	-	39	42	41	19	22	18
États-Unis	35	35	35	37	35	40	32	..	..	..	..	34	37	31
Finlande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
France	26	23	29	31	24	40	20	23	27	46	20	20	19	20
Grèce	55	61	52	44	56	55	53	35	67	63	63	33	35	30
Hongrie	14	12	15	20	12	19	10	11	18	28	6	13	13	14
Irlande	32	..	..	..	..	36	29	41	28	30	25	26	..	..
Islande	42	40	44	58	27	-	17	43	38	47	26	10	10	10
Israël	33	32	33	56	29	..	..	..	..	..	..	17	18	16
Italie	49	45	52	54	49	64	33	36	54	72	37	19	15	21
Japon	65	60	72	..	..	..	..	..	..	..	..	66	67	65

	Nés à l'étranger											Nés dans le pays		
	Total	Hommes	Femmes	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Diplômés à l'étranger	Diplômés dans le pays	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Nés hors UE, diplômés à l'étranger	Nés hors UE, diplômés dans le pays	Total	Hommes	Femmes
Lettonie	20	19	21	10	23	17	22	9	22	26	23	18	22	17
Lituanie	29	31	27	28	30	21	21	-	31	23	20	22	24	20
Luxembourg	5	5	6	5	6	5	6	4	10	9	6	4	3	6
Malte	33	25	40	37	23	29	-	27	37	..	..	12	10	15
Mexique	35	33	38	..	..	..	..	..	..	..	..	42	45	39
Norvège	31	29	33	41	26	39	17	30	32	40	17	11	12	9
Nouvelle-Zélande	27	24	31	32	25	..	..	..	..	..	..	21	18	23
Pays-Bas	24	22	26	25	23	37	17	22	25	46	14	14	13	15
Pologne	30	24	36	41	17	-	-	-	37	46	-	19	20	18
Portugal	..	..	..	..	..	45	16	..	..	51	..	..	..	..
République slovaque	33	29	38	-	20	35	5	26	44	-	-	23	19	25
République tchèque	22	17	28	22	22	-	-	12	35	31	33	13	11	16
Roumanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	17	16
Royaume-Uni	31	28	33	33	30	34	25	33	29	31	25	25	23	27
Slovénie	26	30	22	37	23	23	15	14	33	29	19	18	18	17
Suède	21	23	19	25	18	34	10	15	24	41	10	10	11	10
Suisse	19	17	21	19	20	20	17	16	25	26	21	19	20	17
Türkiye	32	..	..	27	32	..	..	..	..	..	..	34	..	..
Total OCDE	**37**	**35**	**37**	**39**	**35**	**41**	**31**	**29**	**33**	**41**	**24**	**36**	**38**	**34**
Total UE	**32**	**31**	**34**	**34**	**32**	**42**	**23**	**29**	**34**	**47**	**24**	**20**	**20**	**21**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 3.12.

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Tableau A B.11. Taux de déclassement, évolution entre 2011 et 2021

Évolution en points de pourcentage, 15-64 ans, non scolarisés

	Nés à l'étranger					Nés dans le pays		
	Total	Hommes	Femmes	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes
Allemagne	7	10	4	9	5	6	8	4
Australie	2	4	0	-	3	1	3	0
Autriche	9	10	7	13	5	3	-2	11
Belgique	-5	-4	-7	-5	-4	0	1	-2
Bulgarie	-	-	-	-	-	-2	-5	0
Canada	..	..	..	..	..	..	..	..
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	-9	-8	-7	-14	-2	2	2	2
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	8	8	8	14	19	4	5	4
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	-4	4	-11	-	-4	2	5	0
Danemark	3	..	..	..	..	1	..	..
Espagne	-1	3	-6	-9	7	1	1	1
Estonie	..	..	..	0	0	..	..	..
États-Unis	-3	-3	-3	-1	-3	-2	-1	-2
Finlande	..	..	..	-9	-3	..	..	..
France	0	1	-2	-5	0	1	3	-1
Grèce	-6	4	-14	-26	-2	10	10	10
Hongrie	0	-1	2	10	-3	0	0	1
Irlande	-7	..	..	..	..	-1	..	..
Islande	11	8	14	14	-2	3	4	2
Israël	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	-3	-1	-5	-11	3	3	3	2
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	-6	-6	-5	-	-4	0	1	-1
Lituanie	9	-	7	-	8	6	6	7

	Nés à l'étranger					Nés dans le pays		
	Total	Hommes	Femmes	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes
Luxembourg	0	0	-1	1	-1	1	0	2
Malte	15	14	17	-	14	1	2	-1
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	2	2	3	6	2	1	4	-2
Nouvelle-Zélande	-3	-5	0	..	-2	-10	-16	-6
Pays-Bas	-1	-2	-1	-12	0	0	1	0
Pologne	9	-	-	-	-	0	0	0
Portugal	..	..	..	..	..	..	..	..
République slovaque	21	-	-	-	-	9	6	11
République tchèque	5	9	-4	4	6	2	1	2
Roumanie	-	-	-	-	-	4	5	3
Royaume-Uni	-2	-3	-2	-10	4	1	2	-1
Slovénie	11	18	5	-	9	9	7	9
Suède	-11	-12	-10	-17	-8	-1	-1	-1
Suisse	-2	-3	-1	-1	-3	-3	-2	-4
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**-1**	**0**	**-2**	**-3**	**-1**	**6**	**7**	**5**
Total UE	**-1**	**2**	**-3**	**-8**	**-1**	**2**	**3**	**1**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 3.12.

StatLink https://stat.link/6dcwnp

Annexe C. Conditions de vie

Accès aux données des tableaux de l'Annexe C:

StatLink https://stat.link/k8bj6t

Tableau A C.1. Taux de pauvreté relative, 2020

Pourcentages, population âgée de 16 ans et plus

	Nés à l'étranger							Nés dans le pays		
	Total	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Récents (<10 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Allemagne	17	..	..	27	12	..	..	15	32	7
Australie	22	..	..	..	..	..	..	19	..	..
Autriche	31	26	37	44	20	42	23	11	22	7
Belgique	30	22	35	43	15	34	29	13	28	5
Bulgarie	27	-	25	-	-	-	30	24	53	8
Canada	19	..	..	..	..	..	..	15	..	..
Chili	17	..	..	..	..	..	..	28	..	..
Chypre	30	26	32	55	14	37	26	14	35	5
Colombie	33	..	..	..	..	..	..	34	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	27	15	28	51	8	-	27	20	44	5
Danemark	24	18	27	34	15	37	16	12	19	6
Espagne	40	33	42	49	26	35	40	18	26	8
Estonie	32	..	..	48	26	20	32	21	39	14
États-Unis	32	..	..	56	16	34	32	24	56	13
Finlande	18	13	21	..	11	18	16	14	27	5
France	28	21	30	34	18	40	25	11	17	5
Grèce	31	23	33	37	19	35	30	17	25	6
Hongrie	15	20	6	-	8	-	16	15	33	5
Irlande	19	15	22	31	16	19	18	15	30	8
Islande	16	16	17	8	17	..	..	11	15	6
Israël	21	..	..	..	..	..	..	23	..	..
Italie	32	29	34	36	26	34	32	19	26	6
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	31	..	..	49	22	-	32	22	43	10

	Nés à l'étranger							Nés dans le pays		
	Total	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Récents (<10 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Lituanie	26	-	25	21	25	-	23	29	24	29
Luxembourg	24	19	35	34	11	25	23	11	13	4
Malte	23	..	..	28	16	..	..	19	29	2
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	26	16	32	35	13	33	22	12	21	4
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	29	21	32	41	22	39	26	13	19	7
Pologne	23	22	24	38	17	-	29	17	36	6
Portugal	15	18	14	18	9	14	16	18	25	4
République slovaque	12	11	-	-	9	..	..	13	36	5
République tchèque	13	16	8	37	4	10	14	12	36	3
Roumanie	-	..	..	..	-	..	..	23	50	1
Royaume-Uni	21	15	24	31	14	21	21	20	31	12
Slovénie	24	..	..	32	16	..	..	13	35	4
Suède	33	21	36	38	18	43	24	14	27	7
Suisse	21	16	28	36	13	19	19	14	36	9
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**27**	**21**	**31**	**44**	**16**	**32**	**29**	**20**	**30**	**10**
Total UE	**26**	**24**	**33**	**36**	**16**	**34**	**28**	**16**	**28**	**6**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 4.2.

StatLink https://stat.link/k8bj6t

Tableau A C.2. Taux de pauvreté relative, 2020

Pourcentages, par groupes d'âge

	Nés à l'étranger					Nés dans le pays				
	Population adulte (16 ans et plus)	Enfants dans un ménage immigré (0-15 ans)	Jeunes avec deux parents nés à l'étranger (16-34 ans)	Personnes âgées (65 ans et plus)	Personnes âgées (75 ans et plus)	Population adulte (16 ans et plus)	Enfants dans un ménage natif (0-15 ans)	Jeunes avec deux parents nés dans le pays (16-24 ans)	Personnes âgées (65 ans et plus)	Personnes âgées (75 ans et plus)
Allemagne	17	15	21	21	..	15	11	10	19	..
Australie	22	..	..	43	..	19	..	..	43	..
Autriche	31	43	20	34	33	11	11	10	16	18
Belgique	30	35	23	35	41	13	10	7	20	25
Bulgarie	27	-	-	-	-	24	26	18	41	49
Canada	19	32	..	24	..	15	..	..	26	..
Chili	17	..	..	..	..	28	..	..	..	..
Chypre	30	46	20	19	26	14	12	8	37	49
Colombie	33	..	..	..	..	34	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	27	29	17	40	46	20	16	11	35	40
Danemark	24	31	-	16	-	12	8	15	11	18
Espagne	40	62	35	46	57	18	20	18	20	26
Estonie	32	30	23	47	56	21	14	11	45	56
États-Unis	32	51	30	41	48	24	32	22	29	36
Finlande	18	26	29	-	-	14	9	12	19	26
France	28	37	27	21	25	11	12	10	11	14
Grèce	31	40	39	31	38	17	21	17	15	16
Hongrie	15	-	-	16	-	15	14	11	16	17
Irlande	19	22	-	41	31	15	18	11	25	32
Islande	16	21	..	-	-	11	15	..	12	17
Israël	21	..	33	28	..	23	..	21	24	..
Italie	32	41	26	31	29	19	24	20	19	21
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

	Nés à l'étranger					Nés dans le pays				
	Population adulte (16 ans et plus)	Enfants dans un ménage immigré (0-15 ans)	Jeunes avec deux parents nés à l'étranger (16-34 ans)	Personnes âgées (65 ans et plus)	Personnes âgées (75 ans et plus)	Population adulte (16 ans et plus)	Enfants dans un ménage natif (0-15 ans)	Jeunes avec deux parents nés dans le pays (16-24 ans)	Personnes âgées (65 ans et plus)	Personnes âgées (75 ans et plus)
Lettonie	31	14	17	50	61	22	15	12	51	60
Lituanie	26	-	-	37	37	29	42	16	38	42
Luxembourg	24	32	20	16	16	11	18	10	8	10
Malte	23	31	-	22	-	19	23	10	37	38
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	26	41	23	19	-	12	11	13	11	18
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	29	45	21	26	22	13	10	8	13	17
Pologne	23	33	-	30	32	17	13	13	23	24
Portugal	15	25	26	19	15	18	20	15	21	25
République slovaque	12	69	-	14	-	13	18	13	17	20
République tchèque	13	12	-	29	36	12	13	7	25	32
Roumanie	-	..	-	..	..	23	..	23	..	38
Royaume-Uni	21	32	..	31	34	20	27	..	25	32
Slovénie	24	30	14	20	20	13	9	7	24	29
Suède	33	46	15	34	42	14	10	12	21	30
Suisse	21	33	11	41	44	14	..	8	31	37
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**27**	**44**	**29**	**33**	**38**	**20**	**23**	**17**	**23**	**27**
Total UE	**26**	**38**	**24**	**26**	**28**	**16**	**16**	**14**	**19**	**22**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Adultes :Indicateur 4.2; Enfants et jeunes: Indicateur 7.18; Personnes âgées: Indicateur 6.2.

StatLink https://stat.link/k8bj6t

Tableau A C.3. Taux de pauvreté relative, évolution entre 2010 et 2020

Évolution en points de pourcentages, population âgée de 16 ans et plus

	Nés à l'étranger							Nés dans le pays		
	Total	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Récents (<10 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Allemagne	-4	..	..	-5	-1	..	..	..	5	-1
Australie	-5	..	..	..	..	..	..	-4	..	..
Autriche	0	-3	3	6	-11	-1	-3	-2	-5	0
Belgique	-3	-1	-7	-2	-1	-5	0	-1	2	0
Bulgarie	0	-	0	-	-	-	7	3	10	2
Canada	-7	..	..	..	..	..	..	-3	..	..
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	-1	3	-6	13	-6	-2	4	-2	1	1
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	1	-4	1	15	-1	-	1	-3	0	0
Danemark	-2	-4	-1	7	-3	-11	2	-2	-1	-1
Espagne	2	-4	3	5	4	35	40	-1	2	2
Estonie	7	..	..	..	..	..	..	3	..	..
États-Unis	-2	..	..	2	0	-5	0	1	5	3
Finlande	-13	..	..	..	..	..	..	-1	..	..
France	4	3	4	4	8	3	5	0	1	0
Grèce	-11	-10	-11	-14	-5	-12	-13	-2	-2	1
Hongrie	8	12	-	-	-	-	8	3	11	2
Irlande	2	-1	1	8	8	2	1	0	7	-1
Islande	-8	-8	-7	-16	8	..	..	0	-1	1
Israël	-2	..	..	..	..	..	..	-3	..	..
Italie	2	-1	3	0	8	1	5	1	2	1
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	6	..	..	10	6	-	8	0	6	3
Lituanie	8	-	7	-2	16	-	6	8	-5	19

	Nés à l'étranger							Nés dans le pays		
	Total	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Récents (<10 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Luxembourg	2	1	0	3	5	-2	3	2	1	-1
Malte	-3	..	..	-6	-4	..	..	2	7	-3
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	7	5	8	14	5	7	8	0	2	-1
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	10	4	12	17	10	5	11	2	6	0
Pologne	2	10	-3	14	-	-	-8	0	4	1
Portugal	-7	6	-10	-8	5	-13	-7	-1	4	2
République slovaque	-6	-8	-	-	-	..	..	..	9	0
République tchèque	-2	-1	0	10	-2	-2	-2	2	11	0
Roumanie	-	..	..	..	-	..	..	1	12	0
Royaume-Uni	-3	1	-3	-3	2	-5	-1	1	-1	3
Slovénie	4	..	..	2	8	..	..	-1	4	1
Suède	8	2	8	5	1	-2	3	-1	2	0
Suisse	1	0	0	3	4	3	-2	-1	0	0
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**-2**	**-1**	**2**	**1**	**1**	**-3**	**-2**	**0**	**3**	**2**
Total UE	**-1**	**0**	**2**	**2**	**2**	**-1**	**5**	**0**	**3**	**1**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 4.2.

StatLink https://stat.link/k8bj6t

Tableau A C.4. Taux de surpeuplement des logements, 2020

Pourcentages, population âgée de 16 ans et plus

	Nés à l'étranger											Nés dans le pays						
	Total	Propriétaires	Locataires	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Jeunes avec deux parents nés à l'étranger (16- 34)	Enfants dans un ménage immigré (0- 15)	Total	Propriétaires	Locataires	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Jeunes avec deux parents nés à l'étranger (16 - 34)	Enfants dans un ménage natif (0-15)
Allemagne	12	1	17	..	..	20	6	26	8	..	..	4	1	8	7	3	..	..
Australie	9	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	4	..	..	..	..	..	..
Autriche	28	9	36	18	36	42	15	35	24	27	44	5	1	13	8	3	8	7
Belgique	14	5	21	8	17	16	10	22	11	14	23	2	1	7	3	1	2	4
Bulgarie	46	-	-	-	52	-	-	-	49	-	-	31	28	72	40	27	49	54
Canada	2	..	6	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	2	..	..	..	..
Chili	11	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	7	..	..	..	..	..	..
Chypre	4	1	7	2	5	6	3	6	3	..	7	1	0	2	1	0	1	0
Colombie	69	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	36	..	..	..	..	..	..
Corée	37	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	10	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	21	19	61	23	21	23	20	-	21	33	49	25	23	66	24	21	35	44
Danemark	19	6	27	19	18	23	12	28	13	-	31	7	2	14	5	4	12	6
Espagne	12	6	16	4	15	21	7	14	11	12	22	2	2	6	3	1	3	3
Estonie	8	7	-	..	..	7	7	11	8	25	29	9	7	23	11	6	13	15
États-Unis	19	9	33	..	..	32	12	29	19	..	36	8	4	17	16	4	..	15
Finlande	15	1	24	11	17	..	9	19	12	11	18	6	2	18	6	4	12	8
France	16	4	27	10	18	17	12	31	13	21	24	4	1	12	4	4	6	4
Grèce	37	21	47	26	39	40	24	70	37	56	57	16	15	23	16	11	25	28
Hongrie	7	8	-	10	3	-	3	-	9	-	-	12	11	26	21	7	19	30
Irlande	6	2	10	10	3	1	7	9	5	-	6	2	1	4	2	1	1	2
Islande	15	4	26	15	15	14	12	..	..	..	23	6	2	18	8	3	..	8
Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	43	22	53	36	45	50	25	52	40	45	59	17	15	26	16	13	24	27

	Nés à l'étranger											Nés dans le pays						
	Total	Propriétaires	Locataires	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Récents (<5 ans)	Installés (>=10 ans)	Jeunes avec deux parents nés à l'étranger (16- 34)	Enfants dans un ménage immigré (0- 15)	Total	Propriétaires	Locataires	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Jeunes avec deux parents nés à l'étranger (16 - 34)	Enfants dans un ménage natif (0-15)
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	32	29	57	..	..	41	22	-	32	60	58	36	32	62	45	28	44	50
Lituanie	13	12	-	-	13	10	11	-	11	-	-	20	18	44	20	19	26	30
Luxembourg	9	3	16	7	15	12	6	12	8	5	10	3	1	17	4	3	3	2
Malte	0	0	1	..	..	1	0	..	..	-	..	1	1	5	2	0	3	3
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	14	4	26	10	17	22	7	20	11	16	19	4	1	17	4	2	7	2
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	8	3	13	7	9	9	4	17	5	14	15	3	1	6	2	2	4	2
Pologne	33	20	62	26	35	24	46	65	19	-	-	28	24	58	39	20	37	42
Portugal	9	8	13	4	10	9	5	12	9	13	23	4	3	11	4	2	8	10
République slovaque	22	18	-	21	-	-	20	-	-	-	-	21	19	58	37	15	31	34
République tchèque	18	11	33	15	22	27	15	26	17	-	32	10	6	28	19	7	15	18
Roumanie	-	-	68	..	..	-	..	..	..	-	..	33	33	..	35	32	48	56
Royaume-Uni	5	2	8	5	5	9	4	6	5	..	11	1	0	4	2	1	..	3
Slovénie	19	9	36	..	..	17	7	..	..	16	35	6	4	25	8	4	8	10
Suède	26	9	37	13	30	27	15	41	14	22	46	9	4	21	6	7	15	7
Suisse	8	1	10	5	13	14	5	12	6	7	9	3	1	4	5	2	3	1
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**17**	**8**	**26**	**12**	**20**	**27**	**10**	**26**	**16**	**21**	**32**	**9**	**6**	**13**	**10**	**5**	**15**	**14**
Total UE	**19**	**7**	**27**	**16**	**24**	**26**	**10**	**29**	**16**	**24**	**34**	**11**	**10**	**14**	**12**	**7**	**19**	**20**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 4.5.

StatLink https://stat.link/k8bj6t

Tableau A C.5. Taux de surpeuplement des logements, evolution entre 2010 et 2020

Évolution en points de pourcentages, population âgée de 16 ans et plus

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays				
	Total	Propriétaires	Locataires	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Récents (<10 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Propriétaires	Locataires	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Allemagne	1	-4	5	..	..	8	0	13	-2	-1	-1	0	-1	0
Australie	1	..	..	..	..	..	..	..	..	0	..	..	..	..
Autriche	3	-3	6	5	4	8	2	5	2	0	-1	0	1	-1
Belgique	3	4	2	4	2	4	2	3	4	1	0	2	1	0
Bulgarie	6	-	-	-	8	-	-	-	16	-5	-5	-7	2	-5
Canada	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	0	0	0	0	-1	2	0	0	1	0	0	-3	0	0
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	-15	-13	-7	20	16	-16	-6	-	-14	-7	-7	5	-6	-1
Danemark	5	-3	8	-6	-26	4	-3	9	-4	2	0	3	1	0
Espagne	4	0	7	-2	-3	10	3	14	11	1	1	2	1	1
Estonie	-27	-27	-	..	..	..	..	..	-27	-23	-23	-37	..	-18
États-Unis	-5	-2	-6	..	..	-9	0	-8	-3	0	0	0	1	1
Finlande	7	-2	13	-21	-19	..	..	..	3	1	0	1	..	0
France	3	1	2	-25	-31	1	1	4	3	-1	-1	0	-1	-1
Grèce	-4	-6	-4	16	31	-11	-13	5	-1	4	3	6	2	5
Hongrie	-31	-28	-	-2	-	-	-	-	-16	-24	-23	-41	-20	-18
Irlande	2	2	4	-17	-32	0	5	5	3	1	1	0	1	1
Islande	2	0	-2	-9	-23	-5	2	..	..	1	0	1	2	0
Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	10	-5	15	27	28	12	-1	16	10	3	4	-3	2	4
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	-14	-14	-13	..	..	-12	-13	-	-13	-11	-12	-12	-9	-7

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays				
	Total	Propriétaires	Locataires	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Récents (<10 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Propriétaires	Locataires	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé
Lituanie	-23	-24	-	-	10	-26	-19	-	-25	-17	-18	-30	-12	-11
Luxembourg	-1	2	-3	2	-2	-1	-1	-3	-1	1	0	6	1	2
Malte	-1	0	-6	..	..	-1	0	..	..	0	0	-1	0	0
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	2	0	-2	-4	-25	8	0	4	0	0	0	-2	2	0
Nouvelle-Zélande	..	0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	6	3	8	-2	-11	6	2	10	4	1	1	3	1	1
Pologne	6	-2	-	14	26	-11	-	-	-1	-10	-9	-12	-4	-4
Portugal	-8	-5	-11	-8	-8	-15	0	-18	-4	-3	-2	-5	-4	-1
République slovaque	4	5	-	8	-	-	-	-	-	-5	-5	7	7	-5
République tchèque	-1	0	-1	-3	0	7	5	-2	-2	-5	-4	-8	-2	-2
Roumanie	-	-	-	..	..	-	-	..	..	-8	-9	..	-4	0
Royaume-Uni	-4	-3	-7	-7	-3	3	-2	-8	-2	0	0	-2	0	0
Slovénie	-22	-22	-41	..	0	-36	-9	..	..	-18	-16	-40	-21	-12
Suède	10	3	9	4	10	13	2	8	1	0	0	-1	0	0
Suisse	2	0	3	1	3	7	2	5	1	0	0	0	1	0
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**-1**	**-2**	**-1**	**1**	**3**	**1**	**0**	**-5**	**-2**	**-1**	**-1**	**0**	**-1**	**0**
Total UE	**3**	**-2**	**7**	**6**	**8**	**9**	**0**	**2**	**0**	**-2**	**-2**	**-1**	**-1**	**-1**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 4.5.

StatLink https://stat.link/k8bj6t

Tableau A C.6. État de santé autodéclaré, 2020

Pourcentages, ajustés pour l'âge, population âgée de 16 ans et plus

	Nés à l'étranger								Nés dans le pays			
	Total (ajustés pour l'âge)		Nés dans l'UE (ajustés pour l'âge)		Nés hors UE (ajustés pour l'âge)		Personnes âgées déclarant être en bonne santé		Total		Personnes âgées déclarant être en bonne santé	
	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	65 ans et plus	75 ans et plus	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	65 ans et plus	75 ans et plus
Allemagne	66	2	..	..	..	..	42	0	65	1	44	..
Australie	86	6	..	..	..	..	72	..	84	5	75	..
Autriche	68	1	76	1	59	1	46	43	75	0	45	36
Belgique	68	6	71	6	65	7	45	41	75	2	56	47
Bulgarie	75	-	-	-	77	-	-	-	67	4	25	14
Canada	90	-	..	..	..	..	77	70	88	6	81	76
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	83	1	86	1	82	1	59	50	75	0	37	23
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	68	10	72	11	67	10	20	10	65	6	19	11
Danemark	65	9	67	8	63	10	55	-	68	8	56	49
Espagne	68	5	69	-	67	-	47	30	73	3	44	32
Estonie	57	20	..	..	..	..	11	6	62	15	21	15
États-Unis	87	13	..	..	..	..	69	60	87	-	79	76
Finlande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45	36
France	64	6	65	6	63	6	42	30	70	5	45	34
Grèce	81	31	80	31	82	32	55	47	78	25	47	32
Hongrie	67	5	65	5	66	5	31	-	62	7	19	11
Irlande	81	-	87	-	79	8	67	64	83	-	70	65
Islande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	56	49
Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	77	-	80	-	76	-	47	40	71	4	40	28
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

	Nés à l'étranger								Nés dans le pays			
	Total (ajustés pour l'âge)		Nés dans l'UE (ajustés pour l'âge)		Nés hors UE (ajustés pour l'âge)		Personnes âgées déclarant être en bonne santé		Total		Personnes âgées déclarant être en bonne santé	
	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	65 ans et plus	75 ans et plus	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	65 ans et plus	75 ans et plus
Lettonie	53	10	..	..	..	..	11	6	53	11	13	9
Lituanie	42	3	-	2	43	3	7	3	45	3	9	4
Luxembourg	74	1	73	1	75	2	49	34	74	1	50	42
Malte	83	0	..	..	..	..	47	-	73	1	37	26
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	75	4	81	2	71	5	50	-	71	3	62	58
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	69	-	75	-	66	-	48	40	76	-	60	53
Pologne	63	24	63	17	64	24	16	14	62	25	24	15
Portugal	59	3	55	2	59	3	24	18	50	4	14	10
République slovaque	64	6	62	6	-	-	19	-	65	8	23	10
République tchèque	61	2	58	1	67	3	24	16	63	3	28	16
Roumanie	-	-	..	..	..	..	-	-	73	..	26	15
Royaume-Uni	72	8	78	-	69	8	52	41	72	8	58	51
Slovénie	-	5	..	..	..	..	44	39	-	-	35	25
Suède	-	-	76	-	-	-	54	44	74	-	61	53
Suisse	79	-	80	-	78	-	61	59	85	-	71	65
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**79**	**..**	**74**	**5**	**69**	**7**	**59**	**52**	**77**	**6**	**57**	**50**
Total UE	**68**	**5**	**72**	**5**	**68**	**7**	**42**	**30**	**68**	**5**	**39**	**28**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité/ seuil du taux de réponse. Les données pour l'Australie rapportent si une personne ayant des besoins médicaux est allé en milieu hospitalier.
Source : Bonne santé: Indicateur 4.9 ; Besoins médicaux: Indicateur 4.11 ; Personnes âgées déclarant être en bonne santé: Indicateur 6.4.

StatLink https://stat.link/k8bj6t

Tableau A C.7. État de santé autodéclaré, évolution entre 2010 et 2020

Pourcentages, ajustés pour l'âge, population âgée de 16 ans et plus

	Nés à l'étranger								Nés dans le pays			
	Total (ajustés pour l'âge)		Nés dans l'UE (ajustés pour l'âge)		Nés hors UE (ajustés pour l'âge)		Personnes âgées déclarant être en bonne santé		Total		Personnes âgées déclarant être en bonne santé	
	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	65 ans et plus	75 ans et plus	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	65 ans et plus	75 ans et plus
Allemagne	1	-6	..	..	..	..	6	..	-1	-5	5	..
Australie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Autriche	6	-3	6	-2	4	-3	6	22	4	-2	7	11
Belgique	1	5	0	5	1	5	6	11	1	2	8	6
Bulgarie	13	-	-	-	15	-	-	-	-1	-10	8	4
Canada	1	..	..	..	..	..	5	6	-1	..	4	4
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	0	-5	2	-6	2	-6	-1	-	3	-6	8	3
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	-	-6	23	1	15	-6	-	-	-	-9	-	-
Danemark	-	-	-9	2	-	-	-	-	-	4	-	-
Espagne	-6	-1	-7	0	-5	-1	-10	-21	2	-3	10	4
Estonie	14	10	..	..	..	..	4	1	4	10	3	2
États-Unis	0	-5	..	..	..	..	0	-2	-1	-	3	3
Finlande	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-
France	-1	-1	-2	-1	0	-1	13	7	1	0	9	8
Grèce	5	-	0	-	6	-	15	29	3	17	14	12
Hongrie	5	-4	7	-4	-	-	16	-	7	-1	7	5
Irlande	-5	-	1	-	-8	-	1	-	0	-	5	7
Islande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	8	-	11	-	6	-	16	24	5	-3	13	11
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

	Nés à l'étranger								Nés dans le pays			
	Total (ajustés pour l'âge)		Nés dans l'UE (ajustés pour l'âge)		Nés hors UE (ajustés pour l'âge)		Personnes âgées déclarant être en bonne santé		Total		Personnes âgées déclarant être en bonne santé	
	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	65 ans et plus	75 ans et plus	Bonne santé	Besoins méd. non satisfaits	65 ans et plus	75 ans et plus
Lettonie	2	-12	..	..	..	..	1	0	1	-10	2	3
Lituanie	-6	0	-	-	-5	0	-	-	-7	0	3	-
Luxembourg	2	-2	1	-3	7	-1	0	-8	-2	-2	2	2
Malte	4	-2	..	..	..	..	-4	-	6	-5	10	7
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	3	0	8	0	-	-	-	-	-4	1	-	-
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	-2	-	-7	-	-1	-	-	-	1	-	-	-
Pologne	1	12	-2	10	3	10	7	7	3	10	12	7
Portugal	5	0	-3	0	7	0	6	-	2	1	3	3
République slovaque	-7	-1	-8	0	-	-	6	-	1	2	9	2
République tchèque	-2	-2	-3	-3	-2	1	3	0	1	-1	8	5
Roumanie	-	-	..	-	..	-	-	-	2	-	6	2
Royaume-Uni	-6	4	-6	-	-7	3	0	-10	-7	5	-4	-4
Slovénie	-	-	..	..	..	..	-	-	-	-	-	-
Suède	-	-	-3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suisse	3	-	2	-	5	-	4	10	2	-	4	7
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**0**	**-1**	**-1**	**0**	**-1**	**1**	**7**	**2**	**1**	**0**	**7**	**5**
Total UE	**-1**	**-2**	**1**	**-1**	**1**	**0**	**7**	**6**	**2**	**-2**	**9**	**7**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité/ seuil du taux de réponse.
Source : Bonne santé: Indicateur 4.9 ; Besoins médicaux: Indicateur 4.11 ; Personnes âgées déclarant être en bonne santé: Indicateur 6.4.

StatLink https://stat.link/k8bj6t

Annexe D. Engagement civique et intégration sociale

Accès aux données des tableaux de l'Annexe D:

StatLink https://stat.link/xgn624

Tableau A D.1 Acquisition de la nationalité, 2010 et 2020

Pourcentage qui détient la nationalité du pays d'accueil parmi les immigrés installés depuis plus de 10 ans et âgés de 15 ans ou plus

	2020						2010					
	Total (milliers)	Total	Hommes	Femmes	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Total (milliers)	Total	Hommes	Femmes	Nés dans l'UE	Nés hors UE
Allemagne	8570	55	53	56	54	56	8759	65	63	66	..	..
Australie	3713	81	..	..	..	..	2291	83	..	..	..	..
Autriche	2053	46	45	46	43	48	1601	59	55	62	64	55
Belgique	1206	63	61	65	41	79	797	62	58	65	42	84
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Canada	5421	90	..	..	..	..	4592	92	..	..	..	..
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	95	38	32	42	24	47	44	55	48	61	58	52
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	363	99	99	99	95	99	378	99	99	98	99	99
Danemark	246	48	46	49	37	51	161	57	57	56	30	64
Espagne	4768	37	35	39	18	45	1905	40	37	44	37	42
Estonie	152	37	29	43	49	37	174	36	29	41	41	36
États-Unis	35854	66	64	69	..	..	29641	60	57	63	..	..
Finlande	162	63	57	68	62	63	79	71	70	72	76	67
France	5775	62	61	64	48	67	4947	63	61	66	51	69
Grèce	480	41	40	41	43	40	476	32	28	35	43	29
Hongrie	152	86	82	89	88	82	111	84	84	85	88	73
Irlande	560	47	45	48	17	64	198	62	62	62	62	65
Islande	17	74	..	..	64	88	18	55	..	..	..	..
Israël	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Italie	4439	33	31	36	31	34	2186	47	40	53	61	40
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	169	35	..	..	47	34	264	26	..	..	47	24

	2020						2010					
	Total (milliers)	Total	Hommes	Femmes	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Total (milliers)	Total	Hommes	Femmes	Nés dans l'UE	Nés hors UE
Lituanie	129	91	89	92	88	91	116	92	90	93	92	92
Luxembourg	148	24	23	26	20	44	109	19	17	21	17	37
Malte	17	56	..	..	..	..	10	62	..	..	39	..
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	515	61	58	64	29	80	194	71	72	71	50	85
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	1406	75	75	75	45	84	1248	77	77	78	56	83
Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Portugal	552	87	87	87	84	88	394	78	77	78	82	76
République slovaque	39	89	88	90	86	95	27	86	84	88	88	75
République tchèque	253	53	49	56	65	33	194	81	79	83	89	56
Roumanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	5468	59	60	58	27	74	3542	69	70	68	44	79
Slovénie	138	76	70	84	90	70	147	91	88	94	95	89
Suède	926	87	86	88	75	92	790	84	84	85	72	92
Suisse	1447	45	39	51	43	49	1256	45	36	52	42	48
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**84757**	**62**	**58**	**68**	**..**	**..**	**66217**	**64**	**58**	**63**	**..**	**..**
Total UE	**32816**	**53**	**51**	**54**	**44**	**57**	**25141**	**62**	**59**	**64**	**55**	**62**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source: Indicateur 5.1; Ventilation par origine UE: Indicateur 8.14.

StatLink https://stat.link/xgn624

Tableau A D.2. Taux de participation aux élections, 2012-20

Pourcentages de la population âgée de 18 ans et plus qui détient la nationalité du pays de résidence

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays					18-34 ans nés dans le pays	
	Total	Hommes	Femmes	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Récents (<10 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Parents nés dans le pays	Parents nés à l'étranger
Allemagne	75	74	75	83	68	67	84	-	75	87	88	86	68	96	81	64
Australie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Autriche	72	68	74	73	70	67	-	-	71	85	87	84	77	95	74	57
Belgique	88	89	87	80	92	90	90	-	90	94	93	94	89	97	93	90
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75	76	75	71	82	61	..
Canada	85	86	85	..	..	..	..	81	86	87	87	87	..	..	81	76
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	-	-	-	-	-	..	-	-	-	81	83	80	85	80	70	-
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	72	76	70	-	73	58	-	-	74	71	75	69	69	82	54	-
Danemark	94	93	94	96	92	-	98	-	95	95	94	95	91	98	89	50
Espagne	73	75	72	76	73	70	82	55	78	82	83	82	79	89	75	-
Estonie	76	72	78	-	75	60	87	-	76	74	70	77	54	88	63	61
États-Unis	73	74	72	..	..	56	83	61	74	80	82	78	42	91	70	66
Finlande	73	75	71	80	67	-	82	-	77	85	84	87	80	93	75	-
France	69	71	67	72	68	65	82	-	69	71	72	69	71	80	48	34
Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Hongrie	77	-	79	75	-	-	-	-	76	74	76	74	63	86	61	-
Irlande	61	54	68	27	67	58	71	30	66	81	81	81	82	87	59	-
Islande	78	-	78	89	64	-	-	-	80	93	92	94	89	97	86	-
Israël	86	87	85	89	85	86	88	63	87	83	82	85	78	92	71	75
Italie	64	66	62	68	61	53	-	-	68	81	84	79	75	92	80	-
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	..	-	74	71	76	62	84	64	-

	Nés à l'étranger									Nés dans le pays					18-34 ans nés dans le pays	
	Total	Hommes	Femmes	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Récents (<10 ans)	Installés (>=10 ans)	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Parents nés dans le pays	Parents nés à l'étranger
Lituanie	60	55	64	-	61	-	69	-	60	62	62	62	56	71	42	-
Luxembourg	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Malte	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	80	79	81	85	80	-	86	70	84	91	91	92	86	96	83	-
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	70	67	72	85	68	56	79	-	70	84	85	83	76	94	78	63
Pologne	78	-	-	-	-	-	-	-	83	71	71	70	63	83	63	-
Portugal	64	66	63	77	60	57	81	-	68	74	75	73	71	85	65	-
République slovaque	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75	76	74	68	82	..	-
République tchèque	52	55	51	56	-	-	-	-	54	63	65	61	45	79	47	-
Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Royaume-Uni	71	69	73	60	75	72	80	49	76	77	78	76	71	89	55	63
Slovénie	70	74	66	80	64	58	83	-	70	72	71	73	63	82	62	37
Suède	85	84	86	88	84	76	90	59	87	95	95	95	93	99	92	72
Suisse	60	59	60	68	50	54	73	-	60	72	75	69	63	86	60	32
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Moyenne OCDE	**73**	**72**	**73**	**75**	**71**	**66**	**82**	**57**	**75**	**80**	**81**	**80**	**73**	**89**	**70**	**58**
Total UE	**73**	**73**	**72**	**78**	**70**	**66**	**83**	**52**	**74**	**79**	**80**	**78**	**73**	**89**	**66**	**58**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 5.2, Nés dans le pays selon le pays de naissance des parents: Indicateur 7.20.

StatLink https://stat.link/xgn624

Tableau A D.3. Discrimination perçue sur la base de l'origine ethnique, de la nationalité ou de la « race », 2012-20

Pourcentages, population âgée de 15 à 64 ans

	2012-20									Évolution entre 2002-10 et 2012-20		
	Total	Hommes	Femmes	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Étranger	National	Récents (<10 ans)	Installés (>=10 ans)	Nés à l'étranger, total	Hommes	Femmes
Allemagne	10	13	7	3	13	11	9	13	9	-5	-2	-7
Australie	14	12	12	..	..	15	12	..	..	-3	-5	-4
Autriche	16	19	14	8	23	14	19	14	17	-6	-12	-1
Belgique	18	20	15	9	25	20	15	19	17	9	10	8
Bulgarie	-	-	-	-	.	-	-	-	-	-	-	-
Canada	19	17	20	..	..	19	19	..	..	3	1	5
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	10	12	9	8	13	13	-	15	6	-2	2	-5
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	3	2	4	-	4	-	3	-	3	0	-1	2
Danemark	12	13	10	4	16	9	14	12	12	-3	-3	-2
Espagne	13	13	13	10	14	15	9	17	10	-5	-6	-3
Estonie	14	17	12	10	15	16	11	10	15	-2	1	-4
États-Unis	11	14	7	..	..	15	7	..	..	-1	0	-2
Finlande	10	9	11	2	15	11	9	12	8	-1	-3	0
France	20	23	18	7	24	23	18	23	20	3	5	1
Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Hongrie	9	-	8	7	-	20	8	-	9	3	-	-
Irlande	6	6	6	8	5	8	3	8	4	-7	-9	-5
Islande	9	9	9	8	9	-	4	-	4	-	-	-
Israël	8	9	7	..	..	-	7	15	7	2	2	2
Italie	21	24	17	17	23	26	10	24	19	-	-	-
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	2012-20									Évolution entre 2002-10 et 2012-20		
	Total	Hommes	Femmes	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Étranger	National	Récents (<10 ans)	Installés (>=10 ans)	Nés à l'étranger, total	Hommes	Femmes
Lituanie	11	6	13	-	9	-	11	-	11	7	-	-
Luxembourg	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Malte	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	9	9	10	5	12	7	12	8	12	1	0	2
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	19	19	18	6	22	14	20	18	19	-1	1	-2
Pologne	-	-	-	-	-	..	-	-	-	-	-	-
Portugal	12	11	12	5	13	21	6	18	9	-6	-6	-5
République slovaque	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-2	-	-
République tchèque	12	11	12	11	14	12	12	9	13	1	5	-3
Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Royaume-Uni	15	15	15	12	16	13	16	12	16	1	-2	4
Slovénie	3	3	3	3	3	3	3	3	3	-1	-1	-1
Suède	12	11	13	7	14	6	14	10	12	0	-2	3
Suisse	9	8	9	7	11	10	7	10	8	1	-1	2
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total UE	**15**	**16**	**13**	**8**	**18**	**17**	**12**	**18**	**13**	**-1**	**1**	**-2**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité. Évolution entre 2012-2013 et 2020 pour l'Australie, entre 2009 et 2020 pour le Canada, entre 2010 et 2020 pour la Nouvelle-Zélande, et entre 2006-2010 et 2018 pour les États-Unis.
Source : Indicateur 5.6.

StatLink https://stat.link/xgn624

Annexe E. Jeunes de parents nés à l'étranger

Accès aux données des tableaux de l'Annexe E:

StatLink https://stat.link/eyaulg

Tableau A E.1. Composition de la population jeune de parents nés à l'étranger, 2021

Pourcentages, population de 15 à 34 ans

	2021 (%)				Évolution depuis 2011 (points de %)				Régions de naissance du père des descendants d'immigrés (Total =100)				
	Descendants d'immigrés	Nés dans le pays d'un parent immigré et d'un né dans le pays	Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans	Nés à l'étranger arrivés après l'âge de 15 ans	Descendants d'immigrés	Nés dans le pays d'un parent immigré et d'un né dans le pays	Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans	Nés à l'étranger arrivés après l'âge de 15 ans	Europe	Afrique	Asie	Amérique latine	Amérique du Nord et Océanie
Allemagne	8	5	6	14	0	3	-1	6	..	..	..	..	..
Australie	10	13	10	20	0	-1	1	4	38	5	45	3	10
Autriche	10	7	8	13	4	2	1	1	87	4	8	0	0
Belgique	7	10	6	11	0	1	1	1	41	52	5	1	1
Bulgarie	0	0	0	0	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Canada	11	9	9	10	1	0	1	1	23	8	47	20	2
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	2	8	0	30	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	5	14	0	4	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Danemark	6	7	3	11	2	1	0	1	41	13	45	1	0
Espagne	3	4	0	20	0	0	0	0	..	..	..	..	..
Estonie	4	10	0	5	..	..	..	..	..	..	..	..	..
États-Unis	11	5	6	7	2	1	-1	0	4	4	24	67	1
Finlande	1	6	3	7	1	3	0	2	46	25	28	1	0
France	7	10	4	7	-1	0	0	1	21	65	10	3	0
Grèce	4	3	0	5	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Hongrie	1	1	0	3	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Irlande	5	7	0	24	5	3	-5	7	..	..	..	..	..
Islande	1	7	0	20	..	..	..	..	..	..	..	..	..

	2021 (%)				Évolution depuis 2011 (points de %)				Régions de naissance du père des descendants d'immigrés (Total =100)				
	Descendants d'immigrés	Nés dans le pays d'un parent immigré et d'un né dans le pays	Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans	Nés à l'étranger arrivés après l'âge de 15 ans	Descendants d'immigrés	Nés dans le pays d'un parent immigré et d'un né dans le pays	Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans	Nés à l'étranger arrivés après l'âge de 15 ans	Europe	Afrique	Asie	Amérique latine	Amérique du Nord et Océanie
Israël	10	12	7	4	-4	-3	-2	-1	..	..	..	..	..
Italie	2	5	0	13	2	3	-4	3	..	..	..	..	..
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	4	14	0	4	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lituanie	1	3	0	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Luxembourg	18	9	0	49	5	1	-13	28	96	3	1	1	0
Malte	0	7	0	24	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	4	6	5	14	1	1	0	-1	..	..	..	..	..
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	8	9	4	6	1	1	-1	1	34	31	14	20	0
Pologne	0	0	0	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Portugal	3	7	3	5	2	5	-1	0	..	..	..	..	..
République slovaque	0	1	0	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..
République tchèque	1	3	0	5	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Roumanie	0	0	0	0	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Royaume-Uni	8	2	5	10	0	0	0	0	..	..	..	..	..
Slovénie	3	7	0	8	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Suède	7	8	8	15	1	0	1	3	41	13	39	6	0
Suisse	13	13	9	18	1	1	0	-1	..	..	..	..	..
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**8**	**6**	**5**	**9**	**1**	**1**	**-1**	**1**	**22**	**11**	**24**	**42**	**1**
Total UE	**5**	**6**	**3**	**10**	**1**	**2**	**-1**	**4**	**51**	**26**	**18**	**5**	**0**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 7.1; Région d'origine: Indicateur 7.3.

StatLink https://stat.link/eyaulg

Tableau A E.2. Compétences en lecture, 2018

Points de score PISA, 40 points équivalent à environ une année d'étude, élèves âgés de 15 ans

	Descendants d'immigrés							Nés à l'étranger			Descendants de parents nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	SESC le plus faible	SESC le plus élevé	Langue du pays d'accueil parlée à la maison	Langue étrangère parlée à la maison	Total	SESC le plus faible	SESC le plus élevé	Total	Hommes	Femmes	SESC le plus faible	SESC le plus élevé
Allemagne	477	468	488	450	560	504	453	424	398	510	523	509	539	467	569
Australie	523	511	534	483	563	530	508	503	445	547	502	486	519	463	549
Autriche	446	435	457	430	514	471	436	428	406	476	501	486	517	459	540
Belgique	459	450	467	438	518	476	445	438	413	502	511	501	521	455	557
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	413	-	451	426	407	445	371	480
Canada	535	523	548	507	570	540	527	510	464	539	522	507	536	485	554
Chili	447	427	466	-	513	458	-	445	418	494	456	447	465	418	504
Chypre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Colombie	-	-	-	-	-	-	-	417	-	492	415	409	420	375	461
Corée	-	-	-	-	..	-	..	536	-	-	515	504	527	479	552
Costa Rica	408	399	418	388	462	406	429	414	373	475	430	423	438	396	476
Croatie	473	458	487	460	510	473	464	478	454	511	481	466	497	455	522
Danemark	447	435	459	435	498	459	432	470	425	516	511	497	524	474	544
Espagne	464	456	472	450	514	468	461	447	428	482	483	470	496	448	520
Estonie	492	481	506	475	501	495	471	492	-	515	532	517	546	503	570
États-Unis	512	502	522	477	585	522	504	486	443	551	509	499	519	458	556
Finlande	456	441	470	444	-	478	443	451	402	513	529	503	556	493	567
France	461	452	472	448	514	470	446	442	425	496	504	490	517	446	556
Grèce	420	394	445	416	442	433	394	408	394	423	465	445	484	421	507
Hongrie	510	520	502	-	-	513	-	475	-	517	476	461	490	420	534
Irlande	509	492	523	475	537	514	494	518	479	552	518	505	532	483	558
Islande	412	396	425	393	-	-	404	463	413	509	480	460	500	445	507
Israël	493	464	518	451	548	493	492	425	374	497	476	455	494	406	529
Italie	445	431	459	441	465	471	424	440	425	461	483	470	496	438	515

	Descendants d'immigrés							Nés à l'étranger			Descendants de parents nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	SESC le plus faible	SESC le plus élevé	Langue du pays d'accueil parlée à la maison	Langue étrangère parlée à la maison	Total	SESC le plus faible	SESC le plus élevé	Total	Hommes	Femmes	SESC le plus faible	SESC le plus élevé
Japon	-	-	-	-	-	-	-	460	-	-	505	494	515	466	538
Lettonie	467	459	476	442	495	483	411	486	-	540	481	464	497	449	514
Lituanie	454	450	458	-	484	470	-	474	-	529	478	459	497	434	524
Luxembourg	450	433	467	419	541	513	432	462	401	550	498	481	514	447	533
Malte	433	399	461	-	-	501	381	455	398	496	450	426	475	409	495
Mexique	332	-	322	-	-	330	-	393	-	438	425	418	431	385	467
Norvège	463	447	476	445	497	461	465	465	429	515	509	487	530	469	536
Nouvelle-Zélande	518	512	525	477	571	522	512	509	456	564	505	490	520	461	558
Pays-Bas	433	421	444	426	454	446	420	438	390	493	501	487	514	467	543
Pologne	-	-	-	-	-	-	-	491	-	515	514	498	529	471	562
Portugal	483	471	495	450	543	485	476	446	395	496	492	481	504	451	543
République slovaque	424	-	-	-	-	-	-	416	362	478	461	444	478	408	512
République tchèque	459	437	480	430	-	453	463	428	401	475	495	479	512	444	548
Roumanie	-	-	-	-	-	-	-	444	-	482	430	414	447	374	489
Royaume-Uni	493	475	507	478	530	496	486	496	446	569	509	500	518	476	549
Slovénie	464	437	497	458	-	473	457	431	423	482	504	484	525	471	544
Suède	471	460	482	459	506	487	460	438	386	512	526	509	542	489	558
Suisse	453	437	472	433	527	479	436	452	414	521	506	492	521	456	546
Türkiye	474	-	-	-	-	481	-	471	-	501	466	454	478	438	513
Total OCDE	**495**	**485**	**505**	**465**	**563**	**503**	**486**	**469**	**429**	**528**	**487**	**476**	**497**	**443**	**531**
Total UE	**463**	**452**	**474**	**444**	**519**	**479**	**445**	**442**	**415**	**497**	**496**	**482**	**511**	**448**	**542**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 7.6.

StatLink https://stat.link/eyaulg

Tableau A E.3. Compétences en lecture, évolution entre 2009 et 2018

Évolution en points de score PISA, 40 points équivalent à environ une année d'étude, élèves âgés de 15 ans

	Descendants d'immigrés							Nés à l'étranger			Descendants de parents nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	SESC le plus faible	SESC le plus élevé	Langue du pays d'accueil parlée à la maison	Langue étrangère parlée à la maison	Total	SESC le plus faible	SESC le plus élevé	Total	Hommes	Femmes	SESC le plus faible	SESC le plus élevé
Allemagne	20	34	8	14	35	21	6	-31	-33	-14	11	17	6	13	15
Australie	-8	-5	-10	-15	-6	-4	-19	-16	-8	-15	-9	-6	-11	-4	-9
Autriche	19	27	12	18	41	31	8	27	47	-29	19	26	13	23	11
Belgique	4	11	-3	10	0	-3	3	-19	-4	-47	-12	-10	-14	-17	-15
Bulgarie	-	-	-	-	-	..	-	31	-	-	-9	1	-18	2	-22
Canada	13	20	6	3	7	10	10	-5	-7	-17	-5	-4	-6	-11	-8
Chili	-	-	-	-	-	..	-	-9	-	-	4	6	3	7	2
Chypre	..	..	..	..	..	..	-	..	..	..	..	..	..	..	..
Colombie	-	-	-	-	-	..	..	17	-	-	-1	-1	0	1	-2
Corée	-	..	-	..	-	..	..	-	-	-	-25	-19	-32	-26	-21
Costa Rica	-11	-12	-11	-2	-	-6	-	-18	-18	-21	-16	-16	-15	-22	-16
Croatie	8	21	-13	21	1	7	-	17	19	7	2	12	-10	14	7
Danemark	1	5	-1	7	-18	-5	-8	16	7	-5	9	11	8	12	7
Espagne	3	4	2	1	25	2	3	17	23	-4	-5	-4	-6	-1	-7
Estonie	22	26	22	12	9	22	18	9	-	-9	24	31	16	23	29
États-Unis	28	33	25	20	20	25	31	-3	-5	-9	3	5	1	8	-2
Finlande	-37	-39	-	-	-	..	-33	-35	-36	-15	-10	-7	-12	-16	0
France	12	37	-11	17	-9	0	13	-10	9	-34	-3	5	-9	-5	-1
Grèce	-36	-35	-43	-23	-	-23	-	-34	-28	-107	-24	-19	-28	-20	-20
Hongrie	-17	-	-	-	-	-14	-	-33	-	-	-18	-14	-23	-15	-18
Irlande	1	-	-	-	-	3	-	29	45	16	19	24	15	24	18
Islande	-	-	-	-	-	..	-	-24	-8	-32	-24	-22	-24	-32	-20
Israël	6	-1	11	2	21	8	-31	-47	-62	-31	3	1	2	-10	6
Italie	-1	3	-12	19	-49	1	-19	14	28	-30	-9	1	-18	-9	-12

	Descendants d'immigrés							Nés à l'étranger			Descendants de parents nés dans le pays				
	Total	Hommes	Femmes	SESC le plus faible	SESC le plus élevé	Langue du pays d'accueil parlée à la maison	Langue étrangère parlée à la maison	Total	SESC le plus faible	SESC le plus élevé	Total	Hommes	Femmes	SESC le plus faible	SESC le plus élevé
Japon	-	-	-	-	-	..	-	-	-	-	-16	-8	-26	-19	-19
Lettonie	-6	-3	-6	19	-24	-1	-	-8	-	-	-4	3	-11	-9	-6
Lituanie	6	26	-13	-	-	35	-	26	-	-	6	17	-5	1	6
Luxembourg	11	16	8	4	26	12	-8	8	11	6	-3	-4	-2	12	9
Malte	..	-	-	-	-	..	-	25	-	8	3	16	-6	7	-9
Mexique	-9	-	-15	-	-	-17	-	23	-	-4	-6	0	-12	-6	-4
Norvège	0	1	-5	16	-	-23	11	-1	-3	4	0	1	-2	-8	-2
Nouvelle-Zélande	20	35	4	23	-3	6	42	-15	-6	-15	-17	-10	-26	-19	-19
Pays-Bas	-37	-39	-33	-33	-71	-31	-43	-41	-59	-62	-15	-16	-14	-15	-11
Pologne	..	..	..	..	..	..	..	-	-	-	12	20	3	7	10
Portugal	7	18	6	25	17	-1	-	-25	-47	-14	2	9	-4	-2	2
République slovaque	-	-	-	-	-	..	-	-58	-	-	-18	-9	-27	-29	-10
République tchèque	12	21	-3	-	-	-7	-	-45	-	-21	15	22	6	5	25
Roumanie	..	-	-	-	-	..	..	-	-	-	5	10	1	-9	21
Royaume-Uni	1	7	-11	18	2	-8	16	20	14	35	12	13	10	24	3
Slovénie	17	18	22	13	-	7	18	2	17	-	15	21	8	23	10
Suède	18	25	11	37	7	14	14	-6	-13	-25	18	24	12	22	12
Suisse	-17	-16	-17	-21	0	-19	-29	-10	-6	-23	-6	-1	-12	-15	-6
Türkiye	-	-	-	..	-	..	-	4	-	-	1	9	-9	14	-1
Total OCDE	**17**	**24**	**11**	**13**	**17**	**12**	**17**	**-3**	**-2**	**-12**	**-4**	**0**	**-10**	**-4**	**-6**
Total UE	**8**	**22**	**-5**	**11**	**1**	**4**	**1**	**-7**	**-1**	**-22**	**0**	**7**	**-6**	**-1**	**1**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 7.6.

StatLink https://stat.link/eyaulg

Tableau A E.4. Jeunes adultes par niveaux d'éducation, 2020

Pourcentages, 25-34 ans non scolarisés

	Descendants d'immigrés		Descendants d'immigrés, parents originaire de l'UE		Descendants d'immigrés, parents originaires de pays tiers		Nés dans le pays d'un parent immigré et d'un parent né dans le pays		Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans		Descendants de parents nés dans le pays	
	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)
Allemagne	28	18	18	25	32	15	19	26	24	21	11	31
Australie	2	51	..	..	..	..	2	44	1	57	3	38
Autriche	20	22	15	42	21	18	15	36	23	23	7	40
Belgique	-	-	18	43	23	35	-	-	-	-	10	55
Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Canada	6	67	..	..	..	..	7	61	7	67	11	50
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	-	-	..	..	..	..	-	-	-	-	5	33
Danemark	-	-	17	55	27	45	-	-	-	-	-	55
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30	49
Estonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	43
États-Unis	6	51	..	..	..	..	5	56	11	47	4	51
Finlande	24	23	..	..	..	..	18	29	23	21	10	38
France	14	47	9	52	15	45	9	54	17	47	10	49
Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Hongrie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Irlande	-	-	..	..	..	..	-	-	-	-	..	..
Islande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Israël	4	55	..	..	..	..	5	58	5	53	10	48
Italie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0	..
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

	Descendants d'immigrés		Descendants d'immigrés, parents originaire de l'UE		Descendants d'immigrés, parents originaires de pays tiers		Nés dans le pays d'un parent immigré et d'un parent né dans le pays		Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans		Descendants de parents nés dans le pays	
	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)
Lettonie	-	-	..	..	..	..	-	-	-	-	10	45
Lituanie	-	-	..	..	..	..	-	-	-	-	10	54
Luxembourg	-	38	-	37	-	-	-	-	-	-	-	41
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35	37
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	27	51	19	58	27	50	22	53	37	35	19	49
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	19	40	20	40	19	40	12	56	17	40	9	53
Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Portugal	-	-	..	..	..	..	-	-	-	-	33	33
République slovaque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
République tchèque	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	32
Roumanie	-	-	..	..	..	..	-	-	-	-	20	28
Royaume-Uni	4	70	..	..	..	..	7	58	7	62	8	49
Slovénie	-	-	..	..	..	..	-	-	-	-	5	43
Suède	5	52	7	49	5	53	11	41	9	45	4	49
Suisse	6	40	-	-	-	-	3	53	7	32	2	54
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**9**	**48**	**17**	**35**	**22**	**33**	**8**	**51**	**14**	**44**	**9**	**47**
Total UE	**21**	**32**	**18**	**34**	**22**	**32**	**12**	**45**	**23**	**29**	**14**	**40**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 7.10.

StatLink https://stat.link/eyaulg

Tableau A E.5. Jeunes adultes par niveaux d'éducation et sexe, 2020

Pourcentages, 25-34 ans non scolarisés

	Hommes						Femmes					
	Descendants d'immigrés		Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans		Descendants de parents nés dans le pays		Descendants d'immigrés		Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans		Descendants de parents nés dans le pays	
	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)
Allemagne	32	15	27	21	12	29	22	21	21	22	10	32
Australie	2	43	2	50	4	28	1	61	1	65	2	48
Autriche	23	17	21	20	7	35	17	27	25	27	7	45
Belgique	-	-	-	-	14	44	-	-	-	-	-	66
Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Canada	7	59	9	60	14	39	4	77	5	75	9	62
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	-	-	-	-	-	25	-	-	-	-	-	41
Danemark	-	-	-	-	-	46	-	-	-	-	-	65
Espagne	-	-	-	-	35	41	-	-	-	-	24	58
Estonie	-	-	-	-	21	31	-	-	-	-	9	57
États-Unis	7	46	12	44	5	45	5	56	10	50	4	57
Finlande	30	17	28	16	12	29	17	30	18	27	7	47
France	20	43	19	46	12	45	9	50	16	47	9	53
Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Hongrie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Irlande	-	-	-	-	..	..	-	-	-	-	..	..
Islande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Israël	6	43	6	43	13	38	3	65	3	62	7	57
Italie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

	Hommes						Femmes					
	Descendants d'immigrés		Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans		Descendants de parents nés dans le pays		Descendants d'immigrés		Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans		Descendants de parents nés dans le pays	
	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)	Faible (CITE 0-2)	Élevé (CITE 5+)
Lettonie	-	-	-	-	14	30	-	-	-	-	-	61
Lituanie	-	-	-	-	-	48	-	-	-	-	-	61
Luxembourg	-	-	-	-	-	37	-	-	-	-	-	46
Malte	-	-	-	-	38	33	-	-	-	-	31	42
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	33	43	44	27	22	40	20	59	29	44	16	60
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	26	29	20	35	10	49	11	52	10	48	7	58
Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Portugal	-	-	-	-	42	23	-	-	-	-	25	43
République slovaque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
République tchèque	-	-	-	-	-	23	-	-	-	-	-	40
Roumanie	-	-	-	-	17	24	-	-	-	-	24	32
Royaume-Uni	6	71	8	61	10	45	3	69	7	62	6	54
Slovénie	-	-	-	-	7	30	-	-	-	-	3	61
Suède	7	43	11	37	5	38	4	61	7	55	3	61
Suisse	6	37	5	26	2	51	6	44	10	41	2	56
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**12**	**43**	**15**	**40**	**10**	**41**	**7**	**54**	**12**	**48**	**7**	**53**
Total UE	**26**	**27**	**25**	**26**	**16**	**35**	**15**	**38**	**21**	**33**	**12**	**46**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 7.10.

StatLink https://stat.link/eyaulg

Tableau A E.6. Décrochage scolaire, 2020

Pourcentages des 15-24 ans

	Descendants d'immigrés			Nés dans le pays d'un parent immigré et d'un parent né dans le pays	Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans			Descendants de parents nés dans le pays
	Total	Parents originaires de l'UE	Parents originaires de pays tiers	Total	Total	Parents originaires de l'UE	Parents originaires de pays tiers	Total
Allemagne	11	9	12	8	15	14	15	7
Australie	1	..	..	1	1	..	..	2
Autriche	10	7	10	8	18	14	20	4
Belgique	8	6	8	7	8	6	9	6
Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..
Canada	4	..	..	6	4	..	..	9
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	5	-	-	3	15	-	-	4
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	4	..	..	4	-	..	..	2
Danemark	14	10	14	11	14	14	15	10
Espagne	6	-	8	11	25	-	24	12
Estonie	9	..	..	9	-	..	..	8
États-Unis	7	..	..	7	9	..	..	7
Finlande	14	13	14	11	22	21	22	6
France	10	5	10	9	14	12	15	8
Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..
Hongrie	-	..	..	-	-	..	..	11
Irlande	-	-	-	3	1	1	-	5
Islande	..	..	..	..	..	..	..	..
Israël	3	..	..	3	4	..	..	5
Italie	28	-	29	15	29	-	27	18
Japon	8	..	..	..	..	..	..	2

	Descendants d'immigrés			Nés dans le pays d'un parent immigré et d'un parent né dans le pays	Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans			Descendants de parents nés dans le pays
	Total	Parents originaires de l'UE	Parents originaires de pays tiers	Total	Total	Parents originaires de l'UE	Parents originaires de pays tiers	Total
Lettonie	-	..	..	-	-	..	..	6
Lituanie	-	..	..	-	-	..	..	3
Luxembourg	8	8	10	3	5	5	-	9
Malte	-	..		11	-	..	..	19
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	11	7	11	10	16	13	17	9
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	7	8	7	7	10	11	9	5
Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..
Portugal	15	-	14	4	9	-	-	8
République slovaque	..	..	..	..	..	..	..	..
République tchèque	-	..	..	-	-	..	..	4
Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..
Royaume-Uni	5	..	..	6	5	..	..	6
Slovénie	2	..	..	..	-	..	..	2
Suède	9	12	12	9	12	12	12	9
Suisse	22	..	..	18	19	17	21	17
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**8**	**9**	**12**	**7**	**11**	**15**	**17**	**8**
Total UE	**11**	**9**	**12**	**8**	**17**	**15**	**17**	**8**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité. Les données japonaises ne comprennent que la population âgée de 15 à 18 ans.
Source : Indicateur 7.11.

StatLink https://stat.link/eyaulg

Tableau A E.7. Personnes ni en emploi, ni scolarisées, ni en formation (NEET), 2020/21

Pourcentages, population de 15 à 34 ans

	Descendants d'immigrés								Descendants de parents nés dans le pays					
	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Parents originaires de l'UE	Parents originaires de pays tiers	15-24 ans	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	15-24 ans
Allemagne	10	10	10	-	-	..	11	8	8	6	9	51	8	6
Australie	11	10	12	11	8	..	..	8	14	12	16	19	7	11
Autriche	13	13	13	14	8	11	14	10	8	8	8	13	4	7
Belgique	26	25	27	30	15	20	27	23	15	15	15	26	8	19
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	..	18	15	22	29	9	..
Canada	9	10	9	11	8	..	..	..	13	12	13	20	7	..
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	7	11	3	2	-	-	-	-	14	13	15	9	12	30
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	19	14	23	16	18	-	16	21	16	13	18	11	14	23
Danemark	17	19	16	20	15	16	18	13	12	12	13	17	9	9
Espagne	19	22	16	20	32	-	-	-	18	19	18	26	16	38
Estonie	18	15	21	-	11	-	22	-	12	10	15	13	9	23
États-Unis	19	18	21	19	17	..	..	17	19	18	21	19	13	17
Finlande	18	20	15	15	9	19	18	16	15	17	13	16	7	13
France	24	21	26	20	20	15	25	17	16	15	17	18	11	14
Grèce	14	16	13	7	25	..	..	..	21	17	25	11	25	..
Hongrie	4	7	2	-	-	-	-	-	13	9	17	19	6	23
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-	18	19	18	68	11	21
Islande	8	13	-	-	-	..	..	..	8	8	9	13	6	..
Israël	12	13	12	9	7	..	..	13	20	17	23	14	14	18
Italie	20	19	21	15	24	-	-	-	24	21	27	26	16	43
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	21	16	28	-	17	-	19	-	14	12	16	11	8	23

	Descendants d'immigrés								Descendants de parents nés dans le pays					
	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	Parents originaires de l'UE	Parents originaires de pays tiers	15-24 ans	Total	Hommes	Femmes	Niv. d'éduc. faible	Niv. d'éduc. élevé	15-24 ans
Lituanie	18	-	-	-	-	-	-	-	13	13	14	14	8	29
Luxembourg	10	11	9	11	8	16	-	25	7	6	7	14	3	27
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-	9	7	12	21	4	15
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	14	15	12	48	14	13	14	10	11	11	10	44	7	8
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	12	11	13	11	7	14	11	8	6	5	7	8	4	4
Pologne	-	-	-	-	-	-	-	..	14	10	19	16	8	..
Portugal	17	-	-	-	-	-	18	-	17	16	19	28	11	24
République slovaque	-	-	-	-	-	-	-	..	15	12	19	21	11	..
République tchèque	17	10	-	19	-	-	-	0	14	5	24	12	17	..
Roumanie	-	-	-	-	-	-	-	..	22	14	30	38	9	..
Royaume-Uni	13	12	13	29	9	..	..	13	12	11	13	36	7	13
Slovénie	10	10	9	-	-	-	16	-	8	8	9	9	7	15
Suède	11	11	11	14	5	13	11	12	9	9	9	13	4	11
Suisse	10	10	9	10	4	..	..	9	6	6	6	5	4	6
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total OCDE	**17**	**16**	**18**	**18**	**15**	**18**	**18**	**15**	**16**	**14**	**18**	**20**	**11**	**14**
Total UE	**16**	**15**	**17**	**19**	**17**	**18**	**18**	**13**	**15**	**13**	**18**	**22**	**11**	**12**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 7.12.

StatLink https://stat.link/eyaulg

Tableau A E.8. Jeunes de parents nés à l'étranger qui déclarent avoir été victimes de discrimination sur la base de l'origine ethnique, de la nationalité ou de la «race», 2012-20

Pourcentages, population de 15 à 34 ans

	Descendants d'immigrés			Nés dans le pays d'un parent immigré et d'un parent né dans le pays			Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans			Nés à l'étranger, arrivés à l'âge adulte		
	Total	Parents originaires de l'UE	Parents originaires de pays tiers	Total	Parent originaire de l'UE	Parent originaire de pays tiers	Total	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Total	Nés dans l'UE	Nés hors UE
Australie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Allemagne	14	12	15	11	0	21	8	-	10	13	3	18
Australie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Autriche	13	-	16	8	-	-	16	-	19	13	6	-
Belgique	20	-	27	4	0	11	19	-	28	24	12	32
Bulgarie	..	..	..	-	-	-	-	-	-	-	..	-
Canada	24	..	..	..	..	..	21	..	..	..	..	..
Chili	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Chypre	-	..	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Croatie	-	-	-	..	-	2	-	-	-	-	-	-
Danemark	-	-	-	6	-	-	-	-	-	10	-	-
Espagne	-	-	-	3	-	4	14	-	14	16	-	16
Estonie	16	-	17	10	-	11	-	-	-	-	-	-
États-Unis	8	..	..	2	..	..	10	..	..	12	..	..
Finlande	-	-	-	13	-	-	16	-	-	14	-	17
France	30	-	31	13	3	18	24	-	27	27	-	29
Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Hongrie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	8	-	-	1	-	0	5	-	5	7	9	6
Islande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Israël	11	..	..	2	..	..	14	..	..	7	..	..
Italie	-	-	-	6	-	-	26	-	-	27	-	-

	Descendants d'immigrés			Nés dans le pays d'un parent immigré et d'un parent né dans le pays			Nés à l'étranger, arrivés avant l'âge de 15 ans			Nés à l'étranger, arrivés à l'âge adulte		
	Total	Parents originaires de l'UE	Parents originaires de pays tiers	Total	Parent originaire de l'UE	Parent originaire de pays tiers	Total	Nés dans l'UE	Nés hors UE	Total	Nés dans l'UE	Nés hors UE
Malte	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	..	-	-	..	-
Lituanie	-	-	-	3	-	0	-	..	-	-	-	-
Luxembourg	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Malte	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Norvège	-	-	-	5	-	-	19	-	22	10	-	12
Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	36	-	36	15	-	18	33	-	36	24	-	-
Pologne	-	-	..	-	-	-	-	-	-	-	-	..
Portugal	-	-	-	2	-	1	-	-	-	27	-	29
République slovaque	-	-	-	-	-	-	-	-	..	-	-	-
République tchèque	-	-	..	4	3	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Royaume-Uni	20	-	22	10	-	11	17	-	22	14	13	14
Slovénie	5	-	6	1	1	1	-	-	-	4	-	-
Suède	23	-	30	3	..	..	16	-	18	12	-	12
Suisse	11	1	20	2	0	6	8	2	12	12	13	9
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Total UE	**21**	**12**	**23**	**9**	**2**	**15**	**16**	**8**	**18**	**19**	**11**	**22**

Note: "..." signifie que la valeur est manquante, "-" signifie que la taille de l'échantillon est en dessous du seuil de significativité.
Source : Indicateur 7.2.

StatLink https://stat.link/eyaulg

Glossaire

Association européenne de libre-échange (AELE) : En 2023, les membres de l'AELE sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

Catégorie d'entrée/d'admission : Catégorie juridique assignée à un immigré permanent sur la base des circonstances et des raisons de son arrivée sur le territoire du pays d'accueil. La base de données de l'OCDE sur les migrations internationales distingue six catégories d'entrée : (i) travail, (ii) famille accompagnante, (iii) raisons familiales, (iv) raisons humanitaires, (v) autres motifs et (vi) libre circulation.

Citoyen mobile de l'UE : Dans le contexte de l'Union européenne, ressortissant d'un autre pays de l'UE (ne sont pas compris les ressortissants du pays d'accueil).

Classification internationale type de l'éducation (CITE) : Classification élaborée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) afin de faciliter les comparaisons entre pays des statistiques et des indicateurs de l'éducation sur la base de définitions harmonisées et internationalement approuvées. Voir http://uis.unesco.org/fr/topic/classification-internationale-type-de-leducation-cite.

Classification internationale type des professions (CITP) : Outil mis au point par l'Organisation internationale du Travail (OIT) afin de classer les métiers dans des catégories clairement définies, en fonction des tâches et des responsabilités liées à l'emploi. Elle a été établie à des fins statistiques et se prête à des comparaisons internationales. Voir http://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/isco/index.htm.

Durée du séjour : Temps écoulé depuis la première immigration dans le pays d'accueil (et la définition de la résidence habituelle). La présente publication distingue (i) les immigrés récents qui sont arrivés dans le pays d'accueil au cours des 5 dernières années (ou des 10 dernières années pour certains indicateurs pour lesquels la taille des échantillons est plus petite) et (ii) les immigrés installés qui sont arrivés il y a au moins 10 ans.

Emploi hautement qualifié : Conformément à la Classification internationale type des professions (CITP), les cadres supérieurs, professions intellectuelles et scientifiques et professions intermédiaires (niveaux 1-3 de la CITP).

Emploi peu qualifié : Conformément à la Classification internationale type des professions (CITP), professions élémentaires impliquant des tâches simples, routinières et, souvent, des efforts physiques (CITP-9).

Enfant d'ascendance mixte (ou enfant issu d'un couple mixte) : individu âgé de 0 à 14 ans dont l'un des parents est né à l'étranger et l'autre dans le pays.

Enfant de parents nés à l'étranger (ou enfant né dans le pays de parents immigrés, ou enfant d'immigrés, ou enfant d'origine immigrée) : individu âgé de 0 à 14 ans dont les deux parents sont nés à l'étranger (ou ayant un parent né à l'étranger et un autre dont le pays de naissance est indéterminé). Si cela est explicitement indiqué, un enfant d'origine immigrée peut lui-même être né à l'étranger.

Enfant de parents nés dans le pays (ou enfant né dans le pays de parents natifs) : individu âgé de 0 à 14 ans dont les deux parents sont nés dans le pays (ou ayant un parent né dans le pays et un autre dont le pays de naissance est indéterminé).

Europe : Dans le contexte de la présente publication, l'Europe comprend 54 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovénie, Suède, Islande, Liechtenstein, Norvège, Royaume-Uni, Suisse, Andorre, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bélarus, Fédération de Russie, Guernesey, Gibraltar, Île de Man, Îles Féroé, Jersey, Monaco, Monténégro, Macédoine du Nord, République de Moldova, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Türkiye, Ukraine, ex-Tchécoslovaquie, ex-Union soviétique et ex-Yougoslavie.

Famille accompagnante : Membres de la famille du demandeur principal autorisés à immigrer en même temps que lui. Ce motif d'admission ne s'applique qu'à quelques catégories de travailleurs immigrés (essentiellement les individus hautement qualifiés). Les autres membres de la famille qui rejoignent le demandeur principal ultérieurement, par le biais de la procédure de la réunification familiale, par exemple, relèvent de la catégorie de l'immigration familiale.

Femme : Personne qui se reconnaît comme étant de sexe féminin.

Homme : Personne qui se reconnaît comme étant de sexe masculin.

Immigré : Personne née à l'étranger.

Immigré arrivé à l'âge adulte : Personne qui immigre dans le pays d'accueil à l'âge de 15 ans ou plus.

Immigré arrivé enfant : Personne qui immigre dans le pays d'accueil avant l'âge de 15 ans.

Immigré de pays tiers (ou immigré extra-communautaire ou immigré non originaire de l'UE) : personne née en dehors de l'UE. Par souci de simplicité, personne née en dehors de la zone UE/AELE qui s'installe dans un pays de l'UE/AELE.

Immigré installé : Personne établie dans le pays d'accueil depuis au moins 10 ans.

Immigré permanent (ou flux permanent) : Les immigrés permanents sont des étrangers avec un permis de séjour leur accordant de résider de manière permanente dans le pays ou qui peut être renouvelé indéfiniment.

Immigré récent : Personne qui a immigré dans le pays d'accueil au cours des cinq ou dix dernières années. Dans les indicateurs de l'emploi et des compétences (y compris au chapitre 8), les immigrés récents sont ceux qui sont arrivés dans le pays d'accueil au cours des 5 dernières années, alors que dans tous les autres indicateurs, il s'agit des 10 dernières années, sauf mention contraire.

Indice de statut économique, social et culturel (SESC) : L'environnement social et économique d'un élève est un concept vague et difficile à mesurer. Le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) l'évalue à partir de son indice SESC. Les variables incluses dans cet indice sont le niveau d'études et la profession des parents, la richesse monétaire estimée de la famille, ainsi que le nombre et la nature des ressources culturelles disponibles au sein du ménage. Un élève est considéré comme socialement favorisé lorsqu'il figure parmi les 25 % ayant l'indice SESC le plus élevé, et comme socialement défavorisé lorsqu'il appartient aux 25 % ayant l'indice SESC le plus faible.

Jeune d'ascendance mixte (ou jeune issu d'un couple mixte) : individu âgé de 15 à 34 ans qui est né dans le pays d'un parent né à l'étranger et d'un parent né dans le pays.

Jeune de parents nés à l'étranger (ou jeune descendant d'immigrés, ou jeune d'origine immigrée) : individu âgé de 15 à 34 ans qui est né dans le pays de deux parents nés à l'étranger (ou ayant un parent né à l'étranger et un autre dont le pays de naissance est indéterminé).

Jeune de parents nés dans le pays (ou jeune de parents natifs, ou jeune descendant de parents nés dans le pays, ou jeunes descendants de parents natifs) : individu âgé de 15 à 34 ans qui est né dans le pays de deux parents nés dans le pays (ou ayant un parent né dans le pays et un autre dont le pays de naissance est indéterminé).

Jeune originaire de l'UE : Individu âgé de 15 à 34 ans qui est né dans le pays de deux parents nés à l'étranger, dont au moins un est né dans l'UE/AELE (ou ayant un parent né dans l'UE/AELE et un autre dont le pays de naissance est indéterminé).

Jeune originaire de pays tiers : Individu âgé de 15 à 34 ans qui est né dans le pays de deux parents nés en dehors de l'UE/AELE (ou ayant un parent né en dehors de l'UE/AELE et un autre dont le pays de naissance est indéterminé).

Langue du pays d'accueil : Langue officielle (ou faisant partie des langues officielles) du pays de résidence d'une personne immigrée.

Libre circulation : Mobilité des personnes qui bénéficient de la libre circulation au titre d'accords entre pays (notamment UE/AELE, Australie-Nouvelle-Zélande, Irlande-Royaume-Uni).

Ménage : Groupe de personnes qui partagent le même logement. La présente publication distingue quatre catégories de ménages : i) les ménages d'une seule personne (un adulte, pas d'enfant) ; ii) les ménages composés d'adultes sans enfant ; iii) les ménages monoparentaux avec au moins un enfant (familles monoparentales) ; et iv) les familles composées d'adultes avec au moins un enfant.

Ménage immigré (ou ménage de personnes nées à l'étranger) : groupe de personnes qui partagent le même logement et dont tous les responsables sont nés à l'étranger.

Ménage mixte : Groupe de personnes qui partagent le même logement et dont l'un des responsables est né à l'étranger et l'autre est né dans le pays.

Ménage natif (ou ménage de personnes nées dans le pays) : groupe de personnes qui partagent le même logement et dont tous les responsables sont nés dans le pays de résidence.

Migrant familial : Personne qui immigre dans le pays d'accueil pour rejoindre des membres de sa famille.

Migrant humanitaire : Personne qui quitte son pays d'origine, parfois sous la contrainte, et est admise dans le pays d'accueil pour des raisons humanitaires, et qui obtient à l'issue du processus le statut de protection internationale.

Moyenne OCDE : Quand il est impossible de calculer le total OCDE, on utilise la moyenne OCDE non pondérée. Dans ce cas, chaque pays de l'OCDE est considéré comme une entité unique de même poids. La « moyenne OCDE » est donc la moyenne arithmétique de tous les pays pour lesquels des données sont disponibles. Le nombre de pays pris en compte dans le calcul est indiqué entre parenthèses.

Moyenne UE : Quand il est impossible de calculer le total UE, on utilise la moyenne UE non pondérée. Dans ce cas, chaque pays de l'UE est considéré comme une entité unique de même poids. La « moyenne UE » est donc la moyenne arithmétique de tous les pays pour lesquels des données sont disponibles. Le nombre de pays pris en compte dans le calcul est indiqué entre parenthèses.

Nationaux : Individus qui possèdent la nationalité du pays de résidence.

Pays d'accueil : Pays dans lequel réside une personne immigrée.

Pays d'installation : Dans le contexte de la présente publication, ce groupe comprend l'Australie, le Canada, les États-Unis, Israël et la Nouvelle-Zélande. Voir le chapitre 1 groupe 1 pour plus de détails.

Pays européens d'immigration de longue date : Dans le contexte de la présente publication, ce groupe comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse. Voir le chapitre 1 groupe 2 pour plus de détails.

Pays germanophones : Dans le contexte de la présente publication, ce groupe comprend l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et la Suisse.

Pays nordiques : Dans le contexte de la présente publication, ce groupe comprend les cinq pays membres du Conseil Nordique : Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède.

Pays tiers : Tous les pays qui n'étaient pas membres de l'Union européenne en 2022. Sont compris les pays de l'AELE.

Personne âgée (ou senior) : individu âgé de 65 et plus.

Personne née dans le pays (ou natif) : personne née dans le pays de résidence.

Personne née dans l'UE : Par souci de simplicité, personne née dans un pays bénéficiant de l'accord sur la libre circulation de l'UE/AELE, c'est-à-dire un pays membre de l'UE/AELE, qui s'installe dans un autre pays membre (ou ancien membre) de l'UE/AELE.

Personne peu instruite (ou personne ayant un niveau d'éducation faible, ou personne au faible niveau d'études) : personne relevant des niveaux 0-2 de la CITE, c'est-à-dire sans diplôme ou dotée d'un bagage scolaire limité. Sa scolarité n'est pas allée au-delà du premier cycle du secondaire.

Personne très âgée (ou senior très âgé) : individu âgé de 75 et plus.

Personne très instruite (ou personne diplômée du supérieur, ou personne ayant un niveau d'éducation élevé, ou personne au niveau d'études élevé) : personne relevant des niveaux 5-8 de la CITE, c'est-à-dire qui est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Elle a au minimum achevé le premier cycle de l'enseignement supérieur.

Personne très peu instruite (ou personne ayant un niveau d'éducation très faible, ou personne au très faible niveau d'études) : personne relevant des niveaux 0-1 de la CITE, c'est-à-dire sans diplôme ou dotée d'un bagage scolaire très limité. Sa scolarité n'est pas allée au-delà de l'enseignement primaire.

Responsable du ménage : La définition est différente selon les sources de données. L'Enquête de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) désigne une ou deux personne(s) « responsable(s) du ménage ». Cette enquête considère qu'il s'agit de la ou des personne(s) qui possède(nt) ou qui loue(nt) le logement ou à qui le logement est fourni s'il s'agit d'un logement à titre gratuit. Si plusieurs personnes partagent la responsabilité du ménage, seules les deux plus âgées sont enregistrées.

Dans le cadre de l'Enquête israélienne sur les forces de travail, le responsable du ménage est la personne qui remplit le questionnaire pertinent. Son/sa partenaire (le cas échéant) est le/la deuxième responsable.

Le *Current Population Survey* des États-Unis définit le terme anglais « *householder* » comme étant la personne (ou l'une des personnes) dont le nom figure sur le contrat de location ou d'acquisition du logement, ou toute autre personne adulte, à l'exception des sous-locataires, pensionnaires ou personnels de maison. Si le logement est détenu ou loué conjointement par un couple marié, la personne responsable du ménage est indifféremment l'un des deux époux.

Le concept de « responsable du ménage » n'est pas utilisé en Australie, au Canada et en Nouvelle-Zélande. À défaut, est considérée comme responsable du ménage dans cette publication la personne ayant le salaire le plus élevé et son/sa partenaire (le cas échéant).

Ressortissant de pays tiers (RPT) : Dans le contexte de l'Union européenne, ressortissant d'un pays tiers qui réside dans l'Union européenne.

Total OCDE : Le total OCDE est la statistique de base généralement utilisée pour les pays de l'OCDE. Il prend en compte les différences entre les pays en termes de taille de la population. C'est donc la moyenne pondérée des pays de l'OCDE. Le nombre de pays pris en compte dans le calcul est indiqué entre parenthèses.

Total UE : Le total UE est la statistique de base généralement utilisée pour les pays de l'UE. Il prend en compte les différences entre les pays en termes de taille de la population. C'est donc la moyenne pondérée des pays de l'UE. Le nombre de pays pris en compte dans le calcul est indiqué entre parenthèses.

Travailleur immigré : Personne qui immigre dans le pays d'accueil principalement dans le but de travailler.

Travailleur invité : Expression héritée du passé qui fait référence aux travailleurs immigrés qui ont été initialement recrutés à titre provisoire dans un certain nombre de pays d'Europe occidentale dans les années 1950 et 1960 afin de combler les pénuries de main-d'œuvre de l'après-guerre.

Union européenne : En 2023, l'UE compte 27 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovénie et Suède.

Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2023

TROUVER SES MARQUES

Cette publication réalisée conjointement par l'OCDE et la Commission européenne présente une comparaison internationale approfondie des résultats des immigrés et de leurs enfants en matière d'intégration pour l'ensemble des pays de l'UE et de l'OCDE, ainsi que certains autres pays sélectionnés. Il comprend 83 indicateurs organisés autour de trois grands thèmes : marché du travail et compétences, conditions de vie, engagement civique et intégration sociale. La publication propose également des données détaillées sur les caractéristiques des populations immigrées et des ménages immigrés. Trois chapitres spéciaux sont enfin consacrés aux résultats d'intégration de groupes spécifiques : les immigrés âgés, les jeunes de parents nés à l'étranger, et les ressortissants de pays tiers dans l'Union européenne et dans les pays européens de l'OCDE.

Financé par
l'Union européenne

IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-38864-2
PDF ISBN 978-92-64-77126-0

9 789264 388642